2e cahier : SUPPLÉMENT ÉCONOMIE ET EMPLOIS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13581 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 27 SEPTEMBRE 1988

La stabilité des changes, encore et toujours

Au cours des différentes réunions à Berlin du FMI et de la Banque mondiale ce week-end, les ministres des pays développés, et surtout les représentants des sept pays les plus industrialisés, se sont félicités publiquement des résultats de leur « coopération ». Toutefois, le communiqué des Sept donne l'impression d'éviter les précisions, que les textes précédents émanant du même groupe avaient données. C'est ainsi que, à propos de la coopération monétaire, les ministres et les gouverneurs de banques centrales se sont bornés à « mettre l'accent sur l'intérêt qu'ils ont à maintenir la stabilité de leurs taux de change ». Mais aucune référence spécifique n'est faite aux taux actuels. On ne nous dit plus de ces derniers s'ils correspondent ou non au niveau souhaitable. Aucune allusion directe n'a été faite au dollar, dont la nécessaire stabilisation avait fait l'objet de recommandations pressantes lors des précédentes réunions du groupe des Sept.

Une telle imprécision a créé une certaine confusion sur les marchés des changes, qui attendaient, au contraire, une réaffirmation vigoureuse des positions des Sept sur le dollar.

Tout se passe comme si l'actuel secrétaire américain au Trésor, M. Brady, et ses partenaires européens et japonais s'étaient donné le mot pour suspendre leur jugement, afin de laisser les mains libres au futur président des Etats-Unis.

On s'attendait que les Sept prennent des engagements précis sur la coordination des taux d'intérêt. Dans le discours prononcé devant le comité intérimaire, M. Pierre Bérégovoy, par exemple, demandait dans ce domaine une coordination rigoureuse. Mais on chercherait en vain une formulation correspondante dans le communiqué commun. Devant les journalistes, M. Bérégovoy a lui-même déclaré que chaque pays dans ce domaine « devait réagir en fonction de sa situation propre ». Le ministre français de l'économie et des finances a profité de l'occasion pour répéter qu'il faisait « de la stabilité du franc la base de sa politique économique ».

Or, dans le passé, la stabilisation des taux de change s'est accompagnée d'une instabilité accrue des taux d'intérêt. Est-il concevable, dans les circonstances actuelles, que les pays intéressés puissent sérieusement s'engager à stabiliser à la fois le taux de change et le coût du crédit ? Au-delà des félicitations mutuelles, les propos tenus par les uns et par les autres ont reflété des divergences de vues plus ou moins latentes. Ainsi, pour la France, le secret de la stabilité réside dans des interventions concertées, tandis que le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, estime que l'intervention des banques centrales sur le marché des changes n'est pas un moyen approprié pour atteindre l'objectif recherché. Voilà qui ne facilitera pas le maintien de ladite stabilité.

(Lire nos informations page 43.)

M 0147 - 0927 0 - 4,50 F
3790147004500 09270

Les difficultés de la « perestroïka » en URSS

M. Gorbatchev : « Nous perdons du temps, donc la partie »

Dans un discours prononcé le vendredi 23 septembre devant les responsables des médias soviétiques, mais dont le texte n'a été publié que dimanche par la « Pravda »: M. Gorbatchev a brossé un tableau pessimiste de la situation intérieure en URSS et des lenteurs de la « perestroïka », affirmant notamment : « Nous perdons du temps, et cela signifie que nous perdons la partie. » Il a également appelé la presse à « soutenir la loi » en Arménie, où l'agitation continue.

Le climat s'alourdit en URSS et les discours de M. Gorbatchev en témoignent, jusque dans la façon dont ils sont rapportés par les médias soviétiques : les deux principaux discours du secrétaire général, depuis sa rentrée politique il y a deux semaines, n'ont été connus qu'avec quarante-huit heures de retard. Mais alors que le premier, qui clôturait une tournée à Krasnoïarsk, était, à l'exception d'un chapitre de politique étrangère, totalement anodin, le second, prononcé vendredi 23 septembre devant les directeurs de journaux, traite beaucoup plus franchement des problèmes croissants rencontrés à l'intérieur par la politique de « perestroïka ».

Après avoir rappelé qu'il était plus facile de formuler le concept de la restructuration que de la mettre en œuvre, M. Gorbatchev a attaqué de front les nombreuses critiques que suscite cette politique : « *A en croire certaines publications*, a-t-il dit selon la version de son discours publiée samedi soir par l'agence TASS, *la restructuration n'a fait qu'aggraver la situation économique, déséquilibrer les finances, perturber les approvisionnements en produits alimentaires et industriels* ».

MICHEL TATU.

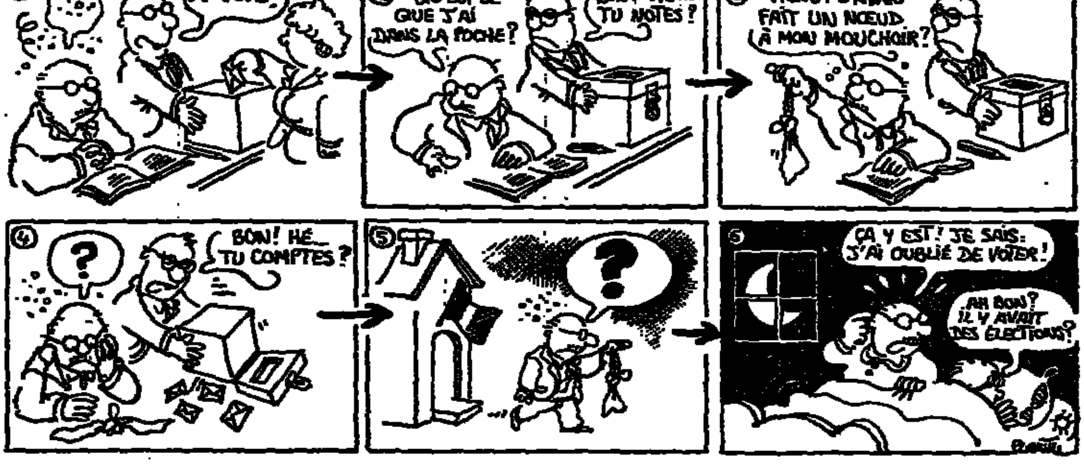
(Lire la suite page 32 ainsi que l'enquête sur les massacres en Biélorussie à l'époque stalinienne.)

51 % d'abstentions au premier tour des élections cantonales

La très faible participation provoque un débat sur le regroupement des scrutins

Le taux record des abstentions au premier tour des élections cantonales (51 %) a éclipsé les autres résultats du scrutin, marqué par une presque parfaite stabilité du rapport des forces entre la gauche et la droite (50,9 % pour celle-ci) comparé au scrutin similaire de 1982, et a provoqué un débat sur le regroupement des élections locales. Pour le deuxième tour – où la majorité peut basculer dans quatre départements, – le PS (30 %) et le PC (13 %) pratiqueront la « discipline républicaine », tandis que M. Le Pen, dont les candidats n'ont obtenu que 5,3 % des suffrages exprimés, appelle à l'abstention.

Lundi matin, M. Emmanuelli, numéro deux du PS, a mis en cause le « discours sur l'ouverture » de M. Rocard.



Le débat télévisé entre les candidats à la Maison Blanche

Bush-Dukakis : une empoignade indécise

Aucune révélation, mais pas de faux pas : au cours du duel télévisé entre les deux candidats à la Maison Blanche, qui a eu lieu, dimanche 25 septembre, en Caroline du Nord, MM. Bush et Dukakis se sont efforcés de jouer la prudence, en contrant les attaques de l'adversaire plus qu'en se découvrant. Deuxième manche à la mi-octobre, à Los Angeles.

WASHINGTON
de notre correspondant

Pas de vainqueur évident, pas de révélation sur le caractère des candidats, et absolument rien de neuf quant à leurs intentions. « Rien à signaler », serait-on tenté de dire, sinon que cette empoignade indécise a eu lieu devant cent millions d'Américains, eux-mêmes largement indécis, et qui risquent de le rester encore un certain temps.

M. George Bush abordait l'épreuve avec un léger avantage dans l'opinion, un avantage qui s'était même accru au cours des tout derniers jours (neuf points selon une enquête réalisée pour la chaîne CNN). M. Michael Dukakis devait donc absolument attaquer. Il l'a fait, avec pugnacité, mais le candidat républicain a plutôt bien résisté à ses assauts, paraissant même plus détendu que son rival.

Résultat, même si les premiers sondages, réalisés immédiatement après l'émission, semblent donner M. Dukakis « vainqueur » aux points, il s'agit tout au plus d'une petite victoire, à peine suffisante sans doute pour rétablir l'équilibre entre les candidats. En ce sens, le camp républicain a atteint son objectif essentiel : rien d'irrémédiable ne s'est produit.

M. Dukakis n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination dans ses attaques : comme il l'a déjà fait des centaines de fois depuis le début de la campagne, il a mis en cause les liens de l'administration Reagan avec le « *trafiquant de drogue* » Manuel Noriega, homme fort du Panama. Puis il a inlassablement remis sur le tapis l'affaire de l'Irangate, présentée comme « *un échange d'armes contre des otages* ». Deux sujets certes déplaisants pour le vice-président, mais également un peu usés.

M. Bush avait, bien sûr, préparé ses réponses. Sur Panama, il a fait valoir que « sept administrations » avaient traité avec le général Noriega, et que son adversaire le savait bien, puisqu'il avait été convié récemment à un briefing de la CIA sur ce sujet.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 30.)

Réhabiliter la politique

par Jean-Marie Colombani

« *Il nous faut aujourd'hui, dans un contexte où le repli sur soi, le scepticisme ou le cynisme gagnent du terrain, à la fois réhabiliter la politique et la remettre à sa juste place* » : en prononçant ces louables paroles, récemment, devant les siens, M. Michel Rocard ne croyait peut-être pas si bien dire (1). Réhabiliter et valoriser notre système démocratique deviennent en effet une tâche urgente. Moderniser la politique est le seul remède à ce mal que traduit le taux record d'abstention du 25 septembre.

A ce niveau de participation, le plus faible depuis la Libération, il faut naturellement ajouter celui du 5 juin dernier (34 % d'abstention au premier tour des législatives) qui n'avait de précédent que sous le Second Empire. Sans remonter à 1859, contentons-nous du scrutin cantonal de 1973, qui avait donné lieu à un désastre civique de même ampleur (46,6 %). 1973 : c'est encore le temps de « l'Etat-UDR » et d'une certaine idée, réductrice, de la politique au profit d'une technostructure omniprésente, et largement mise en place contre la société politique. Le temps où de Gaulle raillait les « *poli-p'tits chiens* » n'était, il est vrai, pas très loin.

1988 : le comportement du corps électoral ne constitue certes pas, comme feint de le croire M. Le Pen, le « *prodrome d'une crise de régime* ». Il faut faire la part de la lassitude engendrée par une impressionnante série de scrutins et d'un choix délibéré de non-politisation de ces élections, par définition peu mobilisateur, fait par la majorité comme par l'opposition.

(Lire la suite page 3.)

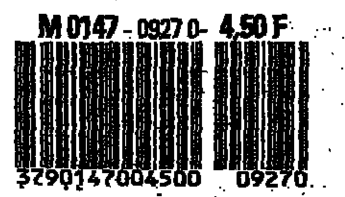
(1) Le 2 septembre, à Vitrolles, devant les jeunes rocardiens.

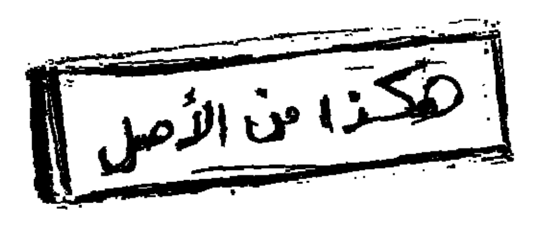
Les Jeux de Séoul

- **Voile : le Tornado français en or**
  Avant même la dernière régate, Jean-Yves Le Deroff et Nicolas Hénard sont assurés du titre olympique.
- **Athlétisme : Moses et Aouita battus**
  Les grands favoris du 400 m haies, l'Américain Edwin Moses, et du 800 m, le Marocain Saïd Aouita, n'ont remporté que les médailles de bronze.
  L'Américaine Florence Griffith-Joyner, en revanche, a été souveraine lors de la finale du 100 m dames.
- **Natation : l'adieu de Salnikov**
  Le Soviétique Vladimir Salnikov, champion olympique en 1980 à Moscou, quitte la natation sur un deuxième sacre en 1 500 m nage libre.

Lire pages 36 à 38 les articles de nos envoyés spéciaux

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.





Le premier tour

Taux record d'abstentions (51,03 %) et stabilité

Les cantons concernés par le premier tour du 25 septembre correspondent, globalement (si l'on excepte les redécoupages intervenus depuis lors et ceux devenus vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire), à ceux renouvelés en 1976 et en 1982. Il y a douze ans, la gauche avait confirmé, avec un gain de quinze présidences de conseils généraux, sa percée électorale, qui allait aboutir à l'alternance de 1981. En 1982, la droite entamait à son tour son rétablissement en s'assurant le contrôle de cinquante-neuf assemblées départementales (soit huit de mieux), puis, depuis le renouvellement de l'autre série, intervenu en 1985, celui de soixante-huit assemblées départementales.

Ces forts coups de balancier ne devraient pas se reproduire à l'occasion du scrutin de septembre 1988. Les résultats du premier tour manifestent une stabilité qui semble réduire à trois où à quatre le nombre des départements où la majorité est susceptible de basculer.

La droite, au soir du 25 septembre, conserve l'espoir d'obtenir la majorité aux dépens du PS dans les Alpes-de-Haute-Provence (où M. *Ernest Don*, qui présidait au bénéfice de l'âge devrait se retirer après avoir été devancé par le candidat communiste) et dans le Tarn (où M. Jacques Durand ne dispose que d'une voix de majorité et où le *second tour s'annonce serré dans plusieurs cantons*). Sont également atténuées les inquiétudes qu'elle nourrissait sur la situation dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, voire dans l'Oise (où le succès des deux candidats RPR aux législatives partielles du 18 septembre était de bon augure). Mais surtout la droite déçoit les espoirs socialistes dans l'Isère.Le département que dirige M. Alain Carignon (RPR) était celui, ô combien symbolique, que le PS espérait reconquérir : le recours fait par le maire de Grenoble à des représentants de la société civile s'est révélé payant.

Le PS enregistre en revanche une bonne surprise : l'Allier, dont le conseil général est marqué par une instabilité chronique, peut lui revenir si ses candidats confirment leur ballottage favorable. Pratiquement assuré de conserver *le Puy-de-Dôme, la Drôme et le* Vaucluse que la droite ambitionnait de conquérir, le PS voit cependant s'éloigner l'hypothèse d'un succès en Gironde.

De tels pronostics sont toutefois difficiles à établir tant la participation a été faible. L'abstentionnisme record (51,03 %), qu'il s'explique par la lassitude d'électeurs appelés aux urnes pour la cinquième fois en cinq mois, et qu'il est prévu de convoquer de nouveau quatre fois d'ici à juin, ou qu'il se justifie par l'absence de perception claire de l'enjeu, a eu un premier effet : d'après nos statistiques, 189 candidats, *bien que majoritaires*, sont contraints *à un second* tour, pour n'avoir pas obtenu un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Six présidents de conseils généraux sont dans ce cas : MM. Rodolphe Pesce (PS, Drôme), Jacques Valade (RPR, Gironde), Paul Seramy (UDF-CDS, Seine-et-Marne), Maurice Arreckx (UDF-PR, Var), Georges Valbon (PC, Seine-Saint-Denis), Michel Germa (PC, Val-de-Marne), tous élus urbains. Pour ponctuelles que soient ces situations, elles illustrent le fait que les citadins se sont beaucoup moins mobilisés que les ruraux. Cette donnée confirme que le conseiller général est une réalité mal perçue dans les villes : les électeurs ne connaissent, bien souvent, ni les limites de leur canton ni même le nom de celui qui le représente à l'assemblée départementale.

L'élection cantonale demeure cependant un scrutin de « notables ». Les mises en ballottage inédites pour certains anciens élus comme *M. Léon Jozeau-Marigné dans la Manche, ou les difficultés* de deux présidents de conseils régionaux (M. Fruchard, UDF, dans les Deux-Sèvres et M. Kaltenbach, RPR, dans la Haute-Marne), ne plaident certes pas dans ce sens. Mais plusieurs sortants ont fait un malheur : un Maurice Faure dans le Lot dépasse 90 %, un Philippe de Villiers en Vendée frôle les 82 %. Cette prime aux notables favo*rise la droite, qui* disposait de 69 % des sortants.

Les résultats selon nos statistiques

	Métropole		Outre-mer		Total	
Inscrits	18 701 022		389 463		19 090 485	
Votants	9 151 755		197 864		9 349 619	
Abstentions	51,07 %		49,20 %		51,03 %	
Suffrages exprimés	8 927 774		189 382		9 117 156	
		%		%		%
Opposition (1)	3 991 457	44,71	84 133	44,42	4 075 590	44,70
Majorité (2)	3 049 575	34,16	85 155	44,96	3 134 730	34,38
PC	1 178 946	13,20	9 932	5,24	1 188 878	13,04
Extrême droite	491 383	5,50	–	–	491 383	5,39
Écologistes	150 442	1,68	627	0,33	151 069	1,66
Divers	57 737	0,65	9 271	4,90	67 008	0,73
Extrême gauche	8 234	0,09	264	0,13	8 498	0,09

(1) UDF + RPR + divers droite.
(2) PS + MRG + « majorité présidentielle » + divers gauche.

845 sièges pourvus

Au premier tour, 845 sièges (selon les statistiques) ont été pourvus sur les 2 042 cantons en jeu qui se répartissent en :

● **270 sièges acquis à la gauche :**
- 28 PCF (dont 21 conseillers sortants réélus) ;
- 1 PC-diss. (réélu) ;
- 1 rénovateur (réélu) ;
- 196 PS (dont 166 réélus) ;
- 2 PS-diss. (réélus) ;
- 23 MRG (dont 21 réélus) ;
- 4 majorité présidentielle (dont 2 réélus) ;
- 15 divers gauche (dont 9 réélus).

● **574 sièges acquis à la droite :**
- 280 UDF et apparentés (dont 261 réélus), *soit*
  - 50 adhérents directs (dont 44 réélus) ;
  - 97 UDF-CDS (dont 93 réélus) ;
  - 94 UDR-PR (dont 86 réélus) ;
  - 29 UDF-rad. (dont 28 réélus) ;
  - 2 UDF-clubs Perspectives et Réalités (réélus) ;
  - 8 UDF-PSD (réélus) ;
- 181 RPR (dont 153 réélus) ;
- 1 RPR-diss. (réélu) ;
- 13 CNI (dont 12 réélus) ;
- 98 divers droite (dont 78 réélus) ;
- 1 FN (réélu).

● **1 divers.**

Le sort des membres du gouvernement

Cinq élus ou réélus :

MM. Maurice Faure (MRG), ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement à Montcuq (Lot) ; Louis Le Pensec (PS), ministre des DOM-TOM à Quimperlé (Finistère) ; Henri Nallet (PS), ministre de l'agriculture à Tonnerre (*Yonne*) ; *Michel Charasse* (PS), ministre délégué chargé du budget à Châteldon (Puy-de-Dôme) ; et André Laignel (PS), secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, à Issoudun-Sud (Indre).

Trois en ballottage :

Mme Edwige Avice (PS), ministre délégué aux affaires étrangères, à Domène (Isère) ; M. Jacques Chérèque (app. PS), ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, à Pompey (Meurthe-et-Moselle) ; et Mme Véronique Neiertz (PS), secrétaire d'Etat chargé de la consommation, à Bondy-Nord-Ouest (Seine-Saint-Denis).

Quatre ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat :

MM. Jean-Marie Rausch (Cent.), ministre chargé du commerce extérieur, à Metz (Moselle) ; Jean-Pierre Soisson (Cent.), ministre de l'emploi et de la promotion professionnelle à Auxerre (Yonne) ; Olivier Stirn (PS), ministre délégué chargé du tourisme à Vire (Calvados) ; et André Méric (PS), secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre à Nailloux (Haute-Garonne).

Les réactions

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur

« Il faut revoir les modes de scrutin et les calendriers des élections. »

« Est-ce que l'on peut accepter que la moitié de la France ne se sente pas mobilisée par des élections qui sont, en vérité, très importantes ? Je pense que non, et, pour ma part, je proposerai au premier ministre de prendre en compte les demandes qui ont été faites par de nombreux parlementaires pour que le problème des modes de scrutin et des calendriers des élections soit revu pour que la décentralisation soit animée par les Français et les Françaises.

» En attendant cette réforme, naturellement, je ne peux quand même qu'encourager les Français et les Françaises, qui attachent de l'importance à la politique de l'éducation nationale, par exemple, à la mise en place du revenu minimum d'insertion, dimanche prochain à aller voter plus nombreux. Les départements, c'est leur affaire, et c'est le commentaire auquel je me bornerai ce soir. »

Evoquant *« le taux extraordinaire des abstentions »*, M. Joxe souhaite que *« les cantonales deviennent un scrutin départemental motivant ».*

« Il est paradoxal, souligne-t-il, *qu'au moment où les citoyens sont de plus en plus impliqués dans la vie locale, où le budget géré par les départements représente 130 milliards de francs, soit 3 % de la richesse nationale, un Français sur deux s'abstienne de voter. J'ai toujours été partisan d'une démocratie vivante. Je pense qu'après ces cantonales ce sera le bon moment pour réformer ce scrutin — par voie parlementaire — et en faire un scrutin vivant et motivant. »*

M. Alain Lamassoure (UDF)

« Il fallait regrouper cantonales et municipales. »

« Le taux d'abstention est encore supérieur à ce que l'on craignait. Les Français ont une grande lassitude de cette cascade d'élection. » Le porte-parole de l'UDF regrette que *« l'idée de Valéry Giscard d'Estaing de regrouper au printemps cantonales et municipales n'ait pas été retenue. Il aurait été plus sage de reporter les cantonales au printemps ».*

M. Georges Marchais (PCF)

« Il faut mener une autre politique »

Le scrutin a révélé *« une consolidation des positions de la droite, un tassement du Parti socialiste et une nouvelle progression du Parti communiste (...) Pour faire échec à la droite, il faut mener une autre politique. Les électeurs qui ont voté communiste ont exprimé leur condamnation sans appel de la droite et de l'extrême droite, leur volonté de voir les forces populaires, les forces de gauche, se rassembler dans l'action, à la direction des affaires du pays. »*

Le secrétaire général du Parti communiste lance un appel au *« désistement réciproque »* des candidats de gauche et *« au rassemblement des forces populaires à la direction des affaires du pays ».*

M. Roger-Gérard Schwartzenberg (MRG)

« Une overdose de scrutins. »

Il est *« indispensable que le gouvernement inscrive à l'ordre du jour parlementaire un texte de loi afin de regrouper les consultations électorales ayant un objet ou des modalités analogues ».*

« S'il existait des Olympiades de l'abstention, nous serions médaille d'or. Manifestement, les électeurs sont lassés par cette overdose de scrutins à répétition, puisque l'année 1988 comptera sept dimanches électoraux », écrit le président d'honneur du MRG dans un communiqué. M. Schwartzenberg rappelle qu'il avait déposé *« fin 1987 avec Joseph Franceschi »* une proposition de loi visant à regrouper les élections.

M. Pierre Méhaignerie (CDS)

« La saturation de l'électorat. »

« Le faible taux de participation indique une saturation de l'électorat du fait de la multiplicité des élections. Cette situation impose de réfléchir à un regroupement des scrutins. Cette désaffection peut s'expliquer aussi par le fait que cette élection ne comportait pas d'enjeu politique.

» Au-delà des partis, les Français sont sensibilisés par tout ce qui touche à leur vie quotidienne et préfèrent les hommes d'action proches de leurs préoccupations. »

M. Alain Juppé (RPR)

« On a détourné les Français du débat politique »

« C'est le cinquième dimanche que l'on appelait le corps électoral aux urnes, il y a un phénomène incontestable d'usure ». Cette démobilisation de l'électorat, *« préoccupante pour tous les démocrates* (... provient également de *« tout ce qui a été fait par le gouvernement depuis cinq ou six mois. Je crois qu'à force de vouloir recomposer le paysage politique, d'entretenir le flou et le doute, on a un peu détourné les Français du débat politique. »*

M. Jean-Marie Le Pen (FN)

« Le prodrome d'une crise de régime. »

« Le corps électoral a donné à la classe politique une leçon d'une sévérité particulière. » Le phénomène de l'abstention, *« justifié »* parce que *« le peuple français est trompé par la classe politique et trompé par certains de ses élus, qui à peine élu vont de l'autre côté politique que celui qu'ils avaient choisi »*, pourrait constituer *« le prodrome d'une crise de régime ». « Les Français sont las devant l'inutilité de l'expression de leur vote »* (...).

« J'avertis les candidats RPR et UDF qui ne demanderont pas expressément le soutien du Front national — compte tenu de l'exclusive et de l'ostracisme qui ont été prononcés contre le Front national — que je conseille aux électeurs du Front », dans ce cas, *« de rester chez eux ».*

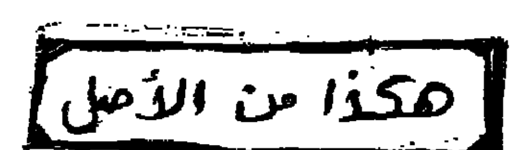
● **M. Gérard Le Gall, membre du secrétariat national du PS chargé des élections :** *« A l'issue du premier tour des élections cantonales, le Parti socialiste confirme nettement son statut de première force électorale du pays. Fort de 30,3 % des suffrages exprimés, il obtient, malgré la présentation d'un nombre de candidats moindre en 1988 (1 713) qu'en 1982 (1 859), le meilleur score de son histoire pour ce type de scrutin. »*

● **M. Christian Bonnet (UDF) : la faute à la « dépolitisation » du scrutin.** — M. Christian Bonnet (UDF-PR), réélu à Belle-Ile (Morbihan) et ancien ministre de l'intérieur, nous a déclaré : *« On nous dit que les Français sont fatigués d'aller voter, mais ils le sont aussi d'aller à la messe, au cinéma et sur les terrains de football. Ils refusent l'effort et les résultats de Séoul révèlent un peuple affaibli. On nous dit que les Français en ont marre de la politique : quand il y a des élections politiques, ils vont voter ; quand elles sont dépolitisées, ils n'y vont pas. Ils n'ont pas assimilé ce qu'est la décentralisation qui a entraîné des transferts de compétences nuls pour les communes, insignifiants pour les régions, très importants pour les départements. »*

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



des élections cantonales

du rapport des forces entre la droite et la gauche

Le « poids » des personnalités locales est même déterminant pour régler « en famille » certaines successions : entre père et fils (dans l'Ain, avec les de La Verpillière ; à Reims, avec les Falala ; en Haute-Marne, avec les Delong ; en Haute-Garonne, avec les Méric) ou entre maris et femmes (Mme Dousset en Eure-et-Loir, Mme Barate dans les Pyrénées-Orientales, ou encore Mme Balkany à Levallois-Perret). Il rend difficiles certaines tentatives de renouvellement : ainsi dans la Haute-Garonne, département de M. Jospin, la volonté de traduire dans le choix des candidats une nouvelle orientation n'a pas été avalisée par les électeurs.

Il en est de même pour les communistes. Qu'ils soient orthodoxes, rénovateurs, reconstructeurs, critiques ou carrément dissidents, dès lors qu'ils avaient une implantation ils maintiennent leur influence, voire l'améliorent.

Le PCF – qui ne retient que sa progression par rapport aux plus récents scrutins (présidentiel et législatif), alors que sa position *s'effrite par rapport au scrutin comparable de 1982 (de 15,9 % à* 13 %) – devrait préserver son avantage en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne (où il détient les présidences). Parfois, son score prend l'aspect d'un rééquilibrage au sein de la gauche : c'est le cas en Meurthe-et-Moselle, où notamment un ancien député, Mme Goeuriot, devance le sortant socialiste, mais aussi dans l'Essonne. Reste que dans les cantons où se retrouvaient un communiste orthodoxe et un communiste contestataire, le second a pris fréquemment l'avantage, comme à Amiens, dans la Drôme ou en Haute-Corse.

A droite, la préférence accordée par le RPR et l'UDF à la pratique de la candidature unique et à la reconduction des sortants rend difficile la distinction des variations internes pour chaque formation. Il apparaît toutefois que l'UDF conserve et même améliore son implantation : au premier *tour, elle apporte à elle seule plus de la* moitié des sièges acquis à la droite (280 sur 574). Créditée de 18,80 % des voix au renouvellement de 1982, elle recueille au total (selon nos statistiques) 19,41 % des voix. Le RPR à l'inverse enregistre un tassement : 16,49 % au lieu de 17,97 %. Avec 8,79 %, les divers droite (12,95 % il y a six ans) *font* les frais de la présence de l'extrême droite, dont les candidats avaient recueilli 0,20 % en 1982 (contre 5,38 % cette fois). L'effet négatif du calembour de son président n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, contribué à l'implantation locale du FN. Son seul sortant a été réélu dans la Manche ; encore a-t-il bénéficié du soutien de la droite classique. M. Le Pen, qui n'était pas lui-même candidat, voit l'impact de son parti devenir sans rapport avec sa propre audience à l'élection présidentielle, y compris à Marseille, où il avait annoncé son intention de conduire la liste aux municipales de mars 1989. Dans cette ville, il n'y a guère *que deux cantons où les candidats du FN peuvent nourrir l'ambition* d'influencer les résultats du second tour.

Si l'extrême gauche et l'extrême droite n'ont pas eu les faveurs des électeurs, tel n'est pas le cas des écologistes, qui ont obtenu de bons résultats dans les cantons où ils se présentaient.

Au total, le rapport des forces entre la droite et la gauche reproduit à *l'identique le résultat* de 1982, la *différence étant* qu'en 1988 la droite a besoin de l'extrême droite pour atteindre 50,09 % des suffrages exprimés.

La politisation des quatre précédents scrutins cantonaux leur avait conféré une valeur de sanction à l'égard du pouvoir en place. *Cette fois, il n'en est rien. Mais le gouvernement n'est pas, pour* autant, félicité.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Réhabiliter la politique

(Suite de la première page.)

Il faut faire la part aussi de l'insuffisante perception, par l'opinion citadine, de l'étendue des pouvoirs que détiennent désormais les présidents des conseils généraux. Mais l'avertissement est là, *qu'il* n'est plus permis d'ignorer. Il signifie que plus du tiers du corps électoral est rebuté par une vie politique devenue, selon l'expression de M. François Hollande, *« illisible »* et *« inaudible »* (2).

Illisible : la politique exige un minimum de rationalité, faute de quoi elle cesse d'être un instrument de régulation du corps social. Or *depuis quelques mois,* l'ensemble du système s'est agité – sous l'effet de l'ouverture – sans se déplacer. Les cantonales, avant sans doute les municipales, ont été presque exclusivement disputées sous le signe de la bipolarisation. Pourtant ces anciennes balises, remises au goût du jour, sont largement un trompe l'œil : l'alliance retrouvée PC-PS n'a d'autre objectif que municipal ; elle n'efface ni les convergences socialistes-centristes sur certains dossiers, ni *les* contradictions qui sont à l'œuvre entre les frontières électorales actuelles et les aspirations de l'opinion, ni l'usage immodéré, par tous les partis, du double langage, à commencer par celui du PS qui consiste à faire élire des conseillers généraux à gauche pour gouverner... ailleurs.

Inaudible : le triomphe du langage gestionnaire a considérablement rétréci *le champ de* l'action politique. Aux *« y'a qu'à »* illusoires de la période glorieuse qui consistait à faire la part trop belle au rêve *(« changer la vie »)* ont succédé les *« on n'a pas le choix »* tristement répétés par la plupart des titulaires de la Rue de Rivoli. Lorsque les acteurs sont *muets, comment s'étonner* que l'opinion devienne sourde ? Au point qu'il est difficile de contredire M. Le Pen lorsqu'il explique que *« les Français sont las de l'inutilité de leur vote »*. Les Français ? Ceux qui s'abstiennent, et ceux qui, heureusement moins nombreux, votent pour l'extrême-droite, sans doute. Les autres pourront constater, avec M. Henri Nallet, que la politique ressemble de plus en plus à une *« infirmerie sociale » : les élus* ne sont plus là que pour tenter de réparer, de panser quelques plaies, une fois que les *« contraintes »* ont fait leur œuvre...

Pour retrouver des conditions opérationnelles et un échange positif *entre* « société civile » et « société politique », quelques pistes peuvent être explorées. A l'évidence, le regroupement des élections en est une. Mais au-delà, le problème est plus celui des partis *que celui* du gouvernement. La modernisation des structures partisanes est une tâche urgente *et* inexplorée, tandis que M. Rocard peut se prévaloir d'une action qui a au moins renoué avec la finalité même de la politique : pacifier les conflits (en l'espèce ceux qui déchiraient la Nouvelle-Calédonie). Il a réussi à faire en sorte que, pour le moment *au moins,* le *« faire »* l'emporte sur le *« dire »* : l'attention est davantage tournée vers la façon dont il traite les dossiers, plutôt que sur le jeu des petites phrases.

Montrer que l'accession au pouvoir peut permettre de changer *sinon la vie, du moins les conditions* de la vie quotidienne, et qu'elle ne se résume pas à une distribution de postes pour le millier de « nomenklaturistes » du parti dominant, ne serait certes pas négligeable. *Il* n'est pas indifférent non plus qu'il suscite l'intérêt et gagne le soutien d'intel*lectuels de renom tels que* Pierre Bourdieu ou Edgar Morin, qui avaient préféré suivre « en silence » la gauche au pouvoir première manière.

Une démarche moralisatrice

Mais, au fond, la démarche de Michel Rocard *est avant tout moralisatrise* : elle vise, à travers une méthode de gouvernement, à la réhabilitation d'une forme de politique jugée supérieure, celle qu'il pratique... Or, pour réhabiliter la politique, il faudra bien identifier les clivages d'aujourd'hui, plutôt que *d'entretenir ceux d'hier. Il sera éga*lement nécessaire de *« la remettre à sa juste place ».*

Le débat démocratique souffre, sans doute, de ce que personne ne semble plus porteur d'un projet de transformation de la société. La « grande affaire » du second septen*nat sera l'Europe, et donc la mise* à niveau de notre appareil de production. A cette occasion, des réflexes anciens peuvent resurgir, à droite et au PCF notamment, et de nouvelles frontières apparaître, qu'il s'agisse de la construction d'une Europe sociale, de l'harmonisation fiscale ou *de la mise sur pied d'une* « Ostpolitik » européenne.

Cette longue marche vers... le marché unique conduit dans le même temps à un dessaisissement grandissant des hommes politiques *nationaux au profit de* la Commission de Bruxelles, en attendant d'autres instances supranationales. Tandis que la décentralisation elle-même dessaisit, elle aussi, les responsables politiques nationaux au profit de féodaux, traditionnels ou new look, pourvu qu'ils soient maîtres de l*eur conseil général. Si l'on* y ajoute les « contraintes » qui pèsent sur toute action économique, il apparaît que la politique n'échappera pas à un « recentrage » sur quelques activités essentielles. L'Etat, et avec lui les responsables élus, est donc appelé à devenir *« modeste », selon Michel Crozier.* Mais il ne lui est pas interdit d'être ambitieux, notamment dans l'un des rares domaines où le gouvernement dispose d'une réelle marge de manœuvre, et où son action reste un levier pour transformer la société : l'école, l'éducation.

La France, c'est bien connu, a pour principal atout, dans les compétitions à venir, sa matière grise. *Or la vie démocratique* est la plus apte à faire fructifier ce gisement intellectuel. La difficulté est que *beaucoup, en* politique, au niveau local ou national, se croient grands parce qu'ils sont grandement cyniques. Ils ont tendance à considérer la démocratie comme une gêne, et non comme *un atout.* Les avertissements qui viennent de leur être donnés devraient les inciter à valoriser leur système démocratique, avant que celui-ci ne fasse durablement le départ entre citoyens actifs et citoyens passifs, de plus en plus nombreux. Nous n'aurions rien à gagner à *une société politique duale.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) A l'occasion de la révision, à Lorient, les 3 et 4 septembre, des clubs Démocratie 2000 et Echanges et projets, sur le thème « La politique dans tous ses états » (*le Monde* du 6 septembre).

La soirée à la télévision

Sans enjeu ni passion

« Alors, Monsieur Queyranne. Qu'est-ce qui est le plus dangereux pour le gouvernement ? Le résultat des cantonales ou bien la grève à la télé ? » Le porte-parole du PS sursaute et cherche l'échappatoire. Ce Guillaume *Durand, décidément,* n'attaque jamais là où on l'attend. Cette manie de mettre le doigt sur les plaies à vif et de couper court au discours convenu... La grève ? Embarrassante évidemment ! Que dire d'autre ? Si. Qu'elle devrait rapidement se résoudre... *« par la négociation ».* Voilà qui ne mange pas de pain. Quant aux cantonales... *« Ce n'était, de toute façon, pas un enjeu. »*

Nous y voilà ! Après trois heures d'antenne, une demi-douzaine de débats, un bouquet de déclarations, et une série de duplex, de reportages, de commentaires et d'analyses en tout genre ; trois heures de résistance *stoïque à zapper de* Cotta sur TF 1 à Séguillon sur la 5, ou Saint-Paul sur la 3 avant un retour à Mazure sur la Une. Bref, au finish d'une soirée laborieuse et répétitive, heureusement coupée d'une finale de J.O., d'un dessin animé et d'un film, Jean-Jacques Queyranne, tout frais débarqué sur le plateau de la 5, nous délivrait le plus sérieusement du monde, le message que tous les autres nous avaient *rabâché sans discontinuer depuis* 20 heures : les élections cantonales ne constituaient pas un enjeu national.

L'admirable unanimité ! D'abord pour constater l'ampleur de l'abstention... et pour la déplorer, près de 48 %, annonce d'emblée Michèle Cotta, l'épaulette de travers. *« Navrant »,* s'accordent à dire tous les commentateurs. *« Préoccupant pour tous les démocrates »,* se désole Alain Juppé. Et d'une voix sépulcrale, Pierre Joxe s'indigne : *« Est-ce que l'on peut accepter que la moitié de la France ne se sente pas mobilisée ? »*... Certes non, répondit l'écho. Et chacun d'interpréter à sa manière ce taux record d'abstention. *« Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas eu de dynamique de l'opposition. »* La flèche vient de Marcel Debarge (PS). Alain Juppé ne la laisse pas passer. C'est la faute à *« tout ce qui a été fait par le gouvernement depuis cinq ou six mois. A force de vouloir recomposer le paysage politique, d'entretenir le flou et le doute, on a un peu détourné les Français du débat politique ».*

A force de les trahir, oui ! renchérit Jean-Marie Le Pen, le visage courroucé. *« Les citoyens français sont las de voir l'inutilité de l'expression de leur vote ! ».*

Chez les communistes, par *contre, c'est la satisfaction.* De Lajoinie sur TF 1, à Gisèle Moreau sur France-Inter et à Georges Marchais sur la 5, tous n'ont qu'un leitmotviv : le redressement du PCF... et le tassement du Parti socialiste. *« Pour faire échec à la droite, il faut mener une autre politique »,* souligne Georges Marchais, qui appelle cependant au rassemblement du peuple de gauche.

Réformer, réformer...

Les dirigeants du peuple UDF-RPR, eux, ne sont pas en reste. *« Il y a tout lieu d'être satisfait, déclare Jean-Claude Gaudin sur* la 5. *Jamais nous n'avions pensé totalisé un aussi bon score ! »* Le *numéro deux du Parti républicain,* Alain Madelin, y voit *« une confirmation de la forte implantation locale de l'opposition ».*

Les socialistes manqueraient-ils, pour une fois, à l'appel ? C'est qu'ils réfléchissent déjà à une réforme du mode de scrutin *et du calendrier électoral.* Toujours en avance d'une élection... Ils se sont donné le mot. Joxe, Debarge, Mauroy, Vaillant, Queyranne... ils n'ont soudain que ce mot à la *bouche : une* réforme s'impose. Cette connivence étonne et suscite les soupçons de la droite. Bizarre, bizarre, ironise Michèle Barzach. *« Qu'est-ce donc que ce projet qui semble sortir soudain d'un chapeau ? » « S'il s'agit de regrouper les élections, pourquoi pas ?* dit M. Juppé. *S'il s'agit de changer le mode de scrutin, c'est une autre affaire. Et j'aimerais bien savoir quelles sont les intentions qui se cachent derrière ces propos. »*

Il en sera pour ses frais... Du *projet de réforme, on ne saura* quasiment rien. Et c'est déçu, frustré et harassé par cette soirée insipide qu'on éteint la lampe vers minuit.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

M. Maurice Faure voit dans les élections européennes la « dernière occasion » de l'ouverture

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris,* M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement estime que l'ouverture est close jusqu'aux élections européennes de 1989. *« Pour les élections municipales, je crois que chacun est lancé sur des forces d'inertie locales (...) Mais les élections européennes sont des élections qui libèrent des contraintes de second tour et, par conséquent, elles peuvent peut-être donner à certaines formations plus d'autonomie de comportement et notamment aux formations du centre (...) Je crois que c'est probablement la dernière occasion »,* estime M. Faure.

Quant aux chances d'élargissement de la majorité parlementaire, le ministre d'Etat manifeste un scepticisme certain. *« Il est évident que le gouvernement ne peut s'appuyer sur le plan parlementaire que sur le groupe socialiste et les radicaux de gauche. Je ne vois pas un seul député susceptible de s'y agglomérer en provenance des formations se situant à gauche du Parti socialiste ou de l'aile modérée de la droite parlementaire. »* Il affirme, en revanche, que le PS est capable de faire des *« compromis »,* puisqu'il le fait *« tous les jours avec, précisément, le gouvernement qui fait une politique qui n'est pas rigoureusement celle que souhaiterait le PS. »*

Le sort des présidents d'assemblées départementales

Voici le sort qui a été réservé aux présidents de conseils généraux qui se représentaient dans les cantons renouvelables :

● **Ont été réélus :**

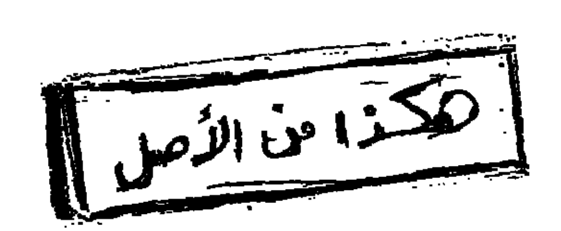
Aisne : M. Charles Brazier, div. d. (Crécy-sur-Serre) ; *Ardèche :* M. Henri Torre, UDF-PR (Serrières) ; *Ardennes :* M. Jacques Sourdille, RPR (Grandpré) ; *Aveyron :* M. Jean Puech, UDF-PR (Rignac) ; *Calvados :* M. Michel d'Ornano, UDF-PR (Trouville) ; *Charente-Maritime :* M. François Blaizot, UDF-CDS (Ars-en-Ré) ; *Corrèze :* M. Charles Ceyrac, RPR (Meyssac) ; *Eure :* M. Henri Collard, UDF-Rad (Lyons-la-Forêt) ; *Haute-Garonne :* M. Léon Eeckhoutte, PS (Villemur) ; *Gers :* M. Jean-Pierre Joseph, PS (Lectoure) ; *Ille-et-Vilaine :* M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS (Vitré-Est) ; Isère : M. Alain Carignon, RPR (Grenoble-4) ; *Landes :* M. Henri Emmanuelli, PS (Tartas-Ouest) ; *Haute-Loire :* M. Jacques Barrot, UDF-CDS (Yssingeaux) ; *Loire-Atlantique :* M. Charles de Cossé-Brissac, UDF-PR (Saint-Mars-la-Jaille) ; *Loiret :* M. Klébert Malécot, UDF-CDS (Neuville-aux-Bois) ; *Lot :* M. Maurice Faure, MRG (Montcuq) ; *Lot-et-Garonne :* M. Jean François-Poncet, UDF (La Plume) ; *Meuse :* M. Rémy Herment, UDF (Vigneulles-les-Hattonchatel) ; *Pas-de-Calais :* M. Roland Huguet, PS (Norrent-Fontès) ; *Haut-Rhin :* M. Henri Gœtschy, UDF-CDS (Soultz) ; *Rhône :* M. Jean Palluy, UDF-CDS Mornant) ; *Haute-Saône :* M. Jean Reyboz, div. d. (Vauvillers) ; *Sarthe :* M. Michel d'Aillières, UDF-PR (La Fresnayes-sur-Chedouet) ; *Haute-Savoie :* M. Bernard Pellarin, UDF-PR (Cruseilles) ; *Seine-Maritime :* M. Jean Lecanuet, UDF-CDS (Rouen-II) ; *Deux-Sèvres :* M. Georges Treille, UDF-Rad (Brioux-sur-Boutonne) ; *Haute-Vienne :* M. Jean-Claude Peyronnet, PS (Chalus) ; *Vosges :* M. Christian Poncelet, RPR (Remiremont) ; *Martinique :* M. Emile Maurice, RPR (Saint-Joseph) ; *Guyane :* M. Elie Castor, App. PS (Sinnamary).

● **Sont en ballottage :**

Alpes-de-Haute-Provence : M. Ernest Don, PS (Entrevaux) ; *Côte-d'Or :* M. Henry Berger, RPR (Fontaine-Française) ; *Maine-et-Loire :* M. Jean Sauvage, UDF-CDS (Angers-Nord) ; *Manche :* M. Léon Jozeau-Marigné, CNI (Avranches) ; *Nièvre :* M. Bernard Bardin, PS (Clamecy).

● **Ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés mais n'ont pas franchi la barre du quart des électeurs inscrits et sont donc en ballottage :**

Drôme : M. Rodolphe Pesce, PS (Valence-III) ; *Gironde :* M. Jacques Valade, RPR (Bordeaux-IV) ; *Seine-et-Marne :* M. Paul Séramy, UDF-CDS (Fontainebleau) ; *Var :* M. Maurice Arreckx, UDF-PR (Toulon-VI) ; *Seine-Saint-Denis :* M. Georges Valbon, PC (Bobigny) ; *Val-de-Marne :* M. Michel Germa, PC (Vitry-Est).



Le premier tour des élections cantonales

Faut-il regrouper les élections ?

Quatre questions aux grandes formations

M. Joxe, ministre de l'intérieur, s'est prononcé, le lundi 26 septembre, sur RTL en faveur d'un regroupement des élections et a envisagé la possibilité d'inscrire d'office les électeurs sur les listes électorales afin de lutter contre l'abstention. Le ministre s'est également déclaré favorable à une modification du mode de scrution qui insuflerait « un peu de proportionnelle » comme cela se passe pour les municipales.

Nous avons posé les quatre questions suivantes aux responsables des principales organisations politiques. Le PS, lundi matin, ne nous avait pas encore fait parvenir sa réponse.

1) Pensez-vous que l'on vote trop souvent en France ?

2) Si oui, êtes-vous favorable à un regroupement des élections ?

3) Lesquelles ?

4) Pour y parvenir, est-il possible d'envisager un travail en commun des groupes parlementaires sur le modèle de ce qui a été fait pour le financement des partis politiques ?

M. Jean-Claude Gaudin : les Français vont être saturés

1. – Le calendrier théorique des vingt prochaines années va obliger nos concitoyens à se rendre aux urnes une ou deux fois par an (sauf en 1990, 1996 et 2005). C'est trop, car très vite les Françaises et les Français vont être saturés d'élections et l'on risque de voir des taux d'abstention dangereusement élevés. C'est mauvais pour la bonne marche de nos institutions et pour la démocratie. Les élus risquent de manquer de temps et du calme nécessaire à l'accomplissement de leur mission, les décisions restant paralysées de mois en mois pour cause d'élections en amont ou en aval.

2 et 3. – Le groupe parlementaire UDF à l'Assemblée nationale s'est *préoccupé de ce problème lors de sa* journée d'étude et nous réfléchissons aux possibilités de jumelages. Pourquoi pas *un regroupement* des élections municipales et cantonales d'une part, européennes et régionales d'autre part ? Ces jumelages s'effectueraient au fur et à mesure des élections et permettraient, à partir de 1995, de retrouver un calendrier plus propice au travail des élus. Ces regroupements sont pourtant limités par plusieurs contraintes. Les élections présidentielles comme les élections législatives, sauf à bouleverser la nature des institutions, ne peuvent être associées à aucune autre élection, et a *fortiori* entre elles. L'histoire montre que l'une et l'autre peuvent varier dans leur durée et que leur concomitance serait illusoire, voire dangereuse, pour l'équilibre du régime.

Les élections européennes, quant à elles, ne peuvent être avancées ou repoussées en raison des accords *passés entre les Etats membres de la* Communauté. La logique implique que l'on agisse donc sur les trois élections restantes, les municipales, les cantonales et les régionales. La solution paraissant la plus rationnelle consiste à regrouper des élections qui se raprochent par leur nature ou leur mode de scrutin, afin de limiter à deux les élections se déroulant le même jour. Il paraît en effet techniquement impossible pour la plupart de nos communes d'organiser plus de deux types d'élections à la fois.

4. – L'UDF est, par *définition*, le parti du dialogue, et nous sommes ouverts aux propositions. L'initiative *ne peut venir néanmoins que du gouvernement* qui, comme vous le savez, est maître de l'ordre du jour *des travaux de l'Assemblée. Qu'il en* saisisse le Parlement et le débat sérieux en commission sera à mon *avis suffisant pour trouver une solution* bénéfique au pays.

M. André Lajoinie : d'abord la proportionnelle

« 1) Les élections aux diverses assemblées ne sont pas trop nombreuses. Elles sont une dimension nécessaire de la démocratie et reconnues comme telles. S'il y a matière à *déception et lassitude c'est que* les Français ont souvent et avec raison le sentiment que les élections n'aboutissent pas aux changements auxquels ils aspirent. Un mode de scrutin injuste aux législatives en est largement responsable. La personnalisation au détriment des débats sur les choix de société qu'entretient l'élection du président de la République y contribue aussi.

» La vraie priorité qu'exige la démocratie pluraliste, c'est la représentation proportionnelle, sans *laquelle le suffrage universel*, le libre choix de chaque électeur, la représentation de chaque courant de pensée en conformité avec son influence, ne sont pas assurés.

« 2) Si le problème du regroupement est second par rapport au mode de scrutin et aux moyens pour les élus de remplir leurs mandats, il peut être envisagé, mais à condition *que ce ne soit pas* un *prétexte* pour faire voter le même jour sur des questions sans rapport entre elles. *Par exemple il n'aurait pas été* acceptable de regrouper le référendum en Nouvelle-Calédonie et les cantonales. *De là même façon* les élections européennes et celles des conseils régionaux, qui ont un caractère national, sont de nature différente. Les coupler équivaudrait à créer une confusion concernant la souveraineté de la France.

« 3) Que les conseils généraux *soient renouvelables par moitié tous* les trois ans et élus au scrutin uninominal apparaît aussi anachronique *qu'injuste. L'élection devrait* avoir lieu un seule fois suivant un scrutin adapté à ce type d'élection et à la proportionnelle. On pourrait envisager de les coupler avec des élections territoriales de même nature, c'est-à-dire les régionales, à condition évidemment que ces deux élections se déroulent à la proportionnelle.

4) » En démocratie, il n'y a pas *de pluralisme sans* dialogue et nous ne le refusons jamais. Mais l'exemple est mal choisi, il n'y a eu aucune *concertation en ce qui concerne* le financement des partis, du moins avec les communistes. A une réunion à Matignon à *laquelle il* participait comme secrétaire général, Georges Marchais a dit notre hostilité de principe au financement des partis par le budget de l'Etat, qui met en cause la liberté de choix des citoyens. C'est la droite et le PS qui ont ensuite introduit ce financement dans la loi. »

M. Bernard Pons : éviter les arrière-pensées politiciennes

« 1). « *On peut effectivement* constater que le nombre des consultations électorales est élevé et qu'il a *augmenté au cours de la période* récente avec l'élection au suffrage universel du Parlement européen et des conseils régionaux. Les années sans élection sont de plus en plus rares, et certains millésimes tels que 1988 sont particulièrement chargés.

» Faut-il s'en étonner ? Faut-il s'en plaindre ? Je ne le pense sincèrement pas. Il y aurait d'ailleurs quelque inconséquence à multiplier les institutions élues au suffrage universel et, dans le même temps, à considérer que l'on vote trop ou trop souvent.

» J'estime que l'exercice du droit de vote, c'est l'expression même de la démocratie, et je suis persuadé que bien des peuples, soumis à des régimes totalitaires, assujettis à la dictature d'un homme ou d'un parti, envient notre situation.

» Enfin, je n'ai pas le sentiment que les Français éprouvent un sentiment de lassitude ou de saturation à l'égard des élections. Le niveau des abstentions est, certes, variable et traditionnellement plus élevé pour certaines élections locales généralement moins politisées que les grandes consultations nationales. Mais l'augmentation de l'abstention me paraît davantage liée à des considérations de conjoncture politique qu'à la multiplication des consultations.

» En tout état de cause, l'abstention est toujours moins importante en France qu'elle ne l'est dans certaines grandes démocraties, les Etats-Unis par exemple, où seulement un électeur sur deux participe à l'élection présidentielle, qui est pourtant *le moment fort de la vie* politique du pays.

» 2) et 3) Sous réserve de ce que je viens d'indiquer, on peut essayer d'éviter, en fonction des contraintes du calendrier, que des élections se succèdent à des dates trop rapprochées ou se télescopent. Cela est déjà arrivé dans le passé, et on peut alors y remédier en décidant de les regrouper à une date unique. Mais il faut, à mon avis, faire une distinction entre une décision de caractère *conjoncturel et exceptionnel, imposée* par les circonstances, et une réforme ayant pour objet d'institutionnaliser le regroupement des élections.

» *Le Monde* a fort bien exposé les raisons d'ordre politique ou technique qui s'opposent, dans la plupart des cas, à de tels regroupements.

» En définitive, si l'on veut tout de même explorer cette voie, ce sont probablement les élections locales – élections municipales et cantonales – qui s'y prêtent le mieux. Cela me paraît tout à fait possible et même souhaitable, même s'il faut renoncer au renouvellement par moitié des conseils généraux considéré comme un facteur de stabilité.

» Encore faudrait-il éviter de saisir cette occasion ou ce prétexte pour modifier le mode d'élection des conseils généraux et introduire ainsi la proportionnelle dans les assemblées départementales.

» 4) Ce problème ne me paraît pas revêtir une importance primordiale, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ouvrir un grand débat sur une affaire de cette nature. Cependant, dans la mesure où le gouvernement aurait l'intention de proposer une réforme dans ce domaine, j'estime en effet souhaitable qu'il prenne l'initiative d'une concertation entre les formations politiques dans le but de parvenir à un certain consensus et pour éviter d'imposer à l'opposition une modification du rythme des élections d'où les arrière-pensées politiciennes ne seraient pas nécessairement absentes.

Chez nos voisins européens

Regrouper certains scrutins locaux et nationaux ? La question ne se pose pas actuellement en Europe occidentale *et d'une façon* générale nos voisins ne se plaignent pas d'aller trop souvent aux urnes ou d'être en campagne électorale permanente.

● En Allemagne fédérale

En Allemagne de l'Ouest, le système politique et sa mise en pratique depuis quarante ans font du suffrage universel un usage modéré. A chaque échelon – *fédéral, régional* et communal – de la démocratie correspond un seul scrutin de liste, à un tour, *selon un modèle proportionnel* tempéré par la barre des cinq pour cent qu'un parti doit néces*sairement atteindre pour prétendre* au partage des sièges.

Les élections au Bundestag ont *lieu en principe tous les* quatre ans. Le président de la République peut dissoudre le Parlement à la suite d'un refus des députés de voter la confiance au gouvernement. Cela ne s'est produit qu'une seule fois – en 1983 : le chancelier Kohl avait alors volontairement choisi d'être mis en minorité pour provoquer des élections anticipées.

La décentralisation, très poussée en RFA, fait que l'on vote souvent mais très rarement dans l'ensemble du pays. En 1989, seuls les Berlinois de l'Ouest seront appelés aux urnes pour *renouveler* le Sénat de la ville. Des élections municipales sont prévues dans la Hesse en mars et *en Rhénanie-Palatinat au mois de* juin.

Le cas du Schleswig-Holstein est exceptionnel. *L'« affaire Barschel »*, ce ministre-président qui s'est suicidé en octobre 1987 après avoir été convaincu de manœuvres louches visant à discréditer son concurrent social-démocrate, avait abouti à de nouvelles élections, souhaitées par tous les partis et l'opinion publique pour *« nettoyer les écuries d'Augias ».* Bref, la démocratie ouest-allemande use du suffrage universel sans en abuser et a de solides raisons de la préserver *comme la prunelle de ses yeux.* Les plus âgés se souviennent de la période nazie et l'*exemple des « frères est-allemands »* et de l'utilisation *« socialiste »* des élections leur fait apprécier ce qu'ils ont.

● En Grande-Bretagne

Les Britanniques *ne sont pas* submergés, eux non plus, par les échéances électorales : pas de *présidentielles bien entendu ni*, sauf exception, de référendums. Toutes les consultations, nationales *ou locales, ont lieu au scrutin* majoritaire à un seul tour. Les législatives ont lieu en principe tous les cinq ans mais le premier ministre peut appeler les électeurs aux urnes à tout moment et use généralement de ce pouvoir au cours de la quatrième année de la législature. Les élections locales se déroulent tous les quatre ans, sauf en Ecosse, et ne coïncident pas avec les législatives.

● En Espagne

En Espagne, la multiplication des consultations électorales de tous types (vingt-trois depuis la fin du régime franquiste en 1975) commence à lasser les électeurs pourtant sevrés de démocratie pendant quarante ans. Aux élections législatives, municipales et européennes (*qui ont lieu tous les quatre ans pour les deux premières, sans coïncider entre elles*) se sont ajoutés une dizaine de *référendums et les régionales* – chacune des dix-sept « communes autonomes » disposant de son propre Parlement.

Le gouvernement qui souhaiterait regrouper ces différentes consultations régionales se heurte à un obstacle de taille : conformé*ment à leur statut d'autonomie*, plusieurs gouvernements locaux ont le pouvoir de dissoudre leur *assemblée et d'organiser* des scrutins anticipés – ce qui rend impossible toute planification réelle des *diverses échéances* électorales.

● En Italie

En Italie, il n'y a jamais eu d'élections groupées – législatives/régionales ou législatives/municipales – depuis 1946. Cette année-là, le référendum sur le choix entre la République et la monarchie eut lieu le *même jour que l'élection de* l'Assemblée constituante. Par la suite, tous les référendums, ont *été dissociés des consultations* électorales ordinaires. En fait, la possibilité de grouper les scrutins est ici pratiquement exclue du fait de la fréquence des crises qui surgissent dans les municipalités et les assemblées provinciales ou régionales. Ces élections dites « administratives » sont donc toujours des partielles. La réforme du code électoral, en discussion depuis près de deux ans, ne prévoit pas de regroupement de certains scrutins.

● Au Danemark

En Europe du Nord, seuls les électeurs Danois ronchonnent et *se plaignent* de voter un peu trop souvent. Depuis 1970, ils se sont rendus aux urnes une fois tous les *deux ans, en moyenne*, alors que les législatures sont de quatre ans, sans compter les autres *« déplacements » pour* les scrutins municipaux, européens, et deux référendums (sur l'adhésion *au Marché commun en 1972* et sur l'approbation de l'Acte unique en 1986).

Curieusement, cette multiplication des élections, due à une instabilité parlementaire chronique, ne s'est pas traduite par une baisse du taux de participation, qui oscille traditionnellement entre 80 % et 86 % *des inscrits*. En revanche, elle explique pour une bonne part les succès du Parti du progrès (90 % des voix actuellement) qui, en menant une campagne de caractère poujadiste contre les impôts, l'immigration, la bureaucratie, les dépenses publiques et les *« politicards »*, a attiré tous les mécontents du Danemark.

● En Suède

C'est justement pour asseoir la stabilité politique et éviter une *éventuelle lassitude du corps* électoral que les Suédois ont « rationalisé » le système et opté pour une formule originale : *une* fois tous les trois ans, les électeurs sont convoqués aux urnes pour élire, *le même jour*, au scrutin de liste, *députés*, conseillers *municipaux* et régionaux, ainsi que les membres des conseils paroissiaux.

Ce système, qui a l'avantage d'être pratique, simple et peu coûteux, comporte néanmoins plusieurs inconvénients : tout le débat préélectoral est axé sur les législatives. Les consultations locales sont reléguées au second plan, voire oubliées, et les électeurs ont eu tendance jusqu'en *1985 à voter pour le même parti* aux trois scrutins. La commission parlementaire qui examine actuel*lement une réforme constitutionnelle* est divisée. Le gouvernement social-démocrate et *l'opposition libérale s'accordent à* dire qu'il serait judicieux de porter de trois à quatre ans la durée des *législatures. Mais la gauche* (qui profite du système d'« entraînement des voix » en vigueur) rejette les propositions des libéraux et des conservateurs de tenir les élections parlementaires et locales à des dates distinctes.

ALAIN DEBOVE.

Délaissant les cantonales et embarrassé par le référendum

M. Jacques Chirac va se consacrer à la préparation des élections municipales

Il faudrait que M. Chirac soit en mesure d'effectuer un véritable miracle pour obtenir que le comité central du RPR, prévu pour le 15 octobre, décide de voter « oui » au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. Faudrait-il encore que le présiddent du RPR le veuille, c'est-à-dire qu'il prenne lui-même position en faveur du projet de M. Mitterrand et qu'il réussisse à convaincre ses amis.

Or une telle attitude serait en totale contradiction avec le comportement qu'a décidé d'adopter le maire de Paris. Un certain nombre de parlementaires – parmi ceux qui se disent « rénovateurs » – et de cadres ayant souhaité que les instances du RPR se déterminent désormais plus librement après de vastes débats « démocratiques », M. Chirac les a, en quelque sorte, pris au mot. Le comité central du 15 octobre, après celui du 14 septembre, décidera donc en toute liberté et votera même à bulletin secret sans que le président du mouvement fasse connaître, au préalable, *sa préférence*.

En réalité, M. Chirac n'ignore pas que son mouvement est divisé sur ce sujet. Si plusieurs parlementaires ont pris des attitudes tranchées en faveur du « oui », la tendance spontanée des cadres locaux et de la base militante est très nettement favorable au « non ».

Cela a été particulièrement sensible lors du dernier comité central qui a préféré mettre l'accent sur les objections constitutionnelles et juridiques que soulève le projet gouvernemental (*le Monde* du 16 septembre). Toute l'action des responsables qui veulent éviter que cette attitude négative l'emporte consiste donc à tenter de ramener les opposants vers une solution de compromis, l'abstention, sachant bien que le balancier ne pourra pas aller jusqu'au « oui ». Même M. Pons, fait-on remarquer au RPR, est prêt à s'y ranger, tout *comme M. Pasqua*, qui *affirme* seulement *« ne pas se voir votant oui »*.

Certes, le rapport que remettra au secrétaire général la mission envoyée en Nouvelle-Calédonie aura son importance, mais il ne pourrait convaincre les membres du comité central de voter « oui » que s'il concluait en ce sens de façon tout à fait formelle et si le RPCR lançait dans ce but un appel insistant au RPR. On peut douter qu'il en soit ainsi et on peut supposer que le RPCR se contentera de voir ses amis métropolitains comprendre et admettre que les « chiraquiens » de Nouvelle-Calédonie fassent un choix différent du leur.

S'il en est ainsi, le RPR se contentera au cours des émissions officielles prévues pour la campagne électorale d'expliquer pourquoi il a choisi, selon une formule de M. Chirac : *« Une mauvaise réponse à une mauvaise question. »*

L'affaire néo-calédonienne, qui a empoisonné les derniers jours du gouvernement Chirac et pesé sur l'issue de la campagne présidentielle, devrait cependant trouver une issue avec le référendum du 6 novembre. Une issue que le RPR considère déjà comme une simple pause. Car il entend bien poursuivre son action politique pour que le référendum d'autodétermination donne une *majorité* aux partisans du maintien du territoire dans la République... en 1998. La pause sera donc longue et la question néo-calédonienne devra cesser d'occuper la première place des préoccupations politiques.

Les préoccupations de M. Chirac ne sont donc plus accaparées par la solution de ce problème qui lui échappe désormais et pour laquelle il laisse en quelque sorte face à face le RPCR et le gouvernement.

Trois préoccupations

Le président du RPR, qui semble avoir surmonté la tourmente électorale de la fin du printemps, compte utiliser la durée que lui impose le calendrier électoral à venir. Il ne veut ni parler ni entendre parler de l'élection présidentielle de... 1995. Pour le moment, M. Chirac préfère se consacrer à trois ordres de problèmes.

Tout d'abord, la préparation des élections municipales de mars 1989, notamment à Paris. Le succès même des listes RPR-UDF dans la capitale, en 1983, lorsqu'elles ont emporté la majorité dans les vingt arrondissements leur fait naturellement courir des risques pour l'année prochaine. C'est pour y parer que M. Chirac a développé les actions de la municipalité en faveur des arrondissements de l'Est les plus *« menacés »*, les dix-neuvième et vingtième, et qu'il compte encore y *amplifier son effort*.

A la différence de ce qu'il faisait lors des autres élections municipales, il se consacrera donc davantage l'année prochaine à consolider son propre fief plutôt qu'à apporter un soutien systématique aux candidats de l'opposition dans les villes de *province*. Il est convaincu en *effet*, au vu des résultats des élections législatives des 5 et 12 juin et du « climat *qui se développe dans la* « France profonde » que les résultats seront moins mauvais que les augures ne le prédisent.

Ses préoccupations parisiennes n'empêcheront cependant pas M. Chirac de veiller sur le RPR tout en laissant à M. Juppé la bride plus libre que ce ne fut le cas pour les prédécesseurs de celui-ci au secrétariat général du RPR. Le président du mouvement n'ignore pas que l'implantation militante s'est détériorée dans bien des régions au cours de ces dernières années. Le tissu constitué par les élus locaux s'est relâché au profit tour à tour des barristes, de l'UDF ou du Front national.

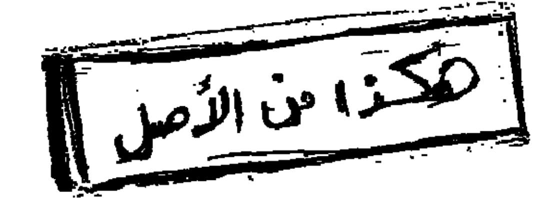
C'est donc *non seulement* à *une* véritable reconquête de l'électorat mais aussi à une reconstitution du *vivier RPR* que doit se *consacrer* M. Juppé en même temps qu'à une mise à jour de la doctrine du mouve*ment néo-gaulliste*. M. Chirac, dans ce cadre, compte effectuer plusieurs déplacements en province qui ne seront pas – comme naguère – des visites rapides, superficielles et toujours euphoriques. Il compte y tenir de véritables réunions de travail sans publicité médiatique.

Parallèlement à ces actions, M. Chirac se dit préoccupé par l'évolution de la France et du monde. Il s'interroge sur les difficultés que ne manqueront pas – selon lui – de rencontrer les dirigeants du pays pour concilier les visées sociales-démocrates de M. Rocard avec le poids que le parti communiste fera de plus en plus peser sur les socialistes.

De même, il s'interroge sur les divergences qu'il croit *percevoir* entre le premier ministre et certains membres du gouvernement, sans parler de M. Mitterrand.

Enfin, trois problèmes d'ordre international intéressent M. Chirac pour l'étude desquels il a constitué des groupes d'experts : l'Europe de 1993, l'endettement du tiers-monde et les problèmes de défense dans le cadre des relations Est-Ouest.

ANDRÉ PASSERON.


هكذا من الأصل

Le premier tour des élections cantonales

Ile-de-France : les départements sous le choc

La mort pour l'institution départementale en Ile-de-France ? Est-ce le message que les électeurs franciliens ont voulu donner en restant chez eux en ce dimanche électoral ? Certes, partout la participation a été très faible, mais elle atteint des abîmes dans la région capitale. Le record est atteint par la Seine-Saint-Denis, où seuls 33,7 % des électeurs appelés à se rendre aux urnes ont rempli leur devoir. Dans les autres départements de la couronne parisienne, le taux ne dépasse que de peu les 40 %. Il n'y a même pas lieu, en l'espèce, de distinguer entre la proche banlieue, fortement urbanisée, et les départements plus lointains, où la ville n'a pas fait entièrement disparaître la campagne : avec 40,5 % de participation, les Yvelines font moins bien que les Hauts-de-Seine avec 41,48 %.

Dans la bataille pour la légitimité, les conseillers généraux devront s'en souvenir. Déjà, dans bien des cas, le découpage ne confère à leurs cantons aucune réalité sociologique ou humaine. C'est pourtant sur ce face-à-face personnel avec l'électeur, qui est le lot du scrutin majoritaire, que les conseils généraux s'appuyaient, notamment pour se juger plus représentatifs que le conseil régional qui, lui, est désigné à la proportionnelle. Les membres de celui-ci ont peut-être été élus sur des listes concoctées par les partis, mais eux ont recueilli les voix de largement plus de 70 % des électeurs, en général et même, parfois, plus de 75 %. Certes, ils ont été élus en même temps que les députés, et ceux-ci ont certainement entraîné ceux-là. Mais...

Contestés par le haut, par la région, les départements d'Ile-de-France vont l'être encore plus, par le bas, par les villes. Déjà, ici, les conseils généraux ne sont que des fédérations de communes. Riches et puissantes, elles n'acceptent que difficilement le rôle « fédérateur » que voudrait jouer l'assemblée départementale. Plus que jamais ces élections ont montré que le conseiller général ne pouvait exister que si le maire le voulait bien. Ainsi la tentative de l'UDF de contester la suprématie de M. Georges Gorse, patron RPR de Boulogne-Billancourt, n'a guère rencontré de succès. Ainsi M. Michel Péricard a facilement classé le conseiller général UDF qui voulait s'accrocher dans sa ville de Saint-Germain-en-Laye.

Le poids des mairies a été bien utile au Parti communiste. Il lui a permis de surmonter cette épreuve électorale sans gros dégâts. En Ile-de-France, il devrait conserver la plupart de ses sièges, et même – peut-être – en reprendre un ou deux à la droite. Ses précédents résultats électoraux pouvaient lui faire craindre le pire, même si, pour sauver ses positions, il a dû faire appel à des maires qui ne sont pas tout à fait dans la ligne de la place du Colonel-Fabien, comme M. Jean-Loup Englander, à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne). Mais ainsi est confirmé qu'il reste fort dans ses villes, même celles données comme menacées, comme Pantin, y compris dans certaines de celles qu'il a dû abandonner aux précédentes élections municipales : il devance le PS à Aulnay-sous-Bois, à Brétigny-sur-Orge, à Joinville.

La leçon est amère pour les socialistes. Certes, leurs néfastes expériences de 1982 et de 1985 leur avaient enseigné la prudence. Les rêves fous de conquête d'il y a six ans n'étaient pas de mise cette fois. Certes, ils devraient pratiquement sauver tous leurs sièges – ce qui n'avait pas été le cas alors. Certes, ils pourraient même en conquérir quelques-uns sur la droite. Mais ils doivent constater que leurs alliés résistent plus qu'ils ne l'espéraient, en tout cas plus que ne le prévoyaient certains de leurs jeunes loups, comme M. Thierry Mandon, nouveau député, à Ris-Orangis. Plus grave pour eux est la persistance de la présence communiste dans des communes perdues par la gauche. Les plus prudents des socialistes pensaient que la prise de municipalités communistes ne pouvait se faire qu'après un stage à droite. Voilà qu'ils s'aperçoivent que ceci ne leur garantit pas d'être la principale force de leur camp.

Autre leçon pour le PS, mais celle-là était attendue : le scrutin majoritaire pour les assemblées départementales leur est particulièrement défavorable dans les zones urbaines où ils détiennent – comme en Ile-de-France – peu de mairies. Celle-là aussi pourrait être méditée...

THIERRY BRÉHIER.

SEINE-ET-MARNE (20)

CONS. GEN. : 2 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 14 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : Paul Séramy, UDF-CDS, sén., m. de Fontainebleau).*

BRAY-SUR-SEINE
Dominique Satiat, RPR, m., 2 147. *ELU.*
Léon-Pierre Fauvet, PS, 1 220 ; Marie-France Girardot, PC, 315 ; Jean Martin, FN, 266 ; Alain Kottelat, ext. d., 25.
Alain Peyrefitte, c.s., RPR, n.s.r.p.

BRIE-COMTE-ROBERT
André Aubert, PS, m., 5 779 ; Jean Kirchheim, c.s., RPR, 5 133 ; Pierre Teyssandier, PC, 1 929 ; Jean Borouad, FN, 1 317. *BALL.*

LA CHAPELLE-LA-REINE
Raymond Pochon, c.s., div. d. *REELU.*

CHATEAU-LANDON
Jean-Jacques Hyest, c.s., UDF-CDS, d. *REELU.*

CHELLES
Charles Cova, c.s., RPR, m., 3 727 ; Pierrette Bègue, PS, 2 116 ; Gérard Bordu, PC, 1 441 ; Pierre-Jean Prillard, FN, 697. *BALL.*

CLAYE-SOUILLY
José Hennequin, c.s., PS, 3 028 ; Gilbert Delvaux, UDF-PR, 1 820 ; Jean-Paul Dupuy, PC, 1 224 ; Jean-Claude Anquetil, FN, 1 059 ; Jacques Boyer, RPR, 204. *BALL.*

COULOMMIERS
Julien Morin, c.s., RPR, 3 904 ; Jean-Claude Chourrot, PS, 2 441 ; Jackie Bougault, PC, 751 ; Jean-Luc Pechberti, FN, 734. *BALL.*

CRECY-LA-CHAPELLE
Antoine de Moustier, UDF, m., 3 530 ; Claude Grimberg, PS, 2 157 ; Jean-Jacques Jégo, PC, 1 441 ; Martial Pautrel, FN, 784. *BALL.*
Robert Héraud, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

DAMMARTIN-EN-GOELE
Alain Romandel, c.s., PS, 4 533 ; Claude Maurice, UDF-PR, 3 149 ; Jean-René Rouget, PC, 746 ; Jean-Louis Caffarel, FN, 691. *BALL.*

DONNEMARIE-DONTILLY
Jacques Ballot, c.s., div. d. *REELU.*

LA FERTE-GAUCHER
Robert Piat, c.s., UDF. *REELU.*

FONTAINEBLEAU
Paul Séramy, c.s., UDF-CDS, sén., m., 6 418 ; Michel Kremer, PS, 2 688 ; Philippe Costa, FN, 1 236 ; Liliane Ganille, PC, 657. *BALL.*

LORREZ-LE-BOCAGE
Jean Deramaix, c.s., sout. UDF-RPR, 1 226 ; Christian Frot, RPR, 1 055 ; Jean-Marie Simonnet, PS, 585 ; Renaud de Laubespin, FN, 291 ; Pierre Nivard, div. d., 168 ; Jean Mitot, PC, 165. *BALL.*

MEAUX-SUD
Michel Vallier, c.s., PS, 3 317 ; Olivier Morin, RPR, 1 963 ; Christian Gallois, FN, 611 ; Jean-Pierre Patron, PC, 517 ; Maurice Misrach, UDF-PR, 141. *BALL.*

MELUN-NORD
Pierre Carassus, c.s., PS, 2 807 ; Jean Malpel, RPR, m., 2 111 ; Emile Perrier, UDF, 757 ; Jean-François Jalkh, FN, 716 ; Michel Blanchard, PC, 480. *BALL.*

MITRY-MORY
Noël Fraboulet, c.s., PC, m., 2 782 ; Gérard Greuzat, PS, 1 668 ; Yves Kahn, UDF-CDS, 1 632 ; Michel Tellier, FN, 897 ; Eric Yeny, ext. g., 128. *BALL.*

NANGIS
Marcel Recurt-Herluison, c.s., RPR, 2 224 ; Claude Pasquier, PC, m., 1 614 ; Halina Przesmycki, PS, 598 ; Marcel Leroux, FN, 233. *BALL.*

NOISIEL
Daniel Vachez, c.s., PS, m., 1 980 ; Jean-Paul Fabbiani, RPR, 747 ; Dominique Larrey, Verts, 392 ; Claudette Spire, PC, 321 ; Denise Peugnet, FN, 265 ; Thierry Demaret, PSU, 55. *BALL.*

PERTHES-EN-GATINAIS
Jean-Claude Mignon, c.s., RPR, d., m. *REELU.*

SAVIGNY-LE-TEMPLE
Jean-Louis Mouton, PS, m., 9 115 ; Hervé Le Mouellic, c.s., RPR, 8 002 ; Jean-Claude Varanne, FN, 2 019 ; Michel Arnault, PC, 1 673. *BALL.*

Si la plupart des conseillers généraux élus au premier tour en 1982 retrouvent leur siège dès le premier tour, on constate un grand absent : M. Paul Séramy (UDF-CDS). Le président du conseil général sortant, victime d'un taux d'abstention élevé à Fontainebleau, devra attendre une semaine supplémentaire. A Chelles, le maire, M. Charles Cova (RPR), paraît en mesure d'être réélu s'il obtient le renfort des électeurs du Front national du premier tour. Le parti de M. Le Pen est en perte de vitesse dans ce canton, de même que le PCF, dont le candidat, M. Gérard Bordu, ancien député et ancien maire de Chelles, ne réussit plus ses scores d'autrefois.

A Melun, le conseiller sortant, M. Pierre Carassus (PS), avait été élu au second tour en 1982. Il est en ballottage face au maire, M. Jean Malpel (RPR), qui aura besoin de toutes les voix de droite et d'extrême droite pour l'emporter. M. Alain Peyrefitte (RPR), qui ne se représentait pas, a installé confortablement à Bray-sur-Seine son dauphin, M. Dominique Satiat (RPR), élu avec 54,03 % des suffrages exprimés.

YVELINES (19)

CONS. GEN. : 2 PC ; 4 PS ; 1 UDF-rad. ; 5 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 6 UDF ; 12 RPR ; 5 div. d. *(Prés. : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, adj. m. de Versailles, d.).*

BONNIERES-SUR-SEINE
Octave Saubobert, c.s., UDF-CDS, m., 2 350 ; Jean-Marc Pommier, PS, 1 563 ; Jean-Pierre Philippe, PC, 859 ; Pierre Pezet, FN, 529 ; Alphonse Andréo, div. d., 508 ; Patrick Michel, div. d., 226 ; Marie-Antoinette Baril, POE, 34. *BALL.*

CHATOU
Jean-René Bonnet, RPR, 5 037 ; René Texidor, PS, 2 007 ; Didier Lecerf, FN, 794 ; Claire Désert, Verts, 690 ; Serge Souchal, PC, 359 ; Suzanne Arnoux, POE, 35. *BALL.*
Roger Chombeau, c.s., RPR, n.s.r.p.

CHEVREUSE
Claude Dumond, c.s., UDF-rad., m., 5 718 ; Jacques Lollioz, PS, 2 617 ; François Schaefer, verts, 904 ; Alain Le Vot, PC, 844 ; Caryl Girard, FN, 597 ; Jacques Rondeau, div. d., 231 ; Claude Violeau, POE, 37. *BALL.*

HOUILLES
Alain Mahiet, c.s., RPR, 3 998 ; Eugène Seleskovitch, PC, m., 2 549 ; Marcel Mortier, PS, 2 410 ; Nicolas Tandler, FN, 788 ; Janick Giroux, verts, 678 ; Françoise Guiho, POE, 22. *BALL.*

MAISONS-LAFFITTE
Jacques Myard, RPR, 2 942 ; Pierre Duprès, c.s., UDF, m., 2 619 ; Jean-Claude Mizermont, PS, 1 659 ; Louis Martinet, FN, 610 ; Josette Thierce, PC, 275 ; Bernard Drouin, POE, 52. *BALL.*

MANTES-LA-JOLIE
Paul Picard, c.s., PS, m., 2 926 ; Michel Sevin, UDF-CDS, 1 895 ; Jean-Louis d'André, FN, 1 179 ; Claude Labrot, PC, 762 ; Jacques Le Cunff, POE, 62. *BALL.*

MANTES-LA-VILLE
Jacques Boyer, c.s., PS, 3 063 ; Pierre Daniel, RPR, 1 937 ; Georges Godin, PC, m., 1 433 ; Dominique Caron, FN, 995 ; Andrée Galli, POE, 72. *BALL.*

MAUREPAS
Georges Mougeot, c.s., PS, 3 836 ; François Neveu, RPR, 2 152 ; Daniel Bullet, UDF-PR, 1 757 ; Pierre Sellincourt, PC, 1 408 ; Philippe Château-Reynaud, div. d., 1 099 ; Benoît d'Orange, FN, 663 ; Georges Bodu, verts, 591 ; Odile Perfumo, POE, 20. *BALL.*

MEULAN
Alain Etore, PS, 3 345 ; Jean-Marie Conesa, RPR, 2 134 ; Joseph Tréhel, PC, 1 307 ; Michel Bayvet, FN, 1 198 ; Gérard Rebreyend, UDF-PR, 795 ; Gérard Turpin, div. d., 535 ; Jean-Marie Périnet, verts, 470 ; Philippe Auger, POE, 53. *BALL.*
Roger Le Toullec, c.s., PC, n.s.r.p.

POISSY-NORD
Paul-Xavier Poli, c.s., RPR, 4 046 ; Jean Betbeder, PS, 2 684 ; Michel Currat, FN, 735 ; Jacques Rodriguez, PC, 633 ; Philippe Cadoux, POE, 62. *BALL.*

RAMBOUILLET
Christine Boutin, c.s., UDF, 6 547 ; Roger Bonnet, PS, 3 317 ; Bertrand d'Orange, FN, 868 ; René Le Gal, PC, 763 ; Françoise Sperber, Verts, 621 ; Isabelle Damerose, POE, 50. *BALL.*

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Jean Giamello, UDF diss., 3 419 ; Pierre Soulat, PC, 1 687 ; Jean Chastang, c.s., UDF, 1 501 ; Monique Le Saux, PS, 1 302 ; Roland Hélie, FN, 582 ; Gilbert Fichter, Verts, 402 ; Manuel Caballero, POE, 36. *BALL.*

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Robert Brame, c.s., RPR. *REELU.*

TRAPPES
Michel Espinat, c.s., PC, 2 035 ; Janine Cayet, UDF-PR, 1 178 ; Christine Vilain, PS, 1 118 ; Olivier Cazal, FN, 365 ; Vagheni Kakule, POE, 19. *BALL.*

TRIEL-SUR-SEINE
Jacques Massacre, c.s., RPR, 2 993 ; Jean Noirez, PS, 2 169 ; Chantal Thibaut, FN, 603 ; Yannick Amosse, PC, 571 ; Gilles Mancel, Verts, 480 ; Alain Chapard, POE, 31. *BALL.*

VELIZY-VILLACOUBLAY
Franck Borotra, c.s., RPR, 2 661 ; Gérard Desseigne, PS, 2 082 ; Pierre Berdin, div. d., 777 ; Jean-Louis Passard, PC, 397 ; Jean Pottenain-Delaroque, FN, 378 ; Max de Bazelaire, POE, 17. *BALL.*

VERSAILLES-NORD
Jacques Leport, c.s., UDF-CDS, 5 443 ; Basile Volokhine, PS, 1 818 ; Alain Fragny, FN, 805 ; Eric Vassel de Fautereau, div. d., 486 ; Serge Steer, PC, 311 ; Jean-François You, POE, 46. *BALL.*

VERSAILLES-OUEST
Roland Nadaus, PS, 3 962 ; Nicolas About, UDF-PR diss., 3 628 ; François Schmitz, c.s., UDF-PR, 2 760 ; Roger Gilissen, FN, 876 ; Roland Thébault, PC, 862 ; Christian Le Flem, Verts, 819. *BALL.*

VIROFLAY
Gérard Martin, c.s., UDF. *REELU.*

Le RPR surclasse l'UDF. Outre le faible taux de participation – 40,5 %. – qui n'a permis la réélection directe que de deux des dix-sept conseillers sortants – M. Gérard-Charles Martin (UDF) à Viroflay et M. Robert Brame (RPR) à Saint-Nom-la-Bretèche, – la particularité de ce scrutin réside essentiellement dans les trois primaires imposées d'avance par le RPR : dans les cantons de Versailles-Ouest, Maisons-Laffitte et Saint-Germain-en-Laye-Nord, les candidats UDF sortants se retrouvent nettement distancés. L'équilibre des forces – douze RPR sur trente-trois conseillers de droite – au sein de l'assemblée départementale sortante s'en trouve perturbée. Les chiraquiens pourraient ainsi faire valoir leur nouvelle légitimité à l'occasion du « troisième » tour.

A noter par ailleurs la bonne résistance du candidat communiste dans le canton de Trappes, ce qui lui permet d'être en ballottage favorable. Le PC a réussi aussi à rester devant le PS à Houilles, et être ainsi en position d'arracher un canton à la droite. A Vélizy-Villacoublay, M. Franck Borotra (RPR), qui avait été élu à l'occasion d'une partielle, se retrouve sérieusement talonné par le candidat PS, M. Gérard Desseigne. Enfin, le Front national, qui régresse globalement sur l'ensemble du département, tire son épingle du jeu à Mantes-la-Jolie, où M. Jean-Louis d'André obtient plus de 17 % des suffrages.

ESSONNE (21)

CONS. GEN. : 9 PC ; 5 PS ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 1 UDF ; 16 RPR et app. ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Jean Simonin, RPR, sén., n.s.r.p.).*

BIEVRES
Bernard Mantienne, CNI, 4 532. *ELU.*
Gilles Nouvier, PS, 1 959 ; Joseph Chauvel, PC, 704 ; Fanny Boudrant, verts, 616 ; Jean Baillif, FN, 442.
Jean Simonin, c.s., RPR, sén., prés. c.g., n.s.r.p.

BRETIGNY-SUR-ORGE
Jean de Bois-Hue, RPR, m., 3 118 ; Jean-François Wallin, PS, 2 121 ; Alain Blin, c.s., PC, 1 577 ; Marcel Ribes, UDF-PR diss., 883 ; Françoise Constant, écol., 409 ; Brigitte Dordain, FN, 369. *BALL.*

BRUNOY
Laurent Béteille, c.s., RPR, m., 3 151 ; Paul Moignon, PS, 1 605 ; Alain Vezia, FN, 472 ; Marcel Maréchal, PC, 430 ; Gilles Vialle, verts, 389 ; Jean-Marie Holvoet, MRG, 97. *BALL.*

CORBEIL-ESSONNES-EST
Serge Dassault, RPR, 1 778 ; Aline Marti, c.s., PC, 1 369 ; Raoul Perez, PS, 760 ; Gaby Membrives, FN, 264 ; Michel Picaud, div. g., 78 ; Chantal Boyenval, div. d., 47 ; Christine Godel, div. d., 13. *BALL.*

ETAMPES
Jean Coulombel, c.s., RPR, 4 132 ; Gérard Lefranc, PC, m., 3 204 ; Jacques Adrien, PS, 1 060 ; Jean Bradel, FN, 449 ; Jean-Jacques Saint-Etienne, CNI, 230 ; Philippe Merlier, MRG, 159 ; David Avenet, POE, 24. *BALL.*

EVRY-NORD
François Bousquet, PS, 1 708 ; Roland Olivier, c.s., RPR, 1 545 ; Pierre-Marie Cellier, PSU, 507 ; Christian Gruère, FN, 390 ; Solange Giscloux, PC, 297 ; Jacques Léonetti, écol., 233 ; Paul Perinet, MRG, 162. *BALL.*

LA FERTE-ALAIS
Michel Conte, c.s., RPR, 2 193 ; Michel Fayolle, PS, 1 615 ; Mireille Guezenec, PC, 644 ; Pascal Girardin, RPR diss., 517 ; Jean-Louis Fuchs, FN, 299 ; Joël Miget, verts, 269. *BALL.*

LIMOURS
Raymond Hugonet, c.s., RPR, 2 430 ; Claude Guillemin, PS, m., 2 016 ; Christian Vinsot, PC, 639 ; Georges Dortet, MRG, 525 ; Marc Aurand, FN, 335. *BALL.*

LONGJUMEAU
Christian Jeu, c.s., RPR, m., 4 233 ; Philippe Schmit, PS, 3 108 ; Jack Freychet, PC, 925 ; Pierre-Henri Haye, FN, 666 ; Michel Bretagnol, MRG, 551 ; Madeleine Le Boyer, POE, 48. *BALL.*

MENNECY
Xavier Dugoin, RPR, d., 3 367 ; Joseph Djivelekian, PS, m., 1 960 ; Pierre Lafon, PC, 837 ; Hervé Laporte, verts, 602 ; Gérard Duquenne, FN, 586 ; Pierre Perrin, CNI, 147. *BALL.*
Jean-Jacques Robert, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

MONTGERON
Alain Josse, c.s., RPR, 2 810 ; Daniel Descombes, PS, 2 468 ; Marcelle Champetier, FN, 505 ; Yves Garçon, PC, 446 ; Claude Pernet, div. d., 307 ; Louis Plomion, verts, 286 ; Irène Longeron, POE, 10. *BALL.*

PALAISEAU
Jacques Allain, RPR, 3 606 ; Robert Vizet, c.s., PC, sén., 3 462 ; Michel Casteigts, PS, 3 377 ; Jean-Louis Servonnat, FN, 699. *BALL.*

RIS-ORANGIS
Daniel Perrin, c.s., PC, m., 2 149 ; Thierry Mandon, PS, d., 1 848 ; Hervé Chichereau, div. d., 1 609 ; Sophie Lespagnon, FN, 523 ; Françoise Labarre, div. g., 224 ; Yves-Louis Bandy, MRG, 55 ; Yves Abramovicz, div. d., 28. *BALL.*

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
Jean-Louis Campredon, c.s., RPR, m., 3 237 ; Patrick Bourguet, PS, 1 860 ; Marc Roumejon, PC, 516 ; Jacques Vauthier, FN, 445. *BALL.*

SAINT-CHERON
Max Marest, c.s., CNI. *REELU.*

ST-MICHEL-SUR-ORGE
Jean-Loup Englander, c.s., PC, m., 2 398 ; Gilbert Thiry, PS, 1 017 ; Anne-Marie Jouvelot, RPR, 974 ; Jean-Luc Cire, UDF-CDS, 647 ; Edouard Bouniol, FN, 163. *BALL.*

SAVIGNY-SUR-ORGE
Jean Marsaudon, c.s., RPR, m., 3 125 ; Jean Estivill, PS, 1 626 ; Michel Bockelandt, PC, 970 ; Jean-Pierre Ovide, FN, 385 ; Philippe Lepont, verts, 321 ; Tristan Josseaume, div. d., 101 ; Jacques Mossler, div. d., 98 ; Alain Roux, div. d., 87 ; Marie-Christine Bordais, POE, 12. *BALL.*

LES ULIS
Jean-Marie Salinier, PS, 2 173 ; Jean-Philippe Jover, UDF-PR, 794 ; Dominique Crozat, PC, 555 ; Emmanuel Antoine, verts, 389 ; Claude Moulin, FN, 352. *BALL.*
Paul Loridant, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

VILLEBON-SUR-YVETTE
Gérard Nevers, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

VIRY-CHATILLON
Jacques Chastel, c.s., UDF-CDS, 2 327 ; Jean-Claude Ramos, PS, 2 042 ; Ghislaine Lamy, PC, 709 ; Roger Portet, RPR diss., 688 ; Christian Champagne, FN, 600 ; Virginia Ezequiel, POE, 50. *BALL.*

YERRES
Louis Leprevost, PS, 1 673 ; Albert Galhaut, c.s., PS diss., 1 374 ; Suzanne Grégoire, div. d., 988 ; Alain Jacob, UDF-PR, 937 ; Françoise Quainquard, PC, 863 ; Michel Chandelier, verts, 720 ; Claude Cornette, CNI, 712 ; Franck Gauthier, FN, 704 ; Jacques Pottier, div. d., 178. *BALL.*

Dans un scrutin marqué par un taux inégalé d'abstentions (56,35 %) et un recul généralisé du Front national, la majorité de droite du conseil général maintient ses positions. Elle assure la réélection de deux sortants, M. Gérard Nevers (UDF-PR) et M. Max Marest (div. d.), ainsi que l'élection d'un autre divers droite, M. Bernard Mantienne, à la place de M. Jean Simonin (RPR), président de l'assemblée départementale, qui avait renoncé à se représenter. Les candidats de la droite sont également en ballottage favorable dans neuf des onze autres cantons qu'elle détenait. Deux d'entre eux, à Saint-Germain-lès-Corbeil et à Brunoy, dépassent même la barre de 50 % des suffrages exprimés, mais pas celle du quart des inscrits. Situation identique pour le candidat socialiste aux Ulis.

Les scores des socialistes ne sont pas tout à fait à la hauteur de leurs espoirs. Ainsi ils perdent quatre des cinq duels qui les opposaient à des sortants communistes, comme à Ris-Orangis où M. Thierry Mandon, le benjamin de l'Assemblée nationale, se trouve devancé de près de trois cents voix par le communiste, M. Daniel Perrin. Le PS peut cependant espérer obtenir deux ou trois sièges de plus dimanche prochain (Evry-Nord, Limours, Brétigny-sur-Orge).

A Yerres, enfin, deux candidats socialistes sont arrivés en tête. L'un, M. Louis Leprevost, est investi par son parti ; l'autre, M. Albert Galhaut, conseiller général sortant, s'est présenté en dissident. Ils devraient se retrouver tous les deux en lice dimanche prochain.

HAUTS-DE-SEINE (22 + 2)

CONS. GEN. : 13 PC ; 2 PS ; 1 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 4 UDF et app. ; 17 RPR *(Prés. : Paul Graziani, RPR, sén., adj. m. de Boulogne-Billancourt).*

ANTONY
Jean-Paul Dova, RPR, 5 445 ; André Aubry, c.s., PC, 3 356 ; Pierre Antonmattei, PS, 2 810 ; Fernand Pradayrol, FN, 686 ; André Prevert, écol., 625 ; Laurent Gonzalez-Manet, POE, 16. *BALL.*

ASNIERES-SUR-SEINE-S.
Anne-Marie Johnsson, RPR, 3 282 ; Christiane Grange, PS, 1 612 ; Hubert Massol, FN, 922 ; Catherine Luca, PC, 396 ; Lucienne Canesse, POE, 38. *BALL.*
Michelle Verge, c.s., RPR, n.s.r.p.

BAGNEUX
Janine Jambu, c.s., PC, m., 4 055 ; Monique Marcherey, PS, 2 448 ; Joseph Doniguian, RPR, 1 720 ; Elie-André Quisefit, FN, 640 ; Marie-José Bertinelli, écol., 338 ; Georgette Bilon, POE, 15. *BALL.*

BOIS-COLOMBES
Emile Tricon, c.s., RPR, 3 354 ; Sylviane Chanteloube, PS, 1 293 ; Martine Mazelier, FN, 596 ; Pascal Auzannet, PC, 480 ; Christian Burriat, POE, 41. *BALL.*

BOULOGNE-BILLANCOURT-N.-E.
Gérard de Vassal-De-Sineuil, RPR, 2 454 ; Hugues Sirven-Vienot, UDF-PR, 1 812 ; Patrice Léopold, PS, 1 023 ; Marcel Geiser, FN, 440 ; Jacques Dubois, UDF-CDS diss., 364 ; Robert Veyrier, PC, 241. *BALL.*
Georges Gorse, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

BOULOGNE-BILLANCOURT-SUD
Georges Duhamel, c.s., RPR, 4 409 ; André Nicolas, PS, 1 966 ; Jean Allard, FN, 874 ; Robert Créange, PC, 760 ; Nicole Da Silva, POE, 28. *BALL.*

CLAMART
Daniel Léon, c.s., RPR, 3 475 ; Guy Variet, PS, 1 584 ; Gérard Grandjean, RPR diss., 1 318 ; Gaston Peyronneau, PC, 561 ; Dominique Bignalet, FN, 525 ; Henri Afonso, verts, 407. *BALL.*

CLICHY
Gilles Catoire, PS, m., 3 161 ; Didier Schuller, RPR, 2 154 ; Guy Schmaus, c.s., PC, 1 764 ; Roger Vivant, FN, 735 ; Brigitte Ranaivoson, écol., 248 ; Laurent Conversy, maj. p., 117 ; Bernard Morel, div., 35. *BALL.*

COLOMBES-NORD-EST
Michèle Fritsch, c.s., PC, 2 112 ; Nicole Goueta, RPR, 1 133 ; Maurice Lobry, PS, 1 067 ; Jean-Yves Le Gallou, FN, 759. *BALL.*

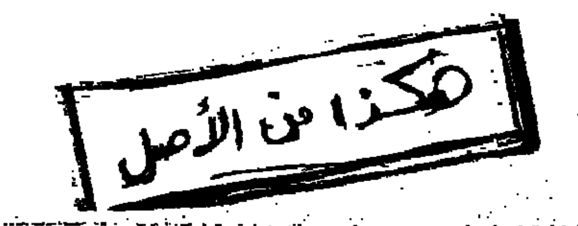
COLOMBES-SUD
Alain Aubert, c.s., RPR, 3 732 ; Dominique Frelaut, PC, m., 2 149 ; Hélène Le Savouroux, PS, 1 383 ; Alain Debionne, FN, 778. *BALL.*

COURBEVOIE-NORD
Lucien Maroteau, RPR, 3 722 ; Philippe Roche, PS, 1 838 ; Christian Perez, FN, 713 ; Roger Faivre, PC, 303 ; Pascale Epron, POE, 24. *BALL.*

(Lire la suite page 8.)

La liste des abréviations se trouve en page 9.


هكذا من الأصل



Le premier tour

(Suite de la page 6.)

Lucien Pindraux, c.s., RPR, n.s.r.p.

FONTENAY-AUX-ROSES

Pierre Marino, c.s., RPR, 2 916 ; Georges Le Baill, PS, 2 352 ; Ludovic Zanolin, PC, 500 ; Jean Parce, FN, 437 ; Guy Sallen, POE, 28. *BALL.*

GARCHES

Jacques Gautier, RPR, 5 529 ; Jean-Marc Mignon, PS, 1 991 ; Yves Bodin, UDF, m., 1 924 ; Olivier Pichon, FN, 634 ; Jean-Raymond Pacouret, PC, 533 ; Georges Dioque, MRG, 202 ; Eugenia Bierre, POE, 30. *BALL.*

Jacques Baumel, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

● GENNEVILLIERS-NORD

Jacques Bourgoin, PC, 2 262 ; Joseph Jouan, FN, 759 ; Gérard Audebert, PS, 756 ; Julien Foret, RPR, 355 ; Pascal Pelisson, div. d., 80 ; Carmen Remacle, POE, 21. *BALL.*

Jacques Brunhes, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

GENNEVILLIERS-SUD

Roland Muzeau, c.s., PC. *REELU.*

ISSY-LES-MOULINEAUX-O.

Michel Margnes, PS, 1 485 ; Guy Ducoloné, c.s., PC, 1 469 ; Hervé Marseille, UDF-PSD, 1 363 ; Michel Veneau, RPR, 1 036 ; Gabriel de Montalivet, FN, 423 ; Gérard Levy, verts, 284 ; Jeanine Garcia, POE, 15. *BALL.*

LEVALLOIS-PERRET-SUD

Isabelle Balkany, RPR, 2 762 ; Nicole Bernard, PS, 1 255 ; Gérard Loeuilliette, PC, 634 ; Jean Nicolet, FN, 464 ; Philippe Caen, div. d., 423 ; Gérard Orthlieb, verts, 282 ; Marc Fumey, POE, 15. *BALL.*

Patrick Balkany, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

MALAKOFF

Léopold Figuères, c.s., PC, m. *REELU.*

NANTERRE-NORD

Michel Laubier, c.s., PC, 2 674 ; Florent Montillot, UDF, 1 790 ; André Cassou, PS, 1 228 ; Roger Karoutchi, RPR, 775 ; Patrick Pannard, FN, 462 ; Yves Cotten, écol., 196 ; Florence Girault, div. d., 37 ; Ludovic Betron, MRG, 31 ; Charles Guissani, POE, 9. *BALL.*

● NEUILLY-SUR-SEINE-NORD

Charles Pasqua, RPR, sén., 6 016. *ELU.*

Lucienne Buton, PS, 862 ; Pierre Ballero, FN, 578 ; Jean-Marie Jouanjan, PC, 81.

Nicolas Sarkozy, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

NEUILLY-SUR-SEINE-SUD

Louis Bary, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SEVRES

Jean Caillonneau, c.s., UDF-CDS, m., 3 241 ; Roger Fajnzylberg, app. PS, 2 172 ; Roger Vuillemenot, PC, 365 ; Frédéric Puzin, verts, 348 ; Renée Taltavull, FN, 277 ; Eddy Laurent-Amsallem, écol., 167 ; Colette Crassier, POE, 14. *BALL.*

SURESNES

Christian Dupuy, RPR, m., 4 756 ; Michel Thauvin, PS, 3 196 ; Gisèle Cailloux, PC, 912 ; Jean-Claude Rolinat, FN, 572 ; Guy Pirod, POE, 36. *BALL.*

Robert Poutillon, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Roger Prevot, c.s., UDF, m. *REELU.*

Quatre primaires à droite avaient lieu dans les Hauts-de-Seine. A Issy-les-Moulineaux, où aucun candidat n'obtient plus de 10 %, la désunion à droite empêche M. Marseille (UDF-PSD) – qui devance pourtant le RPR, M. Veneau – de se maintenir. « L'attitude du RPR nous fait perdre un canton », *a commenté avec amertume le maire d'Issy, M. André Santoni. En effet, les candidats de gauche prennent les deux premières positions, et, le socialiste arrivant en tête, le sortant communiste, M. Guy Ducoloné, pourrait ne pas se maintenir au second tour. A Boulogne, la bataille des trois adjoints du maire, M. Georges Gorse (RPR), a tourné à l'avantage du RPR, M. de Vassal. Mais M. Sirven-Vienot (UDF-PR) peut rester en lice au second tour, et il n'est pas certain qu'il s'effacera. Dans le canton de Garches, le RPR, M. Jacques Gauthier, soutenu par M. Baumel, inflige une défaite cuisante à M. Yves Bodin, UDF, y compris à Garches même, ville dont M. Bodin est pourtant le maire.*

SEINE-SAINT-DENIS (20 + 1)

CONS. GEN. : 21 PC ; 7 PS ; 3 UDF ; 9 RPR *(Prés. : Georges Valbon, PC, m. de Bobigny).*

AUBERVILLIERS-OUEST

Jean-Jacques Karman, c.s., PC, 2 745 ; Bernard Vincent, PS, 603 ; Francis Rebillard, FN, 597 ; Yves Gallais, RPR, 565. *BALL.*

AULNAY-SOUS-BOIS-SUD

Jean-Claude Abrioux, c.s., RPR, m., 3 058 ; Pierre Thomas, PC, 1 773 ; Claude Michel, PS, 1 227 ; Guy Viarengo, FN, 575 ; Henri Fabicki, RPR diss., 217 ; Paulette Michon, écol., 197 ; Manuel Jimenez, ext. g., 56 ; Michèle Monfouga, ext. g., 45 ; René Pierre, POE, 11. *BALL.*

BAGNOLET

Daniel Mongeau, c.s., PC, m., 3 232 ; Daniel Bernard, PS, 1 405 ; Christian Boutinaud, RPR, 949 ; Christian Marguerie, FN, 636 ; Alain Journée, écol., 157 ; Pierre Mathon, écol., 154 ; Yasmina Baha, POE, 9. *BALL.*

LE BLANC-MESNIL

Robert Frégossy, c.s., PC, m., 3 870 ; Jean-Claude Boussaguet, RPR, 1 639 ; Gérard Morel, PS, 1 501 ; Yves Baudouin, FN, 1 267 ; Michel Garreau, div. d., 446 ; Gabriel Rajon, Verts, 225 ; Lucien Desiles, écol., 127 ; René Hayoun, MRG, 110 ; Thierry Corvoisier, ext. g., 65 ; Edmond Gros, POE, 25. *BALL.*

BOBIGNY

Georges Valbon, c.s., PC, prés. c.g., m., 4 373 ; Jean-Louis Auzan, PS, 1 250 ; Gérald Gimié, UDF-PSD, 1 056 ; Claude Briard, FN, 953 ; Louis Bidron, écol., 276 ; Fernande Chambon, POE, 25. *BALL.*

BONDY-NORD-OUEST

Véronique Neïertz, PS, sec., 1 886 ; Jean-Jacques Ladel, UDF-rad., 975 ; Gilbert Péréa, FN, 639 ; Annie Fillidei, PC, 635. *BALL.*

Claude Fuzier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

BONDY-SUD-EST

Gilbert Roger, PS, 1 934 ; Lucien Chapelain, PC, 980 ; Philippe Dallier, RPR, 950 ; Philippe Ellul, FN, 658 ; Claude Gravier, POE, 35. *BALL.*

Michel Beaudart, c.s., PS, n.s.r.p.

LE BOURGET

Jacques Gonzalez, c.s., PC, 4 029 ; Jacques Bergougnoux, RPR, 1 922 ; Jean-Claude Bailly, FN, 1 349 ; Murielle Batave, PS, 1 342 ; Nicola Lupino, écol., 397 ; René Bonilauri, ext. g., 120. *BALL.*

● EPINAY-SUR-SEINE

Serge Mery, PS, 3 449 ; Jean Azulay, UDF-CDS, 1 746 ; Jean-Claude Quintric, PC, 1 722 ; Jean-Baptiste Angelini, FN, 1 356 ; Bernard Denojean, MRG, 301. *BALL.*

Gilbert Bonnemaison, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

LIVRY-GARGAN

Alfred-Marcel Vincent, c.s., PS, m., 4 929 ; Valérie Stano, RPR, 2 096 ; William Philibert, PC, 959 ; Geneviève Delzant, FN, 909 ; Philippe Charbonnière, ext. g., 154 ; Marie-Marguerite Crochet, div. d., 147 ; Siriman Camara, div. d., 37. *BALL.*

MONTREUIL-EST

René Foulon, c.s., PC, 2 877 ; Marc Beaucaire, PS, 1 209 ; Max Guyot, UDF, 964 ; Maurice Aupert, FN, 679 ; Jean-Claude Leprieur, écol., 211 ; Gérard Béche, PSU, 134. *BALL.*

MONTREUIL-NORD

Raphaël Grégoire, PC, 2 493 ; Marie-Paule Airaud, PS, 1 040 ; Jean-Michel Dubois, FN, 843 ; René Daguenet, RPR, 810 ; Paulette Cauvin, écol., 245 ; Jean-Pierre Guérin, ext. g., 88. *BALL.*

Simone Robert, c.s., PC, n.s.r.p.

NEUILLY-PLAISANCE

Christian Demuynck, c.s., RPR, m. *REELU.*

NEUILLY-SUR-MARNE

Anne-Marie Mahéas, c.s., PS, 2 920 ; Jean-Marie Misrachi, UDF, 1 013 ; Philippe Bertrand, PC, 679 ; Dominique Cantot, FN, 541 ; Françoise Tournade, div. g., 345. *BALL.*

NOISY-LE-SEC

Jean-Louis Mons, c.s., PC, 2 913 ; Guy Farré, PS, 1 718 ; Gerbert Rambaud, RPR, 1 540 ; Pierre Dufour, FN, 944 ; Michel Guez, écol., 368 ; Didier Monfront, ext. g., 97. *BALL.*

PANTIN-EST

Michel Berthelot, c.s., PC, 1 786 ; Georges Pons, PS, 1 299 ; Philippe Devau, UDF-CDS, 860 ; André Besnard, FN, 637 ; Jacques Archimbaud, écol., 222 ; Henri Flikier, ext. g., 50 ; Jean-Louis Rouvet, ext. g., 33. *BALL.*

SAINT-DENIS-NORD-EST

Maurice Soucheyre, PC, 3 531 ; Jean-Pierre Lerosey, PS, 1 218 ; Franck Timmermans, FN, 944 ; Pierre Pougnaud, CNI, 827 ; Richard Betro, écol., 220 ; Jean-Pierre Jeffroy, PSU, 212 ; Patrick Filon, ext. g., 31. *BALL.*

Oscar Oesternind, c.s., PC, n.s.r.p.

SAINT-DENIS-SUD

Josiane Andros, c.s., PC, 2 535 ; Joseph Castel, PS, 1 034 ; Philippe Borderie, UDF, 857 ; Raymond Dufour, FN, 681 ; Robert Lozevis, écol., 118 ; Christophe Mezerette, PSU, 66 ; Gérard Zucali, ext. g., 63 ; Carmen Fenoglio, POE, 13. *BALL.*

STAINS

Colette Coulon, c.s., PC, 2 994 ; Frédéric Jeanroy, PS, 1 144 ; Gérard Pocholle, UDF-PR, 790 ; Philippe Seillon, FN, 783 ; Martine Martin, écol., 240 ; Judes Chéron, ext. g., 71. *BALL.*

TREMBLAY-LES-GONESSE

Georges Prudhomme, c.s., PC, m. *REELU.*

VILLEMOMBLE

Patrice Calmejane, RPR, 2 853 ; Jean-Pierre Simon, PS, 2 402 ; Philippe de Linares, FN, 791 ; Jean-Louis Balland, PC, 519 ; Pierre Villemin, UDF diss., 508. *BALL.*

Robert Calmejane, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

Le Parti communiste confirme en Seine-Saint-Denis l'arrêt de son érosion électorale. Il n'obtient certes qu'un seul élu dès le premier tour (M. Georges Prudhomme à Tremblay-lès-Gonesse), mais il se trouve en position très favorable dans douze cantons, ne perdant dans l'ensemble du département que 2 points par rapport à 1982 (35,78% contre 37,94%). Compte tenu des ballottages a priori favorables aux candidats du PC, le parti de M. Georges Marchais devrait conserver la majorité (21 sièges sur 40) au conseil général. A noter qu'avec 55,12% des suffrages exprimés, M. Georges Valbon, président (communiste) de l'assemblée départementale, améliore de 17 points dans son canton de Bobigny son score des législatives. Mais, comme un autre candidat communiste et deux socialistes, il n'est pas élu pour ne pas avoir franchi la barre de 25% des inscrits.

Dans l'opposition, le premier tour voit la réélection de M. Christian Demuynck, maire RPR de Neuilly-Plaisance. Mais, avec 20,84% des suffrages exprimés, contre 33,25% il y a six ans, le RPR et l'UDF reculent nettement. Il est vrai que cette fois le Front national avait des candidats dans tous les cantons, même s'il a reculé par rapport à son score du printemps dernier.

VAL-DE-MARNE (24 + 2)

CONS. GEN. : 19 PC ; 7 PS ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR et app. ; 2 CNI ; 2 div. d. *(Prés. : Michel Germa, PC).*

ALFORTVILLE-NORD

Roger Tisseyre, c.s., PS, 2 512 ; Jean-Louis Auriche, RPR, 964 ; Serge Bergamini, PC, 592 ; Jean-Pascal Doche, FN, 443 ; Jean-Yves Beguec, Verts, 251 ; Marguerite Labastire, POE, 18. *BALL.*

BOISSY-SAINT-LEGER

Gérard Bessière, c.s., RPR, 2 466 ; Serge Lagauche, PS, 1 718 ; Gilbert Moser, PC, 800 ; Jean-Pierre Girault, écol., 592 ; Monique Lahetjuzan, FN, 445. *BALL.*

BRY-SUR-MARNE

Etienne Andfray, c.s., UDF-CDS, m., 1 999 ; Henri Cavagne, MRG, 1 181 ; Michel Lagneau, PC, 798 ; Jean-Jacques Chiaretta, FN, 659 ; Danielle Raabe, verts, 363. *BALL.*

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-E.

Jean-Louis Bargero, c.s., PC, m., 2 592 ; Isabelle Cuiney, RPR, 1 160 ; Sylvaine Ettori, PS, 718 ; Didier Delmas, FN, 453 ; Jean-Louis Lanzarini, POE, 28. *BALL.*

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-O.

Guy Poussy, c.s., PC, 1 961 ; Albert Chevallier, RPR, 1 108 ; André-Armand Henry, PS, 888 ; Bruno Scarano, FN, 305 ; Michèle Perrigueux, Verts, 190. *BALL.*

CRETEIL-NORD

Michel Guillou, c.s., RPR, 1 956 ; André Maurin, PS, 1 708 ; Alain Barraud, FN, 492 ; Guy Martin, PC, 469 ; Michael-Pierre Justaume, Verts, 392 ; Marie-Alice Turotte, POE, 14. *BALL.*

● CRETEIL-SUD

Christian Fournier, PS, 2 680 ; Jean-Claude Valery, UDF-PR, 934 ; Jean-Jacques Porcheron, PC, 748 ; Bruno Serignat, FN, 506. *BALL.*

Laurent Cathala, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

FONTENAY-SOUS-BOIS-O.

Jean-Michel Baloup, c.s., UDF-PR, 2 222 ; Jean-François Voguet, PC, 2 138 ; Michel-Paul Vergnaud, PS, 984 ; Jean Luciani, FN, 571 ; Michel Carre, Verts, 357 ; René Hussenet, div. g., 186 ; Albert Bunelier, MRG diss., 128. *BALL.*

FRESNES

Gabriel Bourdin, PS, m., 2 165 ; André-Yves Brin, UDF-rad., 1 225 ; Anne Saouzanet, PC, 618 ; Laurent Arcizet, FN, 452 ; Eric Toullelan, Verts, 327 ; Gérard Cambrune, div. d., 303 ; Marie-Hélène Pierrat, POE, 12. *BALL.*

André Vilette, c.s., PS, n.s.r.p.

L'HAY-LES-ROSES

Marc Méchain, c.s., PS, 2 791 ; Claude Lallet, RPR, 2 148 ; Denis Hochstetter, PC, 893 ; Roland Gatel, Verts, 676 ; Pierre Petit, FN, 645. *BALL.*

JOINVILLE-LE-PONT

Pierre Aubry, c.s., div. d. *REELU.*

LE KREMLIN-BICETRE

Michèle Martelli, c.s., PC, 1 953 ; Jean-Luc Laurent, PS, 1 628 ; Claudine Decimo, RPR, m., 1 426 ; Christian Lescornec, FN, 514 ; Marie-Elizabeth Anthonioz, UDF-CDS diss., 405 ; Alfred Chiron, verts, 311. *BALL.*

● NOGENT-SUR-MARNE

Jacques Martin, RPR, 3 768 ; Henri Morel, PS, 1 272 ; Charles Garcelon, FN, 768 ; Claude Bich, Verts, 412 ; Georges Letellier, PC, 314. *BALL.*

Roland Nungesser, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

ORLY

Gaston Viens, c.s., PC, m., 2 636 ; François Philippon, PS, 1 036 ; Bernard Lamarche, RPR, 839 ; Guy Gaubert, FN, 469. *BALL.*

ORMESSON-SUR-MARNE

Olivier D'Ormesson, c.s., CNI, d., m., 2 850 ; René Dessert, PS, 1 749 ; Jean-Jacques Darves, PC, 704 ; Eric Noual, FN, 397 ; Guy Pesier, Verts, 384. *BALL.*

SAINT-MANDE

Patrick Beaudouin, RPR, 3 194 ; Thérèse Hanequand, MRG, 985 ; Jean Lamouche, FN, 467 ; Patrice Denis, PC, 187 ; Marie-Elisabeth Lavernhe, POE, 28. *BALL.*

Robert-André Vivien, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

SAINT-MAUR-LA-VARENNE

Lucien Lanier, c.s., app. RPR, 2 765 ; Bernard Martin, PS, 848 ; Christian Pechereau, FN, 525 ; Brigitte Laporte, verts, 316 ; Annick Garnier, PC, 218 ; Claude Cohen, POE, 16. *BALL.*

SUCY-EN-BRIE

Jean-Marie Poirier, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

THIAIS

Richard Dell'Agnola, c.s., RPR, m., 2 922 ; Bernard Cornette, PS, 1 387 ; Daniel Picq, PC, 827 ; Jean-Louis Welter, FN, 391 ; André Candio, verts, 282 ; Raymond Morel, div. d., 131 ; Renée Bourgeois, POE, 17. *BALL.*

VILLECRESNES

Paul-Charles Redon, c.s., CNI, 2 644 ; Louis Gadet, PS, 1 174 ; Bénédicte Vinel, FN, 377 ; Michel Santel, PC, 324 ; Elisabeth Touron, verts, 277 ; Pierre Rousel, écol., 214. *BALL.*

VILLENEUVE-LE-ROI

Pierre Martin, PC, m., 2 443 ; Roger Locque, UDF, 1 989 ; Bernard Bebin, PS, 844 ; Daniel Guérin, MRG, 581 ; Roland Thouvenot, FN, 444 ; Alain Monet, maj. p., 309 ; Françoise Le Nuz, POE, 23. *BALL.*

Armelle Le Cam, c.s., PC, n.s.r.p.

VILLIERS-SUR-MARNE

Jean-Jacques Jégou, c.s., UDF-CDS, d., 3 079 ; Serge Delaporte, PS, m., 3 074 ; Jean-Jacques Hédouin, PC, 1 042 ; Raoul-Jean Dumas, FN, 618 ; Alain Blossier, RPR diss., 591 ; Daniel Monaury, Verts, 348. *BALL.*

VINCENNES-OUEST

Louis-Claude Lacam, c.s., RPR, 2 732 ; Hugues Pintiaux, PS, 1 063 ; Paul Simier, FN, 550 ; Pierre Roudier, Verts, 362 ; Yves Talhouarn, PC, 345 ; Raymond Magne, POE, 20. *BALL.*

VITRY-SUR-SEINE-E.

Michel Germa, c.s., PC, prés. c.g., 2 584 ; Laurent Croset, PS, 1 048 ; Jean-Marc Aubert, RPR, 948 ; Thierry Auriat, FN, 536 ; Franck Gerin, POE, 33. *BALL.*

VITRY-SUR-SEINE-N.

Eliane Hulot, c.s., PC, 2 294 ; Jean-Marc Bourjac, PS, 1 285 ; Rackie Rindzunski, UDF-PR, 750 ; Michel Maraux, FN, 479 ; Lucien Prudhomme, UDF-CDS diss., 318 ; Jean-Marc Sorraing, POE, 37. *BALL.*

VITRY-SUR-SEINE-O.

Jacques Perreux, PC, 2 520 ; Jean-Claude Perrot, PS, 1 545 ; Fernand Saal, UDF-rad., 642 ; Jacques Faucher, FN, 566 ; Alain Le Bon, verts, 287. *BALL.*

Monique Mercieca, c.s., PC, n.s.r.p.

Le PC a bien résisté dans l'ensemble de ses cantons. Non seulement Mme Michèle Martelli (PC), que l'on estimait sérieusement menacée par M. Jean-Luc Laurent (PS) au Kremlin-Bicêtre, distance son concurrent de plus de 300 voix, mais à Fontenay-sous-Bois-Ouest, M. Jean-François Voguet (PC) apparaît comme un adversaire extrêmement sérieux pour M. Jean-Michel Baloup (UDF-PR). Pour sa part, le PS, qui espérait l'emporter à Thiais, aura bien des difficultés à satisfaire ses ambitions. En revanche, il peut encore enlever les sièges de Créteil-Nord et de Villiers-sur-Marne jusqu'alors respectivement aux mains du RPR et du CDS, ainsi que celui de Boissy-Saint-Léger, détenu par le RPR, mais plus difficilement. De son côté, l'opposition RPR-UDF-CNI – bien qu'elle soit seule à avoir des élus au premier tour avec MM. Jean-Marie Poirier (UDF) à Sucy-en-Brie et Pierre Aubry (div. d.) à Joinville-le-Pont – aura du mal à conserver la totalité de ses sièges.

VAL-D'OISE (20 + 1)

CONS. GEN. : 8 PC ; 3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 2 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 7 div. d. *(Prés. : Pierre Salvi, UDF-CDS, sén., m. de Viarmes).*

ARGENTEUIL-EST

Christian Jeudy, PC, 3 017 ; Micheline Lemonnier, PS, 1 231 ; Philippe Anglade, RPR, 1 125 ; Louis Girard, ext. d., 983 ; Michel Bischoff, FN, 596 ; Yannick Guyomarc'H, div. d., 422 ; Raphaël Lefur, écol., 260 ; Jean-Charles Monteils, POE, 17. *BALL.*

Magguy Krivopisko, c.s., PC, n.s.r.p.

BEZONS

Jacques Leser, c.s., PC, m., 2 980 ; Liliane Martincic, RPR, 994 ; Paul-Guy Coichard, PS, 974 ; Brigitte Pusztay, FN, 586. *BALL.*

CERGY-NORD

Christian Gourmelen, c.s., UDF, m., 2 658 ; Jean-Louis Jacquet, PS, 2 271 ; André Dosbaa, FN, 617 ; Gérard Cunis, PC, 525. *BALL.*

CERGY-SUD

Dominique Gillot, c.s., PS, 2 149 ; François Potocki, div. d., 1 509 ; Louis Don Marino, PC, m., 1 053 ; Patrick Chetcuti, FN, 427 ; Gérard Orget, ext. d., 217. *BALL.*

CORMEILLES-EN-PARISIS

Robert Hue, PC, m., 2 907 ; Michel Buttard, c.s., CNI, 2 832 ; Claude Verrelle, PS, 1 611 ; Jean Pannetier, FN, 698 ; Pierre-Yves Maignan, div. d., 1. *BALL.*

DOMONT

André Duchemin, PS, 2 257 ; James Bourgeois, c.s., RPR, 2 119 ; Daniel Lefèvre, PC, 689 ; Roger Eliman, FN, 478. *BALL.*

ENGHIEN-LES-BAINS

Françoise Kohler-Chevrot, c.s., UDF-CDS, m., 3 707 ; Robert Peyron, PS, 2 184 ; Louis Girard, ext. d., 1 082 ; Gisèle Gressier, FN, 1 023 ; Guy Viellescazes, PC, 725 ; Christian Megrelis, div. d., 634 ; Michel Guay, div. d., 195 ; Francine Loué, POE, 24. *BALL.*

ERMONT

Jacques Berthod, c.s., div. d., m., 3 580 ; Nicole Massu-Dugard, PS, 2 191 ; Odette Le Brozec, PC, 662 ; Bernard Willame, FN, 577 ; Jacques Calentier, POE, 62. *BALL.*

● FRANCONVILLE

René Di Piazza, UDF-PR, 3 608 ; Marcel Sanguin, PS, 1 979 ; Gérard Orget, ext. d., 773 ; Alain Tosser, PC, 716 ; Jean-Luc Mayenobe, FN, 452. *BALL.*

Francis Delattre, c.s., UDF-PR, d., m., s'est démis de son mandat.

GARGES-LES-GONESSE-O.

Henri Cukierman, c.s., PC, m., 1 086 ; Fernand Roussel, PS, 750 ; Jean-Louis Leveau, RPR, 500 ; Jean-Marc Deschaux, FN, 314. *BALL.*

GOUSSAINVILLE

Guy Messager, c.s., div. d., 4 283 ; Michel Toumazet, PC, 3 013 ; Danielle Gagneur, PS, 1 751 ; Jacques Allard, FN, 845 ; Pierre-Yves Maignan, div. d., 2. *BALL.*

L'HAUTIL

Georges Bourdalex, PS, 2 126 ; Gabriel Lainé, UDF, 2 051 ; Alain Bailli, PC, 611 ; Marc Benureau, FN, 497. *BALL.*

Isabelle Massin, c.s., PS, n.s.r.p.

L'ISLE-ADAM

Jean-Paul Nomblot, c.s., UDF-PR, 2 727 ; Michel Renou, PS, 1 949 ; Maurice Guiot, div. d., 924 ; Jacques Thomeret, PC, 583 ; Thierry Nardy, FN, 482. *BALL.*

LUZARCHES

Bernard Messeant, div. d., 3 174 ; Alain Lacombe, PC, m., 2 146 ; Alain Protat, PS, 1 897 ; Gilbert Cottinet, FN, 984. *BALL.*

Gérard Lenoir, c.s., PC, n.s.r.p.

PONTOISE

Philippe Hemet, UDF, 2 767 ; Claude Quenault, PS, 1 788 ; Michel Chatillon, FN, 526 ; Roland Metz, PC, 437 ; Noëlle Fléchel, POE, 35. *BALL.*

Jean-Philippe Lachenaud, c.s., UDF, d., m., s'est démis de son mandat.

SAINT-GRATIEN

François Scellier, c.s., UDF-rad., m., 2 659 ; Jean-Claude Gautron, PS, 1 303 ; Jean-Claude Harry, PC, 756 ; Geneviève Wuemeling, FN, 474. *BALL.*

SAINT-LEU-LA-FORET

François Gayet, c.s., MRG, m., 4 057 ; Guy Geslain, RPR, 3 116 ; Jean-Pierre Guidon, FN, 780 ; Monique Blotin, PC, 447 ; Marcel Rémy, Verts, 395. *BALL.*

SOISY-S.-MONTMORENCY

Roger Faugeron, c.s., div. d., m., 1 662 ; André Brun, PS, 1 228 ; Jean-Louis Guiet, div. d., 558 ; Louis Girard, ext. d., 492 ; Bernard Kuppers, PC, 400 ; Patrice Lacombe, FN, 400 ; François Calentier, POE, 11. *BALL.*

TAVERNY

Raymond Démenet, c.s., RPR, m., 3 196 ; Maurice Boscavert, PS, 3 165 ; Didier Save, FN, 875 ; Gérard Lebon, PC, 702 ; Odile Mojon, POE, 77. *BALL.*

VIGNY

Yves de Kervéguen, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

VILLIERS-LE-BEL

Claude Bigel, UDF-PSD, 3 399 ; Louis Perrein, c.s., PS, sén., m., 3 100 ; Maurice Bonnard, PC, 2 060 ; Jean-Luc Vazeilles, FN, 1 454 ; François Denis, div. d., 689. *BALL.*

Un seul élu au premier tour dans le Val-d'Oise, mais quatre candidats (un communiste à Bezons, deux divers droite à Ermont et à Saint-Gratien et un UDF à Pontoise) ne devront affronter le second tour que parce qu'ils n'ont pas franchi au premier la barre de 25% des inscrits tant l'abstention a été importante (57,35% contre 36,96% il y a six ans). Dans ce département qu'elle domine, la droite maintient ses positions même si elle est dans une situation difficile à Cormeilles-en-Parisis, à Domont et à Taverny. Si le PS peut espérer hériter de ces deux derniers cantons, il est en position délicate à Villiers-le-Bel, alors que son candidat était le sénateur M. Louis Perrein. Voilà qui augure mal de sa succession à la mairie prévue à l'occasion des prochaines municipales. Le PC maintient ses positions dans ses points forts, même s'il est en situation difficile à Luzarches. Le FN, avec 9,4% en moyenne départementale, est en recul sensible.

des élections cantonales

AIN (21+1)

CONS. GEN. : 1 PC ; 3 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 17 UDF-PR ; 1 UDF ; 12 RPR ; 1 CNI ; 1 div. d. *(Prés. : Jacques Boyon, RPR, d., m. de Pont-d'Ain, a. sec. E.)*

AMBERIEU-EN-BUGEY
Gérard Lora-Tonet, c.s., PS, 1 946 ; *Gilles Piralla, app. RPR, 1 600* ; Fernand Roustit, PC, 785 ; Georges Vialle, FN, 382. *BALL.*

● BELLEY
Yves Delpon, UDF-PR, 2 504 ; Pierre Garroz, PS, 2 427 ; Robert Porret, FN, 270 ; Marcelle Vdovitchenko, PC, 197 *BALL.*
Charles Millon, c.s., UDF-PR, s'est démis de son mandat.

BOURG-EN-BRESSE-EST
Rachel Maznir, PS, 1 408 ; Françoise Convert, c.s., RPR, 1 349 ; Lionel Mornet, PC, 245 ; Marie-Claude Duclot, FN, 157 *BALL.*

BOURG-EN-BRESSE-NORD-CENTRE
Paul Morin, c.s., UDF-rad., 1 441 ; Yves Gauthier, PS, 1 083 ; Renée Corretel, PC, 161 ; Jean Alcaraz, FN, 134 *BALL.*

BOURG-EN-BRESSE-SUD
Jean-Paul Rodet, PS, 1 286 ; Christian Diehl, c.s., RPR, 1 117 ; Jacky Vuaillat, PC, 203 ; Suzanne Piccard, FN, 169 *BALL.*

BRENOD
Bernard Carrier, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

CEYZERIAT
Jean Rappy, c.s., RPR *REELU.*

CHALAMONT
Louis Lamarche, c.s., MRG, m. *REELU.*

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY
Jean Frangin, c.s., UDF-PR, 1 106 ; Helmut Chwenzer, div. d., 1 001 ; Raymond Juillet, div. d., 626 ; Gérard Vuillermet, MRG, 404 ; Roland Bassieux, verts, 243 ; Jean-Yves Schemidt, PC, 183 ; Nicole Boisson, FN, 87 *BALL.*

COLLONGES
Daniel Juliet, c.s., UDF-PR *REELU.*

GEX
Jean Prost, c.s., UDF-PR, 1 379 ; Michel Nicod, div. g., m., 1 161 ; Jean-Claude Pruvost, div., 945 ; Jacques Duthion, PS, 391 ; Félix Muselli, FN, 254 ; Alexandre Malgouverne, Verts, 218 ; Patrick Marguerettaz, PC, 61 *BALL.*

IZERNORE
Michel Carminati, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

LAGNIEU
Charles de la Verpillière, UDF-PR, 1 894 ; René Dulot, MRG, 689 ; Bernard Rabinzohn, PS, 672 ; Eric Gilbert, Verts, 493 ; Paul Martin, div. d., 424 ; Jean-Jacques Dubroca, PC, 343 ; Jean-Luc Legros, FN, 157 ; Michel Fontannière, div. d., 56 *BALL.*
Guy de la Verpillère, c.s., UDF-PR, *n.s.r.p.*

MEXIMIEUX
Joëlle Durand-Maniclas, c.s., UDF-PR, 1 160 ; Claude Marcou, RPR diss., 1 017 ; Alain Cavet, PS, 976 ; Pierre Richard, Verts, 300 ; Marie-Christine Buridon, FN, 282 ; Roland Tanzilli, PC, 197 *BALL.*

MONTREVEL-EN-BRESSE
Louis Jannel, c.s., MRG. *REELU.*

OYONNAX-NORD
Alexandre Tachdjian, UDF-PR, 1 994 ; Roland Annen, PS, 621 ; Jeanine Ferry, PC, 422 ; Jean-Yves Buridon, FN, 329 *BALL.*
Lucien Guichon, c.s., RPR, s'est démis de son mandat.

OYONNAX-SUD
Jean-Paul Emin, c.s., UDF-PR, 1 747 ; Marc Chardonnet, PS, 585 ; Georges Arpin, PC, 342 ; Gabriel Guy, FN, 208 ; Françoise Khenième, POE, 12 *BALL.*

PONT-DE-VAUX
Robert Tricaud, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

REYRIEUX
Louis-Antoine Duriat, app. PS, m., 1 440 ; Louis Baise, c.s., RPR, 1 387 ; *Gisèle Berlioz, FN, 323* ; Baudouin-Charles Djondi, UDF-CDS diss., 212 ; Marcelle Perrin, PC, 184 *BALL.*

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
Jean-Claude Marquis, c.s., UDF, m. *REELU.*

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Jean Vial, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

TREFFORT-CUISIAT
Alexandre Robin, c.s., UDF-CDS *REELU.*

La droite est d'ores et déjà assurée de conserver la majorité au sein de l'assemblée départementale, avec la réélection de 8 conseillers sortants dès le premier tour de scrutin pour un total de 22 sièges à pourvoir sur 43. La gauche a obtenu la réélection de 2 conseillers MRG. Le PS est en ballottage favorable dans trois cantons (Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse-Est et Sud) et pourrait profiter de deux ballottages incertains dans ceux de Belley — où M. Charles Millon (UDF-PR) s'était démis de son mandat — et de Reyrieux.

Sur les 12 sièges qui restent à pourvoir, la droite est en ballottage favorable pour quatre de ses conseillers sortants (Bourg-en-Bresse-Centre, Lagnieu, Oyonnax-Nord et Sud). Mais elle doit faire face à des luttes internes au sein de trois cantons dans lesquels les sortants UDF-PR sont en difficulté (Gex, Champagne-en-Valromey et Meximieux). A Champagne-en-Valromey, trois candidats de droite (2 div. d., 1 UDF-PR) peuvent se maintenir au second tour. Dans le canton de Meximieux, un RPR dissident et un UDF-PR peuvent également se présenter face au candidat socialiste. Quant au Front national, avec environ 5 % des suffrages, il enregistre une forte baisse par rapport au score qu'il avait obtenu (16,9 % des suffrages exprimés) au premier tour de l'élection présidentielle.

AISNE (21)

CONS. GEN. : 5 PC ; 13 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-PSD ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF ; 7 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Charles Brazier, div. opp., m. de Crécy-sur-Serre).*

AUBENTON
Henry Hollande, c.s., div. d., 799 ; René Sablin, PC, 302 ; Christian Pillot, PS, 282 ; Gilles Hubert, FN, 133 ; Lionel Pierson, écol., 109. *BALL.*

LE CATELET
Guy Blériot, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

CHARLY-SUR-MARNE
André Rossi, c.s., UDF-rad., d., d. eur., m. *REELU.*

CONDE-EN-BRIE
Jacques Larangot, c.s., UDF, 1 594 ; Alain Rodriguès, PS, 772 ; *Laurent Omont, div. d., 440* ; Josiane Jonneau, PC, 385 ; Dominique Padieu, FN, 138. *BALL.*

COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE
Hugues Martin, c.s., RPR, 1 661 ; Marcel Jiollent, PS, 1 306 ; Bernard Hiverlet, PC, 895 ; Pierre Bleuze, FN, 233. *BALL.*

CRECY-SUR-SERRE
Charles Brazier, c.s., div. d., prés. c.g., m. *REELU.*

LA FERE
Albert Catalifaud, c.s., RPR, m., 1 943 ; Philippe Hamdad, PS, 1 171 ; Jean-Louis Corcy, PC, 562 ; Robert Ruscica, FN, 192 ; Jean-Paul Dieu, div. d., 124. *BALL.*

GUISE
Daniel Cuvelier, c.s., PS, m. *REELU.*

HIRSON
Jean-Jacques Thomas, PS, 2 655 ; Jean-François Renard, RPR, 2 289 ; Robert Lecerf, PC, 1 225 ; Maurice Pilon, div. d., 839 ; José Meurice, écol., 427 ; Antoine Gobron, FN, 251. *BALL.*
Maurice Brugnon, c.s., PS, *n.s.r.p.*

LAON-SUD
Jean-Claude Lamant, c.s., RPR, 3 961 ; Gérard Dorel, PS, 2 845 ; *Guy Moreau, PC, 669* ; François Turquin, verts, 532. *BALL.*

MOY-DE-L'AISNE
René Lahire, c.s., CNI. *REELU.*

NEUILLY-SAINT-FRONT
René Roy, c.s., UDF-rad.. *REELU.*

OULCHY-LE-CHATEAU
Paul Girod, c.s., UDF, sén.. *REELU.*

ROZOY-SUR-SERRE
Joseph Braem, c.s., PS, m.. *REELU.*

SAINT-QUENTIN-SUD
Serge Monfourny, c.s., PC, 4 227 ; Jacques Wattiez, PS, 1 289 ; René Huel, RPR, 1 166 ; Daniel Caron, FN, 447 ; Christian Zupancic, UDF-CDS, 349 ; Daniel Lipka, div. d., 167. *BALL.*

SAINT-SIMON
Roland Renard, c.s., PC. *REELU.*

SOISSONS-NORD
Guy Fourcade, c.s., PS, 2 872 ; Luc Mouny, RPR, 1 581 ; Jean Morel, PC, 1 195 ; Gabriel Crapart, FN, 468. *BALL.*

SOISSONS-SUD
Mario-Louis Craighero, c.s., PS, 2 507 ; Michel Régnier, UDF, 2 227 ; Michel Debacq, PC, 1 280 ; Laurent Steinmann, FN, 474. *BALL.*

TERGNIER
Jacques Desallangre, PS, m., 3 855. *ELU.*
Paul Hauriez, c.s., PC, 1 703 ; Alexis Kowalinski, RPR, 900 ; Christine Ronnelle, FN, 289.

VILLERS-COTTERETS
Georges Bouaziz, PS, 1 812 ; Michel Laviolette, UDF, 1 706 ; Pierre Brun, c.s., PS, 922 ; Claude-Emile Curot, PC, 384 ; Franck Briffaut, FN, 282. *BALL.*

WASSIGNY
Lucien Manesse, c.s., PS. *REELU.*

Une seule surprise. Sur vingt et un sortants, dix retrouvent leur siège sans coup férir, et notamment M. Charles Brazier, président du conseil général (divers droite), et M. André Rossi (UDF-rad.), ancien ministre : M. Jacques Desallangre, maire de Tergnier, l'emporte aisément sur M. Paul Hauriez, conseiller général (PC) du canton de Tergnier depuis 1970. On notera, dans le canton de Laon-Sud, le score (6,25%) du seul candidat Verts du département. L'électorat semble avoir été sensibilisé par le projet de « poubelle nucléaire » à Sissonne et par un projet de décharge industrielle à Bouconville-Vauclair. Les élections cantonales de 1982 n'avaient pas départagé l'opposition et la majorité, et c'est au bénéfice de l'âge que M. André Godard avait alors été élu président de l'assemblée départementale. Il n'est pas exclu que ce cas de figure se reproduise le 2 octobre.

ALLIER (17)

CONS. GEN. : 7 PC ; 6 PS et app. ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 5 RPR ; 7 div. d. *(Prés. : Jean Cluzel, UDF-CDS, sén.).*

CHEVAGNES
Jean-Marie Potin, c.s., div. d., m. *REELU.*

COMMENTRY
Guy Formet, PS, 1 659 ; Jacques Landron, PC, 1 290 ; Sylvie Ulrich, div. d., 906. *BALL.*
Georges Rougeron, c.s., PS, m., n.s.r.p.

LE DONJON
Jacques Cortez, c.s., MRG. *REELU.*

EBREUIL
Félicien Barthoux, c.s., PC, 1 144 ; Guy Esvan, app. UDF-CDS, 801 ; René Dumazet, PS, 349 ; Albert Beaughon, div., 103 ; Jacques Mayadoux, FN, 66. *BALL.*

GANNAT
Louis Huguet, c.s., PS, m., 1 825 ; Michel Berger, RPR, 1 283 ; *Georges Chezelle, PC, 567* ; Michel Durant, Verts, 430. *BALL.*

HURIEL
Camille Emery, c.s., PS, 1 603 ; Marc Guillaumin, div. d., 936 ; Thierry Charret, PC, 700. *BALL.*

LAPALISSE
Bernard Le Provost, c.s., RPR, *1 938* ; François Greize, app. PS, m., 1 530 ; Gaston Gay, PC, 1 045. *BALL.*

LURCY-LEVIS
Roger Friand, PC, 954 ; Michel Tissier, c.s., RPR, m., 954 ; Marcel Pisani, PS, 707 ; Pascal Charby, FN, 56. *BALL.*

MONTLUÇON-EST
Maurice Brun, c.s., div. d., 2 317 ; Roger Giraud, PC, 1 668 ; Patrik Chagnon, PS, 1 085 ; Charles Mac Clenihan, FN, 251. *BALL.*

MONTLUÇON-NORD-EST
Nicole Picandet, PC, 1 695 ; Camille Beaumont, app. PS, 768 ; Paul Dumas, div. d., 629 ; Dominique Ferrandon, UDF-PR, 515. *BALL.*
Pierre Goldberg, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

MONTLUÇON-SUD
Jean Gravier, c.s., UDF-rad., 2 491 ; Gaétan Gorce, PS, 1 479 ; Jean-Claude Micouraud, PC, 1 376 ; Jacky Flouzat, rén., 590 ; Eric Letève, FN, 169. *BALL.*

MONTMARAULT
Pierre Lacouque, UDF, 1 773 ; René Tabutin, c.s., PC, 1 764 ; Roger Beaulaton, PS, 421. *BALL.*

MOULINS-SUD
Jean-Paul Martin, c.s., RPR, 2 337 ; Jean-Claude Avelin, PS, 1 275 ; Pierre Guillaumin, PC, 903 ; Claude Archimbaud, FN, 190. *BALL.*

NEUILLY-LE-REAL
Jean Delmas, div. d., m., 993 ; Michel Mabilon, PS, 495 ; Marcel Chabanne, PC, 494 ; Jean Poncet, *UDF, 407.* *BALL.*
François Fontaine, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Bernard Coulon, c.s., UDF-PR. *REELU.*

VARENNES-SUR-ALLIER
Gérard Bertucat, c.s., RPR, 2 970 ; Pierre Courtadon, PC, 1 676 ; André Leca, PS, 882 ; Jacques Brière, MRG, 379 ; René Chanaud, Verts, 274 ; Alain Compagnon, FN, 227. *BALL.*

VICHY-NORD
Jacques Lacarin, c.s., UDF-PR, 1 980 ; Jean-Michel Guerre, PS, 1 287 ; André Lamoureux, FN, 407 ; Armand Chalus, PC, 339. *BALL.*

La présidence du conseil général, détenue par M. Jean Cluzel, sénateur (CDS) de 1970 à 1976 et depuis 1985, est sérieusement menacée. Certes, M. Potin (div. d.), à Chevagnes, et M. Coulon (UDF-PR) à Saint-Pourçain-sur-Sioule, sont réélus, alors qu'un seul conseiller général de gauche, M. Cortez, retrouve son siège au Donjon, mais tous les sortants de l'opposition départementale sont en ballottage favorable, alors que quatre élus de la majorité rencontrent des difficultés.

Le PCF maintient ses positions. A Montluçon-Sud, l'ancien conseiller général, M. Flouzat, battu en 1982 et passé depuis lors dans le camp des « rénovateurs », recueille près de 10 % des suffrages : de quoi permettre au jeune candidat socialiste, M. Gorse, de se poser en favori. A Montluçon-Nord-Est, Mme Picandet, qui tente de succéder au député et maire, M. Goldberg, touché par la loi sur le cumul des mandats, franchit seule la barre des 10 % des inscrits. En deuxième position arrive un candidat de la majorité présidentielle, dont le retrait fera l'objet de négociations. Avec l'appui du PCF et des non-inscrits, le PS semble donc en mesure de prendre la tête de l'exécutif dans ce département dont les quatre députés sont de gauche.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (14)

CONS. GEN. : 4 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 3 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF et app. ; 9 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Ernest Don, PS).*

ALLOS-COLMARS-LES-ALPES
Pierre-René Cèze, RPR, m. d'Allos., 547 ; Robert Ducoffe, c.s., RPR diss., m. de Colmars., 378 ; Pierre-René Michel, PS, 185 ; Isabelle Honnorat, PC, 91. *BALL.*

DIGNE-EST
Pierre Rinaldi, c.s., RPR. *REELU.*

DIGNE-OUEST
Fernand Tardy, c.s., PS, sén., 1 763 ; Julien Delaye, sout. UDF-RPR, 1 278 ; Max Isoard, PC, 419 ; Jean-Marie Mémin, verts, 332. *BALL.*

ENTREVAUX
Gilbert Brun, PC, 297 ; Mireille Vivonne, RPR, 228 ; Ernest Don, c.s., PS, prés. c.g., 225. *BALL.*

LE LAUZET-UBAYE
Michel Lanfranchi, RPR, m., 272 ; Jean-Paul Therminarias, c.s., PS, 270 ; Jean-Pierre Rapine, PC, 74 ; Frédéric Burlot, FN, 11. *BALL.*

MANOSQUE-S.-O.
Gérard Velin, UDF-rad., 1 299 ; Roland Aubert, PS, 788 ; Bernard de Guilhermier, FN, 408 ; Robert Rambaud, PC, 390 ; Jean-Pierre Herbet, div. d., 52. *BALL.*
Pierre Girardot, c.s., PC, n.s.r.p.

LES MEES
Jean-Baptiste Santucci, c.s., PS. *REELU.*

LA MOTTE-DU-CAIRE
Marcel Clément, c.s., PS, m.. *REELU.*

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE
Roger Vial, c.s., div., m.. *REELU.*

PEYRUIS
Francis Galizi, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

SAINT-ETIENNE
Jean Cabanne, c.s., UDF, 358 ; Yvon Raspail, MRG, 285 ; Claude Domeizel, PS, *196* ; *Gilles Delorme, RPR, 177* ; Jacques Scuitti, PC, 67 ; Bernard Falque de Bézaure, FN, 38. *BALL.*

SEYNE-LES-ALPES
Henri Savornin, c.s., RPR, 635 ; Guy Derbez, div. d., m., 425 ; Pierre Turrel, PS, 318 ; Lucienne Chabot, PC, 91. *BALL.*

SISTERON
Daniel Spagnou, c.s., RPR, m.. *REELU.*

TURRIERS
François Massot, c.s., PS, 286 ; *Gérard Magaud, sout. UDF-RPR,* 199 ; Chantal Bouffier, PC, 100. *BALL.*

Six conseillers sortants (2 RPR, 1 UDF-CDS, 1 indépendant et 2 PS) ont été réélus dès le premier tour dans un département qui, à l'exception de ses deux principales villes, Digne et Manosque, a voté à environ 70 %. Mais la grande surprise est incontestablement la défaite du président (socialiste) de l'assemblée départementale, M. Ernest Don, doyen du conseil général, qui, dans le canton d'Entrevaux, a été devancé par le candidat communiste.

Si, au second tour, la logique des désistements est respectée et si les reports de voix s'effectuent normalement à droite comme à gauche, le conseil général sera de nouveau coupé en deux blocs parfaitement symétriques de 15 conseillers de part et d'autre. A ceci près que le doyen de l'assemblée serait désormais M. Maurice Boniface, le conseiller apparenté UDF de Castellane.

Il importe de noter que M. Henri Savornin (RPR) serait en grande difficulté dans le canton de Seyne-les-Alpes si le maire du chef-lieu, M. Guy Derbez, choisissait de se maintenir ou, mieux, décidait de répondre à l'appel des « sirènes » de l'ouverture. Schéma identique à Allos-Colmars-les-Alpes, où le candidat de l'union RPR-UDF, M. René Cèze, devance son rival, M. Robert Ducoffe, dissident RPR.

Si, à Manosque, le Front national se maintient encore à un niveau relativement élevé avec 13,89 %, ses scores sont insignifiants en milieu rural, où il présentait 7 autres candidats. En revanche, les écologistes, qui ne présentaient que 2 candidats, obtiennent un résultat « historique » (8,76 %) dans le canton de Digne-Ouest.

HAUTES-ALPES (15)

CONS. GEN. : 7 PS ; 4 MRG ; 12 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 6 RPR *(Prés. : Marcel Lesbros, UDF, m. de La Saulce).*

ASPRES-SUR-BUECH
René Blanc, c.s., app. UDF-CDS, m., 502 ; Jean-Claude Fagès, PS, 406 ; Jean Barthélemy, PC, 153 ; Jean-Pierre Blache, Verts, 37 ; André Bonhomme, MRG, 27. *BALL.*

BARCILLONNETTE
Roger Grimaud, div. d., 81 ; Emile Didier, c.s., MRG, sén., 67 ; Bernard André, RPR, 56 ; Ermès Motta, PC, 15. *BALL.*

BRIANÇON-SUD
Alain Bayrou, UDF-CDS, c.r., 1 129 ; Robert de Caumont, PS, c.r., m., 620 ; Bernard Faure-Brac, PC, 262 ; Bruno Dassonville, MRG, 164 ; Henri Ribail, rén., 119 ; Dominique Pracherstorfer, FN, 86 ; Philippe Paillart, div. d., 69. *BALL.*
Paul Blein, c.s., MRG, est décédé.

EMBRUN
Bruno Chapuis, UDF-CDS, 1 340 ; Alexandre Didier, div. d., 961 ; Alain Musson, app. PS, 876 ; Noé Trinquet, PC, 261. *BALL.*
Paul Dijoud, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

GAP-CAMPAGNE
Roger Para, div. d., 1 011 ; Bernard Brochier, c.s., UDF-CDS, 789 ; Pierre Brillard, app. PS, 787 ; Gilbert Piussi, PC, 119 ; Louis Eymery, FN, 61. *BALL.*

GAP-NORD-EST
Pierre Bernard-Reymond, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

GAP-NORD-OUEST
Yves Marcel, UDF-CDS, 453 ; Paulette Bertin, PS, 386 ; Guy Bompard, div. d., 256 ; Alain Mancinelli, Verts, 68 ; Jean Servat, FN, 65 ; *Jean-François Gonzalès, PC, 64.* *BALL.*
Mario Fabbian, c.s., RPR, n.s.r.p.

GAP-SUD-OUEST
Jean Manavella, c.s., UDF-CDS, 893 ; Jean-Marie Eynac, PS, 810 ; Jean Guigli, PC, 212 ; Roger Didier, MRG, 190 ; Alain Marcoux, FN, 154. *BALL.*

LA GRAVE
Henri Ranque, div. g., 348. *ELU.*
Ernest Juge, c.s., UDF-CDS, m., 141 ; Hélène Auger, PC, 23.

GUILLESTRE
Gilbert Domeny, c.s., RPR. *REELU.*

LARAGNE-MONTEGLIN
Pierre Bini, c.s., RPR. *REELU.*

ORCIERES
Jean-Paul Reynier, c.s., PS, 437 ; Jean-Pierre Bonnabel, RPR, 425 ; Denis Ricou, div. d., 86 ; Jean-Yves Bertrand, PC, 41 ; Guy Pantaleo, FN, 20. *BALL.*

ORPIERRE
Raymond Chauvet, c.s., PS, m.. *REELU.*

RIBIERS
Albert Moullet, c.s., MRG. *REELU.*

SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY
Robert Eynaud, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

58,3 % des inscrits se sont rendus aux urnes. Six conseillers généraux, dont quatre de droite, ont été réélus. Le seul nouvel élu l'a été dans le canton de La Grave, où la défaite de M. Ernest Juge crée la surprise. Vice-président du conseil général, il siégeait à l'assemblée départementale depuis trente ans. Autre surprise : M. Emile Didier, sénateur, conseiller général depuis 1945, est en ballottage difficile dans le canton de Barcelonnette. Le second tour paraît devoir être favorable à la majorité du conseil, qui est de droite.

ALPES-MARITIMES (25)

CONS. GEN. : 5 PC ; 1 MRG ; 4 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 UDF ; 15 RPR ; 1 RPR diss. ; 17 div. d. *(Prés. : Jacques Médecin, RPR, m. de Nice, a. sec. E.)*

ANTIBES-BIOT
Henri Pricco, UDF-rad., 3 820 ; Jacqueline Bouffzer, FN, 1 541 ; Gérard Bonneau, PS, 1 368 ; Gérard Piel, PC, 581 ; Edouard Fournier, verts, 473. *BALL.*
Pierre Merli, c.s., UDF-rad., d., m., s'est démis de son mandat.

LE BAR-SUR-LOUP
Michel Rossi, RPR, 3 159 ; Michel Rolant, PS, 1 411 ; Jacques Ronzier, FN, 867 ; Maurice Gillard, verts, 494 ; Pierre Beaufils, écol., 460 ; René Voarino, PC, 331. *BALL.*
Jacques Benne, c.s., RPR, n.s.r.p.

BEAUSOLEIL
Gérard Spinelli, UDF-PR, 1 692 ; Roger Bennati, c.s., PC, m., 1 299 ; Jean-Paul Bernardi, div. d., 512 ; Renée-Martine Robin, FN, 301 ; Claude Tchernatinsky, PS, 233 ; Pierre Baroni, RPR, 157. *BALL.*

BREIL-SUR-ROYA
Gilbert Mary, c.s., RPR. *REELU.*

CAGNES-SUR-MER-OUEST
Lionel Lucas, RPR, 2 078 ; Robert Bez, PS, 1 318 ; Albert Peyron, FN, 1 165 ; Marius Issert, div. d., 1 004 ; Henri Dimeglio, div. d., 502 ; René Cantini, PC, 475 ; Marcel Chastan, div. d., 341 ; Maurice Bardet, verts, 339 ; Noël Perna, écol., 3. *BALL.*

(Lire la suite page 10.)

Liste des abréviations

Les élections cantonales du dimanche 25 septembre visaient à pourvoir les sièges de 2 042 conseillers généraux. 2 002 de ces derniers appartiennent à la série normalement renouvelable en 1988 : 1 904 en métropole, 71 dans les départements d'outre-mer et 27 dans les collectivités territoriales à statut particulier. Les 19 sièges de Saint-Pierre-et-Miquelon sont pourvus à la proportionnelle. A la suite de la démission ou du décès de leur titulaire, 31 sièges appartenant à la série dont le renouvellement était prévu pour 1991 étaient également à pourvoir. Le nom de ces cantons est précédé d'un ●. Enfin, 9 sièges ont été créés depuis 1985, date du dernier renouvellement cantonal : 1 en Isère et 8 à la Réunion. Le nom de ces cantons est précédé d'un ■.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et, éventuellement, du nombre de cantons n'appartenant pas à la série renouvelable, mais où le siège est vacant. Pour chaque département, nous donnons la composition du conseil général sortant et le nom de son président.

En cas de réélection du conseiller général sortant, nous ne publions pas le nombre de voix qu'il a obtenues ni celles recueillies par les autres candidats.

c.s. : conseiller général sortant.
d. : député.
d. eur. : parlementaire européen.
m. : maire.
min. : ministre.
n.s.r.p. : ne se représente pas.
prés. c.g. : président du conseil général.
prés. c.r. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

alt. : alternatifs.
aut. : autonomistes.
CNI : Centre national des indépendants.
div. : divers.
div. d. : *divers droite et divers opposition.*
div. g. : divers gauche.
écol. : *écologistes.*
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FN : Front national.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj. p. : *majorité présidentielle.*
MPP : Mouvement pour un parti des travailleurs.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
nat. : nationalistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PNPG : Pour une nouvelle politique à gauche (comités Pierre Juquin).
POE : Parti ouvrier européen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PSU : Parti socialiste unifié.
rég. : régionalistes.
rén. : *rénovateurs communistes.*
royaliste : royaliste.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.
UDF-P et R : Perspectives et Réalités.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-PSD : Parti social-démocrate.
UDF-rad. : Parti radical.
UPC : Union pour le peuple corse.
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.
Verts : Verts.

La mention « diss. » signale les candidats n'ayant pas reçu l'investiture de leur parti.

La mention « app. », ceux qui sont proches d'un parti sans y adhérer.



Le premier tour

(Suite de la page 9.)

Suzanne Sauvaigo, c.s., RPR, d., m., s'est démise de son mandat.

CANNES-CENTRE

Jacques Dozol, c.s., RPR, 4 144 ; Henri Rossi, PS, 1 445 ; Michèle Mavroidi, FN, 1 175 ; René Gasiglia, div. d., 716 ; Ghislaine Picot, PC, 490. *BALL.*

CANNES-EST

Anne-Marie Dupuy, c.s., RPR, d. eur., m., 3 934 ; Jean-Bernard Piniaud, FN, 1 670 ; Mauro Tremolani, PS, 1 157 ; Jacques Sallebert, div. d., 1 033 ; Claude Meyffret, PC, 345. *BALL.*

LE CANNET

Lucien Griffa, RPR, 3 196 ; Francis Giolitti, PS, 1 446 ; Hubert Gambade, FN, 1 398 ; Christian Urrutia, div. d., 861 ; Pierre Bernasconi, PC, 606. *BALL.*

Pierre Bachelet, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

CARROS

Mario Papi, PC, 1 366 ; Pierre Jaboulet, c.s., div. g., m., 1 335 ; Marc Tiberi, CNI, 446 ; Jean-Paul Ripoll, FN, 313 ; Paul Cuturello, PS, 236 ; Alain Lambert, écol., 225 ; Philippe Kley, div. d., 131. *BALL.*

CONTES

Roger Carles, c.s., PC, m.. *REELU.*

MENTON

Jean Péregrini, c.s., RPR, 5 654 ; Gérard de Gubernatis, FN, 2 269 ; Alfred Gerbaudo, PS, 2 209 ; Claude Morbidelli, PC, 1 394 ; Antoine Olivesi, div. g., 850. *BALL.*

MOUGINS

Roger Duhalde, c.s., RPR, 4 556 ; René Fulconis, FN, 1 074 ; Marcel Baillergeau, PS, 940 ; Marcel Magagnosc, div. g., 792 ; Henri Baudino, PC, 783. *BALL.*

NICE-I

Raoul Bosio, c.s., UDF-rad., 3 657 ; Jean-Paul Lucchini, PS, 1 125 ; Gérard Serres, FN, 907 ; Marie-Louise Piegeay-Martino, PC, 680 ; Régine Delmas, verts, 415. *BALL.*

NICE-II

Gaston Robaut, c.s., RPR, 2 501 ; Christine Mirauchaux, PS, 990 ; Alfred Crémisi, FN, 859 ; France Gimello, PC, 274 ; Jean-Pierre Ewald, verts, 260. *BALL.*

NICE-IV

Charles Ehrmann, c.s., UDF-PR, 3 368 ; Pierre Gerbal, FN, 1 233 ; Frédéric Pellegrino, PS, 958 ; Guy-Noël Tordo, verts, 235 ; Patrice Mascarello, PC, 198. *BALL.*

NICE-VI

Pascal Augier, c.s., UDF-rad., 2 569 ; Didier Ristori, PS, 1 183 ; Fernand Garcia, FN, 1 029 ; Marlène Pallano, PC, 555 ; Rose-Marie Allégret, écol., 322. *BALL.*

NICE-IX

Joseph Calza, c.s., UDF-CDS, 4 103 ; Jean-François Knecht, PS, 1 350 ; Louis Fiori, PC, 1 203 ; Marie-Françoise Vallée, FN, 780. *BALL.*

NICE-XIII

Georgette Castellucci-Raimondi, RPR, 2 975 ; Louis Broch, c.s., PC, 2 565 ; Jacqueline Delahaye, PS, 1 072 ; Jean-Pierre Hutin, FN, 963 ; Henri Biondi, verts, 271. *BALL.*

ROQUESTERON

René Morani, c.s., div. d. *REELU.*

SAINT-AUBAN

Pierrette Bellon, c.s., div. d. *REELUE.*

SAINT-ETIENNE-DE-TINEE

Jean Pascal, c.s., div. d., 547 ; Jean-Marie Borelli, div. d., 393 ; Maurice Emeric, div. d., 259 ; Suzanne Murris, div. d., 67 ; François Mayolini, PC, 34 ; Hervé Boulade, FN, 12. *BALL.*

SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE

Raymond Santucci, c.s., div. d. *REELU.*

SOSPEL

Pierre Gianotti, c.s., RPR, m., 712 ; Charles Alessi, PC, 439 ; Michel Dubois, maj. p., 300 ; André Faccendini, div. g., 249 ; Caroline Lafond, FN, 84 ; Charles Tamagno, div. d., 79. *BALL.*

TENDE

José Balarello, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

VENCE

Bernard Demichelis, c.s., RPR, m., 2 668 ; Odette Boivin, PS, 1 324 ; André-Marie Plourin, verts, 935 ; Antoine Bianchi, sout. FN, 678 ; Jean-Louis Fiori, PC, 592. *BALL.*

Sur les 25 sièges renouvelables des Alpes-Maritimes, la droite, qui en détenait 21, en retrouve 5 au premier tour et la gauche, qui en avait 4 (3 PC, 1 div. g.), un seul. La droite est en ballottage favorable dans 17 cantons, dont ceux d'Antibes-Biot, du Cannet et de Cagnes-Ouest, où les conseillers sortants (1 UDF, 2 RPR) ne se représentaient pas. Le PC est en ballottage favorable dans deux cantons, notamment à Carros où le candidat communiste devance le conseiller sortant Pierre Jaboulet, qui vient de quitter le PS et se représentait sous l'étiquette divers gauche.

Conséquence directe du taux élevé d'abstention (plus de 50 % dans l'ensemble du département) dans six cantons, les candidats de droite sont en ballottage (Mougins, Nic I, II, IV et IX, Cannes-centre), bien qu'ils aient obtenu la majorité des suffrages exprimés. Ils n'ont pas en effet atteint le quart du nombre des inscrits. Le FN avec des scores oscillants à Antibes, Menton, au Cannet entre 18 et 20 % est en léger recul par rapport aux derniers scrutins. Avec 20,52 % à Cannes, le FN fait cependant mieux que le PS et le PC réunis. Sur l'ensemble des six cantons de Nice, le FN obtient 14,95 % des voix (avec 20,58 % à Nice-IV, 18,19 % à Nice-VI).

ARDÈCHE (17)

CONS. GEN. : 2 PC ; 6 PS et app. ; 2 maj. p. ; 2 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 6 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : Henri Torre, UDF-PR, sén., a. sec. E.).*

AUBENAS

Bernard Hugo, c.s., RPR, sén., m., 2 184 ; Robert Eymery, PS, 1 548 ; Pierre Chastagnier, div. d., 1 342 ; Henri Delauche, PC, 608 ; Raymond Béraud, FN, 419. *BALL.*

BOURG-SAINT-ANDEOL

Max Carrière, c.s., PS, 1 730 ; Jean-Marc Serre, CNI, 1 446 ; André-François Oumeddour, PC, 444 ; Marcel Fraysse, div. d., 392 ; Philippe Arnaud, FN, 297 ; Hugues Leclère, UDF, 253 ; Jean-Marc Pellet, rég., 154. *BALL.*

BURZET

Robert Réot, c.s., RPR, m. *REELU.*

CHOMERAC

Marcellin Dumas, c.s., PC, 1 337 ; Jean Mur, UDF, 1 039 ; François Bénéfice, PS, 689 ; Jean Garel, FN, 149. *BALL.*

COUCOURON

Jacques Genest, RPR, 1 260. *ELU.*

Jean-Claude Chabanis, UDF-rad., 439 ; Denise Etienne, PC, 34.

Joseph Bonhomme, c.s., div. d., n.s.r.p.

LARGENTIERE

André Monteil, UDF, m., 1 176 ; Roger Mollier, div. d., 808 ; Joël Nicollet, PS, 678 ; Christian Landelle, PC, 232 ; Jacques Reboul, FN, 118. *BALL.*

André Chabanel, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

ROCHEMAURE

Henri Chazé, c.s., PC, 871 ; Georges Chagounoff, RPR, 853 ; Bernard Monteil, PS, 584 ; Marcel Bouvier, FN, 84. *BALL.*

SAINT-AGREVE

Jacques Dondoux, maj. p., 1 417. *ELU.*

Roger Cheynel, c.s., div. d., 1 100 ; Frédéric Delépine, PC, 68 ; Henri Chevalier, FN, 33.

SAINT-PERAY

Henri-Jean Arnaud, c.s., UDF-PR, 3 857 ; Jean-Paul Lasbrouas, PS, 2 395 ; Emile Raoux, PC, 500 ; Jean Fraisse, FN, 383. *BALL.*

SATILLIEU

Pierre Giraud, c.s., maj. p., m. *REELU.*

SERRIERES

Henri Torre, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g. *REELU.*

THUEYTS

Jean Moulin, c.s., UDF-CDS, m., 1 653 ; Emilien Perre, PS, 888 ; René Vidal, PC, 788 ; Eric Van Daele, FN, 129. *BALL.*

TOURNON

André Tourasse, c.s., UDF-PR, m., 3 385 ; Jean Pontier, PS, 2 379 ; Rodolphe Maneval, PC, 623 ; Guy Alasseur, FN, 369. *BALL.*

VALLON-PONT-D'ARC

Yves Serre, c.s., PS, 1 539 ; Pierre Loire, div. d., 947 ; Francis Rochette, PC, m., 535 ; Gérard Launay, FN, 149. *BALL.*

VALS-LES-BAINS

Jacky Pontal, c.s., PS. *REELU.*

VERNOUX-EN-VIVARAIS

Jean-François Michel, UDF-CDS, m., 968 ; Raymond Finiels, c.s., maj. p., 897 ; Jean-Claude Aurel, PC, 258. *BALL.*

VILLENEUVE-DE-BERG

Lucien Auzas, c.s., PS. *REELU.*

La gauche améliore son score en enlevant quatre des sept sièges pourvus au premier tour avec l'élection, dans le canton de Saint-Agrève, de M. Jacques Dondoux (maj. p.), ancien directeur des télécommunications, face à M. Roger Cheynel (div. d.) conseiller sortant.

La droite devrait toutefois rester majoritaire en Ardèche. M. Henri Torre (div. d.), président du conseil général, a été réélu sans difficulté dans son canton de Serrières. Deux conseillers généraux sortants (UDF-PR), MM. André Tourasse à Tournon et Henri-Jean Arnaud à Saint-Péray, qui ont obtenu la majorité des suffrages exprimés, devront se représenter au second tour, faute d'avoir réuni 25 % des inscrits.

Le Parti communiste qui a augmenté son score par rapport au premier tour de l'élection présidentielle (de 7,31 % à 11,50 % à Vals-les-Bains et de 5,66 % à 9,77 % à Aubenas) devrait quant à lui conserver ses deux sièges à Rochemaure et à Chomerac.

ARDENNES (19)

CONS. GEN. : 3 PC ; 7 PS ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 11 RPR et app. ; 1 CNI ; 8 div. d. *(Prés. : Jacques Sourdille, RPR, a. sec. E.).*

ASFELD

Claude Brévot, c.s., div. d., 1 167 ; Jacques Courtois, PS, 884 ; Jean-Claude Maucourant, PC, 218 ; Edmond Géronde, FN, 72. *BALL.*

ATTIGNY

Marie-Noëlle Gentil, c.s., div. d.. *REELUE.*

BUZANCY

Roger Schmitt, UDF-rad., m., 405 ; Alain Etienne, RPR diss., 369 ; Jean-Marie Lampson, PS, 299 ; Françoise Mouton, div. d., 222 ; Christiane L'Hoste, FN, 29 ; Marc-Henri Chevrier, PC, 14. *BALL.*

Jean Decorne, c.s., RPR, n.s.r.p.

CARIGNAN

Michel Marchet, c.s., RPR. *REELU.*

CHARLEVILLE-CENTRE

Luc Pilard, c.s., UDF-CDS, 1 705 ; Francis Compère, PS, 1 127 ; René Didier-Laurent, PC, 261 ; Jean-Pierre Leroy, FN, 236 ; Pierre Vassal, CNI, 130. *BALL.*

CHARLEVILLE-LA-HOUILLERE

Marie-Thérèse Berger, PS, 1 409 ; Patrice Behr, RPR, 685 ; Jean-Claude Rahier, UDF-PR, 437 ; Dominique Javelot, PC, 394 ; Michel Dierckens, FN, 293. *BALL.*

Yves Saliou, c.s., PS, n.s.r.p.

CHATEAU-PORCIEN

Marcel Cheyère, c.s., UDF-PR, 866 ; James Champenois, PS, 646 ; Roger Briet, div. d., 156 ; Alain Janon, PC, 94. *BALL.*

CHAUMONT-PORCIEN

Michel Bocahut, c.s., UDF-PR. *REELU.*

LE CHESNE

Roland Constantin, div. d., 606 ; Jacques Touzelet, c.s., app. RPR, 510 ; Joël Miquel, PS, 200 ; Serge Pagnier, PC, 58. *BALL.*

FLIZE

Roger Villemaux, c.s., PC, 1 186 ; Pierre Pécheux, PS, 1 014 ; Joël Nolin, RPR, 610 ; Ghislain Clément, div. d., 325 ; Jean Aubert, FN, 139. *BALL.*

GIVET

Pierre Tassin, c.s., RPR, m., 1 740 ; Alain Paquier, PS, 973 ; André Majewski, PC, 885 ; Roland Bataille, FN, 350 ; Monique Bourgeois, Verts, 160. *BALL.*

GRANDPRE

Jacques Sourdille, c.s., RPR, prés. c.g.. *REELU.*

MEZIERES-CENTRE-OUEST

Pierre Pandini, PS, 1 286 ; Bernard Chataux, UDF-CDS, 1 210 ; Sylvain Dalla Rosa, PC, 566 ; Patricia Fabrizi, FN, 223. *BALL.*

Alain Léger, c.s., PC, n.s.r.p.

MEZIERES-EST

Lucien Bauchart, c.s., PS, 1 541 ; Maurice Ninitte, PC, 681 ; Christophe Vaucois, UDF-CDS, 377 ; Pierre Bertrand, RPR, 323 ; René Clarinval, FN, 238. *BALL.*

MOUZON

Robert Legris, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

REVIN

Bernard Dahout, c.s., PS, 1 158 ; Claude Hannevart, RPR, 552 ; Jacques Sarazin, PC, 501 ; Jean-Marie Sauvage, FN, 168. *BALL.*

ROCROI

Michel Sobanska, c.s., RPR, m.. *REELU.*

SEDAN-OUEST

Jean Stévenin, c.s., PS, 1 744 ; Christian Domange, UDF-PR, 957 ; Claude Soulet, PC, 925 ; Benoît Herman, FN, 250 ; Guy Petitjean, ext. g., 153. *BALL.*

VILLERS-SEMEUSE

Roger Aubry, c.s., div. d., m., 2 145 ; Michel Maréchal, PS, 987 ; Alain Quique, PC, 603 ; Gilbert Bourleau, FN, 169. *BALL.*

La composition de l'assemblée départementale (où la droite est largement majoritaire) ne devrait pas sortir très modifiée de ce scrutin, alors même que les Ardennes ont fourni à M. François Mitterrand un des meilleurs scores de France et ont élu, dans la foulée, trois députés socialistes sur trois aux législatives. Le président RPR du conseil général, M. Jacques Sourdille, réélu avec 66 % des suffrages dans son canton du Grandpré est assuré de garder son fauteuil.

La majorité départementale ne renouvelle pas sa performance de 1982, où elle avait remporté dix sièges dès le premier tour. Elle ne compte cette fois que six élus. Mais ses sortants sont en ballottage favorable, sauf à Givet, où le maire du chef-lieu de canton, M. Pierre Tassin (RPR) pourrait être inquiété par le candidat socialiste si celui-ci bénéficie d'un bon report des voix communistes.

Situation délicate pour la majorité départementale dans le canton du Chesne, où le candidat sortant, M. Jacques Touzelet, est distancé par un candidat divers droite, M. Roland Constantin, et dans celui de Buzancy, où deux candidats de la majorité s'opposeront au second tour. Enfin le PS se trouve en position de prendre un siège du PC dans la canton de Mézières-Centre-Ouest.

ARIEGE (11)

CONS. GEN. : 28 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF *(Prés. : Robert Naudi, PS, m. du Pla).*

AX-LES-THERMES

Augustin Bonrepaux, c.s., PS, d.. *REELU.*

LA BASTIDE-DE-SEROU

Henri Nayrou, c.s., PS. *REELU.*

LES CABANNES

Germain Authié, c.s., PS, sén.. *REELU.*

CASTILLON-EN-COUSERANS

Robert Zonch, c.s., PS. *REELU.*

FOIX-RURAL

Guy Destrem, c.s., PS. *REELU.*

FOIX-VILLE

Jean Juré, c.s., PS. *REELU.*

MASSAT

Alain Massé, c.s., PS, m.. *REELU.*

MIREPOIX

Jeanne Ettori, c.s., PS, m., 2 503 ; Roger Déjean, PC, 1 136 ; Bernard Parnaud, RPR, 822 ; Jean Marin, FN, 223 ; Jean-Claude Chabrouty, div. d., 188 ; Alain Lespurgue, rén., 137. *BALL.*

SAINT-LIZIER

Maurice Fauroux, c.s., PS. *REELU.*

SAVERDUN

André Trigano, c.s., UDF-rad., 2 044 ; Jean-Louis Bertrand, PS, 1 642 ; Daniel Meyer, PC, 339 ; Alain Crête, FN, 185. *BALL.*

VARILHES

Roger Sicre, PS, 1 504 ; Daniel Burg, PC, 853 ; Jacques Andréani, RPR, 364 ; Daniel Michelon, Verts, 232 ; Perico Boucherlé, FN, 82. *BALL.*

Jean Rumeau, c.s., PS, n.s.r.p.

Terre socialiste, l'Ariège a confirmé sa réputation. Sur les onze cantons renouvelables, un seul était détenu par un conseiller d'opposition. Le PS l'a emporté dès le premier tour dans huit cantons et devrait en conserver deux autres sans difficulté au second tour puisque, à Mirepoix, son candidat a manqué sa réélection de 2 voix seulement et qu'à Varilhes il s'en est fallu de 14 suffrages.

AUBE (16)

CONS. GEN. : 2 PC ; 2 PS ; 6 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Bernard Laurent, UDF-CDS, sén.).*

AIX-EN-OTHE

André Leméland, c.s., UDF-rad., m., 795 ; Laurence Copiatti, RPR, 473 ; Marie-Noël Bernard, PS, 320 ; René Batteur, PC, 286 ; Jean Lejeune, FN, 90. *BALL.*

BAR-SUR-AUBE

Jean-Pierre Davot, c.s., UDF-PR, m., 2 228 ; Jean-Pierre Voulminot, PS, 1 103 ; André Gandot, PC, 534 ; Maurice Ruer, FN, 272. *BALL.*

BAR-SUR-SEINE

Jacques Garreau, c.s., RPR. *REELU.*

CHAOURCE

Bernard Coutord, c.s., UDF-PR, 1 120 ; Bernard Moretto, PC, 606 ; Jean-Claude Legrand, PS, 277 ; André Belleville, div. d., 251 ; Roger Rohmann, FN, 70. *BALL.*

CHAVANGES

Pierre Maitrot, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

ESSOYES

Yann Gaillard, c.s., RPR, m. *REELU.*

LUSIGNY-SUR-BARSE

Maurice Cacciaguerra, RPR, 706 ; Maurice Richer, c.s., UDF-PR, 548 ; Gilles Gaillard, PS, 463 ; Jean Dangin, div., 408 ; Serge Spilman, div., 203 ; Raymond Fageot, PC, 142 ; Francis Niess, FN, 95. *BALL.*

MERY-SUR-SEINE

Philippe Adnot, c.s., app. RPR. *REELU.*

PINEY

Dominique Voix, UDF, m., 750 ; Paulette Moulins, UDF-CDS, 390 ; Line Bret, PS, 370 ; Gérard Le Berre, PC, 158 ; Robert Godeau, FN, 34. *BALL.*

Robert Six, c.s., RPR, n.s.r.p.

LES RICEYS

Jean-Claude Mathis, RPR, 714. *ELU.*

René Jourdheuille, PC, 209 ; Thierry d'Avella-Garnier, div. d., 160 ; William Livet, FN, 19 ; Gérald Glouchkoff, div., 4.

Robert Galley, c.s., RPR, d., s'est démis de son mandat.

ROMILLY-SUR-SEINE-I

Paul Granet, c.s., UDF-rad., 1 230 ; Maurice Camuset, PC, 735 ; James Donet, PS, 602 ; Cendrine Le Chevallier, FN, 157. *BALL.*

SAINTE-SAVINE

Alain Coillot, c.s., UDF-rad. *REELU.*

TROYES-I

André Gravelle, c.s., PS, 1 227 ; Jacky Morin, UDF-PR, 1 077 ; Maurice Jaillant, PC, 353 ; Jérôme Mallarmey, FN, 159. *BALL.*

TROYES-IV

Paul Noley, div. d., 1 075 ; René Le Goas, PS, 1 044 ; Yves Prédieri, c.s., UDF-rad., 637 ; Anna Zajac, PC, 303 ; Bruno Subtil, FN, 298 ; Emmanuel Grenier, POE, 27. *BALL.*

TROYES-VI

Georges Royer, c.s., UDF-PR, 2 415 ; Christian Royer, PS, 1 778 ; Geneviève Delabruyère, PC, 357 ; Philippe Arbona, FN, 314. *BALL.*

VENDŒUVRE-SUR-BARSE

Pierre Micaux, c.s., UDF-PR. *REELU.*

Indépendamment de l'importance des abstentions, le trait majeur de ce premier tour est la continuité. Il apparaît que le rapport des forces au conseil général ne changera pas. La majorité RPR-UDF a déjà sept élus au premier tour sur seize renouvelables, et la plupart des ballottages sont en sa faveur.

Les socialistes n'avaient qu'un seul sortant, M. André Gravelle, en ballottage favorable. Peut-être le PS pourra-t-il gagner le canton de Troyes-IV avec M. René Le Goas, son premier secrétaire fédéral, qui affrontera, au second tour, le maire de La Chapelle, M. Paul Noley, arrivé de peu en tête : le sortant UDF, M. Yves Prédieri, avec moins de 10 % des inscrits, ne pourra être présent dimanche prochain.

Le député UDF, M. Pierre Micaux, est réélu au premier tour dans le canton de Vendeuvre-sur-Barse.

AUDE (17)

CONS. GEN. : 1 PC ; 28 PS ; 3 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès, a. sec. E.).*

BELCAIRE

Henri Pélofy, c.s., RPR. *REELU.*

CAPENDU

Roger Lacoste, PS, 2 403. *ELU.*

René Fajolles, RPR, 815 ; Henri Laencuentra, PC, 791 ; Dominique Parcellier, Verts, 442 ; Albertine Schurdevin, FN, 210.

Antoine Azeau, c.s., PS, n.s.r.p.

CARCASSONNE-II

André Bauret, c.s., PS, 2 533 ; Nicole Bertrou, UDF-CDS, 1 927 ; Henry Garino, PC, 1 358 ; Jacques Doucet, Verts, 502 ; Alain Raynaud, FN, 486. *BALL.*

CARCASSONNE-III

Raymond Chesa, c.s., RPR, m.. *REELU.*

CASTELNAUDARY-SUD

Daniel Arata, RPR, 3 071 ; Gérard Ardhuin, c.s., PS, 2 780 ; Pierre Rataboul, PC, 522 ; Gisèle Dimary, Verts, 253 ; Yves Cros, FN, 209. *BALL.*

CONQUES-SUR-ORBIEL

Alain Marcaillou, c.s., PC, 1 589 ; Gilles Blanc, PS, 1 378 ; Jean-Pierre Larrat, UDF-PR, 736 ; Jean Fabre, Verts, 253 ; Pierre Garcia, FN, 160. *BALL.*

FANJEAUX

Jacques Cambolive, c.s., PS, d.. *REELU.*

GINESTAS

Jean Palancade, c.s., PS. *REELU.*

LIMOUX

Serge Granovsky, UDF, 2 460 ; Robert Badoc, c.s., PS, m., 2 453 ; Marie-Jeanne Rivéra, PC, 910 ; Jean-Pierre Tailhan, MRG, 314 ; Jean-Louis Jimenez, FN, 307. *BALL.*

MONTREAL

Joseph Vidal, c.s., PS, d.. *REELU.*

MOUTHOUMET

Eric Andrieu, PS, 514. *ELU.*

François Lebrun, maj. p., 304 ; Daniel Chesa, RPR, 87 ; Gilbert Vergnes, PC, 26 ; Jeannot Dubrulle, FN, 4.

Joseph Baro, c.s., PS, n.s.r.p.

NARBONNE-OUEST

Roland Courteau, c.s., PS, sén.. *REELU.*

NARBONNE-SUD

Alain Madalle, c.s., div. d., 2 410 ; Louis Madaule, PS, 1 588 ; Jean-Pierre Maisterra, PC, 514 ; Yvonne Garnier, FN, 413 ; Maryse Arditi, Verts, 216 ; Maurice Domingo, div. d., 101 ; Pierre Nicon, UDF, 30. *BALL.*

QUILLAN

Pierre Bastié, c.s., PS, 2 019 ; Paul Mullot, UDF-PR, m., 1 397 ; André Illac, PC, 985 ; Charles Hadjigeorgiou, Verts, 185 ; Jean-Pierre Cordier, FN, 169. *BALL.*

SAINT-HILAIRE

Pierre Authier, c.s., PS. *REELU.*

SAISSAC

Paul Durand, c.s., PS, m.. *REELU.*

SIGEAN

René Martinez, c.s., PS, 2 481 ; Jacques Mourrat, PC, 1 886 ; Jean-Louis Calmeil, sout. UDF-RPR, 938 ; André Chauvin, FN, 457 ; René Arnold, div. d., 101. *BALL.*

Hormis M. Raymond Chésa (RPR), maire de Carcassonne, et M. Henri Pélofy (RPR), à Belcaire, tous les conseillers réélus sont socialistes. Le PS conserve, en outre, les deux cantons où ses sortants ne se représentaient pas (Mouthoumet et Capendu). L'Aude reste une forteresse socialiste. On notera, toutefois, que le maire de Limoux, M. Badoc, concurrencé par un radical de gauche, est en ballottage et devancé dans sa ville par le candidat de l'UDF, M. Granovsky. En revanche, à Quillan, le maire, M. Mulot (UDF-PR), impose un ballottage — il est vrai favorable — à M. Bastié, conseiller sortant socialiste.

AVEYRON (24+1)

CONS. GEN. : 8 PS ; 1 MRG ; 3 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 8 UDF ; 5 RPR ; 4 div. d. ; 1 écol. *(Prés. : Jean Puech, UDF-PR, sén., m. de Rignac).*

AUBIN

Lucien Mazars, c.s., PS, m., 2 256 ; Paul Mouysset, div. g., 2 012 ; Claude Lagarrigue, PC, 1 017. *BALL.*

BARAQUEVILLE-SAUVETERRE

Denys Jaudon, c.s., PS, m.. *REELU.*

CAMARES

Emile Castan, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

CAPDENAC-GARE

Pierre Riols, c.s., PS. *REELU.*

CASSAGNES-BEGONHES

Bernard Destours, c.s., RPR. *REELU.*

CONQUES

Pierre Riom, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

CORNUS

Jean Geniez, c.s., PS. *REELU.*

DECAZEVILLE

Pierre Delpech, c.s., div. g., m.. *REELU.*

ESPALION

Simone Anglade, div. d., 1 685 ; Maurice Cayron, c.s., UDF-CDS, m., 1 431 ; Francine Miral, PS, 526 ; Georges Andrieux, PC, 67. *BALL.*

MILLAU-EST

Jean-Louis Coulon, c.s., PS, 1 421 ; Paul Rimlinger, UDF-CDS, 982 ; Michel Raynal, PC, 284 ; Gérard Galtier, Verts, 199 ; Hervé Raynaud, FN, 177. *BALL.*

PEYRELAU

Pierre Bloy, c.s., PS. *REELU.*

REQUISTA

Dominique Azam, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

RIEUPEYROUX

Pierre Marre, UDF-PR, 1 506. *ELU.*

Pierre Marty, c.s., PS, 1 417 ; Christian Roussel, PC, 59.

RIGNAC

Jean Puech, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., m.. *REELU.*

RODEZ-EST

Michel Astoul, RPR, 2 477. *ELU.*

Michel Balmigère, PS, 1 209 ; Josiane Falzon, div. d., 493 ; Guy Rouquayrol, PC, 132.












Le premier t

des élections cantonales

Marc Censi, c.s., UDF-PR, prés. c.r., m., s'est démis de son mandat.

RODEZ-NORD

François Rey, c.s., UDF-PR. *REELU.*

RODEZ-OUEST

André Laur, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

SAINT-BEAUZELY

Armand Vernhettes, c.s., app. PS. *REELU.*

SAINT-CHELY-D'AUBRAC

Raymond Cayrel, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

SAINTE-GENEVIEVE-SUR-ARGENCE

Bernard Maynier, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

SAINT-GENIEZ-D'OLT

Jean Miquel, div. d., 1 148. *ELU.*

Michel Crouzet, RPR, 1 015 ; Philippe Lacombe, FN, 54 ; Claude Solignac, PC, 50.

Jean-Marie Ladsous, c.s., RPR, n.s.r.p.

SAINT-ROME-DE-TARN

Gérard Laussel, c.s., div. d.. *REELU.*

SALLES-CURAN

Pierre Raynal, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SEVERAC-LE-CHATEAU

Edmond Gros, c.s., PS, 1 046 ; Claude Déjean, RPR, 662 ; Raymond Viala, div., m., 514 ; Paul Anglès, PC, 236. *BALL.*

VILLENEUVE

Pierre Dumoulin, c.s., UDF-PR. *REELU.*

Un seul conseiller sortant a été battu dès le premier tour : M. Pierre Marty, PS, mis en échec à Rieupeyroux par M. Pierre Marre, UDF-PR. Le second tour le plus serré aura lieu à Aubin où M. Lucien Mazars, conseiller général sortant socialiste, affrontera M. Paul Mouysset, un ancien candidat du PC en rupture de ban avec son parti. Le candidat socialiste dispose d'une petite avance de 244 voix. Le duel sera arbitré par le candidat officiel du PC qui a obtenu au premier tour 1 017 voix (19,24 %).

BOUCHES-DU-RHONE (24)

CONS. GEN. : 11 PC ; 19 PS et app. ; 8 UDF-PR ; 3 UDF et app. ; 5 RPR ; 1 FN *(Prés. : Louis Philibert, PS, m. du Puy-Sainte-Réparade).*

AIX-EN-PROVENCE-CENTRE

Marc Egloff, MRG, 2 162 ; Charles de Peretti, c.s., RPR, 1 978 ; Philippe Milliau, FN, 1 768 ; André Lasternas, PC, 688 ; Yvon Roche, Verts, 482 ; Gérard Bramoullé, CNI, 397 ; Jean-Robert Fanciullino, div. d., 266 ; Paul Lucciardi, ext. d., 241 ; Jacqueline Jullien, div. d., 114 ; René Ainardi, div. d., 45. *BALL.*

AIX-EN-PROVENCE-N.-E.

Germaine Pivasset, PS, 3 333 ; Jean-Pierre Bouvet, RPR, 2 676 ; Marcellin Truphème, div. d., 1 902 ; Louis Paul, UDF-rad., 1 722 ; Jean Capon, FN, 1 699 ; Robert Camoin, PC, 565 ; Patrick Debu, rén., 247 ; Jean Carotti, ext. g., 129 ; Alain Rondanina, ext. d., 73. *BALL.*

Jean-Pierre de Peretti della Rocca, c.s., UDF, m., s'est démis de son mandat.

ARLES-EST

Claude Vulpian, c.s., PS, 4 889 ; Louis Sayn-Urpar, RPR, 3 100 ; Hervé Schiavetti, PC, 2 306 ; François Agostini, FN, 1 408 ; Catherine Levraud, Verts, 581. *BALL.*

AUBAGNE

Daniel Fontaine, PC, 6 367 ; Jean-Louis Bonifaci, UDF-PR, 4 129 ; Jean Botella, FN, 2 395 ; Olivier Spithakis, PS, 1 962 ; Jean Reynaud, Verts, 715 ; Yves Vandramme, rén., 247. *BALL.*

Jean Tardito, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

CHATEAURENARD

Roland Inisan, c.s., app. UDF, 3 666 ; Edgar David, PS, 2 076 ; Danielle Seisson, PC, 1 580 ; Patrick Bassot, FN, 1 144 ; Pierre Videau, div. d., 525. *BALL.*

GARDANNE

Roger Meï, c.s., PC, m., 7 172 ; Claude-Maurice Siméoni, RPR, 4 935 ; Antonin Gabelier, PS, 4 778 ; José Gonzales, FN, 2 951 ; Lucette Germa, maj. p., 237. *BALL.*

ISTRES

François Bernardini, PS, 8 027 ; Georges Thorrand, PC, 6 567 ; Jacques Duchesne, RPR, 4 868 ; Jean Boulanger, FN, 2 457 ; Patrick Cozza, verts, 2 343 ; Gilles Trichet, ext. g., 134. *BALL.*

Jacques Siffre, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MARSEILLE-I

Fortuné Sporpiello, c.s., PS, 1 728 ; Madeleine Vincenti, RPR, 564 ; Albert Motte, FN, 528 ; Martine Hervé, PC, 178 ; Thierry Ercoli-Leca, ext. d., 23. *BALL.*

MARSEILLE-III

Jean-Noël Guérini, c.s., PS. *REELU.*

MARSEILLE-IV

Jean-Jacques Léonetti, c.s., PS, 1 468 ; Bernard Manovelli, ext. d., 1 299 ; Jean-Pierre Baumann, FN, 693 ; Jean Dufour, PC, 499 ; Patrick Tafani, RPR, 366. *BALL.*

MARSEILLE-V

Roger Donadio, c.s., PC, 2 514 ; Charles Tramoni, PS, 1 516 ; Gérard Thiel, FN, 1 215 ; René Chouraqui, RPR, 875 ; Raymonde Joliet, écol., 107 ; Stéphane Souron, écol., 98 ; Mireille Pardell, maj. p., 47 ; Richard Maccotta, ext. g., 39. *BALL.*

MARSEILLE-VIII

Jeanine Porte, c.s., PC, 3 245 ; Marie-Thérèse Broc, PS, 1 605 ; Louis-Guy Lagier, FN, 1 470 ; Jean Canavesio, CNI, 701 ; Jacques Joliet, écol., 179 ; Patrick Lopez, maj. p., 72. *BALL.*

MARSEILLE-XII

Dominique Tian, UDF-PR, 5 379 ; Marie-Claude Roussel, FN, 1 840 ; Michèle Poncet-Ramade, PS, 1 825 ; Yves Aymé, PC, 668 ; Roland Veyrac, écol., 228. *BALL.*

Jean-Claude Gaudin, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., s'est démis de son mandat.

MARSEILLE-XIII

Jean Roatta, c.s., UDF-PR, 4 236 ; Michèle Trégan, PS, 2 805 ; Christiane Pigacé, FN, 1 601 ; Christian Pellicani, PC, 1 165 ; Christian Bruschi, rén., 191. *BALL.*

MARSEILLE-XIV-A

Joël Dutto, c.s., PC, 2 052 ; Patrick Menucci, PS, 1 683 ; Jean-Jacques Murat, FN, 919 ; Jean-Noël Natalelli, CNI, 460 ; Gilbert Botton, ext. g., 56 ; Claude Ghigo, maj. p., 32. *BALL.*

MARSEILLE-XV

André Millo, c.s., PC, 3 800 ; Michel Martin, PS, 2 124 ; Gilbert Albano, FN, 1 576 ; Charles Autia, UDF-rad., 724. *BALL.*

MARSEILLE-XVI

Lucien Weygand, c.s., PS, 3 111 ; Gilbert Victor, FN, 2 045 ; Pierre Payan, RPR, 1 582 ; Danielle Carbuccia, PC, 1 454 ; Claude Noble, verts, 371. *BALL.*

MARSEILLE-XVIII

Jean Bonat, c.s., PS, 3 704 ; Marcel Benassi, PC, 2 095 ; Jean-Louis Geiger, UDF-PR, 1 646 ; Jean-Pierre Berberian, FN, 1 454 ; Vincent Manca, rén., 153. *BALL.*

MARSEILLE-XX-A

Robert Assante, c.s., UDF-PR, 3 601 ; Jean-Claude Gautier, PS, 1 936 ; Bernard Marandat, FN, 1 468 ; Robert Allione, PC, 1 218 ; Gérard Monnier-Besombes, Verts, 527. *BALL.*

MARTIGUES

Michel Vaxes, PC, 7 898 ; Robert Fouque, sout. UDF-RPR, 4 118 ; Christian Caroz, PS, 2 813 ; Albert Strozzi, UDF diss., 830 ; Etienne Arvanitis, div. d., 557. *BALL.*

Paul Lombard, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

ORGON

Pierre Beynet, c.s., PS, 2 854 ; Yves Toulouse, RPR, 2 117 ; Francis Perricaudet, FN, 892 ; Paul Tell, PC, 793 ; Muriel Watier, Verts, 298. *BALL.*

ROQUEVAIRE

Francis Pelissier, c.s., PC, 4 657 ; Roger Esposito, UDF-PR, 2 414 ; Michèle Boilon, PS, 1 572 ; Patrick Blanc, FN, 1 183 ; Robert Albarèdes, rén., 691. *BALL.*

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Hubert Manaud, c.s., PS, m.. *REELU.*

SALON-DE-PROVENCE

André Vallet, c.s., PS, 11 514 ; Bernard Bermond, RPR, 6 336 ; Pierre-Louis Caussé, FN, 3 151 ; Jean-François Gast, PC, 1 569. *BALL.*

Deux candidats seulement sont réélus : MM. Jean-Noël Guérini (PS) dans le troisième canton de Marseille, et Hubert Manaud (PS) aux Saintes-Maries-de-la-Mer. En raison de la très faible participation au scrutin (un Marseillais sur trois seulement a voté), trois autres candidats qui ont obtenu la majorité absolue n'ont pas franchi la barre du quart des inscrits. Il s'agit de MM. Fortuné Sporpiello (PS) et Dominique Tian (UDF-PR) dans les premier et douzième cantons de Marseille, et André Vallet (PS) à Salon-de-Provence.

Grand perdant du scrutin avec un recul de dix points sur l'ensemble du département par rapport aux élections législatives de juin dernier, le Front national n'est en mesure de se maintenir que dans deux cantons, les douzième et seizième de Marseille, où il ne peut nourrir aucun espoir.

Le Parti communiste progresse, lui, de façon parfois spectaculaire par rapport aux législatives de 1988, notamment à Marseille, dans les seizième, huitième et quinzième cantons, ainsi qu'à Gardanne et à Roquevaire. Les six candidats sortants UDF-RPR sont tous en ballottage favorable. Le PS est en difficulté dans le quatrième canton de Marseille, où M. Bernard Manovelli (extr. dr.), qui était déjà candidat sous l'étiquette RPR en 1982 et qui conduisait la liste « Marseille sécurité » aux municipales de 1983, a réalisé une percée face à M. Jean-Jacques Léonetti (PS) bien implanté dans le canton.

CALVADOS (26+2)

CONS. GEN. : 11 PS ; 1 maj. p. ; 12 UDF-PR ; 3 UDF ; 7 RPR ; 12 div. d. *(Prés. : Michel d'Ornano, UDF-PR, d., a. min.).*

BLANGY-LE-CHATEAU

Bruno Olivier de Sanderval, c.s., UDF. *REELU.*

● BOURGUEBUS

Jean-Claude Carabeufs, PS, 2 660 ; Claude Peschard, div. d., 2 036 ; Jean Huguet, PC, 419. *BALL.*

René Garrec, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., s'est démis de son mandat.

CABOURG

Claude Ecobichon, c.s., PS, 2 852 ; Robert Le Moan, RPR, 1 942 ; Jean-Louis Fouque, PC, 748 ; Jean-Claude Cherrier, div., 249 ; Annie Fettu, Verts, 247. *BALL.*

CAEN-II

Serge Maillard, c.s., PS, 1 976 ; Franck Cardineau, UDF-PR, 1 685 ; Marc Bellet, PC, 399 ; Josette Bénard, Verts, 369. *BALL.*

● CAEN-V

Serge Lézement, PS, 1 411 ; Vincent Giot, UDF, 625 ; Michel Virengue, PC, 509 ; Jean Marie, Verts, 258 ; Philippe Loisel, POE, 48. *BALL.*

Louis Mexandeau, c.s., PS, d., c.r., s'est démis de son mandat.

CAEN-VI

Francis Saint-Ellier, c.s., UDF-PR, 1 604 ; Jangui Le Carpentier, PS, 1 383 ; Jean-Williams Semeraro, Verts, 219 ; Christian Langeois, PC, 213 ; Léon Pillet, FN, 166. *BALL.*

CAEN-VII

Jean-Pierre Michel, c.s., PS, 2 228 ; Philippe Pelet, RPR, 828 ; Gérard Hérout, PC, 459 ; Cécile Leclerc, Verts, 191. *BALL.*

CAEN-VIII

Franck Duncombe, c.s., UDF-PR, 2 094 ; Gilles Deterville, PS, 1 308 ; Jane Tillard, PC, 610 ; Patrick Viot, Verts, 266 ; Joël Kopp, FN, 173. *BALL.*

CAEN-IX

Anne-Marie Séguin, PS, 1 405 ; Yvette Leplanquais, RPR, 1 163 ; Jacqueline Goueslard, PC, 319 ; Alain Gruenais, Verts, 218 ; Gilbert Marie, FN, 198. *BALL.*

Dominique Robert, c.s., PS, n.s.r.p.

DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Pierre Letellier, UDF-PR, 2 160 ; Jacques Provot, PS, 1 563 ; Jean-Marie Seeuws, div. d., 1 014 ; Noëlle Filliâtre, Verts, 368 ; Raymonde Stuart, FN, 266 ; Fabien Lebrasseur, PC, 256. *BALL.*

Jean Chabriac, c.s., div. d., n.s.r.p.

EVRECY

Henri Girard, c.s., UDF. *REELU.*

HONFLEUR

Marcel Liabastre, c.s., UDF-PR. *REELU.*

ISIGNY-SUR-MER

André Rauline, c.s., div. d.. *REELU.*

MEZIDON-CANON

Jean Manchon, RPR, 1 479 ; Jean-Pierre Lamarche, PS, 902 ; Huguette Pouteau, PC, 596 ; Roger Achard, div. g., 560. *BALL.*

Henry Delisle, c.s., PS, n.s.r.p.

MORTEAUX-COULIBOEUF

Robert Malas, UDF, 1 174. *ELU.*

Jacques Busnoult, PS, 400 ; René Brosseau, PC, 149 ; Elisabeth Lagrandie, Verts, 135.

Michel Bourdon, c.s., div. d., n.s.r.p.

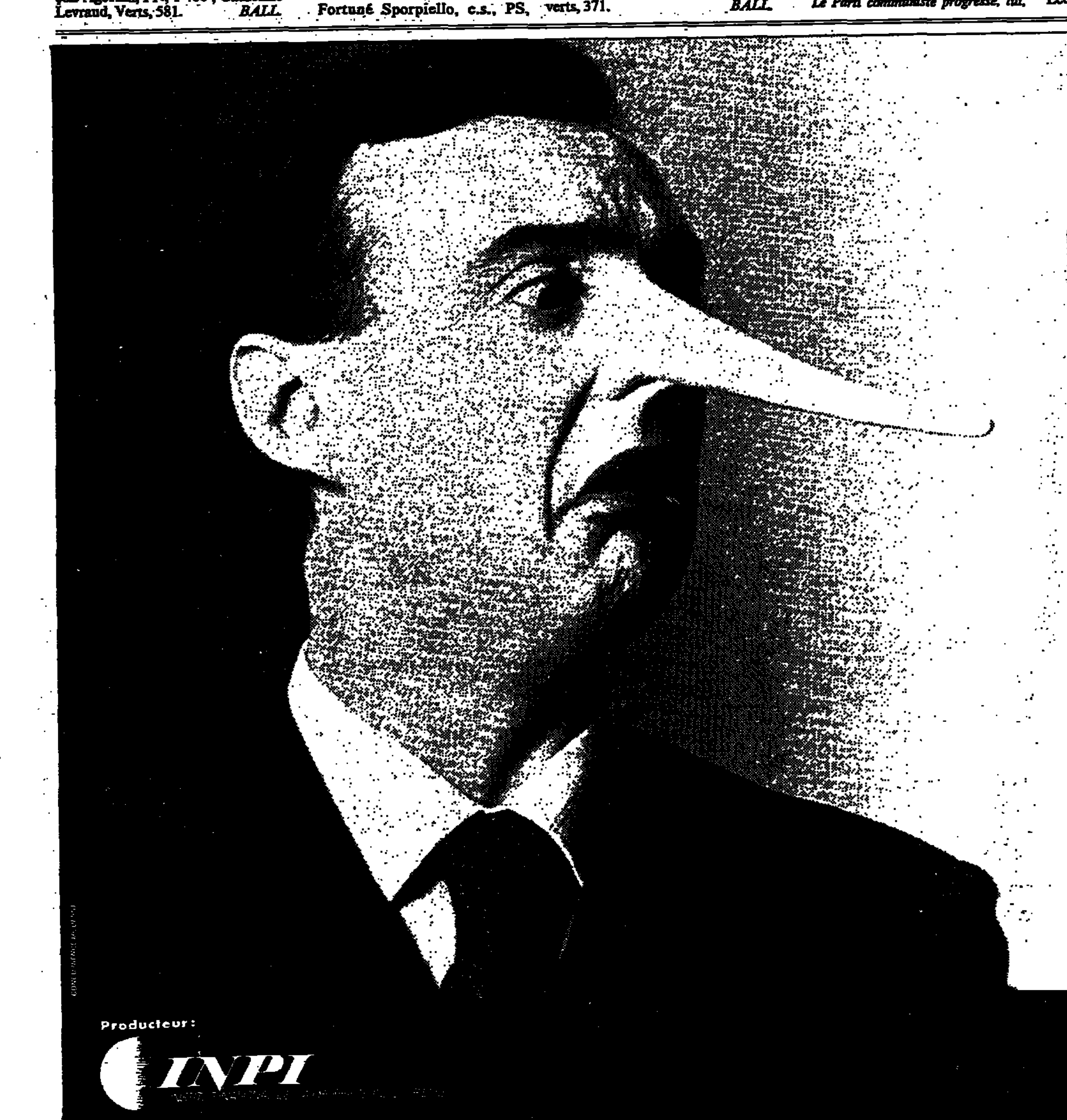
ORBEC

Bernard Lambert, c.s., PS, 1 105 ; Dominique Letorey, RPR, 669 ; René Doat, div. d., 656 ; Michel Grenier, UDF-PR, 459 ; Emile Barais, FN, 115 ; Christian Pasquier, PC, 87. *BALL.*

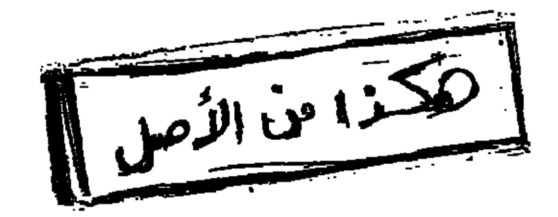
OUISTREHAM-RIVA-BELLA

André Ledran, c.s., PS, m., 2 711 ; Annette Belin, UDF, 1 096 ; Jacques Bayon, PC, 953 ; Paul Barrelier, div. d., 310 ; Michel Horn, verts, 234 ; Philippe Chapron, FN, 188 ; Bernard Auffret, div. g., 139 ; André Mendic, div. d., 133. *BALL.*

(Lire la suite page 12.)







Le premier tour des élections cantonales

(Suite de la page 11.)

RYES

Philippe de Bourgoing, c.s., UDF-PR, sén. *REELU.*

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Marcel Rivière, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-SEVER-CALVADOS

Marcel Restout, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

THURY-HARCOURT

Jacques Gautier, c.s., div. d. *REELU.*

TILLY-SUR-SEULLES

Guy Imhof, c.s., UDF-PR. *REELU.*

TREVIERES

Roger Jouet, c.s., maj. p., 1 176 ; Jacques Le Tourneur, UDF, 654 ; Roger Massu, div. d., 449 ; Jacques Agra, PS, 191 ; Etienne Audineau, PC, 70. *BALL.*

TROARN

Bernard Loing, PS, 2 355 ; Jean-Claude Beauvisage, div. d., 1 686 ; Louis Lecomte, PC, 1 313 ; Pascal Viot, Verts, 440 ; Yvonne Kopp, FN, 237. *BALL.*

Jean Besse, c.s., PS, d. eur., *n.s.r.p.*

TROUVILLE-SUR-MER

Michel d'Ornano, c.s., UDF-PR, d., prés. c.g. *REELU.*

VASSY

Pierre Geoffroy, c.s., div. d. *REELU.*

VILLERS-BOCAGE

Stanislas de Clermont-Tonnerre, UDF, 1 439 ; André Juchem, PS, 1 041 ; Xavier Jeanne, Verts, 254 ; André Fabre, PC, 177. *BALL.*

Jean Lévêque, c.s., RPR, n.s.r.p.

VIRE

Michel Bourrée, PS, 2 732 ; Jean-Pierre Cousin, RPR, 1 924 ; Jean-Baptiste Fauroux, UDF-PR, 1 895 ; Françoise Prosper-Paul, PC, 269 ; Jean-Loïc Loyer, écol., 264. *BALL.*

Olivier Stirn, c.s., PS, min. dél., n.s.r.p.

Dans un département où 124 candidats se disputaient 28 sièges, 12 conseillers généraux de droite sont d'ores et déjà élus ou réélus. M. Michel d'Ornano (UDF-PR), président du conseil général, retrouve son siège avec 67,54 % de suffrages.

Dans le canton de Caen VII, M. Jean-Pierre Michel (PS), bien que crédité de 60,12 % des voix, n'est pas élu puisqu'il n'obtient pas un nombre de suffrages au moins égal à 25 % des inscrits. Cas de figure analogue à Bourguébus pour M. Jean-Claude Carabeufs (PS).

A Vire, où M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, ne se représentait pas, le socialiste, M. Michel Bourrée, arrive avec 38,56 % en tête d'un ballottage difficile. Fils du ministre de l'industrie, M. Jean-Baptiste Fauroux (UDF-PR) est devancé par le RPR, M. Jean-Pierre Cousin, dans un canton où les deux formations n'étaient pas parvenues à un accord, tous deux totalisant 53,91 % des voix. A Orbec, M. Bernard Lambert, conseiller sortant socialiste (35,74 %), devrait être mis en difficulté, les trois candidats de la droite totalisant 57,71 % des suffrages exprimés. A Ouistreham, ballottage favorable pour le maire socialiste, M. André Ledran. Ballottages difficiles pour MM. Jean Manchon (RPR), qui tente de conquérir le siège d'un sortant socialiste à Mézidon et Francis Saint-Ellier, député (UDF-PR) dans le canton de Caen VI. A Trévières, M. Roger Jouet, candidat – malheureux – de l'« ouverture » aux récentes législatives, est en ballottage favorable.

CANTAL (13)

CONS. GEN. : 3 PS ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-PR et app. ; 2 UDF ; 11 RPR ; 4 CNI ; 2 div. d. *(Prés. : Pierre Raynal, RPR, d., m. de Chaudes-Aigues).*

ALLANCHE

Pierre Jarry, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

AURILLAC-II

Yves Debord, c.s., PS. *REELU.*

AURILLAC-III

Yvon Bec, c.s., PS. *REELU.*

AURILLAC-IV

Philippe Maurs, c.s., UDF-PR. *REELU.*

JUSSAC

Jacques Markarian, PS, 1 235. *ELU.*

Antoine Dejou, c.s., app. UDF-PR, m., 1 074 ; Christian Terrade, PC, 101.

LAROQUEBROU

Christian Meiniel, c.s., UDF-rad. *REELU.*

MASSIAC

Alain Marleix, RPR, d. eur., 1 793. *ELU.*

Alphonse Vinatié, PC, 431 ; Alain Cazes, PS, 359.

Paul Malassagne, c.s., RPR, sén., n.s.r.p.

PIERREFORT

Georges Perrot, c.s., RPR, m. *REELU.*

PLEAUX

Jean Chanut, c.s., RPR, m. *REELU.*

RIOM-ES-MONTAGNES

Raymond Cerruti, RPR, 1 642. *ELU.*

Georges Begon, PS, 842 ; Maurice Broustassoux, div. d., 374 ; François Boisset, PC, 206.

Georges Godenèche, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

RUYNES-EN-MARGERIDE

Louis Clavilier, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SAIGNES

Roger Besse, c.s., RPR. *REELU.*

VIC-SUR-CERE

Francis Tourdes, c.s., CNI, 1 146 ; Christiane de Clavières, div. d., 982 ; Pierre Mazzoleni, PS, 665 ; Maria Recobre, PC, 112. *BALL.*

Sur les treize sièges à pourvoir, douze le sont au premier tour. Neuf conseillers sortants retrouvent leur siège. Deux sortants ne se représentaient pas : MM. Godenèche (divers droite), de Riom-ès-Montagnes, et Malasagne, sénateur (RPR) à Massiac. Ces deux cantons ont vu le succès de deux RPR, M. Cerrutti, président de la chambre de commerce et d'industrie du Cantal, et M. Marleix, député européen, ancien conseiller de M. Pasqua au ministère de l'intérieur et l'un des plus proches collaborateurs de M. Juppé, secrétaire général du RPR (69,42% des voix). L'événement majeur de ce scrutin est l'élection, dans le canton de Jussac, de M. Markarian (PS) avec 51,24% des voix, face au conseiller général sortant, M. Dejou, président de l'Association des maires du Cantal. La droite restera néanmoins très largement majoritaire au conseil général.

CHARENTE (17)

CONS. GEN. : 2 PC ; 9 PS ; 4 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 11 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Pierre-Rémy Houssin, RPR, d., m. de Baignes.)*

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Pierre Bobé, c.s., UDF-rad. *REELU.*

BLANZAC-PORCHERESSE

Philippe Arnaud, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

BROSSAC

Marc Courjaud, app. UDF, 555 ; Michel Naudin, c.s., PS, 517 ; Robert Rabouté, PC, 172. *BALL.*

CHABANAIS

André Soury, c.s., PC. *REELU.*

CHALAIS

Jean Lacamoire, PS, m., 1 368. *ELU.*

Hubert Tournerie, c.s., RPR, 1 192 ; Maryse Pascaud, PC, 119.

CHAMPAGNE-MOUTON

Jack Jouaron, c.s., RPR, m., 801 ; Christian Souchu, PS, 787 ; Denise Laidet, PC, 121. *BALL.*

CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Michel Chevalier, c.s., RPR. *REELU.*

COGNAC-SUD

Robert Roux, c.s., div. d., 2 548 ; Jean-Claude Fayemendie, PS, 1 450 ; Hervé Dutournier, PC, 346 ; Michel Gourinchas, PNPG, 150. *BALL.*

LA COURONNE

Jean-Paul Kerjean, UDF-CDS, 1 719 ; Bernard Desbordes, PS, m., 1 636 ; Didier Pageand, PC, 801 ; Claude Colas, div. d., 734 ; Patrick Fontanaud, PNPG, 456 ; Daniel Senon, div. d., 155. *BALL.*

Angel Motard, c.s., PS, n.s.r.p.

LE GOND-PONTOUVRE

Jeanne Filloux, c.s., PS, 2 548 ; M.-C. Plasseraud-Defontaine, div. d., 1 472 ; Michel Le Moel, PC, 461 ; Olivier Gallet, CNI diss., 292 ; Alain Leroy, FN, 185 ; André Guilloteau, PNPG, 153. *BALL.*

MANSLE

Michel Harmand, c.s., div. d. *REELU.*

MONTEMBOEUF

Claude Marsaud, c.s., PS. *REELU.*

LA ROCHEFOUCAULD

Daniel Gascon, c.s., PS. *REELU.*

ROUILLAC

Claude Mesnard, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

RUELLE

Robert Granet, PS, 2 407 ; Jacques Persyn, PC, 1 877 ; Gérard Costes, RPR, 1 471 ; Bernard Vaccara, CNI diss., 185. *BALL.*

Jean-Marie Poitevin, c.s., PS, m., n.s.r.p.

SOYAUX

Abel Migné, PS, 1 616 ; François Nebout, div. d., 1 323 ; Robert Lafleuriel, PC, 513 ; Philippe Burbaud, UDF-PR, 368. *BALL.*

Lucien Petit, c.s., PS, m., n.s.r.p.

VILLEFAGNAN

Jean-Pierre Regeon, UDF, 1 577 ; Edgard Saulnier, PS, m., 1 532 ; Alain Chauvaud, PC, 235. *BALL.*

Henri Dindinaud, c.s., PS, n.s.r.p.

Le poids des hommes semble avoir déterminé les résultats dans le département : c'est l'impression qui se dégage de ce premier tour des cantonales. 9 élus dès le premier tour, dont 8 sortants. Ils représentent la totalité de l'éventail politique (2 RPR, 3 centristes, 3 socialistes, 1 communiste) dans des cantons qui avaient tous voté majoritairement pour M. Mitterrand le 8 mai. Dans le canton de Mansle, par exemple, M. Jérôme Lambert, député PS, avec 25% des voix dans un canton qui lui en avait donné 55% en juin au deuxième tour des élections législatives, est battu par le conseiller général sortant, M. Michel Harmand (div. d.).

L'échec de M. Tournerie (RPR), seul sortant battu devant M. Lacamoire, ancien maire de Chalais (PS), s'explique avant tout par des considérations locales.

CHARENTE-MARITIME (25)

CONS. GEN. : 1 PC ; 11 PS ; 4 MRG ; 3 div. g. ; 3 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 15 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : François Blaizot, UDF-CDS.)*

ARS-EN-RE

François Blaizot, c.s., UDF-CDS, prés. c.g. *REELU.*

AULNAY

Paul Baron, c.s., PS. *REELU.*

AYTRE

Jean-Louis Léonard, RPR, 2 037 ; Gilles Dromain, PS, 1 358 ; Léon Belly, c.s., PC, 1 349 ; Claude Helvy, FN, 253. *BALL.*

LE CHATEAU-D'OLERON

Gérard D'Arzac, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

COURÇON

Claude Margerie, c.s., div. d., m. *REELU.*

COZES

Jean-Paul Berthelot, c.s., maj. p., m., 1 861 ; Alain Turquet de Beauregard, div. d., 1 014 ; Jean Dumas, RPR, 775 ; Yves Herviot, PC, 213 ; Jacqueline Friocourt, FN, 126. *BALL.*

GEMOZAC

Marcel Vallet, c.s., div. d., 1 488 ; Guy Boireaud, MRG, 1 280 ; Marc Moreau, div., 937 ; Marcel Garnier, PC, 183 ; Pierre Gaulier, FN, 101. *BALL.*

LA JARRIE

Bernard Ranson, c.s., UDF-CDS, m., 1 479 ; Pierre Brousteau, MRG, 1 271 ; Raymond Pechereau, maj. p., 672 ; Jean Maillet, PS, 598 ; Yves Gauthey, PC, 408 ; Gilbert Huignez, FN, 167. *BALL.*

JONZAC

Claude Belot, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

MATHA

Claude Binaud, UDF-CDS, m., 2 289 ; James Rouger, PS, 2 146 ; Guy Fredon, PC, 320. *BALL.*

Yves Olivré, c.s., PS, n.s.r.p.

MIRAMBEAU

Michel Rigou, MRG, sén., m., 1 889. *ELU.*

Henri Bouche, c.s., div. d., 1 502 ; Alain Girard, PC, 127 ; Léon Durieu, FN, 84.

MONTGUYON

Pierre-Jean Daviaud, MRG, 2 266. *ELU.*

Jean-Marie Moreau, UDF-PR, 1 447 ; Jean-Claude Boisbleau, PC, 304 ; Georges Lacroix, FN, 157.

Paul Boisvert, c.s., div. g., n.s.r.p.

ROCHEFORT-CENTRE

Jean-Louis Frot, c.s., div. d., m., 1 721 ; Yves Hermouet, PS, 722 ; Gérard Blanchier, PC, 221 ; Philippe Le Marrec, div., 129 ; Pascal Markowsky, FN, 98. *BALL.*

LA ROCHELLE-II

Marc Parnaudeau, PS, 808 ; Pierre Druette, UDF-PR, 417 ; Jacques Boissinot, PC, 328 ; Erick Hornig, FN, 146. *BALL.*

Guy Miand, c.s., PS, n.s.r.p.

LA ROCHELLE-VII

Jacques Robert, c.s., PS, 804 ; Camille Proust, UDF-PR, 605 ; Jean Matifas, PC, 282 ; Henri Barrand, FN, 146. *BALL.*

LA ROCHELLE-VIII

Michel Rogeon, c.s., MRG. *REELU.*

LA ROCHELLE-IX

Jean-François Douard, div. d., 1 982 ; Gérard Gomes, c.s., PS, 1 414 ; Mireille Kieffer, PC, 475 ; Pierre Seilhean, FN, 156. *BALL.*

SAINTES-EST

Xavier de Roux, c.s., UDF-rad., 2 206 ; Gérard Desrente, PS, 1 671 ; Henri Texier, PC, 807 ; Jean-Claude Richard, FN, 139. *BALL.*

SAINTES-NORD

Philippe Marchand, c.s., PS, d., 2 163 ; Jacques Tanner, RPR, 1 758 ; Marcel Thomas, PC, 530 ; Gilbert Gautret, FN, 127. *BALL.*

SAINT-AGNANT

Henri Drouet, c.s., RPR, 1 521 ; Paule Curull, PS, 814 ; Patrice Jeannot, div. d., 334 ; Louis Gauthier, PC, 250 ; René Cocault-Duverger, FN, 122. *BALL.*

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Roland Beix, c.s., PS, d. *REELU.*

SAINT-PORCHAIRE

Michel Doublet, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-SAVINIEN

Claude Genauzeau, UDF-rad., 1 230. *ELU.*

Claude Jousseaume, MRG, 929 ; Claude Sabourin, PC, 189 ; Antoine Marin-Cudraz, FN, 96.

Rémy Barrand, c.s., PS, n.s.r.p.

TONNAY-CHARENTE

Pierre Branger, c.s., RPR, 1 786 ; Jean-Pierre Guillon, PS, 1 098 ; André Meynard, PC, 490 ; Bernard Cantin, maj. p., 225 ; Eric Reymond, FN, 109. *BALL.*

LA TREMBLADE

Christian Mandin, c.s., MRG. *REELU.*

L'effet... des marées d'équinoxe s'est fait sentir dans les cantons urbains comme La Rochelle, où la pêche aux voix s'est révélée moins fructueuse que la pêche aux moules. Cependant, c'est dans un canton rural, celui de Saint-Agnant que l'on trouve le seul exemple d'une élection empêchée par un trop faible taux de participation : M. Henri Drouet, conseiller sortant (RPR), qui dépasse les 50 % des suffrages exprimés, n'a pu être élu, faute d'avoir réuni sur son nom le quart des inscrits.

Les leaders locaux ont facilement passé ce premier tour. A droite, le président du conseil général, M. François Blaizot (UDF-CDS), le père du pont de Ré, l'emporte avec 64,86 % ; M. Claude Belot (UDR-Rad.), avec 67,65 % ; M. Jean-Louis Frot (div. d.), avec 59,53 % des voix. A gauche, M. Paul Baron (PS) est plébiscité avec 91,78 % des voix à Aulnay et le jeune député socialiste Roland Beix obtient 88,28 % à Saint-Hilaire-de-Villefranche. L'un et l'autre n'avaient que le PC comme concurrent. Point chaud à suivre dans la banlieue rochelaise : M. Léon Belly, conseiller sortant et dernier représentant du PC au conseil général, n'arrive qu'en troisième position, à neuf voix derrière le candidat socialiste.

CHER (17)

CONS. GEN. : 8 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 5 RPR ; 14 div. d. *(Prés. : Jean-François Deniau, UDF-PR, d., a. min.)*

LES AIX-D'ANGILLON

Maxime Camuzat, PC, 1 792 ; Claude Leloup, UDF-PR, 1 308 ; Gérard Ledoux, PS, 1 159 ; Gérard Boone, div. d., 412 ; Alain Sogny, FN, 192. *BALL.*

René Millet, c.s., div. d., n.s.r.p.

AUBIGNY-SUR-NERE

Antoine de Voguë, c.s., UDF-PR. *REELU.*

BOURGES-I

Jean-Claude Sandrier, PC, 1 385 ; Philippe Bensac, UDF-PR, 571 ; Charles Parnet, PS, 438 ; Jean D'Ogny, FN, 225. *BALL.*

Jacques Rimbault, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

BOURGES-II

Jean-Claude Péan, c.s., RPR, 1 652 ; Joël Chavannaz, PS, 1 031 ; Michel Berthot, PC, 1 000. *BALL.*

BOURGES-III

Marguerite Renaudat, c.s., PC, 2 670 ; François Deschamps, RPR, 1 137 ; Michel Verdier, UDF-CDS, 835 ; Pierre Houques, PS, 717 ; Christian Raffestin, FN, 286. *BALL.*

CHATEAUMEILLANT

Philippe Beauchamp, c.s., RPR, 1 408 ; André Grymonprez, maj. p., 872 ; Roger Sandrier, PC, 575 ; Serge Maggiar, FN, 92. *BALL.*

CHATEAUNEUF-SUR-CHER

Jean Vigneron, PC, m., 1 048 ; Robert Couturier, maj. p., 605 ; François Lesage, RPR, 423 ; Alain Vernet, MRG, 251 ; Patrick Etave, FN, 54. *BALL.*

Daniel Perrot, c.s., PC, n.s.r.p.

DUN-SUR-AURON

Bernard Boussard, c.s., div. d. *REELU.*

GRAÇAY

Georges Druesne, PC, 764 ; Pierre François, c.s., div. d., 728 ; Jean Rousseau, PS, 280 ; François Scheid, FN, 65. *BALL.*

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

Jean-Louis Gignoux, sout. RPR, m., 1 238 ; Christian Gigot, c.s., PC, 1 196 ; Roland Tiroille, app. PS, 1 039 ; François Crutain, Verts, 139 ; Colette Riguidel, FN, 97. *BALL.*

LERE

Raymond Goudou, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

LURY-SUR-ARNON

Raymond Tatin, sout. RPR, 852 ; André Cormon, PS, 480 ; Jean-Claude Godard, PC, 335 ; Ginette Cobut, FN, 113. *BALL.*

Pierre Sicard, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-DOULCHARD

Henri Debord, c.s., div. d., m., 1 799 ; René Robert, PS, 1 111 ; Jacques Renard, PC, 770 ; Jack Chauveau, FN, 240 ; Christian Mallet, div. d., 162. *BALL.*

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Alain Rafestmain, PS, 1 244 ; Michel Gilbert, UDF-rad., 901 ; Alain Besson, sout. RPR, m., 866 ; Jacky Grégoire, div. d., 553 ; Jean-Paul Fuscien, div. g., 411 ; André Minard, PC, 292 ; Monique Siméon, FN, 161 ; Jean D'Audignon, RPR diss., 90. *BALL.*

Louis Jouanin, c.s., div. d., n.s.r.p.

SANCERGUES

Serge Berthelot, c.s., PC, 1 047 ; Michel Lafay, app. RPR, m., 903 ; Jean-Pierre Leral, PS, 828 ; Jean Jupille, div. d., 697 ; Jean Ganthier, FN, 153. *BALL.*

SANCERRE

Jacques Genton, c.s., UDF-CDS, sen., m. *REELU.*

SAULZAIS-LE-POTIER

Jean Dumontet, sout. RPR, 754 ; Henri Ratel, PS, 405 ; Guy Jacquin, app. MRG, 253 ; Roger Jacquet, PC, 199 ; Roger Maginian, RPR diss., 166 ; Pierre Couturier, FN, 44. *BALL.*

Maxime Chagnon, c.s., PS, n.s.r.p.

4 conseillers sortants sont réélus malgré la faible participation des électeurs : MM. Antoine de Voguë à Aubigny-sur-Néré, Raymond Goudou à Léré, Bernard Boussard à Dun-sur-Auron, et Jacques Genton, sénateur, maire de Sancerre, tous quatre conservateurs, sont réélus. Si la majorité départementale de droite a du souci à se faire dans plusieurs cantons et si le Parti socialiste peut être déçu du score de certains de ses candidats, le Parti communiste tire son épingle du jeu : 5 de ses conseillers étaient soumis à réélection, 7 de ses candidats sont en ballottage favorable.

CORREZE (18+1)

CONS. GEN. : 7 PC ; 4 PS ; 1 UDF-PSD ; 25 RPR *(Prés. : Charles Ceyrac, RPR, m. de Collonges-la-Rouge).*

BEYNAT

Alphonse Chapoux, div. d., 1 096. *ELU.*

André Marleix, PS, m., 755 ; Daniel Laval, PC, 261.

Yves Terrieux, c.s., PS, n.s.r.p.

BORT-LES-ORGUES

Jean-Pierre Dupont, c.s., RPR, m. *REELU.*

● BRIVE-LA-GAILLARDE-CENTRE

Odette Neuville, RPR, 1 789. *ELUE.*

Bernadette Foltz, PS, 505 ; Anne-Marie Beneix, écol., 178 ; Danielle Aumard, PC, 170 ; Gilles Du Verdier, FN, 153.

Jean Charbonnel, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

BRIVE-LA-GAILLARDE-N.-E.

Raymond Lacombe, c.s., RPR. *REELU.*

BRIVE-LA-GAILLARDE-SUD-EST

René Arvis, RPR, 1 595 ; Claudine Labrunie, c.s., PS, 1 371 ; Michel Soleilhet, PC, 745 ; Emmanuel Maymil, FN, 166. *BALL.*

BRIVE-LA-GAILLARDE-SUD-OUEST

Jacques Chaminade, c.s., PC, 1 272 ; Jean-Michel Delsart, UDF-PR, 1 269 ; Gérard Denecker, PS, 1 058 ; André Cessac, FN, 151 ; Christian Reynal, rén., 70. *BALL.*

EGLETONS

André Crouzette, c.s., RPR. *REELU.*

LUBERSAC

Jean Decaie, c.s., RPR, m. *REELU.*

MERCŒUR

Jean Teilhet, c.s., RPR. *REELU.*

MEYMAC

Georges Perol, RPR, m., 1 583. *ELU.*

Joseph Lacassagne, PC, 748 ; Hervé Cheze, PS, 686.

Jacques Chirac, c.s., RPR, d., m. de Paris, s'est démis de son mandat.

MEYSSAC

Charles Ceyrac, c.s., RPR, prés. c.g. *REELU.*

SAINT-PRIVAT

Jean-Pierre Bechter, c.s., RPR. *REELU.*

SEILHAC

Pierre Vinatier, div. d., 1 686 ; Noël Martinie, PS, 1 391 ; Michel Agnoux, PC, 1 246. *BALL.*

René Chauffour, c.s., PC, n.s.r.p.

SORNAC

Marcel-Auguste Cloup, c.s., RPR. *REELU.*

TULLE-CAMPAGNE-NORD

Armand Boucheteil, c.s., PC, 1 335 ; Jean-Claude Peyramard, PS, 1 029 ; Henri Labrat, RPR, 978 ; Jean-Claude Chataur, écol., 189. *BALL.*

TULLE-CAMPAGNE-SUD

Georges Mouly, c.s., UDF-PSD, sén. *REELU.*

TULLE-URBAIN-NORD

Raymond Aubert, RPR, 1 614 ; Jean Combasteil, PC, m., 1 398 ; Andrée Le Guen, PS, 621 ; Marie-Madeleine Bonneau, FN, 77 ; Pierre Sauvadet, rén., 70. *BALL.*

Francois Béal, c.s., RPR, n.s.r.p.

TULLE-URBAIN-S.

Armande Gaspard, RPR, 1 161 ; Bernard Janbert, c.s., PC, 953 ; Eugène Chauchard, PS, 771 ; Jacques Palm, rén., 68 ; Pascal Laguillaumie, FN, 57. *BALL.*

VIGEOIS

Marcel Mouly, RPR, 1 201 ; René Bourg, c.s., PC, 978 ; Roger Bergeal, PS, 437. *BALL.*

La Corrèze a marqué un conservatisme certain en ne bousculant aucune donnée politique.

CORSE-DU-SUD (11+2)

CONS. GEN. : 1 PC ; 3 PS ; 6 MRG ; 1 div. g ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 2 RPR ; 1 CNI ; 4 div. d. *(Prés. : José Rossi, UDF-PR, d., adj. m. d'Ajaccio).*

AJACCIO-II

Charles Ornano, c.s., div. d., sén., c.r., m. *REELU.*

AJACCIO-VI

Jacques Simongiovanni, c.s., CNI, 1 479 ; Ange Pantaloni, PS, 647 ; Alain Pieri, PC, 400 ; François-Raymond Alfonsi, rég., 273 ; Denis Celli, FN, 130. *BALL.*

AJACCIO-VII

Félix Luciani, c.s., PS, 1 455 ; Pascal Sciarli, UDF, 816 ; Ange Torre, RPR, 588 ; Etienne Ferrandi, PC, 458 ; Jean-Marie Santelli, rég., 206 ; Nicole Borelli, FN, 116. *BALL.*

CELAVO-MEZZANA

Noël Sarrola, c.s., MRG, 1 515 ; Dominique Martinetti, UDF-PR, 798 ; Pierre Poggioli, rég., 518 ; Ange Sciarli, PC, 377 ; Gérard Perès, div., 351 ; Jérôme Stofati, div., 246. *BALL.*

CRUZINI-CINARCA

Gilbert Chiappini, c.s., UDF-PR. *REELU.*

LES DEUX-SORRU

Dominique Colonna, c.s., MRG, 994 ; Charles Grisoni, RPR, 545 ; Ange-François Padrona, div. g., 326 ; Thomas Coggia, div., 324 ; Jean-Dominique Rossi, rég., 317 ; Jocelyne Mattei-Fazi, PS, 288 ; Antoine Pastinelli, FN, 99 ; Julie Gaffory, PC, 61. *BALL.*

FIGARI

Quilicus Finidori, c.s., RPR. *REELU.*

PETRETO-BICCHISANO

Jean-Laurent Colonna d'Istria, RPR, 861 ; Toussaint Luciani, c.s., PS, 793 ; Paul Olivesi, PC, 368 ; Noël-Joseph Andréani, rég., 127. *BALL.*

● PORTO-VECCHIO

Camille de Rocca Serra, RPR, 2 701. *ELU.*

Denis de Rocca Serra, div. d., 1 088 ; Jean-Sébastien Perfumo, PS, 397 ; Daniel Agostini, PC, 274 ; Ernest Papi, rég., 236.

Jean-Paul de Rocca Serra, c.s., RPR, d., prés. c.r., m., s'est démis de son mandat.

SANTA-MARIA-SICHE

Charles Grossetti, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

SARTENE

Dominique Bucchini, PC, 1 721. *ELU.*

Jean Mary, PS, 764 ; Jacques Matteaccioli, RPR, 642 ; Joseph Pietri, rég., 75.

Paul Mondoloni, c.s., PS, n.s.r.p.

TALLANO-SCOPAMENE

Paul Serra, div. d., 754 ; Antoine Bizzari, div. d., 685 ; Dominique Giovannangeli, PC, 286 ; Jean-Pierre Magnani, PS, 209 ; Jean-Damien Pietri, rég., 69. *BALL.*

Jaby Pandolfi, c.s., div. g., m., n.s.r.p.

● ZICAVO

Roland Francisci, RPR, 1 510. ELU.

Antoine-Joseph Peraldi, maj. p., 567 ; Jacques Pantalacci, rég., 100 ; Alain-Noël Peraldi, PC, 80.

Jacques Fiamma, c.s., MRG, est décédé.

13 des 22 sièges du conseil général de la Corse-du-Sud étaient renouvelables. La droite conforte sa position majoritaire et retrouve, dès le premier tour, 6 des sièges qu'elle détenait.

Elle en gagne un à Zicavo, siège laissé vacant par le décès du sortant MRG Jacques Fiamma. Elle est en ballottage favorable dans deux cantons, dont un – Petreto-Bicchisano – détenu par la gauche depuis 1982. Cette dernière conserve dès le premier tour le siège de Sartène laissé vacant par Paul Mondoloni (PS) et gagné par Dominique Bucchini, maire (PC) de Sartène.

HAUTE-CORSE (16)

CONS. GEN. : 1 PC ; 3 PS ; 13 MRG ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 7 RPR *(Prés. : François Giacobbi, MRG, sén.).*

BASTIA-II

Henry Zuccarelli, c.s., MRG, 1 131 ; Paul Giudicelli, PS, 431 ; Ange Rovere, PC, 280 ; René Cordoliani, FN, 245 ; Max Siméoni, rég., 232 ; Maurice Franceschi, rén., 93. *BALL.*

BASTIA-IV

Antoine Gandolfi, c.s., RPR, 620 ; Jean-Baptiste Raffalli, MRG, 368 ; Joseph Tomasini, PC, 195 ; Marc Giannetti, rég., 55 ; Armand-Pierre Fratani, PS, 41. *BALL.*

BASTIA-V

Albert Calloni, c.s., MRG. *REELU.*

BASTIA-VI

Eugène Bertucci, RPR, 855 ; François Vendasi, MRG, 582 ; François de Casalta, c.s., div. g., 311 ; Jean Geronimi, PS, 307 ; Jean Baccarelli, PC, 144 ; Yves Stella, rég., 96 ; Jacques Isetti, FN, 36 ; Charles Raffini, div. g., 13. *BALL.*

BORGO

Paul Natali, RPR, 2 177. *ELU.*

Charles Galetti, c.s., UDF-PR, 883 ; Antoine Sabatini, div. g., 365 ; Andréa Geronimi, rég., 212 ; Antoine Mattei, PC, 81 ; Mauricette Vanini, PS, 70 ; Jean-Paul Battesti, FN, 42.

BUSTANICO

Paul-Mathieu Celeri, RPR, 718 ; Joseph Campana, MRG, 710 ; Dominique Vanucci, PS, 385 ; Dominique-Antoine Agostini, RPR, 305 ; François Renucci, div. g., 288 ; Félix Massiani, UDF-PR, 211 ; Elice Guerini, rég., 140 ; Joseph Antonelli, PC, 43. *BALL.*

Etienne Moracchini, c.s., MRG, n.s.r.p.

(Lire la suite page 14.)

Apple Expo 88

Le monde se rejoint à la Villette.

Cette année, le succès d'Apple dans l'entreprise devrait ajouter à Apple Expo une saveur toute particulière. Le monde du travail rejoint en effet celui des passionnés. Et chacun se retrouve sur une idée : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès, que l'on donnera à l'Homme les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même, les ressources à l'intérieur.

Et c'est ainsi tout un point de vue sur la productivité qui s'impose dans la Grande Halle de la Villette.

Avec 150 exposants : partenaires d'Apple, créateurs et éditeurs de logiciels, constructeurs de périphériques, organismes de formation et éditeurs de presse. Mais aussi des conférences, et bien sûr la « Ville Apple ».

Pour que demain soit vraiment un autre jour.

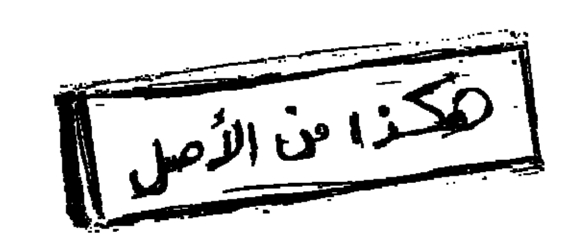
De plus en plus de performances? Certes, mais qui permettent à chacun de développer sa propre richesse.

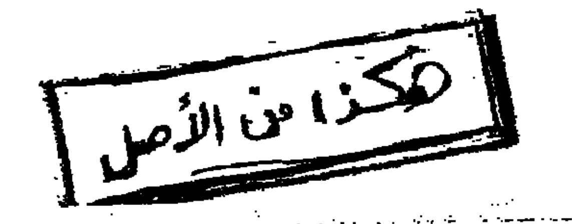
Et là, tout le monde peut se rejoindre. Ouf.



Apple

Du mercredi 28 septembre au samedi 1er octobre. De 10 à 19 h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette.
Pour le calendrier des conférences ou la Villette la grande halle d'autres informations : 3614 code : APPLE.





Le premier tour

(Suite de la page 12.)

CALENZANA
Jacques Santelli, c.s., RPR. *REELU.*

CALVI
Eugène Ceccaldi, RPR diss., 1 068 ; François Musso, RPR, d. eur., 549 ; Xavier Collona, div., m., 450 ; Ange Santini, MRG, 422 ; Mathieu Montanari, rég., 141 ; Joseph Mariotti, FN, 100 ; Marie-France Léonetti, PC, 89. *BALL.*
Chrisosthome Léandri, c.s., RPR, n.s.r.p.

FIUMALTO-D'AMPUGNANI
Ours-Pierre Grimaldi, c.s., UDF-PR. *REELU.*

GHISONI
Dominique Gambini, c.s., RPR, 1 027 ; Ignace Battesti, MRG, 479 ; Paul Battesti, div. d., 415 ; Marie-Hélène Farioli, PS, 188 ; André Fazi, rég., 173 ; Jean Manenti, PC, 83. *BALL.*

LE HAUT-NEBBIO
Claude Flori, UDF, 878 ; Cécile Pietrera, MRG, 590 ; Marc Valéry, PS, 512 ; Ferdinand Ugolini, PC, 187 ; Marcu Battestini, rég., 97 ; Marcel Finocchi, FN, 43. *BALL.*
Jean Casta, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

MOITA-VERDE
Ange Fraticelli, RPR, 1 507 ; Vincent Carlotti, c.s., PS, 1 314 ; Charles Lepidi, rég., 112 ; Jean-Baptiste Lepidi, PC, 99. *BALL.*

OREZZA-ALESANI
François Riolacci, c.s., RPR, 1 001 ; Paul-Baptiste Battesti, MRG, 539 ; François Emmanuelli, div. d., 202 ; François Marcelli, PS, 184 ; Jean-François Stefani, rég., 107 ; Armand Mattei, PC, 36. *BALL.*

SAN-MARTINO-DI-LOTA
Jean Baggioni, c.s., UDF-PR, m., 1 326 ; Jean-Jacques Padovani, rén., 797 ; Henri Sisco, MRG, 511 ; Michel Stefani, PC, 267 ; Félicien Medori, rég., 118 ; Claude Léonardi, FN, 69. *BALL.*

VESCOVATO
Jean-Etienne Albertini, RPR, 1 342 ; Joseph Castelli, c.s., div. g., 1 340 ; Pierre-Jean Albertini, PC, 456 ; François Marchioni, PS, 314 ; Jacques Albertini, rég., 129 ; Pierre-Jean Fieschi, FN, 47. *BALL.*

VEZZANI
Alexandre Alessandrini, c.s., MRG. *REELU.*

La gauche, majoritaire avec 17 sièges contre 13 à la droite, n'est pas menacée malgré le ballottage défavorable du conseiller général sortant de Moïta-Verde, le socialiste Vincent Carlotti, dont l'adversaire RPR Ange Fraticelli manque l'élection dès le premier tour de 8 voix.

Le siège du canton de Borgo, remporté par M. Paul Natali, contre le conseiller sortant UDF Charles Galetti, provoque des tensions entre l'UDF et le RPR qui pourraient empêcher la droite de présenter un candidat unique contre la gauche pour la présidence du département.

L'élection dans les quatre cantons urbains de Bastia a été contestée par M. Max Siméoni, le leader autonomiste, qui a déposé plainte après avoir relevé des anomalies dans l'établissement d'une centaine de procurations. Le procureur de la République a procédé à la saisie de tous les documents de vote par procuration utilisés au premier tour dans ces quatre bureaux.

COTE-D'OR (22+1)

CONS. GEN. : 6 PS ; 6 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 7 UDF et app. ; 14 RPR, 2 div. d. *(Prés. : Henry Berger, RPR, m. de Fontaine-Française).*

BAIGNEUX-LES-JUIFS
Dominique Langueureau, c.s., app. UDF, 369 ; Fernand Mousseau, MRG, 238 ; Pierre Aubin, div. d., 230 ; Louis Laurent, PC, 20. *BALL.*

BEAUNE-SUD
Henri Moine, c.s., RPR, m., 2 387 ; Michel Volatier, PS, 1 698 ; Jean Alexant, FN, 326 ; Gérard Prétesacque, PC, 165. *BALL.*

CHATILLON-SUR-SEINE
Michel Serex, PS, 1 625 ; Hubert Brigand, div. d., 1 549 ; Maurice Dabé, c.s., UDF-PR, 870 ; Georges Commaret, PC, 225 ; Roger Waeber, FN, 160. *BALL.*

CHENOVE
Jean Esmonin, c.s., PS, 3 111 ; Maurice Colson, RPR, 1 865 ; Marie-Luc Dunant, FN, 417 ; Jean Ianelli, PC, 412. *BALL.*

DIJON-I
Louis Berthou, c.s., RPR, 3 586 ; Roland Didier, PS, 2 111 ; Jean Guerret, PC, 404. *BALL.*

DIJON-II
Hervé Vouillot, PS, 3 484 ; Lucien Brenot, RPR, 2 901 ; Denise Belleville, PC, 303 ; Paul Plassard, FN, 260. *BALL.*
Roger Rémond, c.s., PS, n.s.r.p.

DIJON-III
Jean-Marc Nudant, c.s., RPR, 1 976 ; Francois Rebsamen, PS, 1 588 ; Yves Mestas, PC, 274 ; André Messarot, FN, 245. *BALL.*

● DIJON-VI
Jacques Guérin, RPR, 2 796 ; Jean-Pierre Dubois, PS, 1 357 ; Bernard Majoie, div. d., 1 273 ; Pierre-Marie Giroux, FN, 318 ; Pierre Bertholomey, PC, 182. *BALL.*
Robert Poujade, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

DIJON-VII
Maurice Lombard, c.s., RPR, sén., 2 204 ; Janine Bessis, PS, 1 124 ; Marie-Christine Oudard, PC, 256. *BALL.*

DIJON-VIII
André Jacquey, c.s., RPR, 1 694 ; Jean-Baptiste Viallon, PS, 1 054 ; Marie-Chantal Giroux, FN, 283 ; Marie-Louise Yanelli, PC, 215 ; Odette Simon, MRG, 36. *BALL.*

FONTAINE-FRANÇAISE
Henry Berger, c.s., RPR, prés. c.g. *REELU.*

GENLIS
Paul Orssand, c.s., MRG, 1 906 ; Marie-Jeanne Rosati, UDF-PR, 1 042 ; Jean-François Bathelier, PS, 989 ; Georges Droüillot, FN, 325 ; Christian Baldassi, PC, 312. *BALL.*

LAIGNES
Jean-Pierre Recq, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

LIERNAIS
Louis Grillot, div. d., 681 ; Pierre Charles, c.s., MRG, 654 ; Michel Vieillard, PC, 71 ; Philippe Tripier, FN, 46. *BALL.*

NOLAY
Pierre Barbiéry, PS, 907 ; Francois Desmoulins-Lebeault, app. UDF, 776 ; Jean-René Chartron, RPR, 399 ; Robert Mouillère, PC, 160 ; Pierre Jaboulet-Verchère, FN, 132. *BALL.*
Jean-Philippe Lecat, c.s., UDF, n.s.r.p.

POUILLY-EN-AUXOIS
François Patriat, c.s., PS, d. *REELU.*

PRECY-SOUS-THIL
Charles Lucand, c.s., MRG. *REELU.*

RECEY-SUR-OURCE
Florence Prévost, RPR, 485 ; Marcel Mathiaut, c.s., app. UDF, 320 ; Georges Seguin, div. d., 246 ; Michel Fontaine, PC, 100. *BALL.*

SAULIEU
Philippe Lavault, c.s., app. UDF, m. *REELU.*

SEMUR-EN-AUXOIS
Jean-Marie Magnien, RPR, 1 667 ; Robert Morlevat, c.s., MRG, m., 1 243 ; Jean-Pierre Balloux, div. g., 892 ; Serge Lamblin, PC, 161. *BALL.*

SEURRE
Jean-Noël Couzon, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

SOMBERNON
Jacques Mercusot, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

VENAREY-LES-LAUMES
Pierre Rebourg, c.s., MRG, m. *REELU.*

L'abstentionnisme condamne au ballottage deux personnalités qui n'ont pas atteint la barre des 25 % des inscrits : M. Henri Moine (RPR), maire de Beaune, et M. Maurice Lombard, sénateur (RPR), dans le canton de Dijon VII. En revanche, M. François Patriat, député socialiste, a été réélu à Pouilly-en-Auxois avec un score exceptionnel (74,90 % des exprimés), ainsi que le président du conseil général, M. Henry Berger (RPR) dans le canton de Fontaine-Française (58,49 %).

COTES-DU-NORD (26)

CONS. GEN. : 7PC ; 23 PS ; 9 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 11 UDF *(Prés. : Charles Josselin, PS, d., m. de Plestin-Trigavou, a. min.).*

BEGARD
Noël Bernard, c.s., PC, m.. *REELU.*

BELLE-ISLE-EN-TERRE
François Le Masson, PC, 1 373 ; Marcel L'Hélias, c.s., UDF-CDS, 1 221 ; Paul Mahé, PS, m., 902 ; Jean-Marie Salomon, rég., 109. *BALL.*

BROONS
Maurice Després, c.s., PS. *REELU.*

CALLAC
Félix Leyzour, c.s., PC. *REELU.*

CAULNES
Raymond Guyomarc'H, PS, 1 499 ; Jean Desportes, app. UDF, 1 403 ; Yannick Le Ho, PC, 239. *BALL.*
Bernard Lemarié, c.s., UDF-CDS, sén., n.s.r.p.

COLLINEE
Yvon Renault, c.s., PC, 1 150 ; Jacky Aignel, PS, 728 ; Gérard Baudet, RPR, 649. *BALL.*

DINAN-EST
René Benoît, c.s., UDF-PR, m., 2 830 ; Didier Morel, PS, 2 519 ; Henri Faucheur, PC, 291 ; Charles Du Bois Hamon, FN, 207. *BALL.*

GOUAREC
Paul Guéguen, UDF, 929 ; Toussaint L'Hermite, c.s., PS, 869 ; Gérard Le Cam, PC, 445 ; Daniel Bergeron, FN, 54. *BALL.*

GUINGAMP
Christian Le Verge, PC, 3 064 ; Yvon Le Merrer, c.s., PS, 3 012 ; Albert Lissilour, RPR, 2 167 ; Myriam de Coat-Parquet, FN, 207 ; Ernest Novello, div. g., 205 ; Jean-Yves Quéré, rég., 205. *BALL.*

LAMBALLE
Sébastien Couëpel, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LANNION
Alain Gouriou, c.s., PS, 3 890 ; Danielle Marec, RPR, 2 037 ; Jean Taze, PC, 1 065 ; Jean-Jacques Monnier, UDB, 530 ; François Floc'H, FN, 236. *BALL.*

LANVOLLON
Jean Le Floch, c.s., PS. *REELU.*

LEZARDRIEUX
Jean-Yves Simon, c.s., PS. *REELU.*

MERDRIGNAC
Bernard Sohier, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MUR-DE-BRETAGNE
Loïc Bertho, RPR, 1 261. *ELU.*
Michèle Le Brun, c.s., PS, 1 026 ; Jacky Chaumet, PC, 86.

PLANCOET
Jean Gaubert, PS, 3 004. *ELU.*
Marcel Villalon, c.s., UDF-CDS, 2 693 ; René Mainguy, PC, 239.

PLENEUF-VAL-ANDRE
Guillaume Guédo, c.s., UDF-CDS, 2 777 ; Patrick Boullet, PS, 2 208 ; Roselyne Boulard, PC, 634 ; Gaël Mulette, FN, 178. *BALL.*

PLOEUC-SUR-LIE
Henri Bozec, c.s., PS. *REELU.*

PLOUARET
Francis Cadoudal, c.s., PC, 2 435 ; Michel Disez, PS, 1 814 ; Patrick L'Herëec, UDB, 346 ; Jacques Herrou, Verts, 342 ; André Daniélou, FN, 198. *BALL.*

PLOUFRAGAN
Jean Derian, c.s., PC, m., 2 790 ; Patrice Melscouet, UDF, 2 226 ; Louis Tardivel, PS, 1 634 ; Eurielle Blochet, FN, 171. *BALL.*

PLOUGUENAST
Lucien Boscher, c.s., UDF-PR. *REELU.*

QUINTIN
Emmanuel Le Jean, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-BRIEUC-NORD
Claude Saunier, c.s., PS, m., 1 884 ; Madeleine Le Mot, UDF-PR, 1 419 ; Françoise Trabut, PC, 693 ; André Bourges, FN, 197. *BALL.*

SAINT-BRIEUC-SUD
Jean-Luc Bommert, c.s., PS, 1 416 ; Jean Cottarel, RPR, 1 344 ; Jean-Guy Le Bere, PC, 639 ; Yves Sauvage, Verts, 417 ; Pierre Génie, FN, 189. *BALL.*

TREGUIER
Yves Le Cozannet, c.s., UDF-CDS, sén., 2 635 ; Michel Le Saint, PS, 1 587 ; François Gégou, PC, 1 240 ; Roger Perrot, UDB, 357 ; Pierre-Yvon Jaguin, FN, 125. *BALL.*

UZEL
Paul Paillardon, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

A l'issue du premier tour, treize cantons sur vingt-six ont déjà élu leurs conseillers à l'assemblée départementale qui devrait rester ancrée à gauche comme c'est le cas depuis douze ans. Le taux de participation (65,03 %) cache en fait de grandes disparités. M. Alain Gouriou, candidat sortant socialiste à Lannion, obtient par exemple plus de 50 % des suffrages exprimés mais reste en ballottage faute d'avoir rassemblé 25 % des inscrits sur son nom. Quelques candidats sortants ont réalisé des scores impressionnants comme le communiste Félix Leyzour avec 77,2 % à Callac, ou encore le socialiste M. Jean Le Floch avec 78,9 % à Lanvollon. A Dinan-Est, le dauphin de M. René Pleven, M. René Benoît, est cette fois en ballottage face à M. Didier Morel, le poulain socialiste de M. Charles Josselin, ancien ministre des transports et président du conseil général. Enfin, les deux duels PS-PCF donnent à Begard l'élection du communiste M. Noël Berard et à Plouaret un ballottage serré entre M. Michel Disez (PS) et M. Francis Cadoudal (PCF).

CREUSE (14)

CONS. GEN. : 2 PC ; 13 PS ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 5 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Michel Moreigne, PS, sén., m. de Lupersat).*

BENEVENT-L'ABBAYE
André Mavignier, c.s., PS. *REELU.*

BOUSSAC
Bernard Pignot, c.s., div. d., 1 459 ; Jean-Claude Devillard, PS, 1 057 ; Raymond Labrousse, PC, 584. *BALL.*

CHENERAILLES
Pierre Lavédrine, c.s., RPR, m., 1 153 ; Jean-Pierre Sinaud, PS, 853 ; André Léonard, PC, 250 ; Robert Lafaye, FN, 109. *BALL.*

LA COURTINE
André Baudin, RPR, 611 ; Marcel Maginier, c.s., PS, 528 ; Jean-Louis Delarbre, PC, 125. *BALL.*

CROCQ
Lucien Bardolle, c.s., div. d. *REELU.*

DUN-LE-PALESTEL
Roland Aupetit, RPR, 2 015. *ELU.*
Jean Tixier, PS, m., 1 464 ; Robert Carlier, PC, 379 ; Michel Ronssin, FN, 60.
Pierre Delille, c.s., RPR, n.s.r.p.

EVAUX-LES-BAINS
Serge Cléret, c.s., UDF-PSD, m. *REELU.*

FELLETIN
Jean Mazet, RPR, m., 1 129 ; Pierre Gaudon, c.s., PS, 994 ; René Paquet, PC, 194 ; Colette Roux, FN, 86. *BALL.*

GUERET-NORD
Marc Coubret, c.s., PS. *REELU.*

GUERET-SUD-OUEST
Liliane Robert, c.s., PS, 900 ; Jean-Claude Boulle, div. d., 804 ; Bernard Defaix, PC, 231. *BALL.*

JARNAGES
Jack Valette, c.s., RPR. *REELU.*

PONTARION
Claude Chazeirat, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-VAURY
William Chervy, c.s., PS, sén., m. *REELU.*

LA SOUTERRAINE
Roger Gardet, c.s., PC, 1 753 ; Michel Burille, PS, 1 430 ; Christian Chappet, RPR, 1 059 ; Patrick Verriest, div. d., 173 ; Jacques Renet, FN, 120. *BALL.*

8 sièges ont été pourvus dans les 14 cantons renouvelables. Aucun d'entre eux n'a basculé. M. Aupetit remporte un succès facile dans le canton de Dun-le-Palestel, où il se présentait, pour la première fois, dans les rangs de l'opposition. Bonne fortune identique pour M. Mavignier, à Bénévent-l'Abbaye, où, il est vrai, il avait reçu le soutien de tous les maires, toutes tendances confondues. Les ballottages difficiles de M. Maginier (PS), à La Courtine, et celui, moins prévisible, de M. Lavédrine (RPR), à Chenerailles, surprennent quelque peu. Celui de Felletin ne surprend personne, ce canton étant très ancré à droite. On note le faible score du Front national (moins de 4 %). Alors que le PC ne retrouve pas ses marques dans le département. Le deuxième tour sera donc déterminant quant à la présidence de l'assemblée départementale.

DORDOGNE (24)

CONS. GEN. : 4 PC ; 20 PS ; 5 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 8 RPR ; 10 div. d. *(Prés. : Bernard Bioulac, PS, d., m. de Saint-Barthélemy-de-Bussière).*

BELVES
René Barde, UDF-PR, 1 066 ; Jean-Roger Loubière, c.s., MRG, m., 867 ; Georges Boulanger, PC, 256. *BALL.*

CARLUX
Maurice Léonard, c.s., PC, 1 200 ; Jean-François Sergent, PS, 659 ; Pascal Allard, RPR, 593. *BALL.*

CHAMPAGNAC-DE-BEL-AIR
Gérard Vignaud, div. d., 614 ; Alain Bonnet, c.s., MRG, d., 527 ; Christian Mazière, UDF-rad., 403 ; Roland Mazeau, PC, 249 ; Michel Courtois, FN, 65. *BALL.*

DOMME
Alain Bournazel, c.s., RPR, 1 780 ; Germinal Peiro, PS, 1 654 ; Jean Labrot, PC, 347 ; Richard Marsaud, FN, 82. *BALL.*

EXCIDEUIL
Jacques Detivaud, c.s., div. d., 1 390 ; Henri Faure, PC, 1 004 ; Charles Bourdon, PS, 931. *BALL.*

EYMET
Elie Marty, c.s., UDF-PR, 1 076 ; Jean Ossard, maj. p., 871 ; Jean Lacotte, PC, 600 ; Henri Saux, FN, 66. *BALL.*

ISSIGEAC
René Barou, c.s., RPR, 1 005 ; Camille Dijos, PS, 839 ; Denis Fradet, PC, 250 ; Dominique Lauzier, FN, 84. *BALL.*

MAREUIL
Raymond Roland, UDF-rad., 1 129 ; Gérard Tura, maj. p., m., 854 ; Lucien Mazeau, PC, 228 ; Alain de Raffray, FN, 145. *BALL.*
Yves Rousseau, c.s., div. d., n.s.r.p.

MONPAZIER
Marc Mattera, div. d., 838. *ELU.*
Lucien François, c.s., PS, 571 ; Jean-Pierre Larpe, PC, 84 ; Robert Dubois, FN, 12.

MUSSIDAN
Gérard-Jean Chevalier, div. d., 1 822 ; Pierre Bonneau, c.s., MRG, m., 1 534 ; Jean-Paul Lachaux, PC, 1 235 ; René Labarre, FN, 187. *BALL.*

NEUVIC
Christian Defarge, c.s., PS, 1 873 ; François Roussel, RPR, m., 1 662 ; André Daix, PC, 641 ; Jean-Yves Cartier, FN, 73. *BALL.*

PERIGUEUX-CENTRE
Yves Guéna, c.s., RPR, m. *REELU.*

RIBERAC
Bernard Cazeau, c.s., PS, m., 2 074 ; Antoine Andi, RPR, 1 557 ; Roland Laprade, PC, 701 ; Georges Havelka, FN, 121. *BALL.*

SAINT-ALVERE
Philippe Ducène, RPR, m., 870. *ELU.*
Michel Labroue, c.s., MRG, 638 ; Françoise Campel, PC, 127 ; Raymond Voisin, FN, 57.

SAINT-ASTIER
Francis Chanraud, c.s., PS, 2 982 ; Philippe Vaubourgoin, div. d., 2 103 ; Georges Delbos, PC, 1 635 ; Gilles Brunati, PNPG, 355. *BALL.*

SAINTE-AULAYE
Claude Laviale, c.s., UDF-rad. *REELU.*

SAINT-CYPRIEN
Pierre Merlhiot, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE
Jean-Marie Guillout, RPR, 1 263 ; Céline Millet-Lacombe, c.s., MRG, 1 193 ; Gilbert Deffes, PC, 543 ; Jean-Pierre Biaussa, UDF-rad., 391. *BALL.*

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC
Alexis Félix, c.s., PS, 2 681 ; André Reynet, RPR, m., 2 236 ; Jean Passerieux, PC, 1 444 ; Jean-Claude Chassaint, FN, 227. *BALL.*

TERRASSON-LA-VILLEDIEU
Jean-Paul Gardet, RPR, 2 253 ; Edgar Bardagué, c.s., PC, m., 1 569 ; Lucien Lajoinie, div. g., 1 163 ; Joël Coeuret, PS, 1 031 ; Abel Cortini, div., 202. *BALL.*

THENON
Dominique Bousquet, c.s., RPR, m. *REELU.*

THIVIERS
Roger Jaccou, c.s., div. d., m., 1 709 ; Jean-Louis Bouchillou, PS, 1 362 ; Pierre Passerieux, PC, 1 207. *BALL.*

VELINES
Didier Lourec, RPR, 2 102 ; Elie Philit, c.s., PS, 1 690 ; Claude Guignard, PC, 343 ; Patrice de Crissey, FN, 152. *BALL.*

VILLAMBLARD
Henry de Monferrand, c.s., RPR, 1 099 ; Jean Fourloubey, PS, m., 867 ; Claude Fedou, PC, 564 ; Patrice Perrier, div. g., 288 ; Henry Peyret-Lacombe, FN, 96. *BALL.*

M. Yves Guéna, ancien député, maire RPR de Périgueux, est la seule personnalité importante du département à retrouver son siège dès le premier tour. Sa réélection n'est pourtant pas triomphale : il n'obtient que 34 % des inscrits. Réélection aussi du conseiller régional M. Claude Laviale (UDF-Rad) à Sainte-Aulaye et du maire RPR de Thénon, M. Dominique Bousquet.

Ce premier round ne paraît pas très favorable à la gauche, majoritaire au conseil général. Un seul élu au premier tour (M. Pierre Merlhiot, à Saint-Cyprien), contre 5 à la droite. Les conseillers généraux sortants de Monpazier (M. Lucien François, PS) et de Saint-Alvère (M. Michel Labroue, MRG) sont éliminés.

La droite risque de perdre d'un côté ce qu'elle a conquis de l'autre : à Domme, M. Alain Bournazel, conseiller régional RPR, et à Eymet, M. Elie Marty, ancien député UDF, ne peuvent plus espérer qu'en un mauvais report des voix communistes pour préserver leur siège. Ainsi majorité et opposition pourraient-elles compter le même nombre de représentants à l'assemblée départementale.

DOUBS (17)

CONS. GEN. : 1 PC diss. ; 8 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS et app. ; 1 UDF-PR ; 4 UDF ; 14 RPR et app. ; 3 div. d. *(Prés. : Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel).*

AMANCEY
Albert Bourgon, c.s., app. UDF-CDS, 879 ; Gabriel Saulnier, PS, 541 ; Jean David, div. d., 311 ; Robert Corbet, RPR diss., 194 ; Charles Jouffroy, FN, 39 ; Michel Bourquin, PC diss., 21. *BALL.*

AUDEUX
Claude Girard, c.s., RPR. *REELU.*

AUDINCOURT
Serge Paganelli, c.s., PC diss., m., 2 596 ; François Ponceau, PS, 1 423 ; Michel Goulard, UDF-PR, 1 118 ; Patrice Aymonnin, FN, 371 ; Jean-Pierre Rigoulot, RPR diss., 272 ; Antoine Pietrowski, div. d., 149. *BALL.*

BAUME-LES-DAMES
Marc Petrement, c.s., UDF, m. *REELU.*

BESANÇON-EST
Claude Salomon, c.s., RPR, 2 599 ; Jean Boichard, PS, 2 281 ; Etienne Gries, FN, 462 ; Bernard Meunier, UDF diss., 334 ; Joaquim Moreira, PC diss., 207 ; Bernard Rose, PNPG, 197. *BALL.*

BESANÇON-NORD-EST
Joseph Pinard, c.s., PS, 2 608 ; Jean-Claude Chomette, RPR, 946 ; Jean-Christophe Bas, UDF-CDS, 707 ; Claude Cornillet, FN, 332 ; André Vagneron, PC diss., 265 ; Bernard Régnier, PNPG, 194. *BALL.*

BESANÇON-PLANOISE
Jean-Louis Fousseret, PS, 949 ; Joseph Roth, RPR, 345 ; Martine Bultot, PNPG, 319 ; Gilbert Carrez, PC diss., 245 ; Thierry Lalarme, FN, 188 ; Yvon Chapuis, RPR diss., 168. *BALL.*
Anne-Marie Courtot, c.s., PS, n.s.r.p.

BESANÇON-SUD
Michel Bittard, c.s., UDF, 1 654 ; Marcellin Baretje, PS, 1 354 ; Jean Guyot, div. d., 1 039 ; René Mars, FN, 387 ; Madeleine Laude, PNPG, 311 ; Denis Gousset, maj. p., 192 ; Jacques Reigney, PC diss., 192. *BALL.*

BOUSSIERES
Guy Picard, c.s., RPR. *REELU.*

CLERVAL
Alain Cartier, c.s., UDF-rad., 1 360 ; Henri Cretin, div. d., m., 1 223 ; Yvette Pegeot, PS, 505 ; Christine Truchot, PC diss., 104 ; Claude Magnin, FN, 42. *BALL.*

HERIMONCOURT
Jean-Pierre Maillard-Salin, c.s., PS. *REELU.*

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
Pierre Gérard, c.s., div. d. *REELU.*

LEVIER
Louis Philippe, c.s., app. UDF-CDS, m. *REELU.*

MAICHE
Paul Bobillier, c.s., div. d. *REELU.*

MARCHAUX
Michel Bourgeois, PS, 1 927 ; André Angelot, c.s., app. RPR, 1 423 ; Jean-Paul Hélias, UDF-PR, 1 056 ; Gérard Bohin, PC diss., 659 ; Guy Weinmann, RPR diss., 319 ; Solange Saulnier, FN, 270. *BALL.*

SOCHAUX-GRAND-CHARMONT
Gaston Frenay, PS, 1 458 ; Alain Chaneaux, RPR, 1 122 ; Claude Rebourcet, PC diss., 363 ; Geneviève Satori, FN, 140 ; Christophe Ferrand, div. d., 64. *BALL.*
René Maître, c.s., PS, n.s.r.p.

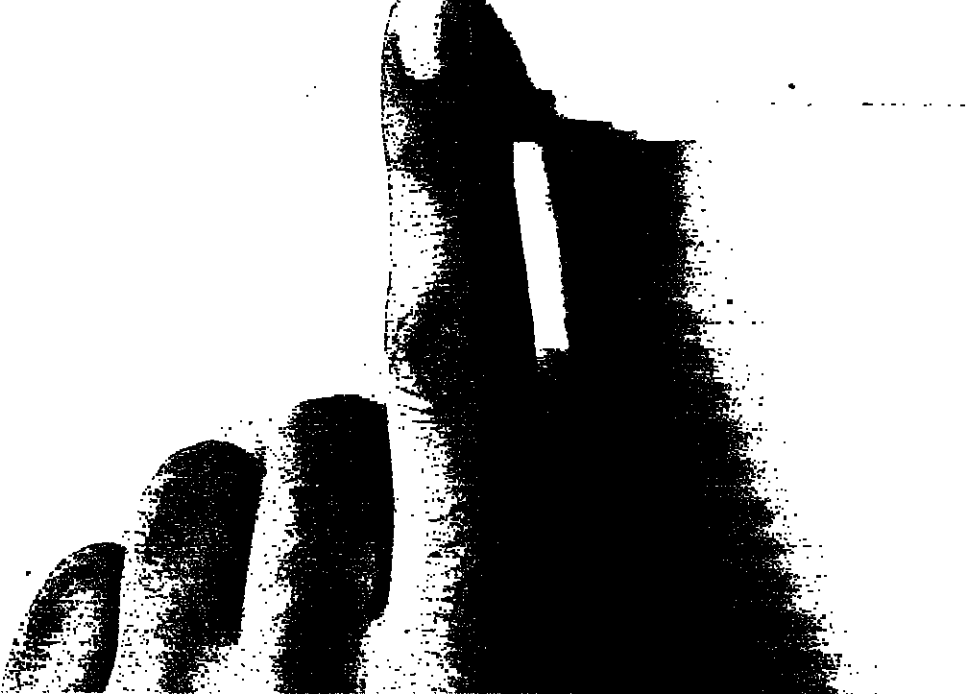
VALENTIGNEY
Georges Massacrier, c.s., PS, 3 287 ; René Cuginy, app. RPR, 2 096 ; Alain Boehnlen, app. UDF, 1 039 ; Martial Bourquin, PC diss., 965 ; Joëlle Boillon, FN, 327. *BALL.*

La « prime au sortant » délivrée par l'UDF et le RPR à dix conseillers généraux a, dès le premier tour, rempli son office au profit de six d'entre eux. A gauche, un seul candidat, M. Jean-Pierre Maillard-Salin, PS, sortant, a été réélu. Avec 51,6 % des suffrages exprimés, M. Joseph Pinard, ancien député PS, ne franchit pas la barre du quart des inscrits.

La composition du conseil général, fortement marqué à droite, ne sera pas sensiblement modifiée, si tant est qu'elle le soit. On devrait notamment y retrouver dans le canton d'Audincourt, l'unique élu communiste, M. Serge Paganelli, « reconstructeur », opposant à la ligne de la direction qui, comme tous les candidats présentés par la fédération du Doubs, jugée trop critique, n'a pas reçu l'investiture du PCF. A noter également le score des candidats « juquinistes », supérieur, dans deux des quatre cantons de Besançon, à celui des candidats investis par la fédération du PCF.

DROME (18)

CONS. GEN. : 1 PC ; 1 rén. ; 15 PS ; 3 div. g. ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 4 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d. *(Prés. : Rodolphe Pesce, PS, m. de Valence).*



des élections cantonales

BOURDEAUX
Michelle Chancel, c.s., PS, m., 295 ; Jean-Claude Ayzac, div. d., 278 ; André Blanchard, PC, 102 ; Noël Hervouet-Des-Forges, FN, 21. *BALL.*

BUIS-LES-BARONNIES
Jacques Arnaud, PS, 1 155 ; Georges Bec, c.s., UDF, m., 1 110 ; René Pauchier, PC, 250 ; Robert Mérindol, FN, 99. *BALL.*

LA CHAPELLE-EN-VERCORS
Louis Bonthoux, c.s., div. d., m., 327 ; Jacques Roux, div. g., 323 ; Dominique Repellin, MRG, 161 ; Henri Theuillon, PS, 113 ; Pascal Barraux, div. d., 106 ; Régis Malsand, ext. g., 79 ; Michel Gleyse, PC, 21 ; Michel Lo-Presti, FN, 7. *BALL.*

CREST-NORD
Henri Eyraud, c.s., UDF-PR, 1 712 ; Denis Jalat, PS, 1 177 ; Jacques Ravel, div. g., 688 ; Serge Combe, div. d., 306 ; Jean-Pierre Basset, PC, 273 ; Hervé Dufour, Verts, 192 ; Pierre Roxard, FN, 185 ; Jean-Noël Couriol, rén., 182. *BALL.*

CREST-SUD
Jean-Pierre Tabardel, c.s., PS. *REELU.*

LE GRAND-SERRE
Gabriel Bianchéri, c.s., RPR, 1 745 ; André Brunet, PS, 1 398 ; Martial Langlais, PC, 519 ; Chantal Bouchardon, FN, 99. *BALL.*

LORIOL-SUR-DROME
Renaud Vignal, PS, 1 500 ; Roger Lambert, UDF-rad., 985 ; Henri Fauqué, PS diss., 951 ; Robert Hilaire, PC, 528 ; Jean Despert, div. d., 461 ; Edmond Del Papa, FN, 150 ; Josiane Gonnot, rén., 130. *BALL.*

Jean Clément, c.s., PS, n.s.r.p.

MARSANNE
Gilbert Sauvan, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

PORTES-LES-VALENCE
Jean-Guy Pinède, c.s., rén., m., 2 077 ; Jean-Louis Bardet, PS, 1 179 ; Maurice Maissonni, div. d., 973 ; Robert Klein, RPR, 955 ; Robert Pénelon, PC, 564 ; Gaston Patouillard, FN, 212 ; Yvette Florent-Roncin, ext. d., 10. *BALL.*

ROMANS-SUR-ISERE-I
Georges Durand, c.s., div. d., 3 182 ; Bernard Piras, PS, 2 533 ; Jacques Faure, PC, 676 ; Joël Barbier, FN, 500 ; Patrice Perrin, ext. d., 45. *BALL.*

ROMANS-SUR-ISERE-II
Etienne-Jean Lapassat, c.s., PS, m., 2 181 ; Francois Dubernet de Bosc, div. d., 1 065 ; Gisèle Telmon, RPR, 621 ; Elie Belle, PC, 404 ; Bernard Pinet, FN, 377. *BALL.*

SAILLANS
Max Liotard, c.s., PS, 414 ; Claude Didier, div. g., 209 ; Albert Arnaud, div. d., 133 ; Henri Poizat, PC, 106 ; Laurence Exbrayat, UDF-PR, 101 ; Paul Mège, div. g., 74 ; Luigi Lenzini, FN, 13. *BALL.*

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
Paul Galland, div. g., 651 ; Jean-Claude Gélus, PS, 557 ; Aimé Chaléon, div. d., 442 ; Pierre Jay, UDF-CDS, 414 ; Edouard Pochon, div., 258 ; Daniel Ehrhart, PC, 79 ; Claudette Munoz, FN, 79 ; Bernard Rose, rén., 22. *BALL.*

André Bossanne, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX
Henri Michel, c.s., PS, d. *REELU.*

SAINT-VALLIER
Lucien Steinberg, c.s., PS, 3 187 ; Jean-Claude Banc, UDF-PR, 1 698 ; Gérard Oriol, RPR, 1 333 ; Francois Bério, PC, 994 ; Eric Burek, FN, 361. *BALL.*

SEDERON
Michel Cossanteli, div., 616 ; Delphi Andréoletty, c.s., PS, 505 ; Andrée Lesenne, PC, 86 ; François de Vernejoul, FN, 35. *BALL.*

VALENCE-I
Régis Parent, c.s., RPR, 1 700 ; Richard Guillemin, PS, 1 252 ; Jean Bret, PC, 347 ; André Haselbauer, FN, 344 ; Pierre Tracol, div. d., 329. *BALL.*

VALENCE-III
Rodolphe Pesce, c.s., PS, prés. c.g., m., 1 618 ; Jean-Pierre Troullier, UDF-PR, 538 ; Germaine Burgaz, FN, 353 ; Roger Borres, RPR, 313 ; Jean-Paul Jury, PC, 209 ; Paul Aubert, CNI, 94 ; Marc Imbert, rén., 83. *BALL.*

La gauche devrait logiquement conforter ses positions dans la Drôme. Non seulement le PS doit retrouver ses 9 conseillers sortants ou, à défaut, de nouveaux élus qui ont affirmé soutenir la majorité départementale, mais elle paraît, aussi, en mesure de s'adjuger plusieurs sièges détenus par l'opposition.

A Loriol, l'ambassadeur de France aux Seychelles, M. Renaud Vignal (PS), arrive en tête du scrutin en dépit de la présence d'un socaliste dissident, M. Henri Fauqué, maire de Saulce, qui ne réalise pas un score suffisant pour se maintenir au second tour.

A Portes-lès-Valence, les électeurs ont placé en tête le rénovateur M. Guy Pinède, dont les communistes souhaitaient l'élimination. M. Pinède totalise 34,80% des suffrages contre 9,40% au candidat socialiste, qui, seul, a obtenu le nombre de voix suffisant pour se maintenir.

EURE (21)

CONS. GEN. : 4 PC ; 5 PS ; 2 MRG ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 6 UDF ; 8 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : Henri Collard, UDF-rad., sén., m. de Lyons-la-Forêt).*

BRIONNE
Pierre Zucconi, UDF-PR, 1 741 ; Francois Loncle, PS, d., m., 1 668 ; Gérard Grimault, PC, 531. *BALL.*

Philippe Pontet, c.s., UDF, n.s.r.p.

BROGLIE
Denis Tuel, div. d., 1 232 ; Philippe de Montullé, c.s., UDF-PR, 626 ; Dominique Accard, PS, 426 ; Yves Mura, PC, 173 ; Yves Boissard, FN, 75. *BALL.*

EVREUX-EST
Jean-Jacques Hubert, c.s., UDF-PR, 2 234 ; Alain Monod, MRG, 1 115 ; Hubert Bourichon, PC, 762 ; Alain Quesnez, Verts, 269 ; Alain Bereul, FN, 265. *BALL.*

EVREUX-SUD
Roland Plaisance, c.s., PC, m., 1 915 ; Jean-Pierre Pavon, UDF-PR, 1 036 ; Michel Champredon, PS, 818 ; Yves Dupont, FN, 255 ; Jean-Claude Camille, Verts, 247. *BALL.*

FLEURY-SUR-ANDELLE
Jean-Claude Rémy, c.s., RPR, m., 2 757 ; Jacques Poletti, PS, 2 273 ; Daniel Bellavoine, PC, 1 378 ; Raoul de Sainte-Marie, FN, 259. *BALL.*

GAILLON-CAMPAGNE
Jacques Davoust, c.s., PS, 1 912 ; Espanita Tomasini, RPR, 1 310 ; Paul Chauvelin, FN, 320 ; Alain Codron, PC, 220. *BALL.*

GISORS
Marcel Larmanou, c.s., PC, m. *REELU.*

LOUVIERS-SUD
Alain Bureau, PS, 1 942 ; Odile Proust, c.s., RPR, m., 1 845 ; Claude Lafosse, div. d., 345 ; Jean-Charles Paris, PC, 313 ; Jacky Vassard, FN, 166 ; Gérard Pruvost, LCR, 102. *BALL.*

LYONS-LA-FORET
Henri Collard, c.s., UDF-rad., prés. c.g., sén., m. *REELU.*

LE NEUBOURG
Christian Meunier, c.s., UDF, 1 521 ; Francois Bidault, PC, 988 ; Daniel Bonnel, app. MRG, 634 ; Gérard-André Delacrose, FN, 206. *BALL.*

PONT-AUDEMER
Jean-Pierre Mottin, c.s., UDF-PR, 2 949 ; Alain Noël, PS, 2 337 ; Fernand Ernult, PC, 612 ; Pierre Maillard, FN, 190. *BALL.*

QUILLEBEUF-SUR-SEINE
Ladislas Poniatowski, c.s., UDF-PR, d., m. *REELU.*

ROUTOT
Claude Hurabielle, UDF-PR, 1 500 ; Guy Quesney, div. d., 1 436 ; Evelyne Martin, PS, 1 136 ; Léon Vermelen, PC, 475 ; Gérard Lemonnier, RPR, 172 ; Jean-Claude Courteille, FN, 169. *BALL.*

Charles Hulin, c.s., UDF, n.s.r.p.

RUGLES
Victor-François de Broglie, c.s., div. d. *REELU.*

SAINT-ANDRE-DE-L'EURE
Andrée Oger, c.s., PC, 3 412 ; Jean Gatelais, RPR, 2 762 ; Jean-Pierre Malazzi, PS, 743 ; Jean Sorel, FN, 398. *BALL.*

SAINT-GEORGES-DU-VIEVRE
Jacques Duval, c.s., div. d. *REELU.*

THIBERVILLE
Francois Couray du Parc, c.s., UDF-rad. *REELU.*

VAL-DE-REUIL
Bernard Leroy, c.s., UDF-CDS, 1 967 ; Bernard Amsalem, PS, m., 1 545 ; Didier Aubert, PC, 360 ; Serge Tessier, FN, 162. *BALL.*

VERNEUIL-SUR-AVRE
Jacques Demaire, c.s., MRG, m. *REELU.*

VERNON-NORD
Claude Cailloux, c.s., UDF-rad., 1 587 ; Annette Zonca, PS, 1 222 ; Carl Lang, FN, 362 ; Jacky Allais, PC, 314 ; Robert Hébert, div. g., 242 ; Didier Le Ber, Verts, 222. *BALL.*

VERNON-SUD
Jean-Claude Asphe, c.s., RPR, m. *REELU.*

Sont réélus huit candidats, dont six UDF, div. d., RPR, ce qui assure d'emblée à la droite la majorité au conseil général. Son président, M. Collard, sénateur (UDF-rad.), est d'ailleurs réélu à Lyons-la-Forêt. Le PC, qui voit M. Larmanou retrouver son siège à Gisors, est en bonne position pour retrouver ceux d'Evreux-Sud et de Saint-André-de-l'Eure. Quant au PS, il paraît en bonne position pour remporter ceux de Brionne et de Fleury-sur-Andelle aux dépens respectivement de l'UDF et du RPR. Trois ballottages sont serrés : à Louviers-Sud, Vernon-Nord, ainsi qu'à Val-de-Reuil.

EURE-ET-LOIR (15+1)

CONS. GEN. : 8 PS ; 3 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 3 UDF ; 7 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Martial Taugourdeau, RPR, d.).*

ANET
Claude Favrat, c.s., RPR. *REELU.*

AUNEAU
Louis Legrand, c.s., UDF, 2 360 ; Didier Pichard, PS, 1 081 ; Claude Perrot, MRG, m., 750 ; André Tessier, PC, 388 ; Jean-Marie Teigne-Soulignac, FN, 176. *BALL.*

AUTHON-DU-PERCHE
Marcel Alcover, c.s., MRG, m., 1 375 ; Guy Vella, UDF-PR, 1 242 ; Jacques Dain, PC, 352 ; Gilles Surcin, FN, 130. *BALL.*

BONNEVAL
René Haricot, c.s., PS, 1 460 ; Joël Billard, UDF-PR, 1 301 ; Jean-Pierre Fleury, RPR, 751 ; Raymond Bouhours, PC, 614 ; André Lebat, MRG, 291 ; Joseph Palomba, FN, 205. *BALL.*

BREZOLLES
Claude Nespoulous, c.s., PS, 2 028 ; Jean Berranger, div. d., 1 332 ; Philippe Breton, FN, 404 ; Hans-Norbert Croain, PC, 253. *BALL.*

CHARTRES-SUD-EST
Maryvonne Radix-Martin, PS, 2 459 ; Alain Robert, RPR, 1 448 ; Henri Herrera, sout. FN, 554 ; André Bonjour, PC, 504. *BALL.*

Georges Lemoine, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

● CHATEAUDUN
Anne-Marie Dousset, UDF-PR, 3 027 ; Alain Venot, RPR, 2 707 ; Jean-Pierre Ferrand, PS, 1 827 ; Jean Hardy, PC, 1 398 ; André Haudebourg, FN, 298. *BALL.*

Maurice Dousset, c.s., UDF-PR, prés. c.r., d., s'est démis de son mandat.

CLOYES-SUR-LE-LOIR
Raymond Maulny, c.s., div. d. *REELU.*

COURVILLE-SUR-EURE
Robert Bizard, c.s., UDF-PR, m., 1 705 ; Filbert Pascreau, div., 1 043 ; Michel Rousseau, PS, 1 039 ; Etienne Janci, PC, 363 ; Pierre Frizon, FN, 163. *BALL.*

DREUX-EST
Michel Lethuillier, c.s., RPR, 2 063 ; Bernard Farion, PS, 1 259 ; André Blum, FN, 431 ; Serge Jones, div., 232 ; Gisèle Quérité, PC, 223 ; Alfred Bujak, div., 153. *BALL.*

DREUX-OUEST
Pierre Jardin, RPR, 999 ; Maurice Ravanne, PS, 995 ; Mireille Brion, FN, 484 ; Marie-Thérèse Gautré, PC, 251 ; Christian Mager-Maury, MRG, 149. *BALL.*

René-Jean Fontanille, c.s., RPR, n.s.r.p.

LA LOUPE
Michel Semery, c.s., RPR, 1 156 ; Jacques Renard, PS, 913 ; Roger Letertre, PC, 287 ; Francois Avon, FN, 137. *BALL.*

LUCE
James Benoist, PS, 1 465 ; Gérald Lair, MRG, 1 392 ; Francis Titon, UDF, 961 ; Jacques Malnou, PC, 435 ; Max Torok, FN, 359. *BALL.*

Edmond Desouches, c.s., MRG, n.s.r.p.

NOGENT-LE-ROI
Michel Beaujouan, c.s., div. d., m., 2 163 ; Maurice Jomard, PS, 1 166 ; Claude Fontelle, PC, 306 ; Michel Lanier, FN, 303 ; Bernard Tholancé, Verts, 270. *BALL.*

SENONCHES
Jean Grandon, c.s., UDF, m. *REELU.*

VOVES
Jean Cosson, c.s., UDF-CDS, 1 372 ; André Coeuret, div. g., m., 1 221 ; Jean-Claude Genin, div. g., 1 214 ; Jean-Claude Cohu, PC, 230 ; Marcel Marion, FN, 119. *BALL.*

Majoritaire dans le département, la droite conserve l'avantage. Mais elle a été mise en difficulté à Courville, à Dreux-Ouest, à Voves et même à La Loupe. Toutefois, sur Courville et Voves, une triangulaire n'est pas exclue : elle pourrait profiter aux sortants. La gauche, elle, devra défendre chèrement ses positions à Authon et à Bonneval.

Dans le canton de Châteaudun, la candidate de l'UDF, Mme Dousset, remporte la primaire à droite aux dépens du maire RPR de Châteaudun, M. Alain Venot. A Chartres nord-est, Mme Maryvone Radix (PS), largement en tête devant le candidat du RPR, M. Alain Robert, devrait prendre la succession de M. Georges Lemoine.

FINISTERE (26)

CONS. GEN. : 1 app. PC ; 18 PS ; 11 UDF-CDS ; 11 RPR ; 11 div. d. *(Prés. : Louis Orvoën, UDF-CDS, sén., m. de Moëlan-sur-Mer, n.s.r.p.).*

BREST-III
Yannick Marzin, UDF-PR, 1 858 ; Roger Le Prohon, PS, 1 351 ; Michel de Bennetot, c.s., RPR, 1 206 ; Henri Hofmann, FN, 400 ; Philippe Parisse, Verts, 150 ; Jean-Claude Le Naour, PC, 140 ; Jean-François Rosmorduc, rén., 121. *BALL.*

BREST-V
Joseph Gourmelon, c.s., PS, d., 1 910 ; Félix Chesnais, RPR, 344 ; Emmanuel Morucci, UDF-CDS, 287 ; Louis Aminot, rén., 211 ; Sylvie Mayer, PC, 190 ; André Cosson, div. d., 143 ; Olivier Morize, FN, 108. *BALL.*

BRIEC
André Ancot, RPR, 2 643. *ELU.*

Pierre Nédellec, c.s., UDF-CDS, 1 087 ; René Pétillon, PS, 860 ; Fernand Donnard, PC, 76 ; Georges Besse, FN, 57.

CHATEAULIN
Hervé Tynévez, RPR, m., 4 020. *ELU.*

Yolande Boyer, PS, 2 389 ; Emile Urvoas, div. d., 632 ; Elizabeth Péron, FN, 307 ; Claude Castrec, PC, 257.

Edouard Lejeune, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU
Francois Riou, c.s., PS, 2 512 ; Christian Ménard, UDF-CDS, 2 217 ; Jean Hourmant, RPR, 1 769 ; Hervé Donnard, PC, 626 ; Albert Thomas, FN, 147 ; Yann Puillandre, rég., 143 ; Aline Cotten, POE, 49. *BALL.*

DOUARNENEZ
Jean Peuziat, c.s., PS, 3 784 ; Joël Perrot, RPR, 3 367 ; Michel Mazéas, PC, m., 1 587 ; Bernard Ugnen, PNPG, 682 ; Bruno Pensec, FN, 340. *BALL.*

LE FAOU
Jean Crenn, c.s., RPR, 1 487 ; Françoise Dechosal, PS, 889 ; Marc Hascoët, div. d., 660 ; Pierre Le Cas, PC, 105 ; Pierre Horblin, FN, 82. *BALL.*

GUIPAVAS
Michel Briant, c.s., RPR, 2 526 ; Edmond Pestel, PS, 2 358 ; Joseph Cadiou, div. d., 1 836 ; Guy Liziar, PC, 897 ; Philippe Lecourt, rén., 133. *BALL.*

HUELGOAT
Daniel Creoff, c.s., PC, 1 907 ; Jean-Paul Maudire, PS, 1 152 ; Bernard Vitré, UDF-CDS, 817 ; Eric Calmejane, FN, 63. *BALL.*

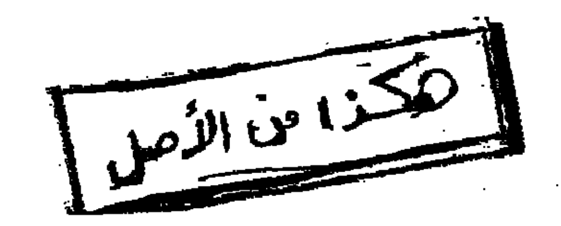
LANDERNEAU
Jean-Pierre Thomin, c.s., PS, 4 028 ; Jean-Pierre Cuiec, RPR, 2 014 ; Yves Loaec, UDF-CDS, 1 687 ; Gilles Meurice, rén., 608 ; Claude Briscadieu, FN, 243 ; Marcel Corcuff, PC, 129. *BALL.*

LANDIVISIAU
Charles Miossec, c.s., RPR, d., m. *REELU.*

LESNEVEN
Roger Calvez, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

(Lire la suite page 16.)





Le premier tour des élections cantonales

(Suite de la page 15.)

MORLAIX

Arnaud Cazin d'Honecthun, UDF-CDS, 3 285 ; Jean-Jacques Cleach, c.s., PS, 3 157 ; Alain David, PC, 1 000 ; Michel Marzin, PSU, 850 ; Eric Audigou, FN, 259. *BALL.*

OUESSANT

Jean-Yves Cozan, c.s., UDF-CDS, d. *REELU.*

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Ambroise Guellec, c.s., UDF-CDS, d. *REELU.*

PLOUDIRY

Francois Marc, PS, 1 079 ; Pierre Abéguile, c.s., UDF-CDS, 1 061 ; Denise Caron, PC, 43 ; Françine Cogney, FN, 24. *BALL.*

PLOUIGNEAU

Joseph Urien, div. d., 2 495 ; Robert Moreau, c.s., PS, 2 130 ; Jean Dréan, PC, 487 ; Georges Arzic, rén., 303 ; Claude Carmier, FN, 76. *BALL.*

PONT-AVEN

Jean Le Meur, PS, 2 710 ; Jacques Raison, UDF-CDS, 1 274 ; Guy-René Leclerq, RPR, 1 174 ; René Le Doze, PC, 567 ; Jacques Le Bihan, div. d., 501 ; Joseph Boulic, FN, 355. *BALL.*

Louis Orvoën, c.s., UDF-CDS, p.c.g., n.s.r.p.

QUIMPER-I

Marc Becam, c.s., RPR, m., 3 494 ; Jean-Claude Joseph, PS, 3 044 ; Martial Provost, Verts, 531 ; Jean-François Hamon, PC, 404 ; Jacques Fornès, FN, 234 ; Henri Le Bal, royaliste, 110. *BALL.*

QUIMPER-II

Pierre Faucher, PS, 4 054 ; André Guénegan, UDF-PR, 2 489 ; Alain Uguen, écol., 755 ; René Madec, PC, 595 ; Nicole Coignet, FN, 210 ; Dominique Laonet, royaliste, 76. *BALL.*

Joseph Youinou, c.s., PS, n.s.r.p.

QUIMPER-III

Bernard Poignant, PS, d., 4 388 ; Alain Gerard, c.s., RPR, sén., 4 166 ; André Boudoulec, Verts, 710 ; Yvonne Rainero, PC, 618 ; Georges de Remond du Chelas, FN, 323. *BALL.*

QUIMPERLE

Louis Le Pensec, c.s., PS, min. *REELU.*

SAINT-RENAN

André Cheminant, c.s., RPR, m. *REELU.*

SCAER

Joël Gloaguen, UDF-CDS, 1 792 ; Louis Nicolas, c.s., PS, 1 722 ; Corentin Kerneïs, PC, 981 ; Guy Flégeo, Verts, 163 ; Elizabeth Forlot-Mouton, FN, 75 ; Gérard Le Bourhis, PNPG, 69. *BALL.*

SIZUN

Jean Le Saint, div. d., 1 208. *ELU.*

Francois Pouliquen, c.s., PS, 985 ; Jean-Louis Prigent, PC, 107 ; René Corler, FN, 10.

TAULE

Clande Bernard, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

Sur les vingt-six sièges en compétition, dix ont été pourvus dès le premier tour. C'est ainsi que les électeurs n'ont pas hésité à voter massivement dans les cantons de Briec, Châteaulin et Sizun pour des candidats de l'opposition qui se présentaient pour la première fois.

Mais la surprise vient du ballottage très difficile auquel se trouvent confrontés trois piliers de l'opposition dans le département. Il s'agit de MM. Pierre Abéguile (UDF-CDS), Alain Gérard, sénateur (RPR) – opposé à M. Bernard Poignant, député (PS). – et Marc Becam, ancien député RPR et secrétaire d'Etat. De toute évidence, ce dernier n'est pas parvenu à mobiliser son électorat.

Une quatrième personnalité de l'opposition, l'ancien député M. Michel de Bennetot (RPR), devra s'effacer devant M. Yannick Marzin (UDF-PR), qui l'a devancé dans le canton de Brest-III.

GARD (23)

CONS. GEN. : 12 PC ; 17 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 1 RPR ; 5 div. d. ; 1 ss. étiq. ***(Prés. : Gilbert Baumet, div. g., sén., m. de Pont-Saint-Esprit).***

ALES-SUD-EST

Daniel Verdelhan, c.s., PC, 2 360 ; Max Romanet, RPR, 1 737 ; Gérard Baroni, PS, 1 709 ; Pierre Masseguin, UDF-PR, 1 014 ; Robert Ponge, FN, 617 ; Jean Astier, verts, 324 ; Michel Guerin, div. d., 105 ; Patrick Bastid, div. g., 41. *BALL.*

ANDUZE

Pierre Bassoul, c.s., PS, 1 487 ; Félix Bonnal, div. d., 1 054 ; Alain Viallet, PC, 519 ; Christiane Bernard, sout. UDF-RPR, 361 ; Louis Madelain, FN, 191 ; Monique Lautrette, écol., 191. *BALL.*

ARAMON

Jean Poudevigne, c.s., UDF-CDS, 1 819 ; Cyprien Jullian, PS, 1 518 ; Christian Jallat, PC, 837 ; Henry Castanier, FN, 285. *BALL.*

BAGNOLS-SUR-CEZE

Georges Benedetti, c.s., PS, d., m., 3 190 ; Michel Faure, sout. UDF-RPR, 2 582 ; Rene Juanchich, PC, 1 055 ; Jean Liabeuf, FN, 986 ; Claude Dailly, verts, 708 ; Jacques Ressaire, rég., 246. *BALL.*

BEAUCAIRE

Bernard Deschamps, c.s., PC, 2 816 ; Jean-Marie André, sout. UDF-RPR, 2 566 ; Georges Duplissy, sout. PS, 1 161 ; Antoine Boyer, FN, 708 ; Edouard Anton, div. d., 283 ; Henri Latorre, div., 283 ; Charlie Nogrel, écol., 150 ; Alain Palumbo, div. g., 29. *BALL.*

GENOLHAC

Narcisse Bolmont, c.s., PC. *REELU.*

LA GRAND-COMBE

Patrick Malavielle, PC, 2 342 ; Richard Magdziors, PS, 1 528 ; Roger Peyric, UDF-CDS, 1 310 ; Yvon Catois, FN, 569 ; Katia Roudiak, div., 43. *BALL.*

Ferdinand Durand, c.s., PC, n.s.r.p.

LASALLE

Jean Gazaix, c.s., PS. *REELU.*

LUSSAN

Jean Marcel, c.s., MRG, 576 ; Bernard Coudert, UDF, 317 ; René Praden, PS, 297 ; Pierre Blanche, div. d., 225 ; Claude Dupont, PC, 163 ; Franz Felber, FN, 45. *BALL.*

MARGUERITTES

Michel Quiot, c.s., PS, 2 548 ; Jean-Pierre Ponge, UDF-CDS, 1 339 ; Jean Charière, FN, 841 ; André Mazoyer, PS diss., 648 ; Antoine Luna, PC, 597 ; Frédéric Comte, div. d., 280 ; Christophe Bourde, verts, 247. *BALL.*

NIMES-I

Jean-Paul Fournier, RPR, 3 043 ; Francois Brugueirolle, c.s., PS, 2 447 ; Jean Chaulet, PC, 983 ; Jacques Triaire, FN, 495 ; Marilyn Bouche, écol., 208 ; Pierre Chaze, rén., 168. *BALL.*

NIMES-II

Gilbert Raynal, c.s., UDF-PR, 2 185 ; Emile Jourdan, PC, 2 183 ; Yves Sigal, PS, 1 395 ; Pierre Durand, FN, 670 ; Michel Aguilera, verts, 288 ; Sylvie Davy, div., 60. *BALL.*

NIMES-VI

Alain Clary, c.s., PC, 1 418 ; Michel Bazin, div. d., 1 065 ; Rene Sapet, PS, 966 ; Christiane Triaire, FN, 372 ; René Collanges, écol., 100 ; Thierry Hautant, POE, 7. *BALL.*

QUISSAC

Christophe Bouchet, div. g., 1 166. *ELU.*

René Clément, PS, 424 ; Edmée Charnod, PC, 244 ; Jean Santonja, div. d., 216 ; Régine Courtial, FN, 65.

Désiré Rousset, c.s., PS, n.s.r.p.

REMOULINS

Rene Plan, PS, m., 714 ; Lucienne Taulelle, MRG, 578 ; Arthur Navatel, div. d., 573 ; Michel Soulier, UDF-PR, 480 ; Guy Jacquemin, div. d., 281 ; Hélène Loubon, PC, 237 ; Jean Miclot, FN, 146. *BALL.*

Paul Blisson, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-AMBROIX

Charles Diet, c.s., PC, 2 505 ; Robert Courtial, PS, 1 601 ; René Dugas, UDF, 1 242 ; Kléber Corbier, FN, 414 ; Michel Baptiste, div. d., 347. *BALL.*

SAINT-GILLES

Louis Girard, c.s., div., m., 1 707 ; Charles de Chambrun, FN, 942 ; Jean Cabane, PC, 762 ; Simon Casas, div. d., 648 ; Daniel Pascal, div. d., 305 ; Jack Oriac, MRG, 300. *BALL.*

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Damien Alary, PS, 945 ; Jacques Cruveiller, UDF-PR, 611 ; André Molina, PC, 513 ; Jackie David, écol., 65. *BALL.*

Francois Léonard, c.s., PC, n.s.r.p.

SAUVE

Claude Pradille, c.s., PS. *REELU.*

VALLERAUGUE

Francis Cavalier-Benezet, c.s., PS, m. *REELU.*

VAUVERT

René Dupont, c.s., PC, 3 146 ; Guy Roca, PS, 2 364 ; Pierre André, UDF-PR, 2 039 ; Olivier Gibelin, RPR, 1 202 ; Philippe Manzanares, verts, 399 ; Fernand Gautier, div. d., 325 ; Jacqueline Fackeure, div. g., 54. *BALL.*

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Paul Gache, c.s., UDF, 2 961 ; Aimé Montal, PS, 2 548 ; Jacques Catuogno, FN, 682 ; Jacques Pongy, PC, 540 ; Jean Isnard, div. d., 490 ; André Sevin, verts, 479. *BALL.*

LA VISTRENQUE

Jean Yannicopoulos, c.s., sout. UDF-RPR, 2 694 ; Yves Wendels, PS, 1 156 ; Max Janin, FN, 618 ; Serge Oliva, PC, 615 ; Marie Gillard, écol., 211 ; Christian Meyer, div. d., 91. *BALL.*

Malgré un fort taux d'abstention, le Gard a élu cinq conseillers généraux sur les vingt-trois renouvelables. Trois appartiennent au PS : MM. Cavalier-Bénezet, triomphalement reconduit dans le canton de Valleraugue avec 91,74 % des voix, Jean Gazaix dans celui de Lasalle, et enfin Claude Pradille, tout récemment élu sénateur, dans celui de Sauve.

Le Gardois a d'autres sujets de satisfaction : M. Cyprien Jullian semble en excellente position pour arracher le siège du canton d'Aramon à M. Jean Poudevigne (UDF-CDS), le 2 octobre. A Nîmes, M. François Brugueirolle, que l'on disait en grand danger face à l'offensive « bousquettiste » et à son fer de lance dans le 1ᵉʳ canton, M. Jean-Paul Fournier, garde une chance de conserver son siège. Même cas de figure à Marguerittes, où M. Michel Quiot, le sortant, est en ballottage favorable. Une demi-déception pourtant : dans le canton de Quissac, M. Clément, candidat officiel, n'a rien pu contre l'élection au premier tour du « baumettiste » (du nom du président du conseil général, M. Gilbert Baumet) parrainé par... le sortant PS, M. David Rousset.

Le PC, avec sa grande capacité de mobilisation, a fort bien tiré son épingle du jeu : à Génolhac, M. Narcisse Bolmont retrouve son siège sans coup férir. M. Alain Clary, dans le canton de Nîmes-VI, est en excellente position face au candidat UDF-RPR, M. Michel Bazin, pour en faire autant. Quant à M. Emile Jourdan, son indéniable popularité a fait merveille dans le canton de Nîmes-II, où il peut très bien, dimanche prochain, ravir son siège au sortant, M. Gilbert Raynal (UDF-RPR).

A droite, le bilan est mitigé : M. Jean Yannicopoulos (soutien UDF-RPR), malgré un excellent score de 50,03 % des exprimés, n'a pas été élu, faute d'avoir réuni les 25 % d'inscrits nécessaires dans son canton, de la Vistrenque. Le bon score de M. Louis Girard, à Saint-Gilles, ne peut même pas être pris en compte, le sortant, qui affrontera au second tour M. Charles de Chambrun (FN), bien que classé « divers droite », a le soutien du... PS.

HAUTE-GARONNE (25)

CONS. GEN. : 34 PS et app. ; 1 PS diss. ; 1 maj. p. ; 3 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 4 RPR ; 2 div. d. ***(Prés. : Léon Eeckhoutte, PS, sén., m. de Villemur-sur-Tarn).***

ASPET

Gérard Marasse, PS, m., 1 153 ; Aventin Bares, div., 857 ; Gilbert Gambart, RPR, 652 ; Jean-Pierre Campa, PC, 248 ; Georges Sartori, div. d., 75 ; Guy Montane, FN, 42. *BALL.*

Bernard Pradère, c.s., div. d., n.s.r.p.

AUTERIVE

Gérard Paloudier, c.s., PS, 2 787 ; Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS, 1 695 ; Edouard Montenegro, PC, 852 ; Grégoire Gauci, FN, 330. *BALL.*

BARBAZAN

René Arnaud, c.s., div. g., 1 385 ; Gérard Rival, PS, 990 ; Jean Gombert, UDF-rad., 543 ; Germain Rambeau, PC, 249 ; Jacques Rivenq, FN, 72 ; Francis Joachim-Dambrun, div. d., 45. *BALL.*

CARAMAN

Eugène Boyer, c.s., PS, sén., m. *REELU.*

CARBONNE

Gérard Roujas, c.s., PS, sén. *REELU.*

LE FOUSSERET

Francis Sancery, PS, 1 481. *ELU.*

Jacques Roca, c.s., UDF, 876 ; Camille Roques, PC, 183 ; Jean-Baptiste Verdier, div. d., 112 ; Philippe Combes, FN, 83.

GRENADE

Jean-Claude Gonzo, c.s., PS. *REELU.*

LEGUEVIN

Philippe Lardit, c.s., PS, 3 625 ; Patrick Garrigou, RPR, 1 740 ; Martine Versevy, PC, 755 ; André Vernette, FN, 523. *BALL.*

MONTESQUIEU-VOLVESTRE

André Massat, c.s., PS. *REELU.*

MONTGISCARD

Jean Cassan, c.s., MRG, 2 940 ; Hubert Saint-Genez, PS, 1 319 ; Bernard Matta, CNI, 705 ; Jean Rougean, PC, 559 ; Jacques Lafite, Verts, 348 ; Paul Berthollet, FN, 253. *BALL.*

MONTREJEAU

Jean Pousson, c.s., PS diss. *REELU.*

NAILLOUX

Georges Méric, PS, m., 1 648. *ELU.*

Edith de Sevin, UDF-PR, 593 ; Marie-Claude Ramond, PC, 128 ; Patricia Ramis, Verts, 90.

André Méric, c.s., PS, sec. E., n.s.r.p.

SAINT-BEAT

Henri Dinguirard, c.s., div. d. *REELU.*

SAINT-LYS

Christian Jumel, PS, 2 032 ; Pierre Verdier, c.s., MRG, 2 004 ; Jean Navals, PC, 518 ; Gilbert Mélac, FN, 511. *BALL.*

SALIES-DU-SALAT

Jean-Louis Idiart, PS, 1 972 ; Jacques Pavan, div. g., 1 591 ; Odillon Descaillaux, UDF-PR, 833 ; Manuel Alcaide, PC, 274 ; Gabrielle Schutz, FN, 176. *BALL.*

Maurice Masquère, c.s., PS, n.s.r.p.

TOULOUSE-II

André Ducap, RPR, 2 268 ; Jean-Jacques Mirassou, PS, 1 296 ; Alain Sorbara, FN, 420 ; Paul Delbeque, PC, 253 ; Gérard Onesta, Verts, 245 ; Yves Frapech, div. g., 59. *BALL.*

Armand Ducap, c.s., RPR, n.s.r.p.

TOULOUSE-V

Antoine Osette, c.s., RPR, 2 346 ; Maryse Berger-Lavigne, PS, 1 271 ; Jean-Pierre Bonissel, FN, 402 ; Madeleine Rodriguez, PC, 187 ; Christian Dancale, div. g., 59 ; Francois Guelfucci, div. d., 46. *BALL.*

TOULOUSE-VI

Jean-Pierre Plancarde, c.s., PS, 1 984 ; André Brouat, div. d., 1 427 ; Charles Marziani, PC, 369 ; André Catala-Delmas, FN, 353 ; Claude Llabres, rén., 239 ; Michel Bacca, div. d., 73. *BALL.*

TOULOUSE-VIII

Eugène Bonnet, c.s., UDF-PR, 4 972 ; Alain Fillola, PS, 4 762 ; Jacques de Chambon, FN, 721 ; Jeannette Charles, PC, 707 ; Bernard Casset, div. d., 223 ; Jean Vilotte, rég., 165. *BALL.*

TOULOUSE-IX

Françoise de Veyrinas, UDF-CDS, 4 276 ; Geneviève Raynal, c.s., PS, 4 047 ; Vincent Ferrier, PC, 534 ; Jacques Laroze, FN, 496 ; Henry Farreny, PNPG, 480 ; Jacques Belhomme, div. d., 176. *BALL.*

TOULOUSE-X

Pierre Guarrigues, c.s., PS, 2 914 ; Pierre Puel, UDF-PR, 2 517 ; Jean Zanesco, PC, 525 ; Jacques Bouche, FN, 427 ; Edmond Momnie, div. d., 40. *BALL.*

TOULOUSE-XI

Francois Peraldi, c.s., PS, 3 809 ; Jean-Pierre Lloret, UDF-CDS, 2 895 ; Robert Combes, PC, 1 186 ; Charles Lherminez, FN, 700. *BALL.*

TOULOUSE-XV

Elie Bordes, c.s., PS, 5 794 ; Alain Mondon, RPR, 3 748 ; Marie Bire, PC, 1 077 ; Louis Chantriaux, FN, 683 ; Jean-Jacques Ganci, div. d., 262 ; Robert Marsal, div. d., 158. *BALL.*

VERFEIL

Claude Roudière, UDF, 1 072 ; Jean-Louis Vignier, c.s., PS, 817 ; Robert Bertrand, PC, 246 ; Nicole Mina, FN, 44. *BALL.*

VILLEMUR-SUR-TARN

Léon Eeckhoutte, c.s., PS, sén., p.c.g. *REELU.*

Sur les 25 cantons renouvelables (dont 8 sur Toulouse-ville), 9 conseillers généraux ont été élus ou réélus dès le premier tour : 7 PS, 1 div. g. et 1 div. dr. La participation aussi faible que la moyenne de l'hexagone a accusé une nette différence entre les zones rurales et la ville (40,46 % de votants à Toulouse).

Les socialistes, qui n'ont pas caché que ce scrutin constituait à leurs yeux

(Lire la suite page 18.)


هكذا من الأصل

Le premier tour

(Suite de la page 16.)

un test de leur remontée électorale sur la ville de Toulouse, devraient pourtant se réjouir. La gauche dans son ensemble progresse de plus d'un point par rapport aux dernières législatives, et le PS peut reprendre un siège à la coalition RPR-UDF que M. Dominique Baudis parraine sous l'étiquette « UPHG » (Union pour la Haute-Garonne), sous réserve des surprises que peut entraîner, pour le deuxième tour un tel taux d'abstention.

En revanche, dans les cantons de Montrejeau et de Saint-Béat, les électeurs n'ont pas voulu suivre le PS : dans le premier, M. Jean Pousson, précédemment soutenu par le PS, devait affronter cette année un candidat investi par la fédération socialiste de la Haute-Garonne. Les électeurs ont préféré rester fidèles à leur conseiller sortant, comme ils l'ont fait à Saint-Béat où M. Henri Dinguirard (div. g.) a triomphé sans problème de son concurrent socialiste officiel. L'avertissement est clair. La volonté de la fédération socialiste de la Haute-Garonne de rajeunir ses candidats, voire de mettre en place des élus plus conformes à son projet politique, a indéniablement subi un revers dans ces deux cantons.

M. Léon Eeckhoutte, président du conseil général, sénateur et maire de Villemur, a été réélu sans difficulté, améliorant même son score précédent. En revanche, M. Jacques Roca, conseiller sortant UDF dans le canton du Fousseret, n'a pas bénéficié de la traditionnelle « prime » et a été battu par le candidat socaliste, M. François Sancerry.

GERS (15+2)

CONS. GEN. : 2 PC ; 16 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF ; 3 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Jean-Pierre Joseph, PS, d.).*

AIGNAN
Yves Rispat, app. RPR, 907 ; Abel Sempé, c.s., maj. p., sén., 569 ; Christian Vienne, PS, 267 ; Henry Chevallier, Verts, 48 ; Roger Pros, PC, 26. *BALL.*

● AUCH-NORD-EST
Alain Sorbadère, PS, 1 067 ; Alain Duffourg, UDF-PR, 573 ; Jean-Paul Broussy, RPR, 482 ; Jean Carcy, PC, 128 ; Jacques Guareschi, FN, 116. *BALL.*
Jean Laborde, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

● AUCH-NORD-OUEST
Pierre Lasserre, PS, 1 202 ; Claude Bourdil, UDF-CDS, 1 040 ; Patrick Fueyo, MRG, 440 ; Guy Dugros, RPR, 256 ; Christian Courtade, PC, 201 ; Francois Pelletan, FN, 183. *BALL.*
Henri Thomas, c.s., UDF-CDS, est décédé.

AUCH-SUD-EST
Claude Desbons, c.s., PS. *REELU.*

AUCH-SUD-OUEST
Claude Betaille, c.s., PS. *REELU.*

CONDOM
Roland Gabory, PS, 1 594 ; Jean Dubos, c.s., RPR, m., 1 297 ; Gérard Dubrac, UDF-PR diss., 667 ; Roland Schmit, PC, 355 ; Jean Roquebert, maj. p., 199 ; Jean-Marc Lacotte, FN, 145. *BALL.*

EAUZE
Pierre Pedussaut, PS, 1 632 ; Jean Faget, c.s., RPR, m., 1 513 ; Georges Maitre, FN, 105 ; Maurice Ramelet, PC, 95. *BALL.*

GIMONT
Aymeri de Montesquiou, c.s., UDF-rad., 1 567 ; Jean-Joseph Coutens, div. d., 921 ; Yolande Cassas, PS, 773 ; Edouard Favre-Felix, PC, 129. *BALL.*

L'ISLE-JOURDAIN
Louis Aygobere, UDF-rad., 1 407 ; Guy Arque, c.s., PS, 1 361 ; Michel Ghirardi, PSU, m., 856 ; Michèle Verdu, PC, 162 ; Roger Ribon, FN, 80. *BALL.*

LECTOURE
Jean-Pierre Joseph, c.s., PS, d., p.c.g. *REELU.*

MARCIAC
Francis Daguzan, c.s., PC. *REELU.*

MAUVEZIN
Michel Laspougeas, RPR, 915 ; Yvon Montané, c.s., PS, m., 812 ; Gérard Marcet, PC, 514. *BALL.*

MIRANDE
Francis Dupouey, c.s., PS. *REELU.*

MONTESQUIOU
Robert Perussan, c.s., PS, m. *REELU.*

NOGARO
Jean Dupuy, c.s., PS, m. *REELU.*

SAMATAN
Yves Chazé, c.s., PS, m. *REELU.*

VIC-FEZENSAC
Françis Ceretto, UDF-PR, 1 983. *ELU.*
Jean Castagnet, PS, 1 109 ; Armand Tabacco, PC, 183 ; Raoul Labenere, FN, 96.
Marc Castex, c.s., UDF, sén., m., n.s.r.p.

La participation a été de 59,80 % en moyenne. L'électorat est resté fidèle à ses engagements antérieurs. A l'instar de M. Jean-Pierre Joseph (PS), président du conseil général, réélu dès le premier tour avec 72,16 % des suffrages exprimés dans son canton de Lectoure, six conseillers généraux socialistes et l'unique communiste dont le siège était soumis à renouvellement ont conservé leur siège.

M. Joseph, avant même le second tour, dispose d'une majorité de 16 sièges sur 31 (14 socialistes et 2 communistes). Pas d'incertitude donc pour le « troisième tour ».

Côté opposition, on notera à Vic-Fezensac la victoire dès le premier tour de M. Francis Ceretto (UDF), dauphin désigné du sénateur M. Marc Castex, qui ne se représentait pas. M. Aymeri de Montesquiou, ancien député UDF à Gimont, et M. Jean Dubos, conseiller régional RPR à Condom, sont en ballottage.

Plus difficile sera le second tour pour M. Jean Faget (RPR) à Eauze. Dans le canton d'Aignan, le candidat de l'opposition, M. Yves Rispat, conseiller régional et président de la chambre d'agriculture, a manqué de deux voix son élection : il affrontera dimanche prochain M. Abel Sempé, sénateur, qui, élu en 1982 sous les couleurs de la droite, est devenu mitterrandiste.

GIRONDE (32)

CONS. GEN. : 4 PC ; 25 PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 14 RPR ; 7 CNI *(Prés. : Jacques Valade, RPR, adj. m. de Bordeaux, a. min.).*

BAZAS
Jean Darrémont, UDF-PR, 2 261. *ELU.*
Michel Marchal, c.s., PS, 1 758 ; Marc Darcos, PC, 188 ; Roger Persohn, FN, 97.

BLANQUEFORT
Pierre Brana, c.s., PS, d., 5 265 ; Georges Barsacq, RPR, 2 484 ; Patrick Picot, PC, 736 ; Michel Jaquet, FN, 638 ; Françis Carbonne, Verts, 553. *BALL.*

BLAYE
Bernard Madrelle, c.s., PS, d. *REELU.*

BORDEAUX-I
Marc Boeuf, c.s., PS, sén., 1 831 ; Jean Roquain, RPR, 1 221 ; Jean-François Servan, PC, 589 ; Pierre Sirgue, FN, 295 ; Franck Poitou, Verts, 146. *BALL.*

BORDEAUX-III
Hugues Martin, c.s., RPR, 4 048 ; Laurence Eberhard-Harribey, PS, 1 158 ; Jean-Louis Bernard, FN, 518 ; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 314 ; Catherine Bordas, PC, 207. *BALL.*

BORDEAUX-IV
Jacques Valade, c.s., RPR, p.c.g., 3 235 ; Gérard Boulanger, PS, 1 576 ; Guy Michaëly, FN, 409 ; Claude Mellier, PC, 338 ; Jean-Georges Duviella, Verts, 289. *BALL.*

BORDEAUX-V
Henri Pons, RPR, 2 347 ; Etienne Parin, PS, 1 053 ; Dominique Rémy, FN, 367 ; Michel Duchêne, Verts, 263 ; Alain Delmas, PC, 260. *BALL.*
Jacques Grondeau, c.s., RPR, n.s.r.p.

BORDEAUX-VII
Daniel Jault, c.s., PS, 1 275 ; Jean Guiton, RPR, 726 ; Patrick Dauguet, div. d., 684 ; Joseph Garcia, PC, 378 ; Jacques Colombier, FN, 201 ; Florence Lolom, div. d., 31. *BALL.*

LE BOUSCAT
Gérard Vibert, c.s., UDF-PR, 3 252 ; Joëlle Dusseau, PS, 2 857 ; Jacques Soulé, PC, 873 ; Bernard Corrot, FN, 555. *BALL.*

CASTILLON-LA-BATAILLE
Jacques Boyer-Andrivet, c.s., UDF-PR, sén., 2 084 ; Guy Marty, PS, 1 543 ; Francette Agostini, PC, 294 ; Marc Tribaudeau, FN, 191 ; Pierre Quattrochi, div. d., 103. *BALL.*

COUTRAS
Jean-Elien Jambon, c.s., PS, 3 065 ; Jean-Louis Boscq, RPR, m., 2 385 ; Marcel Berthomé, div. g., 1 642 ; Jose Beyney, PC, 543 ; Jean-Pierre Caussade, FN, 164. *BALL.*

CREON
Guy Trupin, c.s., PS, 4 269 ; Annie Garrissou, app. RPR, 4 133 ; André Lafon, PC, 926 ; Claude Deloue, FN, 507 ; Robert Vialletel, Verts, 491. *BALL.*

FRONSAC
Michel Frouin, PS, 2 356. *ELU.*
Jean Milhade, UDF-PR, 1 776 ; Patrick Aubisse, PC, 301 ; Jacques Labegorre, FN, 221.
Henri Dubos, c.s., CNI, n.s.r.p.

GRADIGNAN
Pierre Ducout, c.s., PS, d., 6 019 ; Jacques Jussot-Dubien, app. RPR, 3 007 ; Brigitte Quintard, PC, 727 ; Maurice Legentil, FN, 617 ; Bernard Timonnier, Verts, 528. *BALL.*

GRIGNOLS
Pierre Espagnet, c.s., RPR, 776 ; Jean-Pierre Jean, PS, 445 ; Jacques Bonvalet, PS diss., 226 ; Paul Prouteau, PC, 177 ; Robert Espagnet, div. g., 72 ; Pierre Loustannau, FN, 26 ; Michel Cassagne, div. d., 3. *BALL.*

LANGON
Charles Vérité, c.s., PS, 2 406 ; Pierre Augey, PC, 2 085 ; Francois Gauthier, UDF-PR, 1 265 ; Alain de Peretti, FN, 350 ; Monique Arbez, POE, 35. *BALL.*

LESPARRE-MEDOC
Bernard Prévot, c.s., PS, m. *REELU.*

LORMONT
Jean-Denis Touzeau, PS, 3 954 ; Jean-Claude Feugas, PC, 1 015 ; Christian Ducourau, RPR, 952 ; Roger Habans, FN, 511 ; Yves Rauzier, rég., 113. *BALL.*
Maurice Belleaud, c.s., PS, m., n.s.r.p.

LUSSAC
Jean Trocard, c.s., UDF-PR. *REELU.*

MERIGNAC-I
Bernard Garandeau, PS, 4 007 ; Bernard Peltier, UDF-CDS, 1 955 ; Denis Lacoste, PC, 593 ; Francois-Régis Taveau, FN, 469 ; Jean-Pierre Grenier, Verts, 304 ; Michel Boses, div. d., 132 ; Paule Savy, POE, 19. *BALL.*
Marcelle Amouroux, c.s., PS, n.s.r.p.

PELLEGRUE
André Goudard, c.s., app. PC, 771 ; Guy Riffaud, RPR, 740 ; Jacques Desserrey, FN, 43. *BALL.*

PESSAC-II
Alain Rousset, PS, 2 687 ; Robert Sicre, c.s., RPR, 2 410 ; Yves Baloup, PC, 551 ; Joseph Morales, FN, 278 ; Henriette Andueza, Verts, 214. *BALL.*

PODENSAC
Philippe Dubourg, c.s., RPR. *REELU.*

LA REOLE
Jean Pauly, c.s., PC, 2 343 ; Michel Cazaux, PS, 1 635 ; Jean-Pierre Astorgis, RPR, 1 181 ; Joseph Pradoux, FN, 192. *BALL.*

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
Jacques Maugein, c.s., PS, m. *REELU.*

SAINTE-FOY-LA-GRANDE
Michel Maumont, PS, 2 459 ; Georges Gerthofer, RPR, 2 118 ; Claude Mirande, PC, 457 ; Jean-Paul Courret, FN, 271. *BALL.*
Pierre Lart, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-MEDARD-EN-JALES
Yves Lamaison, PS, 6 514. *ELU.*
Jean-Georges Meyniac, c.s., CNI, 3 627 ; Alain Coiffard, PC, 641 ; Alfred Pareja, FN, 518 ; Leslie Laroche, Verts, 491.

SAINT-SAVIN
Alain Guirriec, c.s., UDF-PR, 2 511 ; Alain Renard, PS, 2 453 ; Marc Gassies, PC, 466 ; Yves Veck, FN, 262. *BALL.*

SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
Xavier-Francois Pintat, UDF-PR, 1 990 ; Jacques Noël, c.s., PS, m., 1 775 ; Raymond Welti, PC, 253 ; Marie-Michèle Latour, FN, 148 ; Richard Bouchet, div. d., 45. *BALL.*

TARGON
Henri Deloubis, c.s., CNI. *REELU.*

LA TESTE
René Serrano, PS, 3 227 ; Jean-Louis Fouilhac, c.s., UDF-CDS, m., 3 219 ; Claude Espied, RPR diss., 2 086 ; Pierre Baudet, FN, 665 ; Renée Allione, PC, 549 ; Claude Aguesse, div. d., 30. *BALL.*

VILLENAVE-D'ORNON
Claude Barande, c.s., PS, m. *REELU.*

Actuellement, la majorité de M. Jacques Valade, président RPR du conseil général et ancien ministre de M. Chirac, repose sur trente-quatre conseillers contre vingt-neuf pour la gauche. Après ce premier tour, le PS a conquis le canton de Saint-Médard-en-Jales et celui de Fronsac, mais a perdu celui de Bazas. La droite pourrait, au second tour, gagner Saint-Vivien-de-Médoc et Pellegru, mais perdre, en revanche, les cantons de Pessac-II et Grignols. Le changement de majorité au sein du conseil général paraît donc être une éventualité.

HERAULT (23+1)

CONS. GEN. : 3 PC ; 3 rén. ; 22 PS ; 3 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 6 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Gérard Saumade, PS, d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers).*

AGDE
Guy Tourreau, c.s., RPR, 4 287 ; André Bordères, MRG, 2 667 ; Michel Mur, PC, 2 331 ; Lucien Brouillet, FN, 1 113 ; Jacques Martin, div., 299. *BALL.*

ANIANE
André Ruiz, c.s., PS, 1 031 ; Manuel Diaz, PC, 479 ; André Roux, div. d., 421 ; Denis Viguié, UDF-PR, 329 ; Georges Mayeur, FN, 103. *BALL.*

BEDARIEUX
Antoine Martinez, c.s., rén., m. *REELU.*

BEZIERS-I
Georges Fontes, c.s., RPR, m., 3 193 ; Eliane Baudnin, PS, 1 666 ; Colette Rumeau, PC, 739 ; Monique Videmon, FN, 523 ; Jean-Paul Coulouma, écol., 455 ; Jacques Boyer, div. d., 385. *BALL.*

BEZIERS-II
Alain Barrau, PS, d., 3 280 ; Guy Bousquet, c.s., PC, 2 344 ; Claude Maurel, CNI, 1 487 ; Jacqueline Quilès, FN, 872 ; Alain Chaulet, UDF-CDS, 436 ; Jean Combes, verts, 333 ; André Fernandez, écol., 88. *BALL.*

CLARET
Christian Jean, c.s., PS, m. *REELU.*

FLORENSAC
Michel Gaudy, c.s., PS, m. *REELU.*

FRONTIGNAN
Philippe Chappotin, c.s., PS, m., 4 403 ; Jean-Claude Combalat, PC, 2 770 ; Bruno Escaffre, RPR, 1 473 ; Louis Janvier, FN, 826. *BALL.*

GIGNAC
Louis Villaret, c.s., PS. *REELU.*

LODEVE
Bernard Alibert, c.s., PS, 1 800 ; Daniel Mallet, UDF-rad., m., 1 610 ; Louis Pascal, FN, 555 ; Jean-Marie Miquel, PC, 464. *BALL.*

LUNAS
Mathieu Ciffre, c.s., PS. *REELU.*

MEZE
Yves Pietrasanta, c.s., MRG, m. *REELU.*

MONTAGNAC
André Galan, c.s., rén., m., 1 680 ; André Nos, PS, 930 ; Roger Muel, RPR, 613 ; Marie-Ange Decultieux, PC, 271 ; Yves Soria, FN, 204. *BALL.*

MONTPELLIER-I
Willy Dimeglio, UDF-PR, d., 1 480 ; Yves Larbiou, PS, 1 125 ; François Delmas, c.s., UDF-PR diss., 721 ; Robert Thierry, FN, 482 ; Jean-Claude Biau, PC, 284 ; François Degans, Verts, 205 ; Patrick Tolédano, rén., 80 ; Jean-Claude Cadilhac, MRG, 35. *BALL.*

MONTPELLIER-II
Bernard Serrou, c.s., RPR diss., 1 565 ; Ernest Granier, PS, 1 509 ; Nicole Stamm, verts, 395 ; Jacques Bonnet, PC, 366 ; Henri Fontez, FN, 350 ; Patrick Geneste, MRG, 221 ; Robert Rivière, rén., 89. *BALL.*

MONTPELLIER-IV
Louis Calmes, PS, 1 635 ; Alain Azan, UDF-PR, 1 228 ; Jean-Pierre Hollender, FN, 544 ; Colette Zannettacci, PC, 281 ; Gérard Straumann, Verts, 192 ; Didier Arbaud, rén., 67 ; Françoise d'Abunto, MRG, 50. *BALL.*
Willy Dimeglio, c.s., UDF-PR, présente dans le canton.

MONTPELLIER-VI
Gilbert Roseau, PS, 1 317 ; Jean-Jacques Pons, c.s., div. d., 1 026 ; Jean-Claude Martinez, FN, 629 ; Yvan Velay, PC, 536 ; Denis Cantournet, Verts, 141 ; Vincent Calvo, MRG, 92 ; Henriette Garrel, ext. d., 6. *BALL.*

MONTPELLIER-VIII
Guy Couderc, c.s., PS, 4 298 ; Jean-Claude Gaujal, UDF-CDS, 2 480 ; Alain Jamet, FN, 1 192 ; Serge Fleurance, PC, 968 ; Alair Sabat, Verts, 757 ; Jean-Jacques André, rén., 335. *BALL.*

OLONZAC
René Chabbert, c.s., PS. *REELU.*

ROUJAN
Francis Boutes, PS, 913 ; Charles Hey, div. d., 766 ; Maurice Verdier, PC, 580 ; Jean Carbonnel, div. g., 334 ; André Barthez, UDF, 199 ; Charles Gorgos, FN, 109. *BALL.*
Yves Verdeil, c.s., PC, n.s.r.p.

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
Etienne Souche, c.s., maj. p., m. *REELU.*

SAINT-PONS-DE-THOMIERES
Georgette Tailhades, c.s., PS, m. *REELUE.*

SETE-I
Francis Crouzet, UDF-CDS, 2 095 ; Louis Catanzano, PC, 1 552 ; Alain Revel, PS, 1 303 ; Jacques-Henri Escarguel, RPR diss., 831 ; Pierre Dominguez, FN, 548 ; Louis Rossi, div. d., 255 ; Jacques Pons, div. d., 112 ; Richard Rousset, rén., 112. *BALL.*
Yves Marchand, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

● SETE-II
Francois Liberti, PC, 2 378 ; Hélène Le'Vin, div. d., 1 772 ; Henri Ricard, PS, 1 451 ; Françoise Schoenauer, FN, 589 ; Françoise Claverie, div., 116. *BALL.*
Gilbert Martelli, c.s., PC, s'est démis de son mandat.

Neuf conseillers de gauche, dont six socialistes, sont élus ou réélus au premier tour. Parmi les communistes « rénovateurs », les deux sortants se portent bien – M. Martinez est réélu à Bédarieux, et M. Galan est en ballottage favorable à Montagnac. – mais les six postulants obtiennent de piètres scores. A droite, les dissidents n'ont pas été suivis par les électeurs. Même M. Delmas (PR dissident), malgré sa bonne implantation à Montpellier, dont il fut maire, est largement dominé par son rival PR, M. Dimeglio, député. Toujours à Montpellier, MM. Serrou (ex-RPR), ancien président du Comité français d'éducation pour la santé, et Jean-Jacques Pons (ex-CDS), sont en ballottage très difficile.

ILLE-ET-VILAINE (26)

CONS. GEN. : 10 PS ; 16 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 RPR ; 2 CNI ; 11 div. d. *(Prés. : Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d., m. de Vitré, a. min.)*

ANTRAIN
Michel Lahogue, maj. p., 1 733 ; Raymond Duval, c.s., div. d., 1 365 ; Yves Fesnoux, RPR, 1 235 ; Jean Bouel, UDF, 387 ; Roger Thébault, PC, 105. *BALL.*

ARGENTRE-DU-PLESSIS
Jean Bourdais, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

CHATEAUGIRON
Pierre Le Treut, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
Jean Daniel, PS, 1 486 ; Bernard Cos, c.s., UDF-PR, 1 453 ; Jean Fantou, div. d., 730 ; Emile Lohat, PC, 138 ; Moïse Lesage, FN, 98. *BALL.*

DINARD
Marc Bonnel, RPR, 2 637 ; Antoine Lannay, PS, 2 281 ; Marius Mallet, div. d., 2 085 ; Francois Debonnet, CNI, 863 ; Maurice Belanger, PC, 331. *BALL.*
Yvon Bourges, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

DOL-DE-BRETAGNE
Michel Esneu, c.s., RPR, m. *REELU.*

FOUGERES-NORD
Marie-Thérèse Boisseau, UDF-CDS, 4 318. *ELUE.*
Louis Feuvrier, maj. p., 2 701 ; Jean-Claude Guillerm, PC, 483 ; Thérèse-Paule Legey, FN, 149.
Jean Madelain, c.s., UDF-CDS, sén., n.s.r.p.

LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Patrick Lassourd, RPR, 2 492. *ELU.*
Emmanuel Pontais, c.s., UDF-CDS, m., 1 363 ; Guy Gerbaud, PS, 752 ; Armelle Tanvez, PC, 55.

GUICHEN
Jacques Renault, c.s., RPR, 2 615 ; Marcel Hamel, maj. p., 2 542 ; Jean-Claude Sanson, PC, 453. *BALL.*

JANZE
Maurice Drouet, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MAURE-DE-BRETAGNE
Georges François, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

MONTAUBAN
André Faramin, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MONTFORT
Jacques Pilorge, UDF-CDS, m., 3 273 ; Victor Préanchat, PS, 2 701 ; Gérard Auband, div., 610 ; Alfred Legros, PC, 396. *BALL.*
Roger Beaulieu, c.s., PS, n.s.r.p.

MORDELLES
Guy David, UDF-CDS, 3 064 ; Christian Le Maout, PS, 2 886 ; Jean-Bernard Moisan, verts, 683 ; Joseph Cussonneau, PC, 224. *BALL.*
Jean Chatel, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

REDON
Jean-Baptiste Lelièvre, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

RENNES-BREQUIGNY
François Richou, c.s., PS, 1 589 ; François Gérondeau, RPR, 610 ; Joël Morfoisse, Verts, 235 ; Jean-Marc Leriche, PC, 221 ; Henri Leroy, FN, 149 ; Hilaire Fournier, div. g., 64 ; Yannick Renault, POE, 9. *BALL.*

RENNES-CENTRE-SUD
Jeannine Huon, PS, 2 263 ; Brigitte Moulin, UDF-CDS, 1 722 ; Marc Busnel, PC, 243 ; Jean-Louis Bernard, CNI, 215 ; Patrick Montauzier, aut., 39. *BALL.*
Albert Renouf, c.s., PS, n.s.r.p.

RENNES-NORD
Paul Ruaudel, div. d., 3 833 ; Lucien Rose, PS, 3 546 ; Yves Cochet, Verts, 957 ; Pierre Boudet, PC, 280 ; Marcel Soulaine, FN, 230 ; Jean-Philippe Chauvin, royaliste, 57 ; Bertrand Casteret, aut., 57 ; Colette Leleu, POE, 27. *BALL.*
Jacques Cressard, c.s., div. d., n.s.r.p.

RENNES-NORD-EST
Jean-Michel Boucheron, c.s., PS, d., 1 969 ; Pierre Abbeg, UDF-PR, 1 336 ; Jean-Michel Héry, PC, 195 ; Jean-Louis Chessa, FN, 138 ; Hervé Guérin, div. g., 95 ; Patrick Guilbert, aut., 66. *BALL.*

RENNES-NORD-OUEST
Frédéric Venien, c.s., PS, 2 580 ; Alain Mordelet, UDF-PR, 1 656 ; Dominique Hervé, Verts, 355 ; Janine Palm, PNPG, 268 ; Eric Berroche, PC, 237 ; Christian Barbier, FN, 207. *BALL.*

RENNES-SUD-OUEST
Georges Cano, c.s., PS, 2 521 ; Yves Pottier, RPR, 2 021 ; Christian Benoist, PC, 772 ; Claude Deniel, FN, 212. *BALL.*

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Pierre Renault, c.s., RPR, m. *REELU.*

SAINT-MALO-NORD
Louis Chopier, c.s., maj. p., d. eur., 3 052 ; Jacques Lempereur, RPR, 2 007 ; Gabriel Foligne, div. d., 1 546 ; Guy Gérard, PS, 1 192 ; Robert Japhet, div. d., 690 ; Humbert Sachot, FN, 364 ; Jean-Charles Le Sacher, PC, 344. *BALL.*

SAINT-MEEN-LE-GRAND
André Guillou, c.s., RPR. *REELU.*

TINTENIAC
Roger Noguès, c.s., div. d. *REELU.*

VITRE-EST
Pierre Méhaignerie, c.s., UDF-CDS, d., p.c.g., m. *REELU.*

Hormis la réélection sans surprise de M. Pierre Méhaignerie qui, avec 76,53 % des suffrages exprimés, devrait se succéder à lui-même à la tête du conseil général d'Ille-et-Vilaine, le scrutin de dimanche a été marqué par deux mises en garde.

La première à La-Guerche-de-Bretagne où le candidat dissident RPR, M. Patrick Lassourd, contesté par M. Yvon Bourges, l'a facilement emporté avec 53,45 % dès le premier tour sur le candidat sortant M. Emmanuel Pontais, pourtant investi par la majorité départementale sous l'étiquette UDF-CDS. Même déconvenue pour les socialistes qui, dans le canton de Saint-Malo-Nord, avaient parachuté un candidat officiel face au conseiller général sortant, député européen (PS), M. Louis Chopier. Celui-ci a su rassembler plus du tiers des suffrages pour ce premier tour. Il est donc en très bonne position pour le second.

Le RPR, dirigé en Ille-et-Vilaine par M. Yvon Bourges, et le Parti socialiste, se sont donc trompés sur le choix de leurs candidats. Ce qui, dans un cas comme dans l'autre, affaiblira l'autorité nécessaire dans les négociations ultérieures.

INDRE (13)

CONS. GEN. : 10 PS ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF ; 5 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : Daniel Bernardet, div. d., m. de Châteauroux.)*

ARDENTES
Bernard de Fougères, c.s., UDF, 2 571 ; André Plat, app. PS, 1 882 ; Nicole Desseigne, PC, 1 314. *BALL.*

BELABRE
Robert Taillebourg, c.s., UDF. *REELU.*

LE BLANC
Jean-Paul Chanteguet, PS, d., m., 2 698. *ELU.*
André Gasnier, c.s., UDF-rad., 1 561 ; Michel Willach, écol., 400 ; René Faure, PC, 337.

BUZANÇAIS
Jean-Paul Thibault, c.s., PS. *REELU.*

CHATEAUROUX-CENTRE
Claude Jamet, c.s., UDF-rad., 2 446 ; Michel Durandeau, PS, 1 919 ; Martine Vieillefond, PC, 586 ; Michelle Ballanger, MRG, 340. *BALL.*

CHATEAUROUX-SUD
Jacques Massonneau, c.s., PS, 1 227 ; Georges Bernardeau, div. d., 1 107 ; Charles Barrois, PC, 487 ; Jean-Pierre Emily, FN, 169 ; Jean-Paul Moreau, UDF-CDS, 94. *BALL.*

des élections cantonales

CHATILLON-SUR-INDRE
Alfred Fréville, c.s., PS. *REELU.*

LA CHATRE
René Henriet, c.s., PS, 2 800 ; Serge Descout, UDF, 1 861 ; Daniel Jarreau, PC, 960 ; Lucien Ferrer, FN, 197. *BALL.*

ISSOUDUN-SUD
André Laignel, c.s., PS, sec. E., m. *REELU.*

LEVROUX
Francois Gerbaud, c.s., RPR. *REELU.*

NEUVY-SAINT-SEPULCRE
Aymar Boulade-Périgois, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-BENOIT-DU-SAULT
Gérard Mayaud, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

VATAN
Francis Levasseur, c.s., UDF, 967 ; Pierre Rousseau, div. d., 340 ; Bernard Gagnepain, maj. p., 337 ; Emile Legresy, PC, 316 ; Yves Daniel, div. d., 243 ; Patrick Paquier, MRG, 200. *BALL.*

[Huit sièges sur treize sont pourvus à l'issue du premier tour. Sept sortants sont réélus. C'est notamment le cas du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. André Laignel, maire d'Issoudun, réélu avec un score proche en pourcentage de celui qu'il avait obtenu lors des législatives.

M. Jean-Paul Chanteguet, député PS et maire du Blanc, bat largement en revanche M. André Gasnier (UDF-rad.), ancien président du conseil général et vice-président dans l'assemblée sortante. M. Gasnier est le seul conseiller général sortant battu.

A Châteauroux, les deux sortants, MM. Claude Jamet (UDF-rad.) et Jacques Massonneau (PS) paraissent en ballottage favorable. Mais la faible participation enregistrée en ville peut créer une surprise pour le deuxième tour.

Il semble impossible que la majorité départementale, présidée par M. Daniel Bernardet (UDF), puisse être remise en question, alors que la gauche n'excluait pas cette hypothèse.

INDRE-ET-LOIRE (18+1)

CONS. GEN. : 1 PC ; 3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 9 RPR et app. ; 1 app. CNI ; 17 div. d. *(Prés. : André-Georges Voisin, app. RPR, sén., m. de L'Ile-Bouchard.)*

AMBOISE
Michel Debré, c.s., RPR, m. *REELU.*

BALLAN-MIRE
Michel Lezeau, c.s., RPR, m., 2 499 ; Alain Michel, PS, 2 153 ; Jean-Claude Guillon, PC, 325 ; Philippe Chiappini, FN, 260. *BALL.*

CHAMBRAY-LES-TOURS
James Bordas, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

CHATEAU-RENAULT
Jean Delaneau, c.s., UDF-PR, sén., m. *REELU.*

CHINON
Yves Dauge, c.s., PS, m., 3 272 ; Jean-Pierre Freudenreich, UDF-CDS, 1 633 ; Jean-Marie Lepezel, PC, 475 ; Philippe Chauvin, Verts, 276 ; Marcel Bavaud, FN, 233. *BALL.*

DESCARTES
Serge Petit, c.s., app. PS, m., 1 588 ; Yvon Coste, div. d., 1 053 ; Alban Chertier, PC, 552 ; Michel Thillaye, div. d., 515 ; Luc Claerboudt, FN, 88. *BALL.*

JOUE-LES-TOURS-NORD
Raymond Lory, c.s., UDF-CDS, m., 2 728 ; Francis Gérard, PS, 1 662 ; Didier Alriq, FN, 291 ; Jacques Vierron, PC, 233. *BALL.*

LANGEAIS
Jean-Marie Gaillard, c.s., UDF-PR, m., 1 700 ; Alain Kergoat, PS, 1 434 ; Gérard Houdbine, PC, 324 ; Chantal Gantier, FN, 190. *BALL.*

LOCHES
Jean-Paul Diacre, c.s., div. d., m., 2 108 ; Pierre Louault, div. d., 1 763 ; Jean-Louis Villiers, PS, 1 295 ; Jacky Porcher, div. d., 948 ; Yanick Porcheron, PC, 514 ; Jean Valton, div. d., 227 ; Jean-Claude Duloin, div. d., 142 ; Claude Bonnand, FN, 128. *BALL.*

NEUILLE-PONT-PIERRE
Pierre de Beaumont, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

PREUILLY-SUR-CLAISE
Yves Maveyraud, c.s., PS, m. *REELU.*

SAINT-AVERTIN
Robert Pouzioux, c.s., div. d. *REELU.*

SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Guy Raynaud, c.s., div. d., m., 2 567 ; Michel Huet, PS, 1 358 ; Yvette Hesch, FN, 233 ; Eric Simon, PC, 215. *BALL.*

SAINT-PIERRE-DES-CORPS
Marie-France Beaufils, c.s., PC, m., 2 464 ; Roger Pasquereau, PS, 1 559 ; Jean Roussier, div. d., 502 ; Jose Magro, FN, 357 ; Jean-Pierre Cotro, RPR, 200. *BALL.*

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE
Jackie Dufour, c.s., div. d., m. *REELU.*

TOURS-CENTRE
Nicole Gantras, c.s., div. d., 2 458 ; Bruno Sarpe, PS, 841 ; Jean Hervieux, FN, 311 ; Paul Olivier, PSU, 271 ; Michel Pineau, PC, 125. *BALL.*

● TOURS-OUEST
Claude Croubois, RPR, 1 275 ; Daniel Labaronne, MRG, 1 052 ; Gérard Chautemps, div. d., 407 ; Michel Lacombe, PC, 229 ; Annette Porte, FN, 225 ; Claude Blanchard, div. d., 77. *BALL.*
Jean Royer, c.s., div. d., d., m., n.s.r.p.

TOURS-VAL-DU-CHER
Pierrette Vieilfault, c.s., div. d., 1 929 ; André Collas, PS, 1 319 ; Jean Verdon, FN, 292 ; Christian Hénaux, PC, 237. *BALL.*

VOUVRAY
René Bodet, c.s., div. d., m. *REELU.*

Huit conseillers sortants retrouvent leur siège dès le premier tour. C'est notamment le cas de M. Michel Debré, à Amboise, qui obtient, de justesse (50,23 %), la majorité absolue. A Tours-Ouest, la succession de M. Jean Royer, maire de la ville, qui a renoncé à son mandat pour respecter la loi anticumul, devrait revenir au RPR, dont le candidat, M. Claude Croubois, est bien placé pour l'emporter sur son concurrent MRG.

ISÈRE (28 + 1)

CONS. GEN. : 8 PC ; 15 PS ; 2 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 7 RPR ; 10 div. d. *(Prés. : Alain Carignon, RPR, d., m. de Grenoble, a. min.).*

ALLEVARD
Gérard Arnaud, c.s., PC, 1 225 ; Jean-Jacques Billaz, PS, 894 ; Philippe Bouffard, sout. UDF-RPR, m., 378 ; Jean Sahuc, FN, 70. *BALL.*

BEAUREPAIRE
Christian Nucci, c.s., PS, m. *REELU.*

BOURGOIN-JALLIEU-NORD
Paul Debelval, RPR, 2 247 ; Edmond Roy, c.s., PS, 1 946 ; Raymond Nadal, PC, 599 ; Christian Vellieux, FN, 467. *BALL.*

LA COTE-SAINT-ANDRE
Jean Boyer, c.s., UDF-PR, sén. *REELU.*

DOMENE
Maurice Savin, c.s., UDF-PR, 2 525 ; Edwige Avice, PS, min., 1 343 ; Gabriel Soto, PC, 1 253 ; Janine Darchy, FN, 166 ; Régine Philippe, écol., 119 ; Roger Bonnard, Verts, 101. *BALL.*

ECHIROLLES-OUEST
Gilbert Biessy, c.s., PC, m., 2 507 ; Bernard Montergnole, PS, 942 ; Bruno Saby, sout. UDF-RPR, 936 ; Jean Cantisano, FN, 418 ; Michèle Perrin, écol., 143 ; Sarah Marcu-Canonge, div. g., 37. *BALL.*

EYBENS
Marc Baietto, PS, m., 2 130 ; Jean-François Veyrat, sout. UDF-RPR, 1 394 ; Annie Breyton, PC, 459 ; Daniel Lemonnier, Verts, 284 ; Christine Prudhomme, FN, 256. *BALL.*
Charles Guibbaud, c.s., PS, n.s.r.p.

FONTAINE-SEYSSINET
Didier Migaud, PS, d., 2 430 ; Edmond Aguiard, c.s., sout. UDF-RPR, 2 333 ; Yves Contreras, PC, 1 020 ; Pierre Vexliard, Verts, 482 ; Jackie Machu, FN, 403. *BALL.*

GONCELIN
Augustin Giraud, c.s., PS, 1 702 ; Marc Braillon, sout. UDF-RPR, 1 373 ; Jean Cerantola, PC, 821 ; Jean-Christian Pellegrin, FN, 240 ; Lucien Tissot, div. g., 185. *BALL.*

GRENOBLE-II
Charles Descours, c.s., RPR, sén., 3 022 ; Bernard Collonges, PS, 1 480 ; Louis Le Hemonet, FN, 415 ; Janine Emeyriat, PC, 265 ; Jean-Claude Sarrazin, Verts, 151 ; Félix Albert, div. d., 148 ; Jean-Claude Berthet, div. d., 90. *BALL.*

GRENOBLE-IV
Alain Carignon, c.s., RPR, d., p.c.g., m. *REELU.*

GRENOBLE-VI
Haroun Tazieff, sout. UDF-RPR, 2 918 ; Pierre Fugain, maj. p., 2 030 ; Martine Gallix, PC, 458 ; Hugues Petit, FN, 395 ; Daniel Bret, Verts, 181 ; Georges Agnès, div. d., 42. *BALL.*
Claude Sagnard, c.s., RPR, n.s.r.p.

L'ISLE-D'ABEAU
Michèle Bacci, c.s., UDF-PR, 1 436 ; Alain Rossot, PS, m., 1 401 ; Louise Carly, PC, 548 ; Boris Chesser, FN, 258. *BALL.*

MEYLAN
Guy Cabanel, c.s., UDF-PR, sén., m., 4 288 ; Bernard Soulage, PS, 2 171 ; Daniel Rouzier, Verts, 822 ; Annie Bouvier-Reble, FN, 463 ; Marc Eybert-Guillon, PC, 238. *BALL.*

LE PONT-DE-BEAUVOISIN
Yves Touraine, c.s., app. UDF, m., 2 097 ; Georges Bally, PS, 1 850 ; Gérard Martinelli, div. g., 546 ; Marie-France Blanc, PC, 387 ; Catherine Badin, FN, 382 ; Gaston Dupuy, div. d., 263. *BALL.*

PONT-DE-CHERUY
Gérard Dezempte, RPR, 2 708. *ELU.*
Paul Chenguelia, c.s., PS, m., 1 382 ; Jacques Poissonnet, PC, 339 ; Rene Gauthier, div. d., 189.

PONT-EN-ROYANS
Yves Pillet, c.s., PS, d., m. *REELU.*

RIVES
Robert Veyret, c.s., PC, 3 862 ; Isabelle Experton, RPR, 2 566 ; Jean-Paul Gout, PS, 1 185 ; Béatrice Desfonds, FN, 422. *BALL.*

ROYBON
Maurice Point, RPR, 1 183 ; Bernard Louchard, PS, 877 ; Rene Germain, PC, 213 ; Clément Simian, FN, 114 ; Pascal Pellisson, div. d., 23. *BALL.*
Raymond Bouillol, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS
René Vette, c.s., RPR, m. *REELU.*

■ SAINT-ISMIER
Francois-Régis Bériot, UDF-PR, m., 2 547. *ELU.*
Renée Bosc, PS, 1 294 ; Jean-Pierre Zanor, Verts, 329 ; Bernard de Saint-Marc, FN, 288 ; Danielle Sultan, PC, 177.

SAINT-LAURENT-DU-PONT
Jacques Pichon-Martin, div. d., 1 301 ; Jean-Luc Rappa, RPR, 1 103 ; Jean-Louis Monin, div. g., 686 ; Bernard de Barnot, PS, 383 ; Georges Vivier, Verts, 209 ; Daniel Thierry, PC, 140 ; Bruno Calligaro, FN, 76. *BALL.*
Pierre Perrin, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-MARTIN-D'HERES-S.
Joseph Blanchon, c.s., PC, m., 1 249 ; Jean-Pierre Luppi, PS, d., 930 ; Françoise Paramelle, sout. UDF-RPR, 362 ; Eric Collin, FN, 193 ; Lydie Sentex, écol., 100 ; Jérôme Marchal, div. g., 43. *BALL.*

LA TOUR-DU-PIN
Jean Rabatel, c.s., UDF-CDS, 2 999 ; Jean Bourdier, PS, m., 2 903 ; Henri Durand, PC, 494 ; Jean-Louis Gaillard, FN, 386. *BALL.*

LE TOUVET
Odile Sicard, PS, 1 542 ; Pierre Gascon, UDF-PR, 1 446 ; Gérard Faiella, RPR, 1 279 ; Jean-Claude Paturel, PC, 1 077 ; Georges Girard, FN, 231 ; Jacques Richel, Verts, 202. *BALL.*
Francois Vandeventer, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

VIENNE-NORD
Gérald Eudeline, PS, 4 054 ; Emmanuel Imberton, UDF-PR, 2 411 ; Henry Després, FN, 795 ; Daniel Maron, PC, 701. *BALL.*
Louis Mermaz, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

VIF
Denis Bonzy, RPR, 2 973 ; Michel Couëtoux, c.s., PC, 2 066 ; Joël Chapron, PS, 1 868 ; Claudette Chapelle, div. d., 891 ; Yves Giron, FN, 438 ; Jean-Yves Montembault, écol., 244. *BALL.*

VIRIEU
Camille Barbier, c.s., sout. UDF-RPR, 1 053 ; Daniel Vitte, div. g., 939 ; Jean Papait, PS, p., 800 ; Maurice Commandeur, verts, 104 ; Edouard Meunier, PC, 91 ; Michel Petrocchi, FN, 91. *BALL.*

VIZILLE
Alfred Gryelec, c.s., PC, m., 3 034 ; Jean Liénard, sout. UDF-RPR, 2 189 ; Roger Bayle, PS, 1 892 ; Michel d'Ornano, FN, 445. *BALL.*

Le fort taux d'abstentions, 47,47 %, enregistré dans les vingt-neuf cantons isérois prive quatre conseillers généraux d'une élection dès le premier tour. Sept autres sièges (cinq à droite et deux à gauche) sont d'ores et déjà pourvus. C'est notamment le cas pour M. Alain Carignon (RPR) dans le canton de Grenoble-4 avec 65,52 % des suffrages et de M. Christian Nucci (PS) à Beaurepaire avec 51,07 % des voix. Le candidat de l'ouverture, M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, « parachuté » dans le canton de Grenoble-5 avec le soutien de M. Carignon, rate de peu son élection dès le premier tour face à un candidat, M. Pierre Fugain, qui se réclame, lui aussi, mais pour le compte de la gauche non communiste, de l'ouverture.

Le ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Edwige Avice, élue député de l'Isère en juin 1988, devra affronter un ballottage très serré face au conseiller général sortant UDF.

C'est un second tour serré avec toutefois un léger avantage à la droite qui s'annonce dans ce département. Le Front national, qui ne recueille que 5,63 % des voix, pourrait jouer les trouble-fête en la défaveur de la droite si ses électeurs suivent à la lettre les consignes de leur président d'aller « à la pêche » le 2 octobre. C'est le même parti qui retira, lors du premier tour, son candidat dans le canton de Pont-de-Cheruy, assurant ainsi l'élection, dès le premier tour, avec 58,64 % des voix du représentant RPR dans ce canton tenu depuis dix-huit ans par la gauche.

JURA (17)

CONS. GEN. : 1 PC ; 4 PS ; 7 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 6 UDF et app. ; 10 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : Pierre Brantus, UDF-CDS, sén.).*

BLETTERANS
Jean Perraudin, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

CHAMPAGNOLE
André Jourdain, c.s., RPR. *REELU.*

CHAUMERGY
Michel Ecoiffier, c.s., app. UDF, m., 690 ; Noël Simonot, PS, 573 ; Michel Kulisa, écol., 129 ; Alain Tétart, PC, 50. *BALL.*

CHAUSSIN
Lucien Ponsot, PS, 953 ; Albert Dupré, UDF, 481 ; Julien Prost-Magnin, RPR, 380 ; Henri Gandel, PC, 316 ; Rene Tétu, div. d., 265 ; Hervé Lavenir, div. d., 194. *BALL.*
Pierre Babet, c.s., PS, n.s.r.p.

CONLIEGE
Christian Winkelmann, c.s., RPR, m. *REELU.*

DOLE-SUD-OUEST
Gilbert Barbier, UDF, 1 751 ; Maurice Faivre-Picon, c.s., PC, 1 660 ; Guy Beaujard, PS, 1 085 ; Michel Grandvaux, verts, 317 ; Luc Bejean, FN, 204 ; Christian Bourgeois, CNI, 80. *BALL.*

GENDREY
Georges Curie, PS, 336 ; Claude Chauvey, UDF, 258 ; Daniel Anjard, RPR, 244 ; Léon Bardouillet, div. d., 131 ; Jean Amiot, PC, 63 ; Dominique Voynet, Verts, 46 ; Yves Robe, div. g., 12. *BALL.*
Gérard de Bordes, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LONS-LE-SAUNIER-S.
Serge Elvezi, c.s., PS, 1 583 ; Laurent Meyer, UDF-PR, 1 121 ; Robert Boyer, PC, 532 ; Jacques Lançon, Verts, 451 ; Gilles Moriconi, FN, 443. *BALL.*

ORGELET
Gérard Perrier, c.s., app. UDF, m. *REELU.*

POLIGNY
Michel Meunier, c.s., RPR. *REELU.*

ROCHEFORT-SUR-NENON
Gérard Fernoux-Coutenet, c.s., UDF-P et R, m. *REELU.*

SAINT-AMOUR
Lucien Guichard, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

SAINT-CLAUDE
Louis Jaillon, c.s., UDF-CDS, 2 344 ; Pierre Corriol, PS, 1 854 ; Francis Lahaut, PC, 709 ; Pierre Richard, FN, 468. *BALL.*

SAINT-JULIEN
Fernand Janet, RPR diss., 630. *ELU.*
Jean-Louis Gavand, maj. p., 265 ; Floz Lazzarotto, c.s., app. UDF, 220 ; Michel Ducrot, PC, 44.

SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX
Georges Michaud, c.s., UDF. *REELU.*

SALINS-LES-BAINS
Jean-Pierre Bach, c.s., RPR. *REELU.*

VOITEUR
René Millet, c.s., UDF-PR. *REELU.*

La surprise est venue de l'élection du candidat RPR-dissident dans le canton de Saint-Julien détenu par M. Floz Lazzarotto (app. UDF) alors que ce dernier bénéficiait du soutien de la majorité UDF-RPR sortante.

Dix conseillers généraux ont retrouvé leur siège dès le premier tour : six élus de l'UDF et quatre du RPR. Dans le canton de Saint-Claude, M. Jaillon (UDF-CDS), qui a recueilli 43,60 % des voix, aura besoin de tous les suffrages obtenus par le candidat du FN (8,70 %), pour être réélu dimanche prochain. A Chaussin, le Parti socialiste n'est pas assuré de conserver ce siège jusqu'alors détenu par M. Pierre Babet qui ne se représentait pas. Les quatre candidats de droite y ont rassemblé, au premier tour, 50,98 % des suffrages, contre 49,01 % à ceux de la gauche. Les représentants des Verts réalisent, pour leur part, une bonne opération à Champagnole, Conliège et Lons-le-Saunier-Sud en recueillant de 11 % à près de 15 % des voix.

LANDES (15)

CONS. GEN. : 2 PC ; 16 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 1 maj. p. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 3 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Henri Emmanuelli, PS, d., a. sec. E.).*

AIRE-SUR-L'ADOUR
Robert Cabé, PS, 3 294. *ELU.*
Louis Couture, UDF-rad., 2 751 ; Serge Ferrière, PC, 245 ; Raymond Grégoire, FN, 156.
Jean Clèdes, c.s., div. g., n.s.r.p.

DAX-SUD
Henri Lalanne, UDF-PR, 4 068 ; Jacques Pène, PS, 3 490 ; Michel Darracq, PC, 714 ; Eric Barouillet, FN, 506. *BALL.*
Yves Goussebaire-Dupin, c.s., UDF-PR, sén., m., n.s.r.p.

GRENADE-SUR-L'ADOUR
Pierre Dufourcq, c.s., UDF-rad. *REELU.*

MONTFORT-EN-CHALOSSE
Guy Gaujacq, c.s., PS. *REELU.*

MUGRON
Françis Daugoumau, c.s., PS, 1 483 ; Louis Lacouture, div. d., 942 ; André Lafitte, PC, 760. *BALL.*

PARENTIS-EN-BORN
Roger Ducom, c.s., RPR, 2 687 ; Paul Grimberg, PS, 2 029 ; Claude Roujean, MRG, 527 ; Jean-Michel Picot, PC, 395 ; Henri Sallefran, FN, 246. *BALL.*

POUILLON
Franck Marcadé, c.s., PC. *REELU.*

ROQUEFORT
Jean-Marc Boine, PS, 2 154 ; Jean Lamothe, c.s., maj. p., 1 804 ; Claude Cuvreau, div. d., 1 453 ; Christian Conte, PC, 777. *BALL.*

SABRES
Jean Salinas, c.s., PS, m. *REELU.*

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
Pierrette Fontenas, PC, 2 035 ; Francis Lartigau, PS, 1 949 ; Pierre Dupouy, RPR, 1 551 ; Jean-Louis Rouet, MRG, 1 331 ; France Prenat, FN, 171. *BALL.*
André Mayé, c.s., PC, n.s.r.p.

SAINT-SEVER
Jean-Claude Brèthes, c.s., PS. *REELU.*

SORE
Jean Lauga, div. d., 575. *ELU.*
Maria-Gilia Lavigne, PS, 386 ; Reine Rablade, PC, 130.
Michel Haribey, c.s., RPR, n.s.r.p.

SOUSTONS
Jean-Yves Montus, c.s., PS, m., 3 463 ; Maurice Ravailhe, div. d., 2 724 ; Pierre Lalague, PC, 573 ; Bernard Coutanceau, MRG, 356. *BALL.*

TARTAS-OUEST
Henri Emmanuelli, c.s., PS, d., prés. c.g. *REELU.*

VILLENEUVE-DE-MARSAN
Jacques Dutin, c.s., PS, m. *REELU.*

Sur quinze cantons renouvelables, neuf sont pourvus sans changer l'équilibre politique landais. Le Parti socialiste, derrière M. Henri Emmanuelli, lui-même confortablement réélu à tartas (61 %), retrouvera l'ensemble de ses sortants et y ajoutera deux cantons jusqu'alors détenus par des divers gauche, ceux d'Aire et de Roquefort.

Le Parti communiste mettait en jeu les deux seuls sièges qu'il détient. Il s'en est bien tiré puisque, dans la région de Pouillon, son candidat repasse dès le premier tour, tandis qu'à Saint-Martin de Seignaux, Mme Fontenasse, sa candidate, sera vraisemblablement la première femme à entrer dans le conseil général des Landes.

A droite, on enregistre la réélection de M. Pierre Dufourcq à Grenade et le maintien du siège de Sore malgré les résultats des scrutins du printemps. En revanche, le second tour s'annonce serré à Dax-Sud et à Parentis où les voix de droite, dans les deux seuls cantons qui enregistrent plus de 50 % d'abstentions, se sont tassées.

LOIR-ET-CHER (15)

CONS. GEN. : 1 réa. ; 3 PS ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 1 app. UDF ; 3 RPR ; 12 div. d. *(Prés. : Kléber Loustau, div. opp., m. de Selles-sur-Cher).*

BLOIS-I
Yves Genet, c.s., UDF-rad., 2 430 ; Gérard Brunel, PS, 1 568 ; Thierry Dudin, PC, 362 ; Anne-Marie Chalvet, FN, 327. *BALL.*

BLOIS-V
Jeanine Baye, c.s., PS, 1 698 ; Maurice Boyer, div. d., 697 ; Jean-Marie Cochereau, PC, 339 ; Robert Binet, FN, 209. *BALL.*

CONTRES
Jacques Bimbenet, c.s., UDF-rad., sén., m. *REELU.*

DROUE
Jacky Mercier, c.s., div. d., m., 915 ; Daniel Fourmont, div. d., 398 ; Maurice Leroy, PC, 396 ; Robert Stievenard, PS, 236. *BALL.*

HERBAULT
Pierre Fouquet, c.s., UDF-P et R. *REELU.*

LAMOTTE-BEUVRON
Patrice Martin-Lalande, c.s., RPR, m. *REELU.*

MENNETOU-SUR-CHER
Georges Daudu, c.s., div. d. *REELU.*

MER
Claude Denis, c.s., UDF-PR. *REELU.*

MOREE
Paul Martinet, c.s., div. d., 1 621 ; Jean-Philippe Felard, PS, 1 105 ; Jacques Villette, PC, 359 ; Jeanne Laneyrie, FN, 185. *BALL.*

SAINT-AIGNAN
Yves Piau, PS, 2 712 ; Guy Martineau, UDF-rad., m., 2 540 ; Pierre Cantone, div. d., 979 ; Jean Vincent, PC, 755 ; Miguel de Peyrecave, FN, 296. *BALL.*
Henri Cachein, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-AMAND-LONGPRE
Jean Desanlis, c.s., UDF-CDS, d. *REELU.*

SELLES-SUR-CHER
Alain Quillout, UDF, 2 251. *ELU.*
Annick Demigne, PS, 1 022 ; Pierre Bertoux, PC, 432 ; Daniel Chapet, FN, 216.
Kléber Loustau, c.s., UDF-PSD, prés. c.g., n.s.r.p.

(Lire la suite page 20.)

Le premier tour des élections cantonales

(Suite de la page 19.)

SELOMMES
Aimé Chevais, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

VENDOME-I
Daniel Chanet, PS, 1 616 ; Paul Ladevie, div. d., 1 042 ; Jean-Jacques Mansart, PC, 629 ; Roger Foussat, div. g., 537 ; Francis Héraud, div. d., 373 ; Pascal Delmas, FN, 208. *BALL.*
Robert Lasneau, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

VINEUIL
Robert Moreau, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

Le taux d'abstention, frôlant les 60% dans les deux cantons les plus urbains du département, les deux sortants, M. Yves Genêt (UDF-rad.) à Blois-1 et Mme Jeanine Baye (PS) à Blois-5, n'ont pu être déclarés réélus alors qu'ils avaient obtenu l'un et l'autre plus de 50% des suffrages exprimés, respectivement 51,8% et 57,7%. Dans ce département rural, les taux de participation oscillent entre 53% et 64%. Au soir du premier tour, on compte neuf élus dont huit réélus, tous membres de la majorité départementale UDF-RPR et divers droite. Restent trois ballottages très favorables à cette majorité (Blois-1, Morée, Droué), un très favorable au PS (Blois-5, seul siège socialiste en jeu) et enfin deux cantons que le PS peut encore espérer enlever à des divers droite (Vendôme-1 et Saint-Aignan).

LOIRE (19)

CONS. GEN. : 4 PC ; 7 PS et app. ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 13 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : Lucien Neuwirth, RPR, sén.).*

BOEN
Lucien Moullier, PS, m., 1 797 ; André Roche, c.s., div. d., 1 786 ; Pierre Durris, div., 569 ; André Mure, PC, 231 ; Jean Barriol, FN, 187. *BALL.*

LE CHAMBON-FEUGEROLLES
Fernand Montagnon, c.s., PC, 2 491 ; Bertrand Chavanis, UDF-PR, 1 051 ; Roger Wilhelm, FN, 932 ; Michel Debout, PS, 888 ; Georges Berne, RPR, 586 ; Patrick Royon, div. g., 156 ; Chantal Gravelle, div. d., 25. *BALL.*

CHARLIEU
Paul Guillaud, c.s., div. d., m., 1 791 ; Christian Venturini, PS, 1 232 ; René Lapalus, PC, 612 ; Joannès Dumourier, RPR, 422 ; Christian Prat, Verts, 215 ; Serge d'Averza, FN, 116. *BALL.*

FIRMINY
Antoine Petit, PC, 3 504 ; André Reynard, PS, 1 689 ; Jean-Pierre Perrier, UDF-CDS, 1 374 ; Dino Cinieri, RPR, 901 ; Pascal Souvignet, FN, 755 ; Jean-Jacques Sauron, div. d., 683 ; Louis Sabatier, div. d., 352 ; Anne-Marie Chambon, div. g., 194 ; Maurice Regeffe, POE, 16. *BALL.*
Théo Vial-Massat, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

LA GRAND-CROIX
Claude Escot, div. d., 1 582 ; Félix Franc, c.s., PS, 1 459 ; André Chazalon, UDF-CDS, m., 1 350 ; Paul Privat, Verts, 598 ; Aimée Muraszko, PC, 526 ; Raymond Nairaud, FN, 436. *BALL.*

NERONDE
Pascal Clément, c.s., UDF-PR, d. *REELU.*

NOIRETABLE
Claude Mont, c.s., UDF-CDS, sén., m., 1 057 ; Jacques Brunel, PS, 472 ; Pierre-Marie Mallet, div. d., 365 ; Yvan Berthin, PC, 239 ; Charles Perrot, FN, 52. *BALL.*

PELUSSIN
Maurice Limonne, c.s., RPR, m. *REELU.*

ROANNE-SUD
Bernard Jayol, PS, 3 918 ; Raymond Petitbout, UDF-PR, 3 713 ; Serge Faugère, PC, 1 377 ; Bruno Barriquand, Verts, 509 ; Amaury de Couespel, FN, 432. *BALL.*
Jean Auroux, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

SAINT-ETIENNE-N.-E.-II
Paul Chomat, c.s., PC, 1 951 ; Marie-Thérèse Serodon, UDF-PR, 1 594 ; Martine Souvignet, PS, 1 190 ; Guy Despert, FN, 579 ; Yves Scaviner, Verts, 270. *BALL.*

SAINT-ETIENNE-N.-O.-I
Vital Merley, c.s., div. d., 2 318 ; Fernand Ponchet, PS, 1 121 ; Michèle Badiou, PC, 670 ; Gérard Tournaire, FN, 484 ; Marie-Thérèse Patural, div. d., 340 ; André Piat, Verts, 246. *BALL.*

SAINT-ETIENNE-N.-O.-II
Gérard Sève, c.s., UDF-CDS, 2 810 ; Jean Hugon, PS, 2 414 ; Pierre Pecel, PC, 829 ; Bernadette Fumat, FN, 546 ; Johanne Sandon, Verts, 351 ; Guy Le Jaouen, div. d., 97. *BALL.*

SAINT-ETIENNE-S.-E.-I
Georges Theillac, RPR, 2 126 ; Bruno Vennin, c.s., PS, 2 107 ; François Brunet, PC, 611 ; Roger Fraisse, FN, 514 ; Christian Brodhag, Verts, 445. *BALL.*

SAINT-ETIENNE-S.-E.-II
Jean-Luc Desprez, c.s., RPR, 2 175 ; Christian Dandel, PS, 1 150 ; Daniel Lascioli, PC, 599 ; Jean Carré, FN, 471 ; Eric Comte, Verts, 220 ; Roger Charlat, div. g., 64 ; Jean-Denis Salichon, div., 45. *BALL.*

SAINT-GALMIER
Henri Bayard, c.s., UDF-PR, d., 4 135 ; Françoise Guichard, PS, 1 594 ; Jean Anglard, PC, 665 ; Christian Grangis, FN, 492. *BALL.*

SAINT-GERMAIN-LAVAL
Bernard Roire, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX
Robert Barale, c.s., div. d., m. *REELU.*

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE
Jean Alligier, c.s., RPR, m., 3 129 ; Marcel Murgue, PS, 1 810 ; Claude Porte, PC, 927 ; Gérard Lilio, FN, 859 ; Guy Chatagnon, Verts, 686. *BALL.*

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY
Claude Metton, c.s., div. d., 1 908 ; Michel Chartier, div. d., 1 440 ; Régis Usson, PS, 633 ; Maryse Poyet, PC, 343 ; Luc Douzet, Verts, 187 ; Claude Perbet, FN, 126. *BALL.*

L'opposition nationale RPR-UDF et divers droite, majoritaire dans la Loire, conserve cinq de ses treize sièges soumis à renouvellement. Deux députés (MM. Pascal Clément et Henri Bayard, tous deux UDF-PR, ainsi que MM. Bernard Roire et Maurice Limonne, tous deux RPR, et M. Robert Barale, div. d.) sont ainsi réélus.

Parmi les huit conseillers sortants d'opposition mis en ballottage, le sénateur Claude Mont (UDF-CDS) est en position très favorable à Noirétable; mais M. André Roché (div. d.) connaît de sérieuses difficultés à Boën, où le maire socialiste du chef-lieu, M. Lucien Moullier le devance de cent voix et peut prétendre au report des suffrages communistes et divers.

A gauche, parmi les six sortants, M. Félix Franc (PS) est menacé par M. Claude Escot, soutenu par l'UDF et le RPR à la Grand-Croix; M. Bruno Vennin (PS) connaît des menaces identiques à Saint-Etienne-Sud-Est-I, face à M. Georges Theillac (RPR). M. Paul Chomat (PS) paraît assuré de sa réélection à Saint-Etienne-Nord-Est-II grâce à l'appoint des voix socialistes. De même au Chambon-Feugerolles, M. Fernand Montagnon, maire communiste de la Ricamarie, où M. Le Pen avait obtenu 27% des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle, retrouve son électorat habituel.

HAUTE-LOIRE (18)

CONS. GEN. : 1 PC ; 5 PS ; 10 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 3 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Jacques Barrot, UDF-CDS, d., a. m. d'Yssingeaux, a. min.).*

ALLEGRE
Marius Ampilhac, c.s., UDF-PR, 850 ; Albert Boyer, div. d., 637 ; René Rouvier, PS, 475 ; Christian Fayolle, PC, 45 ; Roger Chaduc, FN, 35. *BALL.*

AUREC-SUR-LOIRE
Pierre Quitot, c.s., UDF-PR, m., 977 ; Francisque Patouillard, PS, 820 ; André Farison, PC, 110 ; Raoul Fayard, FN, 86. *BALL.*

BAS-EN-BASSET
Urbain Martin, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

BRIOUDE-SUD
Philippe Vignancour, c.s., UDF-PR, 1 459 ; Pierre Chambon, PS, 1 343 ; Jean Aubier, PC, 83 ; Jeanne Minault, FN, 56. *BALL.*

CAYRES
Jean Leyton, c.s., RPR. *REELU.*

LA CHAISE-DIEU
Paul Perrin, c.s., UDF-PR, 746 ; Paul Bard, UDF, 592 ; Albert Ouarti, PS, 239 ; Marie-Thérèse Ract, FN, 46 ; Christian Thérond, PC, 20. *BALL.*

CRAPONNE-SUR-ARZON
Georges Bellut, maj. p., 1 004 ; Jean-Michel Chapuis, c.s., UDF-CDS, 884 ; Pierre Bornet, div. d., 635 ; Elie Auberger, PC, 82 ; Hélène Le Guezennec, FN, 36. *BALL.*

LANGEAC
Guy Vissac, c.s., RPR. *REELU.*

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Marcel Bocquin, UDF-CDS, m., 1 261 ; Henri Présumey, c.s., PS, 1 089 ; Jacques Adam, écol., 146 ; André Sauron, PC, 122 ; Paule Carrier, FN, 46. *BALL.*

PAULHAGUET
Jeanine Soule, maj. p., 814 ; Jean-Philippe Delmas, RPR, 751 ; Eugène Fournier, div. g., 489 ; Jean Guéguen, PC, 145 ; Pierre Martin, FN, 48. *BALL.*
René Soule, c.s., PS, n.s.r.p.

PINOLS
Prosper Chany, c.s., UDF-PR, 411 ; Raymond Borel, RPR, m., 335 ; Michel Neumuller, PS, 91 ; Michel Arnaud, PC, 30 ; Jean-Louis Lecointe, FN, 5. *BALL.*

LE PUY-NORD
Raymond Jean, UDF-CDS, 1 408 ; Maurice Gardes, maj. p., 935 ; Michel Valentin, PC, 201 ; Robert Béranger, div. g., 201 ; Roger Chaduc, FN, 144. *BALL.*
Marthe Laurent, c.s., div. d., n.s.r.p.

LE PUY-SUD-EST
Geneviève Pubellier, c.s., UDF-CDS, 1 595 ; Roland Casanova, PS, 942 ; Michel Soupet, écol., 331 ; Catherine Escoffet, FN, 183 ; René Raffier, PC, 172. *BALL.*

LE PUY-SUD-OUEST
André Reynaud, c.s., UDF-CDS, 1 006 ; Patrice Passel, PS, 688 ; Roger Roméas, UDF diss., 479 ; Paul Roux, PC, 199 ; Eymeric Sassier, FN, 133. *BALL.*

RETOURNAC
Hubert Dagnaud, RPR, m., 440 ; Raymond Déchiron, c.s., PC, 419 ; Jean-Pierre Falgon, div. d., 330 ; Barthélémy Chambefort, PS, 275 ; Isabelle Communal, div. d., 65 ; Jeanine Avouac, FN, 37. *BALL.*

SAINT-DIDIER-EN-VELAY
Régis Ploton, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

VOREY
Adrien Gouteyron, c.s., RPR, sén. *REELU.*

YSSINGEAUX
Jacques Barrot, c.s., UDF-CDS, d., prés. c.g. *REELU.*

Six sortants sont réélus parmi lesquels M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, et M. Adrien Gouteyron, sénateur (RPR), qui frôle les 90%. En revanche, M. Jean-Michel Chapuis est en difficulté à Craponne-sur-Arzon, de même que le seul sortant communiste du département, M. Raymond Dechiron, à Retournac, et M. Henri Présumey (PS) à Monastier-sur-Gazeille. Les écologistes, présents dans les deux cantons concernés par le barrage du Serre-de-la-Fare, qui doit « noyer » la vallée de la Loire sur quatorze kilomètres en amont du Puy-en-Velay, font mieux que les candidats du PCF et du Front national.

LOIRE-ATLANTIQUE (29)

CONS. GEN. : 14 PS ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 3 UDF ; 17 RPR ; 1 CNI ; 15 div. d. *(Prés. : Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, sén., m. de Saint-Mars-la-Jaille).*

BOUAYE
Daniel Prin, c.s., PS, 5 057 ; Alain Saillant, RPR, 2 653 ; Georges Le Guelaff, UDF-CDS, m., 882 ; Jean-Yves Nicolas, PC, 577 ; Michel Boju, FN, 307. *BALL.*

BOURGNEUF-EN-RETZ
Jean-Raymond Audion, c.s., RPR, m. *REELU.*

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Donatien de Sesmaisons, c.s., UDF-PR, m., 3 564 ; Edouard Gion, PS, 2 980 ; Pierre Gauthier, FN, 276 ; Jacques Le Coeur, PC, 246 ; René Boulzennec, UDB, 141. *BALL.*

CHATEAUBRIANT
Martine Buron, PS, d. eur., 3 936. *ELUE.*
Xavier Hunault, c.s., UDF, d., m., 3 199 ; Marcel Alizon, div., 321 ; Olivier-René Le Lijour, PC, 172 ; Marie-Reine Supiot, FN, 137.

LE CROISIC
Jean-Pierre Auffret, c.s., div. d., m. *REELU.*

GUERANDE
Michel Rabreau, c.s., RPR, m. *REELU.*

LEGE
Marcel Barteau, c.s., RPR. *REELU.*

LIGNE
Jean Robin, c.s., div. d., m., 1 189 ; Philippe des Jamonières, div. d., 1 037 ; Patrick Palvadeau, PS, 710 ; Alexandre Rabouin, PC, 138 ; Fernand Alix, FN, 77. *BALL.*

MACHECOUL
Robert Girard, c.s., div. d. *REELU.*

MOISDON-LA-RIVIERE
Etienne Lerat, c.s., div. d., m. *REELU.*

MONTOIR-DE-BRETAGNE
Yannick Vaugrenard, c.s., PS, 2 933 ; Jean-Louis Le Corre, PC, m., 2 396 ; Colette Sabatier, RPR, 1 062 ; Gérard Painsecq, FN, 191. *BALL.*

NANTES-II
Paul Guillard, c.s., CNI diss., 2 381 ; Marie-Françoise Clergeau, PS, 2 317 ; Annick du Roscoat, CNI, 1 101 ; Ghislaine Le Loué, PC, 436 ; Thierry Monvoisin, FN, 413 ; Xavier Gillet, verts, 391. *BALL.*

NANTES-IV
Loïc Le Masne, c.s., UDF-PR, 3 283 ; Jacqueline Tusques, PS, 1 258 ; Mériadec Rivière, RPR, 961 ; Ludovic Cassard, FN, 475 ; Michel Le Mappian, MRG, 456 ; Jean-Claude Sophroniou, PC, 161. *BALL.*

NANTES-VI
Jean-Pierre Le Ridant, c.s., RPR, 2 833 ; Robert Alain, PS, 2 073 ; Armand de Perier, FN, 364 ; Catherine Gravoille, PC, 278 ; Patrick Pellen, UDB, 128. *BALL.*

NANTES-VIII
Guy Goureaux, c.s., PS, 1 935 ; Jean-Pierre Pilastre, RPR, 767 ; Jean-Marie Rémy, CNI, 432 ; Gaston Auffret, PC, 277 ; Ronan Dantec, verts, 233 ; Reynald Mocquard, FN, 117 ; Alexandre Mazzorana, MRG, 74. *BALL.*

NANTES-X
Yves Laurent, PS, 5 321. *ELU.*
Jean-Claude Sédilleau, RPR, 2 276 ; Pierre Champeau, PC, 707 ; André Tirot, FN, 252 ; Yves Eveno, UDB, 157.
Georges Lusteau, c.s., PS, n.s.r.p.

NOZAY
Jean Guyon, c.s., div. d., m. *REELU.*

LE PELLERIN
Moïse Landreau, PS, 2 699 ; Francis Lambourg, c.s., UDF, 2 647 ; René-Pierre Mignen, RPR, 762 ; Paul Plantive, PC, 672 ; Rémi Sorin, div. d., 147. *BALL.*

PONTCHATEAU
Yves Mesnier, c.s., RPR, m. *REELU.*

REZE
Michelle Charpentier, c.s., PS, 4 196 ; Serge Zeroudneff, RPR, 1 520 ; Jacques Guilbaud, PC, 723 ; Jacqueline Chaussy, FN, 244 ; Jean Groix, UDB, 198. *BALL.*

SAINT-GILDAS-DES-BOIS
Jean Martin de Baudinière, c.s., UDF. *REELU.*

SAINT-HERBLAIN-O.-INDRE
Brigitte Ayrault, c.s., PS. *REELUE.*

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES
Raymond Lebosse, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

SAINT-MARS-LA-JAILLE
Charles-Henri de Cossé-Brissac, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., m. *REELU.*

SAINT-NAZAIRE-CENTRE
Gérard Mauduit, PS, 2 219 ; Michel Almazor, UDF-CDS, 1 576 ; Gérard Rastel, PC, 534 ; Boris Fedorovsky, verts, 339 ; Alain Poggi, FN, 189 ; Jean Huteau, POE, 19. *BALL.*
Marie-Anne Dugué, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
René Bouillot, c.s., RPR, m. *REELU.*

SAINT-PERE-EN-RETZ
Fernand Bouchereau, c.s., RPR, m., 1 652 ; Stanislas Guillou, div. d., 1 064 ; Gérard Guibert, PS, 401 ; Dominique Potier, verts, 247 ; Jean-Luc Guinchard, PC, 84 ; Lionel Le Gall, FN, 76. *BALL.*

VALLET
Antoine Guilbaud, div. d., m., 2 535. *ELU.*
Robert Bouet, c.s., div. d., 1 010 ; Michel Pineau, PS, 714 ; Danielle Potel, PC, 97.

VERTOU-VIGNOBLE
Serge Poignant, c.s., RPR. *REELU.*

La grande surprise est la défaite de M. Xavier Hunault, député UDF et maire de Châteaubriant. Il a été battu par Mme Martine Buron, député européen socialiste et fille de l'ancien ministre du général de Gaulle. Conséquence de la faible participation : deux candidats ayant obtenu plus de 50 % des voix n'ont pas dépassé la barre des 25 % des inscrits. Malgré cela, dix-sept candidats ont été élus dès le premier tour : quatorze sortants et trois nouveaux, M. Antoine Guilbaud (div. d.), à Vallet, et deux socialistes, M. Yves Laurent, à Nantes-10, et Mme Martine Buron, à Châteaubriant.

LOIRET (21)

CONS. GEN. : 2 PC ; 8 PS et app. ; 3 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 14 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Kléber Malécot, UDF-CDS, sén., m. de Neuville-aux-Bois).*

AMILLY
Daniel Point, c.s., RPR. *REELU.*

BEAUGENCY
Claude Bourdin, PS, 2 544 ; Alain Jarsaillon, c.s., UDF-CDS, m., 2 182 ; Daniel Thouvenin, PC, 327 ; Jean-Pierre Quennesson, FN, 316. *BALL.*

BEAUNE-LA-ROLANDE
Michel Grillon, c.s., RPR. *REELU.*

BELLEGARDE
Yvon Plisson, c.s., RPR. *REELU.*

CHATILLON-COLIGNY
Hubert Frémy, c.s., UDF. *REELU.*

CHECY
Jean-Claude Girard, c.s., PS, 1 855 ; Gérard Lambert, RPR, m., 1 522 ; Jacques Cotteray, div. g., 925 ; Paul Clémenceau, PC, 358 ; Marie-Christine Dirat, FN, 240. *BALL.*

CLERY-SAINT-ANDRE
Michel Bridart, c.s., div. d., m. *REELU.*

COURTENAY
Gérard Pinsard, c.s., RPR, 1 241 ; André Neveux, div. d., 1 184 ; Mireille Rigollet, PC, 253 ; Jean-Pierre Bibet, FN, 231. *BALL.*

FERRIERES-EN-GATINAIS
René Alaux, c.s., PS. *REELU.*

LA-FERTE-SAINT-AUBIN
Xavier Deschamps, c.s., RPR, 2 265 ; Jacques Thiel, PS, 1 104 ; Jean-François Ferrafiat, div. g., 879 ; Marc Brynhole, PC, 283 ; Nicole Oudet, FN, 152. *BALL.*

GIEN
Louis Boyer, c.s., UDF-PR, sén., m., 3 858 ; Jean Leduc, PS, 2 059 ; André Renault, PC, 847 ; Bernard Chauvet, FN, 681. *BALL.*

INGRE
Janine Rozier, c.s., div. d., 3 147 ; Michel Guérin, PC, 2 338 ; Robert Vinsot, PS, 1 837 ; Françoise Defouloy, div. d., 582 ; Jacques Roux, FN, 409. *BALL.*

NEUVILLE-AUX-BOIS
Kléber Malécot, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.g. *REELU.*

OLIVET
Maurice Clément, c.s., UDF-CDS, 3 357 ; Gilles Gillard, PS, 2 212 ; Henry Beinert, div. d., 533 ; Jean-Michel Castelain, FN, 415 ; Jean-Marc Baudouin, PC, 288. *BALL.*

ORLEANS-CARMES
Jean Minier, c.s., RPR, 1 874 ; François Lebon, PS, 1 080 ; Paul Malagutti, FN, 325 ; Claude Lefrancq, div. d., 308 ; François Grégoire, PC, 155. *BALL.*

ORLEANS-LA-SOURCE
Jean-Pierre Delport, c.s., PS, 1 724 ; Claude Rey, RPR, 788 ; Michel Ricoud, PC, 532 ; Jean Bous, FN, 223. *BALL.*

ORLEANS-SAINT-MARC-ARGONNE
Guy Civil, PS, 1 515 ; Marie-Françoise Masse, RPR, 702 ; Yves Tabareau, UDF-PR, 541 ; Christian Fromentin, PC, 388 ; Marin Trouvé, FN, 290. *BALL.*
Michel de la Fournière, c.s., PS, est décédé.

ORLEANS-SAINT-MARCEAU
Roland Rolando, c.s., UDF-PR, 1 546 ; Michel Royer, PS, 1 354 ; Nicole Fortin, PC, 202 ; Michel Morandy, div. d., 192. *BALL.*

OUTARVILLE
Pierre Mondine, c.s., RPR, m. *REELU.*

OUZOUER-SUR-LOIRE
Robert Souesme, c.s., div. d. *REELU.*

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
Jean-Claude Portheault, PS, m., 2 141 ; Pierre Hanous, c.s., RPR, 910 ; Marie-Claire Giroux, FN, 362 ; Christian Foiret, PC, 332 ; Alfred Delval, div. d., 277 ; Philippe Voisin, UDF diss., 241. *BALL.*

Neuf des conseillers sortants – tous représentant des cantons ruraux, dont le président de l'assemblée sortante, M. Kléber Malécot, sénateur UDF-CDS – sont réélus. Un seul, M. René Alaux, appartient à la majorité présidentielle.

La très faible participation, mais aussi les diverses « primaires » tant à droite qu'à gauche, ont compliqué dans l'agglomération orléanaise la tâche des sortants, qui n'ont pu retrouver leur siège dès ce premier tour. Le RPR avait notamment exclu trois candidats dissidents, qui se sont présentés en indépendants contre des sortants de la majorité départementale. Le taux d'abstention, surtout dans les quartiers populaires d'Orléans et de sa banlieue, a privé le PS d'un succès qui paraissait facile dès le premier tour, notamment dans les cantons de La Source et de Saint-Marc-Argonne.

LOT (15)

CONS. GEN. : 1 PC ; 1 PC diss. ; 6 PS ; 15 MRG ; 2 div. g. ; 5 RPR *(Prés. : Maurice Faure, MRG, min. E., m. de Cahors).*

BRETENOUX
Jean Launay, MRG, 1 567 ; Bernard Bagou, RPR, 1 297 ; Francis Mallemouche, PS, 809 ; André Chappoux, PC, 422. *BALL.*
Robert Durrieu, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

CASTELNAU-MONTRATIER
André Valmary, div. d., 982 ; Roger Gisbert, PS, 903 ; Christian Bousquet, PC, 134 ; Claude Sirejol, verts, 93. *BALL.*
Emile Vaysse, c.s., MRG, n.s.r.p.

CATUS
Gérard Miquel, c.s., PS. *REELU.*

GOURDON
Etienne Bonnefond, MRG, 1 526 ; André Constant, div. d., 844 ; Michel Bretagne, UDF-PR, 674 ; Michel Cammas, PC, 381. *BALL.*
Jean-Lucien Cabanes, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

LABASTIDE-MURAT
Jean-Pierre Sabrazat, MRG, m., 616 ; Jean-Louis Issaly, UDF, 590 ; Michel Laveyssière, PC, 71. *BALL.*
Maurice Défenin, c.s., PC, n.s.r.p.

LALBENQUE
Raymond Lacan, PS, 804 ; André Baffamie, RPR, 704 ; Raymond Boussuges, MRG, 686 ; Paul Pinsard, PC, 168 ; Daniel Pasquier, verts, 147. *BALL.*
Léon Enjalbert, c.s., div. d., n.s.r.p.

LATRONQUIERE
René Goudal, RPR, 1 100 ; Jean-Claude Calmejane, PS, 1 003 ; Robert Moulène, PC, 148. *BALL.*
Antoine Chibret, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

LIMOGNE-EN-QUERCY
Gérard Amigues, maj. p., 933 ; Yvon Lacam, div. d., 726 ; Jean-Marie Aillet, verts, 147 ; André Sirieys, PC, 93. *BALL.*
Jacques Rouquié, c.s., div. g., n.s.r.p.

LIVERNON
Serge Juskiewenski, UDF, 874 ; Serge Despeyroux, PS, 849 ; Daniel Bodi, PC, 250. *BALL.*
Edmond Delfour, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTCUQ
Maurice Faure, c.s., MRG, min. E., m. de Cahors. *REELU.*

PUY-L'EVEQUE
Bernard Charles, MRG, d., 2 277 ; Lucien Savournin, sout. UDF-RPR, 1 743 ; Marcel Legrand, verts, 338 ; Serge Laybros, PC, 236. *BALL.*
Ernest Marcouly, c.s., MRG, n.s.r.p.

SAINT-CERE
André Boyer, c.s., MRG, sén., 1 594 ; Bernard Martignac, div., 1 190 ; Rémi Vernaire, RPR, 687 ; Claude Nastorg, PC, 294. *BALL.*

SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR
Jean-Pierre Valla, c.s., PC diss. *REELU.*

SALVIAC
Yves Perié, c.s., PS, m. *REELU.*

VAYRAC
Martin Malvy, c.s., PS, d. *REELU.*

Sur les quinze sièges à pourvoir, les cinq qui l'ont été dès le premier tour vont tous à des conseillers sortants. M. Maurice Faure, président de l'assemblée départementale, ministre de l'équipement et du logement, bat son propre record en recueillant 90,05% des suffrages exprimés. M. Martin Malvy, député socialiste et maire de Figeac, qui fut secrétaire d'Etat à l'énergie dans le gouvernement Fabius, obtient lui aussi un très bon résultat avec 88,78% des voix. M. Bernard Charles, député MRG qui briguait le siège d'un conseiller sortant MRG frôle la majorité absolue de 21 voix.

LOT-ET-GARONNE (20)

CONS. GEN. : 2 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 5 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 10 UDF ; 4 RPR ; 1 CNI ; 4 div. d. *(Prés. : Jean François-Poncet, UDF, sén., a. min.).*

AGEN-CENTRE
Paul Chollet, c.s., UDF-CDS, d., 2 184 ; Jean Antonini, PS, 893 ; Oscar Gavarini, PC, 408 ; Danielle Milon, FN, 315 ; Alain Bédouret, Verts, 119 ; René Montaut, div., 77 ; Jean-Philippe Maillos, rén., 75. *BALL.*

AGEN-NORD
Jacques Aulong, c.s., RPR, 1 740 ; Roger Ben Alm, PS, 843 ; Daniel Soulignac, Verts, 509 ; Anne-Marie Jean-Meiller, PC, 396 ; Jean-Claude Harson, FN, 373 ; Patrick Béchambes, div., 261 ; Jean-Ferdinand Gros, div., 82. *BALL.*

ASTAFFORT
Georges Sagazan, c.s., UDF-rad., m., 1 257 ; Danielle Esteban, PS, 899 ; Guy Guille-Photin, div. g., 292 ; André Llorens, PC, 222 ; Georges Clément, FN, 194. *BALL.*

CASTELJALOUX
José Bès, UDF, m., 1 527 ; Jean-Louis Teyssier, c.s., PS, 1 123 ; Claude Pélerin, PC, 753. *BALL.*

CASTELMORON-SUR-LOT
Bernard Génestou, c.s., UDF, m. *REELU.*

CASTILLONNES
Jacques Yvinec, c.s., UDF, m. *REELU.*

FRANCESCAS
Raymond Soucaret, c.s., UDF-rad., sén., m. *REELU.*

LAPLUME
Jean François-Poncet, c.s., UDF, sén., prés. c.g. *REELU.*

LAUZUN
Pierre Périé, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LAVARDAC
André Touron, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

MARMANDE-OUEST
Maurice Cazassus, c.s., PS, 2 278 ; Daniel Dubroca, div. d., 2 201 ; Danielle Moliérac, PC, 547 ; Gérard Belmas, FN, 178. *BALL.*

LE MAS-D'AGENAIS
Jean-Louis Confolent, c.s., UDF-CDS, 1 187 ; Roland Destieu, PC, 962 ; Jean Dall'Agnol, PS, m., 670 ; Jean-Marie Richon, rén., 150 ; André Gaeremynck, FN, 65. *BALL.*

MONCLAR
François de Richemont, c.s., RPR. *REELU.*

NERAC
Jean-Louis Brunet, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

PENNE-D'AGENAIS
René Lalbat, c.s., UDF. *REELU.*

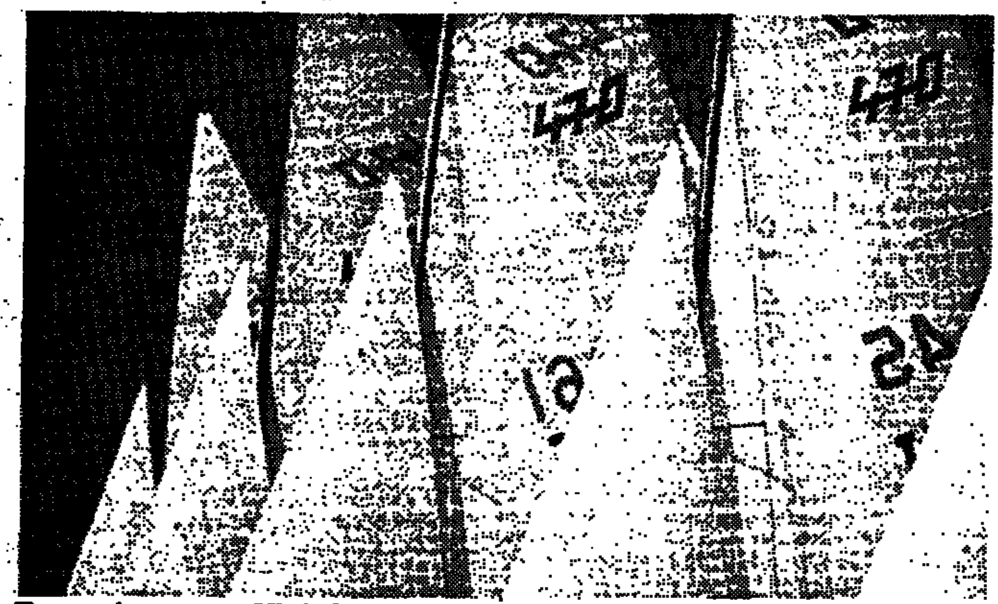
PORT-SAINTE-MARIE
Claude Boyer, UDF, 1 682 ; Pierre Espiau, c.s., PS, 1 541 ; Michel Cadays, PC, 511 ; Emile Monserrat, FN, 193. *BALL.*

PUYMIROL
Michel Faure, c.s., RPR, m., 1 025 ; Marc Boucilh, div. d., 646 ; Jean Galand, PS, 469 ; Jean-Claude Pitiot, PC, 151 ; Bernard Père, rén., 129 ; Serge Bergagnini, FN, 65. *BALL.*

(Lire la suite page 22.)



cantonales

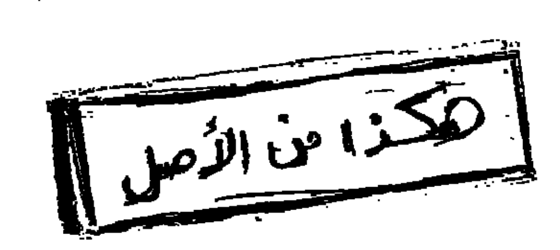

Fournisseur officiel de la Fédération Française de voile


Fournisseur officiel de la Fédération Française d'escrime


Fournisseur officiel de la Fédération Française de voile


Stéphane CARISTAN





Le premier tour

(Suite de la page 20.)

SEYCHES
André Vidal, c.s., PS. *REELU.*

TOURNON-D'AGENAIS
Jean-Jacques Laffore, PS, 1 285 ; Pierre Morel, c.s., UDF, m., 1 173 ; Didier Liot, Verts, 249 ; Pierre Rimonteil, PC, 213 ; Patrick Laflaquière, FN, 108 ; Jésus Lomero, div., 93 ; Bruno Taquet, CNI, 34. *BALL.*

VILLEREAL
Guy Berny, c.s., PS, m., 1 029 ; Jean-Marc Chemin, UDF, 647 ; Hervé Bord, div. g., 269 ; Robert Rumeau, PC, 141 ; Francis Arman, FN, 65. *BALL.*

La quasi-totalité des « poids lourds » de la majorité UDF-RPR-divers droite du conseil général que préside le sénateur UDF M. Jean François-Poncet, ont été réélus dès le premier tour. C'est le cas de M. François-Poncet, lui-même, mais aussi du maire de Nérac, M. Brunet et du sénateur UDF, M. Raymond Soucaret, maire de Francescas.

En revanche, le député UDF, M. Paul Chollet, sortant à Agen-Centre, devra se présenter devant les électeurs au second tour malgré ses 53 % de suffrages. Un taux d'abstentions élevé dans ce canton (59 %) – alors qu'il y a eu 61 % de votants dans le reste du département – l'a empêché de franchir la barre des 25 % du nombre d'électeurs inscrits.

LOZERE (13)

CONS. GEN. : 3 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 CNI ; 8 div. d. *(Prés. : Janine Bardou, UDF).*

BARRE-DES-CEVENNES
Michel Monod, c.s., div. g.. *REELU.*

LE BLEYMARD
Joseph Caupert, c.s., UDF-PR, sén., m.. *REELU.*

LA CANOURGUE
Henri Blanc, UDF-PR, 1 268. *ELU.*
Alain Grange, PS, 298 ; Roland Boulard, div. d., 95 ; Georges Brès, PC, 39.
Jacques Blanc, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., m., est décédé.

FLORAC
Jacques Gasperin, PS, 895 ; Georges Caussignac, UDF-PR, 794 ; Daniel Velay, PC, 199 ; Jean-Francis Etienne, FN, 51. *BALL.*
Fortuné Chabrol, c.s., PS, m., n.s.r.p.

GRANDRIEU
André Chazal, c.s., div. d.. *REELU.*

MARVEJOLS
Jean Roujon, c.s., div. d.. *REELU.*

LE MASSEGROS
Jean-Paul Pourquier, RPR, m., 367. *ELU.*
Rémy Plan, c.s., UDF-PR, 262 ; Danielle Fontibus, PC, 14.

MENDE-NORD
Raymond Fabre, PS, 1 329 ; Pierre Hugon, div. d., 1 081 ; Henri Trémolet-Devillers, c.s., CNI, 926 ; Michel Robert, div. d., 308 ; Jacques Beluch, PC, 110. *BALL.*

MENDE-SUD
François Brager, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MEYRUEIS
Jean-Paul Pottier, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
Henri Prouhèze, c.s., div. d.. *REELU.*

SAINT-CHELY-D'APCHER
Charles Denicourt, RPR, 1 473 ; Philippe Bardon, UDF-PR, m., 1 161 ; Guy Galvier, PC, 688 ; Georges Rousset, PS, 138. *BALL.*
Gabriel Gourdon, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL
Christian Bottou, c.s., RPR. *REELU.*

La prime au sortant a pleinement joué, puisque huit conseillers généraux sont réélus avec des scores très confortables, allant de 70% à 80% de suffrages exprimés. A La Canourgue, M. Blanc (UDF-PR), président du conseil régional Languedoc-Roussillon, avait donné sa démission de ses fonctions de conseiller général pour respecter la règle de non cumul des mandats. Son frère l'emporte aisément avec 74,5% des voix. La surprise de ce scrutin vient du Massegros, où le scrutin, auquel ont participé 652 électeurs, a permis au candidat RPR de battre le conseiller sortant PR.

MAINE-ET-LOIRE (21+1)

CONS. GEN. : 1 PS ; 1 div. g. ; 12 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF ; 11 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Jean Sauvage, UDF-CDS).*

ANGERS-CENTRE
Pierre Roland, c.s., RPR, 2 026 ; Jacques Manceau, PS, 1 302 ; François Chanteux, div. d., 1 130 ; Gilles Bourdouleix, UDF, 857 ; Pierre Chenut, UDF-PR, 665 ; Marc Gicquel, écol., 552 ; Prosper David, div. d., 236 ; Jean-Louis Grégoire, PC, 181. *BALL.*

ANGERS-EST
Jean-Claude Antonini, PS, 3 694 ; Jean-Claude Chauvat, UDF-PR, 2 890 ; André Riéra, PC, 642 ; Jean-Léon Rochefort, FN, 293. *BALL.*
Jean Monnier, c.s., div. g., m., n.s.r.p.

ANGERS-NORD
Jean Sauvage, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., 2 225 ; Jean-Yves Dumont, PS, 1 598 ; Jean Jaulin, div., 719 ; Bernard Gaté, écol., 379 ; Raymond Branchereau, PC, 305 ; Albert Toulouze, FN, 214. *BALL.*

ANGERS-NORD-EST
Jean Narquin, RPR, 3 074 ; Claude Desblancs, PS, 2 897 ; Jacques Proult, PC, 480 ; André Watremez, FN, 214 ; Maurice Bouche-Thomas, div. d., 206. *BALL.*
Roseline Bachelot, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

ANGERS-NORD-OUEST
Marc Laffineur, c.s., UDF, 2 723 ; Alain Dauver, PS, 2 061 ; Michel Baujon, PC, 334. *BALL.*

BEAUFORT-EN-VALLEE
Roger Serreau, c.s., UDF-CDS, m.. *REELU.*

BEAUPREAU
Jean Sechet, c.s., UDF-CDS, m., 4 386 ; Jean Moreau, RPR, m., 2 912 ; Jean Bretin, PS, 1 280 ; Hubert Dupont, PC, 246. *BALL.*

CHAMPTOCEAUX
René Le Bault de la Morinière, c.s., RPR, 1 981 ; Jean Chaussade, PS, 1 496 ; Alain Levoyer, UDF, m., 1 046 ; Bernadette de la Bourdonnaye, FN, 161 ; Danielle Binet, PC, 127. *BALL.*

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
Yves Constantin, UDF, 1 407 ; Jean Foyer, RPR, 1 079 ; Geneviève Jourdan, div., 657 ; Gilbert Bontemps, PS, 627 ; Bruno Bourrinet, div., 142 ; Claudi Menard, PC, 49. *BALL.*
Raymond Roinard, c.s., div. d., n.s.r.p.

CHEMILLE
Jean Chalopin, c.s., RPR. *REELU.*

● CHOLET-II
Jacquelin Ligot, UDF, 3 255 ; Michel Léger, div. d., 1 649 ; Bernard Herault, PS, 1 300 ; Jean Posson, RPR, 417 ; Joël Dugast, PC, 189 ; Michel Prévost, FN, 164. *BALL.*
Maurice Ligot, c.s., UDF, d., m., n.s.r.p.

CHOLET-III
Françis Bochereau, c.s., UDF-PR, 3 471 ; Luc Gauducheau, PS, 2 773 ; Jean-Paul Gouraud, PC, 515. *BALL.*

LE LION-D'ANGERS
André Thibault, c.s., UDF-CDS, m.. *REELU.*

LONGUE-JUMELLES
Edmond Alphandéry, c.s., UDF-CDS, d., m.. *REELU.*

LE LOUROUX-BECONNAIS
Paul Lepine, UDF-CDS, 913 ; Jean-Pierre Desvaux, RPR, 809 ; Paul Cottenceau, div. d., 448 ; Pierre Gaté, UDF, 433 ; Joël Janneteau, PS, 328 ; Michel Doizon, PC, 105. *BALL.*
Louis Michel, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

MONTFAUCON-SUR-MOINE
Madeleine Grégoire, c.s., UDF, m.. *REELUE.*

MONTREUIL-BELLAY
Georges de Grandmaison, c.s., UDF. *REELU.*

NOYANT
Claude Amis, c.s., UDF. *REELU.*

SEICHES-SUR-LE-LOIR
Christian Martin, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

THOUARCE
Jean-Robert Jolivet, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

TIERCE
René Goujon, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

VIHIERS
Christian Gillet, UDF, m., 3 906. *ELU.*
Jean Coudert, c.s., UDF-CDS, 2 341 ; Michel Raimbault, PC, 235.

Les abstentions semblent avoir été particulièrement préjudiciables à la gauche qui, tous partis confondus, a réuni environ deux fois moins de voix que l'opposition, alors que M. Mitterrand avait approché la barre des 50 % des suffrages exprimés lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.

La moitié des 22 sièges soumis au renouvellement ont été pourvus dès le premier tour et l'UDF, qui en détenait 16, obtient d'ores et déjà un bon résultat avec 10 élus (un seul sortant battu à Vihiers par... un autre candidat UDF). Le RPR, qui détenait quatre cantons, a pour sa part, un seul élu au premier tour.

Sur 11 ballottages, un seul est arithmétiquement favorable au PS (M. Jean-Claude Antonini) dans le canton d'Angers-Est.

MANCHE (26)

CONS. GEN. : 3 PS ; 1 div.g. ; 4 UDF-CDS ; 7 UDF-PR et app. ; 14 RPR et app. ; 5 CNI ; 17 div. d. ; 1 FN *(Prés. : Léon Jozeau-Marigné, CNI, membre du Conseil constitutionnel).*

AVRANCHES
Philippe Durand, PS, 2 919 ; Léon Jozeau-Marigné, c.s., CNI, prés. c.g., membre du Conseil constitutionnel, 2 879 ; Alain Duteil, PC, 405. *BALL.*

BARENTON
Hubert Guesdon, c.s., div. d., m. *REELU.*

CANISY
Fernand Le Rachinel, c.s., FN. *REELU.*

CERISY-LA-SALLE
Claude Halbecq, c.s., div. d. *REELU.*

CHERBOURG-N.-O.
Charles Dumoncel, c.s., UDF-CDS, 1 239 ; Michel Louiset, PS, 944 ; Patrick Crinquette, Verts, 273 ; Jean Lagarde, PC, 176. *BALL.*

DUCEY
Jean-Pierre Tizon, c.s., UDF-PR, sén., m. *REELU.*

GAVRAY
Georges Carbonnel, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

GRANDVILLE
Jean-Claude Lécossais, c.s., RPR, 2 846 ; Jean Bécam, PS, 1 386 ; Rémy Derubay, div., 1 261 ; Roger Nicault, div., 744 ; Rose-Marie Eon-Bazin, FN, 569 ; Denis Delarue, PC, 342. *BALL.*

LA HAYE-PESNEL
Francois Labarrière, c.s., div. d. *REELU.*

LESSAY
Jean-François Legrand, c.s., RPR, sén. *REELU.*

MARIGNY
Paul Lebas, c.s., CNI. *REELU.*

MONTEBOURG
Henri Lecacheux, c.s., CNI, m., 1 186 ; Rolande Brécy, div., 784 ; Jean-Louis Dubois, PS, 283 ; M.E. Bertolaud de la Taille, FN, 117 ; Roger Legall, PC, 77. *BALL.*

MONTMARTIN-SUR-MER
Olivier Beck, UDF-CDS, 1 128 ; Paul Sperduti, PS, 789 ; Michel Lemesle, CNI, 396 ; Michel Vacher, div. d., 332 ; Raymond Delauney, RPR, 235 ; Marcel Faraud, PC, 110. *BALL.*
Pierre Pigaud, c.s., RPR, n.s.r.p.

MORTAIN
Gabriel Destais, c.s., RPR, m. *REELU.*

OCTEVILLE
Georges Jourdam, c.s., PS, 1 791 ; Christiane Desquennes, UDF-PR, 1 070 ; Jean-Claude Magalhaes, Verts, 472 ; Guy Bourdonnais, PC, 440 ; Dominique Bienvenu, FN, 253. *BALL.*

LES PIEUX
Henri Varin, c.s., div. d., 1 463 ; Maurice Duval, PS, 391 ; Didier Anger, Verts, 516 ; Christian Bouchard, PC, 133. *BALL.*

QUETTEHOU
Rene Travert, c.s., CNI, sén., m.. *REELU.*

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE
Jean Letourneur, div. d., m., 1 121 ; André David, c.s., div. d., 637 ; Pierre Laronche, PS, 456 ; Yves Fouace, PC, 113. *BALL.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Michel Ganné, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-LO-EST
Michel Levilly, PS, 2 339 ; René Lebrun, c.s., UDF-PR, 1 337 ; Philippe Ricordeau, PSU, 366 ; Michel Boulay, PC, 182. *BALL.*

SAINT-POIS
Albert Goujon, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
Maurice Langevin, c.s., CNI, m. *REELU.*

SAINT-SAUVEUR-LE VICOMTE
Jean Tardiff, c.s., div. d., m. *REELU.*

SARTILLY
Denis Rault, div. d., m., 1 279 ; Gérard Petit, maj. p., 512 ; Marcel Gautier, div. d., 469 ; Maurice Pestour, div. d., 333 ; Alfred Prime, PC, 141. *BALL.*
Pierre Francois, c.s., div. d., n.s.r.p.

TESSY-SUR-VIRE
Jean-Claude Lemoine, c.s., RPR. *REELU.*

TOURLAVILLE
Georges Fatome, c.s., PS, m., 3 165 ; Rémy Gibert, Verts, 1 271 ; Louis Coquoin, div. d., 936 ; Emile Doucet, PC, 528 ; Roger Klotz, FN, 220. *BALL.*

A l'instar des autres départements, la Manche a connu une forte démobilisation de son électorat. Tel est sans doute l'un des motifs majeurs de la mésaventure survenue à l'homme fort du département, M. Léon Jozeau-Marigné, président du conseil général de la Manche depuis vingt ans et membre du Conseil constitutionnel. Cette « figure », à soixante-dix-neuf ans, apparaissait inébranlable jusqu'à ce dimanche où le candidat du Parti socialiste, M. Philippe Durand, le met pour la première fois en position de ballottage. La différence est certes ténue : 47,05 % contre 46,41 % des suffrages exprimés, mais l'événement est de taille. Les responsables du PS ne cachaient pas du reste leur stupeur à l'annonce des résultats. Certains interpréteront se score comme une sanction de l'âge avancé du président du conseil général – tous les vice-présidents de l'assemblée départementale ayant été dans le même temps réélus. En fait, le fort taux d'abstentions (48,92 %) a privé M. Jozeau-Marigné de bon nombre de suffrages. Sauf nouveau coup de théâtre encore plus spectaculaire, il devrait retrouver son siège de conseiller le 2 octobre.

MARNE (22+1)

CONS. GEN. : 2 PC ; 7 PS ; 12 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 15 RPR ; 2 ss. étiq. *(Prés. : Albert Vecten, UDF-CDS, sén., m. de Muizon).*

ANGLURE
Jean-Michel Gauby, app. PS, 1 287 ; René Vigneron, UDF-PR, m., 794 ; Bernard Champion, div. d., 462 ; Jean-Marc Robert, PC, 281 ; Pierre Lebesco, FN, 79. *BALL.*
Maurice Mestre, c.s., PC, n.s.r.p.

AY
Pierre Godbillon, UDF-CDS, 2 310 ; Dominique Lévêque, PS, 1 449 ; Gérard Machet, PC, m., 1 419 ; Thierry Traissac, FN, 303. *BALL.*
Jacques Gres, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

BOURGOGNE
Michel Prevoteau, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

CHALONS-SUR-MARNE-I
Jean-Marie Camus, c.s., UDF-rad., 1 486 ; Pascal Berthé, PS, 519 ; Jeanine Gaument, PC, 404 ; André Brun, div. g., 339 ; Yves Legentil, FN, 289. *BALL.*

● CHALONS-SUR-MARNE-II
Philippe Michelot, RPR, 1 757 ; Patrick Perignon, PS, 907 ; Bernard Barberousse, PC, 761 ; Yves Gautron, FN, 231. *BALL.*
Bruno Bourg-Broc, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

CHALONS-SUR-MARNE-III
Jean Reyssier, c.s., PC, m., 1 956 ; Jean-Marie Derouard, RPR, 1 189 ; Francis Caullet, PS, 618 ; François Garcia, FN, 250 ; Michel Cornelis, POE, 78. *BALL.*

DORMANS
Robert Leveaux, c.s., RPR. *REELU.*

ESTERNAY
Henri Saignes, c.s., UDF-PR. *REELU.*

FISMES
Jean Vinkler, c.s., div. d.. *REELU.*

GIVRY-EN-ARGONNE
Luc de Guizelin, div. d., 778 ; Michel Roth, UDF-CDS, 564 ; Jean Gaudichet, PS, 184 ; Mauricette Delaître, PC, 40 ; Jean-Pierre Rappeneau, FN, 30 ; Michel Canart, POE, 18. *BALL.*
André Boivin, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

HEILTZ-LE-MAURUPT
Charles-Amedée de Courson, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MARSON
Robert Chaboude, c.s., RPR. *REELU.*

MONTMIRAIL
Philippe Amelin, c.s., RPR, m.. *REELU.*

REIMS-II
Francis Falala, RPR, 2 442 ; Christine Michel, PS, 1 361 ; Michel Duval, PC, 541 ; Daniel Huguenin, FN, 291. *BALL.*
Jean Falala, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

REIMS-IV
Edmond Bechambés, c.s., RPR, m., 1 304 ; Jean-René Maillard, PS, 1 287 ; Roger Mayeur, PC, 394 ; René Piet, FN, 224 ; Michel Beaucourt, POE, 44. *BALL.*

REIMS-V
Serge Kochman, RPR, 1 212 ; Hubert Carpentier, c.s., PS, 1 189 ; Claude Lamblin, PC, 579 ; Pierre Bablot, FN, 169. *BALL.*

REIMS-VII
Michel Voisin, c.s., PS. *REELU.*

REIMS-X
Jean-Claude Thomas, c.s., RPR, d., 2 353 ; Alain Bisteur, PS, 1 313 ; Michel Delaître, PC, 529 ; Jérôme Malarmey, FN, 249. *BALL.*

SOMPUIS
James Menuel, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

VERTUS
Robert Ravillon, c.s., RPR. *REELU.*

VERZY
Pierre Lallement, c.s., UDF-CDS, m.. *REELU.*

VILLE-SUR-TOURBE
Bernard Rochat, c.s., RPR. *REELU.*

VITRY-LE-FRANÇOIS-E
Jean-Marc Teissier, c.s., PS, 1 870 ; Françoise Arvois, UDF-PR, 1 164 ; Nicole Gruhier, FN, 260 ; Joël Paris, PC, 228. *BALL.*

La traditionnelle prime au sortant a pleinement joué, en faveur de la majorité départementale UDF-RPR-non inscrits (emmenée par le sénateur centriste, M. Albert Vecten) qui détenait dix-huit des vingt-trois sièges renouvelables. Parmi les douze élus du premier tour, onze appartiennent à cette coalition de droite qui dirige le département depuis trois décennies.

Les socialistes devraient toutefois enlever deux nouveaux sièges, l'un à Ay où le sortant, membre de la majorité départementale, ne se représentait pas, et surtout à Anglure, où M. Jean-Michel Gauby a obtenu 44 % des voix dès le premier tour et devrait succéder à un communiste. Le PCF, qui avait deux élus, ne sera plus représenté que par le maire de Châlons-sur-Marne, M. Jean Reyssier, qui, sauf surprise, devrait être réélu au second tour ; le deuxième sortant du PCF, M. Maurice Mestre, élu d'Anglure, ne se représentait pas et le nouveau candidat communiste dans ce canton n'a pas fait le poids face à M. Gauby.

A Reims, M. Francis Falala (RPR), fils du député de la Marne et maire de Reims, M. Jean Falala, est en ballottage favorable : il a obtenu 52,6 % des suffrages mais il n'a pas dépassé la barre de 25 % des inscrits.

HAUTE-MARNE (16)

CONS. GEN. : 1 PC ; 2 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 10 RPR ; 11 div. d. *(Prés. : Pierre Niederberger, UDF-PR).*

ANDELOT-BLANCHEVILLE
Marcel Geoffroy, c.s., div. d., m., 657 ; Bernard Leseur, div. d., 429 ; Yves Hemmerling, PS, 297 ; Michel Routier, maj. p., 269 ; Jack Formet, PC, 14. *BALL.*

BOURBONNE-LES-BAINS
Bernard Rocard, RPR, 706 ; Philippe Escudier, maj. p., 469 ; Bernard Wurms, div. d., 390 ; Jacky Thoyer, PS, 390 ; Louis Maignien, c.s., div. d., m., 229 ; Serge Boulanger, maj. p., 123 ; Louis Bricard, PC, 120 ; Auguste Pelletier, div. d., 108 ; André Langlois, FN, 73. *BALL.*

BOURMONT
André Deguis, c.s., PS. *REELU.*

CHAUMONT-SUD
Jean Carrier, c.s., PS, 1 615 ; Antoinette Galantier, div. d., 1 063 ; Claude Martin, UDF-PR, 685 ; Armand Lagille, RPR, 540 ; Guy Beck, PC, 427 ; Francois Massel, verts, 331 ; Michel Henry, FN, 216. *BALL.*

CHEVILLON
Jean Kaltenbach, c.s., RPR, prés. c.r., 1 111 ; Michel Bozek, UDF-PR, 1 108 ; Serge Marcillet, PS, 434 ; Yvon Gaillet, PC, 256 ; Michel Perrin, FN, 52. *BALL.*

CLEFMONT
Jean Schwab, c.s., RPR. *REELU.*

DOULAINCOURT-SAUCOURT
Thierry Delong, RPR, 932.. *ELU.*
Guy Oudin, c.s., div. d., 506 ; Colette Mauguet, PC, 241 ; Françis Drouin, maj. p., 91 ; Martine Rosier, FN, 70.

JOINVILLE
Jacques Lemoine, div. d., m., 731 ; Jacqueline Hanin, UDF-PR, 695 ; Nicole Gaillard, PS, 542 ; Daniel Jacomme, div. d., 367 ; Francis Lecomte, RPR, 346 ; Gérard Mattera, PC, 234 ; Robert Boulommier, FN, 150. *BALL.*
Raymond Hanin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p..

LAFERTE-SUR-AMANCE
Christian Toussaint, c.s., div. d.. *REELU.*

NEUILLY-L'EVEQUE
Francis Arnoud, RPR diss., 900 ; André Luciot, c.s., RPR, 637 ; Maurice Lardenois, UDF-PR, 402 ; Jeanny Voinchet, PS, 263 ; Marcel Huraux, PC, 86. *BALL.*

NOGENT
Robert Henry, c.s., UDF-PR, m., 1 610 ; Gérard Hocquet, PS, 1 051 ; François Teinturier, RPR, 827 ; Hervé Gidon, PC, 293 ; Pierre Garnier, FN, 169. *BALL.*

POISSONS
Simone Martin, UDF-PR, d., 588 ; Gilbert Simon, div. d., 315 ; Jean-Paul Collas, RPR, 167 ; Gérard Dupontgand, maj. p., 144 ; Pascal Hartel, verts, 47 ; Jean Siri, PC, 45. *BALL.*
Jean Fournier, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-BLIN-SEMILLY
Bernard Collin, c.s., div. d., m.. *REELU.*

SAINT-DIZIER-S.-E.
Pol Fontaine, c.s., PC, 642 ; Jacques Faglin, PS, 514 ; Daniel Bertin, RPR, 344 ; Paul Gaillard, FN, 143 ; Marcel Bertaux, div. d., 135 ; Claude Castel, app. UDF-rad., 82. *BALL.*

TERRE-NATALE
Pierre Rousselot, UDF, 408 ; Guy Vauthrin, div. d., 313 ; Daniel Rustant, MRG, m., 293 ; Bénédicte Wache, RPR, 264 ; Robert Gobinot, div. d., 198 ; Jean-Paul Gallion, maj. p., 139 ; Guy Beaufauchet, div. d., 102 ; Philippe Joly, div. d., 56 ; Monique Marchal, PC, 51. *BALL.*
Roger Collin, c.s., div. d., n.s.r.p.

VAL-DE-MEUSE
Jean-Pierre Bernard, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

Six candidats sortants ont été réélus au premier tour. On en comptait treize en 1982. Mais en aucune manière l'assemblée départementale ne semble pouvoir changer de physionomie. L'écrasante domination de la droite ne saurait être remise en cause.

A noter cependant l'élimination du conseiller général et maire de Bourbonne-les-Bains, M. Guy Megnien, qui, face à huit candidats, n'a pu atteindre le seuil des 10 %. Autre surprise, à Chevillon, M. Jean Kaltenbach, président RPR du conseil régional de Champagne-Ardenne, se trouve en position très délicate face au candidat de l'UDF Michel Bozek.

A Doulaincourt, en revanche, M. Guy Oudin, div. dr., conseiller sortant, est battu par M. Thierry Delong, RPR. Le fils du sénateur, M. Jacques Delong, siégera donc au conseil général aux côtés de son père.

MAYENNE (15+1)

CONS. GEN. : 3 PS ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 8 RPR et app. ; 11 div. d. *(Prés. : René Ballayer, UDF-CDS, sén.).*

ARGENTRE
Charles des Rieux, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

BAIS
Albert Chauveau, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

BIERNE
Roger Guédon, div. d., 1 139 ; Jean-Charles Beucher, div. g., 846 ; Michel Théardière, FN, 260 ; Philippe Delahaie, PC, 73. *BALL.*
Jean Suzanne, c.s., div. d., n.s.r.p.

CHATEAU-GONTIER-O.
Jean Arthuis, c.s., UDF-CDS, sén., m. *REELU.*

COUPTRAIN
Dominique Rioux, c.s., app. RPR. *REELUE.*

EVRON
Michel Nicolas, c.s., RPR. *REELU.*

GREZ-EN-BOUERE
Norbert Bouvet, c.s., RPR, 1 200 ; Michel Agnesse, UDF-CDS diss., 708 ; Rémy Gélot, PS, 388 ; Joseph Gaudin, div. d., 245 ; Jacques Fourgeaud, PC, 54. *BALL.*

LE HORPS
Georges Dessaigne, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

LASSAY-LES-CHATEAUX
Marcel Le Roy, c.s., RPR. *REELU.*

LAVAL-EST
René Roueil, c.s., RPR. *REELU.*

● LAVAL-NORD-EST
André Pinçon, PS, m., 1 678 ; Roland Houdiard, UDF-PR, 1 358 ; Jacques L'Hoste, UDF-CDS, 488 ; Jean-Marie Mercier, FN, 166 ; Jean-Marie Lunel, PC, 127. *BALL.*
François d'Aubert, c.s., UDF-PR, d., s'est démis de son mandat.

MESLAY-DU-MAINE
André Derouin, c.s., div. d. *REELU.*

MONTSURS
Jean-Michel Faguer, c.s., RPR. *REELU.*

Le premier to

des élections cantonales

PRE-EN-PAIL
Yves Cortès, RPR, 1 147 ; Edmond Renard, c.s., div. d., 1 016 ; Michel Lambert, UDF-CDS, 454 ; Pierre Chevillé, PC, 141. *BALL.*

SAINTE-SUZANNE
Maurice Pilon, c.s., div. d. *REELU.*

VILLAINES-LA-JUHEL
Pierre Gourdin, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

Onze sortants sur 15, appartenant à la majorité départementale de droite, ont retrouvé confortablement leur siège. Leurs scores varient de 88,76 % à 63,57 % des voix. Deux autres sortants de droite sont en ballottage favorable. A Pré-en-Pail, le sortant, qui ne se situe « ni à droite ni à gauche », a été devancé par un candidat RPR. Dans le canton de Laval-Nord-Est, un candidat PR et un candidat CDS étaient en concurrence pour succéder au député M. François d'Aubert (PR-barriste), démissionnaire pour cause de loi anticumul. Ils sont tous les deux devancés par M. André Pinçon, le maire socialiste de la ville. Mais les voix qui se sont portées sur l'ensemble des candidats de droite dépassent les 50 % des suffrages. Avec 43,98 % des voix, M. Pinçon devra faire campagne chez les abstentionnistes pour espérer remporter ce siège.

MEURTHE-ET-MOSELLE (20)

CONS. GEN. : 6 PC ; 6 PS ; 1 div. g. ; 3 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF ; 6 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : Claude Huriet, UDF, sén.).*

BACCARAT
Jean-Louis Salaignac, c.s., UDF. *REELU.*

BAYON
Daniel Reiner, PS, d., 1 819 ; Pascal Reffort, UDF-PR, 1 511 ; André Claudel, PC, 880 ; Michel Claire, Verts, 326 ; Odette Grandidier, FN, 158 ; Gérard Chopin, POE, 53. *BALL.*
Marcel Audibert, c.s., div. d., n.s.r.p.

BRIEY
Guy Vattier, UDF-PR, m., 2 430 ; Colette Goeuriot, PC, 1 836 ; Jérôme Tonin, c.s., PS, 1 261 ; Eric Pellérini, FN, 178 ; Raymonde Hubsch, POE, 45. *BALL.*

CHAMBLEY-BUSSIERES
Maryse Marion-Dussoul, div. d., 454 ; Serge Wahu, UDF-PR, 369 ; Pascal Barbier, PS, 251 ; Guy Lemoine, div. d., 94 ; Jacky Zanardo, PC, 45 ; Robert Orlando, div. d., 37 ; Jacques Thomas, div. d., 37 ; Jeannine Massart, FN, 22 ; Michel Baur, POE, 7. *BALL.*
René Koenig, c.s., div. d., n.s.r.p.

CIREY-SUR-VEZOUZE
Raymond Weymeskirch, c.s., PS, 784 ; Raymond Receveur, UDF-PR, 578 ; Jean-Claude de Sars, FN, 231 ; Patrick Falgas, PC, 41 ; Jean-Marie Chaplier, POE, 18. *BALL.*

DIEULOUARD
Yvon Tondon, c.s., PS, 2 255 ; Charles Guerné, div. d., m., 1 430 ; Gabriel Grava, PC, 476 ; Daniel Reichert, FN, 457 ; Alain Amicabile, rén., 295. *BALL.*

DOMEVRE-EN-HAYE
Armand Rémy, c.s., UDF, 1 381 ; Jean Loctin, UDF-PR, 1 197 ; Ghislaine Millard, PS, 1 050 ; François Tardif d'Hamonville, FN, 245 ; Michel Lemoine, PC, 226 ; Stéphane Mantovani, Verts, 137 ; Josiane Mampey, POE, 25. *BALL.*

GERBEVILLER
Jacques Vallin, c.s., RPR, m., 1 068 ; André Hérique, div. g., 498 ; Yves Viller, maj. p., 458 ; Jean Chenal, PS, 308 ; Michel Simonin, PC, 162 ; Jacques Bardy, FN, 90. *BALL.*

LONGUYON
Pierre Mersch, c.s., maj. p., m., 1 887 ; Jean-Luc André, RPR, 1 297 ; Jean Rodicq, div. d., 841 ; Jean-Claude Valetti, PC, 557 ; Jacky Watrin, div. g., 296 ; Jean Thomas, FN, 202 ; Philippe Hametelle, Verts, 189 ; Pierre Peltre, POE, 17. *BALL.*

LONGWY
Jules Jean, c.s., PC, m., 1 498 ; Jean-Paul Durieux, PS, d., 1 292 ; Robert Royer, RPR, 620 ; Andrée Peyrou, FN, 242 ; Robert Massillon, UDF, 159 ; Jean-Marie Régnier, POE, 19. *BALL.*

LUNEVILLE-SUD
Michel Closse, PS, 2 366 ; Guy Corbiat, c.s., RPR, m., 2 096 ; Maurice Claude, PC, 870 ; Claude Vély, div., 840 ; Sabine Chapleur, div. d., 445 ; Bernard Thiry, FN, 412 ; Sosthène Erbland, POE, 32. *BALL.*

MONT-SAINT-MARTIN
Frédéric Brigidi, c.s., PC, m., 1 572 ; André Pastant, UDF-PR, 1 479 ; André Leclerc, PS, 1 037 ; Jacques Marchal, FN, 418. *BALL.*

NANCY-EST
Lucien Muller, c.s., UDF-rad., 3 618 ; Jean-Paul Bolmont, PS, 2 437 ; René Pommier, PC, 500 ; Claude Bégin, FN, 479 ; Colette Méline, POE, 89. *BALL.*

NANCY-OUEST
Claude Gaillard, c.s., UDF-PR, d., 3 451 ; Hélène Berkrouber, PS, 1 469 ; Pierre Chaspoul, div. d., 706 ; Marie-Caroline Docq, FN, 407 ; Hervé Colnot, verts, 230 ; Patricia Dagnerre, PC, 198 ; Jacques Marche, POE, 26. *BALL.*

NEUVES-MAISONS
Jean-Paul Vinchelin, c.s., PS. *REELU.*

POMPEY
Jacques Chérèque, PS, min., 2 942 ; Henri Bégorre, UDF-rad., 2 548 ; Claude Wild, PC, 2 114 ; Christian Godfroy, FN, 477 ; Marthe Emporte, POE, 93. *BALL.*
Antoine Troglic, c.s., PS, est décédé.

SAINT-MAX
Jean-Luc Riethmuller, c.s., UDF-CDS, 5 006 ; Paul Pignet, PS, 2 767 ; Jean-Pierre Pelot, FN, 565 ; Patrick Hatzig, PC, 446 ; Odile Beyel, POE, 84. *BALL.*

TOUL-NORD
Jacques Gossot, c.s., RPR, m., 3 573 ; Jean Feidt, PS, 2 242 ; Jacques Mitre, FN, 498 ; Gérard Varinot, PC, 491 ; Jean-Marie Herrbach, POE, 103. *BALL.*

VANDŒUVRE-LES-NANCY
Michel Bertrand, c.s., UDF, m., 2 668 ; Pierre Rousselot, PS, 2 661 ; Robert Fourcart, FN, 526 ; Pierre Lambolez, PC, 377. *BALL.*

VEZELISE
Jacques Leclerc, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

Pour son retour au pays, M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, est en ballottage favorable devant le candidat UDF, M. Henri Begorre. Mais M. Chérèque, qui succède dans le canton de Pompey, haut lieu de la reconversion industrielle, à son camarade de la CFDT Antoine Troglic, décédé (et dont il a amélioré le score de 1982), aura besoin des voix communistes pour être élu.

M. Chérèque devance M. Begorre de 394 voix seulement, et M. Claude Wild (PCF) de 828 voix. Dans le canton de Briey, l'ancien député communiste Colette Goeuriot est en passe de retrouver le siège qu'elle avait perdu en 1982 au détriment du conseiller sortant, le socialiste Jérôme Tonin. Dans le canton de Longwy, l'offensive lancée par le député socialiste Jean-Paul Durieux a échoué. Les électeurs ont renouvelé leur confiance au communiste Jules Jean. La droite devrait de toute manière conserver sa suprématie dans l'assemblée départementale en ne cédant qu'un siège au PS.

MEUSE (16)

CONS. GEN. : 1 PC ; 3 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 5 UDF ; 4 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : Rémi Herment, UDF, sén., m. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.)*

BAR-LE DUC-SUD
Jean-François Legrand, c.s., UDF-PR, 1 164 ; Alain Burnel, PS, 880 ; Pascal Menoux, verts, 381 ; Pierre Dumenil, UDF-rad., 244 ; Michel Gripon, FN, 134 ; Colette Armand, PC, 108. *BALL.*

CLERMONT-EN-ARGONNE
Michel Rufin, c.s., div. d., sén. *REELU.*

COMMERCY
François Dose, c.s., PS, m. *REELU.*

DAMVILLERS
Sylvain Monti, div. d., 730 ; Roland Jehannin, PS, 533 ; Denise Damloup, RPR, 231 ; Gilbert Virette, maj. p., 111 ; Walther Gabrielli, PC, 21. *BALL.*
Jean Franc, c.s., div. d., n.s.r.p.

ETAIN
Bernard Laurent, c.s., RPR, 1 166 ; Jean Picart, PC, 629 ; Yves Dhyvert, Verts, 557 ; Paul Krugler, PS, 325 ; Roger Eustache, div. d., 176 ; Daniel Petit, FN, 93. *BALL.*

FRESNES-EN-WOEVRE
Louis Mourot, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LIGNY-EN-BARROIS
Michel Leblanc, c.s., div. d., 2 095 ; Alain Maury, sout. PS, 993 ; Pascal Larose, UDF-rad., 912 ; Pierre Pillot, PC, 232 ; Jeanne Juvigny, FN, 160. *BALL.*

MONTIERS-SUR-SAULX
Jean-François Renard, c.s., UDF-PR. *REELU.*

MONTMEDY
Claude Biwer, c.s., UDF. *REELU.*

REVIGNY-SUR-ORNAIN
Alain Clément, PS, 1 047 ; Claude Roy, UDF-PR, 973 ; Pierre Didon, c.s., div. d., 869 ; Michel Hypolitte, PC, 84. *BALL.*

SOUILLY
Robert Louppe, c.s., UDF-PR. *REELU.*

STENAY
Etienne Demulder, c.s., UDF-PR. *REELU.*

VERDUN-CENTRE
Pierre Mechin, c.s., PS, 1 060 ; Claude Lorenzini, RPR, 626 ; Michel Landois, PC, 106 ; Jean-Jacques Moreau, FN, 87. *BALL.*

VERDUN-EST
Jean-Louis Dumont, PS, d., 1 231 ; Pierre Lombart, maj. p., 395 ; Lucien Namin, UDF-PR, 310 ; Raymond Lesuisse, RPR, 176 ; Bernard Bousselin, PC, 102 ; Eric Iorio, FN, 90. *BALL.*
Jacques Barat-Dupont, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

VIGNEULES-LES-HATTONCHATEL
Rémy Herment, c.s., UDF, sén., prés. c.g.. *REELU.*

VOID-VACON
Jean-Louis Gilbert, c.s., UDF, m. *REELU.*

Neuf sur seize des conseillers généraux sortants, dont le sénateur M. Rémi Herment (UDF), président du conseil général — à Vigneulles — et le sénateur M. Michel Rufin (divers droite) — à Clermont-en-Argonne — retrouvent leur siège dans un département qui a voté plus (à 56,6 %) que la moyenne du pays.

Le député (PS), M. Jean-Louis Dumont, obtient 53,43 % des voix dans le canton de Verdun-Est, où M. Barat-Dupont (UDF) ne se représentait pas. M. Dumont n'a pas été élu au premier tour faute d'avoir passé le cap des 25 % des inscrits.

Dans le canton de Revigny, M. Didon (divers droite), conseiller général sortant, n'arrive qu'en troisième position, avec 29,23 % des voix, derrière M. Clément (PS), 35,22 %, et M. Roy, un industriel UDF, avec 32,73 %. M. Didon a annoncé son intention de se maintenir au second tour.

A Bar-le-Duc-Sud, le sortant, M. Jean-François Legrand (UDF), qui a obtenu 39,99 % des suffrages, n'a pas la partie gagnée d'avance, face au candidat du PS, M. Burnel, qui a recueilli 30,22 % des voix. Les écologistes avec 13,09 % pourraient être l'arbitre du deuxième tour. Les écologistes ont d'ailleurs réalisé une belle percée dans les trois cantons où ils étaient présents : 13,09 % des voix à Bar-le-Duc, 17,32 % à Clermont-en-Argonne et 18,91 % à Etain.

MORBIHAN (21)

CONS. GEN. : 1 PC ; 5 PS ; 4 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 2 UDF ; 11 RPR ; 11 div. d. *(Prés. : Raymond Marcellin, UDF-PR, d., a. min.).*

ALLAIRE
René Le Coustumer, c.s., div. d., m. *REELU.*

AURAY
Pierre Orain, c.s., UDF-PR, 4 175 ; Jean-Claude Guizion, PS, 2 348 ; P.Gildas Fleury, écol., 661 ; Yann Cadoret, FN, 577 ; Michel Le Scouarnec, PC, 433. *BALL.*

BAUD
Jean Le Bec, c.s., PS, 3 191 ; Noël Le Moigno, div. d., 2 566 ; Roland Le Merlus, PC, 885. *BALL.*

BELLE-ILE
Christian Bonnet, c.s., UDF-PR, sén. *REELU.*

BELZ
Serge Le Gonguec, div. d., 2 549. *ELU.*
Léon Guézel, PS, 916 ; Jean-Vincent Le Roy, PC, 263 ; Benoît Feildel, FN, 240.
Henri Rolland, c.s., RPR, n.s.r.p.

CLEGUEREC
Jean Le Lu, c.s., RPR, m.. *REELU.*

ELVEN
Pierre Le Droguen, PS, 2 130 ; Roger Michel, c.s., div. d., m., 2 082 ; Bernard Le Cunff, PC, 274 ; Philippe Ducastel, FN, 192. *BALL.*

LE FAOUET
Roland Duclos, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LA GACILLY
Yves Rocher, c.s., RPR. *REELU.*

GRAND-CHAMP
Célestin Blevin, c.s., RPR, m., 2 675 ; Gilles Pelletan, div. d., 1 720 ; Jean Lévêque, PS, 1 068 ; Anick Adawi, FN, 133 ; Joël Gallais, PC, 115. *BALL.*

GROIX
Dominique Yvon, c.s., RPR. *REELU.*

GUER
Gurval Colleaux, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

HENNEBONT
Pierre-Henri Paillet, UDF-rad., 4 587 ; Albert Berthy, c.s., PS, 4 329 ; Jean Le Borgne, PC, m., 2 011 ; Etienne Moreau, FN, 197. *BALL.*

JOSSELIN
Josselin de Rohan, c.s., RPR, sén., m. *REELU.*

LORIENT-CENTRE
Denise Court, c.s., UDF-PR, 1 915 ; Pierre Victoria, PS, 1 413 ; Renée Conan, Verts, 356 ; Daniel Gilles, PC, 307 ; Roger Lozachmeur, FN, 279. *BALL.*

LORIENT-SUD
Yves Lenormand, c.s., PS, 2 472 ; Patrick Bollet, UDF-PR, 1 525 ; Serge Morin, PC, 786 ; Joël Guégan, UDB, 429 ; Marcel Moline, FN, 419. *BALL.*

MALESTROIT
Alain du Boisbaudry, c.s., UDF-PR. *REELU.*

MAURON
Guy de Kersabiec, c.s., RPR, 1 396 ; Claude Dréano, div. d., m., 1 024 ; Yves Lavaux, PS, 835 ; Michel Fabbri, PC, 61. *BALL.*

PLOUAY
Jacques Le Nay, UDF, 3 292. *ELU.*
Michel Huilizen, maj. p., 2 106 ; Joseph Harnay, PC, 708 ; Antoine Jacquot, FN, 120.
Yves Le Cabellec, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

PONT-SCORFF
Jean-Yves Laurent, PS, 4 245 ; Jean-Jacques Quemener, RPR, 3 159 ; Bernard Philippe, div. d., 947 ; Anne-Marie Jan, PC, 576 ; Dominique Tingaud, FN, 421. *BALL.*
Alain Cormerais, c.s., RPR, n.s.r.p.

VANNES-EST
Joseph Oillic, app. RPR, 5 098 ; Jean Le Gac, PS, 3 935 ; Eugène Le Lannic, c.s., UDF, 3 601 ; Jean-Pierre Mousset, écol., 911 ; Philippe Prouteau, FN, 633 ; Jean-Pierre Chevillard, PC, 419. *BALL.*

L'opposition, qui détenait 18 sièges sur les 21 soumis à renouvellement, retrouve 11 élus dès le premier tour. L'ancien ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, sénateur, maire UDF de Carnac, est réélu pour un sixième mandat. L'industriel M. Yves Rocher, maire de La Gacilly, est, comme en 1982, le mieux élu du conseil général avec 87 % des voix. Deux cantons, jusque-là détenus par la droite, sont susceptibles de basculer à gauche : à Pont-Scorff, où le sortant RPR ne se représentait pas, et à Elven. Les deux candidats socialistes sont en ballottage favorable. Le Front national, dont le président M. Jean-Marie Le Pen est natif de La Trinité-sur-Mer, était présent dans les quatorze cantons : il reste le plus souvent en deçà des 5 %.

MOSELLE (25)

CONS. GEN. : 1 PC ; 5 PS ; 1 maj. p ; 5 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 6 UDF et app. ; 22 RPR et app. ; 2 CNI ; 4 div. d. *(Prés. : Julien Schvartz, RPR, m. de Boulay).*

ALBESTROFF
Jean Peltre, c.s., RPR, m. *REELU.*

BEHREN-LES-FORBACH
Paul Bladt, PS, 1 795 ; Guy Engler, RPR, 1 185 ; André Peltier, FN, 789 ; Joseph Bour, div. d., 696 ; Jean-Claude Morisse, MPPT, 583 ; Jean-Claude Schmidt, PC, 330 ; Louis Rufin, ext. g., 162 ; Eric Sauze, POE, 20. *BALL.*
Charles Stirnweiss, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

BOUZONVILLE
André Bohl, c.s., UDF-CDS, dén., 5 421 ; Martin Kiffer, PS, 2 219 ; Marie-Odile Hammer, FN, 368 ; Marc Joliwald, POE, 307 ; Jean-Michel Albers, PC, 303. *BALL.*

DIEUZE
Roger Husson, c.s., RPR, sén., m. *REELU.*

FAULQUEMONT
François Lavergne, c.s., app. UDF. *REELU.*

FENETRANGE
Etienne Halter, c.s., div. d. *REELU.*

FLORANGE
Michel Paradeis, PS, 1 487 ; Jeanine Neveux, UDF, 1 187 ; Gaston Schwender, RPR, 762 ; Claude Stegner, FN, 391 ; Pierre Balabat, PC, 306 ; Jean-Louis Malys, ext. g., 265. *BALL.*
Jean Frentzel, c.s., PS, n.s.r.p.

GROSTENQUIN
Daniel Sudan, c.s., RPR, 2 611 ; Gérard Thomas, UDF-CDS, 1 686 ; Philippe Mercier, PS, 572 ; Gilbert Poirot, Verts, 461 ; Didier Houth, FN, 267 ; Joseph Petry, PC, 38 ; Jocelyne Schafer, POE, 25. *BALL.*

HAYANGE
Alphonse Bourgasser, div. d., m., 1 824 ; Patrick Quinqueton, PS, 1 146 ; Raymond Gatti, PC, 1 128 ; Albert Vivarelli, RPR, 440 ; Alain Leyder, UDF-CDS, 429 ; Gérard Acquaviva, FN, 262 ; Moussa Ouchene, POE, 17. *BALL.*
Yves Jambel, c.s., PS, n.s.r.p.

METZ-VILLE-III
Nathalie Griesbeck, UDF, 2 354 ; François Grosdidier, RPR, 2 267 ; Patrick Gerber, PS, 1 854 ; Maryvonne Crespin, FN, 491 ; Jean-Claude Bézine, PC, 310 ; Raymonde Abel, div. d., 278 ; Brigitte Martin, POE, 60. *BALL.*
Jean-Marie Rausch, c.s., maj. p., min., prés. c.r., m., n.s.r.p.

METZ-VILLE-IV
Alain Hethener, c.s., RPR, 1 865 ; Dominique Gros, PS, 1 656 ; Fernand Damien, UDF, 438 ; Jean-Marie Nicolay, FN, 418 ; Odette Delon, PC, 182. *BALL.*

METZERVISSE
François Putz, c.s., UDF-PR, 3 531 ; Jean-Marie Aubron, PS, 3 253 ; Raymonde Jobert, FN, 608 ; Gérard Auburtin, PC, 586 ; Zohra Ouchene, POE, 72. *BALL.*

MOYEUVRE-GRANDE
René Drouin, c.s., PS, d., m., 2 314 ; Luc Corradi, PC, 1 481 ; Patrick Lemal, RPR, 852 ; René Carletti, UDF-PR, 320 ; Marc Van Lande, FN, 258 ; Laurent Sauze, POE, 50. *BALL.*

PANGE
Bernard Hertzog, UDF-PR, 1 677 ; Marc Mayot, PS, m., 1 428 ; Dominique Bertrand, RPR, 884 ; Armand Bemer, verts, 450 ; Michel Krettmich, FN, 237 ; Jean-François Lassagne, PC, 163 ; Catherine Dervaux, POE, 31. *BALL.*
André Semin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

PHALSBOURG
Jean Grosse, c.s., RPR. *REELU.*

RECHICOURT-LE-CHATEAU
Fernand Charlier, c.s., CNI. *REELU.*

ROHRBACH-LES-BITCHE
Jean Seitlinger, c.s., UDF-CDS, d., m. *REELU.*

SAINT-AVOLD-I
André Berthol, c.s., RPR, d., 2 647 ; François Harter, UDF-CDS, m., 1 934 ; Jacques Guitter, PS, 1 228 ; Antoine Barda-Velmelnbarde, FN, 295 ; Yves Meyer, PC, 198 ; Rita Wittmann, POE, 40. *BALL.*

SARRALBE
André Ziegler, c.s., CNI, m., 2 094 ; Robert Rossler, PS, 1 570 ; Jean Lang, div. d., 835 ; Edith Slavik, FN, 252 ; Marcel Vonderscher, PC, 136 ; Brigitte Sauze, POE, 29. *BALL.*

SIERCK-LES-BAINS
Henri Ferretti, c.s., UDF-PR, 1 925 ; Jean Schwenck, div. d., 737 ; Julien Seiwert, PS, 734 ; Etienne Simon, div. d., 445 ; Gaston Weber, FN, 134 ; Dominique Meli, PC, 87 ; Marianne Dupont-Navel, POE, 22. *BALL.*

THIONVILLE-EST
André Lacroix, c.s., div. d., 1 659 ; Henri de Beaumont, PS, 1 240 ; Roger Morel, PC, 585 ; Guy Remy, UDF-CDS, 566 ; Josiane Laprévotte, FN, 323. *BALL.*

THIONVILLE-OUEST
Robert Malgras, PS, 2 113 ; Gérard Kiffer, RPR, 1 874 ; Ginette Blaise, PC, 549 ; Louis Laurent, FN, 263 ; Marie-Claudine Risse, POE, 30. *BALL.*
Jean-Marie Demange, c.s., RPR, n.s.r.p.

VERNY
Gilbert Jansem, UDF, 3 292 ; Jean François, PS, 2 380 ; Jacques Baillet, CNI, 919 ; Jean-Bernard Thiery, Verts, 564 ; Christian Lefait, FN, 442 ; Michel Chamielec, PC, 165 ; Nicole Allegri, POE, 1. *BALL.*
Jean Walgenwitz, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

VIGY
Jean-Louis Masson, c.s., RPR, d.. *REELU.*

VOLMUNSTER
Théophile Hoellinger, c.s., RPR. *REELU.*

Fief, depuis trente ans, des maires de Metz (M. Rausch, ministre du commerce extérieur, centriste, le quitte en raison de la loi sur le cumul des mandats), le canton de Metz-Ville-III verra s'affronter, au second tour, Mme Nathalie Griesbeck (UDF) et M. François Grosdidier (RPR). Ce duel prend à contrepied plus d'un état-major politique. La surprise ne vient pas de la première place arrachée par la candidate que soutient le maire. Elle réside dans le score du candidat du RPR, qui talonne Mme Griesbeck et améliore de plus de 10 points de pourcentage le résultat de M. Chirac, dans un canton, au premier tour de l'élection présidentielle. Corrélativement, le PS est en net recul, tant par rapport aux scrutins du printemps que par rapport aux élections cantonales de 1982, où son candidat, qui était alors le premier secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle, avait obtenu 28,18 % des voix face à M. Rausch, soit quatre points de plus que M. Gerber. Il faut souligner néanmoins, avant de tirer une conclusion du vote de ce dimanche, qu'à peine plus d'un électeur sur trois s'est rendu aux urnes.

Le scrutin de Saint-Avold peut être considéré comme un autre test de l'ouverture pratiquée par M. Rausch. Le maire de cette commune, M. Harter (CDS), qui adhère totalement à la démarche du ministre du commerce extérieur et préside le conseil régional, obtient 30,50 % des voix face au député et conseiller sortant, M. Berthol (RPR), 41,74 %, alors que le candidat socialiste éliminé pour le second tour frôle les 20 %.

NIEVRE (16)

CONS. GEN. : 3 PC ; 18 PS et app. ; 3 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 5 div. d. ; 1 sa. étiq. *(Prés. : Bernard Bardin, PS, d., m. de Clamecy).*

BRINON-SUR-BEUVRON
Georges Monsinjon, c.s., app. PS, m., 739 ; François Cointe, RPR, 610 ; Jack Balouzet, PC, 177 ; Henri Jardin, FN, 49 ; Erick Poteaux, POE, 21. *BALL.*

CHATEAU-CHINON
Rene-Pierre Signé, c.s., PS, sén., m. *REELU.*

CHATILLON-EN-BAZOIS
Eugène Teisseire, c.s., PS. *REELU.*

CLAMECY
Bernard Bardin, c.s., PS, d . prés. c.g., m., 1 768 ; Pierre Dekeister, RPR, 929 ; Cédre Cadéna, PC, 687 ; Marcel Vannereau, div. d., 295 ; Annick Poteaux, POE, 22. *BALL.*

COSNE-COURS-SUR-LOIRE-N.
Jean Testard, UDF-PR, 1 145 ; Jacqueline Rostain, c.s., PS, 1 047 ; Raymond Chabin, PC, 370 ; Gérard Ithier, FN, 263. *BALL.*

COSNE-COURS-SUR-LOIRE-S.
Didier Béguin, c.s., UDF-PR, 1 676 ; Jacques Huyghues Des Etages, PS, d., m., 1 375 ; Régis Guitton, PC, 304 ; André Cendre, FN, 214 ; Marie-Rose Jacob, POE, 48. *BALL.*

DORNES
Hubert Gontard, c.s., div. d., m., 692 ; Guy Hourcabie, div. g., 519 ; Daniel Debyser, PS, 494 ; Henri Véniat, PC, 131 ; Michel Touret, div. g., 87 ; Jean-Jacques Gontard, FN, 86. *BALL.*

GUERIGNY
Henri Marsaudon, PC, 2 310 ; Camille Martin, c.s., PS, 2 120 ; Hubert Delourme, div., 595 ; Pierre Jézéquel, UDF-PR, 448 ; Etienne Somazzi, FN, 184. *BALL.*

LORMES
Henri Paganie, c.s., PS, 795 ; Marie-Madeleine Silvain, UDF-PR, 709 ; Bernard Bourgeot, div. d., 232 ; Jacques Bertucat, PC, 221 ; Jacques Toussaint, FN, 83. *BALL.*

MOULINS-ENGILBERT
Joseph Lambert, c.s., PS. *REELU.*

NEVERS-CENTRE
Henri Vimeux, c.s., RPR, 1 170 ; Jean Nicot, PS, 1 167 ; Paulette Daury, PC, 209 ; Gisèle Haran, FN, 159 ; Roger Henriot, app. PS, 137. *BALL.*

POUGUES-LES-EAUX
Raymond Bussière, c.s., PC, 1 644 ; Pierre-Jacques Chognon, PS, 1 600 ; René Barbier, UDF-PR, 874 ; Jean-Marc Bily, FN, 258 ; Paul Millot, POE, 71. *BALL.*

POUILLY-SUR-LOIRE
Jean-Jacques Lété, div. d., 1 426. *ELU.*
Simone Couty, c.s., app. PS, 933 ; Jean Dubreule, PC, 272 ; Geneviève Séguin, FN, 131 ; Jean-François Rignault, POE, 24.

SAINT-AMAND-EN-PUYSAYE
Gérard Laurent, c.s., div. d., 843 ; Robert Fournier, PS, 505 ; Jean-Marie Tortrat, PC, 312 ; Robert Bouter, FN, 159. *BALL.*

SAINT-BENIN-D'AZY
Gilbert Clair, c.s., PS, m. *REELU.*

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Guy Journiac, c.s., div. d. *REELU.*

L'écrasante prédominance de la gauche au conseil général ne pouvait pas être remise en cause, mais les socialistes et apparentés n'ont pas la certitude d'y conserver la majorité absolue. Le PS subit un recul dans la plupart des cantons où ses candidats étaient sortants.

NORD (38 + 1)

CONS. GEN. : 17 PC ; 26 PS ; 1 PS diss. ; 2 UDF-PSD ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 13 RPR ; 1 CNI ; 7 div. d. *(Prés. : Bernard Derosier, PS, d.).*

ANZIN
André Parent, PS, m., 5 003 ; Gérard Herrewyn, c.s., PC, 4 490 ; Philippe Veysset, UDF-CDS, 1 741 ; Pierre Boussart, FN, 1 072 ; Jean-Pierre Lartige, Verts, 760. *BALL.*

AVESNES-SUR-HELPE-S.
Pierre Naveau, c.s., PS. *REELU.*

BAILLEUL-SUD-OUEST
Jean Delobel, PS, 3 009 ; Jean-Claude Bariselle, UDF-PR, 2 834 ; Michel Tirmont, Verts, 242 ; Gervais Debaene, PC, 207 ; Victor Delos, FN, 128. *BALL.*
Therese Protin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

LA BASSEE
Georges Brice, c.s., RPR, 4 137 ; Norbert Bommart, PS, 4 057 ; Eric Bocquet, PC, 1 356 ; Jacques Lefebvre, FN, 417. *BALL.*

BAVAY
Jean Jarosz, c.s., PC, 2 624 ; Roger Batailler, UDF-PSD, 2 107 ; Avit Duronsoy, PS, 2 073 ; Jean-Pierre Soumillon, FN, 492 ; Rossano Pulpito, Verts, 291. *BALL.*

BERLAIMONT
Pierre Briatte, c.s., PC, 3 734 ; Robert Gania, div. d., 2 232 ; Alain Guffroy, PS, 1 972 ; Jean-Pierre Delmotte, RPR, 941 ; Michel Locoche, FN, 443. *BALL.*

BOURBOURG
Oliver Variet, c.s., PS, m., 3 082 ; Michel Nicolet, div. d., 1 539 ; Michel Macre, div. d., 1 298 ; Alain Langlet, PC, 616 ; Annie Devulder, div. d., 529 ; Alain Tredez, Verts, 432 ; Didier Debaecker, FN, 273. *BALL.*

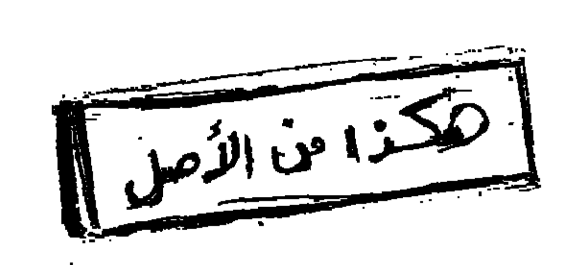
CAMBRAI-OUEST
François-Xavier Villain, c.s., RPR, 6 617 ; Pierre-Alain Douay, PS, 5 330 ; René Hégo, PC, 1 232 ; Jacques Deklerc, FN, 699. *BALL.*

CLARY
Henri Lefèbvre, c.s., PS, 5 259 ; Jean-Richard Vallette, UDF-CDS, 3 025 ; Gérard Bezin, PC, 2 091 ; Jacques Disdier, FN, 1 040. *BALL.*

DENAIN
Francis Chevalier, c.s., PC, 6 424 ; Roland Veaux, PS, 4 317 ; André Steczycki, RPR, 1 838 ; Alain Philippart, FN, 1 087 ; Pascal Chevalier, Verts, 937. *BALL.*

DOUAI-NORD
Albert de Bosschère, c.s., PC,

(Lire la suite page 24.)



Le premier tour

(Suite de la page 23.)

5 863 ; Jean-Jacques Deiille, UDF-PR, 3 323 ; Jocelyne Canivet, PS, 3 072 ; Jean-Marie Lamare, FN, 887. *BALL.*

DUNKERQUE-OUEST

Gaston Tirmarche, c.s., PS, 7 374 ; Jean Best, RPR, 3 116 ; Chantal Cosyn, PC, 1 776 ; Marcel Lefèvre, Verts, 1 335 ; Philippe Eymery, FN, 1 076 ; Gilbert Dalmasso, rén., 332. *BALL.*

HAUBOURDIN

Bernard Davoine, c.s., PS, 7 001 ; Jean-Luc Chouteau, UDF-PR, 4 199 ; Yvon Quintin, PC, 2 237. *BALL.*

HAUTMONT

Valéry Hedom, UDF-CDS, 2 273 ; Jean-Claude Wasterlain, c.s., PC, m., 2 180 ; Noël de Ciam, PS, 1 644 ; Bernard Hutin, FN, 1 031. *BALL.*

HAZEBROUCK-SUD

Paul Blondel, div. d., 2 903 ; André Picque, PS, 2 080 ; Jean-Marie Jacob, PC, 540 ; Alain Vaillant, Verts, 314 ; Lionel Julien, FN, 248. *BALL.*

Maurice Sergherraert, c.s., div. d., d., m., s'est démis de son mandat.

HONDSCHOOTE

Claude Gosset, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

LILLE-CENTRE

Jacques Donnay, c.s., RPR, 1 786 ; Patrick Kanner, PS, 885 ; Philippe Bernard, Verts, 221 ; Martine Bracq, PC, 129 ; Danièle Poliautre-Dekens, rén., 79. *BALL.*

LILLE-NORD

Jean-Claude Debus, RPR, 3 126 ; Yves Quilliot, PS, 1 819 ; Marc Wargnier, FN, 482 ; Daniel Barbarossa, PC, 455 ; Emmanuel Cau, Verts, 342 ; Hélène Bels, div. d., 235. *BALL.*

Claude Dhinnin, c.s., RPR, d., s'est démis de son mandat.

LILLE-OUEST

Jeannine Delfosse, c.s., UDF-CDS, 9 062 ; Claude Reynaert, PS, 4 628 ; Yves Le Meur, PC, 1 448 ; Marie-Danielle Rémy, FN, 1 306 ; Christian Lapère, Verts, 1 162. *BALL.*

LILLE-SUD

Bernard Roman, PS, 2 866 ; Alain Bienvenu, RPR, 1 549 ; Eliane Coolzaet, FN, 569 ; Annick Mattighello, PC, 501 ; Guy Hascoet, Verts, 401 ; Marcel Olivier, rén., 207 ; Maurice Bonnomet, div. d., 8. *BALL.*

Maurice Amiot-Chanal, c.s., PS, n.s.r.p.

LOMME

Arthur Notebart, PS, m., 7 393. *ELU.*

Madeleine Lardez, UDF-PR, 1 297 ; Pierre Kerleveo, UDF-CDS, 1 179 ; Marcel Verpoest, PC, 1 067 ; Bernard Doucy, div. d., 951.

Yves Durand, c.s., PS, d., s'est démis de son mandat.

MARCHIENNES

Jean-Jacques Candelier, c.s., PC. *REELU.*

MARCOING

Jean Durieux, c.s., div. d. *REELU.*

MARCQ-EN-BARŒUL

Jean-René Lecerf, RPR, 7 796 ; Antoinette Le Marois, PS, 2 442 ; Didier Roussel, PC, 1 031 ; Daniel D'Haveloose, Verts, 999 ; Léon Aymard, div. d., 500. *BALL.*

Michel Deplanck, c.s., RPR, n.s.r.p.

MAUBEUGE-NORD

Alain Carpentier, c.s., PS, 5 039 ; Huguette Hourbette, RPR, 2 626 ; Jean Cys, PC, 1 488 ; Olivier Bernard, FN, 1 182 ; Abel Bourgais, ext. d., 667. *BALL.*

• MAUBEUGE-SUD

Georges Woivre, PC, 3 212 ; Jacqueline Bard, PS, 2 855 ; Bernard Peltier, UDF-CDS, 2 083 ; Claude Deresnes, FN, 1 281 ; Pascal Dubois, Verts, 703 ; Daniel Magy, div. d., 209. *BALL.*

Jean-Claude Fontenelle, c.s., PC, est décédé.

MERVILLE

Jacques Manchuelle, PS, 3 629 ; Alfred Foy, div. d., m., 3 362 ; Gérard Beun, UDF-CDS, 2 338 ; Gilbert Nugou, PC, 832 ; Dominique Rollin, Verts, 266 ; Bertrand Meurisse, FN, 243 ; Abel Trioen, div. d., 32. *BALL.*

Robert Devos, c.s., UDF, n.s.r.p.

ORCHIES

Géry Deffontaine, c.s., div. d., 4 515 ; André Ricquier, PS, 3 004 ; Jean-Pierre Dorchies, PC, 1 259 ; Jean-Louis Baudelot, FN, 302. *BALL.*

LE QUESNOY-OUEST

Adolphe Lemaire, c.s., PS, 2 175 ; Gérard Béra, UDF-PR, 1 854 ; Alain Bourlad, PC, 606 ; Daniel Duhamel, FN, 240. *BALL.*

QUESNOY-SUR-DEULE

Jacques Houssin, c.s., RPR. *REELU.*

ROUBAIX-NORD

Alain Faugaret, PS, 5 383 ; Michel Nys, FN, 1 990 ; Albert Mullie, RPR, 1 972 ; Guy Duel, PC, 903 ; Bernard Dewaele, div. d., 568 ; Jean Ducatteau, écol., 224. *BALL.*

Jean Destaerke, c.s., PS, n.s.r.p.

ROUBAIX-OUEST

Michel Baudry, UDF-CDS, 6 330 ; Michel Constans, PS, 2 848 ; Yann Phelippeau, FN, 1 588 ; Jean-Claude Naveteur, PC, 1 106 ; Jean-Marie Glantzlen, écol., 380 ; Jean-Jacques Fiems, MRG, 137. *BALL.*

Gérard Vignoble, c.s., PS diss., d., n.s.r.p.

SAINT-AMAND-LES-EAUX-RIVE-GAUCHE

Georges Donnez, c.s., UDF-PSD, d. eur., m. *REELU.*

SECLIN

Jean-Marie Coignon, c.s., PS, 8 516 ; Marcel Deraedt, RPR, 6 079 ; Jean Demailly, PC, m., 3 681 ; Pierre Courouble, Verts, 1 608 ; Jean-Pierre Canonne, rén., 407. *BALL.*

STEENVOORDE

Jean-Paul Bataille, c.s., UDF-PR, sén., m. *REELU.*

TOURCOING-SUD

Jean Richmond, RPR diss., 4 176 ; André Dailly, PS, 3 315 ; Jean-Marie Vuylsteker, UDF-PR, 2 879 ; Christian Baeckeroot, FN, 1 712 ; Michel Dorny, PC, 693 ; Philippe Carton, div. d., 300. *BALL.*

Stéphane Dermaux, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

TRELON

Marcel Dehoux, c.s., PS, d. *REELU.*

VALENCIENNES-SUD

Elie Salengro, PC, 6 970 ; Jean-Marie Desfossez, PS, 3 608 ; Georgette Dupire, RPR, 2 870 ; François-Régis Dufour-Lefort, Verts, 921 ; Robert Duhaubois, FN, 897. *BALL.*

René Carpentier, c.s., PC, n.s.r.p.

VILLENEUVE-D'ASCQ

Gérard Caudron, c.s., PS, m. *REELU.*

Les électeurs du Nord ont boudé en masse ce premier tour : plus de 50 % d'abstentionnistes.

Conséquence : des candidats qui pouvaient espérer être élus dès le premier tour, et qui ont d'ailleurs obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, n'ont pas franchi la barre du quart des inscrits. C'est le cas pour cinq candidats, dont Mme Jeannine Delfosse à Lille-Ouest.

Le Parti socialiste, déjà majoritaire dans l'assemblée sortante, devrait sortir renforcé de ce scrutin. Il peut espérer vingt-neuf ou trente élus dans la prochaine assemblée. Si la perte de Roubaix-Ouest, canton que détenait jusqu'à présent M. Gérard Vignoble, député et maire de Wasquehal, en dissidence du PS depuis les législatives de juin dernier, est probable, par contre, le PS peut espérer conquérir trois sièges : deux sur l'opposition à La Bassée et à Bailleul-Sud-Ouest et un sur le Parti communiste à Anzin.

A noter également que le bouillant maire de Lomme, président de la communauté urbaine de Lille, M. Arthur Notebart, retrouve le conseil général à la faveur de la démission (pour cause de cumul) de M. Yves Durand, député.

En dehors du cas de M. Herrewyn à Anzin, le Parti communiste peut espérer conserver ses huit autres sièges remis en jeu cette fois-ci.

En dehors de son succès à Roubaix-Ouest et de ses revers probables à La Bassée et Bailleul-Sud-Ouest, l'opposition se félicitera du recul du Front national, dont aucun candidat n'est en position de se maintenir au second tour, à l'exception toutefois notable de M. Michel Nys, à Roubaix-Nord, qui arrive en seconde position, derrière M. Alain Faugaret, maire PS de Wattrelos.

On notera enfin le succès de deux candidatures « sauvages » face à des candidats officiellement investis par les instances départementales RPR-UDF. Celle de M. Jean Richmond (RPR), à Tourcoing-Sud, devant M. Jean-Marie Vuylsteker (PR), et celle de M. Alfred Foy, maire sans étiquette, face à M. Gérard Beun (CDS) à Merville.

OISE (21)

CONS. GEN. : 3 PC ; 12 PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 15 RPR ; 2 CNI ; 6 div. d. *(Prés. : Jean-François Mancel, RPR, d.).*

ATTICHY

Lucien Degauchy, c.s., RPR. *REELU.*

AUNEUIL

Jean Guludec, c.s., div. d., m. *REELU.*

BEAUVAIS-N.-O.

Georges Becquerelle, PS, 3 213 ; Olivier Taboureux, UDF-rad., 1 794 ; Joseph Cueff, UDF, 866 ; Claude Aury, PC, 559 ; Katherine d'Herbais, FN, 377. *BALL.*

Walter Amsallem, c.s., PS, m., n.s.r.p.

BETZ

Guy Moreau, c.s., PS, 1 375 ; Guy Provost, RPR, 1 127 ; Guy Grosbois, PC, 605. *BALL.*

BRETEUIL

Patrick Koster, c.s., PS, m. *REELU.*

CLERMONT

André Vantomme, c.s., PS, m. *REELU.*

COMPIEGNE-NORD

Pierre Desbordes, c.s., RPR. *REELU.*

COMPIEGNE-SUD-EST

Michel Mahieux, c.s., UDF, 2 174 ; François Ferrieux, PS, 1 309 ; Michel Ravasio, PC, 341 ; Laurent Porchon, FN, 213 ; Yvette Topart, POE, 39. *BALL.*

COMPIEGNE-SUD-OUEST

Michel Lemaire, c.s., PS, 2 056 ; Anne-Marie Vivé, RPR, 1 684 ; Guy Harlé-d'Ophove, FN, 446 ; Jean-Marc Bouchez, PC, 379. *BALL.*

LE COUDRAY-SAINT-GERMER

Michel Commelin, c.s., RPR. *REELU.*

CREIL-SUD

Jean-Pierre Fontaine, c.s., PS, 2 315 ; Paul Cesbron, PC, 865 ; François de Vos, RPR, 563 ; Jean-Pierre Collot, FN, 549. *BALL.*

ESTREES-SAINT-DENIS

Charles Dottin, c.s., div. d., m. *REELU.*

GRANDVILLIERS

Guy Bouvier, c.s., div. d., m. *REELU.*

LIANCOURT

Alain Crévits, c.s., RPR, 3 739 ; Roger Menn, PS, 3 009 ; Daniel Deligny, PC, m., 1 637 : Daniel Champy, FN, 653. *BALL.*

MAIGNELAY-MONTIGNY

Patrice Fontaine, c.s., RPR. *REELU.*

MERU

Alain Letellier, c.s., div. d., 4 006 ; Guy Vadepied, PS, m., 2 656 ; Christian Le Guet, PC, 977 ; Isa Ostrowski, Verts, 427. *BALL.*

MONTATAIRE

Maurice Bambier, c.s., PC, m., 4 598 ; Monique Dreux, PS, 2 820 ; Lucien Gadras, UDF-PR, 2 567 ; Joseph Adamczewski, FN, 806. *BALL.*

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Jean-Pierre Hamiet, c.s., PS, m., 2 209 ; Adolphe Grzyb, RPR, 1 505 ; Paul Markides, PC, 515 ; Madeleine Delacommune, FN, 313. *BALL.*

NEUILLY-EN-THELLE

Michel Francaix, PS, d., 2 900 ; Raymond Roy, c.s., CNI, m., 2 704 ; Robert Lehr, PC, 1 160 ; Jean-Jacques Leroy, FN, 519. *BALL.*

NIVILLERS

Yves Rome, PS, 1 910 ; Marie-France Cayeux, div. d., 1 898 ; Gérard-Pierre Mallet, div., 669 ; Jean-Michel Cuvillier, PC, 609 ; André Debaisieux, FN, 313. *BALL.*

Maurice Segond, c.s., PS, n.s.r.p.

RESSONS-SUR-MATZ

Guy Desessart, c.s., CNI. *REELU.*

Le deuxième tour s'annonce sans enjeu réel. La majorité départementale, présidée par M. Jean-François Mancel (RPR) – qui vient de remporter l'élection législative partielle à Beauvais, – est assurée, dès le premier tour, de conserver la direction du département. Avec 14 conseillers généraux renouvelables (contre 4 au PS et 2 au PC), il fallait à cette majorité un gain de sept sièges pour se succéder à elle-même. Or elle en retrouve huit dès dimanche soir contre deux au Parti socialiste.

ORNE (20)

CONS. GEN. : 3 PS ; 2 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 15 RPR ; 1 CNI ; 10 div. d. *(Prés. : Hubert d'Andigné, RPR, sén.).*

L'AIGLE-EST

Roland Boudet, c.s., UDF-CDS, m., 2 192 ; André Grudet, PS, 1 920 ; Gervais Delahaye, FN, 330 ; Jeanne Hardy, PC, 166. *BALL.*

ALENÇON-I

Joaquim Puyeo, maj. p., 3 797 ; Roger Bassiere, UDF, 3 156 ; Bernard Suard, div. d., 2 980 ; Pierre Frenée, PC, 513 ; Claude Buhot, FN, 465. *BALL.*

André Artois, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

ALENÇON-II

Jean-Claude Pavis, PS, 1 602 ; Hubert Crespy, c.s., RPR, 1 344 ; Raymonde Renard, PC, 213 ; Jean-François Delacroix, FN, 206. *BALL.*

ARGENTAN-EST

Pierre Pavis, c.s., PS, 1 425 ; Roger Jouade, rén., 1 200 ; Jean Tirard, RPR, 1 046 ; Henri Boudin, PC, 225 ; Jean Charles, FN, 112. *BALL.*

ATHIS-DE-L'ORNE

Maurice Duron, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

BAZOCHES-SUR-HOENE

Léon Ganivet, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

COURTOMER

Roger de Pelet, c.s., UDF-rad. *REELU.*

ECOUCHE

Henri Maubert, div. d., 1 251 ; Robert Robet, div. d., 601 ; Marcel Dionot, c.s., RPR, 472 ; Sylvie Faucon, PC, 252. *BALL.*

LA FERTE-FRENEL

Simone Nouhant, c.s., RPR. *REELUE.*

LA FERTE-MACE

Daniel Miette, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

GACE

Albert Debotte, div. d., m., 1 447. *ELU.*

Roger Duval, c.s., div. d., 555 ; Richard Lucas, FN, 47 ; Marcelle Henri, PC, 33.

LE MELE-SUR-SARTHE

Pierre d'Harcourt, c.s., RPR. *REELU.*

MESSEI

Gérard Burel, c.s., RPR, m. *REELU.*

MORTAGNE-AU-PERCHE

Jean-Claude Lenoir, c.s., UDF-CDS, 2 456 ; Jean Planchais, maj. p., 681 ; Jean Guyot, PC, 149 ; André Cayrel, FN, 137. *BALL.*

NOCE

Louis Godin, c.s., RPR. *REELU.*

PUTANGES-PONT-ECREPIN

Pierre Raguideau, c.s., div. d. *REELU.*

REMALARD

Henri Olivier, c.s., CNI, sén. *REELU.*

SEES

André Dubuisson, div. d., m., 1 756. *ELU.*

Jean-Pierre Pelletier, PS, 1 314 ; André Henri, FN, 112 ; Jean-Marie Cosnefroy, PC, 69.

Pierre Consigny, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

TOUROUVRE

André Durand, c.s., RPR. *REELU.*

TRUN

François Oriot, c.s., RPR, m., 1 133 ; Jacques Prigent, PS, 629 ; Mireille Coisel, div., 570 ; Maurice Renard, PC, 127. *BALL.*

Vingt cantons étaient en jeu. Douze conseillers sortants ont été réélus au premier tour, dont le sénateur M. Henri Olivier. Un seul sortant a été battu dès le premier tour, M. Roger Duval (div. d.), dans le canton de Gacé où il avait été élu pour la première fois en 1945.

La gauche, très minoritaire dans le département avec trois représentants seulement dans le conseil général sortant, avait un siège en jeu : celui de M. Pierre Pavis à Argentan. Premier élu du PS dans cette sous-préfecture, il se trouve en ballottage en raison du bon score réalisé par le juquiniste M. Roger Jouadé. Ancien conseiller général communiste d'Argentan, battu il y a trois ans dans un autre canton de la ville, M. Jouadé, aujourd'hui exclu du PC, est arrivé en deuxième position.

Le PS est bien placé pour enlever un siège supplémentaire à Alençon.

PAS-DE-CALAIS (34 + 1)

CONS. GEN. : 12 PC ; 32 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 12 RPR ; 5 div. d. *(Prés. : Roland Huguet, PS, d., m. d'Isbergues).*

AIRE-SUR-LA-LYS

François Becuwe, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

AUBIGNY-EN-ARTOIS

Julien Hermant, c.s., PS. *REELU.*

AUCHEL

Jean-Luc Becart, c.s., PC, sen., m., 4 597 ; Alphonse Chrétien, PS, 3 280 ; Jean Herbet, UDF-CDS, 2 113 ; Patrick Coquet, FN, 287. *BALL.*

AUXI-LE-CHATEAU

Roger Pruvost, c.s., UDF-rad. *REELU.*

BAPAUME

Jean-Paul Delevoye, c.s., RPR, m. *REELU.*

BERTINCOURT

Jean Bachelet, c.s., RPR, 1 513 ; Maurice Bancourt, PS, 1 260 ; Pierre Boulin, div. d., 314 ; Jean Thery, PC, 172 ; Jean-Maurice Caby, FN, 111. *BALL.*

BOULOGNE-SUR-MER-NORD-EST

Claude Allan, c.s., PS, 2 266 ; Francis Leroy, UDF-PSD, 1 450 ; Lionel Gervais, PC, 715 ; Gérard Coulbeuf, FN, 379. *BALL.*

• BOULOGNE-SUR-MER-SUD

Alain Oguer, PS, 4 069 ; Bernard Delpierre, UDF-PR, 2 155 ; Jacques Girard, div. d., 1 834 ; Jean Laplace, PC, 1 286 ; Jérôme Follet, FN, 371. *BALL.*

Guy Lengagne, c.s., PS, dep., m., s'est démis de son mandat.

BRUAY-EN-ARTOIS

Pierrot Moreau, PS, 6 036. *ELU.*

Louis Josien, PC, 1 586 ; Edmond Sobecki, FN, 572.

Marcel Wacheux, c.s., PS, dep., n.s.r.p.

BULLY-LES-MINES

Alain Lefebvre, c.s., PS. *REELU.*

COURRIERES

Albert Facon, c.s., PS, dep., m. *REELU.*

CROISILLES

Fernand Dumont, c.s., div. d., m. *REELU.*

FRUGES

Eugène Rolland, PS, 2 206 ; Gilbert Courtin, c.s., RPR, m., 2 011 ; Michel Bizière, PC, 278 ; Benoît Adeline, FN, 108. *BALL.*

GUINES

Henri Collette, c.s., RPR, sen., 2 234 ; Paul Warnault, div. d., m., 1 593 ; Gilbert Denez, PS, 1 540 ; Hubert Ledoux, PC, 371 ; Guy Delplanque, écol., 167 ; Luc Bernard, FN, 127. *BALL.*

HARNES

André Bigotte, c.s., PC, m., 3 939 ; Bernard Ogiez, PS, 2 794 ; Frédéric Regnier, div. d., 747 ; Hubert Caffet, FN, 644 ; Ludovic Droulez, Verts, 349. *BALL.*

HESDIN

Christian Petit, PS, 2 789 ; Victor Delefosse, UDF-CDS, 2 368 ; Jean Blouin, PC, 524 ; Francis Petit, FN, 256. *BALL.*

André Fréville, c.s., PS, m., n.s.r.p.

HEUCHIN

Charles Delaire, RPR, 2 090 ; Edouard Malle, c.s., PS, 1 919 ; Luce Leleu, PC, 675 ; Roger Jossien, div., 622 ; Gabrielle Deligny-Willem, FN, 189. *BALL.*

HOUDAIN

Roland Cressent, c.s., PC, 5 498 ; Jocelyne Ponchel, PS, 4 439 ; Bernard Bourdelle, RPR, 2 733 ; Bruno Marquant, FN, 518. *BALL.*

HUCQUELIERS

Dominique de la Gorce, c.s., div. d. *REELU.*

LAVENTIE

Henri Puchois, c.s., div. d. *REELU.*

LEFOREST

Gilbert Marquette, c.s., PS, m. *REELU.*

LENS-EST

Charles Depoorter, PS, 4 416 ; Gilbert Rolos, PC, 3 954 ; Michel Roger, UDF-CDS, 2 265 ; André Coquet, FN, 683. *BALL.*

Jules Tell, c.s., PC, n.s.r.p.

LENS-NORD-OUEST

Claudette Grosse, c.s., PS. *REELUE.*

LIEVIN-NORD

Michel Lardez, PS, 5 138. *ELU.*

Daniel Breton, PC, 3 171 ; Cyr Lestienne, RPR, 713 ; Jean Dey, verts, 541 ; Paul Leveugle, FN, 384.

Jean-Pierre Kucheida, c.s., PS, dep., m., s'est démis de son mandat.

LUMBRES

Jean-Claude Leroy, PS, 5 860. *ELU.*

Etienne Edric, c.s., RPR, 5 313 ; Jean-Paul Bucquet, PC, 297 ; Laurent Tetu, FN, 153.

MARQUION

Michel Chopin, c.s., PS. *REELU.*

MARQUISE

Martial Herbert, PS, 4 818. *ELU.*

Vincent Rzechtalski, RPR, 1 583 ; Dominique Buridant, div. d., 785 ; Bernard Quevillier, PC, 703 ; Evelyne Bracquien-David, FN, 324 ; André Barras, rén., 114.

Georges Carpentier, c.s., PS, n.s.r.p.

NŒUX-LES-MINES

Jean Villedary, c.s., PS, m. *REELU.*

NORRENT-FONTES

Roland Huguet, c.s., PS, d., prés. c.g. *REELU.*

OUTREAU

Roger Dernoncourt, c.s., PS, 4 242 ; Florent Leperoq, PC, 1 945 ; Eliane George-Beurey, RPR, 1 867 ; Guy Molliens, FN, 414. *BALL.*

PAS-EN-ARTOIS

Albert Rivaux, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-OMER-NORD

Jean-Jacques Delvaux, c.s., RPR, m., 3 232 ; Paul-André Jacquin, PS, 2 483 ; Alain Moncheaux, PC, 319 ; Jean-Pierre Fréalle, div., 282 ; Jean-Claude Noël, FN, 205. *BALL.*

SAINT-OMER-SUD

Jean Saint-André, c.s., PS. *REELU.*

SAMER

Jean Bardol, c.s., PC, 4 202 ; Alain Duwat, PS, 2 670 ; Jean Basilien, RPR, m., 2 527 ; Jose Condette, FN, 269. *BALL.*

WINGLES

Marcel Cabidou, c.s., PS, m. *REELU.*

Le PS est en mesure de reconquérir au conseil général du Pas-de-Calais la majorité absolue qu'il a détenue pendant une courte période (1982-1985). Après ce premier tour, il lui suffirait d'un gain de trois sièges dimanche prochain. Ayant repris le canton de Lumbres, dès le premier tour, au RPR, le PS se trouve en ballottage favorable à Fruges, dont le conseiller sortant appartient aussi au RPR, et à Lens-Est, où le maire communiste de Sallaumines, M. Gilbert Rolos, arrive derrière son concurrent socialiste.

Sur trente-cinq sièges à pourvoir, vingt et un ont été attribués au premier tour aux sortants ou, s'ils n'étaient plus candidats, à leurs amis politiques, à l'exception du canton de Lumbres. D'ores et déjà sont élus 14 socialistes et 7 membres de l'opposition : 1 RPR, 1 PR, 1 adhérent direct de l'UDF et 4 divers droite.

Le président de l'assemblée départementale, M. Roland Huguet, député, est réélu, ainsi que M. Jean-Paul Delevoyer, ancien député, maire de Bapaume, chef départemental du RPR, pourtant battu aux élections législatives de juin.

PUY-DE-DOME (31 + 1)

CONS. GEN. : 2 PC ; 31 PS ; 7 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 4 UDF ; 5 RPR *(Prés. : Arsène Boulay, PS, m. de Romagnat, n.s.r.p.).*

AIGUEPERSE

Gérard Boche, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

ARDES

Bernard Veissière, c.s., PS. *REELU.*

ARLANC

Régis Vannson, UDF, 994 ; Joannès Roiron, c.s., PS, m., 870 ; Jean-Marc Thiallier, PC, 332 ; Odile Fraisse, FN, 56. *BALL.*

AUBIERE

Hubert Tarrerias, UDF-PR, m., 2 658 ; Bernard Brajon, PS, 2 231 ; André Bellerose, PC, 400 ; Marc Saumureau, Verts, 354 ; Maurice Sabatier, FN, 169. *BALL.*

Arsène Boulay, c.s., PS, prés. c.g., n.s.r.p.

BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

Pierre Pipet, c.s., UDF-rad., m. *REELU.*

• CHAMALIERES

Yves Dousset, UDF-PR, 3 217. *ELU.*

Daniel Bouhénic, PS, 1 044 ; Hubert Munier, FN, 314 ; Maurice Vigier, PC, 237.

Valéry Giscard d'Estaing, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., s'est démis de son mandat.

CHATELDON

Michel Charasse, PS, min., 1 506. *ELU.*

Edgar Bigay, PC, 613 ; Michel Tournaire, app. UDF, 603 ; Marius Grolet, FN, 59.

Genest Fradin, c.s., PS, m., n.s.r.p.

CLERMONT-FERRAND-CENTRE

Jean-Paul Chapus, c.s., UDF-CDS, 1 083 ; Jacques Mary, PS, 1 035 ; Luce Fournet, PC, 194 ; Robert Wilwertz, FN, 188 ; Jean-Michel Duclos, Verts, 183. *BALL.*

CLERMONT-FERRAND-E.

Serge Godard, PS, 1 297 ; Jacques Ahmed Abdallah, UDF-CDS, 645 ; Serge Lajoinie, PC, 322 ; Pascal Vedel, FN, 162. *BALL.*

Juliette Chancel, c.s., PS, n.s.r.p.

CLERMONT-FERRAND-N.

Maurice Pourchon, c.s., PS, d., 1 716 ; Pierre Catoire, UDF-PSD, 707 ; Henri Teilhol, PC, 333 ; Abel Poitrineau, FN, 173. *BALL.*

CLERMONT-FERRAND-S.

Serge Lesbre, PS, 946 ; Marcel Francannet, c.s., RPR, 942 ; Jean-Paul Serandon, PC, 150 ; Richard Raboisson, FN, 98. *BALL.*

COURPIERE

Pierre Peyronny, c.s., UDF-rad., m., 2 013 ; Pierre Duchasseint, PS, 1 175 ; Elie Fayette, PC, 858 ; Yves Sevestre, FN, 96. *BALL.*

ENNEZAT

Raoul Reynaud, c.s., UDF-rad., 1 523 ; Claude Boilon, PS, 1 510 ; Jacques Mizoule, PC, 311 ; Jean-Pierre Farges, FN, 88. *BALL.*

GERZAT

Robert Couzon, UDF-CDS, 2 539 ; Eliane Dumond, c.s., PS, 2 518 ; Louis Dégémard, PNPG, 750 ; Jean Nicolas, PC, 600 ; Hervé Guilbert, FN, 251. *BALL.*

HERMENT

Jean-Claude Fournier, PS, 716. *ELU.*

Renée Gourdron-Verny, c.s., UDF-PR, 244 ; Pierre Marleix, PC, 127 ; Jean-Luc Oddes, FN, 8.

JUMEAUX

Gilbert Belin, c.s., PS, sén. *REELU.*

MARINGUES

Bernard Faure, c.s., PS, m. *REELU.*

MENAT

Guy Brunet, PC, m., 1 018 ; Michel Pinel, UDF-CDS, 798 ; René Perrot, PS, 591 ; Guy Levadoux, FN, 54. *BALL.*

Armand Mansat, c.s., PC, n.s.r.p.

MONTFERRAND

Odile Saugues, c.s., PS, 1 150 ; Michel Fanget, UDF-PR, 705 ; Michel Vigier, PC, 252 ; Claude Jaffres, FN, 113. *BALL.*

OLLIERGUES

Yves Fournet-Fayard, div., 1 173 ; Lucien Drouot, c.s., UDF-rad., 1 081 ; Henri Maréchal, PS, m., 921 ; Eric Dubourgnoux, PC, 340. *BALL.*

PONTAUMUR

Jean Mouton, c.s., PS. *REELU.*

PONTGIBAUD

Charles Lecuyer, c.s., PS. *REELU.*

RIOM-OUEST

Pierre-Joël Bonté, PS, 3 094 ; Daniel Grenet, UDF-PR, 2 238 ; Jean-Claude Jacob, PC, 751 ; Christian Lemnet, Verts, 497 ; Louis Letalenet, FN, 260. *BALL.*

Edmond Vacant, c.s., PS, d., n.s.r.p.

ROCHEFORT-MONTAGNE

Marcel Bony, PS, sén., 3 052. *ELU.*

Claude Wolff, c.s., UDF-PR, d. eur., 2 891 ; Jacques Lanoir, PC, 93.

Le premier

des élections cantonales

ROYAT

Georges Monnet, c.s., RPR, 1 890 ; Gérard Semetin, PS, 1 154 ; Marie-Reine Perretant, PC, 261. *BALL.*

SAINT-AMANT-TALLENDE

Jean-Marc Juilhard, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SAINT-ANTHEME

André Col, c.s., UDF-PR, 462 ; Henri Jury, div., m., 376 ; Joseph Couhert, PS, 333 ; Danielle Berry, PC, 40. *BALL.*

SAINT-DIER-D'AUVERGNE

Robert Chabrol, c.s., app. UDF, 838 ; Gérard Cartailler, PS, 601 ; Robert Chevalier, PC, 234 ; Anne-Rose Spring, FN, 35. *BALL.*

SAINT-GERMAIN-LEMBRON

Maurice Boudon, c.s., PS, m., 2 102 ; Claude Ulrich, app. UDF, 1 541 ; Noëlle Esbelin, PC, 756 ; Maurice Chambas, FN, 92. *BALL.*

TAUVES

Pierre Bouchaudy, c.s., PS. *REELU.*

VERTAIZON

Alain Néri, c.s., PS, d.. *REELU.*

VIVEROLS

Pierre Herbecq, c.s., RPR. *REELU.*

Les socialistes sont pratiquement assurés de conserver la majorité absolue au conseil général. Ils ont, de surcroît, arraché à l'opposition, dès le premier tour, deux cantons situés dans la circonscription de M. Valéry Giscard d'Estaing : celui d'Herment et celui de Rochefort-Montagne, où M. Marcel Bony, sénateur socialiste, a créé la surprise en battant M. Claude Wolff, maire de Chamalières et conseiller général sortant.

A Ennezat, le socialiste est en bonne position pour l'emporter au second tour sur le conseiller général sortant de l'opposition.

Dans le canton de Menat, dont le sortant (PCF) ne se représentait pas, le candidat du PCF, M. Philippe Brunet, a toutes les chances de conserver le siège à son parti. Ce candidat soutenu par la fédération du PCF avait appelé à voter pour M. Pierre Juquin au premier tour de l'élection présidentielle. A Gerzat, le candidat « juquiniste », maire de la commune, devance de 2 points le candidat officiel du PCF.

Quant à M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, il a conservé au PS le siège laissé par M. Fradin à Chateldon.

PYRENEES-ATLANTIQUES (26+1)

CONS. GEN. : 1 PC ; 13 PS ; 3 UDF-rad. ; 8 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 6 UDF ; 13 RPR ; 1 CNI ; 4 div. d. *(Prés. : Henri Grenet, UDF-rad., m. de Bayonne).*

ACCOUS

Jean Lassalle, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

ANGLET-SUD

Michel Bonnet, UDF-CDS, 2 458 ; Jean-Pierre Voisin, PS, 1 572 ; Jean-Claude Lamoure, UDF-CDS diss., 471 ; Pierre de Peyrecave, FN, 272 ; Jean-Jacques Doyenart, PC, 256 ; Francis Zamora, rég., 139 ; Jean-Claude Bourasseau, div. g., 55. *BALL.*

Victor Mendiboure, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

ARUDY

Pierre Bertrou-Cantou, c.s., PS, 1 721 ; Francis Courouau, RPR, 953 ; Jean-Etienne Beillad-Soucaze, UDF-rad., 624 ; Martin Cazaubon, PC, 446. *BALL.*

BIARRITZ-EST

Didier Borotra, c.s., UDF-CDS, 2 296 ; Michel Gimon, PS, 1 480 ; Jacques Abeberry, rég., 329 ; Michel Guillon, FN, 247 ; Yvette Gourdin, PC, 226. *BALL.*

BIDACHE

Jean-Jacques Lasserre, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

BILLERE

Jean Arriau, RPR, 1 730 ; Raymond Delourme, c.s., PS, 1 653 ; Alain Garret, PC, 218 ; Michel Hausard, verts, 217. *BALL.*

ESPELETTE

Louis Genin, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

GARLIN

Henri Tonnet, c.s., RPR. *REELU.*

HENDAYE

Daniel Poulou, c.s., UDF-PR, 4 294 ; Raphaël Lassallette, PS, 3 598 ; Richard Irazusta, rég., 581 ; Serge Penaroya, PC, 413. *BALL.*

• JURANÇON

Louis Lucchini, PS, 2 740 ; Jean Birade, RPR, 2 533 ; Jean-Pierre Urrutia, MRG, 725 ; Rene Pedehourcq-Lahillone, PC, 396 ; Dominique Kaczmarek, div. d., 330. *BALL.*

André Labarrere, c.s., PS, d., m. de Pau, s'est démis de son mandat.

MAULEON-LICHARRE

Jean Lougarot, PS, 1 942 ; Pierre Roger, c.s., UDF-CDS, 1 691 ; Michel Bégnerie, RPR diss., 1 256 ; Marie-Léonie Aguergaray, rég., 530 ; Louis Labadot, PC, 467. *BALL.*

MONTANER

Jean-Noël Lacourrège, c.s., RPR, 802 ; Michel Pastouret, PS, 770 ; Christian Biasutto, PC, 35. *BALL.*

MORLAAS

Pierre Menjucq, c.s., UDF. *REELU.*

NAY-BOURDETTES-O.

Michel Cantet, c.s., RPR. *REELU.*

OLORON-STE-MARIE-O.

Hervé Lucbereilh, RPR, 2 058 ; Henri Grechez, c.s., PS, 1 710 ; Michel Martin, PC, 1 026 ; Thierry Labaguère, FN, 131. *BALL.*

ORTHEZ

Christian Lalande, c.s., PS, 3 165 ; Jacques Labaig, RPR, 2 387 ; Michel Rodes, verts, 637 ; Ginette Castera, PC, 490 ; Pierre Pecastaing, FN, 207. *BALL.*

PAU-EST

Martine Lignières-Cassou, c.s., PS, 2 727 ; Léon Sayous, UDF-CDS, 2 145 ; Henri Rupert, FN, 369 ; Georges Recq, PC, 366 ; Louis Cozzolino, RPR diss., 40. *BALL.*

PAU-SUD

Francois Bayrou, c.s., UDF-CDS, d., 2 851 ; André Magre, PS, 1 804 ; René Malaureille, FN, 383 ; Alvaro Garcia, PC, 306. *BALL.*

PONTACQ

Gérard Gaston, c.s., UDF-rad.. *REELU.*

SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY

Gabriel Dermit, c.s., UDF. *REELU.*

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Paul Rican, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-PALAIS

Frantz Dubosq, c.s., RPR, sén.. *REELU.*

SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Henri Place, c.s., RPR, 1 902 ; Jean-Pierre Destrade, PS, 1 829 ; Michel Berger, rég., 257 ; Francis Julie, PC, 194 ; Jean-Pierre André, FN, 131. *BALL.*

SALIES-DE-BEARN

Jean Hourdebaigt, c.s., PS, 1 608 ; Lucien Basse-Cathalinat, RPR diss., 1 519 ; Jean Lacarrère, UDF-rad., m., 720 ; Francis Peyruseigt, RPR diss., 665 ; Anny Clarac, PC, 236 ; Pierre Grandemange, div. d., 79. *BALL.*

SAUVETERRE-DE-BEARN

Jean Recapet, c.s., CNI. *REELU.*

THEZE

Georges Labazée, c.s., PS. *REELU.*

USTARITZ

André Luberriaga, c.s., UDF-PR, 1 996 ; Jean-Michel Colo, RPR diss., 1 922 ; Bernard Duprat, PS, 1 030 ; Lilian Hirigoyen, rég., 514 ; Gilbert Eyberaguibel, PC, 165 ; Ferdinand Ginoux, FN, 127. *BALL.*

MM. François Bayrou et Didier Borotra, conseillers généraux sortants (UDF-CDS) de Pau-Sud et Biarritz-Est, devront attendre le second tour pour retrouver leur siège. Victimes de la faible participation électorale, ils ne franchissent ni l'un ni l'autre la barre des 25 % des inscrits, alors qu'ils avaient respectivement recueillis 53,35 % et 50,15 % des suffrages exprimés. En revanche, les abstentionnistes n'ont pas empêché la réélection de douze conseillers généraux sortants : onze de la majorité UDF-RPR-CNI et un socialiste, M. Georges Labazé dans le canton de Thèze. Les candidats dissidents du RPR, qui se présentaient dans quatre cantons contre le représentant de l'UDF investi par la majorité départementale, ont gagné leur pari à Salies-de-Béarn et à Ustaritz. A Salies, canton détenu par le PS, M. Basse-Cathalinat arrive en tête des quatre candidats de droite, tandis qu'à Ustarritz M. Colo se maintient au second tour contre l'élu de l'UDF. Enfin, à Saint-Pierre-d'Irube, M. Jean-Pierre Destrade, ancien député socialiste, bénéficie d'un ballottage favorable face au conseiller général sortant (RPR), M. Henri Place. Il en est de même à Montaner, canton détenu par M. Jean-Noël Lacourrège (RPR), où les deux candidats de gauche rassemblent 50,09 % des suffrages exprimés.

HAUTES-PYRENEES (17)

CONS. GEN. : 4 PC ; 8 PS ; 12 MRG ; 1 div.g. ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 RPR *(Prés. : Hubert Peyou, MRG, sén., m. d'Ossun).*

ARGELES-GAZOST

Robert Coll, sout. UDF-RPR, 2 058 ; Alain Spiesser, PS, 1 397 ; Maurice Coiquil, c.s., MRG, m., 674 ; Henri Azens, PC, 553 ; Jean-Luc Gantheil, Verts, 152 ; Gérard Saldana, FN, 123. *BALL.*

BAGNERES-DE-BIGORRE

Roland Castells, UDF-CDS, 1 802 ; Louis Baget, PS, 1 748 ; Claude Caussade, RPR, 1 082 ; Marcel Prieu, PC, 741 ; André Gaubert, ext. g., 252 ; Louis Léotard, FN, 149. *BALL.*

Eugène Toujas, c.s., PC, m., n.s.r.p.

LA BARTHE-DE-NESTE

Jean Fourquet, c.s., MRG. *REELU.*

CAMPAN

Marc Chicoulaa, RPR, 1 004 ; Jean Colat-Parros, c.s., PS, 864 ; Jean Tapie, PC, 218 ; Marcel Cazalas, FN, 36. *BALL.*

CASTELNAU-MAGNOAC

Francois Bouzigues, PS, 829 ; Bernard Verdier, div. g., 819 ; Serge Chevrolet, UDF-CDS, 414 ; Maurice Feraut, div. d., 118 ; Michel Maurin, PC, 71 ; Josette Rusmann, FN, 34. *BALL.*

Jean Sabathie, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

CASTELNAU-RIVIERE-BASSE

Gilbert Perès, UDF-CDS, 492 ; Joseph Latapie, c.s., MRG, 473 ; Pierre Solari, PS, 163 ; Jacques Camblat, PC, 45 ; Albert Danjau, Verts, 25 ; Jean-Claude Bordes, FN, 16. *BALL.*

GALAN

Louis Larrieu, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LALOUBERE

Michel Barrouquère-Theil, PC, 1 005 ; Régine Lauron, app. PS, m., 944 ; Jean-Claude Colin, UDF-CDS, 728 ; Claude Gaits, MRG, d., 585 ; Henri Cester, FN, 115. *BALL.*

Jean Sauer, c.s., PS, n.s.r.p.

LANNEMEZAN

Pierre Bleuler, c.s., UDF-CDS, m.. *REELU.*

LOURDES-EST

Francois Abadie, c.s., MRG, sén., m.. *REELU.*

LOURDES-OUEST

José Marthe, c.s., RPR, 2 527 ; René Cosculuella, MRG, 1 398 ; Joseph Cires, PS, 761 ; Christian Agius, Verts, 244 ; Jean-Marie Barrère, FN, 163 ; Thomas Ramirez, PC, 85. *BALL.*

LUZ-SAINT-SAUVEUR

Claude Massoure, c.s., PS, m. *REELU.*

RABASTENS-DE-BIGORRE

Roger Larré, c.s., MRG. *REELU.*

SEMEAC

Guy Dufaure, PS, 1 606 ; Jean-Pierre Del Sol, RPR, 680 ; Annie Baylac, PC, 659 ; Bernard Bory, MRG, 471 ; Alain Chagniaud, FN, 162. *BALL.*

André Noguès, c.s., PC, n.s.r.p.

TARBES-III

Raymond Erraçarret, PC, 1 341 ; Jean-Claude Palmade, PS, 620 ; Ariane Cressever, UDF-PR, 413 ; Marie-Chantal Robin-Rodrigo, MRG, 179 ; Guy Mornède, FN, 158. *BALL.*

Pierre Romo, c.s., PC, n.s.r.p.

TARBES-IV

Jean Vieu, c.s., PC, 709 ; Pierre Montoya, PS, 564 ; Jean Casteran, div. d., 392 ; André Causi, RPR, 298 ; Marcel Carrère, UDF-CDS, 246 ; Françoise Marque, FN, 143 ; Claude Crampe, MRG, 127. *BALL.*

TOURNAY

André Fourcade, c.s., MRG. *REELU.*

Sept des dix-sept cantons renouvelables sont pourvus. Les quatre MRG (MM. Roger Larré à Rabastens-de-Bigorre, Jean Fourquet à La Barthe-de-Neste, André Fourcade à Tournay et François Abadie à Lourdes-Est), les deux CDS (MM. Pierre Bleuler à Lannemezan et Louis Larrieu à Galan) n'ont pas été inquiétés. La performance est à mettre au crédit de M. André Fourcade, réélu dans le canton de Tournay avec 83,65 % des suffrages. Le maire de Lourdes, M. François Abadie, sénateur, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, a été également réélu avec un confortable pourcentage (70,50 %). Seule personnalité nettement battue : M. Claude Gaits (MRG), qui n'a réussi que 17,32 % dans le canton de Laloubère, où il n'arrive qu'en quatrième position. Autre surprise : le maire d'Argelès, M. Maurice Coiquil (MRG), conseiller sortant, a été distancé par son adjoint, M. Alain Spiesser (PS) et par M. Robert Coll (divers droite), conseiller municipal.

PYRENEES-ORIENTALES (15+1)

CONS. GEN. : 2 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 2 UDF ; 7 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : René Marques, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).*

ARLES-SUR-TECH

Jacqueline Alduy, c.s., UDF-CDS, m., 1 550 ; Jean Puigsegur, PS, 735 ; Jean Xatard, UDF-CDS diss., 573 ; Ernest Palau, PC, 481 ; Francois Deprez, écol., 254. *BALL.*

CERET

Henri Sicre, c.s., PS, d., m., 3 268 ; Michel Ridray, RPR, 1 938 ; Jacques Majester, PC, 924 ; Gérard Magny, écol., 672. *BALL.*

LA COTE-RADIEUSE

Monique Grinard, c.s., RPR, 2 097 ; Aimé Just, PS, 1 637 ; Claude Breton, FN, 1 122 ; Simone Parrot, PC, 1 050 ; Jacques Nahon, div. d., 157. *BALL.*

ELNE

Narcisse Planas, c.s., div. g., m.. *REELU.*

LATOUR-DE-FRANCE

Antoine Sarda, c.s., PC. *REELU.*

MILLAS

François Beffara, c.s., PS, m., 2 491 ; Henri Bertrand, UDF-PR, 1 979 ; Henri Pujol, PC, 1 080 ; Pierre Richard, FN, 591. *BALL.*

OLETTE

Jean Galindo, UDF, 509 ; Alain Nunez, c.s., PC, m., 408 ; Christian Bail, PS, 218 ; Armand Fabre, FN, 23. *BALL.*

PERPIGNAN-IV

Paul Alduy, c.s., UDF-PSD, sén., m., 2 757 ; Bernard Justafré, PS, 1 122 ; François Turell, FN, 828 ; Michel Marc, PC, 290. *BALL.*

PERPIGNAN-V

Pierre Gaspard, UDF-PSD, 1 137 ; Suzanne Lacalm, c.s., PS, 420 ; Jacques Mulet, FN, 343 ; Roland Monells, PC, 326 ; Aurore Reynal, div. g., 302 ; Pierre Parrat, div. d., 161. *BALL.*

PERPIGNAN-VI

Jean-Claude Courty, UDF-PSD, 1 170 ; Alain Le Dosseur, PS, 479 ; Jean-Dominique Galli, FN, 403 ; Guy Travé, PC, 162 ; Henry Raynand, div. d., 22. *BALL.*

Louis Camo, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

• PERPIGNAN-VII

Françoise Barate, RPR, 1 679 ; Pierre Sergent, FN, 1 069 ; Jean-Louis Esposito, PS, 1 025 ; Henri Boyer, PC, 375. *BALL.*

Claude Barate, c.s., RPR, s'est démis de son mandat.

PERPIGNAN-VIII

André Comaills, RPR, 1 447 ; Daniel Gineste, c.s., PS, 827 ; Jean Grisard, FN, 539 ; Colette Tignères, PC, 513. *BALL.*

SAILLAGOUSE

Joseph Calvet, c.s., UDF, m.. *REELU.*

SAINT-ESTEVE

Michel Ey, c.s., UDF-PR, m., 2 711 ; Guy Bertrand, PS, 1 096 ; Jean Dugné, PC, 612 ; Pierre Chaffanel, FN, 413. *BALL.*

TOULOUGES

Louis Caseilles, c.s., PS. *REELU.*

VINCA

Henri Soler, c.s., UDF. *REELU.*

Le Front national recule, globalement, de 3 points de pourcentage par rapport aux élections législatives, mais il confirme son implantation localement et impose des ballottages à des personnalités de droite. Ainsi M. Sergent, ancien député, atteint-il 25,77 % des voix à Perpignan-VII face à Mme Barate, épouse du député et conseiller sortant RPR. A Perpignan-IV, le maire de la ville, M. Alduy, sénateur (PSD), n'est pas réélu au premier tour faute d'obtenir les suffrages du quart des électeurs inscrits. L'extrême-droite est, aussi, responsable du ballottage de Mme Grinard à La Côte-Radieuse. Parmi les cinq sortants socialistes, seul M. Caseilles est élu (à Toulouges) et deux conseillers sont en ballottage défavorable à Perpignan-V et Perpignan-VIII.

BAS-RHIN (22 + 1)

CONS. GEN. : 1 PS ; 1 div. g. ; 19 UDF-CDS ; 2 UDF ; 19 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Daniel Hoeffel, UDF, sén., m. d'Handschuheim, a. min.)*

BARR

Alfred Becker, RPR, 3 085. *ELU.*

Jean Dock, div. g., 1 008 ; Gérard Ball, Verts, 558 ; Guy Carpentier, FN, 439 ; Jean-Paul Wirth, PS, 372 ; René Bachelet, div. g., 290 ; François Maurice, PC, 63.

Guy Sautter, c.s., RPR, n.s.r.p.

BENFELD

Gaston Schmitt, c.s., RPR. *REELU.*

BISCHHEIM

André Klein-Mosser, c.s., UDF-CDS, m., 2 469 ; Jacques Hébert, PS, 1 034 ; Christian Michel, Verts, 595 ; Walter Krieger, FN, 547 ; René Hartmann, PC, 435 ; Léon Thomas, rég., 31. *BALL.*

BISCHWILLER

Paul Kauss, c.s., RPR, sén., m. *REELU.*

BOUXWILLER

Jean Westphal, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

BRUMATH

Bernard Schreiner, RPR, d, m., 7 190. *ELU.*

Edgar Herrmann, maj. p., 2 491 ; Florence Chèze, FN, 697 ; Philippe Ottmann, PC, 418.

Germain Sprauer, c.s., RPR, n.s.r.p.

DRULINGEN

Jean Mathia, div. d., 2 637. *ELU.*

Hugues Stoeckel, Verts, 872 ; Damien Wolff, PS, 293 ; Jacqueline Grasser, FN, 253 ; Ernest Edel, PC, 55.

Jean Lentz, c.s., RPR, n.s.r.p.

ERSTEIN

Francis Grignon, UDF-CDS, 3 386 ; Théo Schnée, PS, 1 754 ; Paul Siedel, div., 1 294 ; Henri Gunsett, FN, 258 ; Arlette Werler, PC, 222. *BALL.*

Alfred Bapts, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

HAGUENAU

Jean-Paul Wirth, UDF-CDS, 5 253 ; Jean-Paul Lambla, RPR, 1 988 ; Philippe Fortsmann, maj. p., 1 678 ; René Caillau, div. d., 1 581 ; François Schultz, FN, 871 ; Pascal Thibaulot, PC, 143. *BALL.*

André Traband, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

HOCHFELDEN

Albert Schotte, c.s., RPR, m. *REELU.*

LAUTERBOURG

Joseph Fritz, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MARCKOLSHEIM

Louis Rudloff, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

MOLSHEIM

Pierre Klingenfuss, c.s., RPR, m., 5 017 ; Claude Courtès, maj. p., 3 272 ; Anne Vonesch, Verts, 1 136 ; Christian Hochenedel, FN, 621 ; François Spielmann, PC, 424. *BALL.*

LA PETITE-PIERRE

Philippe Richert, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

ROSHEIM

Alphonse Troetsler, UDF-CDS, 3 078. *ELU.*

René Estève, maj. p., 1 061 ; Robert Schweickart, FN, 349 ; Ingeborg Lejarre, PC, 119.

Robert Ott, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

• SAVERNE

Emile Blessig, UDF-CDS, 4 608. *ELU.*

Jean-Paul Wantz, PS, 1 744 ; René Carta, FN, 666 ; Robert Hoffmann, PC, 186.

Adrien Zeller, c.s., UDF-CDS, d., m., s'est démis de son mandat.

SELTZ

Marcel Schmitt, c.s., UDF. *REELU.*

SOULTS-SOUS-FORETS

Jean-Laurent Vonau, RPR, 2 334 ; Charles Goetzmann, c.s., UDF-CDS, 2 066 ; Alain Boos, Verts, 1 176 ; Gérard Ehrhardt, FN, 432 ; Jean-Jacques Weissgerber, PC, 74. *BALL.*

STRASBOURG-I

Joseph Reiffsteck, c.s., RPR, 1 770 ; Huguette Malbos, PS, 968 ; Elisabeth Brand, Verts, 578 ; Clarisse Feuilias, FN, 310 ; Ferdinand Moschenross, aut., 160 ; Serge Califano, PC, 60. *BALL.*

STRASBOURG-III

Jean-Marie Lorentz, c.s., UDF-CDS, 1 796 ; Michel Schmitt, PS, 1 130 ; Patrick Petitjean, Verts, 487 ; Robert Spieler, FN, 364 ; Jean-Baptiste Metz, PC, 129 ; Gilles Pilard, ext. d., 9. *BALL.*

STRASBOURG-IV

Jean Waline, RPR, 1 371 ; Luc Ernewein, UDF-CDS, 1 211 ; Roland Riess, PS, 1 098 ; Jacky Walch, Verts, 408 ; Jean-Louis Feuerbach, FN, 292 ; Daniel Viville, PC, 66 ; Didier Barthelme, rég., 16. *BALL.*

Marcel Rudloff, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.r., m., s'est démis de son mandat.

STRASBOURG-V

Robert Grossmann, c.s., RPR, 1 776 ; Catherine Geng, PS, 575 ; Raymond Félix, div. g., 441 ; Magdeleine Brom-Ruhlmann, Verts, 441 ; Denis Blattner, FN, 280 ; René Jeanvoine, PC, 140 ; Lucile Martin, ext. d., 10. *BALL.*

STRASBOURG-IX

Armand Jung, PS, 1 163 ; Hubert Koehl, UDF-CDS, 1 148 ; Albert Rey, RPR, 783 ; Jean-Michel Schaetzel, FN, 449 ; Françoise Stoeffler-Kern, Verts, 424 ; Yolande Rosenblatt, PC, 106 ; André Thomas, rég., 29. *BALL.*

Emile Koehl, c.s., UDF-CDS, d., s'est démis de son mandat.

Avec treize élus – sur vingt-trois renouvelables – le Bas-Rhin ne voit guère évoluer ses équilibres politiques : UDF et RPR conservent la part du lion. La situation n'est incertaine que dans les trois cantons où la « majorité alsacienne » avait accepté des primaires. A Soultz-sous-Forêts, le sortant UDF, M. Charles Goetzmann, n'est pas sûr de retrouver son siège face au RPR M. Jean-Laurent Vonau. A Strasbourg-IV, canton laissé libre par le maire et président du Conseil régional, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), la surprise est le bon score du RPR M. Jean Waline devant l'UDF M. Luc Ernewein. Si celui-ci se maintient, les électeurs de gauche, les Verts et ceux du Front national auront à faire la décision. Enfin à Strasbourg-IX, le second tour verra l'affrontement du socialiste Armand Jung et du fils du conseiller UDF-CDS sortant, M. Hubert Koehl.

Les Verts, bien qu'absents dans neuf cantons, redeviennent la quatrième force politique du département avec 7,2 % des suffrages, devant le Front national (7 %) qui obtient le tiers du score de M. Le Pen le 24 avril.

HAUT-RHIN (17)

CONS. GEN. : 2 PS ; 15 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR et app. ; 5 div. d. *(Prés. : Henri Goetschy, UDF-CDS, sén.).*

CERNAY

Gilbert Michel, c.s., UDF-CDS, m., 3 516 ; Jean-Marie Maurer, PS, 2 594 ; Raymond Schwartz, div., 1 317 ; Dominique Duveau, Verts, 850 ; Armand Kastner, FN, 850 ; Pierre Fricker, PC, 470. *BALL.*

COLMAR-NORD

Jean-Paul Fuchs, c.s., UDF-CDS, 2 535 ; Bernard Wemaere, PS, 1 493 ; Yves Schoepfer, FN, 492 ; Guy Waehren, Verts, 463 ; Robert Bickard, PC, 120 ; Jean-Jacques Fleck, CNI, 75. *BALL.*

COLMAR-SUD

André Bianchi, UDF-CDS, 2 989 ; Bernard Rodenstein, PS, 2 514 ; Jean-Paul Sitter, RPR, 1 702 ; Michel Zurbach, Verts, 751 ; Rodophe Stackler, FN, 748 ; Jean-Paul Muller, div., 291 ; Olinda Haeberlé, PC, 236 ; René Becker, div., 99 ; Philippe Greiner, div., 64. *BALL.*

Edmond Gerrer, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

FERRETTE

Pierre Brand, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

HIRSINGUE

Francis Demuth, div. d., 2 827 ; Gérard Klemm, c.s., UDF-CDS, m., 2 452 ; Gilbert Kuntz, Verts, 231 ; Daniel Lander, PS, 221 ; Alain Cloes, FN, 139 ; Joseph Albrecht, PC, 29. *BALL.*

ILLZACH

Jean-Jacques Weber, c.s., UDF-CDS, d., 4 840 ; Alain Delery, PS, 1 529 ; Michel Corriol, Verts, 845 ; Roland Thévenot, FN, 777 ; Jean-Michel Baldassi, PC, 240. *BALL.*

LAPOUTROIE

Claude Didierjean, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MULHOUSE-EST

Marc Schittly, RPR, 2 108 ; Antoine Waechter, Verts, 1 377 ; Denis Rambaud, PS, 1 186 ; Gérard Freulet, FN, 1 036 ; Charles Michel, PC, 147. *BALL.*

Alphonse Kienzler, c.s., UDF, n.s.r.p.

MULHOUSE-NORD

Jean-Marie Bockel, c.s., PS, d., 2 597 ; Michel Thévenot, FN, 1 358 ; Gilbert Muller, RPR, 801 ; Christine Sejai-Eckert, UDF-CDS, 653 ; Jean Bitterlin, Verts, 517 ; Auguste Bechler, PC, 186 ; Jean-Louis Lipp, rég., 1. *BALL.*

MULHOUSE-OUEST

Pierre Freyburger, PS, 1 487 ; Bernard Stoessel, c.s., UDF-CDS, 1 456 ; Christian Munch, FN, 926 ; Jean-Pierre Grégoire, Verts, 449 ; Aimé Muré, PC, 123. *BALL.*

MULHOUSE-SUD

André Blum, c.s., RPR, 2 891 ; Jean-Paul Wurth, PS, 2 721 ; François Baldeck, Verts, 1 310 ; Olivier Bonnet, FN, 1 012 ; Lothaire Muller, div. d., 247 ; Bernard Revollon, PC, 165. *BALL.*

NEUF-BRISACH

Gilbert Meyer, c.s., RPR. *REELU.*

RIBEAUVILLE

Pierre Walter, c.s., div. d., 2 388 ; Jean-Paul Meinrad, RPR, 1 098 ; Pierre Schmitt, Verts, 704 ; Serge Raoul, PS, 554 ; Daniel Thomas, FN, 253 ; Armand Hoeltzli, PC, 80. *BALL.*

ROUFFACH

Marcel Diebolt, c.s., div. d., 1 537 ; Jean-Pierre Toucas, RPR, 977 ; Yves Freyeisen, UDF-CDS, 766 ; Jacques Gaillard, PS, 541 ; Jean-Pierre Frick, Verts, 332 ; Carine Zoller, FN, 273 ; Jean-Marie Haenn, PC, 88. *BALL.*

SOULTZ-HAUT-RHIN

Henri Goetschy, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.g.. *REELU.*

THANN

Roland Ortlieb, c.s., div. d., 2 731 ; Marcel Claerr, PS, 1 783 ; Jules Huck, div., 590 ; Maurice Bruna, FN, 380 ; Jean-Paul Dumel, CNI, 348 ; Marcel Golay, PC, 295. *BALL.*

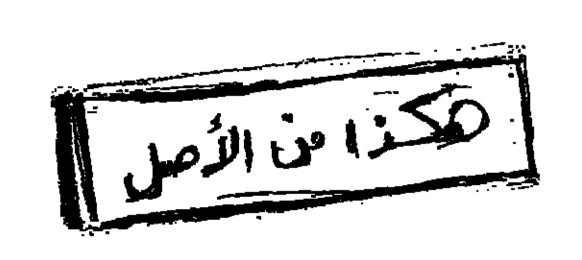
WITTENHEIM

Antoine Gissinger, c.s., RPR, m., 4 240 ; Jo Spiegel, PS, 3 825 ; Othon Winter, Verts, 1 108 ; Bernard Yung, FN, 990 ; Philippe Duffau, PC, 587. *BALL.*

Avec un taux d'abstention de plus de 60 % dans sept des dix-sept cantons renouvelables et trois autres à plus de 50 %, on ne pouvait pas s'attendre à des réélections massives. Quatre sortants, dont le président, M. Henri Goetschy, retrouvent leur siège. M. Jean-Jacques Weber (à Illzach), député CDS de fraîche date, manque de très peu sa réélection : s'il a obtenu la majorité absolue, il lui manque 324 voix pour atteindre la barre des 25 % des inscrits.

Les surprises : une triangulaire à droite se déroulera à Rouffach. On retrouvera également M. Antoine Waechter, candidat des Verts à la présidence de la République, qui réalise à Mulhouse-Est son meilleur score des dernières consultations, distançant le candidat de droite grâce au soutien de M. Joseph Klifa, le maire PSD de Mulhouse. Trop faible cependant pour contrer sérieusement le candidat RPR, ancien adjoint de M. Klifa dans la triangulaire du deuxième tour. A Mulhouse-Nord, le candidat du FN pourra se retrouver au deuxième tour face à l'ancien ministre PS M. Jean-Marie Bockel. La surprise vient du canton de Hirsingue où le sortant CDS est devancé de plus de six point par le maire (div. dr.) de Seppois-le-Bas, M. Francis Demuth. Enfin, à Colmar-Sud, où le maire, M. Edmond Gerrer s'est retiré, en application de la loi sur le cumul des mandats, son adjoint centriste devance le candidat de l'ouverture, le pasteur Rodenstein, qui a rejoint le PS depuis l'élection présidentielle.

(Lire la suite page 26.)



Le premier tour

RHONE (25)

CONS. GEN. : 2 PC ; 9 PS ; 2 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 5 UDF et app. ; 11 RPR ; 2 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Jean Palluy, UDF-CDS, m. de Mornant).*

AMPLEPUIS
Maurice Depaix, PS, 2 164. *ELU.*
Alain Auplat, UDF-rad., m., 1 084 ; Pierre Gueydon, RPR, 322 ; Patrick Pelletier, FN, 79 ; Julien Mérico, PC, 35 ; Viviane Kaczmarck, POE, 3.
Louis Gueydon, c.s., UDF, n.s.r.p.

BELLEVILLE
Georges Dutrève, c.s., UDF-PR, 2 831 ; René Masy-Rougier, MRG, 576 ; Suzanne Baltazard, PC, 377 ; René Collet, FN, 323 ; Françoise Tricaud, POE, 36. *BALL.*

BRON
Vincent Guittard, c.s., UDF-CDS, 2 316 ; André Sousi, PS, m., 2 049 ; Jacky Codvelle, FN, 929 ; Laurent Deschamps, PC, 857 ; Maurice Suchère, div., 653 ; Lucien Rossi, div., 650 ; Jean Brière, Verts, 449 ; Guy Teboul, POE, 24. *BALL.*

CALUIRE-ET-CUIRE
Frédéric Dugoujon, c.s., app. UDF, 3 690 ; Dominique Vielliard, PS, 2 265 ; Jean-Paul Henry, FN, 802 ; Etienne Tête, Verts, 742 ; Guy Gerriet, div., 442 ; Lise Bouveret, PC, 378 ; Jean-Pierre Mounier, div., 335 ; Danielle Frachon, POE, 17. *BALL.*

CONDRIEU
Gabriel Montcharmont, PS, d., m., 1 572 ; Marc Chalon, RPR, 1 194 ; Alfred Gerin, c.s., UDF-CDS, 1 068 ; Christophe Mathieu, FN, 253 ; Georges Carmona, PC, 151 ; Jacques Revol, POE, 9. *BALL.*

DECINES-CHARPIEU
Pierre Moutin, c.s., PS, m., 3 880 ; Marc Fraysse, RPR, 2 638 ; Jean Mardirossian, PC, 801 ; Franck Levasseur, FN, 690 ; Elie Burki, UDF-rad., 312. *BALL.*

LIMONEST
Jacques Berger, c.s., CNI, 7 048 ; Jean-François Bourret, PS, 2 941 ; Marie-Christine de Penfentenyo, FN, 1 271 ; Claude Argence-Lafon, div., 530 ; Bruno Guérard, PC, 497 ; Patricia Audouard, POE, 55. *BALL.*

LYON-I
Albéric de Lavernée, c.s., RPR, 2 939 ; Eliane Sapin, PS, 893 ; Bruno d'Epenoux, FN, 643 ; Michel Tabardel, PC, 250 ; Philippe Humblot, POE, 24. *BALL.*

LYON-III
Marie-Françoise Frobert, c.s., RPR, 1 350 ; Andrée Rives, PS, 1 061 ; Robert Girard, CNI, 770 ; Frédéric Curis, FN, 433 ; Yves Fournel, PC, 329 ; Michel Bernard, Verts, 277 ; Marc Chouraqui, POE, 5. *BALL.*

LYON-V
Lucien Durand, c.s., PS, 3 629 ; Jean-Laurent Chamaly, UDF-CDS, 3 021 ; Joseph Lédant, FN, 813 ; Yves Rolland, PC, 696 ; Christiane Versaevel, POE, 38. *BALL.*

LYON-X
Roland Fulchiron, c.s., UDF-CDS, 3 325 ; Jean-Pierre Flaconnèche, PS, 1 659 ; Serge Voyant, FN, 803 ; Fernand Gelin, PC, 392 ; Emile Vasquez, div., 392 ; Georges Daru, POE, 12. *BALL.*

LYON-XI
Jean Flacher, c.s., UDF-PR, 3 782 ; Martine Roure, PS, 2 042 ; Alain Nivière, FN, 845 ; Georges Mazard, PC, 617 ; Louis Tricaud, POE, 38. *BALL.*

LYON-XIII
Christian Mettraux, c.s., PS, 2 417 ; Nicole Bargoin, RPR, 1 596 ; Guy Front, PC, 855 ; Maurice Depierre, FN, 810 ; Florent Dessus, UDF-rad., 410 ; René Mollard, POE, 40. *BALL.*

MONSOLS
Joseph Ducarre, c.s., UDF-rad.. *REELU.*

MORNANT
Jean Palluy, c.s., UDF-CDS, prés. c.g.. *REELU.*

NEUVILLE-SUR-SAONE
Jacques Meyer, c.s., RPR, 4 472 ; Jean Machurat, PS, 3 385 ; Pierre Terrier, FN, 713 ; Gérard Crouzet, PC, 557. *BALL.*

SAINTE-FOY-LES-LYON
Xavier Hamelin, c.s., RPR, 4 187 ; Jean-Paul Demaugé-Bost, PS, 1 866 ; Georges Labouche, FN, 589 ; Patrice Bonazzi, PC, 455. *BALL.*

SAINT-GENIS-LAVAL
Michel Thiers, c.s., UDF, 4 939 ; Daniel Desgranges, PS, 2 288 ; Gérard Durieu, FN, 689 ; Jean Laplace, PC, 540 ; Yvonne Waeckel, POE, 46. *BALL.*

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
Odette Pourcel, PS, 2 727 ; Raymond Béal, UDF, 2 530 ; Jean-Paul Rolland, div. d., 938 ; Auguste Mottet, PC, 789 ; Michel Fighiera, FN, 571 ; Paul Coste, Verts, 532 ; Emile Jeanclaude, div., 59 ; Laurence Mazoyer, POE, 18. *BALL.*
Joseph Sibuet, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COIZE
Louis Véricel, c.s., div. d.. *REELU.*

TARARE
Maurice Pouilly, c.s., UDF-PR. *REELU.*

TASSIN-LA-DEMI-LUNE
Georges Perret, c.s., UDF-CDS, m., 2 958 ; Henri Faure, div., 1 234 ; Gilles Thévenon, MRG, 1 229 ; Bernard Vallette d'Osia, FN, 461 ; Marguerite Dinguirard, Verts, 402 ; Jean Boistard, PC, 338. *BALL.*

VENISSIEUX-NORD
André Guérin, c.s., PC, m., 2 865 ; Pierre Bonnard, PS, 1 431 ; Claude Debray, RPR, 747 ; Michel Tridon, FN, 649 ; Jacqueline Goldenberg, POE, 39. *BALL.*

VENISSIEUX-SUD
Guy Fischer, c.s., PC, 2 136 ; Claude Cerutti, PS, 974 ; Maurice Joannon, FN, 668 ; Christine Cote, POE, 56. *BALL.*

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Francisque Perrut, c.s., UDF-PR, d., 5 271 ; Paul Bacot, PS, 2 821 ; Georges Pham Dinh, FN, 895 ; Philippe Bayard, PC, 850 ; Josette Villaume, POE, 49. *BALL.*

En dépit d'un taux de participation très faible (37,6 %), comparable cependant à celui de 1973, dernière année où les élections cantonales avaient eu lieu six mois seulement après des législatives, quatre conseillers sortants ont été réélus, parmi lesquels le président du conseil général, M. Jean Palluy (UDF-CDS). Bien qu'ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, mais faute d'avoir passé la barre de 25 % des électeurs inscrits, huit de leurs collègues, en revanche, devront attendre dimanche prochain pour retrouver leurs sièges.

La principale surprise de ce scrutin réside cependant dans l'élection, dès le premier tour, de M. Maurice Depaix (PS) à Amplepuis, dans un canton où la non-représentation du sortant (UDF) a laissé place à une rivalité interne à l'opposition nationale.

A Lyon, les primaires organisées, au sein de la majorité départementale, dans les 3e et 13e cantons, ont donné l'avantage aux deux représentantes du RPR, Mme Marie-Françoise Frobert et Nicole Bargoin, face à leurs concurrents du CNI et du Parti radical.

A Vénissieux, le maire et son premier adjoint, MM. André Gérin et Guy Fischer (PCF), devancent nettement les candidats du Parti socialiste.

Ainsi, au second tour, seuls deux cantons retiendront véritablement l'attention : celui de Bron, où le centriste sortant, M. Vincent Guittard, devance le maire socialiste, M. André Sousi, et celui de Condrieu, où le député socialiste, M. Gabriel Montcharmont, peut bénéficier du contentieux qui oppose ici le RPR à M. Alfred Gérin, ancien sénateur (UDF-CDS).

HAUTE-SAONE (16)

CONS. GEN. : 1 PC ; 5 PS ; 4 MRG ; 1 UDF-rad. ; 9 UDF-PR ; 5 UDF ; 6 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Jean Reyboz, div. opp., m. d'Anjeux).*

GRAY
Christian Bergelin, c.s., RPR, d.. *REELU.*

GY
Paul Cheviet, app. PS, 1 179. *ELU.*
Christian Jalet, c.s., RPR, 1 022 ; Pascal Martin, FN, 70 ; Patrice Muzard, PC, 28.

LURE-SUD
Jean-Pierre Thomas, c.s., PS. *REELU.*

MARNAY
Michel Jurain, c.s., UDF. *REELU.*

MELISEY
Rose-Marie Daviot, c.s., MRG, m.. *REELUE.*

PESMES
Bernard Joly, c.s., UDF-rad., m.. *REELU.*

PORT-SUR-SAONE
Jean-Marie Parat, PS, 1 079 ; René Fouquet, c.s., UDF-PR, 849 ; Gilbert Dumont, div. d., 734 ; Robert André, PC, 158. *BALL.*

RIOZ
Jacques Varin, c.s., UDF-PR, 1 036 ; Yves Krattinger, app. PS, 970 ; Jacques Noël, div. d., 511 ; Paul Longet, PC, 138. *BALL.*

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE
Jean Gallaire, c.s., PS, m., 3 193 ; Louis Bigey, div. d., 2 857 ; Lucien Gaillard, PC, 289 ; Luc Sohm, FN, 227. *BALL.*

SAINT-SAUVEUR
Marc Roussel, c.s., MRG, m.. *REELU.*

SAULX
Michel Weyermann, PS, 988. *ELU.*
Robert Diziain, c.s., RPR, 870 ; Marcel Merat, PC, 45.

SCEY-SUR-SAONE
Jacques Poinsotte, c.s., RPR. *REELU.*

VAUVILLERS
Jean Reyboz, c.s., div. d., prés. c.g.. *REELU.*

VESOUL-EST
Loïc Niepceron, PS, 2 157 ; Bernard Ferry, c.s., UDF-PR, 2 091 ; Frédéric Bernabé, PC, 287 ; Gisèle Pape, FN, 247. *BALL.*

VILLERSEXEL
Michel Miroudot, c.s., UDF-PR, sén., m.. *REELU.*

VITREY-SUR-MANCE
Lucien Royer, c.s., UDF-PR. *REELU.*

Légère poussée socialiste dans ce département. Dans les cantons de Gy et de Saulx-de-Vesoul, les candidats socialistes, MM. Paul Cheviet et Michel Weyermann, ont battu deux conseillers sortants du RPR, proches de M. Christian Bergelin, ancien ministre (RPR), lui-même réélu à Gray. Simple retour des choses, puisqu'en 1982 le RPR avait « pris » ces deux cantons au Parti socialiste. La bonne tenue de la gauche a également permis la réélection de trois de ses quatre sortants dès le premier tour, tandis qu'à Saint-Loup-sur-Semouse M. Jean Gallaire peut espérer conserver son siège dimanche prochain. Deux autres candidats du PS sont, de surcroît, en ballottage favorable à Saulx et à Port-sur-Saône.

Sept conseillers généraux sortants UDF-RPR ont également été réélus dès le premier tour, dont M. Jean Reyboz, président (divers droite) du conseil général, avec 65,43 % des voix.

SAONE-ET-LOIRE (29)

CONS. GEN. : 2 PC ; 16 PS ; 4 MRG ; 2 UDF-CDS ; 14 UDF-PR ; 4 RPR ; 2 CNI ; 13 div. d. *(Prés. : René Beaumont, UDF-PR, d., m. de Varennes-Saint-Sauveur).*

AUTUN-SUD
Patrick Lucotte, UDF-PR, 1 826 ; Joseph Gadrey, PS, 1 441 ; Richard André, PC, 240 ; Mireille Coulé, FN, 174. *BALL.*
Marcel Lucotte, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.r., m., n.s.r.p.

BOURBON-LANCY
Roger Luquet, c.s., PS, m. *REELU.*

BUXY
Jean Rigoulot, c.s., div. d., 1 545 ; Bernard Desbrière, PS, 1 263 ; Michel Chevalier, PC, 333. *BALL.*

CHAGNY
Jean-François Delorme, RPR, 1 829 ; Claude Brunet-Lechenault, MRG, 1 270 ; Daniel Malingre, PS, m., 1 023 ; André Boulicaut, PC, 489 ; Josette Ramaget, FN, 200. *BALL.*
France Lechenault, c.s., MRG, n.s.r.p.

CHALON-SUR-SAONE-CENTRE
Patrick Foret, c.s., RPR, 3 093 ; Jean-René Journet, PS, 1 344 ; Marcel Bossu, PC, 364 ; Thierry Grosjean, verts, 317. *BALL.*

CHALON-SUR-SAONE-OUEST
Jean-Pierre Bouvet, RPR, 2 547 ; Jean Truc, PS, 2 439 ; Denis Martin, PC, 692 ; Pierre Guilhot, FN, 227. *BALL.*
Dominique Perben, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY
Marcel Gros, c.s., UDF-PR, 1 543 ; Jean Mortet, PS, 840 ; René Longefay, PC, 335 ; Jacques Bennetot, FN, 90. *BALL.*

CHAROLLES
Jean Ducerf, c.s., UDF-PR. *REELU.*

CHAUFFAILLES
Jean Lautrey, UDF-PR, 1 474 ; Joseph Chetaille, div. d., 991 ; Auguste Lavenir, div. d., 709 ; Joel Belot, MRG, 311 ; Jean-Luc Mermet, verts, 163 ; Jacques Chemarin, PC, 113 ; Pierre Loire, FN, 76. *BALL.*
Robert Trouillet, c.s., div. d., n.s.r.p.

COUCHES
Bernard Dessendre, c.s., UDF-PR. *REELU.*

LE CREUSOT-EST
André Laffly, c.s., PS, 2 621 ; Maurice Michel, div. d., 1 833 ; Max Deschampt, PC, 934. *BALL.*

LE CREUSOT-OUEST
Serge Chevalier, PS, 1 990 ; Philippe Bouthier, UDF-CDS, 1 473 ; Serge Cognard, RPR, 625 ; Robert Lescure, PC, 546. *BALL.*
Camille Dufour, c.s., PS, m., n.s.r.p.

GUEUGNON
Roland Cottin, c.s., PS, m., 2 296 ; Lucien Journet, UDF-PR, 2 056 ; René Favier, PC, 627. *BALL.*

LOUHANS
Paul Grandjean, PS, 1 622 ; Bertrand de Beaurepaire, UDF diss., 1 461 ; Georges Morey, c.s., UDF-CDS, m., 1 071 ; Daniel Bernard, div. d., 1 043 ; Patrick Souteyrand, PC, 267. *BALL.*

MACON-NORD
Hervé Joubert, PS, 2 211 ; Anne Bouchacourt, UDF-PR, 1 302 ; Jacqueline Falconnet, RPR, 1 144 ; Chantal Bathias, PC, 585 ; Serge Libersart, FN, 284. *BALL.*
Michel-Antoine Rognard, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MONTCEAU-LES-MINES-S.
André Faivre, c.s., PC, 1 562 ; Daniel Barraud, PS, 1 079 ; Marcel Aupecle, UDF, 937 ; Jean Dorville, FN, 172. *BALL.*

MONTCENIS
André Quincy, c.s., PS. *REELU.*

MONTCHANIN
Pierre Corneloup, RPR, 1 670. *ELU.*
Pierre Forest, c.s., PS, m., 1 056 ; Bernard Maitre, PC, 573.

MONTPONT-EN-BRESSE
Noël Curean, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

MONTRET
Fernand Cavard, c.s., UDF-PR. *REELU.*

PALINGES
Paul Nigay, RPR, 1 055. *ELU.*
Paule Martinon, PS, 675 ; Daniel Chierici, PC, 184.
Daniel Lacroix, c.s., div. d., n.s.r.p.

PIERRE-DE-BRESSE
Jean Pareau, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

SAINT-BONNET-DE-JOUX
François Lacharme, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
Jacques-Albert Ruste, c.s., div. d., m. *REELU.*

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
André Juillard, c.s., PC, m.. *REELU.*

TOULON-SUR-ARROUX
Joseph Jeannot, c.s., div. d. *REELU.*

TOURNUS
Gérard Buatois, PS, 1 397 ; Roger Gasquet, UDF-PR, 1 010 ; Yves Guillot, div. d., 658 ; Jean-Claude Vasselet, PC, 326 ; Hervé Bosio, verts, 273 ; Léone Chabrol, FN, 120. *BALL.*
Roger Gautheron, c.s., PS, m., n.s.r.p.

TRAMAYES
Gersende de Quatrebarbes, c.s., div. d., m., 618 ; Jean Guillaud, div. g., 453 ; Christian Accary, div., 118 ; Pierre Chandagne, PC, 86. *BALL.*

VERDUN-SUR-LE-DOUBS
Maurice Duvernois, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

Dans vingt-neuf cantons renouvelables, vingt et un conseillers sollicitaient un nouveau mandat. Douze ont été réélus dès le premier tour. Le fait le plus marquant de ce scrutin est la défaite, face à son adversaire RPR, M. Pierre Corneloup, du maire socialiste de Montchanin, M. Pierre Forest. A Louhans, le conseiller sortant UDF-CDS est devancé par un UDF-dissident. Au total, trois candidats de droite peuvent se maintenir face au socialiste arrivé en tête.

Sur les quinze cantons en ballottage, cinq sièges devraient demeurer à la gauche et cinq à la droite, quatre cantons étant incertains. Le quinzième, celui de Chalon-Ouest pourrait changer de camp au bénéfice du PS, ce qui ne changerait rien à l'équilibre du conseil général largement dominé par la droite.

SARTHE (21)

CONS. GEN. : 3 PC ; 5 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 5 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 10 div. d. *(Prés. : Michel d'Aillières, UDF-PR, sén., m. d'Aillières-Beauvoir).* BALL.
Jean-Claude Boulard, c.s., PS, d.. *REELU.*

BONNETABLE
André Boyer, c.s., div. d., m., 1 063 ; Abraham Cimerman, PS, 792 ; Daniel Bellaye, div., 667 ; Jean-Pierre Lallier, PC, 285. *BALL.*

BOULOIRE
Jean Morin, c.s., div. d., 1 457 ; Raymond Douyère, PS, d., 1 072 ; Henri Joly, div., 286 ; Maurice Esnault, PC, 187. *BALL.*

BRULON
Pierre Poussin, c.s., div. d.. *REELU.*

CHATEAU-DU-LOIR
Marcel Boisjean, c.s., UDF-rad., m., 2 050 ; Daniel Macheton, PS, 1 955 ; Yves Daudin, PC, 928. *BALL.*

ECOMMOY
François Jacob, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

LA FERTE-BERNARD
Pierre Coutable, c.s., UDF-PR, m.. *REELU.*

LA FLECHE
Henri de Maupéou, c.s., CNI. *REELU.*

LA FRESNAYES-SUR-CHEDOUET
Michel d'Aillières, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g.. *REELU.*

FRESNAY-SUR-SARTHE
H.J. de Caumont la Force, c.s., UDF. *REELU.*

LOUE
Yves Bellesort, c.s., UDF-CDS, m., 2 482 ; Hélène Izambert, RPR, 1 873 ; Pierre Roland, PS, 1 462 ; Michel Gabout, PC, 150. *BALL.*

LE MANS-OUEST
Roland Becdelièvre, c.s., PS, 2 103 ; Gilles Rulleau, RPR, 1 177 ; Jeannie Hornyak, PC, 765 ; William Ziem, FN, 145. *BALL.*

LE MANS-SUD-OUEST
Daniel Boulay, c.s., PC, 2 041 ; Guy Gautier, PS, 1 994 ; Serge Métais, UDF-CDS, 969. *BALL.*

LE MANS-VILLE-EST
Pierre Rouzière, c.s., PS, 2 165 ; Ghislaine Wettstein-Badour, UDF-PR, 739 ; Gilles Leproust, PC, 730 ; Josette Vigoureux, FN, 182 ; Yves Paumier, POE, 6. *BALL.*

LE MANS-VILLE-NORD
Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR, 2 577 ; Pierre Coicadan, PS, 2 098 ; Christian Rouby, PC, 485 ; Lionel Rénusson, Verts, 461 ; Bertrand de Tarragon, FN, 172. *BALL.*

MAYET
Alexandre Hérin, c.s., div. d.. *REELU.*

MONTMIRAIL
Pierre Lardeyret, c.s., UDF-PR, 723 ; Michel Anglade, div. d., 447 ; Maurice Montel, maj. p., 355 ; Pierre Folempin, div. d., 198 ; Daniel Ernoult, PC, 119 ; Marcel de Cossé-Brissac, FN, 26. *BALL.*

PONTVALLAIN
Roland Boussard, c.s., UDF, 1 856 ; Claude Leblanc, PS, 1 556 ; Patrice Paris, PC, 516. *BALL.*

SILLE-LE-GUILLAUME
Pierre Quillet, MRG, 1 349 ; Gérard Chasseguet, c.s., RPR, d., 1 197 ; Gérard Galpin, CNI, 635 ; Roger Boisumeau, PC, 102. *BALL.*

LA SUZE-SUR-SARTHE
Alain Mousseaux, c.s., div. d., 2 583 ; Gérard Saudubray, PS, 1 869 ; Claude Riolon, PC, 1 450. *BALL.*

VIBRAYE
Solange d'Harcourt, c.s., UDF. *REELUE.*

Sur vingt et un cantons renouvelables, neuf ont été pourvus dès le premier tour par les sortants réinvestis : huit à droite (dont le sénateur PR M. Michel d'Aillières, président du conseil général), un à gauche : le député socialiste M. Jean-Claude Boulard. Mais dans six cantons au moins, la gauche semble en mesure de ravir des sièges jusque-là bien ancrés à droite : Château-du-Loir, Bonnétable, La Suze, Pontvallain, Sillé-le-Guillaume et peut-être Le Mans-Nord-Ville, où les électeurs du candidat écologiste feront la différence (7,95 %). Dans la plupart des cas, c'est une confirmation de la poussée socialiste des récents scrutins ; les sortants comptaient pourtant sur leur enracinement personnel pour faire la différence dans une élection dont ils sous-estimaient le caractère politique. C'est particulièrement vrai pour Château-du-Loir, Ponvallain, La Suze.

L'explication ne tient pas pour autant pour Sillé-le-Guillaume, toujours ancré à droite. Là c'est le crédit du député et maire de Sillé, le RPR M. Gérard Chasseguet, qui s'est peu à peu effrité quand ses électeurs ont appris qu'il était allé habiter à l'autre bout du département. Le candidat du CNI en touche les dividendes mais s'il poursuit dans sa volonté de se maintenir au second tour, il fera chuter le député RPR au profit du candidat MRG. Autre député en difficulté : le socialiste M. Raymond Douyère à Bouloire, un canton qu'il n'a jamais pu enlever à la droite malgré ses scores aux législatives.

SAVOIE (18)

CONS. GEN. : 2 PC ; 9 PS et app. ; 1 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 UDF ; 12 RPR et app. ; 2 div. d. ; 1 ss. étiq. *(Prés. : Michel Barnier, RPR, d.).*

AIGUEBELLE
Alain Bouvier, c.s., PC. *REELU.*

AIME
Auguste Picollet, c.s., RPR. *REELU.*

ALBENS
Claude Giroud, c.s., UDF-CDS, m. *REELU.*

BEAUFORT
Lucien Avocat, c.s., div. g. *REELU.*

CHAMBERY-EST
Michel Bouvard, c.s., RPR, 1 195 ; Jean-Yves Camoz, PS, 776 ; Christian Vellieux, FN, 173 ; Jean Tinelli, PC, 132 ; Béatrice Faure, Verts, 122 ; Maurice Martinet, ext. d., 53 ; Clélia Aimonetto, POE, 11. *BALL.*

CHAMBERY-SUD
Jean Bollon, c.s., UDF-PR, 1 666 ; Dominique Lalo, PS, 769 ; Jacques Vaissière, FN, 193 ; Brigitte Andreys, PC, 152 ; Hubert Brenna, ext. d., 57. *BALL.*

COGNIN
Jean Fressoz, c.s., app. PS, m. *REELU.*

LES ECHELLES
Jean-Pierre Vial, c.s., app. RPR, m. *REELU.*

MODANE
Jean-Louis Gauthier, c.s., PS, 1 091 ; Georges Faure, div. d., 730 ; Jean Sedo, PC, 171 ; Eric Garadier, FN, 85. *BALL.*

LA MOTTE-SERVOLEX
Jacques Hochard, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

MOUTIERS
Gilbert Tartarat, c.s., RPR, m., 2 538 ; Maurice Blanc, PS, 1 656 ; Gilles Vivet, PC, 517 ; Bernard Dubois, FN, 96. *BALL.*

LA ROCHETTE
François Peillex, c.s., RPR. *REELU.*

RUFFIEUX
Guy Dyens, div. d., 811 ; Yves Husson, app. PS, 785 ; Roger Constant, PC, 142 ; Anne de La Serraz, FN, 32. *BALL.*
Francis Rudkiewicz, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-ALBAN-LEYSSE
Louis Besson, c.s., PS, d. *REELU.*

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS
Henri Guicherd, c.s., UDF-CDS.. *REELU.*

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Paul Perrier, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Michel Ménart, c.s., app. PS, 842 ; Etienne Jacquier, div. d., 728 ; Oswald Israël, div. d., m., 692 ; Michèle Blanc, PC, 187 ; Guy Santaguiliana, FN, 36. *BALL.*

UGINE
Jean-Marie Meunier, c.s., div. g., m., 1 874 ; Louis Bertrand, PC, 839 ; Jean-François Portay, rég., 326 ; André Pralong, FN, 126. *BALL.*

Sur les dix-huit conseillers généraux, soumis à renouvellement, onze ont été réélus dès le premier tour : trois RPR, trois UDF, trois PS et apparentés, un PC et un divers gauche. En outre, faute d'avoir franchi la barre des 25 % des inscrits, quatre autres sortants (un PS, un UDF-PR, un RPR et un divers gauche) ayant dépassé la majorité absolue, sont en ballottage. Compte tenu de cette stabilité, le conseil, présidé par M. Michel Barnier, député (RPR), ne devrait connaître que peu de changements.

Enfin le Front national, partout représenté, subit une perte considérable de son audience. Dans quatorze cantons, il ne dépasse pas les 5 %, alors qu'il avait obtenu 8 % des voix aux cantonales de 1985 et 15 % à l'élection présidentielle.

HAUTE-SAVOIE (16+1)

CONS. GEN. : 3 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF et app. ; 4 RPR et app. ; 4 div. d. *(Prés. : Bernard Pellarin, UDF, sén., m. de Cruseilles).*

ANNECY-CENTRE
Jean-Louis Corajoud, UDF-CDS, 1 362 ; Philippe Fantin, RPR, 674 ; Sylviane Dequier, PS, 582 ; Christophe Onillon, Verts, 206 ; Guy Foret, PC, 89. *BALL.*
Bernard Bosson, c.s., UDF-CDS, s'est démis de son mandat.

ANNECY-NORD-EST
André Fumex, c.s., UDF, 1 914 ; Gilbert Goy, PS, 1 203 ; Henri Larget, RPR, 336 ; Michel Labaume, FN, 302 ; Dominique Burdin, Verts, 296 ; Philippe Métral-Boffod, PC, 247. *BALL.*

ANNEMASSE-SUD
Claude Birraux, c.s., UDF-CDS, 2 675 ; Jean Camleford, div. g., 1 122 ; Gabriel Galice, PS, 773 ; Bernard Fachon, FN, 402 ; Jean Pélissier, PC, 388 ; Richard Gatry, rég., 312 ; André Galland, RPR, 225. *BALL.*

LE BIOT
Louis Bondaz, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

BOEGE
Raymond Bouvier, c.s., UDF-CDS, sén. *REELU.*

BONNEVILLE
Michel Meylan, c.s., UDF-PR, d., m., 2 455 ; Robert Servoz, PS, 1 242 ; Gilles Maistre, Verts, 574 ; François Michaud, RPR, 390 ; René Duret, FN, 355 ; Modeste Rigot, PC, 320. *BALL.*

CHAMONIX-MONT-BLANC
Michel Charlet, c.s., RPR diss., m., 1 480 ; Christophe Devouassoux, div., 671 ; Jean Ravanel, RPR, 555 ; Florial Dablanc, PC, 286 ; Jacques Tomei, PS, 245 ; Daniel Scheppler, Verts, 141 ; Dominique Martin, FN, 134. *BALL.*

CRUSEILLES
Bernard Pellarin, c.s., UDF, sén., m. *REELU.*

EVIAN-LES-BAINS
Marc Francina, c.s., RPR diss., 2 509 ; Serge Dupesset, PS, 1 977 ; Roger Buquin, RPR, 885 ; Gérard Vezin, PC, 418 ; Pierrette Servoz, rég., 404 ; Jacques Staudt, FN, 215. *BALL.*

RUMILLY
Louis Dagant, c.s., RPR, m., 2 086 ; Charles Trémouilhac, PS, 1 040 ; Hubert Chappel, UDF, 990 ; Jean Kholer, Verts, 541 ; Pierre Comet, FN, 349 ; Marcel Roullet, PC, 194. *BALL.*

SALLANCHES
Alain Grévy, c.s., RPR, 2 958 ; Jean Ponchaud, UDF-CDS, 802 ; Jean Ethien, PS, 525 ; Jean-Claude Villard, Verts, 441 ; Jean-Yves Roux, FN, 229 ; Philippe Vallet, PC, 138. *BALL.*

SCIONZIER
René Pralon-Bouvier, c.s., sout. UDF. *REELU.*

SEYNOD
Max Decarre, c.s., UDF-CDS, 3 674 ; Jean-Claude Destailleur, PS, 2 144 ; Claude Desaire, RPR, 727 ; Pierre Precias, Verts, 573 ; Michel Landrivon, FN, 411 ; André Guenot, PC, 387 ; Jean-Louis Authossère, rég., 30. *BALL.*

SEYSSEL
André Abry, c.s., div. d. *REELU.*

TANINGES
Yves Laurat, maj. p., 679 ; Ernest Nycollin, c.s., UDF-rad., 584 ; Jean-Louis Coppel, rég., 303 ; Alain

ections

Le premier tour des élections cantonales

Dubourgel, sout. RPR, 255 ; Louis Olearain, PC, 84 ; Monique Girardin, FN, 59. *BALL.*

THONES

Jacques Golliet, c.s., UDF-CDS, sén. *REELU.*

THORENS-GLIERES

Louis Baud, c.s., UDF-PR. *REELU.*

L'UDF, traditionnellement très implantée, conserve sa suprématie au détriment du RPR. Sur ses douze sièges en jeu, sept lui sont revenus dès le premier tour et elle se trouve en ballottage favorable dans les sept autres cantons. Le RPR, affaibli par la dissidence de deux de ses élus, à Evian et à Chamonix-Mont-Blanc, ne devrait se maintenir que dans trois des quatre cantons qu'il détenait.

Sur les douze candidats présentés par le PS, cinq seront présents au second tour, mais aucun ne se trouve en ballottage favorable.

Le Front national réalise son meilleur score à Scionzier, avec 14,37 % des suffrages exprimés (26,01 % aux élections législatives). Les candidats Verts-Mouvement régional Savoie obtiennent des scores importants (15,43 % des suffrages exprimés à Taninges) et pourraient jouer un rôle décisif au second tour dans ce canton où le candidat de la majorité présidentielle devance le conseiller sortant UDF-Rad.

SEINE-MARITIME (35)

CONS. GEN. : 11 PC ; 12 PS ; 2 MRG ; 3 UDF-PSD ; 8 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 5 UDF et app. ; 12 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Jean Lecanuet, UDF-CDS, sén., m. de Rouen, d. eur., a. min.).*

ARGUEIL

Henri Binet, c.s., UDF-PR, 862 ; Jacques Patin, div. d., 681 ; Jean-Paul Laffore, PS, 407 ; André Dhamelincourt, div. d., 151 ; Eric Mathieu, FN, 54 ; Jacky Benard, PC, 51. *BALL.*

BOIS-GUILLAUME

René Seille, div. d., m., 2 585 ; Pierre Quintard, c.s., app. UDF, 1 844 ; Jean-Louis Fournier, PS, 1 843 ; Roland Charlionnet, PC, 385 ; Josette Bossard, FN, 371. *BALL.*

BOLBEC

Claude Laplace, UDF-PR, 3 229 ; Pierre Roussel, c.s., PS, 2 834 ; Michel Havard, PC, m., 1 973 ; André Foucher, FN, 250 ; Isabelle Gradeau, écol., 233. *BALL.*

BOOS

Bernard Grassin-Delyle, c.s., UDF, 4 267 ; Joël Bidois, PS, 3 509 ; Philippe Guillot, PC, 1 108 ; Philippe de Rostollan, FN, 570. *BALL.*

BUCHY

Albert Verhaeghe, c.s., UDF-rad. *REELU.*

CAUDEBEC-EN-CAUX

Henri Malou, c.s., UDF-rad., 1 938 ; Dominique Lacaille, PS, 1 370 ; Gaël Segond, UDF-PR diss., 1 191 ; Maurice Lepetit, PC, 507 ; Christophe Vasse, FN, 136. *BALL.*

CAUDEBEC-LES-ELBEUF

Alain Rhem, c.s., PS, 3 259 ; Armand Nascimento, RPR, 1 551 ; René Durel, PC, 1 362 ; Florence Barrois, FN, 614. *BALL.*

CLERES

André Martin, c.s., UDF-PSD. *REELU.*

DIEPPE-OUEST

Edouard Leveau, RPR, 2 469 ; Irénée Bourgois, c.s., PC, m., 2 304 ; Jean Beaufils, PS, 2 153 ; Edgar Planchons, FN, 206 ; Gérard Bourlon, écol., 145. *BALL.*

DOUDEVILLE

Gérard Ducastel, c.s., UDF-rad. *REELU.*

ELBEUF

René Youinou, c.s., PS, m., 3 537 ; Laurent Gineste, RPR, 1 716 ; Louis Danais, PC, 952 ; Guillaume de Tarle, FN, 620. *BALL.*

ENVERMEU

Paul Caron, c.s., UDF-CDS, sén. *REELU.*

EU

Jean Duhornay, c.s., UDF-CDS, m., 4 987 ; André Acher, PS, 3 093 ; Jean Garraud, PC, 2 360 ; Christine Villebrod, FN, 341. *BALL.*

FORGES-LES-EAUX

Pierre Blot, c.s., RPR, m., 2 051 ; Christian Plailly, PS, 1 751 ; Jean-Philippe Dutot, FN, 190 ; Eveline Meyer-Manville, PC, 168. *BALL.*

GODERVILLE

Philippe Clément-Grancourt, c.s., RPR. *REELU.*

GOURNAY-EN-BRAY

Alain Carment, c.s., PS. *REELU.*

LE GRAND-QUEVILLY

Pierre Giovanelli, c.s., PS. *REELU.*

LE HAVRE-I

Michel Dubosc, c.s., UDF, 1 498 ; Marie-Louise Baudouin, PS, 872 ; Alain Bouvard, PC, 421 ; Didier Leclère, FN, 240. *BALL.*

LE HAVRE-III

Maryvonne Rioual, c.s., PC, 2 177 ; Bernard Cassagnabère, PS, 1 154 ; Jean Levallois, RPR, 742 ; Françoise Morissé-Hélène, FN, 343. *BALL.*

LE HAVRE-VI

Jean-Yves Besselat, c.s., RPR, 3 460 ; Guy Fleury, PS, 2 107 ; Daniel Colliard, PC, 1 973 ; Guy Bourle, FN, 535. *BALL.*

LE HAVRE-VII

Antoine Lagarde, c.s., app. UDF, 3 290 ; Patrick Retourné, PS, 1 983 ; Roland Ricouard, PC, 1 097 ; Janine Dezaille, FN, 550. *BALL.*

LE HAVRE-VIII

Patrick Fouilland, c.s., PS, 1 865 ; Daniel Paul, PC, 1 576 ; Annick Faury, UDF-CDS, 977 ; Pierre Barthes, FN, 370 ; Jean-Jacques Boulanger, écol., 184 ; Eric Levêque, div., 12. *BALL.*

LE HAVRE-IX

Mireille Garcia, c.s., PC, 1 151 ; Nicole Soyé, PS, 843 ; Daniel Debris, UDF, 568 ; Philippe Bachelard, FN, 262. *BALL.*

MONTIVILLIERS

Michel Adam, div. d., 4 305 ; Gabriel Banville, PS, 3 352 ; Raymond Lecacheur, PC, 1 673 ; Jean-Patrick Blondel, FN, 405. *BALL.*

Michel Vallery, c.s., PS, m., n.s.r.p.

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Robert Pougnié, UDF-PSD, m., 3 164 ; Jean-Yves Merle, PS, 2 703 ; Gilbert Grenier, c.s., PC, 2 011 ; Nathalie Eudes, écol., 266 ; Jacques d'Albundo-Gordos, FN, 223 ; Jacques Carrier, div. g., 112. *BALL.*

OFFRANVILLE

Jean Dasnias, c.s., PS, m., 3 053 ; Yvonne Lebourg, RPR, 2 062 ; Guy Sénécal, PC, 1 278 ; Mark Mazoyhié, FN, 195. *BALL.*

LE PETIT-QUEVILLY

Henri Levillain, c.s., PC, 2 329 ; François Zimeray, PS, 2 162 ; Arnaud de Raulin, UDF, 726 ; Alain Taillepied, FN, 274 ; Roger Séri, RPR diss., 145 ; Jérôme Ragot, écol., 113. *BALL.*

ROUEN-I

Serge Huguerre, c.s., UDF-PSD, 2 073 ; Gérard Leseul, PS, 1 182 ; Jean Alexandre, FN, 342 ; Jean-Pierre Cevaer, div. d., 333 ; Didier Chartier, PC, 301. *BALL.*

ROUEN-II

Jean Lecanuet, c.s., UDF-CDS, sén., d. eur., prés. c.g., m. *REELU.*

ROUEN-III

André Danet, c.s., UDF-PR, 1 356 ; Jean-Marc Dufetel, PS, 692 ; Michel Vallet, FN, 152 ; Eric Gravier, Verts, 149 ; Catherine Bunel, PC, 114. *BALL.*

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Denis Merville, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-SAENS

Léon Carpentier, c.s., UDF-rad. *REELU.*

SOTTEVILLE-LES-ROUEN-EST

Michel Grandpierre, c.s., PC, 2 818 ; Henri Deschamps, div. g., 2 319 ; Jean Duhautbois, UDF-PSD, 942 ; Pierre Maurel, FN, 342 ; Alain Perrier, écol., 259 ; Bruno Kern, PS, 3. *BALL.*

YERVILLE

Alfred Trassy-Paillogues, c.s., RPR. *REELU.*

YVETOT

Pierre Bobée, c.s., MRG, m., 2 955 ; Francis Patry, RPR, 1 628 ; Constant Lecoeur, div. g., 1 301 ; Michel Legrand, PC, 400 ; Michel Bénard, div. d., 139 ; Jacqueline Colin-Harel, FN, 138 ; Rémi His, div., 39. *BALL.*

La majorité départementale sortante conduite par M. Jean Lecanuet, maire (UDF, CDS) de Rouen, qui a été réélu dès le premier tour, a bien tenu. Six UDF et trois RPR ont été réélus, notamment dans plusieurs cantons où le PS avait été majoritaire lors des derniers scrutins nationaux (Saint-Romain-de-Colbosc, Envermeu et Clères). Cependant, des ballottages très serrés laissent le résultat indécis au second tour dans les canton de Boos, Eu, Caudebec-en-Caux, Le Havre-VI où le sortant est de droite.

Deux socialistes ont été réélus et aucun communiste, mais alors que le PS avait devancé le PC dans la quasi-totalité des cantons aux précédents scrutins, certains duels entre PS et PC se sont achevés au profit des sortants communistes, sauf à Notre-Dame-de-Bondeville, où M. Merle (PS) bat M. Grenier. A Sotteville-Est, le maire (PC) de Saint-Etienne-du-Rouvray, M. Grandpierre, se maintient en tête de la gauche. A Dieppe, le maire, M. Bourgois (PC), a devancé M. Beaufils, député PS. La présence d'un candidat « écologiste » qualifié de « sous-marin du PC » par le PS peut avoir nui à M. Beaufils.

A Petit-Quevilly, où le sortant, M. Henri Levillain (PC) devance M. Zimeray (PS) de 167 voix, les socialistes ont annoncé leur intention de déposer un recours et une plainte contre une conseillère municipale communiste « prise en flagrant délit de bourrage d'urne ».

DEUX-SEVRES (17)

CONS. GEN. : 2 PS ; 1 PS diss. ; 1 maj. p. ; 1 div. g. ; 6 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 8 UDF ; 3 RPR ; 7 div. d. *(Prés. : Georges Treille, UDF-rad., sén., m. de Brioux-sur-Boutonne).*

AIRVAULT

Henri Folliet, c.s., UDF, m. *REELU.*

ARGENTON-CHATEAU

Pierre Ganne, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

BEAUVOIR-SUR-NIORT

André Nicolas, c.s., UDF-rad. diss., 836 ; Suzanne de Longpré-Jaubert, div. d., 538 ; Rosine Baudry, div. g., 315 ; Jacques Rivault, PC, 149. *BALL.*

BRESSUIRE

Albert Brochard, c.s., UDF-CDS, d. *REELU.*

BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Georges Treille, c.s., UDF-rad., sén., prés. c.g. *REELU.*

CHEF-BOUTONNE

Robert Micheau, PS, 1 379 ; Pierre Marchesseau, div. d., 1 069 ; Claude Bergeron, div. d., 443 ; Alain Roche, RPR, 372 ; Rémy François, PC, 110. *BALL.*

Albert Bonnin, c.s., UDF, n.s.r.p.

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Colette Lision, c.s., RPR, 1 434 ; Claude Juin, PS, 1 341 ; Marcel Brelay, PC, 361. *BALL.*

MAULEON

Léon Sourisseau, div. d., 2 051 ; Louis Fruchard, c.s., UDF, prés. c.r., m., 1 899 ; Louis Simonneau, div. d., 1 483 ; Maurice Rouzier, PC, 295 ; Jean Naux, FN, 185. *BALL.*

MAUZE-SUR-LE-MIGNON

Paul Couturier, c.s., UDF-rad., m., 1 186 ; René Turgne, sout. PS, 660 ; Marcel Eon, PC, 387 ; C. Mabille de Poncheville, div. d., 248. *BALL.*

MAZIERES-EN-GATINE

Jean-Marie Morisset, UDF-CDS, 1 365 ; Hervé Guillot, div. d., 898 ; Bernard de Litardière, sout. PS, 866 ; André Marcus, PC, 74. *BALL.*

Georges Bobin, c.s., UDF, n.s.r.p.

MELLE

Patrick Chatelin, div. d., 2 385. *ELU.*

Yvette Decemme, PS, 1 028 ; Max Rouvreau, PC, 381 ; Gaëtan Renault, div. g., 115.

Emile Touzeau, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

NIORT-NORD

Alain Garcia, c.s., RPR, 2 942 ; Roger Pougeau, PS, 2 933 ; Jean-Pierre Papot, PC, 605 ; Raymond Rouillé, FN, 212. *BALL.*

PARTHENAY

Jean Pineau, c.s., UDF. *REELU.*

SAINT-LOUP-LAMAIRE

François Bouchet, c.s., div. d. *REELU.*

ST-MAIXENT-L'ECOLE-I

Camille Lemberton, c.s., PS diss., m. *REELU.*

SECONDIGNY

Gabriel Fourré, c.s., div. d. *REELU.*

THOUARS-II

Jean Dumont, c.s., UDF-PR, sén., m., 1 870 ; Serge Moulin, PS, 1 427 ; Jean Lechevrel, div. g., 986 ; Yves Boutet, div. g., 432 ; Bernard Monrouzeau, PC, 229. *BALL.*

La surprise du scrutin vient surtout des difficultés du président du conseil régional de Poitou-Charentes, M. Louis Fruchard, qui, à Mauléon, est devancé par M. Louis Sourisseau, l'un des deux divers droite en lice.

On note au premier tour la réélection de huit sortants et un nouvel élu. Ce dernier, M. Patrick Chatelin (divers droite), succède à Melle au doyen de l'assemblée départementale, M. Emile Touzeau, élu depuis 1958. Le PS enregistre donc un échec à Melle, en dépit du soutien apporté à son candidat par Mme Edith Cresson et Ségolène Royal, cette dernière député des Deux-Sèvres depuis juin dernier. Le PS espère néanmoins obtenir une compensation au second tour à Niort-Nord et à Frontenay Rohan-Rohan.

SOMME (23)

CONS. GEN. : 6 PC ; 1 rén. ; 5 PS ; 9 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF ; 9 RPR ; 1 CNI ; 6 div. d. *(Prés. : Max Lejeune, UDF-PSD, sén., m. d'Abbeville, a. min., n.s.r.p.).*

ABBEVILLE-SUD

Cyrille Defacque, UDF-PSD, 2 325 ; Guy Dovergne, PS, 1 929 ; Chantal Leblanc, PC, 1 053 ; Christine Chreptuik, FN, 175. *BALL.*

Max Lejeune, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

AILLY-SUR-NOYE

Pierre Classen, c.s., UDF-PSD. *REELU.*

AMIENS-I-OUEST

Serge Delignières, PS, 1 527 ; Marie-Stéphanie Kaczmarek, c.s., PC, 1 169 ; Jacques Vallas, RPR, 996 ; Raynald Brasseur, FN, 479 ; Olivier Bondois, div. d., 139. *BALL.*

AMIENS-II-N.-O.

Gérald Maisse, c.s., PC, 1 096 ; Bernard Lacharme, PS, 884 ; Brigitte Fouré, CNI, 789 ; Lionel Payet, FN, 435. *BALL.*

AMIENS-III-N.-E.

René Carouge, c.s., rén., 1 393 ; Michel Devaux, UDF-PR, 1 346 ; Yves Le Diascorn, PS, 979 ; François Cosserat, PC, 747 ; Jacqueline Bricourt, FN, 411 ; Anne-Marie Desachy, div. d., 47. *BALL.*

AMIENS-VIII-NORD

Francis Lecul, c.s., PS, 1 420 ; Jean Bouly, UDF-rad., 1 001 ; Patrick Kaczmarek, PC, 605 ; Yves Dupille, FN, 436. *BALL.*

BERNAVILLE

Joel Hart, c.s., RPR. *REELU.*

BOVES

Pierre Desse, c.s., div. d. *REELU.*

BRAY-SUR-SOMME

Marcel Guyot, RPR, 1 248 ; Daniel Lagache, UDF-PSD, 1 114 ; Jean-Claude Quiertant, PS, 533 ; Jean-Pierre Dannel, PC, 233 ; Pascal Delarue, FN, 64. *BALL.*

Fernand Adriaenssens, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

CHAULNES

Serge Bayard, c.s., UDF-PSD, m. *REELU.*

CRECY-EN-PONTHIEU

Régis Lécuyer, c.s., div. d. *REELU.*

DOMART-EN-PONTHIEU

Gilbert Temmermann, c.s., PS. *REELU.*

HALLENCOURT

Pierre Martin, c.s., RPR, m., 1 948 ; Max Benoît, PS, 1 524 ; Guy Champion, PC, 463. *BALL.*

HAM

Jean Boitel, c.s., PS. *REELU.*

HORNOY-LE-BOURG

Daniel Capon, c.s., RPR, m. *REELU.*

MOREUIL

Daniel Fournier, PS, 2 017 ; Francis Soilleux, c.s., CNI, 1 993 ; Jean-Bernard Gervoise, PC, 685 ; Ginette Granier, FN, 136. *BALL.*

NOUVION

Ernest Lécuyer, c.s., UDF-PSD. *REELU.*

OISEMONT

Jérôme Bignon, c.s., RPR. *REELU.*

PERONNE

Jean-Marie Carbonelle, c.s., UDF-PR, 3 031 ; Pierre Linéatte, PS, 2 543 ; Annie Guilbeau, PC, 1 255. *BALL.*

PICQUIGNY

René Régnier, c.s., PC, 3 014 ; André Sehet, PS, 2 236 ; Jean-Paul Plez, RPR, 1 446 ; Jean Vermoeren, div. d., 933 ; Jean-Claude Thierry, FN, 371. *BALL.*

POIX-DE-PICARDIE

Pierre Daniel, c.s., div. d., m. *REELU.*

ROSIERES-EN-SANTERRE

Jacques Trobas, c.s., RPR, 1 953 ; Christian Caron, div. g., 842 ; Emile Lebrun, PC, 529 ; Xavier Sylla, PS, 512 ; Pascal Payet, FN, 96. *BALL.*

ST-VALERY-SUR-SOMME

Gilbert Gauthé, c.s., PS, m., 2 021 ; Pierre Dingremont, UDF-PSD, 1 354 ; Patrick Ouart, RPR, 1 200 ; Achille Forestier, PC, 1 020 ; Christian de la Mettrie, FN, 156. *BALL.*

Onze conseillers généraux sortants ont été réélus sur les 23 cantons à renouveler : 9 de droite et 2 socialistes. Le plus beau score a été réalisé par M. Pierre Classen (UDS-PSD) à Ailly-sur-Noye avec 73,16 % des voix, mais 6 autres dépassent les 60 %. MM. Régis Lécuyer, (Crécy-en-Ponthieu), Pierre Daniel (Poix), Jérôme Bignon (Oisemont), Ernest Lécuyer (Nouvion-en-Ponthieu), Gilbert Temmermann (Domart-en-Ponthieu) et Serge Bayard (Chaulnes).

On attendait avec intérêt les résultats du canton d'Abbeville-Sud où M. Max Lejeune (UDF-PSD), président du conseil général depuis 1945 ne se représentait pas. M. Cyrille Defacques, UDF-PSD, obtient 42,41 % des voix. Il est en ballottage défavorable face au socialiste, M. Guy Dovergne (35,19 %) qui pourrait l'emporter au second tour grâce aux voix communistes (19,21 %). Mais les abstentionnistes peuvent en décider autrement. Autre canton chaud, celui d'Amiens-Nord-Est, où se présentait M. René Carouge, conseiller sortant, communiste rénovateur, maire de Rivery, (28,30 % des voix) contre 15,17 % à M. François Cosserat, communiste, premier adjoint au maire d'Amiens.

Même si certains conseillers de droite sont en ballottage délicat, la majorité de l'Assemblée départementale restera acquise à l'opposition gouvernementale.

TARN (21)

CONS. GEN. : 19 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF et app. ; 7 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Jacques Durand, PS, sén., m. de Réalmont).*

BRASSAC

Max Caminade, c.s., UDF. *REELU.*

CADALEN

Henry Pagès, c.s., PS. *REELU.*

CARMAUX-NORD

Jacques Goulesque, c.s., PS. *REELU.*

CARMAUX-SUD

Jacques Raynal, c.s., PS. *REELU.*

CASTRES-EST

Arnaud Mandement, PS, 1 576 ; Jean-Pierre Antoni, RPR, 1 483 ; Jacques Thouroude, div. d., 473 ; Marie-Christine Boutonnet, FN, 426 ; Elie Cros, PC, 375 ; Bernard Raynaud, MRG, 369 ; Michel Carrère, verts, 218. *BALL.*

Jacques Amen, c.s., PS, n.s.r.p.

CASTRES-NORD

Jacques Limousy, c.s., RPR, 2 874. *REELU.*

Georges Petit, c.s., PS, 1 686 ; Ginette Terral, FN, 427 ; Jean Bonnet, PC, 340.

CASTRES-SUD

Yves Ubiena, RPR, 2 425 ; Jacques Esclassan, PS, 2 226 ; Louis Tignères, PC, 1 351 ; Antoine Lapèze, FN, 557 ; Patrice Gulmain, verts, 355. *BALL.*

Georges Petit, c.s., PS, se présente dans le canton de Castres-Nord.

DOURGNE

Georges Mazars, c.s., PS. *REELU.*

GAILLAC

Charles Pistres, c.s., PS, d. *REELU.*

LACAUNE

Jean Calas, c.s., RPR, 809 ; Jean-Paul Mialhe, app. PS, 709 ; Jean Rouquette, div. d., 435 ; Jean-Claude Durand, div. d., 187 ; Christian Fabre, FN, 52 ; Jean-Marc Ferral, PC, 33. *BALL.*

LAVAUR

Jacques Esparbie, c.s., UDF, 2 774 ; Pierre Lozar, PS, 2 349 ; Raymond Bressol, PC, 1 015 ; Julien Canadas, FN, 466 ; Christian Gibelin, div., 346 ; Serge Viaules, rég., 170 ; Emmanuel Jamin, MRG, 150. *BALL.*

MONESTIES

Jean-Marc Pastor, c.s., PS. *REELU.*

PAMPELONNE

Roger Lagorsse, PS, 1 851. *ELU.*

Antoine d'Aragon, sout. UDF-RPR, 561 ; Clément Malphettes, PC, 229.

André Alousque, c.s., PS, n.s.r.p.

PUYLAURENS

Louis Fournes, PS, 1 299 ; Yves Bardou, UDF, 1 083 ; Jean-Paul Sudries, div. d., 491 ; Jean-Claude de Bortoli, PC, 220 ; Bernard Cabaussel, FN, 130. *BALL.*

Louis Marvejouls, c.s., UDF, n.s.r.p.

RABASTENS

Guy Roques, PS, 1 084 ; Hervé de Guerdavid, UDF, 1 034 ; Jean Marty, RPR, 671 ; Christian Cabannes, PC, 332 ; Odette Debien, FN, 209. *BALL.*

Fernand Fargues, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-AMANS-SOULT

Léon Demanet, RPR, 987 ; Irénée Cros, c.s., MRG, 932 ; Michel Tournier, PS diss., 755 ; Jacques Cauquil, PC, 516 ; Jean-Claude Delbosc, FN, 160 ; Pierre Sénégas, rég., 124. *BALL.*

VABRE

Jean-Marie Arnaud, RPR, 728 ; Philippe Folliot, RPR diss., 548 ; Camille Rolland, PS, 368 ; Jacques Pagès, div. d., 231 ; Pierre Croz, PC, 46 ; Bruno Le Claire, FN, 8. *BALL.*

Paul Faure, c.s., UDF, n.s.r.p.

VALENCE-D'ALBIGEOIS

Pierre Bernard, c.s., PS. *REELU.*

VAOUR

Gérard Bosc, c.s., div. g., 345 ; Maurice Boyer, div. g., 342 ; Pierre Lachèze, UDF-PR, 281 ; Claude Souyri, PC, 29 ; Jocelyne Castaldo, FN, 23 ; Ginette Artaud, Verts, 16. *BALL.*

VIELMUR-SUR-AGOUT

Bernard Racaud, UDF-rad., 829 ; André Aussargues, PS, 683 ; Robert Clarenc, MRG, 473 ; Gérard Baudey, div. d., 95 ; André Burguière, PC, 88 ; Jean-Pierre Poulain, FN, 87 ; Robert Maty, rég., 62. *BALL.*

VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS

Jean Polisset, c.s., PS. *REELU.*

Avec 9 élus ou réélus sur 14 sortants contre 2 sur 7 sortants pour la droite, le Parti socialiste renforce légèrement ses positions, mais n'en est pas pour autant assuré de conserver sa majorité, qui ne tient qu'à 1 siège. Les cantons de Puylaurens, Lavaur, Vielmur resteront les « points chauds » pour le second tour qui pourrait être marqué par le basculement de gauche à droite des cantons de Rabastens et de Castres-Est.

TARN-ET-GARONNE (15)

CONS. GEN. : 1 PC ; 10 PS ; 9 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF ; 1 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Jean-Michel Baylet, MRG, sec. E. chargé des collectivités territoriales, m. de Valence-d'Agen).*

AUVILLAR

André Vidalot, c.s., MRG, 598 ; Robert Baffalio, RPR, 441 ; André Gorisse, div. d., 394 ; Colette Cadenes, PC, 165 ; Marc Avérous, verts, 91 ; André Roque, FN, 82. *BALL.*

BOURG-DE-VISA

Etienne Millet, c.s., div. d., 600 ; Jean-Pierre Latapie, MRG, 389 ; André Jacquet, PC, 126 ; Jean-Pierre Pelle, Verts, 94 ; Michel Dutertre, FN, 40. *BALL.*

CASTELSARRASIN-II

Jean Carla, c.s., PS, 1 223 ; Bernard Dagen, div. d., 1 088 ; Louis Bénac, RPR, 527 ; Michel Bonnet, PC, 474. *BALL.*

CAYLUS

Léopold Viguié, UDF-CDS, 797. *ELU.*

Georges Saint-Martin, PS, 579 ; Yves Vidaillac, div., 112 ; Guy Berthié, PC, 40 ; Gérald Légier, FN, 40.

Robert Lafon, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LAVIT

Henri de Marsac, c.s., PS, 830 ; Jean-Paul Hayeck, div. d., 769 ; Joël Pizzolato, PC, 181 ; Claude Pasquier, FN, 39. *BALL.*

MOISSAC-I

Jean-Paul Nunzi, c.s., PS, d., m. *REELU.*

MOLIERES

Henri Combelles, c.s., maj. p., 573 ; Guy Hébral, div., 454 ; Jean Sahuc, div., 234 ; René Issanchou, PC, 96 ; Fernand Andrieu, FN, 52. *BALL.*

MONTAUBAN-II

Michel Marty, PS, 2 098 ; André Carpené, UDF, 1 053 ; Marie-Claude Bouyssi, PC, 358 ; Christian Dufief, FN, 330 ; André Cerciat, ext. g., 207. *BALL.*

Hubert Gouze, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTAUBAN-III

Pierre Blanc, PS, 1 170 ; Adrien de Santi, RPR, 762 ; Jose Conquet, UDF-CDS, 395 ; Robert Boirot, FN, 243 ; Pierre Ravailhe, Verts, 236 ; André Caylus, PC, 211. *BALL.*

Louis Delmas, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTAUBAN-IV

Michel Hamecher, c.s., MRG, 1 419 ; Marcel Pécou, RPR, 1 158 ; Michel Déjean, PC, 446 ; Yves Miramont, PNPG, 246 ; Louis Duplan, FN, 183. *BALL.*

MONTECH

Jacques Moignard, c.s., PS, 1 356 ; Robert Lagrèze, RPR, 1 093 ; Jean-Marc Rup, UDF-CDS, 1 021 ; Jean Augé, div. g., 660 ; Denis Marrou, PC, 529. *BALL.*

NEGREPELISSE

Jean Cambon, c.s., PS. *REELU.*

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

Robert Descazeaux, c.s., PS. *REELU.*

VERDUN-SUR-GARONNE

Jean Roger, c.s., MRG, sén. *REELU.*

VILLEBRUMIER

Etienne Astoul, MRG, 866 ; Ame Vigouroux, c.s., PC, 612 ; Louis-Robert Vigouroux, RPR, 565 ; René Magnani, FN, 108. *BALL.*

Seuls 5 des 71 candidats en lice dans les 15 cantons soumis à renouvellement ont été élus ou réélus. Quatre l'ont été sous l'étiquette « Union Tarn-et-Garonne », qui regroupe PS et MRG. Un seul l'a été dans les rangs de l'opposition : M. Léopold Viguié à Caylus qui succède à M. Robert Lafon qui ne se représentait pas. Le mieux réélu est M. Descazeaux qui obtient 72,71 % des voix.

Ce très beau score est suivi de près par celui à mettre au crédit du sénateur, M. Jean Roger, qui totalise à Verdun-sur-Garonne 61,20 %.

VAR (21+1)

CONS. GEN. : 3 PC ; 11 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 7 UDF et app. ; 8 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Maurice Arreckx, UDF-PR, sén.).*

AUPS

Pierre Rollandy, c.s., PS, 606 ; Pierre Meissel, UDF-PR, 485 ; Jean-Pierre Ciofi, PC, 323 ; Gilbert Coin, FN, 68. *BALL.*

BARJOLS

William Nironi, c.s., PC. *REELU.*

LE BEAUSSET

Josette Pons-Bonifay, c.s., UDF-PR, 3 520 ; René Jourdan, PC, 1 689 ; Gabriel Tambon, app. PS, 1 226 ; Roland Muesser, FN, 980. *BALL.*

COLLOBRIERES

Louis Faeda, div. d., 1 602 ; Jean-François Tézenas, c.s., UDF-PR, 1 348 ; Albert Vatinet, PS, 1 056 ; André Guérin, FN, 290 ; Serge Dumond, PC, 256 ; Jean-Michel Guérinel, écol., 6. *BALL.*

COMPS-SUR-ARTUBY

Max Demaria, c.s., PS. *REELU.*

COTIGNAC

Jean-Louis Aléna, PS, 1 115 ; Claude Bonnet, UDF-PR, 850 ; Guy Vidal, PC, 471 ; Nicole Abeille, RPR, 358 ; Fernand Libourel, FN, 220 ; Louis Castaing, div. d., 67 ; Jeannine de Ridder, écol., 2. *BALL.*

Paul Reboul, c.s., PS, n.s.r.p.

LA CRAU

Philippe de Canson, RPR diss., 2 280 ; Elie di Russo, PS, 2 001 ; Roland Thévenet, c.s., RPR, 1 830 ; Armand Conan, PC, 1 239 ; Alain Rivas, FN, 955 ; Pierre Debarge, UDF, 184. *BALL.*

CUERS

Guy Guigou, c.s., PC, 2 277 ; Jean-Charles Salphati, RPR, 1 933 ; Jean-Claude Germone, PS, 923 ;

(Lire la suite page 28.)

Le premier tour

(Suite de la page 27.)

Philippe de Pierrefeu, FN, 611 ; Jean Bonetti, div. d., 272 ; René Bème, div. d., 197 ; Alberte Amic, écol., 186. *BALL.*

DRAGUIGNAN

Max Piselli, UDF-PR, 4 516 ; Yves Rosé, PS, 3 695 ; Roger-Démosthène Casanova, div. g., 1 532 ; Angelin German, UDF-PR diss., 1 345 ; Robert Lalanne, FN, 1 255 ; Jean-Pierre Nardini, PC, 1 011 ; Jean-Jacques Perrin, écol., 9. *BALL.*

André Gayrard, c.s., PS, n.s.r.p.

FAYENCE

Jean-Marie Bertrand, c.s., RPR, 1 989 ; Paul Scotto, PS, 1 095 ; André Bagur, maj. p., 720 ; Joseph Chica, FN, 416 ; Martine Tresse, PC, 323 ; Claude Denoyer, UDF, 38 ; Suzanne Honorat, écol., 2. *BALL.*

● FREJUS

Michel Hamaide, UDF-PR, 3 815 ; Serge Rambaud, PS, 2 192 ; Pierre-Aimé Barisain-Monrose, FN, 1 619 ; Jean Trève, div. d., 658 ; Marcel Bouche, PC, 560 ; Claude Berger, div. d., 214 ; Francine Perrin, écol., 11. *BALL.*

François Léotard, c.s., UDF-PR, d., m., n.s.r.p.

GRIMAUD

Jean-Paul Bréhant, c.s., RPR, m., 3 418 ; André Werpin, PS, 2 189 ; Maggy Baudouin, div. d., 813 ; Raymonde Lamarche, FN, 636 ; Pierre Ferrari, PC, 529. *BALL.*

LA ROQUEBRUSSANNE

Paul Emeric, c.s., div. g., 1 284 ; Jean-Louis Giraudo, UDF-PR, 971 ; Pascal Laugier, PS, 885 ; Françoise de Cormis, FN, 474 ; Edouard Agostini, PC, 294 ; Marc Dubois, div. d., 76 ; Marius Puget, écol., 45 ; Jean-Pierre Mennechet, UDF diss., 34. *BALL.*

ST-MANDRIER-SUR-MER

Arthur Paecht, c.s., UDF-PR, 3 164 ; Marcel Barbero, PS, 1 505 ; Jean Passaglia, PC, 1 185 ; Michel Fahy, FN, 999 ; Brigitte Dubernet, écol., 2. *BALL.*

SALERNES

Raymond Nicoletti, c.s., div. g. *REELU.*

SOLLIES-PONT

Guy Menut, c.s., PS, 2 289 ; Bruno Aycard, RPR, 1 863 ; François Pantalacci, UDF, 1 472 ; Jean-Claude Conan, PC, 790 ; Eugène Rossignol, FN, 752 ; Marie Bus, écol., 7. *BALL.*

TOULON-I

Fabien Fogacci, c.s., UDF, 1 909 ; François Casanova, PS, 707 ; Yves Kerhoas, FN, 502 ; Brigitte Robert, PC, 321. *BALL.*

TOULON-III

Jean-Louis Vitel, c.s., UDF, 2 953 ; Jean-Paul Lonjon, PS, 1 515 ; Alain del Socorro, FN, 1 090 ; André de Ubeda, PC, 623. *BALL.*

TOULON-IV

Philippe Goetz, RPR, 1 954 ; Claude Febbraro, PS, 676 ; Bernard Carles, FN, 463 ; Guy Perez, PC, 307 ; Anne Criado, UDF, 62. *BALL.*

François Trucy, c.s., UDF-PR, sén., m., n.s.r.p.

TOULON-VI

Maurice Arreckx, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 4 853 ; Jean-Paul Ferrier, PS, 1 756 ; Louis Soccoja, FN, 1 667 ; Rolland Martinez, PC, 705. *BALL.*

TOULON-VII

Louis Bernardi, c.s., RPR, 1 527 ; Christian Prosperini, PS, 568 ; Joseph Santini, div. d., 369 ; Claude Nabet, UDF diss., 329 ; Pierre Guiseppi, PC, 255. *BALL.*

TOULON-VIII

Pierre Goutx, c.s., RPR, 2 585 ; Henri Arion, FN, 1 208 ; Robert Alfonsi, PS, 1 179 ; Madeleine Brun, PC, 592 ; Michel Pizzole, verts, 314 ; Jacques Croidieu, CNI, 140 ; Daniel Roure, div., 96. *BALL.*

Trois des 22 conseillers généraux sortants (1 PS, 1 PC et 1 div. g.) retrouvent leur siège.

Pour le second tour, la majorité départementale de droite affrontera le PS dans 14 cantons ; le PC dans 2 autres ; le Front national dans un canton de Toulon. Enfin, à Collobrières et à La Roquebrussanne, ce sont 2 candidats de droite qui se retrouveront face à face.

D'ores et déjà, au soir du premier tour, on donne gagnants certaines « valeurs sûres », comme M. Fabien Fogacci (Toulon-I) ou M. Maurice Arreckx (Toulon-VI), le président du conseil général qui siège depuis 1958 dans cette assemblée et avait été réélu, en mars 1982, dès le premier tour, avec 58,14 % des suffrages exprimés. Même si son électorat s'est érodé (54,03 %), il était en droit de prétendre à la reconduction de son mandat ; c'était sans compter avec un taux de participation dérisoire : 39,77 %, à l'instar des 6 cantons toulonnais où les électeurs ne se sont guère déplacés.

A Fréjus, le successeur de M. Léotard (qui a abandonné son mandat pour cause de cumul) n'aura pas atteint, loin s'en faut, les 56,76 % de l'ancien ministre.

Cette élection en forme de test municipal, pour les 21 maires présents parmi les 126 candidats, aura également permis de constater une nette érosion des voix du Front national, qui n'enregistre plus qu'une moyenne de 12,12 % des suffrages, contre 25 % lors de l'élection présidentielle.

VAUCLUSE (12)

CONS. GEN. : 3 PC ; 11 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR et app. *(Prés. : Jean Garcin, PS).*

AVIGNON-NORD

Régis Deroudilhe, c.s., div. d., 3 663 ; Henri Bouyol, PS, 1 977 ; Thibault de la Tocnaye, FN, 1 150 ; René Pélisson, Verts, 637 ; Alain Pauly, PC, 622 ; Jean-Marc Blay, MRG, 282. *BALL.*

AVIGNON-OUEST

Alain Dufaut, c.s., RPR, sén., 2 875 ; Jean-François Pons, PS, 2 104 ; Raoul Colombe, FN, 919 ; Michel Gontard, UDF diss., 549 ; Nicette Aubert, PC, 463. *BALL.*

BOLLENE

Jean-Pierre Lambertin, PS, 3 428 ; Georges Sabatier, c.s., PC, m., 2 996 ; Jean Lérin, RPR, 1 713 ; François Morand, FN, 689. *BALL.*

CARPENTRAS-SUD

Jean-Michel Ferrand, c.s., RPR, d., 4 828 ; Jean-François Brun, PS, 2 501 ; Guy Moureau, PC, 1 505 ; Louis Saint-Jean, FN, 1 219. *BALL.*

CAVAILLON

Fernand Lombard, c.s., PS, m., 2 932 ; Maurice Giro, div. d., 2 282 ; Pierre Fabre, UDF-rad., 1 808 ; Joel Prieur, FN, 1 125 ; Annick Roche, PC, 1 084 ; Roger Orlando, div. g., 999 ; Gérard Auzet, div. d., 467. *BALL.*

GORDES

René Richard, c.s., PC, 852 ; Maurice Chabert, RPR diss., 742 ; Jean David, UDF-PR, 474 ; Hubert Richard, PS, 386 ; Jacques Chanon, div. g., 300 ; Marc Faivet, Verts, 95 ; Alain de la Tocnaye, FN diss., 84. *BALL.*

ORANGE-OUEST

Jean Gatel, PS, d., 2 333 ; Robert Pini, c.s., RPR, m., 1 861 ; Jacques Bompard, FN, 1 099 ; Gilbert Ricci, PC, 660 ; Jean Dessaud, UDF-CDS diss., 336 ; Robert Mariand, div. g., 4. *BALL.*

PERNES-LES-FONTAINES

Gilbert Espenon, c.s., UDF. *REELU.*

PERTUIS

Maurice Lovisolo, PS, 3 492 ; Lucien Bonnaventure, RPR, 1 959 ; Gilbert Plat, PC, 1 547 ; Roger Pellenc, UDF-CDS diss., 1 188 ; Annick Martino, FN, 838. *BALL.*

André Jaubert, c.s., PS, n.s.r.p.

SAULT

Fernand Meffre, c.s., PS, 578 ; Francis Prosper, UDF-PR, 233 ; André Seignon, div., 203 ; Hubert Popée, PC, 83 ; Pierre Liardet, écol., 45 ; Paul Martin, FN, 26. *BALL.*

VAISON-LA-ROMAINE

Yves Meffre, c.s., PS, 2 627 ; André Thès, RPR, 1 545 ; Jean Ange, PC, 501 ; Claude Bouvier, FN, 364 ; Henri Durouge, RPR diss., 298. *BALL.*

VALREAS

Thierry Mariani, RPR, 2 135 ; Jean Duffard, c.s., PS, m., 1 771 ; Roland Naud, PC, 528 ; Jean Nieck, FN, 215 ; Gérard Auger, MRG, 149. *BALL.*

Sur les douze sièges soumis à renouvellement, seul celui de Pernes-les-Fontaines a été pourvu, M. Gilbert Espenon (UDF) obtenant, dans ce canton, sa troisième réélection dès le premier tour. Les conseillers généraux sortants de la majorité départementale de gauche ont généralement bien résisté, même si l'élu communiste sortant de Gordes est devancé par le candidat socialiste, suppléant de M. Jean Gatel, député. Seul, M. Fernand Lombard (PS) risque de perdre son siège à Cavaillon, si M. Giro (divers droite) bénéficie, dimanche prochain, d'un bon report des voix obtenues par les candidats de droite et d'extrême droite. Les quatre conseillers généraux de l'opposition UDF-RPR devront, pour leur part, rassembler les suffrages qui se sont portés, dimanche, sur les représentants du FN, pour conserver leur siège. Le RPR a joué un mauvais tour à l'UDF dans les cantons de Valréas et de Gordes. Si, conformément aux accords, l'UDF a bien retiré son représentant au profit de celui du RPR à Valréas, ce dernier a maintenu le sien à Gordes, lequel devance, de surcroît, le candidat de l'UDF.

VENDEE (15)

CONS. GEN. : 1 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 9 UDF ; 9 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Michel Crucis, UDF-PR, sén., m. de Chantonnay, n.s.r.p.).*

CHANTONNAY

Nicole Jouhier, div. d., 2 974 ; Luc Coutant, PS, 1 545 ; Armand Fort, UDF, 1 484 ; Louis Lacombe, PC, 327. *BALL.*

Michel Crucis, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., m., n.s.r.p.

FONTENAY-LE-COMTE

Jean-Claude Rémaud, app. PS, 2 977 ; Gérard Sorin, c.s., UDF-rad., 2 274 ; Francis Bloch, RPR, m., 1 421 ; Jean-Pierre Gallais, PC, 461 ; Amédée Patarin, div. d., 434 ; Raymonde Trébuchet, FN, 220. *BALL.*

LUÇON

Jean de Mouzon, c.s., MRG, m. *REELU.*

MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

Gérard Priouzeau, c.s., UDF. *REELU.*

MONTAIGU

Philippe de Villiers, c.s., UDF-PR. *REELU.*

MORTAGNE-SUR-SEVRE

Bruno Retailleau, app. UDF, 6 484. *ELU.*

Gérard Brosset, c.s., RPR, m., 1 999 ; Catherine Seiller, PS, 606 ; Gérard Lhériteau, PSU, 422 ; Paul Petitdidier, FN, 149 ; Albert Dean, PC, 116.

LA MOTHE-ACHARD

Michel Breton, c.s., RPR, m. *REELU.*

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

Léon Aimé, c.s., UDF, m. *REELU.*

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

Jacques Oudin, c.s., RPR. *REELU.*

PALLUAU

Louis Roch, c.s., div. d., m. *REELU.*

POUZAUGES

Montfort de Tinguy du Pouët, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

LA ROCHE-SUR-YON-SUD

Dominique Caillaud, UDF-CDS, 6 589. *ELU.*

Philippe Puaud, PS, 4 516 ; Jean Coirier, PSU, 883 ; André Migné, PC, 452 ; Marcel Tatibouet, FN, 241.

Auguste Grit, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Jean-Claude Merceron, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Louis Moinard, c.s., UDF-CDS, sén. *REELU.*

SAINT-JEAN-DE-MONTS

Jean-Jacques Viguié, c.s., RPR, m. *REELU.*

Malgré un taux de participation de seulement 56,11 % – le plus faible depuis au moins 1964 – quinze des dix-sept sièges renouvelables ont été pourvus dès ce premier tour.

Le résultat le plus spectaculaire est enregistré dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre, où M. Bruno Retailleau, le « lieutenant » de l'ancien secrétaire d'Etat à la communication, M. Philippe de Villiers, réussit brillamment son coup d'essai en battant largement le conseiller RPR sortant, M. Gérard Brosset, maire de Mortagne, qui avait été marginalisé par les autres maires du canton.

Le renfort de M. Retailleau mettra M. Philippe de Villiers, plébiscité à 81,64 % dans le canton de Montaigu, en bonne position pour briguer la présidence de l'assemblée départementale laissée vacante par le retrait de M. Michel Crucis, sénateur UDF. L'ancien secrétaire d'Etat sera confronté dans cette compétition à la concurrence du président départemental du RPR, M. Jacques Oudin, sénateur, réélu avec 63,38 % des suffrages dans le canton de Noirmoutier.

Dans le canton de Fontenay-le-Comte l'offensive du maire RPR du chef-lieu, M. Francis Bloch, contre son adjoint, M. Gérard Sorin, conseiller UDF sortant, place en tête du ballottage le candidat soutenu par le PS.

VIENNE (19)

CONS. GEN. : 3 PC ; 8 PS ; 1 div. g. ; 8 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 6 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : René Monory, UDF-CDS, sén., m. de Loudun, a. min.).*

AVAILLES-LIMOUZINE

Emile Bernard, c.s., app. UDF, 650 ; Raymond Brunet, PC, 540 ; Jean-Michel Clément, app. PS, 476 ; Etienne Beaudoux, div. d., 207 ; Jean de Bourleuf, FN, 44. *BALL.*

CHATELLERAULT-N.

Jean-Pierre Abelin, c.s., UDF-CDS, d. eur., 2 516 ; Roland Gaillon, PS, 1 126 ; Jean-Pierre Baptiste, PC, 469 ; Francis Chaumillon, FN, 226 ; Philippe Grimont, MRG, 123 ; Henri Badyna, div. d., 79. *BALL.*

DANGE-SAINT-ROMAIN

Robert Stanghellini, c.s., RPR. *REELU.*

GENÇAY

Arnaud Lepercq, c.s., RPR, d. *REELU.*

L'ISLE-JOURDAIN

André Rideau, c.s., PC, 1 178 ; Jean-Claude Cubaud, PS, 1 042 ; Jean-Pierre Doury, UDF-PR, 914 ; Gérard Dardillac, FN, 86. *BALL.*

LENCLOITRE

Gérard Archambault, c.s., PC, 1 474 ; Suzanne Guiet, div. d., m., 1 412 ; Claude Chevalier, app. PS, 352 ; Bernard Olivet, FN, 114. *BALL.*

MONTMORILLON

Daniel Cormier, c.s., UDF, 2 139 ; Philippe Charpentier, PS, 1 653 ; Joël Labracherie, PC, 395 ; Jacky Biet, FN, 110 ; Yves Nicaud, div. g., 92. *BALL.*

MONTS-SUR-GUESNES

Gilbert Roy, c.s., UDF-CDS. *REELU.*

POITIERS-I

Maurice Monange, c.s., PS, 2 106 ; Eric Duboc, UDF-PR, 1 116 ; Roger Lecoffre, PC, 384 ; Christian Boulieu, FN, 186. *BALL.*

POITIERS-II

Jean-Jacques Cheneseau, RPR, 1 742 ; Christian Lavignotte, PS, 1 568 ; Bertrand Royer, PC, 549 ; Noël Pichon, FN, 198 ; Jean Léger, div. g., 53. *BALL.*

Jacques Santrot, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

POITIERS-III

Jacques Grandon, c.s., UDF-CDS, 2 468 ; Philippe Decaudin, PS, 1 635 ; Jean-Jacques Pensec, PC, 417 ; Marie-Thérèse Wuiart, FN, 173 ; Christophe Lavernhe, POE, 38. *BALL.*

POITIERS-V

Maurice Girault, c.s., UDF-PR, 2 145 ; Jean-Luc Gaboreau, PS, 1 770 ; Michel Amand, PC, 331 ; Guy David, FN, 130 ; Gilbert Marteau, div. g., 99. *BALL.*

POITIERS-VI

Jean-Yves Chamard, c.s., RPR, d. *REELU.*

POITIERS-VII

Alain Claeys, c.s., PS, 2 331 ; Jean-Paul Arzur, UDF-PR, 1 167 ; Jean-Daniel Blusseau, PC, 416 ; Philippe Simon, FN, 126. *BALL.*

SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX

Francis Girault, c.s., UDF-PR. *REELU.*

SAINT-SAVIN

Michel Brouard, PC, 1 109 ; Jean Roquet, div. d., 1 068 ; Jean-Marie Gabette, c.s., RPR, m., 1 021 ; Ronald Tranchant, PS, 106 ; Daniel Cottard, FN, 37. *BALL.*

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

Marcel Bernard, c.s., div. d., 2 028 ; Pierre Cartraud, PS, m., 1 885 ; Pierrette Poupard, PC, 209 ; René Lebrun, FN, 116. *BALL.*

VIVONNE

Hervé Manteau, c.s., RPR. *REELU.*

VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Guy Rubi, c.s., PS. *REELU.*

Sept des 19 cantons renouvelables ont été pourvus : 6 au profit de la majorité départementale (3 UDF, 3 RPR) et un socialiste – tous sortants. Parmi eux, 2 députés, MM. Arnaud Lepercq (RPR) et Jean-Yves Chamard (RPR). M. Guy Monjalon (PS, successeur de Mme Edith Cresson) a été, en revanche, battu par le sortant, M. Stanghellini (RPR).

Quatre sortants, M. Abelin (UDF-CDS), M. Claeys (PS), M. Monange (PS) et M. Grandon (UDF-CDS), pourtant largement majoritaires au premier tour, devront se représenter devant les électeurs faute d'avoir atteint le quart des voix des inscrits.

Trois autres sortants de droite affronteront des ballottages serrés : à Availles-Limouzine, Villedieu-du-Clain et Poitiers-V. A Saint-Savin, le sortant RPR est devancé de 47 voix par un divers droite qui semble avoir reçu un appoint non négligeable de voix socialistes.

HAUTE-VIENNE (21)

CONS. GEN. : 12 PC ; 23 PS et app. ; 1 UDF-PSD ; 3 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : Jean-Claude Peyronnet, PS, d.).*

BESSINES-SUR-GARTEMPE

Bernard Brouille, c.s., PS, m. *REELU.*

CHALUS

Jean-Claude Peyronnet, c.s., PS, d., prés. c.g. *REELU.*

CHATEAUNEUF-LA-FORET

Claude Dupré, c.s., div. d. *REELU.*

LE DORAT

Robert Artaud, c.s., div. d., 1 208 ; Raymond Bidaud, PS, 1 125 ; Jean-Yves Brégeaud, PC, 333. *BALL.*

LAURIERE

Bernard Ebenstein, c.s., PC, 1 022 ; Jean-Marie Bayle, RPR, 897 ; René Bellot, PS, 392. *BALL.*

LIMOGES-BEAUPUY

Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS, 1 039 ; Raymond Archer, UDF-PR, 779 ; Nils Balanche, PC, 312 ; Emile Gros, FN, 96. *BALL.*

Pierre Julliard, c.s., PS, n.s.r.p.

LIMOGES-CENTRE

Michel Bernard, c.s., RPR, 1 067 ; Sylvie Peyroux, PS, 522 ; Liliane Blanc, PC, 122 ; Jean-Louis Omer, FN, 64. *BALL.*

LIMOGES-CITE

Paul Parbelle, app. PS, 852 ; Jean Duchesne, RPR, 485 ; Claude Toulet, PC, 202 ; Jean-Jacques Bélezy, UDF-CDS, 185 ; Antoine Orabona, FN, 82. *BALL.*

Alain Rodet, c.s., PS, d., n.s.r.p.

LIMOGES-CONDAT

Gilbert Chapeau Blanc, c.s., PS, 2 649 ; Alain Moreau, CNI, 1 474 ; Michel Perrin, PC, 719 ; Yves Pailler, FN, 193. *BALL.*

LIMOGES-CORGNAC

Jean-Jacques Dubouchand, c.s., PS, 1 266 ; Jean-Pierre Eymard, RPR, 582 ; Danielle Terracol, PC, 430 ; Jocelyne Laine, FN, 116. *BALL.*

LIMOGES-GRAND-TREUIL

Claude Lanfranca, c.s., PS, 1 283 ; Jean-Pierre Normand, PC, 480 ; Christiane Terrassier, RPR, 446 ; Marcel Baile, Verts, 203 ; Patrice Peix, FN, 88. *BALL.*

LIMOGES-LANDOUGE

Francis Barret, PS, 2 034. *ELU.*

Gilles Trébier, RPR, 666 ; Annie Barbier, PC, 529 ; Maxime Labesse, FN, 142.

Robert Savy, c.s., PS, prés. c.r., n.s.r.p.

MEZIERES-SUR-ISSOIRE

Roger Villessot, c.s., PC, 944 ; Monique Compain, PS, 665 ; Claude Charrois, RPR, 521 ; Xavier Labuze, div. d., 257. *BALL.*

NANTIAT

Stéphane Veyriras, PS, 1 611 ; Gilbert Voisin, PC, 1 334 ; Marcel Jaulin, UDF-rad., 499. *BALL.*

Albert Lecardeur, c.s., PS, n.s.r.p.

NIEUL

Jean Mahaut, c.s., PC, m., 1 598 ; Jean-Pierre Moreau, PS, 929 ; Olivier Verspieren, RPR, 602 ; Michel Redon, FN, 103. *BALL.*

ORADOUR-SUR-VAYRES

Marcel Allafort, c.s., PC, 1 809 ; Jean-Pierre Chalard, PS, 1 318 ; Jacques Lecomte, UDF-rad., 840. *BALL.*

PIERRE-BUFFIERE

Marcel Rigout, c.s., PC. *REELU.*

ROCHECHOUART

Léon Pagnoux, c.s., PC, m., 1 155 ; Marcel Raynaud, PS, 1 021 ; François Beau, sout. UDF-RPR, 437 ; Paul Rattier, div. d., 359 ; Roland Panais, PC diss., 224. *BALL.*

SAINT-JUNIEN-OUEST

André Démery, c.s., PC. *REELU.*

SAINT-MATHIEU

Marcel Darcy, c.s., PC, m., 1 159 ; Jean-Louis Léonard, UDF-PR, 812 ; Maurice Lathière, PS, 396. *BALL.*

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Daniel Boisserie, PS, 3 281 ; Marc Debusschère, c.s., UDF-PSD, m., 2 822 ; Jean-Claude Dupuy, PC, 765. *BALL.*

Trois conseillers du PS, dont M. Jean-Claude Peyronnet, député, président du conseil général, 2 du PC, dont M. Marcel Rigout, ancien ministre battu aux dernières législatives par M. Peyronnet, et un de l'opposition ont retrouvé leur siège. La très forte abstention dans les cantons urbains de Limoges (parfois plus de 60 % alors que dans les cantons ruraux, la participation a été plus forte) a privé d'une victoire dès le premier tour des conseillers sortants, tant de l'opposition que du PS, qui ont franchi la barre des 50 % des suffrages exprimés, mais pas celle des 25 % des inscrits. Le PS qui disposait déjà de la majorité absolue au conseil général (23 sièges sur 42) peut encore l'augmenter : l'opposition risque de perdre les cantons du Dorat et de Saint-Yrieix-la-Perche. Enfin, sur les 8 sortants du PC, 7 avaient signé, au printemps dernier, le manifeste des « reconstructeurs » (l'opposition à la direction départementale). La fédération de la Haute-Vienne ne les avait représentés que sous la pression de la base. Le succès dès le premier tour de M. Rigout et la très bonne tenue des autres sortants devraient renforcer le poids de la contestation interne chez les communistes limousins.

VOSGES (16+1)

CONS. GEN. : 1 PC ; 5 PS ; 1 div. g. ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 12 RPR ; 5 div. d. ; 1 ss. étiq. *(Prés. : Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont, a. sec. E.).*

BAINS-LES-BAINS

Paul Didier, c.s., UDF-PR. *REELU.*

BULGNEVILLE

Albert Voilquin, c.s., UDF-PR, sén. *REELU.*

CHARMES

Gilbert Didierjean, c.s., PS. *REELU.*

CORCIEUX

Guy Martinache, div. g., 1 704. *ELU.*

Georges Gérard, c.s., div. d., 1 238 ; Monique Populin, PC, 147 ; Suzette Cassin, FN, 92.

COUSSEY

Roger Souchal, RPR, 988. *ELU.*

Gilbert Pierson, PS, 628 ; Bernard Rieu, PC, 89 ; Michel Durand, div. d., 49.

Raymond Beigue, c.s., PS, n.s.r.p.

DARNEY

Daniel Oudinot, PS, 1 417. *ELU.*

André Pairon, c.s., RPR, m., 1 093 ; Monique Thomas, FN, 101 ; Gilles Grosjean, PC, 82.

EPINAL-OUEST

Bernard Maffeis, PS, 4 675 ; André Tavernier, RPR, 4 302 ; Bernard Freppel, FN, 497 ; Pierre Mauffrey, PC, 469 ; Roger Guénot, div. d., 120. *BALL.*

Rolland Marchal, c.s., RPR, n.s.r.p.

LAMARCHE

Serge Essermeant, c.s., UDF-PR. *REELU.*

PLOMBIERES-LES-BAINS

Gérard Grivet, c.s., RPR, m. *REELU.*

PROVENCHERES-SUR-FAVE

Arnauld de Lesseux, c.s., div. d. *REELU.*

RAMBERVILLERS

Pierre Kempf, c.s., div. d., m., 2 152 ; Guy Renard, PS, 1 505 ; Andrée Fevotte, RPR, 1 267 ; Dominique Pierre, PC, 221 ; Jean-Yves Donissard, FN, 192. *BALL.*

RAON-L'ETAPE

Michel Humbert, c.s., PS, m. *REELU.*

REMIREMONT

Christian Poncelet, c.s., RPR, sén., prés. c.g., m. *REELU.*

SAINT-DIE-OUEST

Maurice Jeandon, c.s., RPR, d., m., 2 395 ; Alain Dumas, PS, 1 779 ; Daniel Ulrich, UDF, 677 ; Robert George, PC, 426 ; Franck dal Magro, FN, 280. *BALL.*

SENONES

Jean-Sébastien Tronquart, RPR, 1 900 ; André Valentin, c.s., PS, 1 037 ; Christian Staphe, PC, 637 ; Pierre Lambillon, div. g., m., 563. *BALL.*

● LE THILLOT

Etienne Gebin, PS, 2 225 ; Raymond Grégoire, div. d., m., 1 512 ; Robert Parmentier, div. d., 1 432 ; Michel Houbre, FN, 466 ; Christian Biston, PC, 364. *BALL.*

Christian Spiller, c.s., div. d., d., n.s.r.p.

VITTEL

Hubert Voilquin, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

Surprise de taille dans le canton de Vittel où le candidat d'ouverture, M. Jean-Claude Broquard, barriste soutenu par le PS, n'obtient que 10,1 % des suffrages exprimés, loin derrière le sortant UDF-RPR M. Hubert Voilquin, maire de Vittel, réélu avec près de 60 % des voix. La politique d'ouverture prônée et défendue dans les Vosges par les députés socialistes, MM. Christian Pierret et Serge Beltrame, subit donc un échec.

A Coussey, le RPR, avec M. Roger Souchal, enlève un siège au PS, représenté par M. Gilbert Pierson, dans un canton où le sortant socialiste, M. Raymond Beigue, ne se représentait pas. Défaite du RPR, à l'inverse, dont 2 sortants, MM. André Pairon, à Darney, et Georges Gérard, à Corcieux, sont battus respectivement par un socialiste, M. Daniel Oudinot, et un candidat sans étiquette soutenu par le PS, M. Guy Martinache.

Le PS peut encore espérer l'emporter dans 3 des 5 cantons en ballottage. Cela ne mettrait pas en péril la large majorité de droite du conseil général dont le président, M. Christian Poncelet, sénateur RPR, a été brillamment réélu à Remiremont.

YONNE (20)

CONS. GEN. : 4 PC ; 4 PS ; 11 UDF-PR et app. ; 8 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 6 div. d. *(Prés. : Jean Chamant, RPR, sén., a. min.).*

AILLANT-SUR-THOLON

Raymond Pourrain, c.s., app. UDF-PR, m. *REELU.*

ANCY-LE-FRANC

Alain Henry, c.s., PC. *REELU.*

AUXERRE-NORD-OUEST

Michel Bonhenry, c.s., PS, 1 969 ; Jean-Yves Walter, RPR, 1 299 ; Charles Fontaine, div. d., 664 ; Jean-Marie Langoureau, PC, 499 ; Alain Peiffer, FN, 318. *BALL.*

AUXERRE-SUD-OUEST

Hubert Moissenet, UDF, 1 806 ; Jean-Paul Rousseau, PS, 1 634 ; Jean-Louis Hussonnois, RPR, 1 620 ; Claude Moreau, FN, 381 ; Georgette Chignier, PC, 333. *BALL.*

Jean-Pierre Soisson, c.s., maj. p., min., m., n.s.r.p.

BRIENON-SUR-ARMANÇON

Louis Vincent, c.s., UDF, 1 203 ; Guy Loyer, PC, 817 ; Robert Renvoise, PS, 463 ; Marie-Claire Kerling, FN, 179. *BALL.*

CHARNY

Marcel Lavergne, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

CHEROY

Henri de Raincourt, c.s., UDF-PR, sén., m. *REELU.*

COULANGES-SUR-YONNE

Grégoire Direz, c.s., RPR, m., 713 ; Bernard Gaucher, maj. p., 563 ; Maurice Bramoullé, div. d., 409 ; Raymond Basset, PC, 138. *BALL.*

CRUZY-LE-CHATEL

Michel Delprat, c.s., CNI. *REELU.*

GUILLON

André Bonnet, c.s., div. d., m. *REELU.*

JOIGNY

Philippe Auberger, c.s., RPR, d., m., 2 818 ; Pierre Borderieux, PS, 1 379 ; Michel Gasteau, UDF, 803 ; Patrick Picard, PC, 442 ; Christian Renaud, FN, 337. *BALL.*

MIGENNES

Guy Lavrat, c.s., PC, m., 1 925 ; Joël Martin, UDF, 1 109 ; Jacky Fouet, PS, 1 065 ; Gérard Gondor, FN, 346. *BALL.*

NOYERS

Bernard Magdalénat, c.s., div. d., m. *REELU.*

SAINT-FARGEAU

Pierre Bordier, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

ST-JULIEN-DU-SAULT

Jean-Paul Coffre, c.s., UDF-PR, m., 583 ; Guy Bourras, div. d., 519 ; Pascal Guillaume, div. d., 233 ; Claude Gemin, PS, 218 ; Antoine Dupré, PC, 180 ; Michel Crou, FN, 101. *BALL.*

Le premier ... des élections cantonales

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
Gérard Morisset, c.s., UDF-PR, m. *REELU.*

SENS-OUEST
Philippe Serré, UDF-PR, 1 500 ; Jean-Paul Perchet, maj. p., 1 251 ; Jean Noël, RPR, 849 ; Jacques Taillandier, PC, 751 ; André Chaussat, div. d., 484 ; Pierre Delbreuve, FN, 422. *BALL.*
Roger Treillé, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

TONNERRE
Henri Nallet, PS, min., 1 709. *ELU.*
Pierre Martin, UDF-PR, 607 ; Brigitte Meunier, PC, 398 ; René Kahn, div. d., 293 ; Jean-Paul Forel, FN, 129.
André Durand, c.s., PC, n.s.r.p.

TOUCY
Simone Goussard, c.s., UDF, m., 1 174 ; Serge Breuillé, PS, 789 ; Bernard Dubois-Matra, div. d., 737 ; Gilbert Picard, PC, 380 ; Christian Grima, FN, 135. *BALL.*

VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE
Michel Pichon, c.s., div. d., 881 ; Michel Rebéquet, maj. p., 667 ; Jean-Baptiste Nivaggioli, div. d., 370 ; Jean-Marc Le Panse, FN, 273 ; Alain Pellerin, PC, 162. *BALL.*

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a parfaitement réussi son implantation, commencée en 1986, dans l'Yonne, où il a été élu conseiller général (PS) du canton de Tonnerre dès le premier tour avec 54,49 % des voix. Le conseiller général sortant, M. André Durand (PC), ne se représentait pas. On remarquera la réélection au premier tour d'un communiste, M. André Henry (dans le canton d'Ancy-le-Franc avec 53,66 % des voix) et le score élevé (75,37 % des suffrages exprimés), obtenu par un jeune sénateur, M. Henri de Raincourt (UDF-PR), réélu dans le canton de Chéroy.

A Auxerre-Sud-Ouest, un RPR, M. Jean-Louis Hussonois, et un UDF, M. Hubert Moissenet, briguaient le siège abandonné par M. Jean-Pierre Soisson, maire de la ville, ministre du travail (barriste). Les deux candidats se retrouvent au coude à coude (28,05 % et 31,27 %). Le socialiste, M. Jean-Pierre Rousseau, traditionnel adversaire du maire d'Auxerre, obtient 28,29 % des suffrages exprimés.

TERRITOIRE DE BELFORT (7)

CONS. GEN. : 9 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR *(Prés. : Christian Proust, PS).*

BEAUCOURT
Pierre Perrin, c.s., RPR, 1 256 ; Jean Maillard, PS, m., 1 088 ; Christine Monnot, PC, 185 ; Serge Scussel, FN, 94. *BALL.*

BELFORT-SUD
Gilberte Marin-Moskovitz, c.s., PS, d., 1 066 ; Marie-Christine Peureux, RPR, 665 ; Roger Heyer, Verts, 245 ; Joël Niess, PC, 231 ; Jean-Yves Roubez, FN, 194. *BALL.*

DELLE
Raymond Forni, c.s., PS, d. *REELU.*

FONTAINE
Ivan Damidaux, c.s., PS, 1 051 ; Serge Zanette, RPR, 634 ; Jackie Drouet, PC, m., 346 ; Jean-Marie Tournier, Verts, 228 ; Bernard Boisumeau, FN, 142. *BALL.*

GIROMAGNY
Michel Bidaux, c.s., RPR, 1 879 ; Christiane Durupt, PS, 1 834 ; Denis Jeangerard, PC, 273 ; Christian Grillon, FN, 269 ; Jean-Paul Touzé, div. d., 191. *BALL.*

GRANDVILLARS
Jean Mounier, c.s., PS. *REELU.*

ROUGEMONT-LE-CHATEAU
François Dupont, c.s., PS. *REELU.*

M. Raymond Forni, député socialiste, a été réélu, dès le premier tour, en franchissant de justesse (3 voix) la barre du quart des inscrits. Deux autres conseiller généraux sortants socialistes ont retrouvé leur siège, dont M. François Dupont, qui rassemble 73,67 % des voix à Rougemont-le-Château. Dans ce canton, si le CDS s'était prononcé en faveur de M. Dupont, l'opposition, qui n'avait pas présenté de candidat, avait appelé les électeurs à s'abstenir ou à voter en faveur du candidat écologiste plutôt que de favoriser le représentant du Front national qui, finalement, n'obtient que 9,43 % des suffrages. Les deux conseiller généraux sortants (RPR) de Beaucourt et de Giromagny auront, pour leur part, besoin des suffrages des deux candidats du FN pour conserver leur siège dimanche prochain.

Dans les départements d'outre-mer

GUADELOUPE (21)

CONS. GEN. : 9 PC et app. ; 15 PS et app. ; 1 div. g. ; 4 UDF ; 7 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Dominique Larifla, PS, m. de Petit-Bourg).*

LES ABYMES-II
René-Serge Nabajoth, c.s., PS. *REELU.*
Frédéric Jalton, c.s., PS, n.s.r.p.

LES ABYMES-III
Jacques Monpierre, PS, 1 463. *ELU.*
Anatole Louber, maj. p., 229 ; Socrate Casimir, RPR, 93.
René-Serge Nabajoth, c.s., PS, n.s.r.p.

LES ABYMES-IV
Agnès Tantin, c.s., PS, 860 ; Marcel Lacoma, RPR, 312 ; Pierre Jean-Louis, UPLG, 153 ; André Dorville, div. g., 68. *BALL.*

LES ABYMES-V
Arthur Boucard, c.s., PS, 650 ; Bernard Galantine, RPR, 196 ; Donatien Lambert, div. g., 122. *BALL.*

BASSE-TERRE-I
Jérôme Clery, c.s., PCG, m., 961 ; Pierre Renaison, RPR, 447 ; Roland Ezelin, UPLG, 190 ; Lucien Vingataramin, PS, 92 ; Jose Vatin, RPR diss., 48. *BALL.*

BASSE-TERRE-II
Ary-Gérard Foy, maj. p., 647 ; Daniel Beaubrun, c.s., RPR, 486 ; Laurent Farrugia, ext. g., 93 ; Frantz Bouchaut, PS, 51 ; Edith-Caroline Boulassy, RPR diss., 28. *BALL.*

BOUILLANTE
Philippe Chaulet, c.s., RPR, m. *REELU.*

CAPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE
Benoît Camboulin, maj. p., 752. *ELU.*
André Pasbeau, c.s., PS, 725 ; Ernest Coudoux, PCG, 21.

LE GOSIER
Léopold Helene, c.s., RPR, m., 659 ; Louis Morton, PS, 425 ; Edouard Lutin, maj. p., 129 ; Marie-Georges Michel, UPLG, 51. *BALL.*

LE GOSIER-II
Nesty Virolan, c.s., RPR, 827 ; Christian Thenard, div. d., 460 ; Julien André, PS, 282 ; Louisiane Bordelais-Soulez, maj. p., 64. *BALL.*

GOURBEYRE
Lucette Michaux-Chevry, c.s., sout. RPR, d., m. *REELUE.*

GRAND-BOURG
Jean Girard, c.s., div. g., m. *REELU.*

PETIT-CANAL
Florent Mitel, PCG, m., 1 454. *ELU.*
Christian Gobardhan, UDF, 614 ; Honoré Mardivirin, UPLG, 160 ; Rony Rambinaissing, RPR, 108 ; Ismène Luce, div. g., 67 ; Bertrand Suray, PS, 42 ; Albert Gibrien, div. g., 27.

LES SAINTES
Eugène L'Etang, c.s., div. d., m., 449 ; Suger Petit, PS, 294 ; Marie-Claude Samson, UPLG, 30. *BALL.*

SAINTE-ANNE-I
Marcellin Lubeth, c.s., app. PCG, 1 388 ; Marlène Captant, RPR, 904 ; Félix Cotellon, UPLG, 168 ; Hubert Bicep, PS, 48 ; Julien Gargar, UDF, 11. *BALL.*

SAINTE-ANNE-II
Blaise Aldo, RPR, 586 ; Guy Cadoce, PCG, 559 ; Toussaint Timbalier, div. g., 299 ; Claude Makouke, UPLG, 53 ; Emmanuel Sejor, PS, 17. *BALL.*
Hermann Songeons, c.s., PCG, n.s.r.p.

SAINTE-ROSE-I
Daniel Jean, c.s., PS, m., 1 294 ; Clodomir Bajazet, UDF, 905 ; Henry Yacou, UPLG, 474 ; Robert Grava, PCG, 132. *BALL.*

SAINTE-ROSE-II
Félix Flémin, PCG, 987 ; Colette Barré, c.s., UDF, 781 ; Max-Mathias Mathiasin, PS, 395 ; Edme Charabie, UPLG, 103. *BALL.*

SAINT-FRANÇOIS
Lucien Bernier, c.s., sout. RPR, m. *REELU.*

SAINT-LOUIS
François Pameole, c.s., PS, m. *REELU.*

VIEUX-HABITANTS
Nathalien Etna, c.s., UDF, m., 1 039 ; Edward Hatchi, PS diss., 887 ; Victorin-Bernard Lurel, PS, 475 ; Marcel Gène, RPR, 435 ; Amélius Régent, div. d., 119 ; Eric Desfontaines, UPLG, 72 ; Pascal Loubli, PCG, 39. *BALL.*

La principale formation indépendantiste de l'archipel – l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), – qui se soumettait pour la première fois au verdict du suffrage universel, sait désormais à quoi s'en tenir sur son audience. Celle-ci apparaît variable selon les endroits. L'UPLG dispose d'une certaine représentativité dans quatre cantons où ses représentants obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés : à Sainte-Rose-I, où son candidat avec 16,89 % des suffrages exprimés fait mieux que celui du Parti communiste guadeloupéen ; à Gourbeyre, fief de Mme Lucette Michaux-Chevry, où son champion arrive en seconde position, derrière l'ancienne secrétaire d'Etat, avec 11,20 % des suffrages exprimés ; à Basse-Terre-I, où le candidat de l'UPLG (10,93 %) réalise un meilleur score que le candidat du PS ; dans le quatrième canton des Abymes, où son porte-drapeau obtient 10,98 % des suffrages.

En revanche, dans les autres cantons, ses scores se situent entre 3,50 % et 7 % des suffrages.

Les champions locaux de l'opposition nationale connaissent, eux aussi, des fortunes diverses. Mme Michaux-Chevry est facilement réélue, mais le secrétaire départemental du RPR, M. Daniel Beaubrun se retrouve en ballottage défavorable dans le canton de Basse-Terre-II.

Si la campagne s'est déroulée, dans l'ensemble, dans un climat serein, quelques particularités ont toutefois émaillé ses dernières heures. C'est ainsi que, dans le canton de Saint-François, M. Raymond Vivlès (div. d.), ancien conseiller général, s'est désisté, au dernier moment, en faveur du maire de la commune, M. Lucien Bernier, conseiller sortant, qui a été réélu.

MARTINIQUE (22)

CONS. GEN. : 3 PC ; 3 PS ; 12 PPM ; 2 div. g. ; 5 UDF ; 10 RPR ; 8 div. d. ; 2 ind. *(Prés. : Emile Maurice, RPR.)*

L'AJOUPA-BOUILLON
Edouard-Jean Elie, c.s., PPM, m., 348 ; Marie-Clotilde Hardy-Dessources, div. d., 264 ; Julienne-Madeleine Jouyé-de-Grandmaison, PPM diss., 264. *BALL.*

LES ANSES-D'ARLETS
Olga Delbois, c.s., PS, m. *REELU.*

BASSE-POINTE
Félix Joachim, c.s., app. RPR, m. *REELU.*

CARBET
Jean Bally, c.s., UDF-PR, 660 ; Marcel Maurice, UDF diss., 503 ; Justin-Alexandre Mouriesse, RPR diss., 368 ; Gérard Jean-Baptiste, PS, 288. *BALL.*

CASE-PILOTE
Roger Lise, c.s., UDF, sen., 801 ; Ernest Renard, RPR diss., 568 ; Auguste Armet, PPM, 295 ; Guillaume Suréna, div. g., 77. *BALL.*

DIAMANT
Serge Larcher, c.s., app. PS. *REELU.*

FORT-DE-FRANCE-I
Michel-Claude Cayol, c.s., PPM, 747 ; Arthur Régis, PPM diss., 424 ; André Pierre-Francois, RPR, 350. *BALL.*

FORT-DE-FRANCE-II
Henri Fidat, c.s., PPM, 612 ; Julien Solitude, RPR, 134. *BALL.*

FORT-DE-FRANCE-V
Pierre Celma, c.s., PPM, 797 ; Serge Merlini, div., 296 ; Maurille Caraman, div. d., 109. *BALL.*

FORT-DE-FRANCE-VII
Léon Zami, c.s., PPM, 1 149 ; Eliane Robinot, UDF, 662 ; Georges Descieux, div., 86. *BALL.*

FORT-DE-FRANCE-X
Claude Lise, c.s., PPM, d., 1 124 ; Stéphen Bagoë, RPR, 403. *BALL.*

FRANÇOIS-I
Atanase Morency, c.s., RPR, 799 ; Paul Alcindor, div., 756 ; Roland Zamor, PS, 565 ; Laurent Ursulet, PPM, 148 ; Raymond Lusbec, UDF diss., 146 ; Félix Amar, PCM, 45. *BALL.*

GROS-MORNE
Anicet Turinay, c.s., RPR, m. *REELU.*

LAMENTIN-I
Georges Erichot, PCM, 1 215. *ELU.*
René Legarès, div. d., 460 ; Jean-Yves Adèle, PS, 105.
Bertin Michigant, c.s., PCM, n.s.r.p.

LAMENTIN-III
Bertin Michigant, PCM, 869 ; Valère Gabin, RPR, 193 ; Frantz Dabon, div. d., 157 ; Monnerville Landel, PS, 133. *BALL.*
Georges Gratiant, c.s., PCM, n.s.r.p.

MARIN
Rodolphe Désiré, c.s., PPM, sén. *REELU.*

MORNE-ROUGE
Pierre Petit, c.s., RPR, m. *REELU.*

SAINTE-ANNE
André Champvert, c.s., UDF, m., 636 ; Garcin Malsa, écol., 619 ; André Constant, PCM, 267 ; Moïse Joachim, PPM, 187 ; Emmanuel Argo, div. d., 98. *BALL.*

SAINTE-LUCE
Jean Maran, c.s., UDF-PSD, m. *REELU.*

SAINT-ESPRIT
Eric Hayot, RPR diss., m., 2 170. *ELU.*
Edouard Tirault, UDF diss., 775 ; Basile-Daniel Boyer-Faustin, app. PC, 302 ; Raymond Félix-Théodose, div. d., 101 ; Christian Valard, div. d., 48.
Raymond Marc, c.s., div. g., n.s.r.p.

SAINT-JOSEPH
Emile Maurice, c.s., RPR, prés.c.g. *REELU.*

SAINT-PIERRE
Louis Pierre-Charles, maj. p., 834 ; Alex Neller, div. d., 603 ; Simone Sainte-Luce, PPM, 334 ; Albert Pavius, PS, 171 ; Albanie Durand, div., 100. *BALL.*
Edmond Jean-Baptiste, c.s., RPR, n.s.r.p.

Comme en 1985, la gauche martiniquaise et particulièrement le Parti progressiste martiniquais espéraient renverser la majorité de droite qui règne au conseil général depuis quarante ans. Il lui suffisait de conquérir deux des vingt-deux sièges renouvelables. Dominant déjà le conseil régional et plusieurs municipalités, dont celle de Fort-de-France, représentée au Parlement par cinq élus sur les six que compte le département, la gauche aurait alors monopolisé la conduite des affaires de l'île.

Les résultats du premier tour rendent plus qu'incertaine la réalisation de cette ambition à cause de l'effritement de l'alliance nouée depuis 1983 entre le Parti progressiste martiniquais, le Parti communiste et le Parti socialiste. Cette fois, en effet, chaque formation allait à la bataille du premier tour pour son propre compte. En outre, un vent de fronde a secoué le PPM dont un élu et un ancien élu avaient fait dissidence. Ils sont l'un et l'autre en ballottage défavorable, Mme Madeleine de Grandmaison à Ajoupa-Bouillon et M. Arthur Régis à Fort-de-France-I. En fait, cette dissidence a démobilisé de nombreux électeurs progressistes, d'autant plus que le « grand leader », M. Aimé Césaire, s'était peu impliqué dans la campagne.

Le PPM n'a pas perdu de siège mais ses candidats ont ainsi échoué dans tous les cantons où un élu de droite sortant se représentait.

Le PPM conserve ses deux sièges renouvelables, ainsi que le PS, mais ce n'est pas de ces deux partis qu'un changement de majorité pouvait être attendu.

L'écart en nombre de sièges est toutefois si étroit, au sein de cette assemblée, qu'une courte victoire de la gauche au deuxième tour ne peut être exclue.

GUYANE (10)

CONS. GEN. : 8 PS ; 5 div. g. ; 2 app. UDF ; 3 RPR ; 1 ss.étiq. *(Prés. : Elie Castor, PS, d., m. de Sinnamary.)*

CAYENNE-CENTRE
Raymond Tarcy, c.s., PSG, sén., 615 ; Michel Francis, RPR, 76 ; Harry Gontout, RPR diss., 46 ; Georges Portecop, UDF, 18 ; Christian Rolle, div. g., 16 ; Georges Nanton, div. g., 9. *BALL.*

CAYENNE-NORD-EST
Antoine Karam, c.s., PSG. *REELU.*

CAYENNE-NORD-OUEST
Stephan Phinera, PSG, 296 ; Daniel Catherine, c.s., div. d., 203 ; Yves Icare, RPR, 103 ; Elie Chow-Chine, UDF, 87 ; Roger Eutrope, div. g., 65 ; Claude Robo, PNPG, 23. *BALL.*

CAYENNE-SUD
Jean Catayée, PSG, 525 ; Jean-Claude Ringuet, PNPG, 92 ; Amour Pamphile, div. g., 42. *BALL.*
Dolore Borromée, c.s., div. g., n.s.r.p.

CAYENNE-SUD-EST
René Clervaux, PSG, 228 ; Flore Peyraud, RPR, 124 ; Roger Aron, PNPG, 37 ; Yvon Elisabeth-Flora, UDF, 33 ; Albéric Ho-Bing-Huang, div. g., 25 ; Cyrille Flora, ind., 15 ; Louisien Lambert, div. g., 12. *BALL.*
Jean Catayée, c.s., PSG, n.s.r.p.

MACOURIA
Serge Adelson, c.s., PSG. *REELU.*

MATOURY
Jean-Pierre Roumillac, div. g., 686. *ELU.*
Etienne-Yves Barrat, c.s., PSG, 495.

MONTSINERY-TONNEGRANDE
André Lecante, c.s., div. g., m. *REELU.*

ST-LAURENT-DU-MARONI
Léon Bertrand, c.s., RPR diss., d., m. *REELU.*

SINNAMARY
Elie Castor, c.s., PSG, d., prés.c.g., m. *REELU.*

La Guyane connaît quelques surprises.

A l'inverse de la tendance nationale, le canton de Macouria a enregistré un taux de participation exceptionnel : 90 % des électeurs ont voté, et le conseiller sortant, M. Serge Adelson, membre du Parti socialiste guyanais (PSG), a recueilli 98,39 % des suffrages exprimés.

Dans le canton de Matoury, la défaite du conseiller sortant, M. Etienne-Yves Barrat, candidat du PSG, apparaît inattendue. C'est le fils du maire de la commune, M. Jean-Pierre Roumillac qui inflige un dur revers au parti majoritaire au sein de l'assemblée départementale.

En revanche, dans le canton de Cayenne-Nord-Ouest, habituellement acquis à la droite, c'est le candidat du PSG, M. Stephan Phinera, qui est en tête du ballottage, bien que le candidat sortant, M. Daniel Catherine, div. dr., paraisse en mesure de surmonter son handicap au deuxième tour.

LA RÉUNION (18 + 9)

CONS. GEN. : 8 PC ; 1 PS ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 11 RPR ; 12 div. d. *(Prés. : Auguste Legros, RPR, d., m. de Saint-Denis-de-la-Réunion).*

BRAS-PANON
Paul Moreau, c.s., RPR, sén., m. *REELU.*

ENTRE-DEUX
Daniel Tholozan, c.s., div. d., m. *REELU.*

PETITE-ILE
Christophe Payet, PS, m., 1 883 ; Elie Hoarau, PCR, d., 1 170 ; Jacques Nativel, UDF-PR, 512 ; Jacky Huet, div., 201 ; Armand Nativel, c.s., RPR, 121. *BALL.*

LA PLAINE-DES-PALMISTES
Marc Boyer, RPR, 651. *ELU.*
Marcel Boissier, c.s., div. g., m., 529 ; Yves Victoire, PCR, 16.

■ LE PORT-II
Pierre Vergès, PCR, 3 151. *ELU.*
Jacques Bénard, PS, 634.

● SAINT-ANDRE-II
Philippe Nativel, UDF, 1 576 ; Yvon Virapin, PCR, 944 ; Yvon Ramassamy, div. g., 792 ; Alain Ethève, div. d., 442. *BALL.*
Jean-Paul Virapoullé, c.s., UDF-CDS, d., m., n.s.r.p.

SAINTE-ROSE
Michel Vergoz, PS, 1 140 ; Alix Elma, c.s., div. d., 1 130 ; Ary Payet, PCR, 618. *BALL.*

SAINT-BENOIT
Jean-Claude Fruteau, c.s., PS, m. *REELU.*

SAINT-DENIS-I
Ibrahim Dindar, UDF, 1 848. *ELU.*
Albert Ramassamy, PS, sén., 633 ; Pierre Vidot, div., 259 ; Raymond Ticher, PCR, 125.
Auguste Legros, c.s., RPR, n.s.r.p.

SAINT-DENIS-II
René-Paul Victoria, div. d., 1 831 ; Michel Chane-Liat, div. g., 1 320 ; Jean-Claude Nurbel, div. g., 677. *BALL.*
Marcel Hoarau, c.s., RPR, n.s.r.p.

■ SAINT-DENIS-III
Paul Payet, UDF-PR, 900 ; Gilbert Manès, RPR, 480 ; Gérard Lauret, div. d., 469 ; Jules Raux, PS, 280 ; Jacques Hoarau, PCR, 138. *BALL.*

SAINT-DENIS-IV
Eric Boyer, c.s., div. d., 1 453 ; Mickaël Nativel, PS, 569 ; René Lai-Hong-Ting, div., 365 ; Gilbert Gérard, div. d., 289 ; Jacques Siou, PCR, 116. *BALL.*

■ SAINT-DENIS-V
Guy Zitte, div. d., 837 ; Sudel Fuma, PS, 564 ; Mario Lechat, div. d., 524 ; Camille Sudre, div., 270 ; Gabriel Garcia, PCR, 183 ; Bernard Lallemand, div., 89 ; Georges Richer, UDF-CDS, 88. *BALL.*

■ SAINT-DENIS-VI
Gabrielle Fontaine, UDF-PR, 1 392. *ELUE.*
Gabriel Amourdom, PS, 509 ; Michel Morel, PCR, 188.

■ SAINT-DENIS-VII
Eliane Leperlier, div. d., 1 035 ; Gilbert Annette, PS, 872 ; Michel Vitry, RPR, 577 ; Lucet Langenier, PCR, m., 231 ; Camille Sudre, div., 140 ; Daniel Ramassamy, div. g., 54 ; Gilbert Techer, div., 35 ; Christophe Ollivier, div., 22. *BALL.*

■ SAINT-DENIS-VIII
Hervé Maureau, div. d., 1 008 ; Jean-Max Nativel, PS, 571 ; Etienne Maillot, UDF, 229 ; Félicien Malbrouck, PCR, 136. *BALL.*

SAINT-DENIS-IX
Nicolas Moutoussamy, div. d., 1 244 ; Marc Gérard, c.s., RPR, 979 ; André Bourgin, PS, 204 ; Antoine Minatchy, div. g., 64 ; Camille Dieudonné, PCR, 37. *BALL.*

SAINT-LEU-I
Mario Hoarau, c.s., PCR, m. *REELU.*

SAINT-LEU-II
Jean-Luc Poudroux, div. d., 2 180. *ELU.*
Jean-Guy Hoarau, div., 726 ; Jean-Max Hoarau, PCR, 551 ; Max Galbois, PS, 166 ; Pierre Rovithis, div. d., 142.
Marie-Thérèse Châteauvieux, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-PIERRE-I
Julien Ramin, c.s., PCR. *REELU.*

SAINT-PIERRE-II
André-Maurice Pihouée, c.s., RPR. *REELU.*

SAINT-PIERRE-III
Huguette Bello, PCR, 1 590 ; Valère Larion, div. d., 943 ; Camille Gérard, div. d., 354 ; Richeville Marvilliers, PS, 334. *BALL.*
Elie Hoarau, c.s., PCR, se présente dans le canton de Petite-Ile.

■ SAINT-PIERRE-IV
Jean-Michel Folio, PCR, 2 845. *ELU.*
Daniel Télégone, div. d., 810.

LE TAMPON-I
Ary Mondon, div. d., 3 063. *ELU.*
Philippe Berne, PCR, 864 ; Jacques Hoarau, PS, 529 ; Jean-Philippe Séry, div., 212 ; Joseph Rozaux, div., 177.
Paul Badré, c.s., RPR, n.s.r.p.

LE TAMPON-II
Georges Festin, div. d., 1 499. *ELU.*
Frédéric Nourry, RPR, 369 ; Camille Morel, div., 214 ; Alain Gardebien, div. d., 151 ; Vincent Boyer, PCR, 114 ; Max-Emmanuel Belvisée, PS, 110.
André Thien-Ah-Koon, c.s., div. d., d., n.s.r.p.

■ LE TAMPON-III
Raymond Lauret, div. d., 2 657. *ELU.*
Michel-Charles Hoarau, PS, 664 ; Charles Payet, div., 368 ; Elie Payet, PCR, 349 ; Joseph Rozaux, div., 107.

LES TROIS-BASSINS
Pierre Heiddegger, div. d., 1 178. *ELU.*
Daniel Pausé, PS, 373 ; Roland Ramakistin, div., 287 ; Franklin Perthus, div., 283 ; Rémi Massain, div. g., 215.
Rieul Lauret, c.s., RPR, n.s.r.p.

Cent dix candidats postulaient aux vingt-sept sièges à pourvoir. A l'issue de ce premier tour, seize sont élus, dont cinq à gauche. Sur les onze ballottages, huit sont favorables à la droite.

Ces élections auront été surtout marquées par la profonde division de la gauche. Depuis l'échec de M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, aux dernières législatives face à M. Jean-Paul Virapoullé, député UDF-CDS, le PCR et le PS poursuivent une violente polémique. Ainsi le député communiste, M. Elie Hoarau, avait-il quitté son fief de Saint-Pierre pour aller défier, dans le canton de Petite-Ile, le maire du chef-lieu, M. Christophe Payet, un des piliers du PS local, mais ce dernier l'a devancé. Le PCR n'a pas réussi, toutefois, à mettre en difficulté M. Jean-Claude Fruteau à Saint-Benoît, où le premier secrétaire de la fédération socialiste, maire de cette commune, a été réélu.

A droite, la cacophonie a surtout régné dans les neuf cantons de Saint-Denis, où cinq élus municipaux se sont présentés contre les candidats du maire, M. Auguste Legros, député (RPR), président démissionnaire de l'assemblée sortante, malgré les sanctions qui les ont frappés. Les cinq dissidents se sont vu, en effet, retirer toutes leurs délégations d'adjoints.

L'un d'eux est quand même parvenu à mettre le président de la fédération RPR, M. Marc Gérard, en ballottage défavorable. Frappé par le cumul des mandats, M. Legros a abandonné toutes ses fonctions au conseil général de la Réunion, dont il était président depuis 1982.

Dans le canton de Saint-André, où M. Jean-Paul Virapoullé, concerné lui aussi par la loi limitant le cumul des mandats, s'était démis de son mandat de conseiller général il y a une quinzaine de jours, le candidat de l'UDF est en ballottage favorable.

MAYOTTE (8)

CONS. GEN. : 10 div. g. ; 6 RPR ; 1 ss. étiq. *(Prés. : Youssouf Bamana, div. g.).*

ACOUA
Adrien Giraud, c.s., div. g. *REELU.*

BOUENI
Ibrahim Bacar, div. g., 466. *ELU.*
Abdou Ahamadi, div., 413 ; Ibrahim Said, RPR, 30.
Mohamed Youllouf, c.s., div. g., n.s.r.p.

DEMBENI
Kamardine Bacar, div. g., 389. *ELU.*

DZAOUDZI
Selemani Abdallah, RPR, 103.
Auguste Avice, c.s., RPR, n.s.r.p.
Martial Henry, c.s., RPR. *REELU.*

MAMOUDZOU
Ali Abdallah, c.s., div. g., 704 ; Ahamed Soilihi, RPR, 315 ; Daniel Ousseni, div., 145. *BALL.*

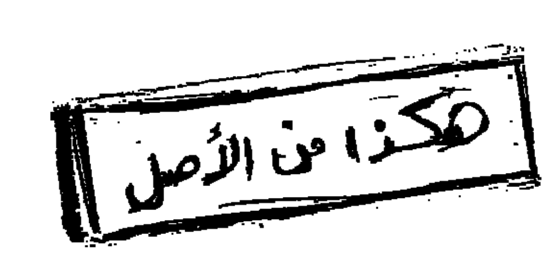
MTZAMBORO
Abdoul Anzizi, RPR, 792. *ELU.*

SADA
Vita Said, div. d., 622.

SADA
Abdou Sai-Chansi, c.s., RPR. *REELU.*

TSINGONI
Ahmed Rama, c.s., div. d. *REELU.*

Ces résultats confirment la prédominance du Mouvement populaire mahorais (MPM), partisan de la départementalisation de la collectivité territoriale. Les candidats de cette formation l'emportent à Acoua, Boueni, Dembeni (au détriment du RPR), Dzaoudzi et Tsingoni. Le MPM conservera donc le contrôle de l'assemblée locale.



هكذا من الأصل

Etranger

CHILI : la veuve du président Allende à Santiago

Le retour de la « Tencha »

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« On le sent, Allende est présent. » Repris par des milliers de personnes massées sur les trottoirs de l'avenue San-Pablo, ou suivant en voiture et même à bicyclette l'illustre *retornada,* ce mot d'ordre a accompagné Mme Hortensia Bussi, le samedi 24 septembre, depuis l'aéroport jusqu'au centre de la capitale. Ce n'est pas seulement la « Tencha » (1), comme l'appellent affectueusement les opposants, qui revenait au Chili après quinze ans d'absence forcée, c'est aussi l'image mythique de Salvador Allende qui, par la présence de son épouse, *« rentrait par la grande porte »*.

Car, à gauche, chacun s'approprie, pour des raisons certes bien différentes, le legs de l'ancien président de la République : les « réformistes » rappellent son attachement à la démocratie représentative, alors que les « révolutionnaires » saluent le résistant armé du palais présidentiel de la Moneda, qui, quelques heures avant de mourir, envoyait ce message au secrétaire général du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), Miguel Enriquez : *« Maintenant, à toi de jouer... »*

Il n'est jusqu'à certains dirigeants de la Démocratie chrétienne qui, après l'avoir combattu pendant les trois ans de gouvernement de l'unité populaire, ne rendent maintenant hommage au *« dernier président constitutionnel du Chili »*. Plusieurs d'entre eux s'étaient d'ailleurs déplacés, samedi matin, pour accueillir Mme Bussi.

Visiblement très émue, celle-ci a lu une courte déclaration dans laquelle elle rendit hommage à son mari et à sa fille Béatrice, qui s'est suicidée à Cuba en 1977. *« Ce n'est pas le régime qui a mis fin à l'exil. C'est lui qui l'a provoqué. La répression n'a pas pris fin et la persécution continue. La lutte pour la démocratie aussi »,* dit-elle notamment, avant d'appeler ses compatriotes à *« se rencontrer au-delà de ce qui nous a divisés dans le passé, afin de construire une patrie pour tous »*.

Une « chaîne pour la paix »

De l'exil, il en fut beaucoup question l'après-midi lors du rassemblement organisé par les *« indépendants pour le non »* sur l'esplanade de la poblacion La Bandera, où la coalition de la gauche avait effectué, il y a quinze jours, sa première manifestation autorisée. Parmi ces « indépendants », on notait la présence de M. Federico Willoughby, ancien attaché de presse du général Pinochet aujourd'hui dans l'opposition, dont le chef de l'Etat a dit il y a quelques jours : *« Dommage qu'il ne soit pas mort. »*

Mais les cent mille personnes qui assistaient au meeting étaient moins attentives au discours de M. Alejandro Hales, ancien ministre du président démocrate-chrétien Eduardo Frei, qu'à la musique de deux groupes qui viennent de revenir d'exil : Illapu, et surtout le légendaire ensemble Inti Illimani, qui, *jusqu'au coup d'Etat de 1973,* était pour la gauche chilienne le symbole de la chanson engagée et du folklore andin. Enthousiaste et juvénile — les plus jeunes avaient l'âge du biberon en 1973, — le public a repris en chœur l'air fétiche de l'unité populaire : *« El pueblo, unido, jamas sera vencido »,* le peuple uni ne sera jamais vaincu...

D'autre part, plusieurs milliers de personnes ont formé dimanche une *« chaîne pour la paix »* dans les rues de Santiago. Cette initiative de la Croisade civique, un mouvement d'inspiration chrétienne, a peu de chances de conjurer la violence qui accompagne la campagne électorale. Ainsi, à Temuco, dans le sud du pays, des affrontements entre partisans et adversaires du régime se sont achevés par une fusillade, un militant « pinochetiste » blessant par balle un jeune opposant. Dans la capitale, un groupe de manifestants ont mis à sac la *« maison pour le oui »* d'une commune de banlieue.

GILLES BAUDIN.

(1) Diminutif affectueux d'Hortensia.

HAITI

L'Eglise incite le nouveau régime à « entreprendre une réforme en profondeur »

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Lorsqu'il apparaît enfin sur la galerie, frêle et amaigri, la foule explose : *« Aristide, Aristide. »* Hurlé, scandé par plus de 3 000 fidèles, son nom emplit la cour du presbytère au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Depuis la tuerie de Saint-Jean-Bosco à laquelle il avait échappé de peu quinze jours auparavant, c'est la première fois, dimanche 25 septembre, que le Père Jean-Bertrand Aristide, le héros des bidonvilles de Port-au-Prince, se montre en public. Ou plutôt est montré. Mais l'orateur hors pair, d'ordinaire galvanisé par son auditoire, a perdu la voix. Lentement, comme drogué, il envoie un baiser à la foule avant de prononcer quelques phrases à peine audibles du premier rang : *« Ne perdez pas courage, le nettoyage a tout juste commencé. Je ne peux pas parler beaucoup aujourd'hui, mais l'heure viendra où nous avancerons ensemble. »*

Personne ou presque n'a entendu. Mais qu'importe. La foule encore surchauffée quelques instants plus tôt se disperse en direction des bidonvilles pour témoigner : *« Titid »* est toujours là, vivant, même s'il n'est que l'ombre de lui-même. Dès 7 heures du matin, les jeunes de sa paroisse s'étaient assemblés à l'église de Saint-Gérard, à Port-au-Prince, espérant qu'« on » le laisserait venir y célébrer la messe. L'un de ses amis de la « Ti Legliz » (église de la libération), le père Jean-Marie Vincent, avait annoncé pendant l'office qu'il se portait bien.

Un témoignage insuffisant pour les jeunes de Saint-Jean Bosco qui, dès la fin de la messe, décidaient de se rendre en procession jusqu'à l'église salésienne de Petionville où, selon la rumeur, était enfermé le Père Aristide. *« Nous voulons Titid et nous sommes prêts à déchouquer la maison du nonce pour le retrouver »*, lance un jeune, tandis que la procession monte sous le soleil brûlant vers le quartier huppé de Petionville.

Un curé macoute

Dans une *« déclaration sur le sens des événements du 17 septembre »*, la conférence épiscopale pour sa part souligne que le coup d'Etat militaire qui a porté le général Prosper Avril au pouvoir *« n'a de signification que dans la mesure où il a pour but de faire cesser l'oppression, combattre la corruption et promouvoir le respect de la justice, des droits de l'homme et de la liberté d'expression »*. Pour mettre en œuvre ce changement *« dans la direction voulue par le peuple »*, les évêques proposent deux *« directions » : « une politique de déracinement du macoutisme et un plan de sauvetage national pour tirer de la misère un peuple à la dérive »*.

La conférence épiscopale supplie aussi les nouveaux dirigeants d'*« entreprendre un réforme en profondeur de l'administration publique qui tienne compte des critères de compétence et d'honnêteté »*, et de demander aux sous-officiers, promoteurs du coup d'Etat de *« consolider les acquis de la libération du peuple avec sérénité, discipline, désintéressement et sagesse »*. Les évêques appellent enfin les organisations internationales à poursuivre et à intensifier l'aide au développement du peuple haïtien. Comme le souligne le Père Gilles Danroc, un dominicain originaire du sud de la France, qui anime une paroisse rurale dans l'Artibonite (centre de la République), *« l'Eglise catholique, si elle parvient à préserver son unité, est l'institution qui a le plus fort pouvoir de mobilisation en faveur d'un changement véritable »*.

Pour nombre de prêtres progressistes, une alliance entre la « Ti Legliz » et la « Ti Lame » (le mouvement des soldats et des sous-officiers) peut créer un rapport de forces permettant de voir enfin se concrétiser des espoirs nés de la chute de la dictature des Duvalier en février 1986. Mais l'« affaire Aristide » reste en suspens, et les évêques doivent affronter un autre casse-tête en la personne du Père Sicot, un curé macoute celui-là. A la tête d'un commando, ce prêtre musclé a tenté, le week-end dernier, de reprendre de force l'église de Kenscoff (une petite bourgade pittoresque dominant la baie de Port-au-Prince, à une trentaine de kilomètres de la capitale) qu'il dirigeait du temps de Jean-Claude Duvalier. Il a fallu, dit-on à Kenscoff, que le nonce apostolique intervienne auprès du général président Prosper Avril pour que les tirs cessent et que les soldats, visiblement réticents au changement, se retirent pour contraindre le curé macoute à prendre le maquis.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Asie

BIRMANIE

Des étudiants tentent d'organiser la lutte armée contre le régime

BANGKOK
correspondance

Un nombre croissant d'étudiants birmans ont rejoint la frontière thaïlandaise, décidés à poursuivre leur lutte en faveur d'une démocratie pluraliste. De leur côté, le samedi 24 septembre, trois dirigeants de l'opposition, l'ancien ministre de la défense Tin U, l'ancien général Aung Gyi et Mme Aung San Suu Kyi, ont formé un Front national uni pour la démocratie (FNUD), dont l'ambition est de coiffer les autres mouvements contre le régime militaire. Dimanche, M. Tin U a déclaré que, malgré la forte réticence des chefs étudiants à toute collaboration avec le régime militaire, le FNUD ne rejetait pas *a priori* une participation au scrutin annoncé par le pouvoir, car, a-t-il expliqué, *« si nous ne tenons pas compte des autorités et des élections, nous serons automatiquement éliminés »*. Mais plusieurs sources diplomatiques, à Bangkok et à Rangoun, estiment que l'opposition risquerait de perdre sa crédibilité en acceptant un processus contrôlé par les militaires.

Jusqu'à ces dernier jours, l'opposition avait avec insistance réclamé la mise sur pied d'un gouvernement de transition qui serait chargé de l'organisation du scrutin. *« Si elle accepte de jouer le jeu des militaires, l'opposition va simplement légitimer la dictature »*, nous a dit un diplomate asiatique. L'ancien premier ministre U Nu a, quant à lui, déjà fait savoir qu'il ne participerait pas aux élections.

Des centaines d'étudiants sont déjà arrivés dans la zone frontalière de la Thaïlande, et certains d'entre eux ont trouvé refuge dans les enclaves contrôlées par la minorité karen, en lutte depuis plus de trente ans contre le pouvoir central birman. Les chefs karen ont promis armes et entraînement à ces étudiants. D'autres groupes étudiants ont cependant décidé de ne pas collaborer avec les minorités ethniques — qui, en général, réclament l'autonomie, sinon l'indépendance — et tentent de mettre sur pied des petites bases d'entraînement à proximité de la Thaïlande.

La radio officielle birmane a admis qu'un détachement mixte comprenant des membres de la minorité mon et des étudiants avait été accroché par l'armée, vendredi, à Kawkareik, à quelque 225 kilomètres à l'est de Rangoun.

La plupart des mouvements ethniques insurgés sont, depuis 1977, regroupés au sein d'un Front démocratique qui peut compter sur plusieurs milliers d'hommes en armes. Mais, depuis deux ans, l'armée birmane a lancé de vigoureuses offensives contre les réduits rebelles. Une source diplomatique thaïlandaise nous a fait part de son scepticisme quant à la possibilité, pour les Karens, déjà à court de vivres et de munitions, de fournir une assistance efficace aux étudiants, dont la présence risque, en outre, d'attirer une nouvelle vague de répression. Près de vingt-cinq mille réfugiés karens vivent actuellement en Thaïlande.

JACQUES BEKAERT.

JAPON

L'état de santé de l'empereur Hirohito

L'état de santé de l'empereur Hirohito semble s'être stabilisé au cours de ces dernières quarante-huit heures après avoir gravement empiré samedi 24 septembre. Lundi en milieu de journée, sa température et son pouls étaient normaux bien qu'il ait été victime d'une nouvelle hémorragie interne. Dimanche, a annoncé la maison impériale, le monarque a même regardé, sur le petit écran, pendant quatre-vingt-dix minutes, un tournoi de sumo (lutte japonaise), un sport dont il est grand amateur. Lundi, l'empereur a subi une nouvelle transfusion sanguine et sa température est remontée en début d'après-midi.

● **PHILIPPINES : dix-sept morts dans des affrontements.** — Treize maquisards communistes et quatre soldats ont été tués lors d'affrontements entre forces de l'ordre et insurgés dans le nord du pays, a annoncé, samedi 24 septembre, l'agence officielle PNA. — *(AFP.)*

● **PAKISTAN : onze morts au cours d'émeutes à Karachi.** — L'armée s'est déployée dimanche 25 septembre à Karachi pour tenter de mettre fin à des émeutes qui ont fait onze morts depuis vendredi. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : élections générales au début de 1989.** — Le président Junius Jayewardene a annoncé, samedi 24 septembre, que les premières élections législatives depuis 1977 auraient lieu au début de l'année prochaine. — *(AFP, Reuter.)*

● **CAMBODGE : le prince Sihanouk et le Japon.** — A la suite de l'information publiée dans *le Monde* daté 25-26 septembre sur la rencontre de M. Mitterrand et du prince Sihanouk, nous avons reçu de ce dernier la précision suivante : *« Jusqu'à aujourd'hui, ni mon armée, ni mon parti, ni moi-même n'avons reçu une aide financière du Japon. »*

ÉTATS-UNIS : le débat télévisé entre les candidats à la Maison Blanche

Bush-Dukakis : une empoignade indécise

(Suite de la première page.)

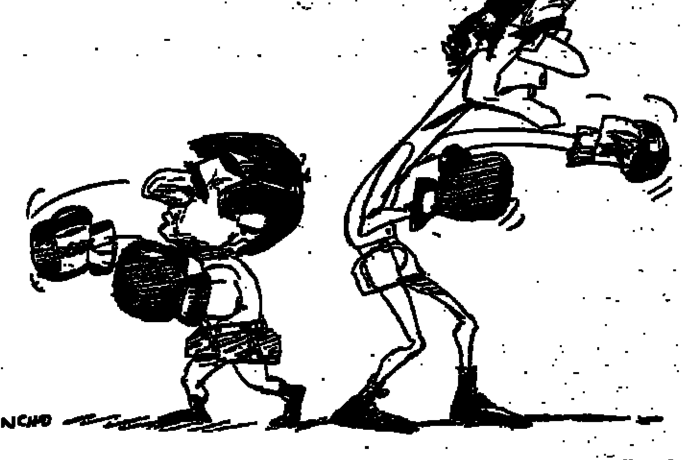
Or, a ajouté le vice président, c'est l'actuelle administration qui a fait inculper le général NOriega, dès que des preuves ont été réunies contre lui.

Tant a propos de Panama que de l'Irangate, décrit par M. Dukakis comme *« l'une des plus tragiques mauvaises décisions qui aient jamais été prises dans ce pays »*, M. Bush s'est employé à remettre ces deux « incidents » en perspective. *« Je veux bien assumer toute la responsabilité* [des erreurs commises], a-t-il déclaré à l'intention de son adversaire, *si en échange vous me reconnaissez la moitié du mérite pour toutes les bonnes choses dont a bénéficié la paix du monde depuis que Ronald Reagan et moi avons pris la suite de l'administration Carter. »* Et M. Bush d'évoquer les progrès en matière de désarmement, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, le cessez le feu dans le Golfe, les espoirs nourris à propos de l'Angola.

M. Dukakis, en revanche, a été plus efficace quand il s'est lancé dans une attaque, également prévue, mais plus gênante pour M. Bush, parce qu'elle porte sur une décision qui a été clairement la sienne : le choix du jeune sénateur Dan Quayle comme colistier sur le « ticket » républicain. En déclarant que la plupart des Américains éprouvaient un malaise à l'idée qu'il puisse y avoir un jour un « président Quayle », M. Dukakis a énoncé une évidence, d'ailleurs étayée par de nombreux sondages. Dan Quayle, qui accumule les bourdes et laisse une pénible impression de médiocrité, ne semble vraiment guère capable d'exercer les responsabilités suprêmes, comme le prévoit la Constitution en cas de décès ou d'incapacité du président élu. M. Bush, visiblement touché à un point sensible, s'est employé à défendre vigoureusement son coéquipier, qui *« a toute sa confiance »*, mais M. Dukakis a là très clairement marqué un point.

Entravés par des règles assez strictes, — questions posées par des journalistes, deux minutes pour répondre et une minute pour commenter la réponse de l'adversaire — les deux candidats n'ont pu qu'effleurer les nombreux sujets abordés — la première question, de manière très significative, portant sur la drogue. Mais le débat a au moins eu le mérite de situer un peu plus clairement la manière dont les deux candidats envisagent l'ensemble des questions économiques et sociales.

M. Bush est apparu assez clairement comme un conservateur, se défendant d'être moins enclin à la compassion que son adversaire à l'égard des déshérités ; mais il a insisté sur l'importance des initiatives individuelles, souligné qu'on ne pouvait tout attendre de l'état. *« Le meilleur programme social, c'est un bon emploi »*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il ne fallait pas *« tuer le moteur »* de l'économie par des charges inconsidérées.



Cela dit, il a souvent donné l'impression d'en rester au stade des bonnes intentions donnant ainsi à M. Dukakis l'occasion d'ironiser froidement à ses dépens et de se présenter comme un homme qui, lui, veut du concret et de l'action.

M. Bush, qui est hostile à l'avortement sauf cas très particuliers (viol, inceste, ou santé de la mère), s'est aussi trouvé en situation inconfortable quand M. Dukakis l'a accusé de vouloir faire *« des criminelles »* de toutes les femmes qui souhaitent avorter, et lui a demandé s'il comptait les faire mettre en prison. M. Bush, pris de court, a répondu qu'il n'avait pas encore envisagé la question des peines... (Le vice président soutient un projet visant à rendre illégal l'avortement, mais il le soutient en réalité du bout des lèvres, après avoir changé d'avis sur la question).

De son côté, M. Dukakis s'est situé, au fil de ses réponses, comme assez nettement « à gauche » plus peut-être qu'il ne le souhaitait si l'on juge par les efforts qu'il a déployés depuis des mois pour apparaître comme parfaitement au centre. Aussitôt après le débat, les principaux porte parole de l'équipe BUsh se sont d'ailleurs appliqués à grossir le trait, l'un d'enre eux affirmant même que le candidat démocrate avait commis là *« une grossière erreur stratégique »*.

Sur la défense et les relations avec l'URSS, les échanges furent sans surprise, mais là c'est M. Bush qui prit assez clairement le dessus, s'appuyant fermement sur le bilan des années Reagan, et accusant son adversaire de vouloir renoncer unilatéralement à certains types d'armements stratégiques , . C'est *pourtant* à propos d'armements que M. Bush, fidèle à sa réputation, commit sa gaffe du jour, en confondant Minuteman et MX. Mais à vrai dire, le vice président s'est bien vite rattrappé, il a ri de bon coeur, et s'est tiré sans dommage de l'incident.

Si M. BUsh a surpris en bien, c'est d'ailleurs essentiellement par son attitude assez naturelle, et même une certaine aisance — un visage plus ouvert et un comportement moins stéréotypé que celui de son adversaire. L'un comme l'autre ont certes pour l'essentiel repris des formules reprises de leurs discours de campagne, des arguments trop connus. Mais M. Bush a su paraitre plus naturel, même dans ses hésitations, alors que le gouverneur du Massachussetts, dès qu'il avait la parole, fixait la caméra pour débiter à grande vitesse des tirades soigneusement préparées.

M. DUkakis avait pourtant tout fait pour paraitre à son avantage, essayant, plus tôt dans la journée, deux costumes gris de nuance légèrement différente, pour déterminer lequel des deux s'accorderait mieux au décor, tandis que des aides lui avaient donné à choisir parmi plusieurs dizaines de cravates rouges ... Mais il n'a pu empêcher M. Bush d'avoir l'air à la fois plus familier et plus présidentiel, et semble n'avoir guère écouté les conseils de tous ceux qui lui reprochent de paraître parfois un peu trop sûr de lui.

Quelques bons mots et quelques méchancetés ont été échangés de part et d'autre, mais on sentait trop qu'ils avaient été préparés à l'avance par les équipes des candidats. Et à ce petit jeu, M. Bush fit plutot bonne figure. A la première plaisanterie caustique de son adversaire, il répliqua : *« Ah ! bon, c'est le moment de lacher les petites phrases. Et bien, ce que vous venez de dire est aussi clair que l'eau du port de Boston. »* (Toute l'Amérique sait désormais que le port de la capitale du Massachussetts est le plus pollué du pays, alors que M. Dukakis se présente comme un fervent défenseur de l'environnement). Reste à connaître le verdict de la presse et du public, le premier influant d'ordinaire considérablement sur le second. Les premiers commentaires des observateurs politiques étaient unanimes sur un point : il n'y a pas de K.O.. Pour John Chancellor, commentateur attitré de la NBC, et d'ordinaire plutot favorable aux démocrates, a trouvé M. Bush meilleur. Par contre, des « groupes d'électeurs » réunis par certaines chaines de télévision ont donné l'avantage à M. Dukakis, de même qu'un sondage express réalisé par ABC (45 % contre 36 %). Mais la plupart des observateurs ont réservé leur jugement, tandis que les membres respectifs des équipes Bush et Dukakis prenaient d'assaut la salle de presse pour déclarer à qui voulait les entendre que, de toute évidence, leur candidat avait gagné. POur une fois, ils avaient sans doute tous raison.

JAN KRAUZE.

Frère cadet de l'ancien président

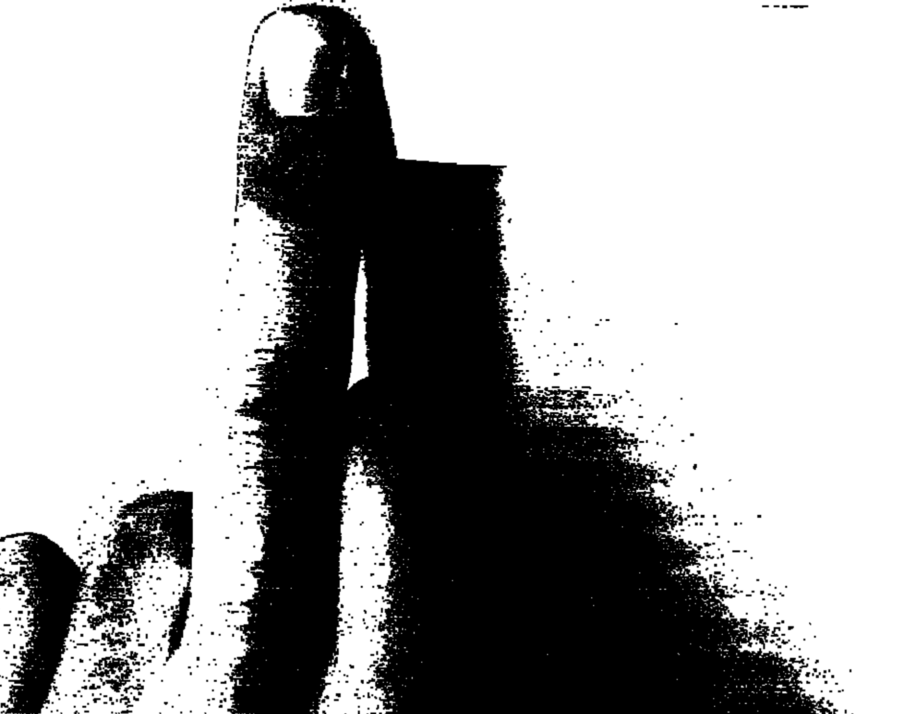
Billy Carter est mort

Billy Carter, cinquante et un ans, frère de l'ancien président Jimmy Carter, est mort, dimanche 25 septembre en Géorgie, d'un cancer du pancréas diagnostiqué l'année précédente. Avant lui, son père et une de ses sœurs, Ruth Carter Stapleton, étaient morts de la même maladie.

Gaffeur et toujours prêt à mettre les rieurs de son côté, « Billy », qui jouait volontiers les *rednecks* — les « bouseux » — en se présentant comme *« un brave planteur de cacahuètes, buveur de bière »*, avait fini par devenir une gêne pour son frère Jimmy. En 1980, alors que Jimmy Carter, en difficulté face à Ronald Reagan, tentait de se faire réélire à la Maison Blanche, un « Billy Gate » avait même éclaté, un petit scandale financier aux connotations antisémites dans lequel le frère du président, très lié au colonel libyen Kadhafi, tenait le rôle-clé.

Accusé d'avoir reçu des cadeaux somptueux du leader libyen lors de ses visites à Tripoli à la fin des années 70, Billy Carter, qui avait également servi de guide à une délégation libyenne à Atlanta, s'était notamment plaint de ce que le maire de la ville *« avait snobé la visite de ces Arabes en raison des pressions de la communauté juive »*.

Le frère du président, dont le franc-parler restait néanmoins très populaire, avait lancé sa propre marque de bière avant de reconnaître publiquement qu'il souffrait *« d'un problème d'alcoolisme »*, auquel, de l'avis unanime, il fit face avec beaucoup de courage, comme ensuite devant l'épreuve du cancer.



Proche-Orient

LIBAN : malgré l'impasse actuelle

Les contacts entre les parties ne semblent pas rompus

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

S'il ne s'agissait du sort d'un peuple otage de l'irresponsabilité de ses politiciens et qui en paye quotidiennement le prix, l'on pourrait en rire. Avec deux gouvernements qui revendiquent chacun sa légitimité, le Liban atteint à la bouffonnerie.

« Je suis le gouvernement », a affirmé samedi 24 septembre au cours d'une conférence de presse le général Michel Aoun, déclarant : *« Nous ne cherchons pas la reconnaissance internationale parce que nous sommes le gouvernement légal. Le gouvernement militaire est un gouvernement d'unité nationale. »* Constitutionnellement légal sans aucun doute, dans la mesure ou le cabinet du général Aoun a été nommé par le président de la République, M. Amine Gemayel, après qu'il eut accepté la démission du gouvernement que M. Salim Hoss présidait par intérim. D'unité nationale, c'est plus difficile à croire, puisque seuls deux officiers chrétiens, après le refus des trois officiers musulmans désignés, le composent. C'est quand même la première fois de son histoire que le Liban a ainsi un gouvernement monocolore.

De son côté, réunissant pour la première fois depuis sa nomination en juin 1987 son cabinet — amputé de deux ministres chrétiens, MM. Joseph Hachem et Victor Cassir, qui avaient fait savoir qu'ils ne faisaient plus partie de cette équipe, — M. Hoss a déclaré samedi également diriger le gouvernement *« seul détenteur du pouvoir exécutif »*.

Il a indiqué, en outre, avoir chargé le ministre de la défense, M. Adel Osseirane, *« d'adresser une note au général Aoun, l'appelant à ne pas s'ingérer dans les affaires politiques et à se consacrer à sa tâche de commandant en chef de l'armée, sous peine de sanctions »*.

Il a annoncé aussi la nomination du dernier ministre chrétien restant, M. Abdallah Racy, gendre de M. Soleiman Frangié, comme vice-premier ministre. Une compensation pour un gouvernement composé aujourd'hui de quatre ministres musulmans, MM. Hoss (sunnite), Walid Joumblatt (druze), Nabih Berri et Adel Osseirane (chiites), pour un chrétien, M. Racy. Avec ces deux gouvernements, le Liban ne compte, pour l'instant, que huit ministres, y compris les deux premiers. On a déjà évité l'inflation ministérielle, mais il est vrai que personne ne se bouscule aux portillons des ministères.

Prenant, quoi qu'il en soit, les choses en main, le général Aoun adressait, samedi, sa circulaire numéro un aux fonctionnaires, les menaçant, eux aussi, *« de poursuites disciplinaires et judiciaires au cas où ils exécuteraient les instructions de l'ancien gouvernement démissionnaire et par conséquent illégitime »*.

Ce à quoi répondait dimanche le gouvernement de M. Salim Hoss : *« Toutes les décisions et les directives du soi-disant gouvernement militaire illégal ou de son chef constituent une usurpation de pouvoir, sont nulles et non avenues et n'ont aucune portée juridique. Les fonctionnaires des administrations, institutions publiques et municipalités, doivent tenir compte de ces principes. »*

Ces pluies de sanctions qui menacent des fonctionnaires aux salaires dérisoires ont quelque chose d'ubuesque dans un pays où le meurtre et l'assassinat ne suscitent guère l'émoi de la justice.

La seule chose toutefois sur laquelle les deux cabinets sont d'accord — du moins le proclament-ils — est l'organisation de l'élection présidentielle. Tout en considérant que la Syrie n'avait *« aucun rôle »* à jouer dans les affaires intérieures libanaises, le général Aoun a annoncé qu'il enverrait un *« émissaire officiel »* à Damas.

L'escalade verbale entre les deux gouvernements ne s'est pas traduite par une pression militaire qui aurait rendu impossible toute solution, et l'on considère, à Beyrouth, que tout n'est pas fini. La réouverture normale, si ce n'était un déploiement nouveau et massif des miliciens chiites d'Amal et chrétiens des Forces libanaises aux deux extrémités du passage reliant les deux secteurs, chrétien et musulman, de Beyrouth, est aussi un signe de la volonté de ne pas couper les ponts.

Des contacts se poursuivent d'ailleurs avec Damas au niveau du patriarcat maronite entre les députés chrétiens et musulmans, et aussi à travers M. Amine Gemayel qui, libéré des contraintes de la charge présidentielle, souhaiterait retrouver un rôle d'intermédiaire entre l'islam, avec lequel il avait toujours eu de bons rapports, la Syrie, qui lui sait gré, dit-on, d'avoir tenté d'assouplir la position des chrétiens, et le camp chrétien modéré.

L'accord syro-américain

A quoi est prête aujourd'hui la Syrie ? Il semble, dit-on de bonne source, que l'essentiel pour Damas soit de préserver l'accord avec les Etats-Unis qui, outre son volet libanais, comporterait certaines assurances de Washington sur la reconnaissance du rôle syrien et sur le fait que les Etats-Unis ne parraineraient aucune politique hostile à Damas dans la région et ne soutiendraient donc pas un éventuel axe irako-égypto-palestinien. Washington aurait aussi offert des compensations économiques, notamment dans le domaine pétrolier, essentiel pour Damas.

Les Syriens auraient, de leur côté, laissé plus ou moins entendre qu'ils pouvaient peut-être faire quelque chose pour certains des otages américains. Le volet libanais, outre la question de l'élection présidentielle et la constitution d'un gouvernement d'union nationale, prévoirait la dissolution des milices, la réforme du système politique sous un parrainage syro-américain, le retrait d'Israël du Liban sud, et, dans un délai plus ou moins long, le retrait des forces syriennes. Mais cet accord, conclu avec l'actuelle administration américaine, doit, en tout état de cause, être appliqué avant les élections américaines, le 8 novembre.

Les Syriens seraient-ils prêts dans ce cadre à lâcher M. Mikhael Daher ? Et les chrétiens, qui avaient eux-mêmes mis le nom de M. Daher sur une liste remise aux Américains à destination de Damas, sont-ils prêts à accepter un candidat qui doit de toute façon avoir l'aval de la Syrie ? Le général Aoun ne peut ignorer que son alliance avec les Forces libanaises, dont il dit lui-même qu'elle n'est pas politique mais plutôt conjoncturelle pour *« unifier les forces de défense du camp chrétien »*, n'est pas durable et que la milice lui garde une grande méfiance.

Quant aux députés chrétiens, qui tiennent réunion sur réunion, sauront-ils faire taire leurs intérêts ou ambitions personnelles pour proposer enfin un candidat ?

Beaucoup d'inconnues demeurent, le pis sans doute qui puisse arriver étant que les Libanais s'éternisent dans cette partition, au risque de la consolider. Un test de l'ampleur de la division aujourd'hui consommée politiquement, sera sans doute l'avenir de la Banque du Liban, préservée jusqu'à maintenant malgré les aléas de treize ans de guerre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ISRAEL : le soulèvement dans les territoires occupés

La détermination des Palestiniens reste entière

JÉRUSALEM
De notre correspondant

Profitant de la Fête des cabanes – Sukkot, qui célèbre le souvenir de la traversée du désert, – une vingtaine de familles israéliennes ont voulu installer, dimanche 25 septembre, une « implantation sauvage » dans la vallée du Jourdain en Cisjordanie.

La provocation était sans doute un peu grosse : l'armée a immédiatement chassé les nouveaux colons et démantelé leurs installations. Mais le groupe — qui serait proche du Goush Emounim (Le bloc de la foi) – a promis de revenir et de tenter à nouveau sa chance, prenant au mot le Likoud, le parti du premier ministre, qui mène campagne sur un thème sans ambiguïté : *« La sécurité, ce sont les implantations »*.

L'armée est d'autant moins disposée à tolérer ce genre de geste que la situation reste très tendue dans les territoires occupés. Les incidents sont quotidiens, étendus à toute la Cisjordanie et à toute la bande de Gaza. Le nombre de Palestiniens blessés par balle a rarement été aussi important : une vingtaine encore ce week-end, dont certains sont très grièvement atteints.

Les couvre-feu sont devenus une arme banale lorsque les incidents éclatent dans un camp, un village ou une ville.

Le général Mitzna, responsable de la Cisjordanie, a confirmé que l'armée employait aussi une nouvelle méthode : elle empêche les villages les plus militants de vendre leurs récoltes – actuellement les olives et le raisin. Enfin, une imprimerie utilisée par le Parti communiste a été fermée dans une banlieue arabe de Jérusalem. C'est un avertissement à l'égard d'un parti qui, s'il garde un profil bas, n'en a pas moins développé, en Cisjordanie comme à Gaza, un solide réseau d'aide sociale et médicale.

Les responsables politiques israéliens estiment et disent avoir gagné une bataille essentielle : celle des médias et d'abord des télévisions américaines, qui n'accordent plus guère de temps d'antenne à une révolte aujourd'hui « banalisée ». Mais les chefs militaires mettent chaque jour en garde les politiques, rappelant que la population palestinienne est tout aussi *« motivée »* qu'il y a neuf mois – l'expression est du ministre de la défense, M. Itzhak Rabin.

ALAIN FRACHON.

La marine américaine va cesser ses opérations de protection dans le Golfe

Le gouvernement américain a officiellement informé le Koweït et d'autres pays amis de la région que les navires de l'US Navy s'apprêtent à cesser la protection de convois de pétroliers dans le Golfe, a indiqué dimanche 25 septembre un responsable du département d'Etat.

La marine américaine, cependant, *« ne se retire pas du Golfe »* ; des navires continueront de *« croiser à proximité »* et seront capables d'intervenir, a toutefois déclaré ce responsable. – *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA

Les pourparlers de paix reprennent à Brazzaville

La septième série de pourparlers en Afrique du Sud-Ouest devait commencer, le lundi 26 septembre, à Brazzaville, au Congo, entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud en présence de M. Chester Crocker, le médiateur américain, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines. A la veille de l'ouverture de ces discussions, M. Magnus Malan, le ministre sud-africain de la défense, a accusé Luanda et Cuba de se préparer à attaquer les rebelles angolais de l'UNITA, en violation de l'esprit des négociations.

Achevant sa visite en Angola, le samedi 24 septembre, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a qualifié de *« prioritaire »* le problème de l'indépendance de la Namibie et précisé qu'il allait envoyer *« dans quelques jours »* une mission technique sur place *« pour dresser une estimation des besoins »* de l'UNTAG, le groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition.

Concernant la *« réconciliation nationale »* entre les divers partis politiques en Namibie, M. de Cuellar a dit *« qu'elle dépendrait de la décision de la SWAPO qui est le parti le plus important en Namibie »*. Par la voix de son secrétaire à l'information, la SWAPO a rejeté la proposition d'une conférence de tous les partis namibiens qui, selon lui, *« ne servira à rien »*. *« Le seul forum de discussion sera les élections prévues par la résolution 435 »*, a-t-il ajouté.

En route pour New-York, M. Perez de Cuellar a fait, samedi, une brève escale à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, où il a déjeuné avec le président Felix Houphouët-Boigny. Il a indiqué qu'il avait déjà rencontré celui-ci avant de se rendre en Afrique du Sud. Le chef de l'Etat ivoirien entretient, on le sait, de bonnes relations avec le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : après la décision du gouvernement

Drôle de rentrée dans les lycées français

ALGER
de notre correspondant

Initialement prévue le 11, repoussée dans un premier temps au 20, la rentrée a finalement eu lieu samedi 24 septembre au lycée français d'Alger situé à Ben Aknoun, un quartier périphérique de la capitale. Ce nouvel établissement a été attribué à l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA) par les autorités algériennes qui ont récupéré le lycée Descartes dont, par un étrange paradoxe, elles ont tenu à conserver le nom *(le Monde* du 29 juillet). Seuls les enfants français ou étrangers-tiers ont été acceptés.

Plusieurs familles algéro-françaises, conservant un fragile et ultime espoir de pouvoir scolariser leurs enfants dans le système éducatif français, se sont présentées. Une fin de non-recevoir leur a été définitivement notifiée. Des enfants qui étaient allés jusque dans les salles de classe avec leurs camarades de l'année dernière ont dû repartir. Ils n'étaient pas inscrits sur les listes de l'administration, qui avait pourtant « accueilli » et non « scolarisé » quelques élèves « bi-nationaux » dans les écoles primaires, entre le 10 et le 20 septembre.

Aucune dérogation n'est accordée. Le discours véhément que le président Chadli a prononcé lundi 19 septembre (*le Monde* du 21 septembre) a eu raison des dernières hésitations françaises. Tous les établissements de l'OUCFA – à l'exception des écoles maternelles, car la scolarisation n'est obligatoire qu'à partir de six ans – sont concernés par ces décisions aux implications parfois étonnantes.

Les lycées Pierre-et-Marie-Curie d'Annaba et Pasteur d'Oran, tout en dépendant toujours de l'Office, sont placés sous la double responsabilité d'un proviseur français et d'un proviseur algérien. Corollaire de cette cohabitation originale, des élèves qui ont fait tout ou partie de leur scolarité ensemble se trouvent maintenant séparés à l'intérieur d'un même établissement : les Algériens d'un côté, les étrangers de l'autre.

« Descartes for ever »

Une partie des enfants nés de mère française et de père algérien, que l'on appelle par commodité « bi-nationaux », ont donc rejoint leurs camarades algériens au lycée Descartes. En dépit d'inscriptions peintes maladroitement en grosses lettres noires sur l'éclatant mur blanc de l'enceinte du lycée : « Descartes for ever » ou « Il était une fois Descartes... » la confusion n'est plus possible.

Trois drapeaux algériens flottent désormais de chaque côté de l'entrée principale, symboles comme l'a dit le président Chadli d'une *« souveraineté nationale, sacrée, non négociable »*. Les autres élèves ont quitté ou se préparent à quitter l'Algérie pour des lycées en France ou des établissements de la mission française dans des pays voisins, notamment en Tunisie et au Maroc, mais aussi en Afrique noire.

De nombreux enfants de familles algériennes aisées avaient dès l'été dernier franchi le pas et la Méditerranée pour s'inscrire en France, de préférence dans des établissements où l'arabe est enseigné, car tous étaient contraints, par une convention franco-algérienne, de l'apprendre en première langue.

Devant l'inflexibilité algérienne, les autorités françaises ont mis en place un service d'aide au départ pour les « bi-nationaux », afin de faciliter leur inscription dans les lycées de l'Hexagone et d'allouer aux familles des allocations de départ et des bourses.

Une année « transitoire »

Pour ceux qui restent, les inquiétudes ne sont pas dissipées. Cette année scolaire a été qualifiée de *« transitoire »* par l'administration algérienne. Les élèves de terminale s'interrogent sur la nature du bac qu'ils passeront au mois de juin prochain ; il en est de même pour les diplômes intermédiaires, qu'il s'agisse du BEPC ou du BEP. Aucune assurance n'a été donnée non plus sur le contenu des programmes, bien qu'une cinquantaine de professeurs détachés par l'OUCFA au lycée Descartes et payés par la France garantissent une certaine continuité.

Mais qu'en sera-t-il l'an prochain ? S'il s'agit vraiment d'une année « transitoire », les professeurs français resteront-ils ? Les programmes seront-ils arabisés entièrement et brutalement ou une certaine compatibilité avec le système français sera-t-elle maintenue ?

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Diplomatie

Ouverture de la quarante-troisième Assemblée générale

Faut-il enfin croire à l'ONU ?

La quarante-troisième Assemblée générale des Nations unies s'ouvre, lundi 26 septembre, par le traditionnel débat de politique générale. Plusieurs dizaines de chefs d'Etat, de chefs de gouvernement et de ministres sont inscrits sur la liste des orateurs. Parmi les premiers, les présidents Reagan (lundi) et Mitterrand (jeudi).

NEW-YORK
de notre correspondant

Un peu comme à la fin d'un hiver trop long et trop rigoureux, on n'ose pas encore croire à l'arrivée de la belle saison. Pourtant, l'embellie qui éclaire les rives de l'East River depuis un an semble suffisamment vigoureuse pour repousser une bonne part des doutes et ne pas s'inquiéter trop des nuages, toujours présents certes, mais qui n'obscurcissent plus le ciel.

A quoi tient que soient oubliés le *« nid d'agents de l'impérialisme »* condamné par Staline, le *« machin »* raillé avec constance par le général de Gaulle et la *« maison des morts-vivants »* méprisée par Ronald Reagan ?

« A l'atmosphère », selon la célèbre réplique. *« La force et la faiblesse de l'ONU viennent de ce qu'elle dépend entièrement de l'accord entre les cinq grandes puissances »*, affirmait, en 1946, le diplomate français Joseph-Paul Boncourt. Rien n'a varié depuis ces temps héroïques de l'immédiate après-guerre : les grands prêtres de la Paix continuent de tenir les orgues et d'agiter la soufflerie.

Alors que l'aversion de Ronald Reagan pour *« l'empire du mal »* mollissait, l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev a soudain donné l'impression qu'une entente était possible. Quels que soient les cheminements de ces deux hommes, le résultat est palpable. Après le début du retrait de l'Armée rouge d'Afghanistan, on se prend à croire à un possible règlement de plusieurs conflits régionaux. Le rôle des Nations unies — cet endroit où l'on sauve la face de deux belligérants à court d'arguments et de munitions — n'en est que plus rehaussé.

Si Moscou et Washington n'avaient pas besoin d'intermédiaire pour s'entendre sur l'Afghanistan, le travail de détail, long et patient, accompli sur le terrain par les hommes du secrétaire général n'avait, lui, pas de prix. Qui d'autre qu'un représentant d'un organisme réputé impartial pouvait réunir ces chefs de guerre, les interroger, leur faire dire leurs vérités ? Qui d'autre pouvait raisonnablement prétendre enjamber les insondables susceptibilités orientales et amener l'Irak et l'Iran à s'asseoir à la même table ? Y avait-il une autre issue pour le Maroc et l'Algérie, empêtrés dans une guerre des sables aussi longue que lassante, ou - à l'autre bout du continent africain - pour le farouche croisé des idéaux d'un autre âge, le président sud-africain Pieter Botha ?

« Je profite des circonstances », dit M. Perez de Cuellar. *« Le climat général des relations internationales s'est amélioré, il faut foncer »*, ajoute-t-il avec cet air modeste et éternellement imperturbable qu'il affectionne. Son palmarès est impressionnant : si l'on y ajoute l'Afghanistan, l'ONU affiche trois résultats positifs en un an et un quatrième succès à l'horizon, faisant déjà naître l'espoir – fondé – d'un prix Nobel de la paix...

Si le rôle de l'homme n'est pas négligeable, il tient davantage à son habileté à mettre à profit la bonne volonté des cinq membres permanents du Conseil de sécurité que d'un pouvoir personnel. L'exemple du Golfe est édifiant. Ayant adopté une résolution obligatoire concernant l'arrêt des hostilités, le Conseil ne pouvait se déjuger et accepter de prendre en compte les variantes d'application proposées d'abord par l'Iran, ensuite par l'Irak. Ses membres décidèrent donc de charger le secrétaire général de *« trouver, en collaboration avec les parties, les voies appropriées pouvant mener à l'application entière de la résolution »*, autrement dit d'aller négocier une interprétation du texte qu'eux-mêmes ne sauraient envisager.

Le rôle du secrétaire général s'est manifestement affermi lors de la longue négociation irano-irakienne. A tel point que certains se demandent si, compte tenu des succès plus récents, le danger de voir apparaître le *« syndrome d'Hammarskjold »* n'est pas réel. Secouée par la crise coréenne et bloquée par l'opposition de Staline, l'ONU avait choisi, en 1953, un obscur ministre suédois au passé universitaire pour gérer une organisation que plus personne ne voulait politique. Or Dag Hammarskjold s'est mis à étudier la charte et, pire, à l'appliquer. Tenant tête aux Cinq, il tenta de s'interposer dans l'affaire de Suez ; sa volonté d'aider la Tunisie dans l'affaire de Bizerte l'éloigna de la France et son idéalisme lors de la décolonisation du Congo lui valut l'opposition de l'Union soviétique et la méfiance des Etats-Unis.

Ces péripéties délimitent la marge de manœuvre du secrétaire général, dont la pire erreur serait de croire que les aspects supra-nationaux de la charte sont applicables. *« Le secrétaire général nous sert grandement actuellement »*, affirme l'ambassadeur américain, M. Vernon Walters. *« Le jour où il ne nous servira plus de la même manière, nous le lui ferons comprendre »*, ajoute l'un de ses collègues du Conseil.

Le rappel de ces années tendues prouve également que lorsque le climat général se détériore - ce qui fut le cas après l'échec de la rencontre de Paris entre Khrouchtchev et Kennedy et lors de la guerre du Vietnam - les Nations unies doivent accepter de rentrer dans leur coquille et attendre des jours meilleurs.

Malgré des réserves exprimées ici ou là, peu nombreux sont ceux pourtant qui mettent encore en doute l'utilité des « Casques bleus » à Chypre ou dans le sud du Liban et à l'avenir, au Sahara occidental, en Namibie et - on en parle déjà - au Cambodge. Or il est urgent de s'interroger sur les coûts. S'ajoutant aux opérations existantes, chichement financées, la présence de l'ONU dans le Golfe coûte environ 12 millions de dollars par mois, alors que l'on prévoit des budgets de 300 millions de dollars pour le Sahara occidental et d'un milliard de dollars pour la Namibie. Alors que l'Union soviétique règle progressivement, depuis l'année dernière, ses arriérés, M. Reagan souhaite éviter d'entrer dans l'histoire, comme le président qui a ruiné les Nations unies.

Bien sûr, les louanges chantées récemment par la Maison Blanche à l'adresse de l'ONU *« réformée »* suscitent l'ironie, étant donné l'échec de la réforme des structures et du fonctionnement entreprise en 1986. Cependant, la volonté de Washington d'user de ce faux-semblant pour en finir avec l'opposition systématique qu'il pratiquait depuis sept ans a le mérite de mettre l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'organisation *administrative* en accord avec l'appui accordé à l'organisation *politique*. *« La paix à tout prix »*, affirme désormais M. Walters, confirmant ainsi que les succès de l'ONU - et ses moyens matériels - dépendent exclusivement du climat politique international.

CHARLES LESCAUT.



TURQUIE : le référendum sur l'amendement de la Constitution

M. Ozal n'obtient que 35 % de « oui » mais déclare qu'il restera au pouvoir

ISTANBUL
de notre correspondant

Le premier ministre Turgut Ozal est passé maître dans l'art de jouer à qui-perd-gagne. Avec 35 % seulement de « oui », sa proposition d'amendement constitutionnel visant à avancer de quatre mois les élections municipales a été repoussée dimanche 25 septembre par les électeurs. M. Ozal n'en a pas moins annoncé qu'il était satisfait des résultats et qu'il allait se maintenir au pouvoir (1).

L'enjeu du référendum, il est vrai, ne concernait plus depuis longtemps la date des élections municipales : en unissant leurs voix au mois d'août au Parlement pour repousser le projet lors de sa présentation, les deux partis d'opposition, le Parti populiste social-démocratte de M. Erdal Inonu et le Parti de la juste voie de M. Suleyman Demirel, avaient transformé la consultation en une tentative de condamnation massive de la politique impopulaire du gouvernement du Parti de la mère patrie (ANAP), issu des élections de novembre 1986.

M. Ozal avait relevé le défi en annonçant lors de l'ouverture officielle de la campagne, dimanche 18 septembre, qu'« *en fonction des résultats, il pourrait se retirer du gouvernement et de la politique* ». Donné comme largement perdant par les sondages, avec moins de 30 % de oui, il s'était gardé toutefois de préciser la barre en deçà de laquelle il mettrait à exécution sa menace de démission. La victoire du « oui » étant impossible, une réédition du score des élections législatives de 1986, qui avait assuré à l'ANAP une majorité des deux tiers des sièges avec 36 % de voix, devenait cependant l'objectif à approcher.

L'opposition ne manquait pas d'atouts : les promesses gouvernementales de réduction d'une inflation qui atteint aujourd'hui 78 % sont restées sans effet. Et le scandale des « exportations fictives », qui a permis à des hommes d'affaires proches du pouvoir de bénéficier de primes de plusieurs millions de francs sur présentation de faux certificats, soulignait l'inégalité de l'effort demandé.

M. Ozal, de son côté, a une fois de plus agité l'épouvantail d'un retour au chaos et à la pénurie qui ont marqué les années précédant le coup d'Etat militaire de 1980.

Face à une opposition qui ne s'est pas privée d'attaquer sa famille — en particulier Mme Ozal, accusée d'être l'éminence grise de son mari, le premier ministre n'a rien négligé : ni la corde sentimentale (« *J'ai subi cinq opérations, une tentative d'assassinat, mis en péril ma vie familiale...* »), ni la récupération du nouveau héros national, le champion olympique d'haltérophilie Naim Suleymanoglu, réfugié de Bulgarie en 1986, devenu depuis son fils adoptif, et qu'un cadeau de 1 million de dollars fait aux autorités de Sofia a permis de faire concourir à Séoul.

Avec 35 % des suffrages, M. Ozal a atteint son objectif ; il n'en devra pas moins tenir compte de l'avertissement en prévision des élections municipales de mars prochain.

MICHEL FARRÈRE.

(1) Voici les résultats pour près de 80 % des votants : inscrits, 26 633 889 ; votes dépouillés, 21 131 780 ; votes validés, 20 264 049 ; oui, 7 128 597 (35,18 %) ; non, 13 135 452 (64,82 %).

BELGIQUE : le procès des Cellules communistes combattantes

Pierre Carette et ses comparses ont à répondre de vingt et un attentats et de deux assassinats

BRUXELLES
de notre correspondant

Le procès des quatre dirigeants présumés des Cellules communistes combattantes (CCC), accusés d'être responsables de vingt et un attentats terroristes commis en Belgique en 1984 et 1985, s'est ouvert, le lundi 26 septembre, devant la cour d'assises du Brabant. Le palais de justice de Bruxelles a été transformé pour la circonstance en camp retranché. Arrêtés le 16 décembre 1985 dans un restaurant de Namur, Pierre Carette (trente-six ans), Bertrand Sassoye (vingt-cinq ans), Didier Chevolet (trente-deux ans) et Pascale Vandegeerbe (trente ans) ont, depuis leur arrestation, refusé de répondre au juge d'instruction.

Des liens avec Action directe

Leur acte d'accusation — trente pages — retient notamment contre eux : « *association de malfaiteurs, destructions d'édifices publics, détention d'armes* » et, surtout, « *homicide involontaire et tentative de meurtre* ». Ces deux dernières charges sont passibles de vingt ans d'emprisonnement.

Le 1er mai 1985, deux pompiers ont trouvé la mort après l'explosion d'un voiture piégée devant le bâtiment du patronat belge. L'attentat avait été revendiqué par les CCC, qui avaient « *prévenu* », comme lors de toutes leurs actions, que la voiture devait exploser ; mais les pompiers avaient été mal renseignés. En novembre, les terroristes avaient ouvert le feu sur un employé d'une société de gardiennage qui les avait surpris alors qu'ils venaient de laisser une voiture piégée devant le siège de la banque Bruxelles-Lambert. Les jurés devront déterminer si Pierre Carette, le « *patron* » du groupe, a oui ou non tiré sur ce gardien.

Le procès permettra peut-être de mieux connaître les liens entre les CCC et les autres groupements terroristes européens, notamment Action directe. En août 1982, Pierre Carette avait été victime d'un accident de voiture sur la route Bruxelles-Paris, en compagnie, justement, de Nathalie Ménigon. Dans la voiture avaient été trouvés des milliers de tracts signés par Action directe et tirés par Carette, imprimeur de profession. Certains indices avaient aussi été trouvés dans des appartements bruxellois, laissant entendre que les leaders d'Action directe avaient séjourné dans la capitale belge.

L'attentat le plus spectaculaire réalisé par les CCC avait été commis le 11 décembre 1984, lorsque cinq stations de pompage, situées sur l'oléoduc de l'OTAN en Wallonie, avaient explosé. Autre « *exploit* » : l'attentat contre une firme américaine pratiquement à la minute même où M. Ronald Reagan mettait les pieds à Bruxelles pour une visite à l'OTAN.

Les jurés vont tenter de déterminer le rôle exact de chacun dans le groupe. Mettront-ils en avant le rôle central qu'aurait pu jouer Pierre Carette, comme le laissent entendre certains observateurs, quitte à décharger ses « *comparses* » de nombreuses accusations ? Ils auront aussi à juger deux membres présumés du FRAP (Front révolutionnaire d'action prolétarienne), Chantal Paternostre (quarante-deux ans) et Luc Van Acker (vingt-six ans), accusés d'avoir commis, eux, trois attentats à Bruxelles. Chantal Paternostre, qui avait passé plusieurs mois en prison avant d'être libéré, a toujours nié sa participation à ces attentats.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Manifestation de pacifistes et d'écologistes

La police a dispersé brutalement, samedi soir 24 septembre, un rassemblement de plusieurs centaines de personnes venues dans le centre de Prague, au pied de la statue de Saint-Wenceslas, pour « *discuter des problèmes importants du pays.* Une cinquantaine d'interpellations ont été opérées.

Cette manifestation faisait suite à l'appel lancé par le groupe des « *dix citoyens critiques*, qui avait suggéré le 21 août dernier, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'écrasement du printemps de Prague, que de tels rassemblements aient lieu chaque dernier samedi du mois. Parmi les instigateurs de cet appel figurent notamment le « *mouvement pacifiste indépendant* », créé en avril dernier et le groupe écologiste contestataire « *les enfants de Bohème* ». — *(AFP.)*

ISLANDE : centre-gauche ou centre-droit ?

Les délices vénéneux des tractations gouvernementales

REYKJAVIK
de notre correspondant

Après la démission, samedi 17 septembre, du gouvernement de centre-droit dirigé par M. Thortsteinn Paalsson (conservateur), le président de la République islandaise, Mme Vigdis Finnbogadottir, avait chargé le leader du Parti agrarien, M. Steingrimur Hermannsson, de mettre sur pied une coalition de centre-gauche avec les sociaux-démocrates et l'Alliance du peuple. Après une semaine de tractations et de rebondissements parfois rocambolesques, M. Hermannsson a jeté l'éponge et le chef de l'Etat, a demandé le dimanche 25 septembre, au premier ministre démissionnaire de tenter de former un gouvernement bénéficiant d'une majorité de sièges au Parlement national, l'Althing.

Paradoxalement, l'économie islandaise souffre de sa trop bonne santé. Dans ces conditions, quelle cure d'austérité doit-on faire subir au pays, et comment ? L'Islande vit de la pêche (75 % des exportations) et les usines de congélation, qui travaillent à perte, réclament une dévaluation de la couronne. Les conservateurs sont pour, agrariens et sociaux-démocrates préfèrent un blocage des salaires et des prix jusqu'en février prochain. Le Parti des citoyens (droite musclée) et l'Alliance du peuple (extrême gauche) jouent les trouble-fête.

Une formation de droite dissidente du Parti conservateur s'est réconciliée avec grand bruit au début de la semaine passée avec ce dernier mais annonçait le lendemain même son désir de participer à une coalition de centre-gauche... tout en affirmant à la fois sa préférence pour une solution à droite ! M. Steingrimur Hermannsson, chef du Parti agrarien, formait ainsi pendant la semaine écoulée une coalition de centre-gauche côté jardin et une coalition de centre-droit côté cour.

L'Islande s'amuse, exagère à plaisir, pour se faire peur, les désordres de son économie. Il est exclu de recourir aux urnes l'hiver, car l'enneigement interdit l'accès de tous aux bureaux de vote. Le pays est donc condamné à se trouver un gouvernement bénéficiant du soutien de la majorité du Parlement au moins jusqu'à la fin de l'hiver. Il y parviendra au terme de jeux subtils que l'observateur étranger a parfois du mal à comprendre. Ces plaisirs vénéneux des alliances parlementaires, les palinodies, trahisons meurtrières et rabibochages médiatiques évoquent davantage l'Italie que l'extrême Nord arctique.

GÈRARD LEMARQUIS.

POLOGNE

Plénum du comité central du POUP

Le comité central du Parti communiste polonais (POUP) s'est réuni lundi 26 septembre en séance plénière à Varsovie pour examiner le choix d'un nouveau premier ministre à la suite de la démission du gouvernement de M. Zbigniew Messner, le 19 septembre.

Ce neuvième plénum, qui intervient moins d'un mois après le huitième, a été précédé samedi d'une réunion du bureau politique au cours de laquelle le chef du parti, le général Wojtiech Jaruzelski, a proposé un candidat au poste de premier ministre, selon l'agence officielle PAP, qui n'a pas précisé le nom de ce candidat. Les deux noms qui circulent avec le plus d'insistance sont ceux de MM. Wladyslaw Baka, chargé de la politique économique et promu en juin secrétaire du comité central et membre du bureau politique, et Mieczyslaw Rakowski, dirigeant du POUP de longue date.

Le choix du premier ministre doit être ensuite entériné par le Parlement, la Diète, convoqué pour mardi.

De son côté, la commission exécutive nationale de Solidarité (KKW) s'est réunie dimanche à Gdansk et a décidé d'élargir sa composition aux représentants des comités du syndicat qui ont organisé les grèves du mois d'août : Gdansk, Szczecin, Jastrzebie, Stalowa-Wola et Nowa-Huta. La KKW passe ainsi de quinze à vingt et un membres, et ce renouvellement lui permet d'intégrer à la direction de Solidarité les représentants de la « nouvelle génération » de militants.

Par ailleurs, dix-huit membres de l'association des étudiants indépendants (NZS, proche de Solidarité) ont été interpellés samedi dans un appartement où ils tenaient une réunion. Plusieurs d'entre eux ont été relâchés le lendemain. — *(AFP, Reuter.)*

SUISSE : référendum dans le canton de Zurich

Le français marque un point

BERNE
de notre correspondant.

Les Suisses romands peuvent se sentir soulagés et le français vient de marquer un point. Contrairement à ce que d'aucuns redoutaient, lors d'un référendum, le dimanche 25 septembre, les électeurs du canton de Zurich se sont nettement prononcés par 164 187 voix contre 96 764 en faveur de l'enseignement du français dans les écoles primaires.

Par le poids économique et politique de Zurich dans la Confédération, l'intérêt de ce référendum dépassait largement les frontières de ce seul canton. Dans un pays plurilingue comme la Suisse, il prenait un peu valeur de test pour la bonne entente entre les diverses régions linguistiques. D'autant que ce résultat ne manquera pas d'influencer l'attitude d'autres cantons de Suisse centrale et orientale, prochainement appelés à donner leur avis sur le même sujet.

Le principe de l'enseignement d'une deuxième langue nationale au niveau primaire avait été admis en 1975 par les responsables cantonaux de l'enseignement public. Depuis lors, la plupart des cantons romands s'y étaient conformés pour l'allemand, tandis que le français était introduit dès l'âge de onze ans dans les écoles de plusieurs cantons alémaniques, notamment ceux de Bâle et de Berne. Un projet analogue avait été mis au point pour 1989 dans le canton de Zurich, mais s'était heurté à de fortes résistances. A tel point que ses adversaires n'avaient pas hésité à recourir au droit d'initiative populaire en usage en Suisse pour tenter de le remettre en cause par référendum.

Parmi les arguments invoqués, les opposants faisaient valoir que l'allemand constituait déjà « *une première langue étrangère* » par rapport au dialecte, en passe de prendre une place prépondérante en Suisse alémanique. De nombreux enseignants craignaient un surcroît de travail, avançant que les programmes étaient déjà surchargés.

Finalement, à la satisfaction générale, la solidarité confédérale l'a emporté et, dans la foulée, les Zurichois ont accepté un crédit de 21,5 millions de francs suisses (environ 86 millions de FF), destiné à la formation des instituteurs pour l'enseignement de la langue française.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UNION SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev : « Nous perdons du temps, donc la partie »

(Suite de la première page.)

Ces tentatives de discréditer la politique en cours sous prétexte que « *les étalages sont vides* », a-t-il ajouté, viennent « *de droite comme de gauche* » : « *Les conservateurs comme les progressistes d'un moment s'en saisissent et disent : vous voyez, nous avons toujours dit que la « perestroïka » est un leurre et ne donnera rien.* » Tout cela vise à « *semer la confusion dans la société* ».

Le secrétaire général répond aussitôt : « *Il ne faut pas attribuer à la « perestroïka » ce qui est lié à la période précédente. C'est justement le poids des problèmes du passé qui a rendu nécessaire la restructuration.* » Et de justifier la poursuite de l'action entreprise, tout en admettant que « *dans cette période où l'ancien et le nouveau se côtoient (...), certains problèmes ne peuvent être résolus qu'à l'ancienne* ». De fait, on voit ces derniers temps le chef du parti prendre position sur toutes sortes de questions économiques (il s'en est pris par exemple à Krasnoiarsk aux entreprises que le nouveau régime d'autonomie financière a incitées à produire seulement des articles chers, négligeant les autres), c'est-à-dire aller à l'encontre du principe qu'il avait proclamé en juin sur la séparation des pouvoirs entre le parti et la gestion économique... « *Que faire, c'est la réalité de la vie* », a conclu M. Gorbatchev, avant d'annoncer la prochaine tenue d'un plénum du comité central, au début de l'année prochaine, sur la politique agricole.

Le chef du parti n'a que brièvement effleuré le problème des cadres, — plus précisément du maintien en fonction d'une importante partie du personnel « brejnévien ». « *De nouvelles têtes doivent apparaître* », a-t-il dit, après avoir noté que la période actuelle exige « *de nouvelles approches et méthodes de travail* ». De fait, les assemblées électorales qui ont commencé à la base du parti semblent se traduire par un renouvellement important. Mais il est clair que les résistances rencontrées à un échelon plus élevé dans la hiérarchie comptent pour beaucoup dans les difficultés actuelles. M. Gorbatchev y avait fait une allusion dans un entretien accordé à la télévision à Krasnoiarsk, en insistant longuement sur la figure de Lénine, qui « *ne craignait pas de se faire taxer d'opportunisme et de révisionnisme* », et avait eu souvent raison, seul contre tous.

Sur le rôle des médias, en revanche, le secrétaire général a confirmé la position « centriste » qu'il avait déjà affichée à la conférence du parti en juin. La presse doit d'abord jouer un rôle constructif et responsable, « *ne pas orienter les gens vers l'attente d'un miracle* », se garder d'entretenir l'illusion que le « *centre* » ou « *un bon roi* » peuvent tout faire. Elle doit ensuite éviter de se diviser en clans : « *Aujourd'hui*, s'est exclamé M. Gorbatchev, *je puis vous dire exactement quelles sont les lettres* [de lecteurs] *qui seront publiées par tel journal, et lesquelles par tel autre. Des préjugés de groupes font leur apparition et cela doit être surmonté.* » Malgré cet avertissement, qui revient à mettre sur le même plan les journalistes marqués par la « *stagnation* » brejnévienne et les avant-gardistes de la « perestroïka », M. Gorbatchev a plaidé pour le « *pluralisme* » des opinions : « *La transparence dans l'intérêt du socialisme doit être illimitée* », a-t-il dit.

Arménie : « La loi doit triompher »

Le chef du parti a illustré ces principes par l'exemple de l'agitation en Transcaucasie, dont il parlait pour la première fois depuis juillet dernier : « *La loi doit triompher, les événements du Haut-Karabakh l'ont prouvé,* a-t-il dit. *Nous ne pouvons pas rester les bras croisés si certains se livrent à des excès, commettent des incendies prémédités. La presse est appelée à soutenir la loi.* » Comme presque chaque jour depuis le milieu de ce mois, quelque 200 000 personnes ont manifesté dimanche soir 25 septembre devant l'Opéra d'Erevan — où l'armée aurait allégé sa présence — pour réclamer une réunion du Soviet suprême d'Arménie. Sans accéder à cette demande, les autorités avaient fait un geste la veille en faisant adopter par le parlement local une résolution demandant à Moscou de garantir la sécurité des Arméniens du Haut-Karabakh où un couvre-feu est toujours en vigueur. M. Gorbatchev a promis de nouveau qu'une prochaine session plénière du comité central du parti se pencherait sur le problème des nationalités, mais il n'en a toujours pas précisé la date.

MICHEL TATU.

Enquête sur des massacres en Biélorussie à l'époque stalinienne

« Plus de cinq cents fosses communes... »

Une enquête criminelle a été ouverte sur le massacre de plusieurs milliers de personnes par le NKVD (Sécurité d'Etat, à la fin des années 30 dans les forêts de Biélorussie, rapporte cette semaine l'hebdomadaire soviétique *Dgoniok.*

« *Des milliers et des milliers de cadavres ont été enterrés dans plus de cinq cents fosses communes* », écrit l'auteur, Ales Adamovitch, dont l'article est illustré d'une photo montrant une rangée de squelettes le long d'un fossé : les restes de certaines des victimes exhumées par les autorités depuis le mois de mai.

Les massacres ont été commis sur une période de quatre ans, à partir de 1937, dans la forêt de Kourapati, près de Minsk. Des habitants de la région, cités par Adamovitch, racontent que le bruit des coups de feu les empêchait de dormir. Les victimes, ingénieurs, enseignants, militaires, fonctionnaires du parti, étaient accusés d'être des « *ennemis du peuple* ».

L'enquête officielle a été ouverte après la publication cette année par un magazine littéraire de Biélorussie d'un article intitulé « Kourapati, la route de la mort » (*le Monde* du 6 août). — *(Reuter.)*

EN BREF

● **ITALIE : *assassinat d'un magistrat en Sicile.*** — Un magistrat italien et son fils de trente-cinq ans ont été assassinés dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 septembre, près d'Agrigente, en Sicile. L'attentat est attribué à la Mafia. Le magistrat, M. Antonino Saetta, soixante-six ans, était président de session à la cour d'appel de Palerme. Il rentrait chez lui en voiture après avoir passé le week-end dans un village de la région lorsqu'un commando de tueurs l'a obligé à s'arrêter au bord de la route. Une vingtaine de coups de pistolet calibre 9 mm et 38 mm ont été tirés sur les deux hommes. Le juge Saetta est le huitième magistrat assassiné en Sicile au cours des vingt dernières années. — *(AFP.)*

● **YOUGOSLAVIE : trois cent mille personnes dénoncent la « contre-révolution » au Kosovo.** — Environ trois cent mille personnes, selon l'agence Tanjug, se sont rassemblées samedi 24 septembre à Nis, au sud de Belgrade, pour protester contre le harcèlement, par des nationalistes albanais, de la communauté serbe et monténégrine au Kosovo. S'adressant à la foule, le président de l'Alliance socialiste (organisation de masse chapeautée par le parti), M. Milorad Bozic a exigé que le pouvoir engage « *immédiatement une lutte efficace pour combattre la contre-révolution au Kosovo* ».

Le terme de « *contre-révolution* » désigne le fort mouvement nationaliste albanais qui revendique la création d'une république du Kosovo. — *(AFP.)*

Marseille en chantier

A Marseille tout est politique, aujourd'hui autant qu'hier et sans doute moins que demain. Difficile pour cela de parler sereinement des réalisations et des projets de la ville dans des domaines pourtant aussi vitaux que le sont *l'aménagement du centre ou la reconquête du port*. Les urbanistes, ici, les architectes, ne peuvent rester neutres ; la cause est entendue. Encore s'accommoderaient-ils de cette situation s'ils se sentaient soutenus et encouragés par l'ambitieux programme de rénovation et de développement que méritent à l'évidence cette ville et ce port. Pour eux pas de bons dessins sans grand dessein et pour l'avenir les premiers chantiers à *ouvrir sont ceux de l'imagination*.

La ville veut retrouver son cœur

LE centre-ville de Marseille se mourait. *De part et d'autre* de la Canebière, sur une superficie de 420 hectares (4 % de la surface urbanisée de la commune), quatorze quartiers habités par plus de 100 000 personnes semblaient voués à un inexorable dépérissement. Victime de la dégradation de l'habitat et du cadre de vie, de l'insuffisance des équipements publics, de l'asphyxie de la circulation et de l'étiolement du commerce traditionnel. Des quartiers où les Marseillais ne se *sentaient* plus à l'aise et qu'ils quittaient pour aller vivre, travailler et se distraire dans d'autres, *neufs et actifs*, en périphérie.

Au début des années 70, alors qu'il était encore temps, la municipalité avait bien conçu un ambitieux projet de « centre directionnel ». Mais un revirement de la conjoncture n'avait pas tardé à *réduire* considérablement les proportions de la grande place tertiaire à laquelle on *rêvait*. *Pis : l'hypercentre* – essentiellement le quartier Belsunce, – délaissé par sa population d'origine, se transformait en ghetto maghrébin avec le développement rapide d'un « marché méditerranéen » fréquenté par une clientèle venant en grande partie de l'extérieur. Belsunce « l'arabe » commençait même à sortir de ses limites géographiques *et à franchir la frontière* symbolique de la Canebière.

Le signe ultime du laisser-aller accentua le sentiment de dépossession de leur centre éprouvé par les Marseillais *et suscita d'inévitables* réactions de racisme. Le maire, Gaston Defferre, avait sans doute péché par *idéologie*, persuadé que seule la puissance publique était apte à intervenir, notamment pour conjurer *la spéculation*. *Mais* cela retarda en fait les solutions auxquelles le secteur privé aurait pu donner un élan utile. La publication par la chambre de commerce, en juillet 1985, d'une étude critiquant sévèrement la politique municipale allait servir de déclic. Peu après était créée la mission « centre-ville », placée sous l'autorité d'un proche collaborateur du maire, Loïc Fauchon, *secrétaire* général adjoint de la ville. C'était une organisation administrative spécifique directement en prise avec les réalités de terrain et chargée de mettre en œuvre un programme d'actions touchant à toutes *les* fonctions du centre-ville.

« Nous avons travaillé en temps successifs », explique Loïc Fauchon. Première phase, *l'amélioration des* conditions de la vie quotidienne dans les domaines de la sécurité, de la réglementation commerciale, de l'hygiène, de la propreté, de l'éclairage ainsi que de l'entretien et de la modernisation des chaussées, des trottoirs et du mobilier urbain. Une série de mesures généralement peu *spectaculaires mais* témoignant d'un changement et surtout de nature à ramener la confiance. La plus originale fut la mise en place d'un dispositif d'îlotage à la fois technique, administratif et policier associant divers services municipaux appuyés par la police nationale. En deux ans, cette formule a permis notamment la quasi-disparition des ventes à la sauvette ou à l'étalage – plaie du quartier Belsunce – et une sensible régression de la petite délinquance.

Priorité aux piétons

Dans un second temps – mais en *fait il y a un chevauchement* des différentes actions – la ville s'est préoccupée de l'aménagement du cadre de vie et de la mise à niveau des équipements publics. En trois ans, de 1987 à 1989, une quarantaine de rues et de places auront été *refaites totalement ou partiellement*. Parmi elles : la rue Saint-Ferreol, principale artère commerciale du centre de Marseille, entièrement retraitée sur ses 545 mètres de longueur en voie moderne semi-piétonnière, dallée de granit gris, et le cours d'Estienne-d'Orves, métamorphosé en place à *l'italienne* et qui sera donc rendue aux piétons après la mise en souterrain d'un parking de surface.

La déficience des équipements publics demandait également un effort particulier qui s'est concrétisé par la construction d'une *mairie* annexe, de crèches, de foyers pour personnes âgées et d'un centre sportif *et socio-culturel de plus* de 3 000 mètres carrés (sur le site de l'îlot Velten, au nord du quartier Belsunce) qui a coûté la coquette somme de 10 millions de francs.

La reconquête du centre-ville ne pouvait cependant pas se concevoir sans une sérieuse accélération de l'amélioration de l'habitat portant sur 2 000 logements des quartiers Belsunce et du Panier. En trois ans, de 1984 à 1987, 200 seulement avaient été réhabilités, correspondant au tiers des objectifs de la ville. *On a complètement viré de cap en* faisant appel à l'initiative privée, et en élargissant l'éventail des constructions publiques. De sorte qu'à la fin de 1989 les opérations programmées initialement dans l'hypercentre devraient être très avancées. Parallèlement, la ville a lancé des actions préventives à long terme intéressant les 55 000 logements de l'ensemble des quartiers centraux, dont un tiers au moins sont en mauvais état. En outre, près de 400 logements neufs ont été ou seront prochainement livrés.

La *municipalité* compte aussi sur l'impact des grands équipements dits structuraux. L'hôtel de la région d'abord, à proximité de la porte d'Aix, dont la première tranche a été terminée au milieu de l'été 1987. La faculté des sciences économiques, ensuite, implantée dans un ancien bâtiment du XVIII[e] siècle, l'Hospice des incurables, qui *accueillera à la rentrée d'octobre* plus de mille étudiants (la ville en a été le maître d'ouvrage, ce qui constitue une première en France).

Dans le même secteur, un autre monument remarquable, la halle Puget, datant du XVII[e] siècle, vient *d'être réhabilité sans que soit* connue encore sa nouvelle destination (musée, bibliothèque ou lieu d'animation style café *Costes* de Beaubourg). Deux opérations d'envergure sont par ailleurs projetées : un pôle tertiaire (salle de congrès, hôtels, bureaux, commerces) de 60 000 mètres carrés à la porte d'Aix et un ensemble de bureaux et de commerces de 25 000 mètres carrés, immédiatement au sud, dans le triangle Sainte-Barbe, relevant l'un et l'autre de l'initiative *privée*.

En plein cœur de Belsunce on doit aussi restructurer un îlot insalubre incluant l'ancien et célèbre music-hall de l'Alcazar, ce qui permettra notamment d'« aérer » le site et de faire prospérer un marché de textiles en gros implanté dans les rues voisines. *« Notre souci a été d'obtenir le concours de grands architectes de façon à rendre plus médiatiques les dossiers marseillais et de gagner en crédit auprès des investisseurs »* souligne Loïc Fauchon. Adrien Fainsilber pour la porte d'Aix, Mario Botta et Christian de Porzamparc pour le triangle Sainte-Barbe, Richard Rodgers pour l'Alcazar vont ainsi contribuer à façonner la nouvelle image du centre de Marseille. Les investisseurs, eux, ont déjà manifesté leur intérêt à travers plusieurs opérations d'urbanisme commercial.

Au cours des cinq derniers mois, trois galeries se sont ouvertes coup sur coup dans le secteur des rues de Rome et Saint-Ferréol. La dernière en date, baptisée faubourg Saint-Ferréol, a été montée avec le concours de la ville par un puissant groupe international d'origine anglaise, Hammerson, dont c'était le premier investissement en France – de l'ordre de 130 millions de francs – hors Paris. La location des 6 000 mètres carrés de boutiques a *été bouclée en un temps record* malgré le prix demandé – 4 500 F le mètre carré par an – qui se situe juste après celui de Parly II. Autre preuve de succès : 80 % des locations ont été réalisées par des enseignes nationales qui n'étaient pas jusqu'ici représentées à Marseille. *« On commence à croire en l'avenir de la ville »*, constate Georges Roque, négociateur à la SOPREC, une société filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

La remarque vaut certainement pour les commerçants. Il y a peu, ils broyaient du noir. Ils lancent maintenant d'importantes actions de promotion. *« Cela signifie, en effet, que nous reprenons confiance »*, confirme Richard Frojo, président de l'Association des commerçants de la rue Saint-Ferréol. *« Mais on ne sauvera le centre-ville qu'en le traitant comme un centre commercial ; en bref, en le désenclavant, c'est-à-dire en créant des liaisons nord-sud fiables. »*

La Canebière oubliée

Fallait-il élaborer un schéma directeur au lieu d'agir en fonction des opportunités ? Jean-François Mattéi, *président* de l'UDF au conseil municipal, est de ceux qui le pensent : *« On ne nous a jamais expliqué clairement ce que l'on voulait faire*, déclare-t-il. *Les mesures prises l'ont été sans plan d'ensemble ni objectif à long terme. Quant à la Canebière, elle a tout simplement été oubliée. »* Le « traitement de choc » qui devait être appliqué à la Canebière (*le Monde* du 20 février 1987) n'a, en effet, pas eu lieu. Les seules interventions de la ville se sont limitées à la création d'une maison des associations – qui ouvrira à la fin de l'année – et à la réfection des allées *riveraines* de Meilhan. Même en tenant compte de la transformation d'un cinéma en salle de théâtre, réalisée par un promoteur privé, le bilan est décevant. Avec ses commerces fermés, ses façades dégradées, son mobilier urbain disparate, la Canebière reste un lieu déprécié et réputé peu sûr que les Marseillais désertent la nuit tombée.

On bute, bien sûr, sur la dimension des problèmes, mais aussi sur la résistance des faits, comme le montre Belsunce où le renouvellement de la population est à peine esquissé. La municipalité, en l'occurrence, a parié sur une « démaghrébisation » naturelle de ce quartier-vitrine du centre. Sans toucher au prospère « marché méditerranéen ». Une erreur, selon Jean-François Mattéi, partisan, lui, de solutions plus drastiques. *A contrario*, l'avenir du centre de la ville constitue moins aujourd'hui un thème de polémiques que de propositions. La preuve que les choses changent.

GUY PORTE.


PHOTO JACQUES WINDENBERGER

L'entrée du Vieux Port de Marseille depuis le Pharo. A gauche : le fort Saint-Jean.

Un port dans le brouillard

UN triangle magique. Un triangle *or, bleu. Comme* si quelque vieux mythe grec enfoui dans la mémoire des Phocéens s'était brusquement réveillé, une histoire est née, *enflammée* et passionnée, autour de cette simple figure aux vertus étranges. A l'origine, André Stern, un architecte *marseillais, revenu d'un long périple* africain, qui a l'impertinence de réfléchir – de son propre chef, assure-t-il – sur cet espace triangulaire contenu entre la rue *de la République et la Joliette, bordé à* sa base par le bleu de la mer, ou plutôt par le gris sombre, très sombre, d'installations portuaires mal en point. L'homme *dessine* un projet, et le livre à la presse. Un pavé dans la mare. Le port autonome, très occupé par ses restructurations *sociales*, *s'indigne* contre le grignotage, fût-il symbolique, de ses propres terrains ; les élus hésitent. Les architectes locaux, eux, se lancent dans la *compétition*.

Un deuxième projet, lancé par Atelier 9, étend la réflexion sur les dix kilomètres de port qui vont jusqu'à l'Estaque, *tandis que* Delta ressort de ses cartons un projet de parc océanographique, élaboré en collaboration avec la Comex, *d'abord* pressenti *au* Frioul puis, justement, à l'Estaque.

Un quatrième projet suit, qui va jusqu'à *préconiser* la construction d'une plate-forme directionnelle *offshore*. L'*affaire* est désormais sur la place publique, et le *Méridional* mobilise, l'été dernier, ses lecteurs, pour élire le projet qu'ils préfèrent. *Un* plébiscite *pour* André Stern.

Mais on est à Marseille et rien, ici, ne peut échapper à la politique. *« Derrière cette démarche*, explique Philippe Sanmarco, adjoint au maire, délégué à l'architecture et député de cette circonscription, *je retrouve en fait le rêve de la vieille bourgeoisie marseillaise : faire de notre ville une sorte de Nice ou de Cannes. Une ville propre. Un port, n'est-ce pas ? c'est sale, c'est bruyant. L'industrie dans la ville, cela entretient des gens peu fréquentables. Quant à la gare maritime internationale, qui la fréquente, sinon des Arabes ? Alors, si on pouvait repousser toutes ces activités un peu plus loin, ce serait mieux. Je ne suis pas contre ces projets. Je dis simplement que le port doit conserver, en la matière, la priorité absolue. »*

Même réserve, à la municipalité toujours, de Jean-Victor Cordonnier, premier *adjoint*, *délégué* à l'urbanisme socialiste lui aussi. *« A supposer qu'on les accepte, il faudrait d'abord régler les problèmes juridiques que cela pose. Le Port autonome de Marseille ne dépend pas de la ville, mais directement de l'Etat. Comme son nom l'indique, et même si cela est souvent très regrettable, le port est autonome. »*

Ni bruits, ni odeurs

Les candidats, eux, sautent sur l'occasion : Michel Pezet, socialiste, annonce un *« vaste plan de concertation »*, tandis que Jean-Claude Gaudin, PR, inscrit la *« préurbanisation »* du port autonome dans son programme de *grands travaux* « Euthymène ». Et c'est ainsi que peu à peu, derrière de faux airs de mystère, chacun des projets trouve preneur.

Retour sur le terrain, donc, avant la polémique. La promenade commence au pied du fort Saint-Jean devant les entrepôts du J4, occupés par les *grues et* les camions que transporte Sud-Cargo. Si vous avez réussi, à force de démarches, à pénétrer dans l'enceinte portuaire, *c'est à travers les grilles qu'il vous fau*dra regarder les joueurs de pétanque, au pied du fort. Depuis que le PAM a acquis la fâcheuse réputation d'être un peu trop *perméable, pas question de venir ici en* promeneur.

Première étape en remontant vers le nord : la gare maritime, qui voit transiter, *chaque année, plus* d'un million de voyageurs. Un entrelacement de passerelles en béton ; d'interminables files d'attente pour on ne sait quel exode ; à *l'intérieur, des néons blafards qui éclai*rent des passagers à la dérive, entassés comme ils le peuvent dans une salle dont la propreté n'est, depuis longtemps, *même plus* douteuse.

Passons. Allons chercher le rêve plus haut, du côté des quais aux agrumes, du quai aux sucres ou aux bestiaux. Devant l'écheveau de rails de la gare d'Arenc, dont les mauvaises langues disent ici qu'elle ne sert guère qu'au train des poubelles, les hangars *s'étirent, parfois* superbes, bâtis en pierres de taille au début du siècle. Vides pour la plupart. Ni bruits, ni odeurs. Sur la grande jetée, crénelée comme un rempart, en face, un bâtiment belle-époque ayant appartenu à la Compagnie Paquet. Plus une vitre *aux fenêtres. Devant la porte, un* arrêt de bus, rongé par la rouille, témoigne d'un trafic passé. Plus loin, c'est à nouveau le *silence de la vieille gare* maritime ; celle où l'on embarquait, jadis, pour l'Indochine ou le Liban... Seuls quelques bateaux de croisière... soviétiques viennent parfois s'amarrer là. Et cette image, surréaliste, d'un bassin de 460 mètres, équipé pour recevoir les *plus gros pétroliers du monde, où se* perd un cargo, qui doit tout juste mesurer une centaine de mètres.

Pourtant, les chiffres sont là. Le port *de Marseille, malgré un léger fléchissement de son trafic, reste le* second port d'Europe. Cinq fois au-dessus de Barcelone, dont on fait pourtant un concurrent menaçant. *« En fait*, explique un aconier, *cette impression de désert vient surtout des nouveaux moyens de transport. Les conteneurs prennent de moins en moins de place, et les marchandises qui arrivent sont immédiatement expédiées, sans être stockées. »* Et puis, bien sûr, compris dans les chiffres, il y a Fos, qui concentre *l'essentiel des activités*. De là à fermer les bassins traditionnels... *« Pas question*, rétorque M. Péchère, directeur du port autonome. *On ne transporte pas quinze mille emplois aussi facilement. Dans le domaine de la réparation navale, du cabotage et des fruits et primeurs, nous restons, à Marseille même, très performants. »* Il admet, pourtant, que certains terrains peuvent être libérés.

Retrouver la mer

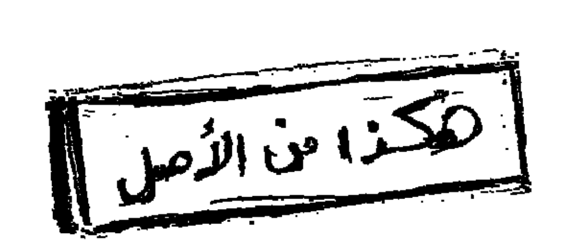
L'enjeu est de taille. Car *il faut aussi* refaire la promenade à l'extérieur des grilles, côté ville, cette fois. Pousser, après le Vieux-Port, *jusqu'à la cathé*drale, la Major, cernée par l'entrée et la sortie du tunnel. Tenter, en vain, d'apercevoir la mer, au bout des ruelles du Panier, ex-quartier de dockers *et* de marins et centre historique de la ville. Remonter quelques pas dans la rue de la *République, déserte; ou encore* tenter, sans espoir, de prendre un verre tranquillement dans le quartier de la Joliette, *là où*, précisément, débarquent ce million et demi de voyageurs. Plus au nord, du côté d'Arenc, le tissu se déchire, ultime bordure d'une déroute urbanistique : la façade *maritime des tristement* célèbres quartiers nord a encore du chemin à faire pour baigner les pieds dans l'eau. *Plus loin encore*, quelques pavillons, des hôtels délabrés rappellent l'époque où venaient en villégiature, sur cette côte, Gérard de Nerval ou Lamartine.

A travers cette *bordure littorale*, Marseille rejoue tout son équilibre urbanistique. A La Joliette, on est à moins de cinq cents mètres du centre. *« On s'est trompé*, affirme André Stern, *en développant Marseille vers l'est, vers Bonneveine. L'expansion naturelle devait se faire par ici. »* Tous les projets tentent donc d'opérer un mélange des fonctions capable de régénérer cette partie de la ville. Palais des congrès, bureaux, parc d'attraction, galeries marchandes; gare de croisière luxueuse capable d'accueillir les paquebots les plus modernes : chacun y va de son moteur économique. Delta *enterre son* « Ocean Park » *sous* la terre pour dégager le fort Saint-Jean.

André Stern imagine au contraire, autour d'un port de plaisance, d'étranges *bâtiments en forme de gou*vernail, et une sorte de phare de 150 mètres de hauteur, abritant le centre *directionnel du port*. Une passerelle en forme de pont transbordeur en prime, pour créer un signe, un geste architectural très fort. Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif est, au dire des architectes, le même : renforcer le port, et non l'affaiblir, le densifier, le contraindre à définir ses objectifs et, surtout, le rendre, au moins symboliquement, aux Marseillais.

Au-delà des querelles, une histoire a *fait le tour de la ville : celle* d'un gamin des quartiers nord qui voyait la mer de sa fenêtre, mais qui n'était jamais allé sur une plage. Sur ce point, au moins, tout le monde est d'accord : il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, rouvrir Marseille vers la mer.

JEAN-LOUIS ANDRÉ.



هكذا من الأصل

Société

Les démêlés d'un maître potier avec la justice

Portrait d'un publiphobe enragé

Il est rare qu'un partisan de la subversion clandestine se dénonce. C'est pourtant ce qu'a fait M. Jean Tessier, qui comparaît, mardi 27 septembre, devant la 14e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

C'est au début du mois de décembre 1986 que Jean Tessier, notable d'un bourg charmant du *pays nogentais*, s'est sérieusement demandé s'il allait devenir un terroriste. A l'occasion de son voyage hebdomadaire dans la capitale pour suivre les cours de calligraphie chinoise du maître Ung No Lee, il est pris de rage en prenant le métro. L'intrusion d'écrans vidéo et la dégoulinade de musique d'ambiance dans plusieurs stations lui apparaissent comme une véritable agression.

Jean Tessier, maître potier de son état, est un homme simple et cultivé. Le 3 décembre, bien assis devant le bureau de bois blanc de son salon, il prend son stylo pour écrire à Jacques Chirac, maire de Paris, et lui expose son choc : *« A cinquante-cinq ans, peut-être vais-je devenir un terroriste : je ne puis accepter le nouvel accaparement des esprits par des postes vidéo dans le métro. Les avez-vous vus ? Il faut détruire ces postes. »*

Jean Tessier pose une seconde son stylo. Entre deux lettres – il écrit beaucoup, – il parcourt les pages « Société » du *Monde*. Tiens, un mystérieux groupe M 10 semble s'agiter en ce moment. Alors, soudain, bizarrement inspiré, il reprend sa plume et la trempe dans une encre autrement explosive : *« J'appartiens à la cellule M 17, cellule terroriste anarchiste. Mon arrestation éventuelle en raison de mon rôle de relations publiques ne vous servira à rien : je ne connais ni les noms ni les adresses du groupe terroriste auquel j'appartiens. Georges Besse a été exécuté le 17 novembre, mais nous, nous l'avions condamné à mort le 25 octobre. Partout des gens s'organisent pour le crime, parce ce que des gens comme vous vont trop loin dans la violence. »*

Cette fois, la lettre est destinée à la société Transcommunication et à la RATP. Une missive anonyme, pour la première fois dans la carrière épistolière de Jean Tessier, une lettre menaçante : *« Les prochaines cibles du terrorisme : le monde publicitaire, parce que la publicité est la nouvelle expression du fascisme. Nous tuerons les dirigeants, les annonceurs, les réalisateurs, les artistes, et le public s'il le faut. »* Pour faire bon poids, le potier masqué donne son ultimatum : *« Préavis d'exécution et d'attentats dans le métro si les appareils ne sont pas retirés avant huit jours ! »*

Paris, justement, chancelle sous les coups des terroristes, en ce mois de décembre 1986. La RATP s'alarme, saisit la police judiciaire. Mais Jean Tessier, lui, a déjà bien d'autres projets en tête. Il part pour le Danemark et s'isole sur l'île de Fano pour y rédiger un ouvrage sur l'art de la poterie au Japon, où il s'est rendu à trois reprises.

Le droit au silence

Une année passe. Jean Tessier règne à nouveau sur son atelier de Villenauxe-la-Grande. Mais une incursion à Paris lui révèle que son terrorisme a fait chou blanc : dans le métro, le *« droit au silence »* est *toujours brimé par des clips hurleurs*. Cet ingénu à foucades en est désarmé. Cette fois, il s'adresse à la RATP sur le ton d'un grand-père qui gendarme ses petits-enfants : *« Il n'y a pas de cellule M 17. Je m'appelle Jean Tessier. Mais après la grosse peur que je vous ai faite, j'espère que vous allez retirer vos appareils. »*

Le 9 mars 1988, au matin, la réponse arrive. Ce sont cinq policiers accourus de Paris et de Reims qui surgissent dans la maison du potier publiphobe. La perquisition se termine dans le sous-sol aménagé en galerie d'art où des projecteurs diffusent de la lumière douce sur des céramiques anti-publicitaires...

« Joli coup de filet », diffusent les agences de presse. N'exagérons rien. Le potier terroriste s'est dénoncé comme un grand : *« Je ne pouvais pas rester sur une lettre anonyme*, confie-t-il. *Il faut payer ses dettes. Je me sacrifie et j'espère que la société sera meilleure. »* Meilleure, donc sans publicité.

C'est en 1953, au cours d'un voyage *en auto-stop* aux Etats-Unis, que Jean Tessier a eu cette intuition, devenue credo, qu'il faut faire la guerre à la publicité. Là-bas, les annonces publicitaires le heurtent au point qu'il imagine que son *« cerveau va éclater »*. Mais il se rassure vite en se répétant que ces messages du Nouveau Monde ne prendront jamais en Europe. *« Nous avons une culture grecque, non ? »*

En 1965, il lui faut tout de même se rendre à l'évidence. L'ORTF, progressivement, introduit des annonces dans ses programmes et, en 1967, une loi légalise ce phénomène jusque-là rampant et vaguement honteux. Jean Tessier, le premier, s'insurge. Il écrit partout, mais personne ne lui répond, à l'exception du gouverneur des Invalides qui donne sa langue au chat. Alors, il passe aux actes en défilant – superbement solitaire – sur les Champs-Elysées avec un drapeau tricolore orné d'un crêpe noir. La police, médusée, laisse passer ce paysan à Paris imaginant que d'autres doivent le suivre. A hauteur de l'Elysée, *quand même, le voilà interpellé*.

« C'est un dingue », diagnostique un fonctionnaire de la « grande maison ». *« Relâchez-le »*. *« Pas question*, s'insurge le publiphobe. *Arrêtez-moi. Je veux qu'il y ait une trace de ma rebellion pour l'Histoire. »*

Potier méconnu, alors qu'il a, le premier, relancé la mode du grès dans la production française et donné son style à cet artisanat dans les années 60 et 70, artiste boudé par les commandes publiques et les musées, Jean Tessier s'est transformé assez tôt en militant professionnel et solitaire, libertaire et malheureux, éclairé et râleur. Contre la « pub », il lève les *couleurs au fronton de sa maison* : un drapeau tricolore frappé aux lettres de la lessive qui lave plus blanc. La gendarmerie ne veut pas comprendre que sa campagne publiphobe est un combat patriotique et saisit l'insoutenable objet du délit.

Un monomane du tract

Il se fâche contre les innombrables courriers publicitaires qui squattent nos boîtes à lettres et invitent les « victimes » à les réexpédier en franchise postale vers des bureaux de poste lointains. Il suggère aux postiers de s'allier avec les masses publiphobes pour *« lutter contre ces méthodes de fascime économique en détruisant les sacs de routage »*.

En somme, Jean Tessier découvre les délices de la désobéissance civile et la gloire d'avoir raison contre tous. *Car elle semble loin sa* première lutte qui fut une victoire. Il faut remonter à 1958, époque reculée où son père, directeur-propriétaire de la Manufacture de *Villenauxe, porcelaines et faïences*, créée en 1850, est le premier employeur de la région. Apprenant la démolition prochaine d'un vieux pont de pierre sur la Noxe, il diffuse son premier tract et obtient gain de cause.

Aussitôt, il entreprend une offensive contre les mécréants qui font crépir leurs belles maisons aux pierres apparentes et préfèrent aux vieilles tuiles les tuiles mécaniques. Cette fois, les notables et le petit peuple de Villenauxe se soulèvent. C'en est fini. Jean Tessier est catalogué : il est *« fou »*, assurent les villageois, *« rebelle »* dit la presse locale qui connaît le poids des mots.

Il devient, par *« désespoir secret »*, un monomane du tract et de la lutte perdue d'avance. Pour les douze superbes tilleuls et le marronnier deux fois centenaire que la municipalité de son village veut faire couper devant l'église afin de couler une dalle de béton et poser un dallage d'opérette, il s'enflamme. Contre les charges sociales qui le contraignent, fin 1981, à licencier ses deux derniers *ouvriers et sa secrétaire*, il s'enchaîne à la grille de la préfecture de Troyes.

Seul petit nuage rose et pétillant : il rédige sur l'oppression des artisans par l'Etat un court texte en forme de fable. Et là, coup de baguette magique : *« Il est agréable de constater que quelqu'un est encore capable, à notre époque de confusion, d'écrire ce clair conte « voltairien »*, lui écrit Marguerite Yourcenar.

La construction de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, à une quinzaine de kilomètres de chez lui, le mobilise à nouveau. Le voilà, dès 1975, opposant résolu au projet. Il demande, très sérieusement, au premier ministre Jacques Chirac s'il est bien conscient de la menace qui pèse directement sur la vie des habitants de la capitale.

Tout le monde, ou presque, renonce à ce dernier combat contre l'implantation de l'une des dernières centrales ; pas lui. Il renvoie son livret militaire, fonde le Théâtre imaginaire du Nogentais, écrit et met en scène plusieurs spectacles militants et drolatiques qui font, comme on dit, salle comble. Ce n'est pas assez. Il barbouille *« EDF » sur le drapeau qui orne* le fronton de la sous-préfecture et obtient d'être inculpé. Naturellement, il ne regrette pas son procès, où Brice Lalonde, homme de devoir, a témoigné en sa faveur.

« La société est moche »

Mais le combat incessant, cette guérilla transformée en mode de vie dans le calme pays nogentais, l'aigrit. A force de militer, de bouillonner, de se défouler, il dérape. Quand Villenauxe-la-Grande s'assoupit et qu'il s'empare de son papier à lettres, gare ! Ses colères ont parfois des parfums meurtriers. *« C'est vrai, quand je relis certaines de mes lettres, je me dis : non, vraiment, tu as été trop loin. »* Mais il est souvent trop tard.

Un policier, ému de sa capacité à s'indigner, lui dit un jour : *« Vous faites le complexe de Jésus-Christ ! Arrêtez ! Vous ne changerez rien à rien. La société est moche, elle est comme ça. »* Mais non ! C'est plus fort que lui. Il entend délivrer le monde de sa laideur.

Jean Tessier, terroriste du troisième type, regrette et ne regrette pas, doute et ne doute pas. Comme une ombre, il glisse dans son atelier, lisse d'une main une terre cuite, ferme soigneusement toutes les lumières et tourne la clef. En face, on cogne sur les murs de la manufacture qui vient d'être vendue par son frère. *« C'est gidien*, murmure-t-il. *Le monde sera sauvé par quelques-uns. Je vais y laisser des plumes. »*

LAURENT GREILSAMER.

● **Libération de deux nationalistes corses.** – Joseph Caviglioli, quarante ans, et Patrick Ceccaldi, vingt-trois ans, deux militants nationalistes corses écroués en mai 1987, ont été remis en liberté, vendredi 23 septembre, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris.

Les deux hommes avaient été interpellés le 19 mai 1987, en même temps que neuf autres nationalistes corses, au cours d'une enquête sur une série d'attentats dans la région d'Ajaccio.

● **Recherches infructueuses pour retrouver la fillette disparue à Reims.** – Entreprises le vendredi *23 septembre en fin de journée*, les recherches pour retrouver Sandrine Avrillon, six ans, qui a disparu à Reims à la sortie de l'école, n'avaient abouti, lundi matin, à aucun résultat. *« La thèse de la fugue semble de plus en plus aléatoire au fur et à mesure que les heures passent. On ne peut pas écarter l'hypothèse d'un geste criminel »*, a déclaré le directeur départemental des polices urbaines.

FAITS DIVERS

Dans l'Isère
Un deuxième mort dans l'accident du TGV

Après la mort de Roger Champeney, trente-neuf ans, conducteur du TGV Grenoble-Paris, dans l'accident qui a eu lieu vendredi 23 septembre à Voiron (Isère) (*le Monde* daté 25-26 septembre), un passager du train a succombé samedi matin à ses blessures à l'hôpital de Grenoble. Sur les trente-quatre blessés, trois étaient encore hospitalisés lundi matin.

D'autre part, le conducteur et le pilote du convoi routier exceptionnel qui ont provoqué l'accident ont été écroués, dimanche, à la maison d'arrêt de Varces, sous l'inculpation d'homicides et blessures involontaires. Il s'agit de Giorgio Guglieni, trente-huit ans, chauffeur du convoi exceptionnel appartenant à une société milanaise, et d'Enrico Borgononi, cinquante-sept ans, conducteur de la voiture pilote.

Le convoi exceptionnel, comprenant un semi-remorque qui transportait un transformateur de plusieurs tonnes, *n'aurait* pas dû emprunter le passage à niveau de Voiron, où il s'est trouvé immobilisé, provoquant la collision avec le TGV, dans lequel avaient pris place trois cents voyageurs.

● **Champ magnétique record à Toulouse.** – Un champ magnétique de 61 teslas a été obtenu au service des champs magnétiques intenses du CNRS, à Toulouse, et a permis de mesurer le comportement dans ce champ d'un échantillon d'arséniure de gallium. C'est la meilleure performance européenne, un seul laboratoire américain *ayant fait mieux* (68 teslas). Le champ est quasi statique : il ne dure qu'une fraction de seconde, mais varie assez lentement pour qu'on puisse y faire des mesures comme s'il était permanent.

ÉDUCATION

Manifestation à Bourges contre le catéchisme à l'école

A l'appel de l'Association pour une nouvelle organisation du temps scolaires (ANOTS), quatre cents parents accompagnés de leurs enfants, élèves des écoles primaires et maternelles, ont manifesté, samedi 24 septembre, à Bourges, pour réclamer un transfert des cours du samedi au mercredi matin.

Scandant : *« Le caté à l'église, pas à l'école publique »*, ils protestaient contre une décision du tribunal administratif d'Orléans, interdisant le transfert des cours du samedi au mercredi matin, à la requête de l'archevêque de Bourges, Mgr Plateau, président de la commission nationale de l'enseignement catholique. Des parents ont dénoncé l'*« inacceptable ingérence de l'Eglise dans l'école publique »*. Une délégation de manifestants a *remis au secrétaire général* de la préfecture une motion dans laquelle les parents *« s'opposent à toute intégration de l'enseignement religieux dans le temps scolaire, comme l'ont réclamé certains évêques »*.

● **Les incendies de forêt prennent de l'ampleur à la Réunion.** – En une semaine, le feu a détruit 4 500 hectares de forêt à la Réunion. Devant l'ampleur du sinistre, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a décidé l'envoi d'un contingent de sapeurs-pompiers du Gard et de militaires de l'unité d'instruction et d'intervention de Brignoles (Var), qui sont partis dimanche 25 septembre avec trois tonnes de matériel.

Des étudiants tirés au sort

S'estimant trop peu nombreux pour accueillir tous les étudiants inscrits en licence de mathématiques, les enseignants de l'université de sciences et technique de Lille (Lille-I) menacent de sélectionner les candidats par tirage au sort au moment de la rentrée, le 3 octobre prochain. Si aucune solution n'est trouvée d'ici à cette date, les étudiants inscrits seront dirigés vers deux sections, dont l'une ne disposera d'aucune place dans les groupes de travaux dirigés.

Selon les enseignants, un tiers des heures d'enseignement sont actuellement dispensées sous forme d'heures complémentaires, et de trente à trente-cinq enseignants supplémentaires seraient nécessaires. Les universitaires insistent sur le paradoxe entre cette situation et le manque d'étudiants en mathématiques dont souffre la France, et la région Nord-Pas-de-Calais en particulier. Les quatre universités de la région organisent d'ailleurs, les 30 septembre et 1er octobre à Lille, des Assises pour les universités régionales demain, afin d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation, dramatique à leurs yeux, des formations universitaires.

RELIGIONS

Aux Etats-Unis
L'Eglise anglicane se donne un premier évêque féminin

Au cours du synode de l'Eglise épiscopalienne (anglicane) des Etats-Unis, Mme Barbara Harris a été élue évêque, le samedi 24 septembre, dans la cathédrale Saint-Paul de Boston (Massachussets). Cette Américaine noire de cinquante-huit ans a été préférée à un candidat masculin. Elle devient ainsi la première femme évêque de l'Eglise anglicane, qui compte près de soixante-dix millions de baptisés dans le monde.

Avant d'être ordonnée prêtre en 1980, Mme Barbara Harris avait collaboré à la direction des relations publiques d'une grande compagnie pétrolière, la Sun Oil, et milité dans le Mouvement des droits civiques. Elle est divorcée. Elle exerçait son *ministère de prêtre*, depuis 1984, dans une paroisse de Philadelphie (Pennsylvanie).

Le 1er août dernier à Cantorbéry (Grande-Bretagne), la Conférence de Lambeth – qui tous les dix ans réunit les délégués des vingt-sept églises liées à la Communion anglicane – avait voté un texte laissant libres les églises membres (« Provinces ») qui le souhaitaient d'ordonner des femmes à l'épiscopat (*le Monde* des 3 et 5 août), sans que cela *« signifie l'acceptation du principe en question »*.

Ce laborieux compromis avait souligné l'extrême division de l'Eglise anglicane sur la question du sacerdoce féminin. Des femmes sont ordonnées prêtres dans près d'un tiers des églises membres de la Communion anglicane (*Etats-Unis* depuis 1976, Canada, Kenya, Australie, Brésil, etc). Elles sont refusées dans nombre d'églises africaines et sud-africaines. En Angleterre, dans l'Eglise mère, un processus a été engagé, mais ne devrait aboutir à des ordinations sacerdotales féminines qu'en début des années 90.

Adversaire résolu des femmes prêtres, l'archevêque anglican de Londres, Mgr Graham Leonard, a déjà annoncé, le dimanche 25 septembre, qu'il n'avait pas l'intention de *« reconnaître la validité de la consécration de cette femme américaine, pas plus que des confirmations et des ordinations auxquelles elle procédera »*. De son côté, très inquiet par la menace de schisme qui pèse sur l'Eglise d'Angleterre, Mgr Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry et primat de la Communion anglicane, s'est contenté de dire : *« Pour le moment, il n'appartient pas aux particuliers de faire des déclarations. »*

Cette situation nouvelle aura également des conséquences sur les relations entre Rome et Cantorbéry. Dans quelques jours, le pape renouvellera *officiellement*, dans une lettre apostolique, son opposition au sacerdoce des femmes. Au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 25 septembre, le cardinal Lustiger, *archevêque de Paris, a indiqué* que c'était *« une affaire anglo-saxonne »* et qu'une reconnaissance de femmes prêtres dans l'Eglise catholique ne résoudrait aucunement la crise des vocations.

H.T.

L'archevêque de Paris au « Club de la presse » d'Europe 1
Le cardinal Lustiger ne patronnera aucune manifestation contre le film de Scorsese

« Je voudrais qu'il y ait du respect dans le cœur des Français et que l'on sache que l'injure, la violence ou l'agression ne sont pas un moyen d'expression et de débat digne de notre pays », a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 25 septembre, le cardinal Jean-Marie Lustiger, parlant du « calembour » de M. Le Pen, à propos des fours crématoires. *« Je redoute le ton que prend la vie politique et culturelle du pays »*, a-t-il ajouté.

L'archevêque de Paris a renouvelé son opposition au film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, qui sort le mercredi 28 septembre sur les écrans français. Il s'est déclaré étonné par la *« violence inouïe »* des réactions suscitées par sa première mise en garde, répétant que le scénario du film et le roman qui l'inspire étaient bien connus. Il a notamment parlé de *« chantage »* et de *« terrorisme »* à propos de ceux qui lui ont reproché d'avoir condamné le film sans l'avoir vu : *« Si je parle, on me reproche de lui faire de la publicité*, a dit le cardinal Lustiger. *Si je me tais, je suis complice d'une mauvaise action : je ne dis pas la vérité qui est due aux hommes et aux femmes qui attendent de moi une parole. »*

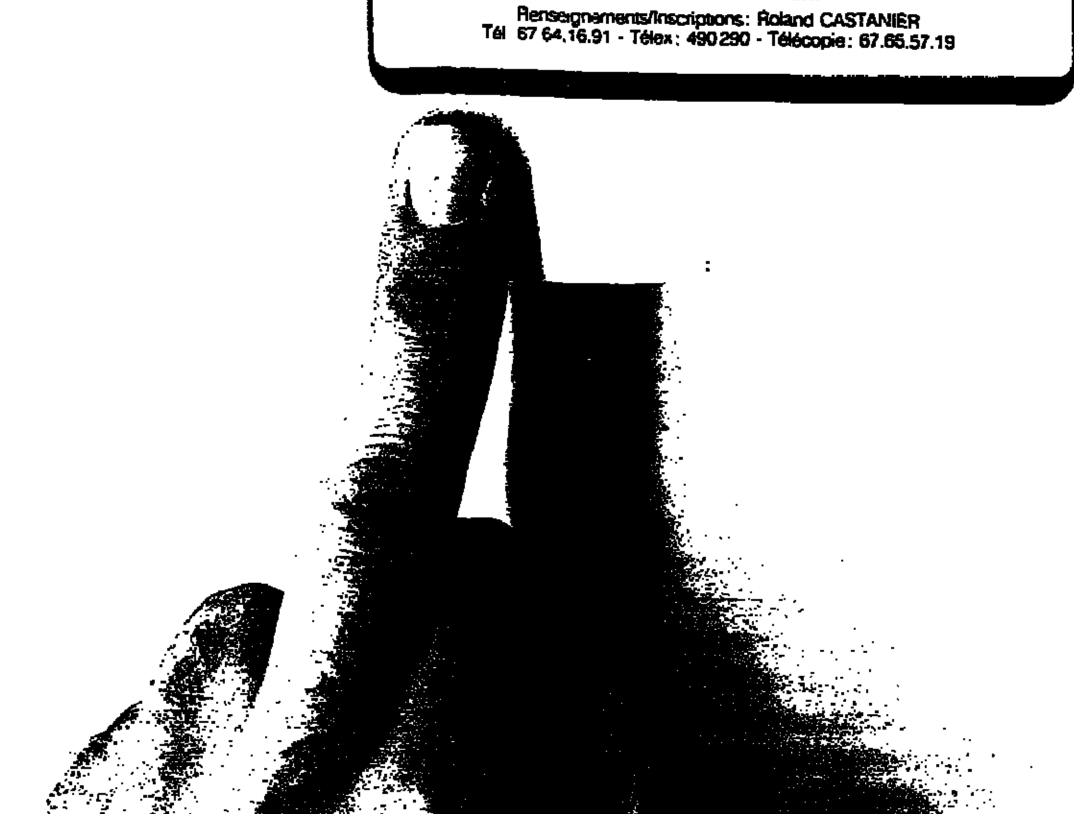
« En transgressant le respect qui est dû au sacré, a encore déclaré l'archevêque de Paris, *notre société crée une violence qui en déchaînera d'autres. »* Il n'entend cependant *« patronner »* aucune manifestation le jour de la sortie du film, y compris celle qui doit avoir lieu mercredi 28 à l'initiative du clergé du Sacré-Cœur de Montmartre : *« Répondre à une violence par une autre violence est contraire au message du Christ. Nous appelons au respect des créateurs, des artistes, au respect du Christ et des croyants »*.

Mgr Lustiger a réexprimé son inquiétude concernant le mercredi, jour du catéchisme, menacé selon lui par l'extension de la semaine scolaire continue : *« Ou on respecte la loi Jules Ferry* (qui prévoit la libération d'un jour par semaine pour l'instruction religieuse) *ou on la modifie, mais je ne veux pas de changement à la sauvette »*, a dit l'archevêque de Paris.

Bien qu'elles lui semblent *« prometteuses »*, les discussions en cours sur le réaménagement des rythmes scolaires risquent de s'*« endormir »*, a poursuivi Mgr Lustiger, qui a évoqué le climat de 1984, celui des *« négociations molles et des discours flous »* sur l'avenir de l'école privée. Estimant que *« beaucoup d'universitaires, même incroyants, pensent aussi que l'enseignement religieux est un problème de culture fondamentale pour notre société »*, il a déclaré : *« Est-il plus facile de se suicider culturellement que de modifier le calendrier scolaire ? »*

A propos de la pilule abortive RU 486, Mgr Lustiger s'est interrogé sur les expérimentations, les contrôles et la logique commerciale qui avaient présidé à la mise au point d'un tel médicament par les laboratoires Roussel-Uclaf. Invité à dire si l'apparition de cette pilule abortive atténuerait l'opposition de l'Eglise catholique à la pilule contraceptive, l'archevêque de Paris a dit : *« Le problème n'est pas de choisir entre deux maux, mais de savoir à quel ressort l'Eglise doit faire appel pour que les hommes et les femmes de ce temps maîtrisent mieux leur sexualité. »*

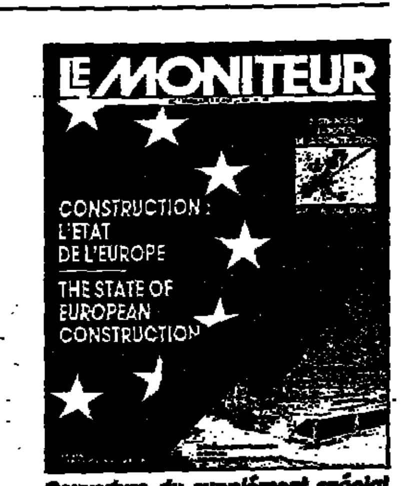
● **Première ordination de prêtres à Ecône depuis les excommunications.** – Mgr Bernard Tissier de Mallerais, l'un des quatre évêques intégristes sacrés le 30 juin à Ecône (Suisse) par Mgr Marcel Lefebvre et excommuniés par Rome, a procédé pour la première fois, le dimanche 25 septembre, à l'ordination de sept nouveaux prêtres, dont six Français âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans. Quelque trois cents fidèles, ainsi que Mgr Marcel Lefebvre, ont assisté à la cérémonie.



Sous la présidence d'honneur de S.M. le Roi d'Espagne et le haut patronage du ministère espagnol des Travaux publics et de l'Urbanisme de la Généralité de Catalogne et de la municipalité de Barcelone

2ᵉ SYMPOSIUM EUROPEEN DE LA CONSTRUCTION BARCELONE 5-6-7 OCTOBRE

UN GRAND RENDEZ-VOUS POUR PREPARER L'EUROPE DE LA CONSTRUCTION



Couverture du supplément spécial publié par Le Moniteur à l'occasion du 2ᵉ Symposium européen

Organisée par les Publications du Moniteur et les principales revues européennes de la Construction cette manifestation est consacrée à l'étude des conséquences de la création du marché unique.

1992 : UN DEFI POUR LA CONSTRUCTION

La construction est tout particulièrement concernée par la disparition des frontières intra-européennes programmée pour le 31 décembre 1992. Branche de l'économie encore beaucoup plus nationale que d'autres, elle s'est sans doute encore insuffisamment interrogée sur les implications du marché unique. Et pourtant, la construction pèse d'un poids très lourd : elle représente environ 9,1 % du PIB de l'Europe des douze et 6,6 % de sa population active (9 millions de salariés). C'est dire que sa préparation à l'échéance 1993 constitue un enjeu important pour l'économie européenne tout entière.

UN MARCHE REDYNAMISE

La création d'un marché unique européen peut en effet constituer une opportunité exceptionnelle pour les industries de la construction. Sa réalisation entraînera en effet nécessairement la mise en place de grandes infrastructures d'intérêt européen, indispensables au transport à travers l'Europe des marchandises et des voyageurs. Le tunnel sous la Manche est le prototype de ces chaînons manquants qu'il faut construire. Il en existe d'autres, aussi nécessaires : un réseau ferré à grande vitesse rapprochant les grandes métropoles européennes, des liaisons transpyrénéennes et transalpines améliorées, des connexions fluviales Rhin-Rhône et Rhin-Main-Danube plus rapides... Les Etats membres de la Communauté modernisent leurs réseaux nationaux en prévision de l'échéance de 1992. La France, l'Espagne, le Portugal notamment ont lancé d'importants programmes d'investissements ferroviaires et autoroutiers pour faire face à l'augmentation du trafic engendrée par le développement des échanges européens.

La Communauté européenne contribue à cet effort : la Banque européenne d'investissement a par exemple prêté 10 milliards de francs à Eurotunnel, le maître d'ouvrage de tunnel sous la Manche, ce qui représente le sixième de ses besoins de financement. Elle investit des sommes très importantes dans les régions périphériques de l'Europe : Espagne, Portugal, Italie du Sud, Grèce, Irlande (Nord et Sud), Corse et DOM pour réduire les écarts de développement avec le reste de la Communauté. Ces aides, qui atteindront 13 milliards d'écus par an à partir de 1993 (plus de 70 milliards de francs), serviront pour une grande part à des projets de construction, surtout dans le domaine des infrastructures et des transports.

En outre, bien d'autres secteurs de la construction bénéficieront de la mise en place d'un marché unique en Europe. La demande pour des bâtiments commerciaux et industriels devrait ainsi être stimulée par la croissance plus forte et des changements de localisation d'entreprises. La diffusion dans toute la Communauté de formules de financement ayant fait leurs preuves dans certains pays pourrait avoir des conséquences positives pour le logement privé ou social.

L'EUROPE DES ENTREPRISES

Dès à présent, les conditions de la concurrence sont modifiées, quelquefois profondément, par la perspective de 1992. Déjà, les grands producteurs de matériaux sont le plus souvent présents dans toute l'Europe. Dans le verre plat, par exemple, le Français Saint-Gobain est implanté en RFA, en Belgique, en Espagne et en Italie ; le Britannique Pilkington en RFA ; le Belge Glaverbel aux Pays-Bas. Chez les cimentiers, RMC (Grande-Bretagne) est le plus important producteur de béton et d'aggrégats en RFA. L'interpénétration des marchés et des structures industrielles s'accélère pour pouvoir fournir dans les meilleures conditions le futur marché de 320 millions de consommateurs.

Le mouvement est encore plus spectaculaire pour les entreprises de travaux. Si elles travaillaient en dehors de leurs frontières nationales, les entreprises de BTP allaient jusqu'à présent en Afrique ou dans les pays pétroliers du Golfe, pas en Europe. 2 % seulement des marchés publics européens – qui constituent une partie importante de la demande totale – sont attribués à des entreprises d'autres Etats membres... Que constate-t-on aujourd'hui ? Dumez (France) s'implante en Espagne et en Belgique, Bouygues (France) et Trafalgar House (Grande-Bretagne) s'associent en Grande-Bretagne, Cogefar (Italie) et SAE (France) créent une joint-venture en Italie, l'Allemand Philipp Holzmann construit un barrage en Sicile... Les négociations s'accélèrent dans toutes les directions avec un objectif : « être prêts en 1992 ».

SUPPRIMER LES OBSTACLES AUX ECHANGES

Ce mouvement est rendu possible par les efforts de la Commission européenne pour supprimer les obstacles aux échanges dans le domaine de la construction. L'ouverture des marchés publics, l'harmonisation des règles techniques, la libre circulation des capitaux et des techniques financières, la reconnaissance des diplômes, la création d'un espace social européen... sont autant de domaines où se met actuellement en place un cadre réglementaire européen qui concerne tous les acteurs de la construction. Les règles du jeu seront modifiées en profondeur dans certains pays, mais elles seront les mêmes pour tous. Bien entendu, elles s'imposeront aussi à ceux qui n'envisagent pas de sortir de leur marché national !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CE SYMPOSIUM s'adresser aux PUBLICATIONS DU MONITEUR
tél. : (1) 42.96.15.50 (Paris)
(19.34) 3.310.09.44 (Barcelone)
Les ultimes inscriptions pourront être enregistrées sur place

« LE MONITEUR, PARTOUT OU L'EUROPE AVANCE »

Trois questions à Marc Noël Vigier, président des Publications du Moniteur

A quels objectifs correspond la création du « Symposium européen de la construction » ?

M.N. Vigier. La naissance du marché unique européen, le 31 décembre 1992, va considérablement modifier le cadre dans lequel travaillent l'ensemble des professions de la construction. Leurs dirigeants – ils nous le disent tous les jours – perçoivent clairement le besoin d'être informés sur les changements en cours et de pouvoir en mesurer les



conséquences pour élaborer de nouvelles stratégies. Ils souhaitent aussi mieux se connaître mutuellement afin de pouvoir confronter leurs expériences, leurs difficultés, mais aussi leurs atouts et leurs méthodes.

Il n'existait pas, jusqu'ici de lieu neutre où les professionnels pouvaient se rencontrer pour faire le point. C'est à leur intention que « Le Moniteur » a créé le Symposium européen de la construction. Tous les deux ans et pendant trois jours, ce carrefour doit permettre aux principaux acteurs de la construction en Europe de se réunir : ministres, hauts fonctionnaires, élus politiques, dirigeants des entreprises de construction, grands industriels, architectes, bureaux d'ingénierie, financiers... Voilà une opportunité qui, à ma connaissance, n'existe dans aucune autre branche.

Quels sont les points saillants de ce 2ᵉ Symposium ?

M.N. Vigier. Le programme, réparti entre plus de 40 séances plénières et groupes de travail, couvre quatre grands domaines : la préparation de l'échéance de 1992, l'évolution des marchés en Europe, le rôle de l'initiative privée pour redynamiser la demande, et les stratégies que les entreprises devront mettre en oeuvre pour s'adapter au nouvel environnement européen. Une place importante est accordée à la nécessité de développer des infrastructures de transport européennes pour faire face à l'augmentation du trafic générée par le grand marché.

L'Espagne, le Portugal et... la France sont en première ligne à cet égard. En outre, deux sommets se tiendront dans le cadre du Symposium : le premier rassemblera les ministres européens de la Construction, le second permettra aux grands organismes européens de financement et aux constructeurs de logements de se rencontrer.

Pourquoi avoir choisi Barcelone ?

M.N. Vigier. L'Espagne est particulièrement motivée par 1992. Parce qu'elle y voit sans doute l'occasion de s'arrimer plus solidement à la Communauté qui signifie à ses yeux consolidation de son économie et de sa démocratie. Par ailleurs, 1992 sera marquée pour elle par trois grands événements : la fin de la période transitoire qui a suivi son entrée dans la CEE ; le 500ᵉ anniversaire de la découverte de l'Amérique – qui sera célébrée à Séville par une exposition universelle – et les Jeux olympiques de Barcelone. Le pays met les bouchées doubles pour être prêt à temps, ce qui a des retombées très positives sur le secteur de la construction.

Je voudrais enfin souligner l'accueil exceptionnel manifesté d'emblée au Symposium par l'Espagne, à tous les niveaux. Le roi Juan Carlos nous a fait l'honneur de nous accorder son patronage, et nous avons bénéficié d'une aide sans faille de la part des autorités madrilènes, catalanes et barcelonaises, ainsi que des organisations professionnelles de la construction.

LES CHAINONS MANQUANTS

Dix grands ouvrages doivent être réalisés pour permettre une meilleure circulation des passagers et des marchandises dans l'Europe de 1992



JAVIER SAENZ COSCULLUELA
Ministre espagnol des Travaux publics et de l'Urbanisme :
«Un effort historique pour les travaux publics»

Le secteur de la construction en Espagne se caractérise par son grand dynamisme. Le logement neuf est en plein essor, particulièrement dans le privé.

Dans l'immobilier, nous nous réjouissons de l'apport des capitaux étrangers. Notre but est de lutter contre la spéculation due au manque de terrains.

L'Espagne vient de lancer un ambitieux programme routier qui prévoit la modernisation totale du réseau : en 1991, nous aurons près de 6 000 km de voies rapides et d'autoroutes. C'est l'effort le plus important dans le domaine des travaux publics de l'histoire de l'Espagne. Nous allons pouvoir nous concentrer sur des projets de sauvegarde de l'environnement : irrigation, mise en valeur du littoral et protection contre un urbanisme quelquefois anarchique.



JOAQUIM MOLINS
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics de la Généralité de Catalogne
«Les entreprises européennes pourront travailler en Catalogne»

La répartition des diverses responsabilités est complexe en Espagne, mais nous apprenons à travailler tant avec Madrid qu'avec la municipalité. Les investissements de l'administration centrale en Catalogne varient chaque année suivant l'importance des travaux en cours.

De notre côté, outre le budget dont nous disposons (2,5 milliards de francs cette année), nous faisons appel au financement privé chaque fois que c'est nécessaire, sous le système de la concession.

Nos priorités sont avant tout d'assurer l'équilibre territorial d'une région où 80 % de la population se concentrent autour de Barcelone sur une bande de 40 km de large le long de la côte. Nous œuvrons ainsi au développement des liaisons transpyrénéennes et est-ouest.

Les entreprises de tous les autres pays européens pourront travailler en Catalogne après 1992 mais plutôt, à mon avis, pour collaborer avec des entreprises locales que pour intervenir directement.

PASCAL MARAGALL
Maire de Barcelone :
«Tenir notre place dans l'Europe des villes»

1992 représente une chance unique pour Barcelone, véritable porte d'entrée économique et culturelle de l'Europe en Espagne.

Pour mieux favoriser les échanges, nous avons des projets ambitieux :
– améliorer les infrastructures afin de désenclaver la ville et son arrière-pays (d'où la construction du périphérique, un chantier de 252 millions de francs) ;
– promouvoir les liaisons routières et ferrées avec la France et le reste de la péninsule ibérique ;
– rénover entièrement la périphérie afin de lui redonner ses lettres de noblesse ;
– relancer les industries traditionnelles (textile, agro-alimentaire, parfumerie) ;
– repenser le vieux centre pour y créer de nouveaux espaces.

Les architectes prestigieux auxquels nous faisons appel – Gae Aulenti, Richard Meier, Norman Foster... – témoignent de notre ouverture sur le monde. Nous voulons en effet tenir toute notre place dans l'Europe des villes.

TROIS JOURS POUR PREPARER DEMAIN

Le programme du 2ᵉ Symposium européen de la construction comporte plus de 40 séances plénières et groupes de travail afin d'offrir à chaque participant la possibilité tout à la fois d'avoir une vision prospective des grandes évolutions et des grands enjeux (durant les séances plénières), et d'approfondir certains aspects plus précis, de confronter les opinions et les analyses, de découvrir des expériences et des initiatives originales (durant les groupes de travail).

Ce programme couvre quatre grands domaines :

– la préparation de l'échéance 1992 : les directives et politiques communautaires qui vont progressivement modifier le cadre dans lequel travaillent les professionnels de la construction ;

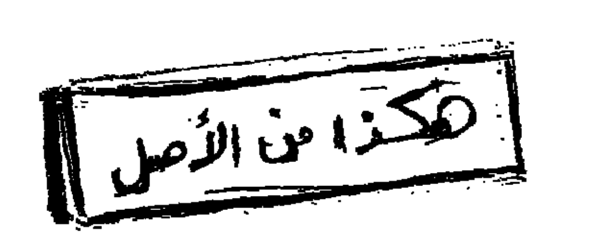
– les marchés et leurs évolutions : les domaines où vont se concentrer les perspectives de débouché pour les entreprises du secteur ;

– le rôle de l'initiative et du financement privé pour créer une nouvelle dynamique de la construction ;

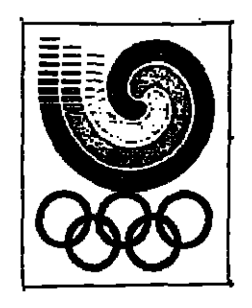
– les politiques et stratégies des acteurs pour s'adapter au nouvel environnement européen.

CETTE PAGE A ETE REALISEE PAR LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT, 17, RUE D'UZES, 75002 PARIS. TEL. : (1).42.96.15.50. TELECOPIE :(1) 42.96.44.95. Une publication du groupe.





Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Questions d'honneur

« *Mieux vaut trésor d'honneur que d'or* » : la direction de l'équipe bulgare d'haltérophilie a appliqué à la lettre ce proverbe français, en décidant de retirer ses athlètes des Jeux de Séoul, après que deux d'entre eux, champions olympiques, eurent été disqualifiés pour dopage (*le Monde* daté 25-26 septembre). Les leveurs de fonte bulgares pouvaient espérer – dans des conditions normales ? – conquérir des médailles dimanche et lundi, et la décision de leurs dirigeants est digne.

La commission médicale du CIO, présidée par le prince belge Alexandre de Merode, avait annoncé qu'elle se montrerait plus intransigeante que jamais et c'est tout à son honneur, non seulement d'être très stricte, mais encore de faire connaître le résultat des contrôles antidopages dans des temps records : une diligence dont elle n'a pas toujours fait preuve dans le passé. A ce jour, six athlètes ont été reconnus positifs – contre onze, au total, à Los Angeles.

Il a été beaucoup question d'honneur, le week-end dernier à Séoul. « *Il est honteux d'être sans honte* », écrivait saint Augustin. M. Kim Chong Ha, président du comité olympique sud-coréen (KOC), a dû le lire. Il aurait pu considérer que la démission de son compatriote, M. Kim Sung Yun, numéro un de la fédération de boxe, suffisait à laver l'honneur national après le scandale du gymnase Chamsil, stigmatisé par toute la presse locale. Mais non : il a démissionné, lui aussi, déclarant : « *Quelqu'un doit porter l'entière responsabilité pour notre honte nationale.* »

On imagine combien cette décision a dû être douloureuse : depuis le 30 septembre 1981, jour où le CIO élisait Séoul comme ville organisatrice des 21es Jeux d'été, le président du KOC s'était évidemment dépensé sans compter *et il entendait être* l'un des artisans du nouveau rayonnement de la Corée du Sud. Samedi, il n'a pu que formuler ce souhait : « *J'espère que ma démission efface le discrédit porté à l'honneur de notre pays.* »

Après ce geste, les Sud-Coréens pouvaient en effet estimer que l'affaire était close. C'est pourquoi ils ont été ulcérés, dimanche, de la façon dont NBC – la chaîne de télévision américaine qui a l'exclusivité de la retransmission des Jeux pour les Etats-Unis – est revenue sur le pugilat du gymnase Chamsil. NBC a rediffusé cette bagarre générale, provoquée par des officiels locaux, en y mêlant des images d'archives de la guerre de Corée...

M. Park Jun Byung, secrétaire général du Parti de la justice au pouvoir, n'a pas caché sa manière de voir à M. Kevin Monaghan, directeur des informations olympiques à la NBC, qui a estimé, à son tour, cette critique « *très injuste* », en précisant : « *Les Américains ont une image bien plus positive de la Corée grâce à l'ensemble de nos reportages.* »

Les Séoulites ont eu, eux, une bien piètre opinion de deux nageurs américains, Troy Dalbey et Doug Gjertsen, médaillés d'or dans les relais, qui ont trop arrosé leurs victoires dans un bar de la ville. Ils en sont ressortis sur le coup de trois heures du matin, ce qui était leur droit, mais, ce qui ne l'était pas, en emportant une pièce du décor, en l'occurrence une tête de lion, d'une valeur de 5 200 francs.

Un responsable de la délégation américaine a d'abord voulu minimiser l'affaire en assurant qu'il ne s'agissait pas d'un vol, après, *tout de même*, que les deux nageurs eurent été interrogés par la police pendant huit heures... *Puis il a fallu se rendre* à l'évidence, question d'honneur, là aussi : Troy Dalbey et Doug Gjertsen ont été renvoyés, dimanche, dans leurs foyers, après avoir publié un communiqué carrément diplomatique : « *Nous voulons faire des excuses spécialement au peuple coréen et nous espérons que nos actes ne mettront pas en péril les relations positives entre le peuple des Etats-Unis et nos bienveillants hôtes.* »

Grandiloquents dans leur dégrisement, les deux coéquipiers de Matt Biondi. Mais ne répète-t-on pas inlassablement aux sportifs de haut niveau qu'ils sont aussi des ambassadeurs ?

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME : un public de néophytes.

Clameurs nationalistes et bravos distingués

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les Coréens ne sont pas très sûrs d'aimer ça. Cela fait quatre jours qu'ils se pressent au stade, emplissant, à partir de midi, jusqu'au dernier *gradin, quatre jours qu'ils s'efforcent de percer* les mystères de l'athlétisme. En vain, à l'évidence. Quelque chose de trop occidental, une tradition différente, leur échappe. Le sens du rite olympique leur fait encore défaut.

Pourquoi applaudir ainsi la dernière du marathon ? Celui qui tombe, ou qui s'obstine à boucler son tour de piste, lâché par les autres ? Faut-il donc absolument manifester sa tendresse aux perdants ? Ici, l'honneur commanderait plutôt de cacher sa honte par *le silence. Et de la honte, les* Coréens en ont à revendre dans l'enceinte olympique.

Sans doute en attendaient-ils trop de gloire, un sacre bruyant, comme à la boxe ou au judo. Mais l'athlétisme, pour ce morceau d'Asie, reste un apprentissage à venir. Ils s'initieront, sans doute, tireront leçon de cette offense sur la piste. Le public de Séoul éprouve pourtant le plus grand mal à se satisfaire de son sort. Un sort modeste.

Les Coréens enflamment le stade à la moindre apparition d'un compatriote sur la piste. Chang Jae Keun, modeste coureur de 200 mètres, reçoit la plus belle et la plus injuste des ovations. A peu près la canonnade adressée, samedi, à Ben Johnson, à la fin du 100 m. Une intensité dont le CIO, fort ennuyé de cette méprise, aurait préféré qu'elle soutienne des exploits plus méritoires.

Celui, par exemple, du Soviétique Guennadi Aveienko, vainqueur du saut en hauteur, qui *tenta de repousser le record du monde dans* l'indifférence générale de la partie coréenne du stade. Il le confia plus tard, jamais il n'avait senti aussi peu cette solidarité collective qui fait la part de tous dans l'épreuve d'un seul. Il échoua trois fois à 2,44 mètres, et le public de Séoul ne comprit pas pourquoi les Occidentaux saluaient d'une telle clameur ce qui n'avait, à leurs yeux, que valeur d'échec.

L'athlétisme n'est pas le corps à corps du judo *ou de la boxe. On y trouve des charmes plus énigmatiques.* Mais comment l'expliquer ? Comment traduire à l'ami coréen l'indicible bonheur du Finlandais Tapia Korjus qui traverse toute la pelouse en hurlant sa joie pour aller donner *l'accolade au juge qui a mesuré son exploit, après* avoir fiché en terre son javelot à 84,28 mètres ?

Ces bonheurs-là sont réservés à l'Occident. Dans le *stade, aux milliers de spectateurs* de toutes nations qui, par réflexe, se serrent autour des officiels, des invités des Jeux et de la presse. Séoul, après quatre jours d'efforts, concède l'enceinte à ceux qui en connaissent le code. Sans agressivité, plutôt par impuissance.

Certains athlètes se plaignent de la modestie du podium. Trois petites marches. Cinquante centimètres pour la plus haute. Pas de quoi tirer le meilleur de soi-même. Le responsable coréen a, une nouvelle fois, *hoché la tête. Sur un ring* de boxe, soit, mais ici ? L'olympisme, décidément, est philosophie bien étrange.

« Un stade mou »

Ben Johnson, Lewis et ses sœurs américaines mériteraient sans doute un piédestal plus élevé. Les autres aussi ? Serguei Litvinov, le lanceur de *marteau soviétique ? Les Occidentaux, ces inlassables* chroniqueurs des Jeux, lui ont fait un triomphe, simplement parce qu'il avait gagné dès son premier lancer. 84,80 m, pour le premier concurrent à se présenter, ce matin, dans un stade vide. Litvinov avait assommé par ce coup le champion du monde en titre, son compatriote Youri Serguei. *Il fallait connaître par cœur l'histoire, une autre, pour s'en repaître.*

Connaître aussi l'incroyable carrière de l'Ita*lien Pietro Mennea, sur les 200 mètres de quatre* olympiades, pour éprouver du dépit à le voir disparaître en demi-finale, à Séoul. Seize ans, depuis Munich, qu'il avalait le virage. Médaille de bronze en 1972, médaille d'or en 1980, détenteur du record du monde depuis 1979... Cela valait bien un adieu. Mais comment Séoul l'aurait-il su ?

Pietro Mennea s'est passé, bien forcé, de la chaleur de l'émotion. Beaucoup d'autres, de ceux *qui goûtent l'humeur du lieu pour de longues* épreuves de qualification avant de se retrouver *en finale*, ont fait une croix sur la qualité de l'accueil. « *Le stade est mou*, confie un responsable du CIO. *Il ne répond pas.* » Ou plutôt, il répond de trois manières différentes. La coréenne, on l'a vu, l'américaine, et celle de la famille. Les vivats qui sanctionnent les performances des athlètes *made in USA* proviennent surtout des tribunes prises d'assaut par les troupes basées en Corée.

Entre deux clameurs nationalistes, il reste donc peu de place pour les bravos distingués du bon vieil amateurisme universel. On les distingue, pourtant, tenus, un peu perdus dans l'enceinte, attachés à *saluer toutes* les victoires de l'athlétisme, pourvu que celles-ci soient conformes au lexique.

Ainsi en est-il des records olympiques, qui tombent comme à Gravelotte, dès les séries qualificatives. Ils valent peu, moins glorieux que les records du monde. Ce sont pourtant les traits d'union d'un rendez-vous olympique à l'autre. *Le* signe d'une continuité. Ils ne sont applaudis que par une élite spécialisée, les fous des Jeux, ces *touristes de tous* pays qui, de quatre ans en quatre ans rejoignent la tribu cosmopolite.

Les seuls, aussi, à rester tard, par politesse autant que par plaisir. Le public coréen, pour de mystérieuses raisons, parce qu'il se rend au judo ou au match, assure-t-on, s'échappe tôt. Carl Lewis aura beaucoup sué, lundi, à passer des séries, puis de la demi-finale du *200 mètres à la* finale du saut en longueur. Un fait d'armes que Los Angeles avait autrement relevé. Il enlèvera sa première médaille d'or, pour 8,72 mètres, vent de face, devant des gradins clair semés.

Séoul a quitté depuis longtemps son épicentre provisoire que le Marocain Brahim Boutaib avale encore son 10 000 mètres. Course étourdissante, partie d'échecs, menée strictement pour la gloire. Le cirque ovale est presque vide. Les colombes lâchées lors de la cérémonie d'ouverture *et qui* ont élu domicile parmi les dieux, ont retrouvé pour quelques heures leur tranquillité. Brahim n'en veut à personne. Il a l'habitude de conclure les journées d'athlétisme, puisque le 10 000 mètres se joue en clôture. Mais, à ce point...

PHILIPPE BOGGIO.

La défaite de Moses au 400 m haies

Le crépuscule d'un dieu

L'Américain Edwin Moses, double champion olympique et double champion du monde du 400 mètres haies, l'homme aux 122 victoires consécutives, a dû se contenter de la médaille de bronze, dimanche 25 septembre, pour sa troisième participation aux Jeux Olympiques. Il a été devancé par son compatriote André Phillips (1er en 47 s 19/100) et par le Sénégalais El Hadji Amadou Dia Bâ, médaille d'argent (47s 23/100).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le parricide a eu lieu en plein jour, devant des millions de témoins oculaires. Le père – Dieu le Père devrait-on dire – était parti pour son habituelle promenade olympique. Comme à Montréal en 1976, comme à Los Angeles en 1984, Edwin Moses se ruait vers l'or en oubliant qu'il n'avait plus ses jambes de vingt ans. Que les haies paraissent hautes à trente-trois ans passés ! Que cette dernière ligne droite est interminable ! L'an dernier, au Mondial de Rome, il s'en était tiré sain et sauf, battant d'un souffle Schmid et Harris. Cette fois, l'âge fut sans pitié. Dès la sortie du virage, le *stade entier sut que la fin était proche.* André Phillips était déjà loin. Il assassinait la légende vivante de l'athlétisme à grandes enjambées avec la complicité inattendue du coureur sénégalais Amadou Dia Bâ. Ces deux-là ont réussi le meurtre parfait du père. Ce Moses à la nonchalance un brin dédaigneuse encombrait depuis trop longtemps *l'horizon. Dans son ombre immense,* plusieurs générations de hurdlers ont piétiné en vain. C'est la spécialité tout entière qui s'étiolait. Invaincu sur la distance du 26 août 1977 au 4 juin 1987, l'homme avait repris sa série de victoires après *deux faux-pas : une défaite face* à Danny Harris, puis une chute au meeting de Paris. Il voulait l'or à Séoul et parlait déjà des Jeux de Barcelone. C'en était trop pour Phillips qui avoue d'ailleurs spontanément la préméditation : « *Cela fait douze ans que je cherchais à le battre* ».

Il n'a pas dit : « *à l'abattre* ». Pourtant cet athlète de vingt-neuf ans s'est souvent plaint par le passé de l'attitude dominatrice d'Edwin Moses. Il l'accusait de l'éviter afin de préserver son invincibilité et surtout de profiter de sa notoriété pour rafler tous les dollars des meetings. *Mais, à Séoul*, l'heure étaient plutôt aux amabilités. Phillips, et Bâ ont eu les mêmes mots respectueux pour leur victime : Merci Monsieur Moses pour l'ensemble de votre oeuvre.

Mais Edwin n'a pas abdiqué : « Malgré cette lourde défaite, dit-il, *je vais continuer avec l'intention de participer aux prochains Jeux olympiques* ». Toutefois, rien ne sera plus comme avant. Moses est redescendu sur terre, un homme parmi les hommes. Cet événement restera comme un moment d'éternité dans la mémoire d'Amadou Dia Bâ. A quoi pensait-il le coureur sénégalais en faisant son tour d'honneur en solitaire, les mains ouvertes vers le ciel, le regard perdu dans les tribunes ?

ERIC RISBERG/AP

Bâ n'a découvert le 400 mètres haies qu'en arrivant en France en 1981. A Los Angeles, il avait terminé 5e, tout comme à Rome l'an *dernier. Dans la coulisse du stade de* Séoul, il est tombé dans les bras de son entraîneur français Fernand Urtebise, « *mon second papa en France* », après avoir pleuré dans ceux de Lamine Diack, son compatriote secrétaire général du Conseil supérieur du sport africain. Licencié à Ozoir-la-Ferrière puis au Racing-Club de France, le Sénégalais est à *la fois* le premier *Africain* et *le* premier Parisien à monter sur un podium olympique dans cette spécialité.

J.-J.B.

Florence Griffith-Joyner naturellement

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Sa course seule attirerait l'oeil du plus blasé. Pourquoi, alors, Florence Griffith-Joyner *(photo ci-dessous)* fait-elle tant d'efforts pour séduire ? Pourquoi cette sensualité provocante, cette obsession à vouloir transformer le 100 mètres en une danse amoureuse pour gogos en goguette, presque en un strip-tease ? Pourquoi cette personna*lité racoleuse*, ces ongles trop longs, ce maquillage outrancier, cette confusion constante avec l'abattage de call-girl de la *chanteuse* noire Tina Turner ?

Florence Griffith-Joyner vaut mieux, sans doute, que ce *qu'elle* montre. Mieux que ses coiffures de femme tirée du lit, mieux que les échancrures de ses combinaisons latex. A transformer ainsi sa discipline, et son aura de *détentrice* du record du monde (*10 s 49*), en un défilé de mannequin agressif, elle avait fini par effaroucher la délégation américaine à Séoul, pourtant habituée aux excentricités médiatiques de ses enfants chéris.

La Miss avait été prévenue : pas de show de mauvais goût aux Jeux de Corée. On courait sous la bannière étoilée. Vexée, elle écourta ses apparitions durant les séries de qualifications et la demi-finale. Elle fonça, à chaque fois, droit devant elle, loin devant les autres, murée *dans un mutisme d'actrice de* fort méchante humeur. Histoire de prouver que la simplicité ne lui allait pas.

Puis vint, dimanche, la finale. Florence Griffith-Joyner avait *tenu parole. Son fourre-tout de* séductrice se limitait aux ongles et au maquillage, aux sourcils profilés et au trait trop voyant de crayon sur les yeux. Peine inutile. Elle aurait pu venir vierge de tout artifice, tant sa course parla d'une autre.

Pendant très exactement 10 s 54, la jeune femme retrouva le goût perdu de l'épure. Dès les 30 premiers mètres, elle sut qu'elle était seule devant, courant, *dira-t-elle plus tard, « plutôt comme un homme que comme une femme »*. Evelyn Ashford, la championne olympique de Los Angeles, la Noire américaine de si bon genre, était déjà battue. Incapable, tout comme l'Allemande de l'Est Heike Drechsler, de suivre le rythme des fuseaux tendus à craquer qui servent de *cuisses à Florence Griffith-Joyner.*

Comme si, pour une fois, elle *s'offrait le luxe d'être elle-même*, comme si elle se sentait enfin hors d'atteinte, un sourire si doux dessina, sous le fond de teint, un tout autre visage. Une joie sans frime se libérait. 10 mètres encore et le sourire devint rictus de bonheur. Elle ouvrit grande la bouche, aux lèvres d'habitude si pincées. Elle hurlait d'un *cri muet*. Vengée, mais de quoi ?

Evelyn Ashford, la cham*pionne si bien élevée, dont les* Américains avaient fait leur porte-drapeau pour la cérémonie d'ouverture, avait déjà pris la leçon pour ce qu'elle valait. Elle allait devoir s'incliner, céder l'or à la croqueuse d'espace. Et c'était bien nécessité, pour la pin-up de s'affirmer, car, en vue de la ligne, elle ralentit l'allure volontairement, renonçant à un record du monde accessible. Une joie sans fard, vraiment. Comme Ben Johnson, la veille, *elle finit* en levant le bras. Naturelle, dépouillée, comme elle ne savait plus l'être. 10 s 54 de l'histoire d'une autre.

Ph. Bg.

Le Kenyan Paul Ereng vainqueur du 800 mètres

Le contresens d'Aouita

Le Brésilien Joaquim *Cruz, champion olympique* du 800 mètres à Los Angeles, a été battu, lundi 26 septembre, sur cette distance par un Kényan pratiquement inconnu, Paul Ereng, qui s'est imposé en 1 mn 43 sec 45. Mais le grand vaincu de cette course est le Marocain Saïd Aouita, recordman des 1 500 et 5 000 mètres, qui a choisi de défier les spécialistes du demi-fond court au lieu de défendre son titre du 5 000 mètres.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une histoire de perdant. Encore une. Ou plutôt l'histoire d'un vainqueur qui ne gagne pas. Nuance subtile dira-t-on. Elle est *importante en ce qui concerne* Saïd Aouita. Car le Marocain a bien été battu lundi après-midi dans le stade olympique de *Séoul, mais ce n'était pas sur sa* valeur. Il n'a pu franchir le premier la ligne d'arrivée du 800 mètres parce qu'il a fait une course contre nature, ou du moins contre sa nature.

En fait, Aouita a fait un *énorme contresens sur l'évolution* d'une distance qui ne lui appartient pas. Il est propriétaire de tous les meilleurs temps du 1 000 mètres au 5 000 mètres. Probablement il serait aussi le meilleur sur 10 000 mètres s'il *s'attaquait vraiment* à cette distance. Mais le Marocain s'est mis en tête de concentrer ses efforts sur les distances plus courtes. Pourquoi ? Sans doute parce que quelques blessures lui ont fait douter de la résistance de son *organisme. Peut-être aussi qu'il* s'est illusionné sur la qualité de sa pointe de vitesse terminale.

Depuis l'immortel Juantorena, le 800 mètres n'est plus la plus courte distance du demi-fond mais un double 400 mètres. Cette évidence lui a manifestement échappé quand il a décidé de participer à cette course à Séoul au lieu de défendre son *titre sur 5 000 mètres.* Ce fut pourtant lundi la clef de la finale olympique, la première défaite d'Aouita depuis le 16 juillet 1985.

Le Kényan Paul Ereng, qui a mystifié Cruz et Aouita est bel et bien un coureur de 400 mètres. C'était pour cette raison qu'il a obtenu en 1986 une bourse à l'université de Richmond (*Virginie*). *Il valait alors 45 secondes* sur le tour de piste. Son entraîneur lui conseilla de « monter » sur 800 mètres.

Le premier essai fut assez désastreux. Mais l'université avait besoin d'un coureur de 800, et il persévéra jusqu'aux championnats américains. Puis il a fait les sélections kényanes sur cette distance, où la méforme de *Konchella, champion du monde* en 1987, allait lui permettre d'obtenir une place pour Séoul.

« *J'ai trouvé que le premier tour de piste était très rapide, mais aux 600 mètres je me suis senti bien et j'ai pu attaqué* », a-*t-il expliqué avec une joie juvénile.* « *C'était sa course* », a dit simplement Cruz. Aouita lui n'a rien dit. Il a disparu. En attendant de réapparaître pour montrer qu'elle est sa vraie valeur sur 1 500 mètres. Et peut-être sur *5 000 mètres.*

A. G.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

VOILE : Jean-Yves Le Deroff et Nicolas Henard vainqueurs en Tornado

Une barre d'or pour la France

La sixième et avant-dernière régate, disputée le lundi 26 septembre à Pusan, a été la bonne pour le Tornado français. Grâce aux excellentes places acquises lors des compétitions précédentes, le catamaran de Jean-Yves Le Deroff et Nicolas Henard est maintenant assuré de remporter la victoire olympique. En se classant cinquième les régatiers s'évitent même les risques d'une septième épreuve. Ils apportent la première médaille d'or olympique à la voile française depuis la victoire de Serge Maury en Finn à Munich en 1972.

PUSAN
de notre envoyé spécial

Isolés derrière un haut grillage, les équipages internationaux réunis à Pusan pour les épreuves olympiques de voile, tuent le temps comme ils peuvent. Dimanche 25 septembre, l'état de la mer et la force du vent ont provoqué une annulation des épreuves, une attente supplémentaire imposée à des marins qui régatent déjà depuis cinq jours.

Un peu plus loin, sur le quai flambant neuf où sont parqués les bateaux, Jean-Yves Le Deroff s'approche du môle. Entre deux militaires, tout de noir vêtus, qui scrutent les flots agités, le doigt sur la gâchette de leur pistolet mitrailleur, il observe le rocher qui ferme la baie. Du centre de yachting situé à quelques kilomètres de Pusan, on ne voit que peu d'immeubles de la ville grouillante.

Les collines verdoyantes, les palaces de la station balnéaire de Haeundae, le paysage, reposant, malgré le ciel chargé de nuages, évoquent les bords de la Méditerranée un soir d'orage. Les bateaux de guerre qui croisent au large ne surprennent même pas l'habitué de la rade de Toulon. Non, ce qui détonne dans cet ensemble ce sont les barbelés trop denses, et les militaires trop présents.

« Ils affirment que leur pays est toujours en guerre, donc ils veillent aux frontières », explique Jean-Yves Le Deroff, qui attend la prochaine régate avec impatience. Cet amoureux de la mer a du mal à se passer de son élément préféré. Pourtant le marin avoue qu'il a failli, une fois, *« raccrocher son gilet de sauvetage »*.

Rencontre décisive

L'épisode a lieu en 1985. Après des années de compétition en 470 puis en Laser, le Breton, alors âgé de vingt-sept ans, décide d'abandonner la course. *« Mon grand-père, qui avait barré de rapides 8 mètres JI au temps des splendeurs du yachting, m'a passé le virus de la course. Mon père, en me permettant d'utiliser l'annexe de son bateau, m'a aidé à faire mes premières armes en Optimist dans la baie de Morlaix. »* A dix ans, le petit Jean-Yves dispute donc ses premières régates. Il persiste pendant toute son adolescence, interrompant à peine ses évolutions sur l'eau pour passer le concours de professeur d'éducation physique et sportive.

Les championnats du monde sont ses rendez-vous, les semaines internationales d'Hyères ou de Kiel ses lieux de vacances, lorsqu'il commence à exercer son métier d'enseignant au lycée de Brest. Mais la lassitude le gagne. Lorsque sa vie familiale se modifie avec la naissance de son premier fils, il envisage donc de jeter définitivement son sac à terre. Une décision difficile qu'il ne réussit pas à assumer jusqu'au bout. Lors du Salon nautique de l'année suivante, il rencontre Jean-Pierre Salou, qui n'a pas trop de mal à lui faire abandonner ce projet.

Jean-Pierre Salou est un régatier à part. Troyen venu à la voile grâce à la création d'un barrage sur la Seine qui permet la formation d'un plan d'eau près de sa ville, il possède un palmarès prestigieux comme membre de l'équipe de France dans les années 70, tant en 470 qu'en Flying Dutchman. Conseiller technique régional en Champagne-Ardenne, puis élève entraîneur à l'INSEP, il cherche à retrouver les émotions de la compétition. A son jeune ami Jean-Yves Le Deroff il propose donc de rempiler. Il parvient même à le convaincre que l'aventure doit être tentée en Tornado, un engin très rapide, présent aux Jeux olympiques depuis 1976.

« J'étais légèrement réticent, avoue le Brestois, *car je ne connaissais pas du tout le catamaran. Puis j'ai mis en avant le problème de l'équipier et celui de l'achat du bateau. »* Mais à chacune de ces remarques, Jean-Pierre Salou, l'instigateur passionné du projet, apporte une réponse : le Tornado n'est pas plus difficile à barrer qu'un Laser pour un régatier confirmé ; l'équipier existe, il est professeur de gymnastique dans le Nord ; le bateau enfin attend ses nouveaux propriétaires sur les bords de la Méditerranée.

Des forcenés de la régate

Quelques heures de discussion dans les allées du Salon nautique, et un nouvel équipage voit le jour, animé par une ambition : celle de réaliser une performance lors des prochains Jeux olympiques. *« L'affaire ne fut quand même pas si simple au début »*, se souvient Jean-Yves Le Deroff. Il se remémore le premier contact avec le bateau en février 1986, qui n'a pas été une réussite : *« Nous avons inversé les coques au montage et nous nous sommes trompés dans l'installation du mât. »*

Mais une fois sur les flots, au large d'Antibes, Jean-Yves, promu barreur, et Nicolas Henard, l'équipier, découvrent un plaisir nouveau. La vitesse et la maniabilité du catamaran les séduisent immédiatement.

Le trio va rester uni pendant deux ans, écumant les régates et les championnats internationaux. Avec l'autre équipage français de Tornado, Michel Faou et Yvon Quernec, la lutte est vive pour l'obtention de la qualification. Mais Le Deroff et Henard l'emportent à l'arraché grâce à leur quatrième place aux championnats d'Europe disputés au début du mois de juin en Espagne. Dès lors, la machine est lancée pour obtenir la reconnaissance suprême en voile olympique.

Jean-Pierre Salou fixe un objectif à ses élèves pour l'entraînement : *« qualité plus quantité »*. Les six heures de navigation quotidiennes ne doivent pas empêcher le footing au réveil et la préparation physique après le petit déjeuner. Mais le programme est trop ambitieux. Les coureurs suppriment rapidement tout ce qui n'est pas navigation et étude des tactiques de course. *« Leur musculation saine d'enseignants de sports leur permettait de faire cette impasse sur le physique »*, reconnaît l'entraîneur qui a choisi de préserver l'unité du groupe.

Responsable de la préparation de cet équipage, mais aussi patron de cette série olympique, Jean-Pierre Salou tient absolument à ce qu'une victoire consacre le Tornado. Il obtient la confiance de la Fédération française de voile, ce qui signifie une plus grande liberté d'action et des moyens financiers.

Avec ses élèves-compagnons, il partage le minibus qui permet à la petite bande d'e « courir » les épreuves pour s'habituer à ses futurs adversaires. *« Le choix d'un moyen de transport en commun nous faisait réaliser des économies. Avec ces fonds nous pouvions investir davantage dans le matériel »*, explique l'entraîneur en ajoutant qu'un bateau coûte plus de 150 000 francs et qu'ils en ont usé six au cours de l'année.

Mais le résultat de ces heures de travail se concrétise dès le début des épreuves olympiques. Premier de la régate d'ouverture, le Tornado frappé du F ne concède cette place à ses adversaires néo-zélandais, médaille d'or à Los Angeles, que lors des deuxième et troisième courses. Ensuite il renoue avec la victoire, jusqu'à ce lundi 26 septembre, où le vent moyen et la mer formée ne le favorisent pas. Mais les deux garçons luttent avec détermination. Jean-Yves à la barre et Nicolas à l'écoute de grand-voile, les titulaires du meilleur chronomètre lors des épreuves de vitesse à Brest, remontent leurs adversaires pour se classer à la cinquième place.

Les Jeux sont terminés pour le bateau aux deux coques. Les navigateurs, tout heureux de leur succès, se plient aux demandes des télévisions avant de pouvoir prévenir leurs familles. *« Nous allons maintenant reprendre notre travail de prof et essayer d'encourager plus de jeunes à faire de la voile. »* Jean-Yves sait rester modeste.

SERGE BOLLOCH.

CYCLISME : la défaite de Jeannie Longo

Une course de dupes

La Néerlandaise Monique Knol a remporté, le lundi 26 septembre, le titre olympique sur route en battant, au terme d'un sprint massif, la Soviétique Laima Zilporitee (2e) et l'Allemande de l'Ouest Jutta Niehaus (3e). Les Françaises Catherine Marsal (10e), Jeannie Longo (21e) et Cécile Odin (28e) ont terminé dans le peloton.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Là-haut, dans l'hélicoptère, ils pouvaient surveiller d'un œil la frontière avec la Corée du Nord, distante d'une quinzaine de kilomètres, et suivre de l'autre l'étrange manège de Jeannie Longo. Dès les premiers hectomètres, la championne française s'était calée en queue de peloton, laissant à ses deux équipières, Cécile Odin et Catherine Marsal, le soin de contrôler la course à l'avant. La patronne avait donné ses ordres, elle pouvait s'accorder un supplément de convalescence à 40 km/h, en attendant le dernier kilomètre. *« Là, je me débrouillerai toute seule »*, avait-elle assuré avant le départ.

Un dernier kilomètre tout en puissance, à tordre les pédales, aurait dû lui permettre d'ajouter le seul titre qui manque encore à son palmarès. Dans cet exercice, la championne du monde est généralement irrésistible. Sortie de sa réserve pour aller chercher l'Américaine Inga Benedict-Thompson qui s'enfuyait à quelques kilomètres de l'arrivée, Jeannie Longo n'a pas pu poursuivre son effort. A quelques unités près, le peloton des cinquante-trois concurrentes était encore dans sa roue. Il allait falloir sprinter. Abritée dans le sillage de la puissante Suissesse Barbara Ganz, la Grenobloise s'y préparait. A ses côtés, la jeune Catherine Marsal était bien placée. Mais à 200 mètres de la ligne, une lame de fond venue de l'arrière les engloutit.

« Elles ont surgi des deux côtés, ça frottait, j'ai eu peur », avouait Catherine Marsal. A dix-sept ans, c'est permis. Encore lycéenne, la championne du monde junior connaîtra d'autres Jeux. Jeannie Longo vient en revanche de rater son deuxième rendez-vous olympique. La France avait fait sa connaissance à Los Angeles : bien placée pour le sprint final, un dérailleur qui casse, trois petites larmes et puis s'en va.

Depuis, sa carte de visite s'est enrichie de trois titres mondiaux sur route, d'un autre sur piste (poursuite), de plusieurs records de l'heure, de deux Tours de France. Cette ancienne skieuse universitaire est devenue un personnage du sport français. Ses performances et sa forte personnalité ont forcé, sinon la sympathie, du moins le respect d'un milieu cycliste réputé pour son machisme.

Sur le circuit de Tong-il Ro, l'invincible Longo a donc été battue. Elle pourrait à nouveau plaider les circonstances atténuantes. C'était déjà un miracle de la voir au départ, un mois après sa lourde chute aux championnats du monde à Renaix (Belgique). Son rêve olympique avait alors dérapé sur les perfides gravillons belges. Comment se remettre en si peu de temps d'une large plaie à la cuisse, d'un hématome profond et surtout d'une fracture du trochanter au fémur gauche ?

Comme une piste d'aviation

Pour Jeannie, ce fut un coup dur, mais pas un coup d'arrêt. Après dix jours d'immobilisation dans un lit, la course contre la montre avait commencé. D'abord les béquilles, puis le vélo d'appartement, quelques sorties de mère de famille dans la nature près de Tignes, enfin la piste de l'INSEP où elle se rendait en claudiquant pour retrouver rythme et puissance.

Soignée par Patrick Nédelec, le médecin du Tour de France, elle voulait ignorer la souffrance. Le septicisme général n'avait pas de prise sur ce bloc de volonté. Longo, c'est le défi permanent. Sa carrière n'est pas seulement jalonnée d'exploits. Entre les lignes du palmarès, il y a ses colères, ses révoltes. Contre l'entraîneur de l'équipe de France dont elle obtiendra la tête ; contre ses équipières qu'elle entend choisir et commander ; contre les journalistes qu'elle houspille ou boude selon l'humeur ; contre la Terre entière lorsqu'un laboratoire américain tatillon trouve de l'éphédrine dans ses urines après un record du monde à Colorado Springs.

Lundi, à sa descente de bicyclette, pas de jérémiades, aucune tentative de justification. Seulement quelques mots d'explication, jetés dans un sourire crispé, avec une pointe d'acrimonie : *« Nous avons toutes été dupes. On aurait dit qu'il y avait cinquante-trois sprinteuses. »* L'accusation est à peine voilée contre celles qui auraient dû durcir la course afin de la *« décanter »*. La fidèle Cécile Odin, sa compagne d'entraînement et meilleure amie, et Catherine Marsal, considérée par beaucoup comme l'héritière de la reine Jeannie, auraient-elles failli à leur tâche ? A chacun des passages sur la ligne, on les voyait pourtant en tête, mais sur une route plate et large comme une piste d'aviation, la moyenne de 40 km/h n'a usé personne.

Sur l'unique aspérité du circuit, un double renflement audacieusement baptisé *« la colline du chameau »*, l'Italiennne Maria Canins fut la seule à tenter quelque chose. Voyant la tournure que prenait la course au fil des tours, Jeannie resta à faire du cyclotourisme à l'arrière. *« Economie, économie, je n'avais plus que ça à faire en attendant le sprint »*, expliqua-t-elle à Patrice Ciprelli, son entraîneur de mari, visiblement surpris par si peu de combativité. Cet attentisme n'a pas payé. Il fallait disposer de tous ses moyens physiques pour espérer contenir Monique Knoll, la plus rapide du lot.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

NATATION : huit ans entre deux médailles pour Salnikov

Le dernier voyage de « l'express de Moscou »

La dernière journée de natation a, le dimanche 25 septembre, vu le sacre de l'Allemande de l'Est Kristin Otto, victorieuse du 50 mètres nage libre : six médailles d'or sur six épreuves disputées, un record féminin sans précédent. Pour sa part, l'Américain Matt Biondi a gagné au total sept médailles, dont cinq d'or. Quant au « vétéran » soviétique Vladimir Salnikov, vingt-huit ans, il a effectué un triomphal retour, huit ans après sa victoire à Moscou, en s'adjugeant le titre olympique du 1 500 mètres nage libre.

SÉOUL
correspondance

Tout en bas, à la ligne d'eau numéro 5, Vladimir Salnikov remue un dernier bouillon d'écume. Un dernier mouvement de bras, un ultime battement de jambes. Et Vladimir touche le mur d'arrivée. Seul. Lui devant et les autres, tous les autres, tous ces jeunes nageurs bourrés de culot et avides de triomphe, derrière, loin derrière.

Salnikov est champion olympique du 1 500 mètres, huit ans après son sacre à Moscou. Il est le meilleur si peu de temps après avoir connu le pire. Le plus grand, comme avant, comme lorsque le demi-fond n'appartenait qu'à lui, à sa nage puissante, à son endurance cultivée à larges doses de kilomètres avalés à l'entraînement. Le plus grand, comme à l'époque où il était simplement «Salnikov, l'express de Moscou».

Tatiana pleure, Vladimir lui sourit

Il est en bas, dans l'eau. Il sourit, puis rit franchement. Et Tatiana, en haut, pleure doucement. Tatiana Salnikov, la femme, l'entraîneur, l'alliée de Vladimir. Celle que les autorités du sport soviétique voulaient exclure des bassins au moment où Salnikov n'était plus que l'ombre de lui-même.

Un nageur fatigué et laborieux, incapable de monter sur le podium du 1 500 mètres aux championnats du monde en 1986 puis, plus grave encore, d'accéder à la finale aux championnats d'Europe l'été dernier à Strasbourg.

Tatiana pleure. Près du podium, Vladimir la cherche du regard, pour lui sourire. Avant de lui rendre un hommage plus direct à la conférence de presse. *« J'ai toujours su que je reviendrais. La natation, c'est vingt ans de ma vie, et je ne pouvais pas partir sur un échec. Quand on a goûté à la victoire, et Dieu sait si j'y ai goûté, on ne peut pas s'en aller sans gagner une dernière fois. Ces dernières années, quand tout allait mal, quelque chose en moi me disait que j'allais revenir. Et ce quelque chose, je le dois à Tatiana, ma femme. Elle a toujours cru en moi, elle m'a empêché de laisser tomber quand j'étais trop découragé. »*

Vladimir s'en va. Sa carrière se termine, à vingt-huit ans, avec la plus parfaite des happy ends. Il sera entraîneur, comme Tatiana. Avec Tatiana.

ALAIN MERCIER.

Prix d'une médaille d'or

Une « rançon » d'un million de dollars

La Turquie a reconnu, par la voix de son premier ministre, M. Turgut Ozal, avoir payé plus d'un million de dollars aux Bulgares pour qu'ils donnent la permission à l'haltérophile turc d'origine bulgare Naim Suleymanoglou de participer aux Jeux olympiques de Séoul, où il a remporté la médaille d'or des moins de 60 kg (*le Monde* du 22 septembre).

Lors d'une émission télévisée, le premier ministre turc a précisé que les Bulgares avaient demandé cette somme en dédommagement des dépenses effectuées en faveur de Suleymanoglou. M. Ozal a même utilisé cet argument contre ses adversaires nationaux, précisant que pendant les années 70 *« la Turquie, qui comptait les moindres « cents », n'aurait jamais pu réaliser une telle opération »*.

Selon une source sûre contactée par l'AFP, le montant de la somme payée aux Bulgares s'élève à 1 050 000 dollars. *« Nous avons payé un million au gouvernement bulgare et 50 000 dollars en pots-de-vin »*, a ajouté cette source. — *(AFP.)*

Nouveaux cas de dopage en haltérophilie

Après les disqualifications pour dopage de deux des champions olympiques, Mikto Grablev (56 kg) et Angel Guenchev (67,5 kg), qui ont entraîné le retrait de l'équipe bulgare (*le Monde* daté dimanche 25-lundi 26 septembre), le Comité international olympique a annoncé l'exclusion de deux nouveaux haltérophiles qui n'étaient pas montés sur le podium.

L'Espagnol Fernando Mariaca (67,5 kg) et le Hongrois Kalman Csengeri (75 kg) ont été convaincus de dopage pour avoir pris respectivement un stimulant (pémoline) et des stéroïdes anabolisants (stanozolol).

La commission médicale du CIO a adressé un sévère avertissement à la délégation espagnole pour le *« manque de supervision médicale dont elle a fait preuve »* dans le cas de Mariaca. Les médecins espagnols ont en effet avoué avoir procuré eux-mêmes les amphétamines à leur haltérophile et doivent donc, selon le CIO, *« partager la responsabilité de cette affaire de dopage »*.

Au programme

Mardi 27 septembre

Cyclisme. — 0 heure (heure française) : épreuve sur route messieurs.

Escrime. — 11 heures : finale du fleuret par équipes messieurs.

Haltérophilie. — 12 heures : finale de la catégorie des 100 kilos.

Judo. — 8 heures : finale des moins de 71 kilos.

Plongeon. — 1 h 30 : finale du haut vol messieurs.

Sports équestres. — 5 heures : dressage individuel.

Mercredi 28 septembre

Athlétisme. — 3 h 30 : finale de la perche ; 3 h 35 : finale du 400 mètres haies dames ; 3 h 55 : finale du 400 mètres messieurs ; 7 heures : finale du 200 mètres messieurs.

Escrime. — 11 heures : finale du fleuret par équipes dames.

Judo. — Finale des moins de 78 kilos.

Sports équestres. — 0 h 30 : Sauts d'obstacles par équipes.



هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Les résultats

ATHLÉTISME

Dames

100 mètres

1. F. Griffith-Joyner (E-U), 10 s 54.
2. E. Ashford (E-U), 10 s 83.
3. H. Dreschler (RDA), 10 s 85.
4. G. Jackson (Jam.), 10 s 97 ; 5. G. Torrence (E-U), 10 s 97 ; 6. N. Pomchtchnikova (URSS), 11 s ; 7. J. Cuthbert (Jam.), 11 s 26 ; 8. A. Vetchernikova (Bul), 11 s 49.

400 mètres

1. O. Bryzguina (URSS), 48 s 65.
2. R. Mueller (RDA), 49 s 45.
3. O. Nazarova (URSS), 49 s 90.
4. V. Brisco (E-U), 50 s 16 ; 5. D. Dixon (E-U), 50 s 72 ; 6. D. Howard (E-U), 51 s 12 ; 7. H. Arendt (RFA), 51 s 17 ; 8. M. Holland (Aus.), 51 s 25.

800 mètres

1. S. Wodars (RDA), 1 min 56 s 10.
2. C. Wachtel (RDA), 1 min 56 s 64.
3. K. Gallagher (E-U), 1 min 56 s 91.
4. S. Colovic (You), 1 min 57 s 50 ; 5. D. Floyd (E-U), 1 min 57 s 80 ; 6. I. Evseeva (URSS), 1 min 59 s 37 ; 7. T. Zuniga (Esp.), 1 min 59 s 82 ; 8. D. Edwards (G-B), 2 min 0 s 77.

3 000 mètres

1. T. Samolenko (URSS), 8 min 26 s 53.
2. P. Ivan (Rou), 8 min 27 s 15.
3. Y.Murray (G-B), 8 min 29 s 02.
4. E. Romanova (URSS), 8 min 30 s 45 ; 5. N. Artemova (URSS), 8 min 31 s 67 ; 6. V. Huber (E-U), 8 min 37 s 25 ; 7. W. Sly (G-B), 8 min 37 s 70 ; 8. L. Williams (Can), 8 min 38 s 43 ; (...) 12. A. Sergent (Fra.) 8 min 49 s 14.

Messieurs

Hauteur

1. G. Avdeenko (URSS), 2,38 mètres
2. H. Conway (E.-U.), 2,36 mètres.
3. R. Povarnitsine (URSS), et P. Sjoeberg (Suède), 2,36 mètres.
5. C. Saunders (Berm.), 2,34 mètres ; 6. D. Moegenburg (RFA), 2,34 mètres ; 7. C. Traenhardt (RFA), I. Pakline (URSS) et D. Grant (G.-B.), 2,31 mètres.

Longueur

1. C. Lewis (E.-U.), 8,72 mètres.
2. M. Powell (E.-U.), 8,49 mètres.
3. L. Myricks (E.-U.), 8,27 mètres.
4. G. Evangelisti (Ita), 8,08 mètres ; 5. A. Gorgos (Esp), 8,03 mètres ; 6. L. Szalma (Hon), 8 mètres ; 7. N. GBrige (Fra), 7,97 mètres ; 8. L. Volochine (URSS), 7,89 mètres.

Dames

Javelot

1. P. Felke (RDA), 74,68 mètres.
2. Whitbread (G-B), 70,32 mètres.
3. B. Koch (RDA), 67,30 mètres.
4. I. Kostyuchenkova (URSS), 67 mètres ; 5. S. Renk (RDA), 66,38 mètres ; 6. N. Ermolovitch (URSS), 64,84 mètres ; 7. D. Mayhew (E-U), 61,78 mètres ; 8. I. Thyssen (RFA), 60,76 mètres.

Messieurs

Javelot

1. T. Korjus (Fin.), 84,28 mètres.
2. J. Zelzny (Tch.), 84,12 mètres.
3. S. Raty (Fin.) 83,26 mètres.
4. K. Tafelmeier (RFA), 82,72 mètres ; 5. V. Evzukov (URSS), 82,32 mètres ; 6. G. Weiss (RDA), 81,30 mètres ; 7. V. Ovtchinnikov (URSS), 79,12 mètres ; 8. D. Wennlund (Suè.), 78,30 mètres.

Heptathlon

1. J. Joyner-Kersee (E-U), 7 291 pts nouveau record du monde (ancien record : 7 215 pts par elle-même les 15-16/07/88).
2. S. John (RDA), 6 897 pts.
3. A. Behmer (RDA), 6 858 pts.
4. N. Choubenkova (URSS), 6 540 pts ; 5. R. Sablovskaite (URSS), 6 456 pts ; 6. I. Schulz (RDA), 6 411 pts ; 7. J. Flemming (Aus.), 6.351 pts ; 8. C. Greiner (E-U), 6 297 pts.

La Française Chantal Beaugeant a abandonné après trois épreuves.

Messieurs

800 mètres

1. P. Ereng (Ken), 1 min 43 s 45 ;
2. J. Cruz (Bré.), 1 min 43 s 90 ;
3. S. Aouita (Mar), 1 min 44 s 6 ;
4. P. Elliot (G-b), 1 min 44 s 12 ; 5. J. Gray (E-U), 1 min 44 s 80 ; 6. J. Barbosa (Bré), 1 min 46 s 39 ; 7. D. Sabia (Ita) 1 min 48 s 03 ; 8. N. Kiprotich (Ken.), min 48 s 55.

10 000 mètres

1. M. B. Boutaib (Mar), 27 m 21 s 46 ;
2. S. Antibo (Ita.), 27 min 23 s 55 ;
3. K. Kimeli (Ken.), 27 min 25 s 16 ;
4. J. Prianon (Fra.), 27 min 36 s 43 ; 5. A. Barrios (Mex.), 27 min 39 s 32 ; 6. H. Kunze (RDA), 27 min 39 s 35 ; 7. P. Arpin (Fra.), 27 min 39 s 36 ; 8. M. Tanui (Ken), 27 min 47 s 23.

110 mètres haies

1. R. Kingdom (E-U), 12 s 98.
2. C. Jackson (G-B), 13 s 28.
3. A. Campbell (E-U), 13 s 38.
4. V. Chichkine (URSS), 13 s 51 ; 5. J. Ridgeon (G-B), 13 s 52 ; 6. T. Jarret (G-B), 13 s 54 ; 7. M. Mckoy (Can), 13 s 61 ; 8. A. Blake (E-U), 13 s 96.

Les Français Stéphane Caristan (13 s 71) et Philippe Tourret (13 s 96) ont été éliminés en demi-finales.

400 mètres haies

1. Philipp (E-U), 47 s 19 ;
2. A. Dia Ba (Sén.), 47 s 23 ;
3. E. Moses (E-U), 47 s 56 ;
4. K. Youg (E-U), 47 s 94 ; 5. W. Graham (Jam.), 48 s 04 ; 6. K. Akabusi (G-B), 48 s 69 ; 7. H. Schmid (RFA), 48 s 76 ; 8. E. Itt (RFA), 48 s 79.

Marteau

1. S. Litvinov (URSS), 84,80 m.
2. Y. Sedykh (URSS), 83,76 m.
3. Y. Tamm (URSS), 81,16 m.
4. R. Haber (RDA), 80,44 m ; 5. H. Weis (RFA), 79,16 m ; 6. T. Gecsek (Hon.), 78,36 m ; 7. I. Szitas (Hon.), 77,04 m ; 8. I. Tanev (Bul.), 76,08 m.

AVIRON

Dames

Skiff

1. RDA (J. Behrendt), 7 min 47 s 19.
2. Etats-Unis, 7 min 50 s 28.
3. Bulgarie, 7 min 53 s 65.

Quatre de couple

1. RDA (K. Foerster, K. Mundt, B. Scharmm, B. Sorgers), 6 min 21 s 06.
2. URSS, 6 min 23 s 47.
3. Roumanie, 6 min 23 s 81.

Huit

1. RDA (A. Strauch, J. Zeidler, K. Haacker, U. Wild, A. Kluge, B. Schroer, R. Balthasar, U. Stange), 6 min 15 s 17.
2. Roumanie, 6 min 17 s 44.
3. Chine, 6 min 21 s 83.

Messieurs

Deux barré

1. Italie (C. Abbagnale, G. Abbagnale), 6 min 58 s 79.
2. RDA, 7 min 0 s 63.
3. Grande-Bretagne, 7 min 1 s 95.

Quatre sans barreur

1. RDA (R. Schroeder, T. Greiner, R. Brudel, O. Foerster), 6 min 3 s 11.
2. Etats-Unis, 6 min 5 s 53.
3. RFA, 6 min 6 s 22.

Le bateau français (Pascal Bahuaud, Dominique Lecointe, Jean-Jacques Martigne et Olivier Pons), s'est classé huitième.

Quatre de couple

1. Italie (P. Poli, G. Farina, D. Tizzano, A. Abbagnale), 5 min 53 s 37.
2. Norvège, 5 min 55 s 08.
3. RDA, 5 min 56 s 13.

Huit

1. RFA (T. Moellenkamp, M. Mellinghaus, E. Schultz, A. Wessling, A. Eichholz, T. Domian, W. Maennig, B. Rabe), 5 min 46 s 05.
2. URSS, 5 min 48 s 01.
3. Etats-Unis, 5 min 48 s 26.

CYCLISME

Dames

Vitesse

1. E. Salumiae (URSS).
2. C. Rothenburger-Luding (RDA).
3. C. Paraskevin-Young (E-U).
4. I. Gautheron (Fra).

Epreuve sur route

1. M. Knol (P-B), les 82 km en 2 h 0 min 52 s.
2. J. Niehaus (RFA).
3. L. Zilporitee (URSS).
4. G. Brunet (Can) ; 5. V. Evpak (URSS) ; 6. M. Blower (G-B) ; 7. M. Holjer (Suè) ; 8. I. Benedict-Thompson (E-U) (...) 10. C. Marsal (Fra) (...) 21. J. Longo (Fra) (...) 28. C. Odin (Fra) m.t.

Messieurs

Course aux points

1. D. Frost (Dan).
2. L. Peelen (P-B).
3. M. Ganeev (URSS).
4. R. Burns (Aus) ; 5. J. Esteban Curuchet (Arg) ; 6. U. Messerschmidt (RFA) ; 7. P. Lino (Fra).

Vitesse

1. L. Hesslich (RDA).
2. N. Kovch (URSS).
3. G. Neiwand (Aus).

Poursuite par équipes

1. URSS (V. Ekimov, A. Kaspoutis, D. Melubine, G. Umaras).
2. RDA.
3. Australie.
4. France (H. H. Dagorne, P. Lino, D. Pasgrimaud, P. Potié).

ESCRIME

Epée individuelle

1. A. Schmitt (RFA).
2. P. Riboud (Fra).
3. A. Chouvalov (URSS).

GYMNASTIQUE

Dames

Saut de cheval

1. S. Boginskaïa (URSS) 19,905 pts.
2. G. Potorac (Rou) 19,830.
3. D. Silivas (Rou) 19,818.

Barres asymétriques

1. D. Silivas (Rou) 20,000 pts.
2. D. Kersten (RDA) 19,987.
3. E. Chouchounova (URSS) 19,962.

Poutre

1. D. Silivas (Rou) 19,924 pts.
2. E. Chouchounova (URSS) 19,875.
3. P. Mills (E-U) et G. Potorac (Rou) 19,837.

JUDO

Catégorie des moins de 60 kg

1. K. Jae-Yup (CdS).
2. K. Asano (E-U).
3. S. Hosokawa (Jap.) et A. Totikachvili (URSS).

(...) 5. P. Roux (Fra.) et T. Chan-Sheu (Taï.).

SOL

1. D. Silivas (Rou.), 19.937 pts.
2. S. Boginskaya (URSS), 19.887.
3. D. Doubeva (Bul.), 19.850.

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 82,5 kg

1. I. Arsamakov (URSS), 377,5 kg.
2. I. Messzi (Hon.), 370.
3. L. Hyung-Kun (CdS), 367,5.

Catégorie des 90 kg

1. A. Khrapatyi (URSS), 412,5 kg.
2. N. Moukhamediarov (URSS), 400.
3. S. Zawada (Pol.), 400.

NATATION

Dames

50 m nage libre

1. K. Otto (RDA), 25 s 49.
2. Y. Wenyi (Chi.), 25 s 64.
3. K. Meissner (RDA), 25 s 71.
4. J. Sterkel (E-U), 25 s 71 ; 5. L. Fetter (E-U), 25 s 78 ; 6. T. Costache (Rou.), 25 s 80 ; 7. C. Plewinski (Fra.), 25 s 90 ; 8. K. Van Wirdum (Aus.), 26 s 01.

200 mètres dos

1. K. Egerszegi (Hon.), 2 min 9 s 29.
2. K. Zimmermann (RDA), 2 min 10 s 61.
3. C. Sirch (RDA), 2 min 11 s 45.
4. B. Barr (E-U), 2 min 12 s 39 ; 5. N. Livingstone (Aus.), 2 min 13 s 43 ; 6. A. Hayes (E-U), 2 min 15 s 02 ; 7. J. De Rover (P-B), 2 min 15 s 17 ; 8. S. Schlicht (RFA), 2 min 15 s 94.

La Française Christine Magnier a été éliminée en séries en 2 min 24 s 15.

200 mètres papillon

R. K. Nord (RDA), 2 min 9 s 51.
2. B. Weigang (RDA, 2 min 9 s 91.
3. M.T. Meagher (E-U), 2 min 10 s 80.
4. S. Pura (Rou.), 2 min 11 s 28 ; 5. T. Radke (E-U), 2 min 11 s 55 ; 6. K. Takahashi (Jap.), 2 min 11 s 62 ; 7. W. Xiaohong (Chi.), 2 min 12 s 34 ; 8. C. Van Bentum (P-B), 2 min 13 s 17.

La Française Claire Supiot a été éliminée en séries en 2 min 21 s 65.

200 mètres quatre nages

1. D. Hunger (RDA), 2 min 12 s 59.
2. E. Dendeberova (URSS), 2 min 13 s 31.
3. N. Lung (Rou.), 2 min 14 s 85.
4. J. Clatworthy (Aus.), 2 min 16 s 31 ; 5. M. Muis (P-B), 2 min 16 s 40 ; 6. A. Patrascoiu (Rou.) 2 min 16 s 70 ; 7. L. Lin (Ch.), 2 min 17 s 42 ; 8. W. Hedgepth (E-U), 2 min 17 sec 99.

Relais 4 × 100 mètres quatre nages

1. RDA (K. Otto, S. Hœrner, B. Weigang, K. Meissner), 4 min 3 s 74.
2. Etats-Unis, 4 min 7 s 90.
3. Canada, 4 min 10 s 49.
4. Australie, 4 min 11 s 57 ; 5. Pays-Bas, 4 min 12 s 19 ; 6. Bulgarie, 4 min 12 s 36 ; 7. RFA, 4 min 12 s 89 ; 8. Italie, 4 min 13 s 85.

La France a été éliminée en séries en 4 min 16 s 21.

MESSIEURS

50 mètres nage libre

1. M. Biondi (E-U), 22 sec 14 (record du monde – ancien record 22 s 23, par Tom Jager (E-U), le 25 mars 1988).
2. T. Jager (E-U), 22 s 36.
3. G. Prigoda (URSS), 22 s 71.
4. D. Halsall (Sui.), 22 s 83 ; 5. S. Vollery (Sui.), 22 s 84 ; 6. V. Tkashenko (URSS), 22 s 88 ; 7. F. Henter (RFA), 23 s 03 ; 8. A. Baildon (Aus.), 23 s 15.

Les Français Stéphan Caron (23 s 22) et Christophe Kalfayan (23 s 47) ont été éliminés en séries.

100 mètres dos

1. D. Suzuki (Jap.), 55 sec 05.
2. D. Berkoff (E-U), 55 sec 18.
3. I. Polianski (URSS), 55 sec 20.
4. S. Zabolotnov (URSS), 55 sec 37 ; 5. M. Tewsbury (Can.), 56 sec 09 ; 6. F Baltrusch (RDA), 56 sec 10 ; 7. F. Hoffmeister (RFA), 56 sec 19 ; 8. SS. Murphy (Can.), 56 sec 32.

Les Français Franck Schott (56 sec 76) et René Boucher (58 s 90) ont été éliminés en séries.

200 mètres papillon

1. M. Gross (RFA), 1 min 56 s 94.
2. B. Nielsen (Dan.), 1 min 58 s 24.
3. A. Mosse (N-Z), 1 min 58 s 28.
4. T. Ponting (Can.), 1 min 58 s 91 ; 5. M. Stewaert (Aus.), 1 min 59 s 19 ; 6. D. Wilson (Aus.), 1 min 59 s 20 ; 7. J. Kelly (Can.), 1 min 59 s 48 ; 8. A. Nesty (Sur.), 2 min 80.

Le Français Christophe Bordeau a été éliminé en séries en 2 min 1 s 70.

200 mètres quatre nages

1. T. Darnyi (Hon.), 2 mn 0 s 17 (record du monde ; ancien record, 2 mn 0 s 56 par lui-même en 1987 à Strasbourg).
2. P. Kuehl (RDA), 2 mn 1 s 61.
3. V. Iarotchouk (URSS), 2 mn 2 s 40.
4. M. Zoubkov (URSS), 2 mn 2 s 92 ; 5. P. Bermel (RFA), 2 mn 3 s 81 ; 6. R. Bruce (Aus.), 2 mn 4 s 34 ; 7. R. Hannemann (RDA), 2 mn 4 s 82 ; 8. G. Anderson (Can.), 2 mn 6 s 35.

Le Français Christophe Bordeau a terminé quatrième de la finale B en 2 mn 5 sec 51.

Relais 4 × 100 mètres quatre nages

1. E.-U. (D. Berkoff, R. Schroeder, M. Biondi, C. Jacobs), 3 mn 36 s 93 (record du monde ; ancien record par les Etats-Unis en 1985 en 3 mn 38 s 28).
2. Canada, 3 min 39 s 96.
3. URSS, 3 min 29 s 96.
4. RFA, 3 min 42 s 98.
5. Japon, 3 min 44 s 36.
6. Australie, 3 min 45 s 85.
7. Pays-Bas, 3 min 46 s 55.
(Grande-Bretagne disqualifiée.)

La France a été éliminée en séries en 3 min 48 s 64.

1500 mètres nage libre

1. V. Salnikov (URSS), 15 min 0 s 40.
2. S. Pfeiffer (RFA), 15 min 2 s 69.
3. U. Dassler (RDA), 15 min 6 s 15.
4. M. Cetlinski (USA), 15 min 6 s 42 ; 5. Podkoscielny (Pol.), 15 min 14 s 76 ; 6. R. Henkel (RFA), 15 min 18 s 19 ; 7. K. Boyd (G-B), 15 min 21 s 16 ; 8. D. Petric (You.), 15 min 37 s 12.

Les Français Christophe Marchand (15 min 22 s 19) et Franck Iacono (15 min 22 s 66) ont été éliminés en séries.

Plongeon

Dames

Tremplin

1. G. Min (Chine), 580,23 pts.
2. L. Qing (Chine), 534,33.
3. K. McCormick (E-U), 533,19.

SPORTS ÉQUESTRES

Dressage par équipes

1. RFA, 4 302 pts.
2. Suisse, 4 164.
3. Canada, 3 969.
(...) 8. France, 3 832.

TENNIS

Simple messieurs

Quarts de finale. – S. Edberg (Suè.) b. P. Cane (Ita.), 6-1, 7-5, 6-4 ; B. Gilbert (E-U) b. M. Jaite (Arg.), 5-7, 6-1, 7-6, 6-3 ; T. Mayotte (E-U) b. C.-U. Steeb (RFA), 7-6, 7-5, 6-3 ; M. Mecir (Tch.) b. M. Schapers (P-B), 3-6, 7-6, 6-2, 6-4.

Le Français Guy Forget a été éliminé au tour précédent par le Tchécoslovaque Mecir en trois sets.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Groupe B. – France b. Argentine 3-0 (15-7, 15-5, 15-5) ; Etats-Unis B. Tunisie 3-0 ; Pays-Bas b. Japon 3-0.

WATER-POLO

Groupe A. – Australie b. France 7-6.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Portugal

La trente-troisième victoire d'Alain Prost

Le circuit d'Estoril réussit bien à Alain Prost, qui a remporté pour la troisième fois, dimanche 25 septembre, le Grand Prix du Portugal de formule 1 automobile. Sur cette piste où il avait l'an dernier battu le record de victoires (vingt-huit) de Jacky Stewart, le pilote français a porté son record à trente-trois victoires et préservé ses dernières chances d'obtenir un troisième titre mondial des pilotes.

Après s'être ouvertement plaint auprès des responsables de l'écurie McLaren, et surtout de Honda, des multiples petits problèmes mécaniques qui l'ont désavantagé par rapport à Ayrton Senna lors des dernières courses, Alain Prost a enfin disposé au Portugal d'une voiture compétitive. Après avoir pris la tête en doublant son coéquipier brésilien dès le début du deuxième tour, le Français a pu conserver la première place jusqu'à l'arrivée. Pour Alain Prost, la seule menace est venue cette fois de l'Italien Ivan Capelli (March-Judd), qui s'est longtemps maintenu à moins de dix secondes avec son moteur atmosphérique. Ayrton Senna a dû se contenter de la sixième place.

Le week-end sportif

Athlétisme

PARIS-VERSAILLES

1. Levisse (RCF), les 18,600 km en 57 min 25 s ; 2. Williams (G-B), à 2 s ; 3. Chauvelier (France-Marathon), à 23 s.

Automobilisme

GRAND PRIX DU PORTUGAL DE FORMULE 1

1. Prost (Fra., McLaren-Honda), les 304,500 km en 1 h 37 min 40 s 958 ; 2. Capelli (Ita., March-Judd), à 9 s 553 ; 3. Boutsen (Bel., Benetton-Ford), à 44 s 619 ; 4. Warwick (G-B, Arrows-Megatron), à 1 min 7 s 419 ; 5. Alboreto (Ita., Ferrari), à 1 min 11 s 884 ; 6. Senna (Bré., McLaren-Honda), à 1 min 18 s 269.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. Prost (Fra.), 81 pts ; 2. Senna (Bré.), 76 ; 3. Berger (Aus.), 37 ; 4. Boutsen (Bel.), 25 ; 5. Alboreto (Ita.), 24 ; 6. Piquet (Bré.), 16.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Première journée)

*RCF Paris b. Antibes	98-88
Limoges b. *Mulhouse	100-96
Avignon b. *Gravelines	78-77
Montpellier b. *Lorient	95-83
*Orthez b. Saint-Quentin	70-68
*Villeurbanne b. Caen	105-95
*Cholet b. Tours	90-68
*Monaco b. Nantes	98-84

Cyclisme

GRAND PRIX DES NATIONS

(à Cannes)

Déjà vainqueur du Grand Prix des nations contre la montre en 1985 et 1987, Charly Mottet a triomphé pour la troisième fois, dimanche 25 septembre, à la moyenne de 44,957 km/h, sur les 89 km du parcours autour de Cannes. Laurent Fignon a pris la deuxième place à 2 min 40 s, et l'Australien Michael Wilson la troisième à 4 min 10 s.

Tennis

TOURNOI DE GENÈVE

(220 000 dollars)

Finale. – Vajda (Tch.), b. Carlsson (Suè.), 6-4, 6-4.

OPEN FÉMININ DE PARIS

Finale. – P. Langrova (Tch.) b. S. Wasserman (Bel.), 7-6, 6-2.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Partoès,
sa sœur,
M. et Mme Dominique Blavier,
M. et Mme Jacques Bréon,
M. et Mme Gérard Blavier,
M. et Mme Philippe Blavier,
M. et Mme Jean-Marie Blavier,
M. et Mme Jean-Louis Crestin-Billet,
M. et Mme Denis Laforge,
M. et Mme Gérard Langlois,
ses enfants,
Ses trente petits-enfants,
Et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert BLAVIER,

rappelé à Dieu, le 23 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

– Chamboulive (Corrèze). Vanves (Hauts-de-Seine). Paris. Lyon. Nice.

M. Pierre Bourrier,
proviseur honoraire, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,
son mari,
Michel et Colette,
Chantal et Michel,
Patrick et Any,
Pierre et Sylvie,
ses enfants,
Thierry et Corinne,
Frédéric,
Alexandra,
Anne et Benoît,
ses petits-enfants,
Vincent,
son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Pierre BOURRIER,
née Lucile Monjauze,

doucement endormie dans la paix du Seigneur, munie des sacrements de l'Eglise, le 22 septembre 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Chamboulive, le samedi 24 septembre.

– M. Hervé CRÉTÉ et Mme,
née Anne Boursin,
André et Antoine,
ses frères,
Sa famille,
Ses amis de l'ESSEC,
font part du décès accidentel en Espagne, le 13 septembre 1988, à l'âge de vingt et un ans, de

Armand.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 20 septembre.

68, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Mlle Brigitte Dumas,
Le docteur et Mme Alain Bourthoumieux,
M. et Mme Rider Salmon,
M. et Mme David Tucker,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Charles Bourthoumieux
Et Mme Etienne Morillot,
ses belles-sœurs,
Les familles Dumas et Morillot,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles DUMAS,
née Suzanne Morillot,

qui s'est éteinte paisiblement dans sa quatre-vingt-douzième année, chez elle à Wimbledon, le 23 septembre 1988.

Ses obsèques auront lieu à Putney Vale, le mercredi 28 septembre.

– Mme Max Lefébure,
M. Patrick Lefébure
et ses enfants,
M. et Mme Thierry Lefébure
et leur fille,
M. et Mme Patrick Fournier
et leurs enfants,
Mme Jean Duval
et ses enfants,
Mme Jean Lefébure
et ses enfants,
Mme Germaine Juliard
et tout ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max LEFÉBURE,

survenu subitement le 22 septembre 1988.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Mme Suzanne Paturneau,
sa mère,
M. le docteur Claude Léger,
son époux,
Pauline Léger,
sa fille,
Marion et Claude Jouas,
Edith et Bernard Leroy,
ses sœurs et beaux-frères,
Ainsi que ses neveux, nièces et filleuls, tous ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christine LÉGER,
née Paturneau,

survenu le 20 septembre 1988, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 23 septembre, en l'église de la Sainte-Trinité, à Paris, dans une stricte intimité.

Elle repose au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Calais,
75009 Paris.

– Le conseil,
Le directoire
Et les membres de l'Ecole de la cause freudienne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christine LÉGER-PATURNEAU,

1, rue Huysmans,
75006 Paris.

– Le proviseur,
Le personnel
Et les élèves du lycée Lamartine,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue, amie et professeur,

Christine LÉGER.

– Me Hubert Soland,
Me Guy Deleurence,
Me Bernard Rapp,
ses associés,
Me Jean-Luc Lefebvre,
Me Jean-François Cormont,
Me Bénédicte Lehagre-Damoisy,
Me Laurent Hietter,
Me Anne Brocvielle,
Me Philippe Simoneau,
M. Renaud Deloffre,
ses collaborateurs,
Le personnel de la SCP Maillard-Soland-Deleurence-Rapp,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Antoine MAILLARD,
avocat au barreau de Lille,
membre du conseil de l'Ordre,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Tourcoing, le 24 septembre 1988, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain, à Mouvaux, le mardi 27 septembre, à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

SCP Maillard-Soland-Deleurence-Rapp,
113, rue de Jemmapes,
59800 Lille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fred NEUMANN,
ancien consul général de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 23 septembre 1988, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

L'incinération aura lieu le même jour, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Cinq ans.

« Absence anniversaire
Une âme sans cesse erre
Immensité de l'après-mort
Parmi la roche et la flore
Désespoir d'une solitude
La vie est éphémère et rude. »

Cyrille
pour son père

Alain BOMIER.

– Il y a dix ans, le 26 septembre,

Louis GUIRAUDON,
dit
Louis GUIRAL,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

– En ce deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'Ordre souverain de Malte,
membre du conseil consultatif
du président des Etats-Unis,

M. et Mme Gérard Souham,
M. Yan Souham
Philip et Vanina † Souham

demandent une pieuse pensée à ceux qui l'ont aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse

« You can be sure that Glenn's spirit of compassion, cooperation and commitment will long be remembered by all who knew him. »
Ronald Reagan,
président
of the United States of America.

« Vous pouvez être certains que les qualités de Glenn, et parmi celles-ci son esprit de charité, de coopération et de dévouement, resteront présentes longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. »
Ronald Reagan,
président
des Etats-Unis d'Amérique.

Avis de messes

– Suite au décès de

Odette Laure TROUPLIN,

une messe sera célébrée en sa mémoire le vendredi 30 septembre 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Le Carnet du

Culture

MUSIQUES

« Montag », de Stockhausen, aux Champs-Elysées

Une cosmogonie toute personnelle

Stockhausen reste un signe de contradiction dans la musique moderne. Son dernier opéra prophétise-t-il une ère nouvelle ? On peut en douter.

Le Théâtre des Champs-Elysées et le Festival d'automne présentaient vendredi la première parisienne de *Montag (Lundi)*, troisième volet de *Licht (Lumière)*, l'« opéra des sept jours », de Karlheinz Stockhausen, qui a reçu un accueil assez favorable, malgré quelques bordées de sifflets (à la fin du deuxième acte seulement).

Comment interpréter ce succès d'une œuvre qui m'a paru, comme lors de la création à Milan (*le Monde* du 10 mai), marquer une banalisation du talent de l'auteur, *déjà amorcée dans les deux précédentes journées (Donnerstag* et *Samstag)*, d'une tout autre saveur cependant ?

Sans doute le public parisien a-t-il été surpris et ravi d'entendre une œuvre d'un compositeur consacré de l'avant-garde (et l'un de ses favoris) qui soit aussi limpide et accessible. Rien de commun avec *Gruppen* ou *Mixtur*. Le doux bruissement, les sonnailleries des synthétiseurs, les chœurs quasi folkloriques des jeunes filles, les divertissements de maternelle des enfants, les gentilles ballades des trois sopranos qui babillent pour passer le temps pendant les neuf mois de leur grossesse, les ébats des quatre musiciennes qui déniaisent prématurément une bande de charmants garçonnets, la joute amoureuse d'Eva (Suzanne Stephens) et de son double, Ave (Kathinka Pasveer), cor de basset contre flûte, et encore la longue paraphrase, d'ailleurs très poétique, du *Joueur de flûte de Hamelin*, tous ces épisodes en général interminables (l'œuvre dure trois heures trente-cinq), *apparemment* très consonants, ne posent pas le moindre problème de « compréhension » et dégagent souvent un charme bien réel.

Est-ce une raison suffisante pour accepter un livret et un langage infantiles, une cosmogonie entièrement inventée par Stockhausen pour son propre usage, peuplée de ses déesses et de ses fantasmes familiers ? Les Eddas ou le Kalevala ont le mérite d'être les fruits d'une création ou d'une mémoire collective. Les mythes de *Licht*, s'ils rejoignent certains archétypes de l'humanité, dont ils tirent une certaine fécondité, dérivent trop souvent vers des épisodes étrangers à la logique du spectacle, farfelus et dépourvus d'intérêt.

Ainsi, après un premier acte fort long où Eve a donné naissance à une portée d'animaux et de nains, Lucifer ordonne-t-il aux nouveau-nés de rentrer dans le sein de leur mère ; le second *enfantement sera plus réussi*, grâce à la fécondation par un piano phallique jouant un nouveau *Klavierstück* de Stockhausen !

Encore l'exécution de Paris nous a-t-elle épargné le spectacle de cette fécondation et de la naissance des *sept* garçons (un par jour de la semaine) qui s'en est ensuivi à Milan. Mais dans cette version semi-scénique, il restait assez d'épisodes pour occuper les yeux des spectateurs, comme celui des gosses étendus par terre que les joueuses de cor de basset invitent complaisamment à regarder sous leurs jupes...

Rien de bien méchant dans tout cela, certes, mais on enrage de voir un créateur de la taille de Stockhausen, l'auteur de *Carré*, de *Momente* et de *Sirius*, s'abaisser à ces divertissements de patronage, à ces tableaux de « symphonie domestique », puérils, dépourvus de grandeur et de rigueur.

D'une précision absolue

J'entends bien que la mise au point est d'une précision absolue comme toutes les entreprises de la maison Stockhausen, mais comment expliquer la complaisance avec laquelle le musicien étire chaque scène jusqu'à l'écœurement (ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la pantomime bêtifiante du Lucifer dédoublé au premier acte) ? Et comment expliquer qu'un public, qui se voudrait le *plus spirituel de la Terre*, accepte de passer tant de temps à regarder et à entendre de telles pauvretés ?

Les interprètes de cette soirée, tous excellents, sont trop nombreux pour être énumérés ici. En dehors de Suzanne Stephens et de Kathinka Pasveer, qui répètent les œuvres de Stockhausen à l'année, on citera surtout *Annette Meriweather*, *première* Eve rayonnante, extraordinaire de naturel dans toutes les circonstances, même les plus artificielles, le Zaans Cantatenkoor, le Chœur d'enfants de la radio hongroise, dirigé par Janos Remenyi, Peter Eötvös et l'Orchestre moderne (claviers, synthétiseurs, trombone et percussions), où l'on remarque Simon, le jeune fils du compositeur, enrôlé à son tour dans la troupe.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Cette unique audition de *Montag* était organisée par le Festival d'automne et la Fondation Louis-Vuitton. Un cycle *de dix concerts de musique de chambre*, consacrés également à Stockhausen, se déroulera à l'Opéra-Comique du 26 septembre au 6 octobre. Il présentera de nombreux extraits des autres journées de *Licht*, mais aussi d'anciens chefs-d'œuvre comme *Kontakte*, *Hymnen* ou *Mantra*. On peut étudier à loisir le texte de *Montag* dans le numéro spécial de *Contrechamps* qui sert de programme à ces manifestations (128 p., 60 F).

Un essai de Jacques Drillon sur Schubert

Eloge de l'inachèvement

C'est ainsi peut-être que l'on devrait toujours écrire sur la musique : en se glissant dans la peau du musicien. Sans y mettre la froideur de l'analyste ou de l'observateur. Avec confiance et solidarité. Fraternellement.

Jacques Drillon a, dans une préface, dressé la liste de tous ceux dont Schubert, à ses yeux, est le frère : *« cocus du monde »*, *« êtres sans mémoire et sans force »*, *« menteurs, lâches, pauvres en esprit »*. Lui-même, frère de Schubert en cet essai, ne joue en effet *« ni les Valmont ni les Rastignac »* de la musicologie. Après les milliers de pages d'une Brigitte Massin (Fayard) ou la biographie d'un marxisme un peu appliqué de Reininghaus (Lattès), il consacre à l'auteur de l'*Inachevée* moins de cent *pages abondamment ponctuées* de silences et assez négligemment distribuées en chapitres. Pour, comme il se doit, laisser à la fin le lecteur sur sa faim. L'adéquation de la forme au fond – dessin plus ou moins consciemment caché dans le *joli tapis de cet essai* – impose évidemment de terminer sans cadence ni point d'orgue un éloge de l'inachèvement...

Trop de digressions, dira-t-on. Et, de Nietzsche à Sade en passant par Stockhausen ou Buffon, trop, et de trop longues citations. Non, non. Ce débit vagabond, cette manie des références, un peu pesante dans d'autres ouvrages de Drillon, ressemblent très fort ici au comble de l'identification, l'écriture retrouvant par *mimétisme* les « *sublimes* longueurs » du musicien, ses inégalités d'inspiration et d'humeur, ses départs fulgurants et ses pannes inopinées dont parle si bien l'écrivain à propos de l'œuvre pianistique. Comme dans Schubert, *« quelques vérités étincelantes plus fortes que tous les systèmes philosophiques »* sont ici cachées dans un (très passionnant) limon.

Ainsi de l'ambiguïté de la petite forme *(« zig zag d'une force foudroyante »)* ; du *« il n'y a personne »* que clamerait – et comme c'est vrai ! – toute cette musique d'*homme sans Dieu* ; *du détour*, de la diversion comme méthodes de séduction. Ainsi surtout de l'avantage qu'il aurait pour une meilleure compréhension des « fiascos » schubertiens d'interpréter l'inachèvement comme une morale de l'imperfection. *Refus de posséder.*

ANNE REY.

★ *Schubert et l'infini. A l'horizon le désert*, par Jacques Drillon, éditions Actes Sud, 112 pages, 70 F (avec un catalogue complet des œuvres inachevées).

Schubert caricaturé par David Levine, en 1977, tel qu'on peut le découvrir dans le recueil d'éreintements humoristiques compilés par Alain Surrans, que viennent de publier les toutes jeunes éditions Bernard Coutaz (208 pages, 99 F). Légende : *« Si l'on me démontrait que Schubert a vraiment fait de la musique, cela signifierait que moi, je n'en ai pas fait. »* Signé Pierre Boulez. Comme à chaque double page de cet irrésistible pamphlet à cent personnages, on ne sait trop qui, du caricaturé (à droite) ou de l'auteur de l'éreintement, consigné à gauche par écrit, sort le plus proprement ridiculisé.

Septembre musical à Turin



Le loup et l'agneau

A côté de superbes partitions de Xenakis, le Festival de Turin présente des œuvres lyriques peu connues de Rihm et Davies, ainsi qu'une bien curieuse Passion, *de Carl Philipp Emanuel Bach.*

La vitalité musicale de l'Italie est incroyable : à peine le Septembre de Turin va-t-il s'achever qu'un programme extraordinaire de quarante concerts consacrés à la musique contemporaine de tous les pays commencera en même temps à Rome, Milan, Bologne, Turin, Palerme et Venise ; organisée par Mario Messinis, cette importante manifestation sera financée à la fois par les éditions Ricordi (la maison de Verdi et de Puccini), la RAI et le quotidien *la Repubblica*.

Autre exemple de cette active politique culturelle, sur les cinquante et un concerts du Septembre de Turin, trente sont gratuits : tous ceux donnés le matin et l'après-midi, et les programmes joués dans les églises, les places payantes ne coûtant par ailleurs que 32 F ou 44 F, ce qui mesure la générosité de la municipalité et de l'« assesseur à la culture », M. Marziano Marzano.

A côté de nombreux concerts classiques, ce festival offre toujours des nouveautés intéressantes, comme les deux représentations du Laboratoire lyriqye d'Alessandria, où une troupe de jeunes chanteurs et instrumentistes, admirablement entraînés par Will Humbourg, interprétaient, dans des mises en scène de Mario Sciaccaluga, *le Martyre de saint Magnus*, de Peter Maxwell Davies et *Jakob Lenz* de Wolfgang Rihm.

Si les batailles entre Norvégiens et Gallois au douzième siècle pour la suzeraineté des îles Orcades (où habite Davies) nous paraissent quelque peu lointaines *et difficiles* à comprendre, car les cinq acteurs jouent vingt-six rôles... le personnage de cet antique pacifiste, le style vocal très frappant, la belle *écriture instrumentale fort dépouillée* et le jeu concentré des chanteurs rappellent les plus beaux moments des *Paraboles* de Britten.

Mais c'est surtout l'œuvre de Rihm, consacrée à l'auteur des *Soldats*, qui impressionne par sa force dramatique, le mélange d'expressionnisme et de rêve, d'illusion romantique, dans une musique qui s'élève parfois au niveau de celle de Hugo Wolf. Lenz, dont le livret de Büchner évoque les derniers moments de lucidité et l'approche de la *folie* à Strasbourg, est interprété de manière bouleversante par John Jansen.

Non moins captivante fut l'audition de *la Passion selon saint Marc*, de Carl Philipp Emanuel Bach, retrouvée seulement en 1985 et fort bien présentée par Jacques Grimbert, son Chœur national et ses musiciens de Paris-Sorbonne. Elle est à la fois proche des modèles du père, Jean-Sébastien, dans les récitatifs, les chorals, *les actions dramatiques*, et déjà d'une autre époque par une efflorescence très baroque, des effets de contraste brusque et un maniérisme, notamment dans les airs, plus *sentimentaux que métaphysiques*, qui auraient sans doute fortement déplu au cantor de Leipzig.

Une sorte de compromis lunaire

Pendant ce temps, le cycle Xenakis *célébrait*, avant la venue de Claude Helffer et du Quatuor Arditti, l'alliance paradoxale du clavecin et de la percussion. Sylvio Gualda, le loup, allait-il dévorer Elisabeth Chojnacka, l'agneau ? Tout au contraire, le compositeur les fait coexister fraternellement.

Dans *Komboï*, ils marchent du même pas tranquille, puis jouent au chat et à la souris, le premier évitant soigneusement d'écraser la seconde, qui lui échappe en agiles arborescences. Puis il vient au vibraphone pour *décorer* de reflets d'argent le délicieux divertissement en notes d'or du clavecin. Et, après une lutte sèche, rude et athlétique, le duo s'achève par une sorte de compromis lunaire sur *sept* pots de fleurs aux sonorités rêveuses !

Séparément, chacun n'en exprimait pas moins son tempérament, Gualda recréant dans *Psappha* les *tumultueux chemins* de l'*inspiration* symbolisés par Sappho la poétesse, Elisabeth Chojnacka imposant dans les œuvres qu'elle a inspirées, *Khoaï* et surtout *Naama*, une autorité à la Landowska, un chic et un *côté* Grand Siècle proche de Bach, ne craignant pas de faire danser parfois à Xenakis le fandango !

Signalons enfin qu'Alain Desprées et le compositeur Pierre Bernard ont présenté toute cette semaine au centre culturel français, devant de nombreux étudiants et écoliers, l'UPIC, la machine à composer inventée par Xenakis, qui devrait atteindre prochainement le stade commercial.

J. L.

CALENDRIER

Classique

Pierre Henri (suite et fin). – En sa troisième semaine, le parcours cosmogonique dans l'œuvre entier de l'inventeur de la musique concrète passe d'emblée par le futurisme (*Futuristie*, mardi 27) pour s'achever sous le signe de Satan *(Paradis perdu)*, dimanche 2 octobre ; les quatre mouvements de la *Hugosymphonie* sont donnés en autant de soirées successives (du jeudi au dimanche).

★ Jusqu'au 2 octobre, Petit Auditorium de l'ARC, Musée d'art moderne. Tél. : 48-04-98-01 (Festival estival).

Arrau, peut-être. – *Le* vieux pianiste napoléonien avait tout annulé l'an dernier pour pleurer la disparition de son fils. Dans le concerto *l'Empereur*, la réplique – s'il vient ! – lui sera donnée par Barenboïm et l'Orchestre de Paris. La version qu'il en a *enregistrée avec l'orchestre de* Dresde et Colin Davis (Philips) est la plus impériale de toute la discographie.

★ Les 28 et 29, Pleyel, à 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30.

Week-end Marc-Antoine Charpentier. – *Garden-party* au château et dans le parc de Versailles en l'honneur d'un grand oublié du dix-septième siècle français : concerts non-stop de l'heure du brunch à celle du dernier whisky par tous les grands « baroqueux » de France et de Navarre. C'est l'inauguration du Centre de musique baroque dont le grand chambellan est Philippe Beaussant. Et la définitive réhabilitation de Marc-Antoine Charpentier.

★ *Les 1er et 2 octobre, à partir de* 11 heures. Tél. : 43-96-48-48.

Jazz

Johnny Griffin au Petit-Opportun. – Un son âpre, la rage de jouer, le tempérament le plus tonique des grands ténors modernes. Le célèbre compagnon de Thelonious Monk ne se contente pas de se survivre. Il *attaque chaque* jour le jazz à pleines dents. Et ce, d'autant plus spectaculairement qu'il joue en club.

★ Du 26 au 27, à 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

Hans Koch au vernissage d'Anselm Stalder. – *Saxophoniste* et clarinettiste suisse né à Bienne où il réside, Hans Koch est de formation classique. Il travaille avec des orchestres de musique de chambre et participe, simultanément, à toutes les expériences de la musique improvisée, en Suisse ou à New-York. A l'occasion d'un vernissage, celui du peintre Anselm Stalder, *une* manifestation à suivre.

★ Jeudi 29, à 18 h 30 ; samedi 1er octobre, à 20 h 30, Centre culturel suisse. Tél. : 42-71-44-50.

Variétés

Nicole Croisille : classique. – Le show heureux d'une interprète dont la voix emprunte parfois les couleurs jazzy et recrée à sa manière des chansons de Nougaro, Brel, Ferré.

★ Bataclan, à 20 h 30. Tél. : 48-06-21-11.

Marcel Dadi - Jean-Félix Lalanne. – Ces deux guitaristes ont le même façon de mélanger l'influence du jazz, du funk, de la country.

★ *Les 1er et 2 octobre, Olympia.* Tél. : 47-42-82-45.

JAZZ

Un nouvel album d'Aldo Romano

L'enfant du « Chat »

Compositeur, chanteur, le batteur Aldo Romano signe un disque, « Ritual », comme un peintre présente une exposition.

Une nuit qu'il jouait au Chat-qui-Pêche avec J.-F. Jenny-Clark, voici bientôt vingt ans, Aldo Romano a vu, derrière ses cymbales et ses fûts, Miles Davis qui descendait l'escalier. Miles a écouté, s'est levé, a glissé quelques mots à l'oreille du pianiste, s'en est *allé*. *Rue de la* Huchette, au 4, vous pouviez descendre ainsi tous les soirs : tous les soirs, la musique y était grande.

C'est en tout cas là que s'inventa une bonne part du jazz moderne. Cette nuit-là, le pianiste s'appelait Keith Jarrett. Il n'était vraiment connu que des habitués du « Chat ». Pendant huit mois, la rythmique la plus brillante du nouveau jazz européen, Aldo Romano et J.-F. Jenny-Clark, a tourné avec Keith Jarrett. Trio de charme et d'élégance, certes, mais pas seulement : trio d'énergie et de fusion aussi. Miles a embarqué le pianiste.

C'est la vie. Aldo est resté fidèle à Keith Jarrett, dont le départ l'a mis au désespoir. Il a toujours cette intensité ombrageuse dans sa façon d'aimer qui le fait jouer chaque fois comme s'il mettait en jeu le sort de l'art, celui des artistes et jusqu'à l'art lui-même.

De Keith Jarrett, dont on moque parfois les caprices, Aldo dit encore *aujourd'hui avec tendresse, dans un* entretien publié dans *Jazz Magazine : « C'est vrai qu'il est de caractère difficile. Mais j'imagine que Beethoven non plus n'était pas facile. »* Ni plus ni moins. Il le sait de source sûre. Si le jazz et la musique n'avaient pas pour lui cette importance, cette décisive gravité, s'il ne les tenait pas pour « cette imperceptible colère du bonheur » dont parle Bataille, il aurait arrêté *de jouer il y a bien longtemps*.

Dix ans plus tard, Aldo Romano a généreusement contribué à lancer *Michel Petrucciani*. Après *quoi, il a* vécu l'installation du pianiste aux Etats-Unis comme un deuil. Mais il comprend. Il sait que la vie est ainsi faite. Que chacun doit suivre sa voie.

D'Aldo Romano, on a tout dit et le reste, qu'il joue trop fort, ou trop fin, ou trop décousu, ou trop binaire, ou trop « free » : ce « trop » finit par *intriguer. Il y a dans la frappe* sèche et ronde qui ouvre *Ritual*, son dernier disque, la marque décisive, impérieuse et caressante qui signe son jeu. En dépit d'un désir de plaire, Aldo Romano ne s'est jamais préoccupé de savoir s'il prenait ou non son public à contrepied.

Ne visant jamais à reproduire, Aldo Romano cherche ce que les autres ont cherché. Démarche de poète, d'artiste. Le free-jazz, Coltrane, Albert Ayler, l'*ont pris* de plein fouet. Il s'est mis à dérégler imperceptiblement le tempo qui s'installait en lui. Hors mode, hors sujet, il se lance presque aussitôt dans une fusion aventureuse (rock, jazz, free, électronique) avec Texier et Locatelli : *leur* trio, Total Issue, vient, en un sens, trop tôt. Comme son quartet avec Charlie Mariano, Jasper Vant'Hoff et J.-F. Jenny-Clark. Jamais il n'a fait recette d'*une formule, si brillante fût-elle*, ni avec Gato Barbieri et Don Cherry, ni avec Jean-Luc Ponty, Michel Portal, Barney Wilen, Enrico Rava ou Phil Woods.

Ce n'est pas tous les jours

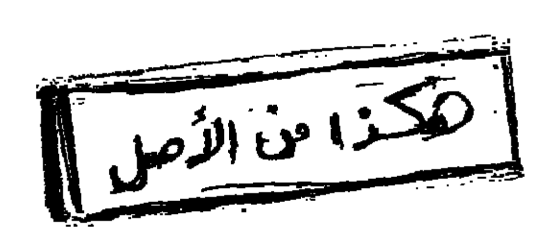
Le titre d'un de ses disques anciens résume bien sa démarche, à la fois spirituelle et désacralisée : *Divieto di santificazione* (interdit de sanctifier). Aldo Romano est aussi un musicien naturel.

Une nuit d'hiver, dans un bar, voici quelques années, il disait doucement, de sa voix chantante et traînante, à Guy Le Querrec : *« Vous les photographes, vous prenez nos gestes, vous prenez nos expressions, vous prenez nos visages. Vous venez toujours plus nombreux, toujours plus près avec toujours plus d'appareils, des appareils de plus en plus sophistiqués. En fait, vous ne pouvez vous déprendre d'une certaine fascination. Parce que devant vous, devant ce déploiement extraordinaire de technique, il y a encore des hommes avec des bâtons, des peaux, des fûts, des cymbales de cuivre ou des tuyaux dans lesquels ils soufflent, inchangés depuis la nuit des temps. »*

Pour *Ritual*, c'est Guy Le Quérrec qui assure les photos de la séance d'enregistrement. Normal puisqu'il s'agit d'un disque Owl, l'équivalent d'Actes Sud pour le jazz : une maison modeste qui soigne tous les détails de présentation. De *Ritual*, on a envie de se dire : tiens, un disque qui n'est pas un disque de plus ! Ce n'est pas *tous* les jours.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Ritual* : Aldo Romano, Paolo Fresu (trompette, bugle, Yamaha SPX 90), Franco D'andrea (piano), Furio di Castri (basse). Owl Records, CD 050, photos de Guy Le Querrec.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h.

LUNA. Arlequin (45-89-43-22) (dim., lun.) 20 h 15.

L'ANGE GARDIEN. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (lun.) 20 h 30.

TOILE DE FOND. Petit Odéon (43-25-70-32).

SILENCE ÉCRIT. Studio le Regard-du-Cygne (43-58-55-93), 20 h 45.

LA MOUETTE (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim., lun.) 20 h 30.

THÉODORE. Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34) (lun.) 20 h 30.

LE RETOUR AU DÉSERT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (lun.) 20 h 30.

POUR UN OUI, POUR UN NON. Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34), 21 h 30.

SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS. Petit Marigny (42-25-20-74) (dim., lun.) 21 h.

CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE. Théâtre de la Plaine (42-50-15-65) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30.

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Arcane (43-38-19-70) (lun., mar.) 20 h 30.

LES ENFANTS DU SOLEIL. Arts-Hébertot (43-87-23-23), à 20 h 30.

L'HOMME PRUDENT. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.) 21 h.

BABY BOOM. Théâtre de l'Atelier (46-06-19-89) 21 h.

LE LAVOIR. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30.

PYJAMA POUR SIX. Michel (42-65-35-02) (lun.) 21 h 15.

LA LUNE AVEC LES DENTS. *Marigny (42-56-04-41) (lun.) 21 h.*

HORS-PARIS

AUBERVILLIERS. *Les méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30.

BOBIGNY. *Le Cid.* Maison de la culture 93 (48-31-11-45) (dim., lun.) *20 h 30.*

COMBS-LA-VILLE. *La dernière nuit d'Otto Weininger,* La Coupole (64-88-69-11) (dim., lun.).

Lundi 26 septembre

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du soleil : 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Je ne reviendrai jamais Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ En attendant la fin : 20 h 30.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Maria Callas, conférence : 20 h 30.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h et 14 h 30.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Rigoletto : 20 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ Salomé : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. ◇ Le Transamour : 22 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Arca = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-30-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

Région parisienne

SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). ◇ 1900 ou le temps des cerises XIIIè Festival d'automne de Saint-Cloud : 20 h 45.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Du Côté de la côte (1958), de Agnès Varda, la Pointe courte (1954), de Agnès Varda, 14 h 30 ; Quand la femme s'en mêle (1957), d'Yves Allegret, 17 h 30 ; les Tricheurs (1958), de Marcel Carné, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) : v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENCORE (*) (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, *18e* (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Studio de la Harpe, 5e *(46-34-25-52) ; Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

HEROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e *(47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20) ; 14* Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (43-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ŒUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC *Opéra,* 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46).*

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : *Rex,* 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

APARAJITO (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BREEZY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Club, 9e (84-65).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES FILMS NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FRONTIÈRE INTERDITE. (*) Film américain de Renny Harlin, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA GUERRE D'HANNA. Film américain de Menahem Golan, v.o. : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ. Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : *Action Christine, 6e* (43-29-11-30).

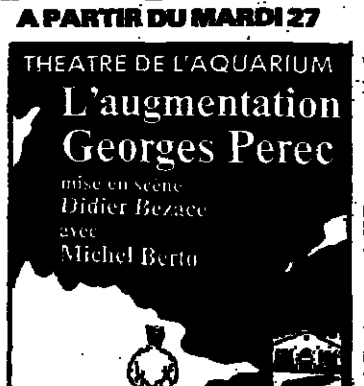
PIÈGE DE CRISTAL. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

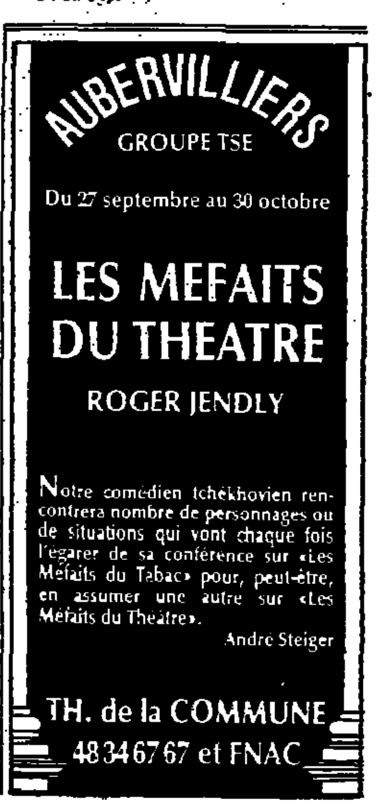
TERRE SACRÉE. Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS. Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES. Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).










هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 septembre

TF 1

▶ **20.40 Feuilleton : Hemingway.** De Bernhard Sinkel, avec Stacy Keach. **22.30** *Magazine : Médiations. Les accidents de la route.* **23.50 Journal, Bourse et Météo. 0.10 Magazine : Minuit Sport. 1.10 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55** *Magazines : Médiations.* **4.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique.**

A 2

Les programmes risquent d'être perturbés par la grève.
20.35 Le grand échiquier : Deux hommes dans le siècle. Emission de Jacques Chancel. Invités : Le commandant Jacques-Yves Cousteau et Gilbert Bécaud. Avec la participation de la romancière Ysabelle Lacamp. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Et Dieu créa la femme ■** Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot, Curd Jurgens, Jean-Louis Trintignant. *A Saint-Tropez, une adolescente amorale, vivant selon ses instincts, épouse le frère de l'homme qu'elle aime, afin de se rapprocher de celui-ci. Ce film à scandale fit de Brigitte Bardot le symbole sexuel d'une époque où les mœurs étaient en voie de mutation. Le style dit « moderne » de Vadim n'a pas tenu le coup, ni les audaces. Reste la valeur sociologique du mythe B. B.* **0.05 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Spécial Jeux olympiques.** Athlétisme ; Cyclisme ; Volley-ball.

FR 3

Les programmes risquent d'être perturbés par la grève.
20.30 Cinéma : Une histoire simple ■■ Film français de Claude Sautet (1978). Avec Romy Schneider, Claude Brasseur, Bruno Cremer. *Une femme de quarante ans cherche à mener sa vie d'une façon indépendante. Ce n'est pas facile. Remarquable chronique sociale et psychologique construite à partir d'un personnage conçu pour Romy Schneider. On admire le travail de la comédienne, son incarnation. Et le talent de Sautet, tel qu'on vient de le retrouver dans* Quelques jours avec moi. **22.20 Journal et Météo. 22.45 Spécial Jeux olympiques. 22.55 Magazine : Océaniques.** De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Le voyage de Laure. *L'histoire d'une longue cure analytique, racontée par une jeune fille au bord de la psychose et un analyste.* **23.55 Musiques, musique.** Trio René Urtreger.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Monstre des profondeurs □ Film américain de Peter Carter (1981). Avec Chad Everett, Joseph Bottoms, Jennifer Warren. ***22.00 Flash d'informations.*** **22.05 Magazine : Bobagolfoot.** A 22.05, football ; à 22.35, boxe ; à 0.05, football américain. **1.05 Cinéma : Youngblood ■** Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : Wolfen ■ Film américain de Michael Wadleigh (1981). Avec Albert Finney, Diane Venora, Edward James Olmos. *Un promoteur immobilier de Manhattan, puis des clochards du Bronx sont affreusement mutilés par des créatures ayant des problèmes de civilisation et de morale. Les effets optiques spéciaux pour la vision des Wolfen donnent la chair de poule.* **22.40 Série : Spencer. 23.40 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). **0.45 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.35 Michel Vaillant** (rediff.). **2.00 Janique aimée** (rediff.). **2.25 Vive la vie !** (rediff.). **2.50 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.15 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Racolage. De Joseph Sargent, avec Lee Remick, Jill Clayburgh. *La prostitution et ses trafics.* **22.15 Série : Le Saint** (rediff.). **23.10 Journal. 23.25 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.50 Magazine : Fantasmes.** *Osome, de Boris Bergman.* **23.55** *Magazine : Club 6.* De Pierre Bouteiller. **0.40 Magazine : Jazz 6** De Philippe Adler. **1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 5.00 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.50 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Les Jeux olympiques : La flamme et la cendre. **21.30 Dramatique : Au cinéma,** de Bernard Obadia. **22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Grand Auditorium) : Quatre études pour orchestre de Stravinski ; Concerto pour piano et orchestre, de François ; La cloche fêlée, de Levinas ; Poursuite de Bon, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Yves Prin ; sol. : Carlos Roque Alsina, piano ; à 22.30, Concerto vocal : Extraits de Lodoletta de Mascagni et de la Juive de Halevy ; à 22.50, Les gravures d'*Ignaz Friedmann* ; à 23.7, *In the Jew country de* Vaughan-Williams ; à 0.10, Salomé (scène finale) de R. Strauss. ▶ **0.30 Dossiers.** Marc-Antoine Charpentier.

Mardi 27 septembre

TF 1

14.35 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Série : Les quatre cents coups de Virginie. 16.15 Jeu : Ordinacoeur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.35 Série : Chips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. ***20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques.*** **20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : le Gaffeur □** Film français de Serge Pénard (1985). Avec Jean Lefebvre, Jean Roucas, Denise Grey. *En juin 1944, un parachutiste français, largué sur la Normandie, a une brève aventure avec une jeune femme qui lui a donné asile. Quarante ans plus tard (!), devenu curé d'un village normand, il apprend que de cette aventure est né un fils... qui a mal tourné. Nous revoilà dans les bas-fonds du cinéma comique français. Sauve qui peut !* **22.15 Magazine : Ciel mon mardi ! 23.35 Journal, Bourse et Météo. 23.55 Magazine : Livres en tête. 0.05 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams** (1er épisode). **1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Magazine : 52' sur la une. 2.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.30 Spécial Jeux olympiques. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : le Cadeau ■ Film franco-italien de Michel Lang (1981). Avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith, Claudia Cardinale. *Une jolie fille accepte d'être, dans un train, « le cadeau » de départ en préretraite d'un cadre stressé. Il en résulte une histoire d'amour. Une comédie musicale italienne a été transformée en vaudeville bien français : les acteurs n'ont pas démérité.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Magazine : Stars à la barre.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Roger Zabel. *Impertinence, insolence, provocation. Un nouveau rendez-vous mensuel.* **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.20 Spécial Jeux olympiques.** Cyclisme, plongeon, sports équestres.

FR 3

15.04 Variétés : Discorama. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.27 Champions de légende. 20.29 INC. 20.30 Cinéma : l'Œil du témoin ■ Film américain de Peter Yates (1981). Avec William Hurt, Sigourney Weaver, Christopher Plummer. *Un jeune gardien de nuit laisse entendre à une journaliste de télévision, dont il est épris, qu'il a été témoin d'un meurtre commis dans l'immeuble où il travaille. Une situation étrange, ambiguë, se greffe sur le thème central du scénario. La mise en scène est assez banale. William Hurt s'imposait par la subtilité de son jeu.* **22.15 Journal. 22.40 Spécial Jeux olympiques.** ▶ **22.50 Cinéma : Parking ■** Film français de Jacques Demy (1985). Avec Francis Huster, Keiko Ito, Laurent Malet. *Orphée, chanteur pop, fait, par erreur, un séjour chez les morts. Renvoyé sur terre, il va perdre son épouse, Eurydice. Une transposition moderne de la légende, où la poésie fantastique, s'installe dans la réalité. Ce n'est pas entièrement réussi (on peut chicaner l'interprétation de Francis Huster et certains détails de mise en scène), mais c'est tout de même l'univers de Jacques Demy qu'on aime.* **0.20 Musiques, musique.** Marcel Dadi et Jean-Félix Lalanne.

CANAL PLUS

15.00 Court métrage. Gagner au loto, de Han Gang. **15.30 Cinéma : Campus ■■** Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stockwell, J. Eddie Peck, Carey Lowell. **17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.37 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.40 Flash d'informations.** *18.49 Top 50. Présenté par Marc Toesca.* **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Cinéma : le Diamant du Nil ■** Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Football.** France-Norvège. **0.05 Téléfilm : Le retour de Sherlock Holmes.** De Kevin Connor, avec Michael Pennington. **1.35 Documentaire : Les ennemis de la Mafia.** De Claude Goretta et Marcelle Padovani. 1. Le courage de parler. **2.25 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Sandy Jonquille. **17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique.** ***19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal.*** **20.30 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor □** Film américain de Sergio Corbucci (1981). Avec Bud Spencer, Terence Hill. **22.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.00 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit 0.05 Capitaine Furillo** (rediff). **0.55 Michel Vaillant** (rediff.). **1.20 Janique aimée** (rediff.). **1.45 Vive la vie !** (rediff.). **2.15 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.40 Voisin, voisine** (rediff.). **3.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.25 Voisin, voisine.**

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. 16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : *Le retour du tueur.* De Marvin Chomsky, avec Joe Don Baler, Sally Field, Tally Savalas. *A sa sortie de prison, Mongo Nash, un tueur professionnel, doit éliminer le chef d'une bande rivale.* **21.50 Série : Le Saint. 22.45 Journal. 23.00 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.10 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'observation de la terre par satellite. **21.30 Hommage à Nino Franck.** ▶ **22.40 Nuits magnétiques.** Les curés de campagne. 1. Le spirituel, oui, bien sûr, mais le matériel dans tout ça ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

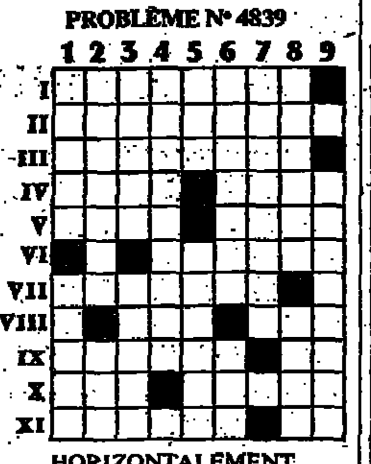
FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Festival de Montreux) : Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en si bémol majeur D 28 de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en ré mineur op. 49 de Mendelssohn ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en si mineur op. 8 de Brahms, par le Trio Beaux-Arts. **23.07 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française ; les plus belles rééditions : Rachmaninov, Prokofiev. **1.00 Stockhausen.**

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4839



HORIZONTALEMENT

I. Conseil pour les jeunes. – *II. Stimulas d'une façon très cavalière.* – III. Apporter de bonnes modifications. – IV. Un grand succès. Cassée quand on va jeter l'ancre. – V. Tout à fait crus. Comme le droit conféré par l'hypothèque. – VI. On les chasse quand elles sont mauvaises. – VII. Sur lesquelles on s'apprête à monter. – VIII. D'un auxiliaire. Enigme historique. – IX. Sont parfois incitées à faire moins de bruit. Au bout du monde. – X. Petit, évolue sur un plateau. Un parent au troisième degré. – XI. A une grande bouche. Symbole pour un *métal jaune.*

VERTICALEMENT

1. Le bon côté des choses. Bancal dans la cavalerie. – 2. Une vieille mariée. Massif chez des voisins. – 3. Quand il est haut, on se fait entendre. *Pas emprunté.* – 4. *Qui n'ont* donc pas de parti pris. – 5. Peut faire l'objet d'un culte. Un homme bouclé. – 6. Passée dans l'estomac. Possessif. – 7. Susceptible d'effrayer les rats. – 8. Faire des relations. Mêlées aux ballades de *Victor Hugo.* – 9. *On y situa une* tragédie.

Solution du problème nº 4838

Horizontalement

I. Détective. Ambès. – II. Elitistes. Lô. Do. – III. Ger. Laon. Etuver. – IV. Uvée. Ruisselant. – V. Set. Secret. – VI. Tu. Vénielle. Elu. – VII. Aspirés. Sa. Frit. – *VIII.* Teinture. S.E. – *IX. Castagnettes.* – X. Ino. Réa. Souper. – XI. Citadelle. Asa. – XII. Egide. Aconit. – XIII. Sanaga. Rua. Emu. – XIV. Gaillards. Ur. – XV. Adresse. Eubée.

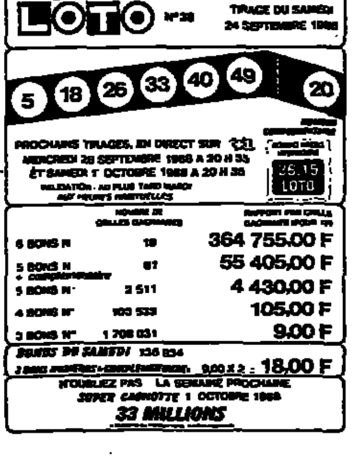
Verticalement

1. Dégustatrices. – 2. Eleveuse. Nigaud. – 3. Tiret. Picotin. – 4. Et. Vina. Adage. – 5. Cil. Verts. Degas. – 6. Tsar. Neutre. Ais. – 7. Itou. Israël. Le. – 8. Venise. Egala. – 9. Es. Sels. Ecran. – 10. Esclaves. Our. – 11. Altéré. Tornade. – 12. Moule. Fétu. Su. – 13. Vater. Epaté. – 14. Ede. Lisses. Mue. – 15. Sort. Ute. Rature.

GUY BROUTY.

● **JEUNES : comment mettre un pied dans l'entreprise ?** – L'apprentissage, les stages d'initiation, les contrats de qualification, tel sera le thème du « Mercredi du CIDJ » le *28* septembre, à 15 heures. Prochains thèmes proposés : « La couverture sociale des jeunes », le 12 octobre ; « La création d'entreprise », le 9 novembre ; « Le recrutement en informatique », le 23 novembre ; « L'apprentissage et *les autres moyens d'insertion* », le 14 décembre.

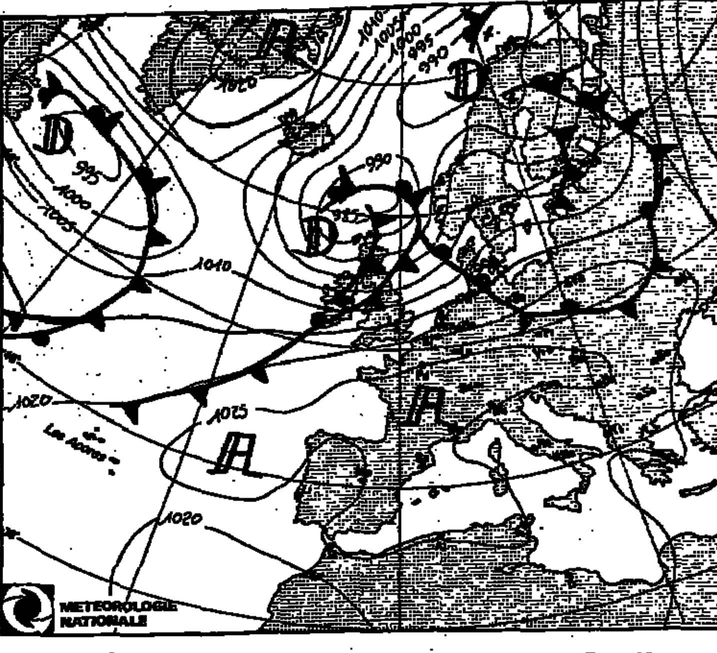
★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-66-06-67.**



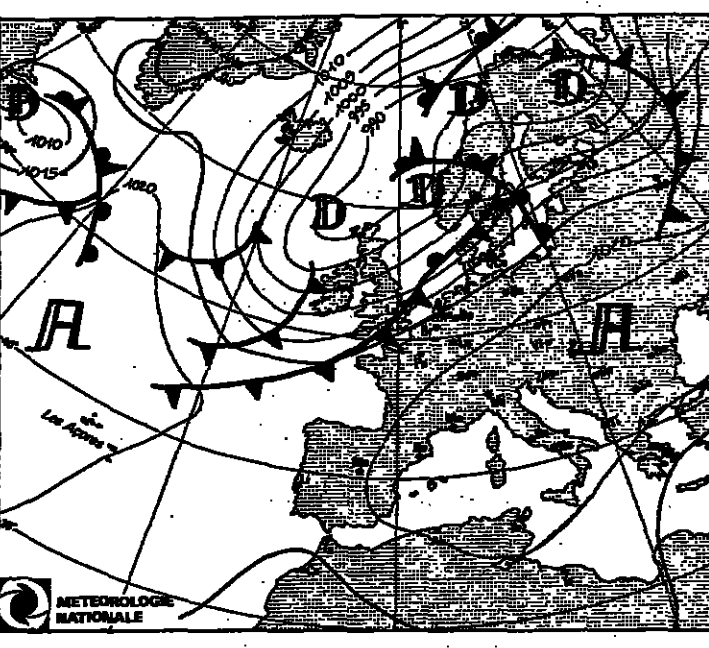


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

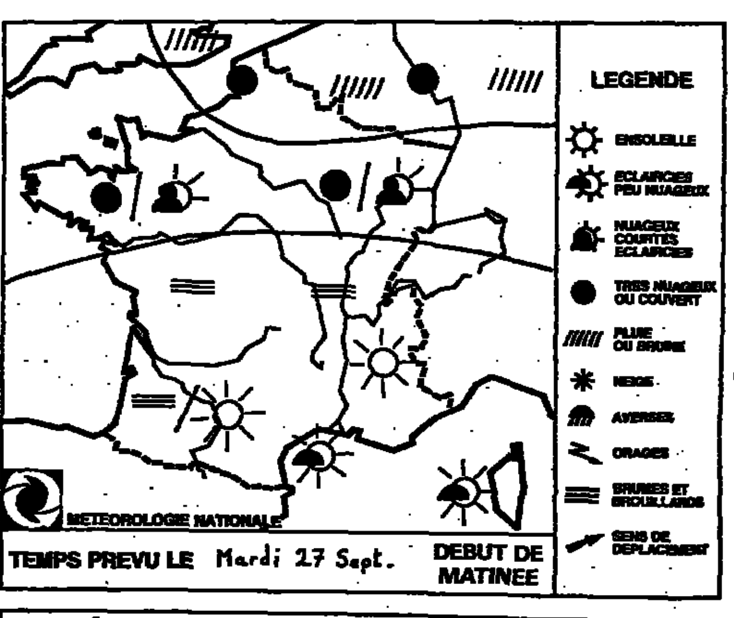


Evolution probable du temps en France entre le lundi *26 septembre* à 0 heure et le mardi 27 septembre à 24 heures UTC.

Une vaste zone de hautes pressions persistera de l'Atlantique à l'Europe centrale. Les perturbations continueront donc à circuler des îles Britanniques à la Scandinavie. A leur passage, elles effleureront le nord de la France tandis que, plus au sud, le temps restera ensoleillé.

Mardi : nuages au nord, soleil au sud. – Sur la Bretagne, les Pays de Loire, la Normandie, le Centre, l'Ile-de-France, le Nord, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, après la grisaille du matin, quelques éclaircies apparaîtront en cours d'après-midi. Elles seront plus *marquées sur* les *régions* de l'Est. *Côté* pluie, quelques gouttes sur le Nord-Pas-de-Calais en matinée, bruines près de la Manche en soirée. Il fera doux : 12 à 14 degrés au lever du jour, 18 à 22 degrés en milieu d'après-midi.

Sur les autres régions, la journée sera très ensoleillée après la dissipation des brumes et brouillards matinaux. Au petit jour, il fera frais : 8 à 10 degrés en général, localement 5 degrés dans le Massif Central et les Alpes. Près de la Méditerranée, le thermomètre avoisinera 12 à 14 degrés. Ensuite, les températures remonteront rapidement pour atteindre 23 à 27 degrés au plus chaud de l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-9-1988 à 6 heures TU et le 26-9-1988 à 6 heures TU — le 26-9-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	23	12	B
BORDEAUX	24	8	D
BOURGES	22	8	D
BREST	17	15	C
CAEN	19	15	C
CHERBOURG	16	15	P
CLERMONT-FERR.	23	7	D
DIJON	19	7	D
GRENOBLE St-M-H	23	9	D
LILLE	18	14	C
LIMOGES	19	9	D
LYON	22	8	D
MARSEILLE-MAR.	26	13	D
NANCY	15	13	C
NANTES	20	11	N
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	19	14	N
PAU	23	10	D
PERPIGNAN	29	10	D
RENNES	19	16	C
ST-ETIENNE	21	7	D
STRASBOURG	18	14	N
TOURS	22	9	D
TOULOUSE	23	8	D
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	14	D
AMSTERDAM	16	15	A
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	26	16	D
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	17	10	P
BRUXELLES	17	15	C
LE CAIRE	32	21	C
COPENHAGUE	16	13	P
DAKAR	30	27	D
DELHI	34	27	N
DJERBA	28	21	N
GENÈVE	21	7	D
HONGKONG	27	22	P
ISTANBUL	24	15	D
JÉRUSALEM	24	16	D
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	21	16	C
LOS ANGELES	22	14	N
LUXEMBOURG	14	14	P
MADRID	30	10	D
MARRAKECH	38	23	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	26	13	D
MONTRÉAL	20	4	N
MOSCOU	12	9	P
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	23	16	D
OSLO	17	6	P
PALMA-DE-MAL.	27	13	D
PÉKIN	26	13	D
RIO-DE-JANEIRO	32	23	D
ROME	26	14	D
SINGAPOUR	31	23	O
STOCKHOLM	16	8	N
SYDNEY	20	12	D
TOKYO	22	18	P
TUNIS	29	17	N
VARSOVIE	15	3	N
VENISE	23	16	B
VIENNE	19	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les réunions monétaires de Berlin

Vigoureuse confrontation sur les moyens d'alléger la dette des pays pauvres

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

En prélude à la session du Comité de développement (chargé, à l'échelon ministériel, de définir les orientations de la politique visant, en principe, à promouvoir le développement dans le monde), qui se réunissait *lundi 26 septembre à Berlin*, la Banque mondiale a, par la bouche *de son président*, M. *Barber* Conable, annoncé quatre prêts de cette institution à l'Argentine. Le montant total en sera de 1 250 millions de dollars, dont 700 millions seront décaissés à faible délai.

Chacune de ces opérations est, *en* principe, affectée au financement de telle ou telle catégorie de projets, touchant les uns à la modernisation du marché financier, les autres à l'assouplissement de la politique commerciale (atténuation des mesures protectionnistes), d'autres encore au développement de l'énergie électrique et à la construction de logements à bon marché. Mais tout *le monde a compris qu'il s'agissait* d'une initiative politique destinée à fournir de nouveaux moyens financiers au président Alfonsin, qui en a un besoin urgent. Il s'agit d'aider les dirigeants de Buenos-Aires à une époque particulièrement délicate de la vie politique argentine, caractérisée par la nouvelle poussée du Parti péroniste, sous la conduite d'un leader aussi populiste et imprévisible, M. Carlos Menem.

Dans les couloirs de l'immense centre des congrès internationaux de Berlin, les commentaires allaient bon train sur l'avance prise ainsi par la Banque mondiale sur le FMI. Il est inhabituel que la première accorde un financement de cette *importance à un pays en détresse* économique et financière si ce dernier n'a pas préalablement conclu avec le second un accord en bonne et due forme, dit d'ajustement. A tort ou à raison, ce renversement dans l'ordre chronologique traditionnel de l'intervention des deux institutions internationales sœurs revêtait, dans *le climat actuel, un caractère* symbolique. En encourageant M. Conable à prendre les devants, les Etats-Unis, principal bailleur de fonds, ne voulaient-ils pas marquer leur mauvaise humeur à l'égard du Fonds monétaire et de son directeur général, M. Michel Camdessus, qui, dans le passé, avait pris à l'égard de l'Argentine des positions jugées à l'époque trop favorables ?

Un « menu » d'options

C'est un fait que l'actuelle administration américaine n'apprécie pas toujours les prises de position publiques du directeur général, trop enclin, par exemple, à prendre son parti d'une réduction de la dette internationale et trop ouvertement partisan d'une nouvelle et forte augmentation des contributions (*quotas*) à *demander aux Etats* membres pour *étoffer les ressources* du Fonds monétaire, à l'occasion de la neuvième révision de ces quotas.

Publié dimanche 25 septembre, le *communiqué du groupe des Sept* (États-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon, Canada, Italie) exprime à sa manière feutrée certaines divergences de vues qui subsistent sur le traitement de la dette internationale, en dépit de l'accord conclu trois mois après le sommet de Toronto *sur la nouvelle procédure* dite du « menu » d'options à proposer aux pays les plus pauvres pour alléger leurs dettes. Le menu en question comporte trois options : réduction de la dette publique (dans la proportion d'environ 30 %), diminution *des intérêts*, allongement des délais de remboursement.

La première solution est celle qui est préconisée par la France, laquelle se prépare à remettre à ce titre 800 millions de francs par an de dettes dues par des pays africains très pauvres. La méthode consistant à diminuer la charge d'intérêts a, au contraire, les faveurs de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne (laquelle offre aussi, en même temps, des réductions de dettes), tandis que la troisième option est celle que les États-Unis proposeront à leurs *débiteurs*.

Il n'empêche que le communiqué des Sept fait état de « *l'opposition* [des pays signataires] *à un transfert des risques du secteur privé vers le secteur public* ». N'est-ce pas cependant *à un tel transfert que correspond la réduction partielle* de la dette publique (réduction évidemment financée, en dernière analyse, par le contribuable du pays créancier) ?

Un esprit de coopération

On prêtait à M. Pierre Bérégovoy l'intention de proposer un programme d'allégements, destiné cette fois-ci, non plus aux pays les plus pauvres, mais à ceux dits à revenus moyens. Le ministre français a déclaré aux journalistes qu'il préférait, *avant de faire des propositions* en bonne et due forme, s'informer sur les besoins et les idées des uns et des autres. Pour le ministre français, il s'agirait de réitérer l'expérience réussie de Toronto. La France avait été amenée à combiner ses propositions initiales, portant uniquement sur une réduction de la dette, à *celles d'autres pays plus favorables* à d'autres méthodes (M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, avait proposé une diminution des taux d'intérêt).

Du côté des pays débiteurs, quelle est l'attitude *générale* ? Le groupe dit des vingt-quatre, qui remplit la fonction de porte-parole de l'ensemble des pays du tiers-monde, a, comme chaque année, publié un long communiqué et tenu une conférence de presse. Dans la déclaration, on peut lire que le problème posé par la dette, « *malgré quelques progrès, n'est pas sur la voie d'une solution* ». Il insiste également qur les effets négatifs du transfert en cours des ressources des pays pauvres vers les pays riches. Il n'empêche que, devant les journalistes, le président en exercice du groupe des vingt-quatre, M. Mailson Ferreira *da Nobrega, a adopté un ton plutôt* conciliant, déclarant notamment que les pays débiteurs entendaient faire preuve d'esprit de coopération : que, s'il avait parlé des méthodes propres à réduire la dette, il n'avait nullement envisagé une annulation pure et simple de la dette en cours.

Au cours de sa session tenue dimanche, le Comité intérimaire, organe politique du Fonds monétaire (*composé, comme le Comité de* développement, de vingt-deux ministres, représentant – soit à titre individuel, soit collectivement – l'ensemble des cent cinquante et un pays membres du Fonds monétaire) a notamment entendu les propositions japonaises.

La proposition japonaise

Les membres du Comité intérimaire attendaient avec curiosité d'en savoir plus sur les propositions japonaises concernant l'octroi de concours supplémentaires aux pays endettés. Le ministre japonais a fait savoir qu'il dévoilerait l'ensemble de son plan à l'occasion de son discours devant l'assemblée générale. Il reste que le communiqué du Comité intérimaire consacre un de ses paragraphes à *cette question*. Le Japon proposerait des « *financements additionnels* » par l'intermédiaire de l'Export Import Bank du Japon, mais il est bien précisé que cette dernière consentirait des « prêts non liés », ce qui signifie que les bénéficiaires des crédits en question ne seraient nullement obligés de les utiliser pour des achats au Japon.

Autre précision donnée par le communiqué : les prêts japonais seraient « *à des taux inférieurs à ceux du marché* » et ils seraient « *accordés parallèlement à des accords avec le Fonds* ». Chaque *fois, autrement dit, que le Fonds* ouvrirait un crédit à un certain nombre de ses pays membres, en particulier ceux à revenus intermédiaires, en appui des programmes d'ajustement, le Japon consentirait en quelque sorte une tranche supplémentaire de crédit.

De leur côté, et contrairement à ce qu'on l'on croyait, les Américains n'ont pas complètement levé le préalable auquel ils veulent d'abord soumettre toute augmentation des quotes-parts, à savoir le règlement des arriérés par les pays qui n'ont pas remboursé le Fonds monétaire. Sur les 3 millions de dollars environ d'arriérés, plus de 80 % sont dus par les quatre pays suivants : la Zambie, le Liberia, le Soudan et le Pérou. Sauf peut-être pour le Pérou, on ne peut guère s'attendre que les trois premiers cités puissent rapidement *se mettre en règle*.

PAUL FABRA.

Manifestation
devant le Centre international de congrès

« Réunion d'assassins ! »

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

La première journée de contestation de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque *mondiale s'est déroulée*, dimanche 25 septembre, sans incident notable, au grand soulagement des autorités policières de Berlin-Ouest, qui craignaient que se reproduisent à cette occasion les graves affrontements ayant marqué la visite du président Reagan au mois de juin 1987.

Un défilé, réunissant vingt-cinq mille personnes, selon la police, et quatre-vingt mille, *selon les* organisateurs, s'est dirigé du centre-ville jusqu'aux abords du Centre international de congrès, dans une ambiance plutôt bon enfant, et s'est dispersé sans incident vers 15 heures. Cette marche de protestation contre les banquiers et financiers internationaux était certes violente dans ses mots d'ordre : « *Assemblée du FMI, réunion d'assassins !* » *était* le slogan le plus souvent repris par la foule, mais la volonté d'en découdre avec la police, si fréquente dans les milieux gauchistes de Berlin-Ouest, n'était cette fois pas au rendez-vous.

Le cortège était conduit par des membres de la liste Alternative du Sénat de Berlin-Ouest et par l'hégérie du Parti Vert ouest-allemand, M[me] Jutta Ditfurth. Les organisa*tions de la gauche classique*, à l'exception du Syndicat des enseignants, avaient boudé la manifestation et laissaient la rue berlinoise aux multiples groupes tiers-mondistes, qui avaient fait assaut d'imagination pour illustrer leur répulsion vis-à-vis des pratiques du FMI et de la Banque mondiale. Une *grande araignée toute noire, en* papier mâché, côtoyait un veau d'or adoré par dérision par des jeunes gens et des jeunes filles déguisés comme ils imaginent être habillés les princes de la finance : costume trois pièces pour les hommes, tailleur chic et capeline à *voilette pour* les femmes.

Mobilisation policière

Les groupes hétéroclites représentatifs de cette « scène » berlinoise contestataire, qui a la vie plus dure ici *que dans tout autre métropole* européenne, composaient le cortège : des « lesbiennes solidaires avec la Palestine », emmitouflées dans leur keffieh modèle Arafat, au chatoiement multicolore des chevelures punk venus du quartier de Kreuzberg, *on faisait le tour du monde* des groupes de solidarité avec toutes les régions opprimées par l'ogre capitaliste.

L'écologie, thème principal de la contestation ouest-allemande, était également bien représentée, de nombreuses banderoles accusant les organisations financières internationales de contribuer à la destruction des forêts en Amazonie et en Afrique tropicale. Quelques groupes plus radicaux, le visage masqué par des cagoules et proclamant que « *les manifestations ne suffisent pas pour tuer l'hydre capitaliste* », étaient serrés de près par des escadrons des brigades d'intervention de la police où, pour la première fois, on pouvait remarquer la présence de jeunes femmes.

La mobilisation policière exceptionnelle – plus de deux mille sept cents hommes et femmes étaient venus en renforts de toute la République fédérale – a sans doute contribué à dissuader les casseurs professionnels de se livrer à leurs *déprédations habituelles*. *Cela* signifie-t-il que les inquiétudes des autorités de la ville, exprimées à plusieurs reprises par le sénateur à l'intérieur de Berlin-Ouest, M. Wilhem Kewenig, étaient sans fondement et relevaient de la pure paranoïa ? Une telle conclusion ne pourra être tirée que jeudi prochain, *si rien de grave ne s'est passé d'ici la* clôture du congrès.

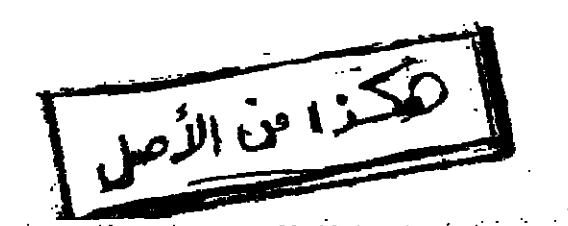
L'enquête sur l'attentat contre M. Tietmeyer

A Bonn, la police continue d'enquêter sur l'attentat dont a été victime, le 20 septembre dernier, M. Hans Tietmeyer, secrétaire d'Etat aux finances. Plusieurs lettres de revendication signées de la Fraction armée rouge (RAF) sont parvenues dans les agences de presse de la capitale fédérale, et la police est maintenant persuadée que les héritiers de la « bande à Baader » sont bien les responsables des coups de feu tirés contre la voiture de M. Tietmayer. Les armes abandonnées *sur les lieux de l'attentat* provienment d'un vol dans une base américaine. D'autres armes, provenant de ce stock, avaient été utilisées lors des précédents attentats de la Fraction armée rouge. Les enquêteurs ont également identifié la jeune femme ayant loué, sous une fausse identité, la voiture ayant servi aux agresseurs : il s'agit de Birgit Hogefeld, recherchée depuis 1984 et soupçonnée d'appartenir au noyau dur de la RAF. Il ne fait aucun doute pour les policiers que l'attentat contre M. Tietmayer est lié à la réunion de Berlin.

Dans leur lettre de revendication, les agresseurs dénoncent le rôle de ce secrétaire d'Etat aux finances, chargé plus particulièrement des relations de la République fédérale avec les autorités financières et monétaires internationales. L'ambiance qui régnait à Berlin dimanche soir ne laissait cependant pas supposer que l'on doiver assister dans l'immédiat à une escalade de la violence. Les contestataires du FMI misent plutôt sur la dérision et l'organisation de quelques happenings spectaculaires, réalisés sous l'égide d'un « bureau des idées inhabituelles » pour sensibiliser la population berlinoise.

LUC ROSENZWEIG.





PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement de la 31e chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, du 31 mai 1988, entre :

– LE GAZ DE FRANCE
Partie civile

Et :
– M. Patrick Jean Richard RENAUD, demeurant 15, rue de la Gaieté à Colombes (92700).

– M. Henri Frédéric Hermenegilde MARTIN demeurant 18, rue Bridaine, Paris (17e). Déclare Patrick RENAUD et Henri MARTIN coupables de publicité fausse ou de nature à induire en erreur-demande ou obtention de paiement ou d'accord avant la fin du délai de réflexion, conclusion d'un contrat non conforme en matière de démarchage à domicile.

Condamne Henri MARTIN à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende.

Condamne Patrick RENAUD à 1 an d'emprisonnement avec sursis et à 5 000 F d'amende.

Ordonne, aux frais des condamnés, la publication par extrait du présent jugement dans *le Monde* et *le Figaro* Reçoit LE GAZ DE FRANCE en sa constitution de partie civile.

Condamne Patrick RENAUD et Henri MARTIN, conjointement et solidairement à payer :

– au GAZ DE FRANCE, la somme de 10 000 F à titre de dommages-intérêts et 1 000 F au titre de l'art. 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire.

Condamne Patrick RENAUD et Henri MARTIN chacun pour moitié, aux dépens.

Pour extrait.
Me Michel PARMENTIER,
avocat à la cour.

Un jugement de la 31e Chambre du Tribunal de grande instance de PARIS, du 31 mai 1988, entre :

– LE GAZ DE FRANCE.
Partie civile.

Et :
M. David CHEMOUNY, gérant de la SARL *« Entretien Gaz Sécurité », 10, rue des* Lombards, Paris-4e.

Déclare David CHEMOUNY coupable de publicité fausse ou de nature à induire en erreur, de demande ou obtention de paiement ou d'accord avant la fin du délai de réflexion de sept jours et de conclusion d'un contrat non conforme en matière de démarchage à domicile.

Condamne David CHEMOUNY à deux ans d'emprisonnement avec sursis et à 30000 F d'amende.

Ordonne, aux frais du condamné, la publication par extrait du présent jugement dans *le Monde* et *le Figaro*.

Reçoit LE GAZ DE FRANCE, en sa constitution de partie civile.

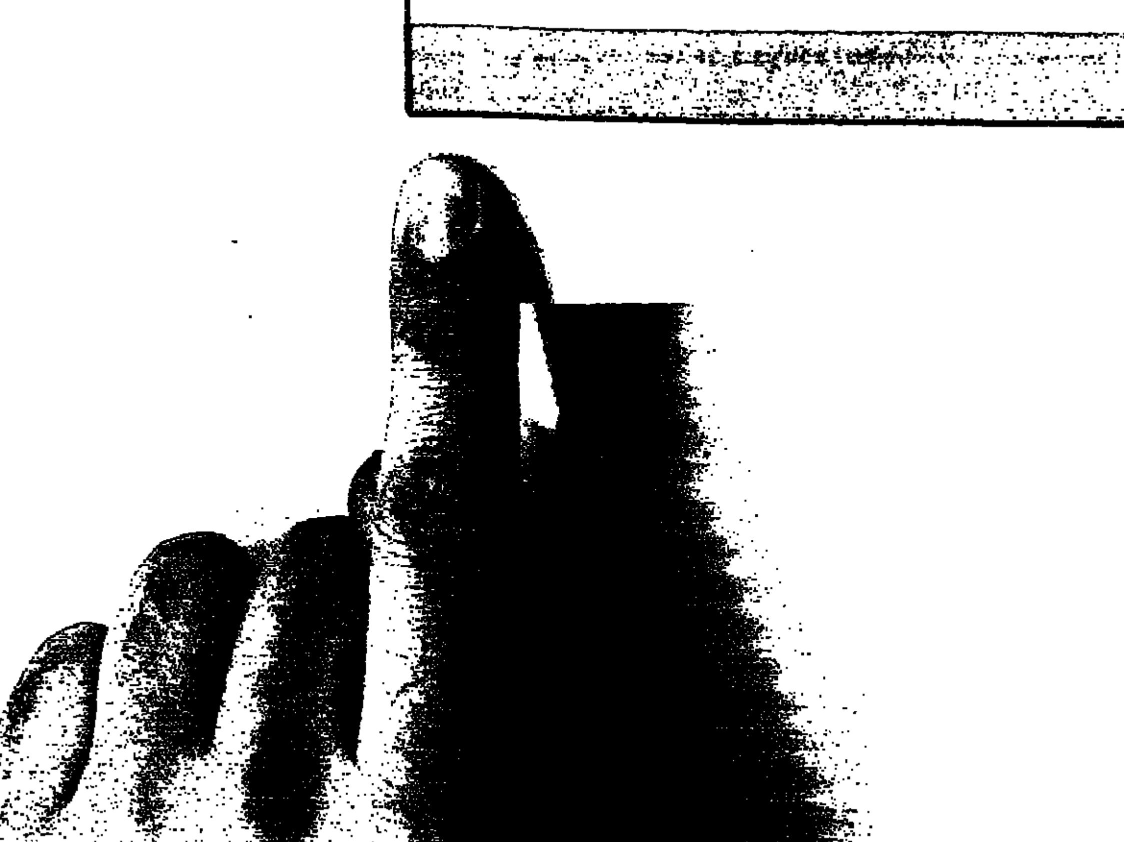
Condamne David CHEMOUNY à payer :

– AU GAZ DE FRANCE, la somme de 10 000 F à titre de dommages-intérêts, 1 000 F au titre de l'art. 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire.

Condamne David CHEMOUNY aux dépens.

Pour extrait,
Me Michel PARMENTIER,
avocat à la Cour.



Économie

SOCIAL

Le troisième Forum des CE

Les comités d'entreprise sont confrontés aux nouvelles attentes des salariés

Le troisième Forum des comités d'entreprise se tient du 26 au 28 septembre au Parc floral de Vincennes. Organisée par la CFDT, sous la houlette de M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national, qui avait lancé cette initiative il y a cinq ans, cette manifestation, à laquelle 90 CE seront présents parmi les 300 exposants, attend 10 000 visiteurs. Elle est « parrainée » par l'Association générale des retraites par répartition, la MACIF, la Caisse nationale de prévoyance et le Crédit coopératif. Le 27 septembre, M. Michel Rocard remettra les *« trophées de l'initiative »* à six CE qui se sont distingués par leurs expériences innovantes dans des domaines comme la solidarité, l'intervention économique, l'initiative culturelle et la coopération internationale.

L'importance et le rôle des comités d'entreprise sont largement méconnus. On n'y voit souvent, selon une vision quelque peu réductrice, qu'un enjeu de pouvoir syndical. Selon les chiffres officiels du ministère du travail, on comptait 23 130 comités d'établissement élus en 1987, soit 102 000 élus. Les entreprises de moins de 50 salariés étant exclues du champ de la loi, seuls 5 % du nombre total des entreprises sont assujetties à cette obligation qui concerne ainsi environ 5 millions de salariés. Selon un calcul effectué par la CFDT à partir des élections de 1986 et 1987, les CE comptent actuellement 25,5 % d'élus CGT, 22,7 % d'élus non syndiqués, 21,4 % d'élus CFDT, 12,1 % d'élus FO, 7,2 % d'élus CGC et 5,2 % d'élus d'autres syndicats.

Progressivement, et encore ces dernières années avec les lois Auroux, les CE ont vu leur rôle s'étendre. Si aujourd'hui ils gèrent des restaurants d'entreprise, des organismes de loisirs et de vacances, des crèches, des associations sportives, des bibliothèques ou des coopératives de consommation, ils sont aussi informés ou consultés sur la *marche de l'entreprise*, le volume ou la structure des effectifs, les conditions de travail, le plan de formation, l'introduction de nouvelles technologies, l'égalité professionnelle etc. La formation économique des élus a été renforcée.

Sur le plan économique, les CE représentent aussi un « marché » considérable. Les dotations des entreprises pour leur fonctionnement (dont le minimum légal est de 0,2 % de la masse salariale) qui s'ajoutent en principe aux subventions destinées aux actions sociales et culturelles, varient de 0,5 % à 5,5 % de la masse salariale. En moyenne, la dotation par salarié s'élèverait à 1 500 F par an (soit une dotation globale de 7,5 milliards de francs pour l'ensemble des CE). Avec le produit des prestations (spectacles, tourisme, sports, mutuelles...), le chiffre d'affaires serait de l'ordre de 20 à 25 milliards de francs.

Une image traditionnelle

Un enjeu de pouvoir, un acteur économique et social dans l'entreprise, un *« marché »*..., le CE est tout cela mais son image reste avant tout traditionnelle. Une enquête réalisée *par l'Institut de recherches économiques et sociales* (IRES) auprès de deux cents CE de plus de cinq cents salariés, entre novembre 1984 et juillet 1985, avait en effet fait ressortir la prédominance des activités traditionnelles dans les domaines *culturel, touristique et sportif. Ainsi*, en 1983, plus de 42 % du total des dépenses étaient consacrés aux enfants des salariés (séjours spécifiques, vacances, cadeaux pour les fêtes), l'arbre de Noël et la colonie de vacances.

Une des ambitions du Forum est de changer cette image, de montrer que les CE peuvent mener à bien des expériences qui étonnent ou surprennent. Il s'agit aussi de répondre aux nouvelles attentes des salariés, thème d'un débat qui doit avoir lieu le 28 septembre. Pour M. Jean Halbrand, fondateur du CELIC (organisme de liaison des CE, lié à la CFDT) et aujourd'hui expert indépendant, *« les CE ne s'adaptent pas assez »* à un environnement économique et social qui bouge et à un salariat qui se modifie. *« Ils ne font pas la moitié de ce qu'ils devraient faire et de ce qu'ils pourraient faire »*, assure-t-il. Des activités de loisirs sont maintenues, alors qu'elles ne correspondent plus aux besoins des salariés. *A contrario*, d'autres besoins ne sont pas suffisamment pris en compte, comme l'information et l'orientation scolaire des enfants, le conseil éducatif, voire les problèmes de la drogue ou de l'alcoolisme...

Après s'être battus pour l'expression des salariés dans les entreprises, les syndicats devront-ils s'efforcer d'introduire l'expression des salariés dans – et sur – les CE ? M. Halbrand fait partie de ceux qui le pensent. Elu du comité d'entreprise de l'Aérospatiale de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), géré depuis 1979 par une majorité CFDT-CGC-FO, M. Jacques Debesse va encore plus loin. Son CE avait déjà réalisé un livre collectif remarquable (1), il a cette fois demandé une étude d'image au cabinet Bernard Krieff Marketing. Un questionnaire a été soumis, selon la méthode des quotas, à cinq cents personnes *« autour de l'usine »*, une division recherche de trois mille sept cents salariés, où dominent les ingénieurs et les techniciens, et où *« il n'y a presque plus d'ouvriers »*.

« Cultures groupusculaires »

De cette étude est ressortie une nouvelle vision des attentes des salariés vis-à-vis du CE. *« On ne peut plus parler*, commente M. Debesse, *d'une culture de masse, homogène, des salariés, mais d'une multitude de cultures groupusculaires, d'attentes éclatées. Il faut fédérer ces attentes et reconstruire des solidarités. » « Le CE est fait pour tous*, ajoute M. Debesse. *Il doit tenir compte des diversités mais aussi rassembler. On sent, à travers tous ces besoins éclatés, le souci des gens de se reconnaître dans les valeurs du CE, notamment, à travers la solidarité. »* Son idée est donc d'amener les salariés eux-mêmes, et non les syndicats, à élaborer des *« projets de CE »* – comme il y a des projets d'entreprises – autour de quelques *« valeurs »* essentielles. Un fil d'Ariane pour recentrer ensuite les activités.

La solidarité, c'est aussi l'action en faveur des exclus, ceux qui n'ont pas de CE (les jeunes ou les salariés des petites entreprises) ou ceux qui n'en ont plus (chômeurs, retraités). Président de l'Association des comités d'entreprise de Nantes et région (ACENER), créée par l'union locale CFDT de Nantes, M. Jean-Pierre Chené a l'ambition de *« développer les actions de solidarité pour les chômeurs »*. Il s'agit de les aider, à la fois, à *« créer quelque chose »* (un restaurant vient d'être lancé) et à *« s'organiser pour revendiquer »* (une journée d'action avec des mouvements de chômeurs est prévue pour le 15 octobre).

Pour atteindre ces objectifs, l'association a créé un *« fonds spécial »* ouvert aux CE volontaires (vingt-cinq cotisent sur cent quarante-cinq adhérents). Lancé en mai 1988, il a déjà recueilli 40 000 francs. M. Chené encourage également une autre évolution : permettre aux salariés licenciés de l'entreprise de conserver leurs droits aux prestations du CE jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé un emploi. Dans son entreprise, la Sercel (électricité), *où deux cent cinquante* emplois ont été supprimés, le CE a choisi cette voie pour manifester sa solidarité. Ce qui devrait lui valoir, le 27 septembre, un « trophée de l'initiative ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Mémoire d'usine : 1924-1985, soixante ans à la production d'avions et d'engins tactiques*, par le comité d'établissement de l'Aérospatiale de Châtillon-sous-Bagneux. Syros, 280 pages, 170 F.

● PRÉCISION. – Dans l'article intitulé « Les ambitions chinoises de l'Ile-de-France », il fallait lire non pas que l'Ile-de-France est la seule région à être jumelée avec la municipalité de Pékin, mais que l'Ile-de-France n'a pas d'autre jumelage que celui signé avec Pékin (*le Monde* daté 25-26 septembre).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'émission étant close, cet avis est publié à titre d'information seulement.

SEPTEMBRE 1988



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE A TAUX VARIABLE DE F 1 000 000 000 NOMINAL

Ces obligations sont inscrites à la Cote Officielle - Bourse de Paris

Visa COB n° 88-311 en date du 14 septembre 1988

+73 % (résultat net au 30/06/1988 par rapport à la même période de l'année précédente).

Le chiffre d'affaires du premier *semestre atteint 202,5 MF en croissance* de 27 % par rapport au 30/06/1986. Le Groupe SEGIN confirme ainsi la prévision de croissance de 25 % sur l'ensemble de l'année avec un chiffre d'affaires compris entre 415 et 420 MF et un bénéfice net estimé à 19 MF.

Le Groupe SEGIN c'est aujourd'hui :
- le 1er centre serveur **télématique** en France,
- un des grands de la **monétique** (20 % des transactions carte bancaire en France),
- une activité d'**ingénierie** informatique qui atteint 29 % du chiffre d'affaires du Groupe.
- le début d'une **implantation internationale** avec la prise de participation dans ODS, société espagnole spécialisée dans les progiciels financiers.

Cette augmentation du capital renforcera la capacité du Groupe à réaliser ses ambitions de croissance externe.

LE GROUPE SEGIN AUGMENTE SON CAPITAL

AUGMENTATION DE CAPITAL

par l'émission d'une action nouvelle par quatre anciennes soit 189.143 actions.

Prix d'émission : ***325 F.***

Jouissance : 1er janvier 1988.

Produit brut de l'émission : 61.471.475 F.

Délai de souscription : du ***12 septembre au 3 octobre 1988 inclus,*** *au CRÉDIT du NORD.*

Une note d'information (visa COB 88-289 en date du 25 août 1988) est envoyée gracieusement sur simple demande à la Direction Administrative et Financière – Groupe SEGIN, rue de la Pointe – Z.I. 59113 SECLIN. Balo du 5 septembre 1988.

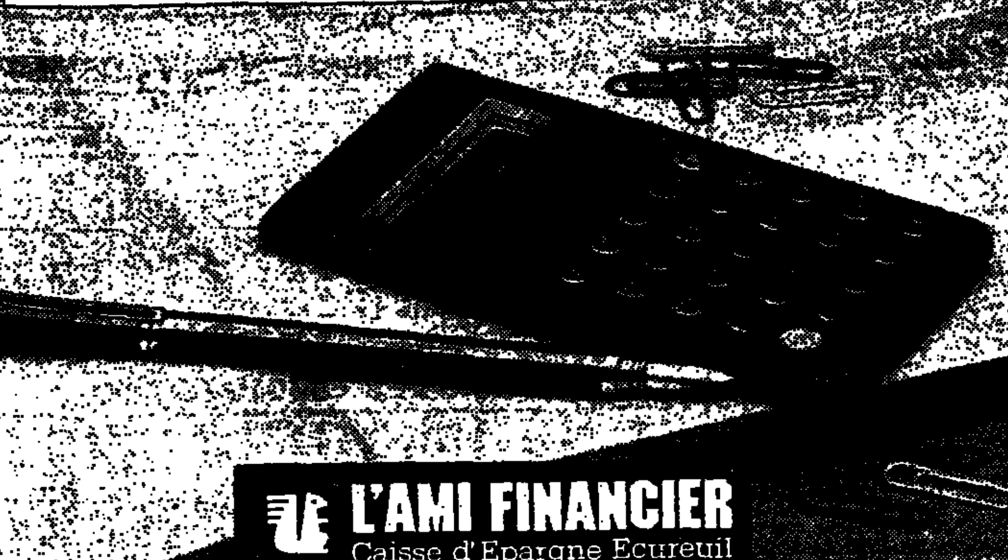
GROUPE SEGIN
MONETIQUE - TELEMATIQUE - INGENIERIE INFORMATIQUE

Tandem de publicité

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Nouvel Emprunt Ecureuil.
Souscrivez dès maintenant.

EMPRUNT DE 1 800 000 000 DE FRANCS AU TAUX FIXE DE 9,30 %		**EMPRUNT DE 700 000 000 DE FRANCS A TAUX VARIABLE (T.M.E.)**	
NOMINAL :	5000 F	PRIX D'ÉMISSION :	4992,50 F
PRIX D'ÉMISSION :	5000 F	JOUISSANCE :	17 OCTOBRE 1988
JOUISSANCE :	17 OCTOBRE 1988	DURÉE :	11 ANS ET 197 JOURS
DURÉE :	12 ANS	INTÉRÊT ANNUEL : Le taux d'intérêt sera variable et égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'État à Long Terme (T.M.E.) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations diminué d'une marge de 0,60% l'an, soit : T.M.E. – 0,50%. Exceptionnellement, le 1er terme d'intérêt payable le 2 mai 1989 sera égal à 35% du T.M.E. et ne sera en aucun cas inférieur à 150 F.	
INTÉRÊT ANNUEL :	9,30%, SOIT 465 F PAR OBLIGATION		
TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT :	9,30%	AMORTISSEMENT EN TOTALITÉ LE 2 MAI 2000, SAUF RACHAT EN BOURSE.	
AMORTISSEMENT EN TOTALITÉ LE 17 OCTOBRE 2000, SAUF RACHAT EN BOURSE.		Une note d'information (visa COB n° 88334 du 22/9/88) peut être obtenue sans frais au guichet de votre Caisse d'Épargne Écureuil. BALO du 26/9/88.	



L'AMI FINANCIER
Caisse d'Epargne Ecureuil

ALSTHOM

PREMIER SEMESTRE 1988 RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART GROUPE : + 8,7 %

Le Conseil d'Administration d'ALSTHOM, réuni le 22 septembre 1988, sous la présidence de M. Jean-Pierre DESGEORGES, a examiné le rapport de gestion du premier semestre.

Le bénéfice consolidé (part Groupe) s'établit à 219,8 millions de F en progression de 8,7 % et représente 1,8 % du chiffre d'affaires, ratio identique à celui qui avait été constaté pour le premier semestre 1987.

Les facturations et prises de commandes du Groupe enregistrées depuis le 1er juillet permettent de penser que les réalisations pour l'ensemble *de l'exercice 1988 devraient être voisines de celles* de 1987.

Dans ces conditions, et sauf événement non prévu à ce jour, la rentabilité du Groupe, telle qu'elle a été constatée en 1987, devrait être consolidée en 1988.

Les éléments caractéristiques du Groupe ALSTHOM pour le premier semestre sont les suivants :

en millions de francs	1er sem. 87	1er sem. 88	Évolution	Exercice 87
Groupe				
– chiffre d'affaires consolidé	11.152	12.308	+ 10 %	28.237
– résultat net consolidé	208,9	218,2	+ 4,4 %	455
– résultat net consolidé part Groupe	202,2	219,8	+ 8,7 %	437
– résultat net consolidé part Groupe par action (en francs)	12,1	12,7	+ 5 %	25,3

Progression de 8 % du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe ALSTHOM au cours des six premiers mois de 1988 s'est établi à *12,3 milliards de F. Il marque une progression de 8,2 % par rapport à celui des six premiers mois de 1987.* Cette évolution tient compte des modifications de structure intervenues depuis la fin du 1er semestre 1987, notamment la cession des activités Diesel et Appareillage Basse Tension. A structure comparable, *le chiffre d'affaires enregistre une progression de 12 %.*

Par Division, la répartition est la suivante :

en millions de francs	1er *semestre 87*	1er *semestre 88*	*Exercice 87*
Constructions Navales	12	1.399	2.578
Électromécanique	3.733	4.162	6.939
Centrales Énergétiques	705	773	3.572
Mécanique	1.148	–	3.020
Transports Ferroviaires	2.645	2.229	5.348
Appareillage Électrique	1.905	2.020	3.948
Transformateurs	486	550	1.075
Robotique et Matériaux	506	814	1.157
Divers	234	381	600
Total consolidé	11.374	12.308	28.237

Un carnet de commandes de 55 milliards de F

Au cours du premier semestre, l'activité commerciale a été marquée par plusieurs commandes significatives :
– 1 centrale thermique pour la Chine (Luo-Huang) ainsi que les deux chaudières associées pour notre *filiale Stein-Industrie ;*
– 1 chaudière de 350 MW enregistrée par Stein-Industrie pour le Danemark ;
– 22 rames complémentaires pour le TGV Atlantique ;
– 13 tramways pour la 2e tranche de Grenoble ;
– des équipements pour rames automotrices 50 Hz pour la Turquie ;
– une tour de réfrigération pour Golfech 2 ;
– 4 turbines à gaz 37 MW et 1 turbine à gaz 25 MW pour les Canaries ;
– 2 turbines à gaz 37 MW et 1 turbine à gaz 25 MW pour les Baléares ;
– la turbine de propulsion du porte-avions nucléaire.

A fin juin, le carnet de commandes du Groupe ALSTHOM s'élevait à 55,2 milliards de F et il représentait 27 mois de facturation.

Une stratégie industrielle en Europe

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi ses actions de renforcement et de diversification :

• **En Allemagne,** dans le prolongement de l'acquisition de WALTER KESSELBAU intervenue en sep*tembre 1986, ALSTHOM a pris le contrôle de la Société WALTHER et Compagnie, active dans le domaine* du dépoussiérage.

• **En France,** BERGERON-RATEAU, filiale d'ALSTHOM, a acquis la Société des POMPES GOURDIN, spé*cialisée dans la gamme moyenne des pompes industrielles qu'elle fabriquait sous licence* BERGERON. Ce rachat, qui fait suite à celui de BERGERON, devenu BERGERON-RATEAU, contribue à constituer un ensemble cohérent dans le domaine des études hydrauliques, du transport et de la régulation des fluides.

Depuis le mois de *juillet, plusieurs opérations sont intervenues dans le prolongement de celles réalisées* au cours des six premiers mois :

– **avec les ACEC,** en Belgique, un accord a été conclu pour créer une filiale commune "ACEC-ENERGIE" dans laquelle *ALSTHOM détiendra 51 % du capital ;*

– **de SCHLUMBERGER,** ALSTHOM a acquis les activités réducteurs de mesure, relais de protection et systèmes de contrôle. Cette opération s'est traduite par l'acquisition de deux sociétés françaises : *BALTEAU FRANCE dans le domaine des réducteurs de mesure, et PSC Protections et Systèmes de Con*trôle dans le domaine des protections, et de celles de cinq filiales étrangères implantées en Belgique, au Mexique, au Brésil et aux États-Unis.

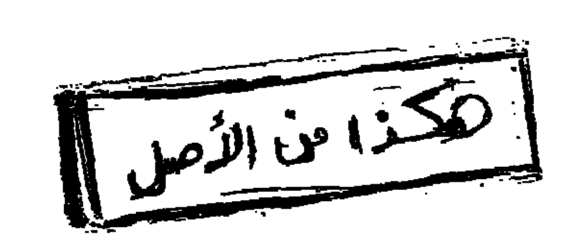
– ***AIR INDUSTRIE SYSTÈMES-AIS :*** *poursuivant son développement dans le domaine de l'automatisa*tion des process industriels, ALSTHOM a pris le contrôle de cette société spécialisée dans l'ingénierie et la fourniture de chaînes de préparation de surface de peinture pour l'industrie automobile.

Réinvestissement du dividende en actions

L'augmentation de capital d'ALSTHOM, consécutive à l'option offert à ses actionnaires de recevoir sous forme d'actions de la Société le dividende de 1987, conformément à la *loi du 3 janvier 1983,* a donné lieu à la souscription de 963.232 actions nouvelles. Le pourcentage de réinvestissement s'établit à 89,2 %, soit le taux le plus élevé enregistré depuis que cette faculté a été offerte aux actionnaires.

Le capital de la Société se trouve ainsi porté de 863.576.750 F à 911.738.350 F. Il est représenté par 18.234.767 actions d'une valeur nominale de 50 F.





Marchés financiers

Les relèvements de tarifs des cartes bancaires

Une enquête est menée pour entente illicite

En dépit des pressions de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui, jeudi 22 septembre, invitait les banques à *« revenir sur la décision inopportune et mal venue »* de relever les cotisations des cartes bancaires, seul le Crédit lyonnais envisage de faire marche arrière (*le Monde* daté 25-26 septembre) : la BNP et la Société générale ont fait connaître, vendredi 23 septembre, qu'elles maintenaient leur décision. Ce même jour, des visites ont été effectuées au siège des trois banques et à celui du GIE cartes bancaires par les inspecteurs de la Direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes.

Ces visites, ou plutôt ces *« enquêtes »*, selon Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, effectuées après autorisation du tribunal de grande instance de Paris, et prévues par le code de la concurrence, tel qu'il a été arrêté par une ordonnance Balladur de décembre 1986, avaient pour objet de *« saisir des documents sous le contrôle d'officiers de police judiciaire, en présence de ces entreprises, afin de faire la preuve d'une entente sur le relèvement de la cotisation annuelle des cartes bancaires »*.

Les inspecteurs ont obtenu, avec politesse mais avec fermeté, de pouvoir éplucher pendant de longues heures les procès-verbaux de décisions prises par les conseils de direction des établissements. Des dizaines de documents, susceptibles d'étayer les soupçons d'entente illicites, ont été saisis. L'enquête va se poursuivre, et ses résultats devraient être connus le 12 octobre prochain. Si des preuves d'une entente sont apportées, le Conseil de la concurrence pourra proposer des sanctions qui se traduiraient, notamment, par de lourdes amendes.

Consommation : nette reprise en France

La consommation des ménages en produits manufacturés s'est un peu repliée en août après avoir atteint un niveau très élevé en juillet, selon l'INSEE.

Cette évolution laisse le niveau des dépenses en août un peu supérieur à celui de janvier qui était déjà élevé. Ainsi, après avoir baissé au premier semestre, la consommation des ménages est repartie au début du second semestre. Ce sont surtout les achats d'automobile qui ont beaucoup progressé en juillet.

Par ailleurs, selon la dernière enquête de conjoncture menée par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, la croissance va se poursuivre à un rythme soutenu au second semestre, les stocks étant légers et les carnets de commandes bien garnis.

Les mauvaises ententes... et les bonnes

Lorsque les grandes banques annoncent, en même temps, le relèvement des tarifs de leurs cartes bancaires, le gouvernement les accuse d'« entente illicite » et leur envoie les inspecteurs de la consommation et de la concurrence, selon les procédures prévues par la loi. Mais lorsque ces mêmes banques, en juillet dernier, avaient annoncé, pratiquement en même temps, un abaissement de leur taux de base, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, s'en était vivement félicité.

Y aurait-il donc de bonnes et de mauvaises ententes suivant le sens des mesures prises, hausse ou baisse ?

F. R.

Primistères cède ses supermarchés à Promodes

Primistères vient de céder l'ensemble de ses supermarchés, soit 138 magasins, à son actionnaire Promodes, pour une somme de l'ordre de 400 millions de francs. Cet accord a pu être conclu après son acceptation par les organisations syndicales, sous réserve de l'élaboration d'un pacte social. Les supermarchés ainsi vendus, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2,6 milliards de francs, prendront l'enseigne Champion.

● **Canadair sous-traitant d'Airbus.** – La société française Aérospatiale a signé, le 23 septembre, à Montréal, un accord de sous-traitance prévoyant la fabrication par la firme québécoise Canadair de six éléments du fuselage des futurs Airbus A 340 et A 330 dont la livraison commencera en 1992. Signé pour seize ans, ce contrat devrait rapporter à Canadair environ 500 millions de francs de chiffre d'affaires par an si le consortium européen vend, comme prévu, six cents appareils. Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont fourni un tiers de l'investissement nécessaire à la fabrication des morceaux d'Airbus. – *(Corresp.)*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987	16 sept.	23 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	126,3	128,9
Valeurs industrielles	132,2	134,7
Valeurs étrangères	117,4	117,6
Pétrole-Energie	120,5	124,3
Chimie	125,5	124,1
Métallurgie, mécanique	142,2	145,9
Electricité, électronique	141,8	146,8
Bâtiment et matériaux	120,3	123,4
Ind. de consommat. non alim.	127,3	128,3
Agro-alimentaire	143,8	146,4
Distribution	122,4	125,1
Transports, loisirs, services	147,9	149,3
Assurances	126,2	130,3
Crédit banque	119,4	123,9
Sicomi	90,8	92,2
Immobilier et foncier	82,1	82,1
Investissement et portefeuille	127,9	131,1
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	104,3	104,5
Emprunts d'Etat	105,5	106
Emprunts garantis et assimilés	103,7	103,9
Sociétés	104,4	104,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3094,3	3158
Valeurs étrangères	3910,6	3917,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	446,6	455,8
Valeurs étrangères	528	529,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,5	120,7
Emprunt d'Etat	119,2	119,8
Emprunts garantis et assimilés	120,3	120,6
Sociétés	121,6	121,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	364,5	370,7
Produits de base	233,6	237,4
Construction	380,4	385,5
Biens d'équipement	281,9	289,9
Biens de consom. durables	488,8	487,5
Biens de consom. non durables	500,8	500,8
Biens de consom. alimentaires	545,5	555,3
Services	338,4	341,9
Sociétés financières	429,6	443,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	355,2	378
Valeurs industrielles	359,7	364,7
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	267	268,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	22 sept. 1988
Total actif	694 188
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	97 018
ECU	56 817
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 699
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	35 737
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	115 250
Effets en cours de recouvrement	25 104
Total passif	694 188
dont	
Billets en circulation	229 453
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	60 259
Compte courant du Trésor public	8 498
Reprises de liquidités	33 627
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 7,00 %
- Taux des pensions à 5 à 10 jours .... 7,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

L'avènement de la place financière européenne inquiète l'UBS

La Communauté européenne va voir son rôle de place financière augmenter avec la libéralisation des mouvements de capitaux, aggravant la position de la place financière suisse, estime le PDG de l'Union de banques suisses (UBS), M. Robert Suder.

Cette aggravation proviendra, en particulier, de la libéralisation des mouvements de capitaux, qui interviendra dans la Communauté dès 1990, estime M. Suder. Actuellement, elle découle de mesures déjà prises sur diverses places européennes : ainsi, le marché des valeurs a été rendu plus flexible à Londres, et des mesures fiscales ont été prises sur les Bourses ouest-allemandes et parisienne.

« Nous ratons presque tous les jours des affaires à l'étranger », déclare M. Studer. Il cite, à titre d'exemple, la décision prise par la Bourse de Londres d'autoriser les échanges d'actions suisses (interdits par les autorités helvétiques), décision prise contre la volonté des trois grandes banques suisses.

Les solutions prônées par M. Studer passent par le démantèlement du droit de timbre sur les émissions d'obligations, plus élevé en Suisse que sur la plupart des autres places financières, et par un réaménagement des règles sur les fonds propres.

TOKYO, 26 sept. ⬇ Baisse

Suspendue aux bulletins de santé de l'empereur Hirohito, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, lundi, après avoir enregistré de fortes variations durant toute la séance. L'indice Nikkeï a perdu 59,17 points à 27 330,95, soit 0,22 %. Samedi matin, cet indice avait cédé 38,19 points.

Les opérateurs ne parviennent pas à anticiper la réaction du marché à l'éventualité de la mort de l'empereur. *« Personne ne sait pour combien de temps, par exemple, le marché sera fermé en cas de décès »*, déclarait un boursier, qui constatait que les investisseurs n'osent pas s'engager dans ces conditions.

Les valeurs des pâtes à papier et des imprimeries ont été fermes. Celles des électroniques lourdes et des alimentaires également. Les grands magasins et les électroniques légères étaient en baisse.

VALEURS	Cours du 24 sept.	Cours du 26 sept.
Akaï	565	553
Bridgestone	1 220	1 230
Canon	1 410	1 420
Fuji Bank	3 120	3 120
Honda Motors	2 080	2 070
Matsushita Electric	2 500	2 480
Mitsubishi Heavy	925	931
Sony Corp.	6 620	6 600
Toyota Motors	2 560	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **Duménil Leblé négocie le rachat des structures suisses de Chemical Bank.** – La banque d'affaires Duménil Leblé négocie actuellement le rachat des activités de gestion de portefeuille de la Chemical Bank, en Suisse. Les trois entités suisses de la Chemical, à Genève, à Zurich et à Lugano, emploient trente-cinq personnes et gèrent en activité de portefeuille quelque 4 milliards de francs français. L'issue de la négociation est suspendue à l'avis de la Commission fédérale des banques, l'équivalent français du Comité des établissements de crédit. Pour la Chemical International Finance Ltd. (Etats-Unis), la cession de sa filiale suisse s'inscrit dans la stratégie de recentrage de ses activités et interviendrait après la vente de ses filiales du Sud-Est asiatique (Hongkong et Singapour).

● **Oberland (verres) rachète l'allemand Ruhrglas.** – Oberland Glas AG, deuxième producteur de verre d'emballage en RFA, va racheter, à un prix non précisé, son concurrent Ruhrglas AG, au groupe britannique Lonrho. Ruhrglas (mille sept cent salariés), dont le siège est à Essen (Ruhr), réalise un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de deutschemarks (1 milliard de francs). Son capital est détenu à 80 % par Lonrho et à 20 % par la firme ouest-allemande Stinnes (groupe Veba). Les principaux actifs de la société seront apportés dans une société nouvelle dont Oberland Glas prendrait directement 24,9 % et la famille Wiegand (héritiers du fondateur d'Oberland Glas), le solde. Oberland Glas fait partie du secteur d'influence du groupe verrier français Saint-Gobain, qui a acquis, en février, 24,9 % du capital de la firme et envisage de faire passer cette participation à 35 %. En échange de ses parts, la famille Wiegand avait obtenu une participation d'environ 2 % dans Saint-Gobain.

● **Hausse de 38 % du bénéfice de la SBM.** – Les bénéfices nets de la Société des bains de mer (SBM), qui gère les hôtels et casinos de la principauté de Monaco, ont progressé de 38 %, au cours de l'exercice 1987-1988, en passant de 16,5 à 22,8 millions de francs. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,12 milliard de francs, en progression de 34,6 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des jeux a progressé de près de 17 %, en passant de 667 millions de francs à 792 millions de francs. Celui des hôtels a progressé de 8 %, avec un taux d'occupation de 57,7 %, contre 54,5 % au cours de l'exercice précédent.

● **Compagnie financière de Suez : hausse du résultat semestriel de 42 %.** – La Compagnie financière de Suez a enregistré un résultat de gestion de 529 millions de francs au premier semestre de l'année en cours, en hausse de 42 % par rapport à la même période de 1987. Le conseil d'administration, qui vient d'examiner les comptes sociaux, a estimé que le résultat net de gestion, après impôt, pour l'exercice 1988, devrait être de l'ordre de 600 millions de francs, soit une hausse de 40 % par rapport à l'an dernier. Le résultat net total, comprenant le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées, devrait se situer aux environs de 1,3 milliard de francs, contre 995 millions en 1987 (+ 30 %) sur la base des cours de Bourse actuels.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	300	La Commande Electro.	320	325
Arnault & Associés	....	520	Le gd livre du mois	259	265
Asystel	285	285	Loca Investissement	259	259
B.A.C.	440	430	Locamic	....	178
B. Demachy & Assoc.	432	432	Marlin Immobilier	....	244
B.I.C.M.	644	644	Metallurg. Minière	121	120 80
B.I.P.	....	569	Métrologie Internat.	480	470
Boiron	384	383	Métroservice	117	120
Bolloré Technologies	900	896	M.M.B.M.	565	569
Boloré	1050	1050	Molex	250	250
Câbles de Lyon	1580	1590	Novale-Delmas	....	770
Calberson	725	725	Olivetti-Logabax	....	168
Cardif	865	870	Om. Gest.Fin.	....	308
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	287	P.F.A. S.A.	430	425
C.A.T.C.	136 50	136 50	Prasbourg (C. In. & Fin.)	....	93
C.D.M.E.	1110	1154	Présence Assurance	405	401
C. Equip. Elect.	291	290	Publicat. Filipacchi	....	455
C.E.G.I.D.	761	770	Razel	837	867
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1430
C.E.P.-Communication	1600	1590	St-Honoré Matignon	209	212
C.G.I. Informatique	810	818	S.C.G.P.M.	....	308 10
Ciments d'Origny	538	530	Segin	364	365
C.N.I.M.	....	398	Seine-Metra	510	546 d
Concept	245	249	S.E.P.	1400	1410
Conforama	....	900	S.E.P.R.	....	1280
Crédis	447 20	460	S.M.T.Goupil	....	339
Dafsa	182	189 30	Sodiforg	880	890
Dauphin	975	....	Supra	....	335
Devanlay	880	880	TF-1	249	250
Deville	595	600	Unilog	156	155 50
Duménil-Leblé	1090	1080	Union Financ. de Fr.	404	403
Editions Belfond	114	114	Valeurs de France	320	320
Elysées Investiss.	26	26 50			
Financor	259	250			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	239	238			
Guintoli	509	515			
I.C.C.	....	223 50			
IDIA	226	224			
I.G.F.	107 80	103 50			
IM2	186	185 10			
Int. Metal Service	....	489			

Marché des options négociables le 23 septembre 1988

Nombre de contrats : 15 116.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	11,50	–	–	–
CGE	320	29	40	–	8,80
Elf-Aquitaine	320	20	33,50	–	8
Lafarge-Coppée	1 400	27	100	7,50	50
Michelin	200	1,20	12,90	11,80	17
Midi	1 355	100	–	3	61
Paribas	440	5,80	26	8,50	21
Peugeot	1 200	47	118	1,80	48
Saint-Gobain	520	25	51	–	13,50
Société générale	400	42	42	–	12
Thomson-CSF	180	14	24,50	0,30	6,20

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 sept. 1988

Nombre de contrats : 75 558.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,15	105,20	104,65
Précédent	107,15	106,20	105,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,45	3,25	0,17	0,57

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4125 F ⬆

Dans l'attente de la fin des réunions monétaires à Berlin, le dollar poursuit son mouvement haussier, lundi 26 septembre, cotant 6,4125 F, 1,8840 DM et 134,65 yens, contre 6,3895 F et 1,8787 DM à la clôture des échanges vendredi (le marché de Tokyo étant fermé ce jour-là).

FRANCFORT	23 sept.	26 sept.
Dollar (en DM)	1,8787	1,8840
TOKYO	**23 sept.**	**26 sept.**
Dollar (en yens)	134,47	134,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 sept.)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (23 sept.)	8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	22 sept.	23 sept.
Valeurs françaises	129,9	128,8
Valeurs étrangères	117,2	117,6
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	371,6	370,7
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 395,07	1 387,59

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 sept.	23 sept.
Industrielles	2 080,01	2 090,68

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 sept.	23 sept.
Industrielles	1 440,7	1 446,8
Mines d'or	162,7	164,6
Fonds d'Etat	86,97	87,16

TOKYO

	24 sept.	26 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 390,12	27 330,95
Indice général	2 099,24	2 095,84

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4120	6,4150	– 40	– 25	– 75	– 50	– 200	– 120
$ can.	5,2394	5,2462	– 122	– 93	– 253	– 208	– 662	– 557
Yen (100)	4,7567	4,7624	+ 83	+ 109	+ 199	+ 236	+ 675	+ 766
DM	3,4007	3,4035	+ 67	+ 84	+ 145	+ 168	+ 436	+ 499
Florin	3,0164	3,0192	+ 47	+ 58	+ 100	+ 118	+ 336	+ 385
FB (100)	16,2329	16,2487	+ 22	+ 101	+ 67	+ 203	+ 348	+ 698
FS	4,0180	4,0224	+ 137	+ 154	+ 280	+ 307	+ 799	+ 878
L (1 000)	4,5637	4,5691	– 166	– 123	– 303	– 254	– 765	– 671
£	10,6632	10,6746	– 368	– 330	– 772	– 705	– 2186	– 1993

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Florin	5	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	7 3/8	7 7/8	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 5/16	7 5/8
F.S.	2 1/4	2 1/2	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	11 5/8	12	11 3/8	11 7/8	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	10 7/8	11 1/8	11 5/8	11 3/4	11 15/16	12 1/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3810	3815	3811	– 5 22
1025	B.N.P. T.P.	1025	1021	1021	– 0 39
1110	C.C.F. T.P.	1110	1110	1110	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1123	1124	1124	+ 0 09
1370	Renault T.P.	1370	1371	1371	+ 0 07
1728	Rhône-Poul. T.P.	1728	1729	1729	+ 0 06
1249	St-Gobain T.P.	1249	1253	1253	+ 0 32
1231	Thomson T.P.	1231	1233	1233	+ 0 16
490	Accor	490 90	487	487	– 0 79
540	Air Liquide	540	536	532	– 1 48
2100	Alcatel ★	2100	2101	2102	+ 0 10
1390	Als. Superm.	1387	1400	1400	+ 0 94
300	A.L.S.P.I.	300	300	305 50	+ 1 83
340	Alsthom ★	335	340	340 50	+ 1 64
1950	Arjom. Prioux ★	1966	1980	1990	+ 1 22
520	Ausedat-Rey ★	501	515	520	+ 3 79
990	Aux. Entrepr. ★	979	980	993	+ 1 43
665	Av. Dassault ★	670	680	688	+ 2 69
370	BAFP ★	383 90	385	393 50	+ 2 50
290	Bail-Equipem. ★	291	295	295	+ 1 37
805	Bail Investis.	806	810	800	– 0 62
290	B.N.P. C.I. ★	304	301	315 10	+ 3 65
470	Cie Bancaire ★	460	445	459	– 0 22
440	Bazar H.-V.	450	437	459	+ 2
490	Béghin-Say ★	470	474	482	+ 2 55
1050	Berger (Mn)	1055	1035	1035	– 1 90
820	Bic ★	796	808	825	+ 3 64
1730	B.I.S.	1750	1787	1830	+ 4 57
2570	Bongrain S.A. ★	2600	2540	2605	+ 0 19
470	Bouygues ★	463	470	468 90	+ 1 27
58	B.P. France ★	60	63	64 50	+ 7 50
5500	B.S.N. ★	5450	5380	5400	– 0 92
645	Canal Plus	636	629	621	– 2 36
2400	Cap Gem. S. ★	2400	2360	2449	+ 2 04
475	Carnaud ★	465	465	464	– 0 22
2620	Carrefour ★	2645	2601	2700	+ 2 08
152	Casino	151	151 50	153 10	+ 1 39
108	Casino A.D.P.	111 40	113 90	113 40	+ 1 80
1240	C.C.M.C.	1240	1210	1210	– 2 42
670	Cetelem	676	675	662	– 2 07
415	Cerus ★	398	400	414	+ 4 02
1600	C.F.A.O. ★	1610	1583	1579	– 1 93
340	C.G.E.	349	348	343	– 1 72
1250	C.G.I.P. ★	1201	1240	1220	+ 1 58
1170	Chargeurs S.A. ★	1195	1211	1232	+ 3 10
1030	Ciments franç. ★	1035	1008	1090	+ 5 31
420	Club Méditerr. ★	426 50	425	423	– 0 82
155	Codetel ★	155	155	155	....
280	Colimeg	280 20	285	282	+ 0 64
570	Coles ★	591	586	597	+ 1 02
220	Compt. Entrepr.	211	220	218 20	+ 3 41
765	Compt. Mod. ★	767	750	759	– 1 04
765	Créd. Foncier ★	775	775	772	– 0 39
400	C. F. Immob. ★	410	400	412	+ 0 49
136	C.C.F.	135 10	134 50	134 50	– 0 44
500	Cr. Lyon. (CI) ★	516	501	520	+ 0 78
900	Crédit Nat. ★	881	880	910	+ 3 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
565	CSEE (ex-Sign.) ★	560	548	582	+ 3 93
395	Crouzet ★	387	391	393	+ 1 55
2750	Damart S.A. ★	2756	2780	2780	+ 0 81
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1565	1550	1600	+ 2 24
190	Dév. R.d.C. (Li)	190	195	195	+ 2 63
430	D.M.C.	426	425	426	....
355	Drouot Assur. ★	345 10	349	354 90	+ 2 84
2100	Docks France ★	2090	2100	2115	+ 1 20
700	Dumez ★	685	700	683	– 0 29
1490	Eaux (Gén.)	1420	1435	1441	+ 1 48
1690	Ecco ★	1690	1670	1720	+ 1 78
785	Elecsydrane. ★	800	782	810	+ 1 25
480	El. S. Dassault	463	466	464	+ 0 22
340	Elf-Aquitaine	341	338 50	334	– 2 05
290	– (certific.) ★	281	281 50	280	– 0 36
790	Epeda-B-Faure ★	794	796	810	+ 2 02
2690	Essilor	2570	2718	2557	– 0 49
1710	Essilor Int. (CIP)	1673	1697	1685	+ 0 72
305	Esso S.A.F. ★	300	300	300 10	+ 0 03
1510	Eurafrance	1535	1490	1545	+ 0 65
1190	Eurocom ★	1198	1200	1205	+ 0 58
2290	Euromarché	2282	2290	2290	+ 0 35
580	Europe n° 1 ★	548	578	567	+ 3 47
33	Eurotunnel ★	33	33 40	33 90	+ 2 73
1190	Exor ★	1160	1190	1180	+ 1 72
865	Facom	856	880	875	+ 2 22
950	Fichet-bauche	950	952	952	+ 0 21
190	Finextel ★	191	191	191	....
129	Fives-Lille ★	132	130	131 30	– 0 53
1400	Fromageries Bel	1405	1449	1405	....
1050	Gal. Lafayette ★	1060	1043	1060	....
340	Gascogne	340	355 10	360	+ 5 88
1510	Gaz et Eaux	1513	1540	1513	....
410	Géophysique ★	424 90	420	420	– 1 15
545	Gerland	542	570	573	+ 5 72
2850	Groupe Cité ★	2909	2875	2875	– 1 17
660	GTM-Entrepose	646	645	657	+ 1 70
690	Guyenne-Gas. ★	694	690	700	+ 0 86
230	Hachette ★	236	236	225	– 4 66
690	Havas ★	696	699	700	+ 0 57
540	Hénin (La)	550	560	552	+ 0 36
1120	Hutchinson ★	1125	1120	1115	– 0 89
235	Imétal ★	232 10	246 90	245 90	+ 5 95
305	Imm. Plaine-M.	305	310	309	+ 1 31
435	Ingénico ★	430	439	439	+ 2 09
3870	Inst. Mérieux	3880	3945	4050	+ 4 38
530	Interbail ★	540	540	540	....
1130	Intertechnique	1140	1140	1130	– 0 88
940	J. Lefebvre	961	946	957	– 0 42
860	Labinal ★	854	855	878	+ 2 81
1380	Lab. Bellon	1424	1410	1475	+ 3 58
1400	Lafarge-Coppée	1426	1400	1406	– 1 40
1160	Lebon ★	1165	1105	1160	– 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3120	Legrand ★	3050	3050	3068	+ 0 59
2500	Legrand (DP) ★	2550	2570	2510	– 1 57
845	Leroy-Somer ★	869	875	908	+ 4 49
2100	Lesieur	2080	2120	2120	+ 1 92
660	Locabail Immob.	686	660	680	– 0 90
400	Locafrance ★	400	400	409 80	+ 2 45
820	Locindus	833	836	845	+ 1 44
280	Luchaire	285	289	275	– 3 51
3060	L.V.M.H. ★	3015	3000	3029	+ 0 46
1480	Lyonn. Eaux ★	1498	1460	1446	– 3 47
67	Mais. Phénix	68 10	69	69 20	+ 1 62
230	Majorette (Ly)	232	236	236	+ 1 72
365	Mar. Wendel ★	370	375	378	+ 2 16
185	Matra ★	180	185	182 30	+ 1 28
2920	Merlin-Gerin ★	2910	2930	2990	+ 2 75
188	Michelin	186 50	188	185 60	– 0 48
1470	Midi (Cie)	1450	1445	1427	– 1 59
169	Midland Bk SA ★	166	168	165	– 0 60
460	Min. Salsig. (Mn)	449	449	449	....
68	M.M. Penarroya	71 90	72	74	+ 2 92
115	Moulinex	112 50	113 90	115 50	+ 2 67
1110	Navig. Mixte ★	1110	1110	1117	+ 0 63
113	Nord-Est ★	111	109 50	110	– 0 90
375	Nordon (Ny)	377	376	376	– 0 27
420	Nouvelles Gal.	421 50	419	419	– 0 59
750	Occid. (Gén.) ★	755	758	765	+ 1 32
1100	Omn.F.Paris	1150	1150	1210	+ 5 22
320	Olida-Caby ★	327 90	325	339	+ 3 39
3600	Oréal (L')	3600	3540	3560	– 1 11
435	Paribas	440	430	433	– 1 59
415	Paris-Réesc. ★	402	405	430	+ 6 97
1120	Pechelbronn ★	1135	1121	1120	– 1 32
380	Penhoet	352	355	350	– 0 57
1040	Pernod-Ricard ★	1050	1080	1111	+ 5 81
1260	Peugeot S.A.	1254	1248	1230	– 1 91
580	Poliet ★	560	554	575	+ 2 68
1040	Prétabail Sic.	1051	1059	1070	+ 1 81
600	Primagaz	609	611	612	+ 0 49
600	Printemps ★	600	580	602	+ 0 33
2170	Promodès	2215	2250	2201	– 0 63
715	Radiotechn. ★	714	715	721	+ 0 98
63	Raff. D. Total ★	62 70	65	65 20	+ 3 99
2840	Redoute (La) ★	2880	2840	2870	– 0 35
335	Robur financière	335	338	338	+ 0 90
1230	Roussel-Uclaf ★	1270	1247	1370	+ 7 87
860	R.-Uclaf-CNI ★	830	841	900	+ 8 43
3600	R. Impériale (Ly)	3600	3600	3600	....
164	Sade	164	164 90	164 90	+ 0 55
1630	Sagem ★	1620	1609	1602	– 1 11
540	Saint-Gobain	547	545	541	– 1 10
940	St-Louis ★	945	959	944	– 0 11
1800	Salomon	1800	1806	1806	+ 0 33
695	Salvepar	695	695	695	....
775	Sanofi ★	771	778	770	– 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	750	770	750	....
240	Saul.-Chât. (Ni) ★	230 10	223 50	228	– 0 91
1290	Saupiquet (Na)	1295	1299	1299	+ 0 31
490	Schneider ★	480	485	495	+ 3 13
57	S.C.O.A.	55 55	56 10	61	+ 9 81
570	S.C.R.E.G. ★	581	580	598	+ 2 93
820	Seb ★	826	810	821	– 0 61
380	Sefimeg ★	381	381	382	+ 0 26
1400	S.F.I.M.	1399	1350	1399	....
35	S.G.E.	33 20	33 80	33 70	+ 1 51
710	Silic	709	701	685	– 3 39
480	Simco-U.P.H. ★	461	465	465	+ 0 87
1010	Skis Rossignol	1002	1000	1040	+ 3 79
920	Sligos ★	901	910	920	+ 2 11
435	Société Générale	447	439	428	– 4 25
146	Sodecco	146	150	150	+ 2 74
169	Sodero (Na)	169	169	169	....
2890	Sodexho ★	2879	2870	2897	+ 0 63
105	Sogenal (Ny)	106	107	107	+ 1 90
240	Sogerap	240	240	241	+ 0 42
2060	Somm.-Allib. ★	2046	2060	2083	+ 1 81
1160	Source Perrier ★	1180	1161	1197	+ 1 44
735	Sovac ★	736	740	740	+ 0 54
400	Spie-Batignol. ★	396 50	396 10	405	+ 2 14
575	Strafor ★	577	595	599	+ 3 81
290	Suez	296 50	300	303 50	+ 2 36
375	Synthelabo ★	374	380	365	– 2 41
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4600	Tél. Elect.	4500	4300	4300	– 4 44
189	Thomson-C.S.F.	196	191 50	191 50	– 2 30
330	Total (CFP) ★	323	315 50	320 40	– 0 80
72	– (certific.)	72 50	73	72 50	....
1050	T.R.T. ★	1050	1080	1055	+ 0 48
380	U.F.B.-Locab. ★	383	382	380 60	– 0 63
710	U.I.C. ★	721	738	725	+ 0 55
495	U.I.F. ★	498	509	504	+ 1 20
790	U.I.S.	792	799	792	....
165	U.C.B. ★	163 10	164	169	+ 3 62
640	Uniball	640	646	645	+ 0 78
585	Valéo ★	579	588	590	+ 1 90
142	Vallourec ★	142	141 80	148 90	+ 4 86
340	Vie Banque	346 80	343	342	– 1 38
720	Elf-Gabon ★	709	720	728	+ 2 68
125	Amax Inc.	126 10	126 40	125	– 0 08
177	Amer. Express	177	177	175	– 1 13
168	Amer. Teleph.	168	169 90	169 90	+ 1 13
83	Anglo Amer. C.	83 10	85 50	85 80	+ 3 25
390	Amgold	391	400	402	+ 2 81
925	BASF (Akt)	930	918	918	– 1 29
1040	Bayer	1041	1049	1050	+ 0 86
80	Buffelsfont.	80 30	80 95	81 20	+ 1 12
190	Chase Manh.	190 50	194	194	+ 1 84
105	Echo Bay Mines	104 10	105 60	108	+ 3 75
63	De Beers	62 80	63 80	63 80	+ 1 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Deutsche Bank	1752	1765	1753	+ 0 06
970	Dresdner Bank	970	966	989	+ 1 96
51	Driefontein Cod.	51 30	52 95	52 95	+ 3 22
520	Du Pont-Nem.	519	518	518	– 0 19
285	Eastman Kodak	284 90	284	284	– 0 32
28	East Rand	28 15	29	29 35	+ 4 26
240	Electrolux	240 50	245 30	245 30	+ 2
295	Ericsson	293	293	294	+ 0 34
285	Exxon Corp.	285	282	282	– 1 06
320	Ford Motors	320	318	318	– 0 63
41	Freegold	41 40	42 50	42 50	+ 2 66
81	Gencor	81	81 50	81 50	+ 0 62
275	Gén. Electr.	274 50	274 50	274 50	....
680	Gén. Belgique	680	695	695	+ 2 21
475	Gen. Motors	473	469	469	– 0 85
144	Goldfields	142 30	137 50	132	– 7 24
53	Gd Metropolitain	52 90	53 50	53 50	+ 1 13
34	Harmony	34 30	36	35 80	+ 4 37
81	Hitachi	80 70	80 75	80 75	+ 0 06
1000	Hoechst Akt.	1000	1019	1019	+ 1 90
109	Imp. Chemical	109 20	109 60	109 40	+ 0 18
720	IBM	720	715	715	– 0 69
310	ITT	311	311	311	....
187	Ito-Yokado	188 50	187 50	188	– 0 27
300	Mac Donald's	300	301	301	+ 0 33
120	Matsushita	118 60	121 50	121	+ 2 02
375	Merck	365	370	370	+ 1 37
405	Minnesota M.	406	406	406	....
275	Mobil Corp.	276	275	275	– 0 36
245	Morgan J.P.	244	248	248	+ 1 64
34780	Nestlé	34750	34800	34850	+ 0 29
1500	Nixdorf	1518	1504	1520	+ 0 13
195	Norsk Hydro	197	196 30	193	– 2 03
110	Olsil	110	112 10	112 10	+ 1 91
2370	Petrofina	2340	2250	2275	– 2 78
620	Philip Morris	620	622	622	+ 0 32
98	Philips	97 20	97 20	96 90	– 0 31
76	Placer Dome	76 90	77 95	77 95	+ 1 37
350	Quilmès	352	334 40	340	– 3 41
380	Randfontein	356	379	379	+ 6 46
680	Royal Dutch	675	671	675	....
47	Rio Tinto Zinc	47	46 55	46 55	– 0 96
36	Saat. & Saatchi	36 60	36 60	36 70	+ 0 27
42	St Helena Co	42	42 50	42 50	+ 1 19
215	Schlumberger	216	213 80	213 80	– 1 02
105	Shell transp.	105 50	104 40	104 40	– 1 04
1580	Siemens A.G.	1583	1580	1586	+ 0 19
320	Sony	323 10	319 50	320	– 0 96
47	Telefonica	46 90	46 70	46 70	– 0 43
215	T.D.K.	215 20	211 50	211 50	– 1 72
53	Toshiba Corp.	52 90	53 35	53 35	+ 0 85
345	Unilever	346	344	347	+ 0 29
245	Unit. Techn.	243	249 50	249 50	+ 2 67
360	Vaal Reefs	360	370 60	375	+ 4 17
355	Volvo	356 50	361 50	357	+ 0 14
150	West Deep	151	156	155 50	+ 2 98
350	Xerox Corp.	348	350	350	+ 0 57
191	Yamanouchi	191 10	192	192	+ 0 47
2 02	Zambia Corp.	2 01	2 09	2 13	+ 5 97

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Champex (Ny)	141 60	144	Louis Vuitton	650	655	Tissus-Aequitas	199	....
			C.I.C. (Financ. de)	148	148	Louvre (Sté)	1800	1800	Tour Eiffel	....	360
			C.I. Maritime	720	721	Lucia	1199	....	Ufiner S.M.D.	626	533
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carbone-Lorraine	570	570	Lafitte-Bail	417	420	Sopagal	163 50	163			
Case-Poclain	21 20	21 35	Lambert Frères	....	306 10	Sourdure Autog.	479	....			
C.E.G.Frig.	....	519	Lille-Bonnières	....	720	Sorabail	....	590			
Centen. Blanzy	1360	1360	Loca-Expansion	244 50	240	Suez (Fin. de)-CIP	281 80	283			
Centrest (Ny)	211	210	Locafinancière	....	330	Stemi	780	....			
Cerabati	135	135	Locatel	740	....	Taittinger	2550	2650			

Actions — [illegible]

Étrangères — [illegible]

Hors-cote — [illegible]

SICAV (sélection) 23/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	870 12	848 90	Francic Régions	1019 83	980 13	Parvalor	605 59	587 95
Actilion	210 86	205 22	Fructi-Associations	27 76	27 76	Phénix Placements	252 60	251 34
Actions France	454 26	437 84	Fructi-Epargne	27 70	27 02	Pierre Investiss.	654 55	634 42
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 373	6 390	....	....
ECU	7 045	7 049	....	....
Allemagne (100 DM)	339 700	340 380	....	....
Belgique (100 F)	16 209	16 241	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 320	301 880	....	....
Danemark (100 krd)	88 520	88 730	....	....
Norvège (100 k)	92 040	92 190	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 656	10 668	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 194	4 202	....	....
Italie (1 000 lires)	4 583	4 558	....	....
Suisse (100 fr.)	402 320	402 780	....	....
Suède (100 krs)	98 930	99 020	....	....
Autriche (100 sch)	48 294	48 378	....	....
Espagne (100 pes.)	5 111	5 123	....	....
Portugal (100 esc.)	4 124	4 129	....	....
Canada ($ can 1)	5 225	5 238	....	....
Japon (100 yens)	4 746	4 750	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	81000	82350
Or fin (en lingot)	81900	82600
Pièce française (20 fr)	485	486
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	518	514
Pièce latine (20 fr)	478	476
Souverain	601	610
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1460	1520
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3120	3115
Pièce de 10 florins	494	494
Or Londres	399 60	.....
Or Zurich	398 50	.....
Or Hongkong	398 55	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Les élections cantonales

M. Emmanuelli (PS) met en cause le « discours de l'ouverture »

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a commenté le taux d'abstentions aux élections cantonales, le lundi 26 septembre, sur *France-Infos*, en jugeant que *« si les électeurs sont lassés (...) les appareils politiques ont perdu aussi un petit peu de leur dynamisme à l'occasion des deux précédents scrutins »* et en ajoutant que *« le gouvernement ne s'est pas non plus mobilisé »*. *« Je pense*, a ajouté M. Emmanuelli, *que le discours sur l'ouverture n'est pas très motivant et que la recherche d'une politique consensuelle donne aux électeurs le sentiment qu'il n'y a pas d'enjeu. »*

Vif agacement à Matignon

On témoignait lundi en fin de matinée un vif agacement à l'hôtel Matignon à la suite de cette déclaration et l'on faisait observer d'une part que jamais un gouvernement n'avait été dans une situation aussi favorable à l'occasion d'élections cantonales ; d'autre part, que le PS, de l'avis de ses propres experts, fait son meilleur score historique dans des élections cantonales. On ajoutait que, contrairement à ce qui s'est passé dans les derniers scrutins comparables, l'opposition n'a pas profité de ces élections et que, si l'abstention témoigne effectivement d'une certaine lassitude de l'électorat, cette lassitude appelle peut-être une réponse en termes de regroupements d'élections.

Enfin, l'Hôtel Matignon concluait en jugeant que M. Emmanuelli ferait mieux de commenter des résultats plutôt que de développer une ligne différente de celle du gouvernement qu'il est supposé soutenir.

Alors qu'Antenne 2 entame sa deuxième semaine de grève

L'extension des conflits dans l'audiovisuel public inquiète le gouvernement

C'est une semaine difficile qui se profile à nouveau pour le service public de l'audiovisuel. Une semaine de réunions dans les différentes sociétés, de négociations entre syndicats, PDG de chaîne et collège des employeurs ; une semaine de grève, si l'on en juge par le nombre de préavis qui touchent désormais des entreprises épargnées jusqu'alors par le mouvement revendicatif. Ainsi Télédiffusion de France et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) risquent d'être en grève jeudi 29 septembre. Radio-France Outre-mer pourrait suivre vendredi. Radio-France, après avoir suspendu quelques jours son mouvement, pourrait le reprendre dès jeudi. A FR 3, les techniciens se sont ralliés lundi aux journalistes déjà en grève. A Antenne 2, malgré la lassitude de certaines catégories de personnel en grève — notamment les journalistes — la situation paraît encore bloquée.

Ni cérémonie des 7 d'or *(lire ci-dessous)*, ni épreuves prestigieuses de Jeux olympiques de Séoul, ni soirée d'élections cantonales... Installée dans la grève depuis le mardi 20 septembre, Antenne 2 aura traversé tout le week-end au régime du service minimum : deux bulletins quotidiens d'informations, une émission à 20 h 30, couvre-feu à 22 heures.

Les négociations paraissaient pourtant bien avancées, samedi soir, lorsqu'elles ont été brusquement suspendues par le collège des employeurs. *« Nous avons négocié pendant trente heures d'affilée*, raconte son président, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, *et nous étions obligés de constater qu'il n'était pas possible à ce moment-là de parvenir à un accord mettant fin à la grève des journalistes, même si nous avons progressé sur des points très importants. »* Parmi ceux-ci, l'examen et le rattrapage de certaines disparités dans le système de rémunération des sociétés. Une nouvelle réunion avec les syndicats de techniciens des personnels administratifs devait se tenir lundi 26 septembre et les négociations avec les journalistes reprendre ensuite.

Mais si le contact entre syndicats et direction était bel et bien rompu, réunions, assemblées générales et rencontres diverses n'ont cessé de tout le week-end. Réunion des présidents de chaîne samedi soir, au ministère de la communication ; assemblées générales du personnel d'Antenne 2 et des journalistes de FR 3 qui ont voté, dimanche après-midi, la reconduction de leur propre mouvement, perturbant ainsi l'organisation de la soirée électorale.

Enfin, selon les syndicats, réunion d'une mini-cellule de crise à Matignon, en présence de tous les ministères concernés, alors même que le premier ministre avait jugé inopportun de rencontrer personnellement une délégation syndicale.

La crise, en tout cas, est aujourd'hui suivie de très près par le gouvernement, inquiet d'une paralysie totale de l'audiovisuel public, voire d'une extension des revendications salariales à l'ensemble de la fonction publique.

A. Co et P.-A. G.

Sur le vif

Ras-le-Séoul !

Séoul, ras-le-bol ! Non, c'est vrai, moi, chaque fois que j'ouvre mon transistor, on me balance une défaite à la gueule, un espoir bien français qui s'écrase, qui se fracasse en skiff, à vélo ou au fleuret. Dans les médias, je parle pas des émissions spéciales, les médailles sont tricolores ou ne sont pas. Vous pouvez me dire, vous, qui c'est qui a remporté la médaille d'argent dans le 200 mètres nage libre dames ? Ou la médaille d'or du pentathlon moderne ? Non, forcément : c'est personne, puisque c'est pas nous.

Pour qu'un sale étranger soit autorisé à se faufiler dans nos coins-cuisines, faut que ce soit un nain : le Turc haltérophile. Un drogué : le Bulgare disqualifié. Une superstar : Lewis ou Biondi. Sauf le jour de l'ouverture. Alors, là, on se fait son cinéma. La grande fête de la jeunesse internationale ! Les défilés, les serments, les anneaux ! Si tous les athlètes du monde voulaient se donner la main, on pourrait faire une ronde autour de... la France !

Non, parce qu'attention, s'agit pas d'oublier, d'ailleurs on nous le rappelle toutes les trente secondes, c'est elle qui les a inventés, ces Jeux, c'est elle qui a rallumé la flamme olympique en 18..., je ne sais plus combien. Enfin, pas exactement elle, lui, Coubertin, mais c'est pareil. Alors, ne venez pas nous bassiner avec les victoires de crotte remportées par tous ces métèques. Qui ça peut intéresser, hein ? Leurs familles. Et à la limite leurs compatriotes.

Pauvre Coubertin ! Moi, je le plains. Quel con, aussi ! Comment il a pu penser un seul instant que ces olympiades aboliraient les frontières ne serait-ce que pendant une petite quinzaine, tous les quatre ans. Le fair-play, la fraternité des peuples regroupés devant leurs petits écrans, autour des stades et des cendrées, parlons-en !

Remarquez, à son époque, les pays civilisés s'entr'égorgeaient encore à temps réguliers. Maintenant, ils osent plus tellement. Et ça leur manque forcément. Du coup, ils ont lancé un nouveau slogan : faites pas l'amour, faites la guerre, faites du sport.

CLAUDE SARRAUTE.

La quatrième nuit des 7 d'or

Linge sale lavé... en différé

Soirée surréaliste samedi au Palais des congrès. On a fêté la télévision sans la télévision. Il y eut même, parmi les récompenses distribuées pour la quatrième fois par l'Académie des arts de la télévision aux professionnels du petit écran, un 7 d'or pour le meilleur réalisateur de ... direct !

« Nous avions rendez-vous avec douze millions de téléspectateurs, s'est lamenté devant les deux mille invités Paul Giannoli, directeur de *Télé 7 Jours* et coproducteur de la soirée avec Antenne 2, toujours en grève. *Qu'ils nous pardonnent comme nous pardonnons à ceux qui les offensent ! »* Mais il fallait une humilité évangéliqque pour tendre l'autre joue pendant cette sacrée soirée de disputes et de dissensions, riche en règlements de compte et de petites phrases grinçantes.

Le premier lauréat, Serge Moati, dont « La croisade des enfants » fut jugée meilleur téléfilm, releva aussitôt le gant en appelant Giannoli, *« sans doute égaré par l'émotion »*, à *« un peu plus de décence »*. *« Il n'y a pas d'offense*, dit-il. *Personne n'a envie d'être en grève. Ne dramatisons pas dans nos smokings de location : il s'agit simplement de défendre le service public qui nous a formés, et que nous aimons ! »*

Le ton était donné. Guillaume Durand, dépité de ne pas avoir été reconnu par le service d'ordre — *« ce qui en dit long sur la couverture de la Cinq ! »* — a comparé les coulisses du spectacle au *« service des urgences à l'hôpital Sainte-Anne »*, ajoutant, en désignant M. Jack Lang au premier rang : *« Il est difficile d'être journaliste ce soir. On a envie de demander au ministre ce qui va se passer dans les heures qui viennent, et de descendre dans les rangs pour demander aux gens combien ils gagnent. »*

Le salaire des stars sera l'objet de maints quolibets. L'un brocardera PPDA comme le *« plus payé des animateurs »*, un autre s'excusera du *« programme minimum, ce soir, résultant du salaire maximum d'une certaine catégorie du personnel »* et un troisième regrettera l'absence d'un *« 7 d'or du meilleur salaire »*.

Un métier de « coups »

Dans l'œil du cyclone, Christine Ockrent, dignement vêtue de noir, gardera le sourire, et recevra même un hommage inattendu de son rival PPDA sous forme de *« salut amical dans ces moments difficiles »*, lorsqu'elle dira, en couronnant Bernard Rapp meilleur journaliste : *« Fait de moments de gloire et de solitude, le journalisme est un métier de coups : ceux que l'on réussit à faire comme ceux qu'on reçoit ! »*.

Bruno Masure, meilleur présentateur, a rappelé opportunément, pour sa part, le jugement de Pierre Desgraupes : *« Ce sont les chaînes qui font les vedettes, et non l'inverse »*, en qualifiant modestement sa confrérie de *« figurants rétribués pour leurs performances provisoires »*.

Certains ont profité de l'occasion pour régler des querelles personnelles. Le réalisateur de « L'argent de la drogue » (Canal Plus) a rappelé à Jean-Pierre Elkabbach qu'il l'avait licencié sept ans auparavant. Antoine de Caunes, primé pour « Rapido » sur TF 1, qu'il vient de quitter, s'est réjoui de ne plus *« subir les contraintes du bâtiment »* et Alexandre Baloud a exprimé le souhait de voir M6, la petite dernière du PAF, *« sinon primée au moins nominée ! »*

D'autres, en revanche, ont plaidé des causes plus nobles. Le scénariste Jean-Claude Carrière, qui représentait la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) a lancé un appel pour *« sauver l'imagination française »*, en mettant en garde contre *« la tyrannie d'une censure commerciale, qui décapitera nos créateurs, laissant des corps inertes, alimentés par une perfusion étrangère »*. Il a souhaité, en outre, voir récompensés à l'avenir les *« petits métiers »* de la télévision, comme les costumes et la musique. De son côté, la Société des réalisateurs de films (SRF) s'est élevée contre l'absence du palmarès des noms de réalisateurs de fiction ou de documentaire, qui témoigne *« d'une dégénérescence de la vocation créatrice de la télévision »*.

Même Anne Sinlair, tout heureuse de se voir sacrée meilleur présentateur de débat, avoua qu'elle se sentait *« mal dans sa peau de télévision, à cause du malaise qui plane sur cette soirée glacée »*. Un malaise que, seule, la superbe prestation de Harry Belafonte réussit à dissiper quelques instants. Enfin un peu de soleil antillais dans une fête bien triste.

ALAIN WOODROW.

Le palmarès

Speakerine : Marie-Ange Nardi, A2 ; *journaliste ou reporter :* Bernard Rapp, A2 ; *comédienne :* Anny Duperey, A2, dans *Un château au soleil ; animateur de débats :* Anne Sinclair, TF1 ; *spot publicitaire :* Schweppes ; *émission de jeu :* Star Quizz, Canal Plus ; *Sept d'or d'honneur :* Gilbert et Maritie Carpentier ; *présentateur du journal télévisé :* Bruno Masure, TF1 ; *feuilleton, série ou collection : Afghanistan, le pays interdit*, TF1 ; *journaliste sportif :* Gérard Holtz, A2 pour *Samedi passion ; photo :* Charlie Gaëta ; *son :* Gérard Lion ; *décor :* Claude Lenoir ; *montage :* Jean-Claude Fourche ; *auteur :* Robert Merle pour *l'Ile*, TF1 ; *émission de variétés et de divertissements : Bébête show*, TF1 ; *émission pour la jeunesse : Il était une fois... la vie*, Canal Plus, FR3 ; *magazine culturel ou artistique, d'actualité ou débat : Océaniques*, FR3 ; *téléfilm : La croisade des enfants*, FR3 ; *documentaire ou reportage : L'argent de la drogue*, Canal Plus ; *réalisateur de direct :* Françoise Boulain pour *Champs-Elysées*, A2 ; *émission spéciale : Enfants mal aimés, la loi du silence*, A2 ; *comédien :* Jacques Dufilho, TF1 dans *Une femme innocente ; animateur de variétés :* Antoine de Caunes, pour *Rapido*, TF1.

Les entreprises étrangères pourront librement créer des filiales en France

Les étrangers pourront désormais, librement, créer des entreprises en France. L'autorisation du ministère des finances n'est plus obligatoire et une simple déclaration d'intention suffit. Cette réforme, souhaitée par M. Bérégovoy et publiée au *Journal officiel* du 25 septembre, ne concerne pas les rachats d'entreprises françaises par des investisseurs étrangers, qui restent soumis, dès lors que leur montant dépasse 10 millions de francs, à l'autorisation de la rue de Rivoli.

L'assouplissement décidé envers les investissements non européens (les européens étaient déjà soumis au régime de simple déclaration) a pour objectif de faciliter les implantations étrangères, pour essayer de créer des emplois et de réduire les importations. Japonais et Américains sont particulièrement visés. A l'horizon 1993, les groupes étrangers, craignant, à tort ou à raison, une fermeture de l'Europe, essaient de multiplier la création de filiales et se décident entre les douze pays membres, au mieux de leur intérêt, en fonction de la localisation, des infrastructures, du coût de la main-d'œuvre, des aides à l'implantation et ... des facilités administratives. Les socialistes avaient déjà assoupli les procédures en 1984 en promettant une réponse dans un délai d'un mois à toute demande, puis encore en 1985 pour repeupler les pôles de reconversion.

La France a enregistré en la matière une contre-performance *(le Monde économie* du 12 avril) : les investissements étrangers ont à nouveau crû, l'an passé (27,7 milliards de F contre 19,2 en 1986 et 19,9 en 1985), mais ils n'ont créé que 9 000 emplois en France, contre 13 000 en 1986.

Le numéro du « Monde » daté 25-26 septembre 1988 a été tiré à 503 817 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 septembre

Nette hausse

Lundi matin, la Bourse de Paris ouvrait sa première séance de la semaine en hausse de 0,85 %, l'indicateur instantané affichant même 1,14 % *en milieu de matinée. Sont* en progression, SOGERAP (+ 5,8 %), Mines Penarroya (+ 5,3 %), UFB Locabail (+ 5,1 %), UIC (+ 4,7 %), Via Banque (+ 4,7 %). Parmi les baisses, notons Roussel Uclaf (– 6,7 %), Labinal (– 2,6 %), Cap Gemini Sogeti (– 2 %), CFAO (– 1,7 %).

A B C D F G H